Université Lumière Lyon 2

ACCORD ET DESACCORD DANS LE DEBAT RADIOPHONIQUE EN FRANCAIS ET EN COREEN

Thèse pour le Doctorat en Sciences du Langage

présentée par Jin-Moo Kim

Sous la direction de Catherine Kerbrat-Orecchioni, professeur à l'Université Lumière Lyon 2

2001

Membres du jury : Bernard Gardin Catherine Kerbrat-Orecchioni Jin-Mieung Li Christian Plantin

Table des matières

REMERCIEMENTS . 1

INTRODUCTION . 3

PREMIERE PARTIE : Objet et Méthode . 7

CHAPITRE 1 Cadre théorique . 7

1. Analyse des conversations . 7

2. L'analyse conversationnelle . . 9

3. La théorie de la politesse . . 11

4. Variables interculturelles dans la politesse . 21

CHAPITRE 2 Corpus : Débat radiophonique . 24

1. L'interaction médiatique . . 24

2. Le débat radiophonique . . 25

3. Le débat à trois participants . . 28

4. Transcription et traduction . . 35

CHAPITRE 3 Accord et Désaccord . 40

1. Problème de définition . . 40

2. Discours du désaccord[47] . . 47

3. La politesse dans le débat radiophonique . . 53

4. Le continuum des réactions . . 58

DEUXIEME PARTIE : Accord et Désaccord en français . 63

CHAPITRE 4 L'organisation du tour de parole . 63

1. Le tour de parole dans la conversation ordinaire . . 64

2. Le tours de parole dans le débat radiophonique . 65

3. Les régulateurs et les tours de parole . 74

4. La prise de tour : chevauchement et interruption . 76

CHAPITRE 5 Actes d'accords et de désaccords dans le débat . 87

[47] Ce terme doit à Debyser (1980 : 43).

1. Les enchaînements dans le débat radiophonique . . 87

2. Acte d'accord . . 94

3. Acte de désaccord . . 103

4. La gestion du désaccord . 114

CHAPITRE 6 Les formes de désaccord . . 126

1. Remarques préliminaires . . 126

2. Désaccord ni adouci ni durci . 126

3. Désaccord adouci . 132

4. Désaccord durci . . 143

TROISIEME PARTIE / Accord et Désaccord en coréen . . 149

CHAPITRE 7 Un survol de la politesse en coréen . 149

1. Remarques préliminaires . . 149

2. La notion de face en coréen . 155

3. La notion de FTA . . 156

4. Politesse et déférence . . 156

5. Déférence . 158

6. Politesse . 167

CHAPITRE 8 Accord et désaccord dans le débat . . 172

1. La construction du débat . 172

2. Procédés d'évaluation dans la discussion . . 176

3. Accord . 179

4. Acte de désaccord . . 188

CHAPITRE 9 Les formes de désaccords . 217

1. Remarques préliminaires . . 217

2. Désaccord ni adouci ni durci . 218

3. Désaccord adouci . 231

4. Désaccord durci . . 253

CONCLUSION . 263

BIBLIOGRAPHIE . . 271

ANNEXES . 283

REPLIQUES 1 (le 25/10/97) : 'vie et mort des paysages' . . 283

REPLIQUES 2 (08/11/97) : 'les femmes les hommes et la représentation politique' . 306

REPLIQUES 3 (15/11/97) : 'Internet a-t-il sa place à l'école' . 327

REPLIQUES 4 (22/11/97) : 'Malaise dans l'art contemporain' . 345

REPLIQUES (13/12/97) 5 : 'Le divorce des élites et du peuple' . . 366

REPLIQUES 6 (28/O3/98) : 'un grand art est-il encore possible aujourd'hui' . . 388

REPLIQUES 7 (18/07/98) : 'Rwanda, la France est-elle coupable ?' . . 405

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance :

- à Madame Catherine Kerbrat-Orecchioni qui a bien voulu diriger ce travail, m'a introduit dans la recherche comparative et m'a orienté par la pertinence de ses questionnements. Je la remercie tout spécialement de ses encouragements et de ses précieux conseils.

- à Monsieur Jong-Bo Yim, Professeur à l'Université de Pai Chai, qui m'a initié dans le domaine des sciences du langage et m'a accompagné de son soutien au fil des années.

- à Monsieur Jin-Mieung Li, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Sa lecture attentive et ses remarques ont enrichi ce travail.

Je remercie également :

- Jérémy Cerano, qui a transcrit fidèlement le corpus français.

- Jocelyne Cadou et Anne Charmet, qui ont relu et m'ont aidé de leurs suggestions.

INTRODUCTION

La communication est considérée dans le schéma classique de Jakobson comme le processus par lequel l'émetteur transmet un message au récepteur. Il nous semble important d'insister sur le fait qu'elle est de nature interactive plutôt qu'unilatérale, c'est-à-dire que l'émetteur et le récepteur sont deux agents sociaux qui agissent l'un sur l'autre par un acte individuel d'utilisation de la langue. D'où l'intérêt de «la nouvelle communication», approche conçue et développée à partir des années 50, à la fois par des anthropologues (Bateson, Hall, Birdwhistell, Malinowski), des psychiatres (école de Palo Alto et de Philadelphie), des sociologues (Goffman, Sigman), des ethnographes de la communication (Gumperz et Hymes), et des ethnométhodologues (Garfinkel, Sacks, Schegloff, etc.)[1].

Ce sont les chercheurs de l'école de Palo Alto, et plus particulièrement Bateson, qui ont distingué dans ce processus interactif de la communication les deux niveaux du 'contenu' et de la 'relation', afin de mieux saisir ce qui se passe dans l'interaction humaine. D'après eux, tous les processus communicatifs comportent deux volets : d'une part, le contenu communiqué dans une mise en relation de signes (informations, intentions ou buts), et d'autre part, la relation interpersonnelle établie entre les interlocuteurs de façon implicite ou bien explicite à travers la communication. La relation peut être convergente ou divergente avec la dimension du contenu. Tout cela se réduit à une question de «dosage» et implique qu'il y a une sorte de continuum : certains énoncés sont surtout «informatifs», c'est-à-dire qu'ils mettent l'accent sur le contenu, et d'autres

[1] C. Kerbrat-Orecchioni, '«Nouvelle communication» et «analyse conversationnelle»', in *Verbum*, 1986, VII, 2/3, p. 8.

sont plutôt de nature à mettre en relief le niveau de la relation.

D'autre part, lorsque l'on parle de processus communicatif, on évoque non seulement un processus harmonieux, mais aussi un processus conflictuel qu'on ne peut ignorer dans la conversation quotidienne. Les aspects coopératifs et conflictuels dans l'interaction, comme le dit Kerbrat-Orecchioni, sont deux composantes nécessaires à la poursuite d'un dialogue : «d'un côté, l'excès de conflit peut entraîner la mort de l'interaction, voire des interactants ; mais de l'autre, l'excès de consensus ne mène lui aussi qu'au silence»[2]. Elle arrive à la conclusion raisonnable que «la communication conflictuelle elle-même implique la coopération : polémiquer, c'est encore partager, c'est (ad)mettre en commun certaines valeurs, certains présupposés, certaines règles du jeu, sans lesquels l'échange ne peut tout bonnement pas avoir lieu»[3]. C'est-à-dire que le conflit se réalise fondamentalement dans le présupposé de la coopération. Ces deux aspects, conflictuel et coopératif, se combinent aux niveaux du contenu et de la relation. Il s'agit donc de quatre types d'aspects discursifs : coopération au niveau du contenu et/ou de la relation, et conflit au niveau du contenu et/ou de la relation. Ce sont ces deux derniers types de conflits qui nous intéressent dans ce travail, ainsi que les actes d'accord et de désaccord qui se produisent nécessairement dans ce contexte du conflit. En effet, ces actes existent un peu partout, des débats des dirigeants politiques ou des chefs de partis à la conversation la plus banale. Pourquoi se met-on en désaccord avec autrui ? On sait que tous les êtres humains ont un système de valeur relatif et contradictoire, et qu'ils sont membres d'une société. Il nous semble qu'il n'existe pas de société qui n'ait pas de divergences et d'intérêts contradictoires. L'existence même de l'homme dans une société nous fournit la causalité de l'existence d'un conflit et d'une coopération dans la vie quotidienne. Cela revient à dire que l'acte de désaccord est une réalité quotidienne, sociale et langagière.

Ainsi, l'acte de désaccord est omniprésent à la fois dans la société française qui a un caractère individualiste, où la valeur individuelle prime sur la valeur sociale, et dans la société coréenne, fondée sur le principe solidarité, où la valeur sociale prime au contraire sur l'individuelle. Il va sans dire que les réalisations de cet acte varient d'une communauté culturelle à l'autre, dans la mesure où les interlocuteurs sont éduqués dans des pays différents et ont différents arrière-plans socio-culturels. La divergence du style conversationnel peut être la cause d'un malentendu qui opère comme un écueil lors de la rencontre interculturelle. De plus, à l'intérieur d'une même société, cette divergence est également sensible au niveau des facteurs relationnels (distance et pouvoir), situationnels (formel et informel), et contextuels (sujet conversationnel).

Notre travail a pour objectif principal d'examiner le phénomène des actes d'accord et de désaccord mis en oeuvre par les participants au débat, à partir d'un corpus constitué d'émissions de radio françaises et coréennes, débat qui se caractérise par le type d'interaction 'formelle' et par l'importance du niveau du contenu. En effet, l'acte de désaccord étant reconnu en France et en Corée comme menaçant pour la 'face', les locuteurs sont obligés de réparer dans la conversation quotidienne sa force 'perlocutoire'

[2] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 2, Paris, A. Colin, p. 148.

[3] *Ibid*., p.152.

à travers certains procédés d'atténuation pour ménager leur face mutuelle. Ils sont alors aux prises avec les enjeux de la politesse. D'où la motivation fondamentale de notre travail qui peut être explicité par ces quelques questions : Comment les participants au débat radiophonique dans deux pays différents expriment-ils leur accord et leur désaccord dans une situation conflictuelle, où l'expression claire de ses idées doit composer avec la contrainte sociale ? Comment atténuent-ils leurs désaccords ? Quelle est la motivation saillante qui sous-tend un certain nombre de stratégies du désaccord ? Sur quoi repose la différence, si ces stratégies sont différemment réalisées ? Pour répondre à ces questions, l'approche que nous allons adopter repose essentiellement sur la théorie de la politesse et surtout sur une «théorie contrastive des conversations» au sens de Kerbrat-Orecchioni (1994), dans laquelle il s'agit de décrire et de comparer l'«éthos»[4] communicatif. Nous essaierons pour conclure de comparer les analyses des actes d'accord et désaccord produits dans les débats radiophoniques français et coréen.

Dans l'interaction du débat, les actes d'accord et de désaccord sont impliqués dans la notion de 'préférence' par laquelle ce travail est également motivé. Cette notion nous permet de poser la question de savoir si l'acte de désaccord est une réponse 'non-préférée' ou 'préférée', dans la mesure où elle est traitée d'un point de vue structural (Schegloff, Pomerantz, etc.), contextuel (Bilmes, Kotthoff, etc.) et socio-psychologique (Toolan). Nous analyserons pour cela, du point de vue de la distinction ternaire du type de comportement ('poli', 'apoli' et 'impoli') proposée par Lakoff, les actes d'accord et de désaccord en nous appuyant sur la transcription d'émissions radiophoniques enregistrées dans les deux pays. Ces corpus ont été choisis en considération de leur caractère approprié à notre travail et de l'homogénéité de l'objet de la comparaison, au niveau du type d'interaction, du contexte, et du cadre participatif. Ils partagent effectivement quelques caractéristiques, reposant sur le fait que ce sont des émissions radiophoniques et formelles sans public, sur un sujet donné de l'extérieur et avec la présence de trois participants (un animateur et deux invités).

Ces deux motivations sont réellement la base de notre étude pour analyser les actes d'accord et de désaccord. Dans un premier temps, nous proposerons un exposé du cadre théorique concernant le domaine d'étude, plus précisément, de l'analyse des conversations dans laquelle on retrouve un courant de l'analyse conversationnelle et de la théorie de la politesse. Nous allons aussi considérer la question de la définition du débat radiophonique dans lequel se produisent l'accord et le désaccord, à travers la notion de 'module' et de cadre participatif. Nous allons tenir compte de la définition de notre objet d'étude en présentant la notion de 'préférence', les trois types de comportement langagier ('poli', 'apoli' et 'impoli'), et les trois formes de désaccord ('désaccord adouci', 'désaccord durci' et 'désaccord ni adouci ni durci'), pour poser une corrélation, d'une part, entre la préférence et ces trois formes de désaccord, et d'autre part, entre ceux-ci et les trois types de politesse.

Nous allons enfin tenter d'analyser d'une façon descriptive et contrastive les actes d'accord et de désaccord à partir de corpus français et coréens. Nous verrons le schéma d'interlocution du débat à trois participants, la configuration des tours de parole,

[4] Sur la notion de ce terme, voir C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 3, Paris, A. Colin, 1994, pp. 63-64.

l'émergence de l'accord et du désaccord dans le contexte de débat ainsi que la gestion du désaccord. Nous allons identifier les expressions de désaccords et leur typologie du point de vue de la théorie de la politesse. Nous verrons les formes de désaccords qui vont apporter de l'eau au moulin de ceux qui affirment que l'acte de désaccord est, selon les cas, préféré ou non dans le contexte du débat. On sait toutefois que, moins un acte de langage est ritualisé, plus il est difficile à décrire, car il se réalise alors dans l'ampleur de ses variations. C'est dire combien le champ qui s'ouvre devant nous est vaste car l'acte de désaccord est beaucoup moins ritualisé que d'autres types d'acte de langage tels que la salutation, le remerciement, etc. et notre travail sur le désaccord, tout en y apportant sa contribution, ne saurait prétendre en faire le tour.

PREMIERE PARTIE : Objet et Méthode

CHAPITRE 1 Cadre théorique

1. Analyse des conversations

Bien que, pendant longtemps, à la suite de la déclaration de N. Ruwet, les travaux au niveau de la langue orale aient été considérés comme «travaux frontaliers», ils dominent, nous semble-t-il, ces dernières années, le champ de la pragmatique linguistique, comme en témoigne le nombre impressionnant de colloques, d'articles de revues et d'ouvrages. Ils ont été l'objet de critiques de la part des linguistes qui insistent sur la notion de 'compétence linguistique', ainsi que de ceux qui travaillent dans la perspective 'immanente' ayant «pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même»[5]. En effet, il semble que l'objet de la linguistique puisse varier selon la perspective d'étude, comme le remarque Saussure (1984 : 23) :

«Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet (...)».

L'histoire de la linguistique montre une évolution qui entraîne le transfert de l'objet d'étude

[5] F. Saussure, Cours de linguistique générale, Payot, 1984, p. 317.

de la langue vers le langage. Notre approche, dans le domaine de la pragmatique, repose sur un courant de recherche interactionnel. Dans cette perspective, l'interaction verbale, principal objet, est observée en situation authentique, comme on observe un poisson dans l'eau. Pour mieux comprendre la véritable nature de l'interaction verbale, il est nécessaire de porter attention à ses diverses réalisations en milieu naturel, parmi lesquelles la conversation est un prototype, que les gens mettent en oeuvre pour parvenir à leurs fins communicatives. D'où l'analyse des conversations, par laquelle on entend au sens large un ensemble d'approches interactionnelles dans le domaine de la pragmatique. Elle se différencie, d'une part, de l'analyse conversationnelle qui reste fidèle aux principes et méthodes de l'ethnométhodologie. D'autre part, elle pose la question de son rapport à l'analyse du discours. Etant donné que le terme de «discours» peut renvoyer à une forme conversationnelle, il convient de faire une distinction relative à l'objet d'étude, selon laquelle l'analyse du discours s'occupe de manière privilégiée des écrits, alors que l'analyse des conversations a pour objectif de décrire les diverses formes d'échanges orales. Mais les analyses des conversations et du discours se retrouvent dans la pragmatique interactionnelle.

Quoi qu'il en soit, l'analyse des conversations étudie le «discours dialogué oral» à travers un point de vue qui lui est propre. Ce type de discours en tant qu'objet d'étude au sens strict correspond à la conversation qui est également le lieu typique de réalisation d'une interaction verbale, mais il en existe d'autres formes comme les interactions médiatiques ou les interactions de services. S'agissant des objets d'étude constitués de divers types d'interactions verbales, il serait plus juste de parler, note Kerbrat-Orecchioni (1997 : 24), de l'«analyse des interactions verbales» à partir du moment où la conversation est considérée comme une forme typique d'interaction verbale. En tout état de cause, l'analyse des conversations s'intéresse en priorité au type de la conversation qui est construite collectivement par plusieurs participants et par des conduites ordonnées selon certains schémas préétablis. C'est la raison pour laquelle la conversation est un processus dynamique d'influences mutuelles qui ne tombe pas dans le chaos. Pour les analystes des conversations, l'intérêt principal est donc de décrire les règles qui sous-tendent le fonctionnement des diverses formes d'échanges communicatifs, c'est-à-dire qui régissent le niveau de l'organisation de l'interaction et des relations interpersonnelles. Selon Kerbrat-Orecchioni (1996a : 8-9), ces règles sont relativement souples, fortement solidaires du contexte, et largement variables selon les communautés socio-culturelles.

L'investigation en analyse des conversations se focalise largement sur les deux niveaux du contenu et de la relation de l'interaction, à partir de corpus constitués d'enregistrements et de transcriptions des certains types d'interactions. Quant aux aspects organisationnels des conversations, il convient tout d'abord de rappeler les travaux ethnométhodologiques en analyse conversationnelle. Ils sont consacrés aux procédés qui permettent la construction progressive et collective des conversations ou qui assurent la cohérence interne de l'échange : alternance des tours de parole, paire adjacente, structuration hiérarchique, marqueurs et connecteurs, organisation thématique, activités «réparatrice» et «régulatrice», reprises et reformulations, phatiques et régulateurs, etc.[6] D'autre part, l'investigation s'est souvent étendue aux aspects

relationnels, lorsque la communication humaine a pour fonction de transmettre le message et/ou d'établir ou de renforcer la relation interpersonnelle entre les participants à l'interaction. Car celle-ci n'est, comme le définissent Labov & Fanshel, rien d'autre qu'«une action qui affecte les relations de soi et d'autrui dans la communication de face à face»[7]. Cette perspective est posée par bien des chercheurs qui s'intéressent à la politesse linguistique, domaine apparu aux Etats-Unis à la fin des années soixante-dix. En effet, certains principes de politesse interviennent largement dans les mécanismes de production et d'interprétation des énoncés, et au cours de l'enchaînement des échanges, à titre de «contraintes systémiques» et «contraintes rituelles» que Goffman définit respectivement comme une mise en rapport des signes et une mise en relation interpersonnelle des interlocuteurs. Il est, en ce sens, naturel d'examiner dans ce qui suit l'analyse conversationnelle et la théorie de la politesse linguistique.

2. L'analyse conversationnelle

L'analyse conversationnelle est un des champs les plus développés de l'ethnométhodologie, une branche de la sociologie américaine née dans les années 60 et basée sur les travaux de Harold Garfinkel qui tentait de découvrir la méthode utilisée par les membres d'une société dans la vie quotidienne pour donner un sens à l'ordre social et accomplir leurs activités quotidiennes. Elle se développe un peu plus tard avec la série de cours faite entre 1967 et 1972 par Harvey Sacks à l'université de Californie. Autour de lui, se constitue une équipe de chercheurs tels que Schegloff, Jefferson.

Si ses fondateurs s'intéressent à l'analyse des conversations ordinaires, ce n'est pas par un intérêt particulier pour le langage, le sens, et la communication, comme le remarque Heritage (1995 : 391) :

«In coming to an appreciation of CA, it is important to begin with the recognition that the field is sociological in origin and that it emerged not as an attempt to come to terms with language, meaning or communication but rather as an approach to the study of social action.»

Il indique bien que la cible principale de l'analyse conversationnelle n'est rien d'autre que l'action sociale qu'il considère dans un rapport causal avec la norme sociale :

«(...) social action is to be understood as the causal product of internalized moral norms and rules that are engaged by relevant social contexts and function as drivers of conduct.»[8]

Les ethnométhodologues considèrent l'analyse conversationnelle comme une première étape pour l'observation rigoureuse, empirique, et formelle en milieu naturel des détails de l'interaction sociale. Elle part d'une position initiale et fondamentale selon laquelle elle s'occupe essentiellement de la conversation ordinaire et orale spontanée en situation

6 Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, 'L'analyse des conversations', in *Le Français dans le monde*, 1996, n° 7. p. 31.

7 Cité par C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 2, Paris, A. Colin, 1992, p. 9.

8 J. Heritage, 'Conversation Analysis : Methodological Aspects', in Quasthoff U. M., (ed.) : Aspects of oral communication, Walter de Gruyter, 1995, p. 392.

naturelle d'occurrence. Elle vise effectivement à l'analyse structurale des pratiques conversationnelles, dont le savoir est une part majeure de la compétence communicative qui peut permettre l'activité communicative.

Par conséquent, les ethnométhodologues ont pour objectif de découvrir les règles explicites, l'ordre ou les structures récurrentes dans l'interaction sociale, qui sont organisés par la compétence communicative des participants lors de la production et de l'interprétation de l'action sociale. Leur intérêt essentiel est de savoir comment la conversation est gouvernée par des règles et comment elle organise naturellement l'activité sociale ; comment une fonction particulière est accomplie par des formes diverses ou par le mécanisme conversationnel. Tout en évitant une théorisation prématurée des catégories analytiques, ils insistent à la fois sur l'observation et sur la description des conversations spontanées dans le contexte naturel de leur occurrence. D'où l'approche empirique et inductive de l'analyse conversationnelle qui a pour objet d'examiner des structures formelles et des propriétés du déroulement des conversations à partir d'un certain nombre de séquences : les activités d'ouverture ou de clôture d'une communication, la construction et l'allocation des tours de parole, la paire adjacente, l'organisation préférentielle des échanges, l'organisation des activités réparatrices, l'initiation et la gestion du thème conversationnel, l'organisation du récit dans la conversation, le but interactionnel, la correction, etc.

Toutefois les ethnométhodologues ne font aucune supposition a priori sur la nature du contexte ou l'arrière-plan social et culturel des participants, et n'en tirent aucune conclusion. Ils ne tiennent pas compte de ces facteurs socioculturels qui sont essentiels à l'analyse des conversations, surtout quand le but est de décrire et expliquer comment on utilise le langage pour communiquer l'un avec l'autre, et surtout comment le sens se produit et s'interprète. Il est donc douteux que leur analyse puisse être adéquate comme modèle pour analyser la conversation qui se produit dans un contexte socioculturel. On critique également l'analyse ethnométhodologique des conversations sur sa tentative de reconstruire trop simplement des processus immensément complexes liés à la conduite des conversations. Ainsi, Labov et Fanshel (1977) indiquent que, même si l'on admet le succès des ethnométhodologues dans l'identification des principes constitutifs des séquences, ils ne sont pas arrivés à expliquer pourquoi X dit Y dans cette situation. Ou ce qui se passe dans cette conversation.

Quoi qu'il en soit, il y a dans le domaine de la pragmatique interactionnelle un certain nombre d'études qui adoptent l'approche ethnométhodologique pour examiner les propriétés formelles et les formes organisationnelles du conflit verbal. Pomerantz (1975, 1984) décrit l'organisation séquentielle de l'accord et du désaccord dans la conversation ordinaire, à partir de la notion de 'préférence'. Lorsque le locuteur réalise dans l'intervention initiative un acte de langage d'évaluation ou d'assertion, la réponse de l'interlocuteur peut être l'accord ou le désaccord. Dans la plupart des cas, l'accord est une réponse attendue et préférée. Mais quand l'acte initial est un acte tel que l'auto-dépréciation, le désaccord est préféré.

Vuchinich (1990), dans une approche semblable, décrit en détail la séquence de clôture dans le conflit verbal. Son travail est largement ethnométhodologique, dans la mesure où il examine un seul phénomène, à savoir l'organisation séquentielle de clôture

de la dispute familiale. Ayant recours au travail de Schegloff et Sacks (1973) sur les problèmes de clôture dans la conversation, il identifie cinq formats de clôture : la soumission, l'intervention du tiers dominant, le compromis, l'annulation, la prise de distance ('stand-off'). En ce qui concerne la fréquence d'occurrence de chaque format de clôture, il montre que le format de prise de distance est le mode le plus fréquent de clôture, devant la résolution obtenue par la soumission ou par le compromis. Comme facteur important qui affecte les formats de clôture de la dispute familiale, il considère les relations de pouvoir entre participants. Il indique également que la plupart des conflits se terminent par la prise de distance, car ce mode de clôture permet de préserver la face. La notion interactionnelle de face est utilisée comme un outil expliquant la différence structurale entre les formes du tour 'préféré' et 'non préféré', comme l'indiquent certains analystes[9] dans ce domaine. Ainsi, l'accord est en général préféré, dans la mesure où le désaccord est menaçant pour la face de l'interlocuteur, et doit être évité, minimisé, ou amené par un moyen atténué et indirect. Il nous semble que le concept ethnométhodologique de 'préférence' doit être interprété dans la considération de la face ou des normes sociales.

3. La théorie de la politesse

La théorie de la politesse est un nouveau domaine d'investigation qui est apparu aux Etats-Unis à la fin des années soixante-dix. Elle est amorcée avec certains concepts de Goffman comme la face, le *face-work*, la déférence, etc., et développée par Lakoff, Leech, et surtout par Brown et Levinson. On rencontre aujourd'hui un peu partout dans le domaine de la pragmatique interactionnelle un certain nombre de travaux sur la politesse linguistique. En effet, pour décrire efficacement une interaction sociale, il est indispensable, note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 159), de tenir compte de certains principes de politesse qui exercent des pressions très fortes sur les mécanismes de production et d'interprétation des énoncés échangés.

3.1. Robin Lakoff

Pour Lakoff, la communication humaine a deux fonctions majeures qui sont de transmettre les informations, d'une part, et d'autre part, d'établir et maintenir la relation interpersonnelle. Cette dernière fonction dépend largement de la notion de politesse, comme la définit Lakoff (1990 : 34) :

«Politeness is a system of interpersonal relations designed to facilitate interaction by minimizing the potential for conflict and confrontation inherent in all human interchange.»

Lakoff, pour la description des phénomènes de politesse, est motivée par la notion d'acceptabilité d'une phrase. Elle note que le contexte doit être considéré pour juger la grammaticalité d'une phrase. En analysant le contexte, elle formule deux types de règles qu'elle appelle les «règles de compétence pragmatique»[10] :

[9] Atkinson et Heritage (1984), Brown et Levinson (1987), Heritage (1984), etc.

- - Soyez clair (’Be clear’)
- - Soyez poli (’Be polite’)

Si le but communicatif est de transmettre une information ou une idée du locuteur, celui-ci se concentre sur la première règle (’soyez clair’) plutôt que sur la deuxième (’soyez poli’). Si ce but est au contraire d’établir, maintenir, et renforcer la relation interpersonnelle, le locuteur va fixer au contraire son attention sur l’expression de la politesse. Le dosage entre la politesse et la clarté s’effectue souvent dans un continuum, mais l’une peut prendre nettement le pas sur l’autre dans certaines situations. Dans une conversation très informelle, il est ainsi plus important d’établir et maintenir la relation interpersonnelle que de transmettre l’information, puisqu’il est plus fondamental d’éviter l’offense que d’obtenir la clarté[11]. Lakoff divise enfin les discours en deux types : ceux qui ont explicitement pour but de communiquer des informations, et ceux qui sont orientés vers l’interaction elle-même, en mettant l’accent sur la relation à la politesse :

«The more interactive a type of discourse is, the more it will require adherence to politeness rules.»[12]

Lakoff considère que les maximes de conversation de Grice conviennent comme ’règles de clarté’ pour le premier type de discours. Pour rendre compte du deuxième type de discours, elle propose les trois sous-règles qu’elle appelle ’les règles de politesse’ :

1. Don’t impose. (’N’imposez pas’)
2. Give options. (’Laissez le choix’)
3. Make A feel good – be friendly (’Mettez l’autre à l’aise – soyez amical’) [13]

La satisfaction de ces règles dépend partiellement du pouvoir relatif et de l’intimité ou de la distance entre locuteur et interlocuteur. La règle (1) est en général appliquée dans une situation de communication entre des interlocuteurs qui maintiennent une distance sociale. En d’autres termes, elle correspond aux formalités de politesse qui leur permettent de garder leurs distances, marquées par l’utilisation des termes d’adresse ou le niveau de langue (vous-politesse). La règle (2), en laissant à l’interlocuteur la possibilité du choix, permet au locuteur d’exprimer sa considération. La règle 3 produit un effet d’égalité et de camaraderie entre les interlocuteurs, en les mettant à l’aise, à travers l’utilisation de la langue familière par exemple. Elle est considérée comme une stratégie qui consiste à renforcer la solidarité, l’intimité et l’informalité. Ces trois règles composent

[10] R. Lakoff, ’The logic of politeness ; or, minding jour p’s and q’s’, in Papers from the ninth regional meeting of the Chicago Linguistic Society, 1973, p. 296.

[11] *Ibid.*, p. 296

[12] R. Lakoff, ’The limits of politeness : therapeutic and courtroom discourse’, in Multilingua, 1989, n°8-2/3, p. 102.

[13] - R. Lakoff, ’The logic of politeness ; or, minding jour p’s and q’s’, in Papers from the ninth regional meeting of the Chicago Linguistic Society, 1973, p. 298. - R. Lakoff, ’What you can do with words : politeness, pragmatics, and performatives’, in A. Roger, B. Wall & J. P. Murphy (eds.) : Proceedings of the Texas conference on performatives, presupposition, and implicatures, Arlington, Center for applied linguistics, 1977, p. 88. - Traduit par nous

donc les trois stratégies de base de la politesse : la distance, la déférence et l'égalité (ou la camaraderie). Mais il semble difficile qu'elles puissent échapper à la critique qu'«elles ne sont pas articulées entre elles, ni situées dans un cadre général qui les organise en système»[14]. En effet, ces trois règles sont insuffisantes pour décrire des phénomènes complexes. Lakoff (1973 : 303) montre d'ailleurs qu'elles sont universelles, mais que leur actualisation varie d'une culture à l'autre :

«I am claiming here that these rules are universal. But clearly customs vary. Are these statements contradictory ? I think not. What I think happens, in case two cultures differ in their interpretation of the politeness of an action or an utterance, is that they have the same three rules, but different orders of precedence for these rules».

Elle affirme que ces trois règles de politesse existent dans chaque communauté linguistique, mais que leur ordre de priorité est spécifique et relatif à la culture. Ainsi, on peut dire que dans une société comme la France, qui est orientée plutôt vers l'égalité, la troisième règle peut être plus importante que les autres. En revanche, dans une société plus hiérarchisée comme la Corée, la première et la deuxième règle ont généralement la priorité sur la troisième.

Dans un article (1989), Lakoff, constate que la théorie et la description de la politesse se focalisent sur la forme et la fonction des actes de langage dans la conversation quotidienne. Elle entreprend donc d'étendre le domaine d'investissement de la politesse aux types de discours, tels que le discours au tribunal et l'entretien thérapeutique, qui insistent sur le contenu de l'information communiquée. En effet, pour mieux comprendre les phénomènes divers et complexes de la politesse, il semble intéressant de les observer dans des types de discours particuliers, comme le débat où le désaccord et le conflit sont des éléments intrinsèques. Dans ce contexte, ils peuvent être systématiques et normaux, alors qu'ils sont considérés comme un comportement menaçant dans la conversation ordinaire.

3.2. Geoffrey Leech

Leech (1983) intégrant le principe de coopération et de politesse dans le domaine de la rhétorique interpersonnelle qu'il oppose à la rhétorique textuelle, considère ces deux principes comme des facteurs pragmatiques importants régissant l'interaction : le principe de coopération au niveau du contenu et celui de politesse au niveau de la relation. Leech propose en quelque sorte le principe de politesse dans un sens complémentaire et en interaction avec le principe de coopération de Grice, dans le but d'expliquer la raison qui fait que le locuteur ne respecte pas la maxime de conversation. Il tente ainsi de détailler certains principes de politesse sous la forme de maximes aux aspects positifs et négatifs. Pour Leech (1983 : 132), le principe de politesse, qui repose sur les notions de «coût» et de «bénéfice», se présente comme un ensemble de six maximes de politesse et de leurs sous-maximes :

1.

Tact maxim (in impositives and commissives)

[14] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992, p. 183.

i. Minimize cost to other

ii. Maximize benefit to other

2. Generosity maxim (in impositives and commissives)

i. Minimize benefit to self

ii. Maximize cost to self

3. Approbation maxim (in expressives and assertives)

i. Minimize dispraise of other

ii. Maximize praise of other

4. Modesty maxim (in assertives)

i. Minimize praise of self

ii. Maximize dispraise of self

5. Agreement maxim (in assertives)

i. Minimize disagreement between self and other

ii. Maximize agreement between self and other

6. Sympathy maxim (in assertives)

i. Minimize antipathy between self and other

ii. Maximize sympathy between self and other

Pour Leech (1983 : 81) le principe de politesse se formule de cette façon : maximalisez l'expression de la croyance polie ('polite beliefs') et minimisez l'expression de la croyance impolie ('impolite beliefs'). Chacune de ces maximes opérant sur l'échelle de valeur du coût et du bénéfice, la politesse est plus élevée quand le coût est plus grand pour le locuteur et que le bénéfice est plus grand pour l'allocutaire. Comme Lakoff, Leech montre également que des sociétés différentes ont leurs propres normes de politesse, c'est-à-dire qu'elles établissent un ordre de priorité entre les maximes. Ainsi, il apparaît que dans la société coréenne, les maximes de modestie et d'accord sont plus puissantes que dans la société française. En effet, ces deux maximes sont fonction l'une de l'autre, dans la mesure où, exprimer son désaccord, est une action dans laquelle le locuteur semble exposer ses connaissances avec ostentation en s'opposant à ce qui est dit par son interlocuteur ; cette attitude peut aussi faire allusion au fait que 'je suis différent de vous et je suis meilleur'. Dans une communauté concernée par cette interprétation des actes de désaccord, les maximes de modestie et d'accord pèsent davantage sur ses membres que dans une autre communauté. On peut dire que l'acte de désaccord est en coréen régi forcément par la maxime de modestie. En tout état de cause, ces six maximes de politesse peuvent être efficaces pour expliquer les phénomènes de communication et permettent de définir la nature de la politesse. Mais elles ne permettent pas de composer un modèle de politesse hiérarchique et global.

Leech (1983 : 83) propose également une autre distinction intéressante entre la politesse 'absolue' et la politesse 'relative'. La politesse absolue repose sur une perspective selon laquelle certains actes de langage sont intrinsèquement polis, et d'autres, impolis. Dans ce cadre, la politesse se divise en politesse positive et négative : la politesse négative consiste à minimiser la nature impolie d'un acte de langage, et la politesse positive, à maximaliser l'effet perlocutoire poli. La politesse relative, quant à elle, est fonction du cotexte et du contexte, dans la mesure où la nature d'un acte de langage peut varier selon la relation interpersonnelle entre participants, le type d'interaction et la communauté culturelle. En ce sens, la politesse absolue débouche sur la pragmatique générale qui s'occupe des aspects plus abstraits tels que les conditions générales d'emploi du langage dans la supposition d''universalité'. En revanche, la politesse relative concerne les éléments moins abstraits et plus spécifiques des conditions particulières sur l'usage du langage, et est présentée sous le nom de 'socio-pragmatique' par Leech.

Enfin, il mentionne le phénomène intéressant de la «politesse paradoxale» ('politeness paradox'), qui indique un ensemble d'échanges polis qui peuvent conduire à l'inactivité même dans une situation idéalement polie. Ainsi, deux personnes qui s'apprêtent à franchir la même porte, devraient rester là sans cesse, l'un cédant poliment la priorité, et l'autre refusant poliment la proposition de son partenaire[15]. Mais ce paradoxe se produit rarement dans la vie quotidienne en raison de la possibilité de négociation par le statut, le sexe, l'âge, etc. Sinon, le refus persistant est perçu comme une situation embarrassante pouvant amener à soupçonner la sincérité de l'auteur de ces actions. On a ainsi tendance à accepter le remerciement ou l'excuse, même si l'autre personne n'a pas de raison particulière pour ce faire.

[15] M. Sifianou, Politeness phenomena in England and Greece, Clarendon Press. Oxford, 1992, p. 30.

3.3. Penelope Brown et Stephen C. Levinson

En introduisant la notion de 'face' de Goffman (1972 : 319), qui la définit comme «la valeur positive sociale demandée par le participant à une conversation», Brown et Levinson (1987) considèrent le phénomène de politesse comme le principe qui gouverne l'usage du langage et la relation sociale. Leur modèle de politesse se fonde sur le 'Model Person' qui possède, comme locuteur natif d'une langue naturelle, deux caractéristiques principales : la rationalité et la face. D'une part, en tant qu'actant rationnel, le locuteur choisira un moyen particulier pour atteindre des buts précis dans l'interaction sociale. D'autre part, il a une 'face' qui se compose des faces positive et négative, qui sont deux aspects différents d'une même entité. Pour Brown et Levinson (1987 : 62), le concept de face peut être compris comme les deux désirs de base d'un individu dans une interaction, comme suit :

.

face negative : «the want of every 'competent adult member' that his actions be unimpeded by others».

.

face positive : «the want of every member that his wants be desirable to at least some others».

D'après Brown et Levinson, la face peut être perdue, maintenue ou valorisée pendant une interaction, et reflète les désirs contradictoires de solidarité et d'autonomie vis-à-vis des autres. La plupart des actes de langage échangés entre les interactants sont intrinsèquement menaçants pour les faces négative et positive. Brown et Levinson baptisent ces actes menaçants pour les faces 'FTAs' ('Face Threatening Acts'). D'un côté, on suppose que les FTAs, dans l'interaction sociale, sont réalisés consciemment ou non par les participants. La face a donc une nature contradictoire dans la mesure où elle est à la fois cible de FTA et objet de face-want. Mais d'un autre côté, les participants sont à la fois dans l'attente ou le désir de préservation de leur propre face ('face-want'), et dans le devoir de ménagement des faces d'autrui. Or Goffman (1972 : 323) établit comme une condition de l'interaction le maintien de la face qui se réalise en tant qu'effet combinatoire de la règle du respect de soi et de celle de la considération d'autrui. Pour résoudre cette contradiction, les interlocuteurs ont besoin du travail de ménagement des faces mutuelles, appelé '*face-work*'. Ainsi, on sait que la conversation est un co-produit des participants, ce qui suppose la coopération sur la nécessité de ménager la face du locuteur lui-même et celle d'autrui. Autrement dit, pour qu'il y ait coopération, il faut le respect mutuel des faces des uns et des autres. En ce sens, Brown et Levinson considèrent la politesse comme une sorte de phénomène de face-work, un moyen de concilier FTA et face-want, ce qui est réalisé par les stratégies que les interlocuteurs, comme actants rationnels, choisissent dans le déroulement de l'interaction sociale. Les auteurs (1987 : 60) proposent donc cinq grandes stratégies comme le montre le schéma ci-dessous :

.

Les cinq grandes stratégies (numérotées par ordre de politesse croissante)

ne pas accomplir le FTAaccomplir le FTA (5)

non ouvertementouvertement (’off record’)(’on record’) (4)

avec une action sans action réparatrice réparatrice (1)

politesse négativepolitesse positive (3)(2)

(Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 174)

Afin de ménager la face menacée, ces stratégies s’emploient dans l’interaction. Plus un acte est menaçant pour la face de l’auditeur, plus le locuteur va choisir une stratégie d’un degré élevé dans la série ci-dessus car elle aura une efficacité supérieure pour minimiser les menaces. Ainsi, si le locuteur préfère produire un FTA d’une efficacité maximale, plutôt que préserver la face de l’auditeur, il peut utiliser sans action réparatrice une stratégie verbale (’bald on record’), de la façon la plus directe et claire. Par l’utilisation d’un FTA explicite (’baldly on record’), le locuteur maximalise les menaces de face, le FTA n’étant pas alors minimisé et/ou la face étant ignorée.

Les stratégies de politesse qui permettent d’accomplir explicitement un FTA mais avec une action réparatrice se divisent en deux types : la politesse négative et la politesse positive. Brown et Levinson (1987 : 101) définissent la politesse positive comme suit :

«Positive politeness is redress directed to the addressee’s positive face, his perennial desire that his wants should be thought of as desirable».

Elle est une stratégie utilisée pour sauver la face positive de l’interlocuteur et se réalise en général dans la conversation entre interactants intimes, montrant leur solidarité. Il semble qu’elle corresponde à la règle de politesse de Lakoff (’Make A feel good – be friendly’). En revanche, Brown et Levinson (1987 : 129) considèrent la politesse négative comme suit :

«Negative politeness is redressive action addressed to the addressee’s negative face : his want to have his freedom of action unhindered and his attention unimpeded».

Elle consiste essentiellement à sauver la face négative d’autrui. Cette stratégie correspond aux deux règles de politesse de Lakoff (’Don’t impose’ et ’Give options’), en minimisant l’imposition à son partenaire d’une action menaçante. Alors que la politesse positive est, notent Brown et Levinson (1987 : 129), au coeur du comportement familier et de la plaisanterie, la politesse négative est au coeur du comportement de respect. Ainsi, dans la culture occidentale, la politesse négative est un ensemble de stratégies linguistiques des plus minutieuses et conventionalisées pour réparer les FTAs. On peut dire que Brown et Levinson ne s’intéressent guère qu’à la politesse négative, au fonctionnement des FTAs.

Si l’acte de langage est réalisé par le locuteur dans l’intention d’accomplir non ouvertement un FTA, il s’agit de stratégie ’off record’, qui renvoie le plus souvent à l’acte de langage indirect et à la communication indirecte. En d’autres termes, cette stratégie est utilisée dans le cas où le locuteur a l’intention de faire un FTA mais voudrait éviter d’en avoir la responsabilité. Cette stratégie impose, en effet, à l’interlocuteur l’effort de l’inférence sur ce qu’est l’intention du locuteur, comme dans la plupart des actes de langage indirects.

Les cinq catégories de stratégies que Brown et Levinson proposent ci-dessus sont fonction de l'accomplissement ou non d'un FTA et de la manière dont il est accompli. A ce propos, il conviendrait de considérer le premier type de stratégie plutôt comme une impolitesse que comme une stratégie de politesse, et il serait également difficile de considérer le cinquième type de stratégie comme un processus de *face-work*, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un acte de langage qui accomplit un FTA, mais plutôt qui peut accomplir un acte contraire au FTA, comme dans la «rite de présentation» de Goffman. En ce sens, il nous semble que, comme stratégies de politesse pour ménager les FTAs, il reste seulement la politesse positive et négative ainsi que la stratégie 'off record' qui correspondent respectivement aux rites de réparation et d'évitement de Goffman. En tout état de cause, chacune de ces trois stratégies de politesse a de nombreuses sous-catégories, dont le choix est fonction du degré de danger du FTA ; plus le danger s'accroît, plus s'élève le niveau de stratégie que le locuteur choisit, afin de minimiser le risque d'une perte de la face de la meilleure façon possible. Pour choisir le niveau approprié de politesse parmi ces nombreuses stratégies, Brown et Levinson (1987 : 74) rendent compte de trois facteurs :

1. La relation de 'pouvoir' (P) entre le locuteur et l'allocutaire
2. La 'distance' sociale (D) entre eux
3. Le degré d'imposition (R) ('ranking of impositions')

D'après eux, la gravité d'un FTA accompli par un acte de langage dans une situation donnée varie selon ces trois facteurs qui sont primordiaux pour déterminer le degré de politesse d'un énoncé. Ces trois facteurs se comprennent différemment dans les diverses communautés culturelles, dans la mesure où chaque culture a une valeur différente attachée à P, D, et R, même dans le même acte de langage. Or le système culturel de chaque société influe sur le poids (degré de gravité) du FTA, la définition de nature de ces facteurs, et, en conséquence, sur les formes actuelles des stratégies de politesse. D'où la relativité de la politesse qui donne lieu à des malentendus dans les interactions entre des interlocuteurs de culture différente. Malgré tout, Brown et Levinson (1987 : 244) mettent en avant trois universaux dans l'usage de la langue, que nous présentons ci-dessous. Même si ces trois universaux sont critiqués par un certain nombre d'auteurs, ils sont fondés, disent-ils (1987 : 243), sur le cadre descriptif et explicatif de l'ethos dominant au niveau global :

1. The universality of face describable as two kinds of want.
2. The potential universality of rational action devoted to satisfying others' face wants.
3. The universality of the mutual knowledge between interactants of (a) and (b).

A partir de ces trois universaux, Brown et Levinson essayant d'expliquer le phénomène de la politesse, s'attendent à pouvoir établir et développer un modèle plus satisfaisant pour l'étude de l'interaction verbale. Il nous semble difficile de nier l'existence des universaux, en tant que principe abstrait de politesse, en accord avec Brown et Levinson. En effet, la nécessité de s'orienter vers les faces dans l'interaction et la connaissance mutuelle des face-wants sont universelles alors que le contenu et la définition des faces ou des FTAs vont varier d'une culture à l'autre ainsi que le choix des stratégies.

3.4. Catherine Kerbrat-Orecchioni

Il nous semble que c'est Kerbrat-Orecchioni qui a pour la première fois abordé la discussion systématique des phénomènes de la politesse en France. Dans son livre intitulé 'Les interactions verbales tome II' (1992), elle se consacre au travail de description du fonctionnement de la politesse. Son modèle (1992 : 184) est édifié sur des bases très largement empruntées à Leech (1983) et surtout à Brown et Levinson (1987). Elle révise leur modèle et établit un modèle de politesse systématique et global, d'une part, en introduisant la notion de FFA ('Face Flattering Act'), et d'autre part, en redéfinissant la notion de politesse négative et positive avec la considération des principes «A-orientés» et «L-orientés». C'est la raison pour laquelle on ne peut passer ses travaux sous silence.

3.4.1. La notion de FFA (ou anti-FTA)

Comme nous l'avons vu, le modèle de Brown et Levinson repose sur les notions de 'face', de 'FTA', et de 'face-want' (désir de préservation des faces). Dans cette perspective, la conception de la politesse apparaît comme un ensemble de procédés de face-work, un moyen de concilier face-want et FTAs. Pour Brown et Levinson, la politesse est abordée d'un point de vue «pessimiste» de l'interaction, au point que tous les actes de langage sont considérés comme des FTAs en tout genre. En d'autres termes, ils n'ont envisagé que des actes de langage potentiellement menaçants pour les faces négatives et positives des interactants. Mais il existe d'autres actes de langage et donc un autre versant de la politesse. On peut s'apercevoir, grâce au travail de Kerbrat-Orecchioni, de l'existence de la politesse au sens actif, dans la mesure où il existe évidemment dans la vie quotidienne des actes de langage tels que le compliment, le remerciement, le voeu, etc., qui sont fondamentalement différents des actes comme la requête ou la critique. Il s'agit ici d'actes de langage qui sont aussi valorisants pour les faces des interlocuteurs, ceux que Kerbrat-Orecchioni baptise «FFA» (ou anti-FTA). Par conséquent, elle a tout à fait raison de répartir l'ensemble des actes de langage en deux grandes familles (FTA et FFA), pour observer raisonnablement le phénomène de la politesse. Ces deux catégorisations permettent, par ailleurs, de clarifier les notions de politesse négative et de politesse positive.

3.4.2. La politesse négative et positive

Il nous semble que l'autre confusion conceptuelle de Brown et Levinson concerne la distinction entre politesse négative et politesse positive. Ils distinguent la politesse négative orientée vers la face négative, et la politesse positive orientée vers la face

positive, en considérant seulement la relation entre la face et un FTA. D'une part, cette distinction sera plus ou moins ambiguë, dans la mesure où un FTA peut être menaçant à la fois pour la face négative et pour la face positive. D'autre part, en ce qui concerne les notions 'positive' et 'négative', elles sont ambivalentes et incompatibles avec leur usage dans la vie quotidienne, car il y a une ambiguïté, ainsi que le remarque Kerbrat-Orecchioni (1995 : 76), dans l'usage des adjectifs 'négatifs' et 'positifs', dont le sens n'est pas le même selon qu'ils déterminent les subjectifs 'face' ou 'politesse'. Elle arrive à la conclusion que cette confusion repose essentiellement sur l'absence d'identification du groupe des actes de langage tels que FFAs. L'introduction de la notion de FFA dans l'analyse de la politesse permet de mieux comprendre le phénomène de la politesse et d'établir un modèle théorique productif et efficace. Elle permet également de distinguer la politesse négative de la politesse positive :

«La politesse négative est de nature abstentionniste ou compensatoire : elle consiste à éviter de produire un FTA, ou à en adoucir par quelque procédé la réalisation – que ce FTA concerne la face négative (ex. : ordre) ou la face positive (ex. : critique) du destinataire»[16].

Pour elle, la politesse négative correspond aux «rites d'évitement» et aux «rites de réparation» au sens de Goffman. Elle la conçoit comme un adoucissement de quelque FTA, qui consiste à le réparer ou éviter de le produire. En revanche, la politesse positive doit être considérée comme la production d'un FFA (ou d'un anti-FTA) :

«La politesse positive est au contraire de nature productionniste : elle consiste à effectuer quelque FFA pour la face négative (ex. : cadeau) ou positive (ex. : compliment) du destinataire»[17].

Contrairement à ce que distinguent Brown et Levinson, pour elle, les politesses négative et positive ne sont pas orientées vers les faces négative ou positive respectivement, mais elles sont liées à la fois à ces deux niveaux. On peut dire que la politesse négative au sens de Kerbrat-Orecchioni implique à la fois la politesse négative et positive de Brown et Levinson. Le point de départ de son modèle repose sur la perception de FTAs et de FFAs comme deux grandes familles d'actes de langage. Or dans la relation entre la politesse négative et le FTA, et la politesse positive et le FFA, elle établit un modèle cohérent et global qui est établi sur deux axes : d'une part, la distinction entre la politesse négative et positive, et d'autre part, celle de principes «A-orientés» et «L-orientés» que nous allons décrire dans ce qui suit.

3.4.3. Principes «A-orientés» et «L-orientés»

Dans son livre intitulé «Interactions verbales II» (1992), Kerbrat-Orecchioni propose un système de politesse qui est établi sur deux catégories principales : les principes A-orientés et L-orientés, qui s'adressent au locuteur lui-même ou à son allocutaire respectivement, et qui consistent à ménager leurs faces. Elle (1992 : 185) leur attribue le caractère suivant :

[16] C. Kerbrat-Orecchioni, La conversation, Seuil, coll. «Mémo», 1996, p. 54.

[17] Ibid., p. 54.

«Les principes A-orientés représentent la politesse au sens strict : avec ses deux versants, négatif et positif, elle consiste à ménager ou valoriser les faces d'autrui». «Quant aux principes L-orientés, leur rôle est secondaire, mais néanmoins nécessaire si l'on veut rendre compte dans sa globalité du fonctionnement de la politesse».

Ces deux principes qui sont complètement négligés dans le modèle de Brown et Levinson, se présentent dans le tableau de son système de politesse tout en haut de l'édifice. Les principes A-orientés ont pour objet d'être favorables à l'allocutaire en ménageant ou valorisant ses faces, et se divisent en deux sous-catégories : la politesse négative et la politesse positive. En revanche, les principes L-orientés permettent, peut-on dire, d'être défavorables au locuteur, en dévalorisant ses propres faces. Il nous semble que ces principes ont l'avantage de s'appliquer à un objet bien déterminé, tout en étant pour la plupart souples et dépendants de la valeur socioculturelle d'une société. Ainsi, on attribue à la loi de modestie une valeur différente selon les différents pays. Elle a, dans la société coréenne une importance primordiale, comme en témoignent la fréquence du discours d'auto-dévalorisation, l'existence des formes humiliatives lexicalisées, et l'abstention, autant que faire se peut, du désaccord. Il est essentiel, pour ce type de société, de rendre compte de l'opposition entre la «déférence» A-orientée, et la «modestie» L-orientée, en tant qu'elles constituent les deux axes fondamentaux de la politesse.

3.4.4. Politesse et impolitesse

Kerbrat-Orecchioni (1995) dans une dernière phase, établit un modèle systématique de la politesse qui tient compte également d'un autre versant de la communication : l'impolitesse. On peut ainsi appréhender la communication humaine dans ses phénomènes de politesse et d'impolitesse. Comme la théorie de la politesse, celle de l'impolitesse peut aussi se réaliser négativement ou positivement. Kerbrat-Orecchioni (1995 : 77) nous en donne les caractéristiques fondamentales :

«(i) Impolitesse positive : elle consiste à accomplir un FTA non adouci, ou même 'durci'». «(ii) Impolitesse négative : elle consiste à s'abstenir de produire un acte rituel attendu (salutation, excuse, remerciement, compliment, etc.)»

Autrement dit, l'impolitesse positive et négative implique, en définitive, une stratégie de 'on record', sans action réparatrice au sens de Brown et Levinson, dans laquelle des FTAs se produisent. L'impolitesse négative consiste à s'abstenir de produire la politesse positive attendue, alors que l'impolitesse négative se produit quand on n'accomplit pas la politesse négative.

Pour terminer, on peut dire que Kerbrat-Orecchioni a essayé de décrire d'une façon compréhensive et cohérente les phénomènes de politesse linguistique à partir de ces notions de base : face négative et face positive, FTA et FFA, politesse négative et politesse positive, principe A-orienté et principe L-orienté, et, politesse et impolitesse.

4. Variables interculturelles dans la politesse

Il semble difficile de contester que le modèle de politesse de Brown et Levinson constitue

à ce jour le cadre théorique le plus productif et élaboré. Il est tout aussi incontestable qu'il est sujet à controverse notamment par certains auteurs[18] qui remarquent l'inapplicabilité de ce modèle de politesse au langage de la société non-occidentale. En effet, le choix des stratégies par les interactants est souvent fonction du contexte culturel dans lequel se produit l'échange langagier.

Dans l'examen et l'observation du principe de politesse en Chine, Gu (1990) montre que le modèle de Brown et Levinson est difficilement applicable au langage chinois en raison de la différence de valeur socio-culturelle avec la société occidentale. Selon lui, c'est la notion de face négative définie par Brown et Levinson, qui, entre autres, ne convient pas à la culture chinoise. Ainsi l'offre, l'invitation, et la promesse en Chine ne sont pas considérées dans la situation ordinaire comme menaçantes pour la face négative de l'allocutaire.

Les études du phénomène de politesse au Japon[19] parviennent aux mêmes conclusions que Gu. Matsumoto (1989) indique que la théorie de la politesse de Brown et Levinson n'est pas convaincante au Japon. D'après eux, le locuteur essaiera en général de minimiser la menace de face, tout en choisissant une stratégie appropriée telle que la déférence qui sert à désamorcer un FTA potentiel. Mais le modèle de Brown et Levinson ne peut expliquer le fait que les locuteurs japonais emploient la déférence et les honorifiques même dans les énoncés qui ne sont pas intrinsèquement menaçants pour leurs faces. Ce n'est pas parce que les stratégies de politesse sont différentes, mais parce que la motivation postulée qui sous-tend le phénomène de politesse n'est pas adaptée au langage japonais. Plus fondamentalement, Matsumoto (1988 : 405) pose la question du statut de la face, et surtout de la face négative, dans la culture japonaise :

«acknowledgement and maintenance of the relative position of others, rather than preservation of an individual's proper territory, governs all social interaction».

Dans cette culture japonaise, l'intérêt principal des interlocuteurs n'est pas de demander et préserver leur propre territoire, mais plutôt de se trouver et de rester accepté par les autres membres du groupe. Par conséquent, le concept de face négative de Brown et Levinson n'est plus la fondation présupposée permettant de décrire la pratique conversationnelle japonaise. En ce sens, leur modèle ne peut donner une explication suffisante pour l'usage des formes honorifiques ou de la déférence. Cet argument se retrouve dans le travail d'Ide (1989). Celui-ci propose de classer les phénomènes de politesse linguistique trouvés au Japon, en deux types : Le premier est le 'discernment' qui se réalise en grande partie dans l'usage des formes linguistiques formelles. Il renvoie à l'usage par le locuteur des expressions polies en fonction de conventions sociales concernant la différence de statut entre le locuteur, le référent et l'allocutaire (ex. déférence et honorifiques) et ne doit pas être catégorisé parmi les stratégies. Le second est la 'volition' qui se réalise en grande partie par les stratégies verbales.

Dans la société Igbo (Nwoye, 1992), l'importance de l'appartenance à un groupe et les privilèges et responsabilités incombant en tant que membre du groupe l'emportent sur

[18] Gu (1990); Matsumoto (1988); Nwoye (1992); Janney & Arndt (1993), etc.

[19] Matsumoto (1988, 1989), Ide (1989), Hill et al. (1986), etc.

les considérations de face positive, et rendent aussi inadaptés les concepts de face-wants d'individus. Ainsi, Nwoye (1992 : 325-326) montre que la critique directe et sincère n'est pas menaçante dans la société Igbo, mais est plutôt considérée positivement comme un effet sociable et correctif pour sa communauté, alors que dans le cadre de Brown et Levinson, elle est un FTA accompli ouvertement et constitue, au contraire, un acte menaçant pour la face de l'auditeur. Atténuer la critique à travers un usage indirect peut être considéré plutôt comme déviant.

L'inapplicabilité du modèle de Brown et Levinson à la langue coréenne est affirmée par certains chercheurs tels que Hwang (1990), Cho (1982), Sohn (1986). Leurs observations et leur examen du principe de politesse en coréen montrent que ce modèle opère de manière différente. D'abord, Hwang (1990) indique que la politesse et la déférence sont deux conceptions sociolinguistiques différentes en Corée. La politesse est considérée comme une stratégie linguistique que les interlocuteurs utilisent pour divers buts pragmatiques, alors que la déférence est définie comme un code social qui permet de choisir le niveau de langue approprié, la forme honorifique et le respect, et qui reflète le statut relatif des interactants sur une dimension hiérarchisée :

«Deference levels are encoded by honorifics which are 'based on closed, language-specific system consisting of a limited set of structural and lexical elements', but politeness markers are based largely on universal pragmatics and are from an open-ended pattern of language usage that is applicable, in principle, to any speech participants regardless of their age, sex, kinship or social status.»[20]

Notons par ailleurs que la déférence se réalise sous deux aspects : l'un où le locuteur s'humilie et s'abaisse, et l'autre dans lequel le locuteur hausse son interlocuteur. Comme marqueurs de politesse, le coréen dispose de l'acte de langage indirect, du modalisateur ('hedge') et de l'hyper-respect ('hyper-respectfulness').

Dans son travail sur les aspects pragmatiques des déictiques et de la politesse linguistique en Corée, Cho (1982 : 127) considère la déférence comme une forme particulière de politesse. L'usage des honorifiques n'est pas suffisant pour la politesse mais doit être complété par un appareil permettant d'atténuer la force illocutoire d'un acte de langage. D'ailleurs, il signale en conclusion que dans l'interaction sociale coréenne, le principe de 'self-humbling' est le principe commun qui sous-tend les phénomènes de politesse.

Enfin, selon Blum-Kulka (1992), les Israéliens attribuent une valeur sociale plus importante à la sincérité qu'à la non-imposition. Comprendre la priorité relative d'une valeur dans une communauté culturelle donnée est utile pour rendre compte des différences culturelles et des motivations différentes de la politesse. Wierzbicka (1991) attribue également la différence de priorité à la valeur culturelle qui peut être exprimée dans le script culturel composé par les primitifs sémantiques. Ainsi, plutôt que de parler de la différence de degré d'une valeur dans la société en question, elle propose de trouver le script sous-jacent.

[20] J. R. Hwang, '«Deference» versus «politeness» in Korean speech', in International journal of the sociology of language, 1990, n° 81, p. 49.

CHAPITRE 2 Corpus : Débat radiophonique

Notre travail a pour objectif de décrire d'un point de vue comparatif les comportements verbaux interactionnels mis à jour quand les interactants discutent l'un avec l'autre dans une situation formelle ou publique. C'est l'analyse, à partir de corpus constitués d'émissions de radio française et de radio coréenne, des actes d'accord et de désaccord ainsi que des stratégies linguistiques que les interlocuteurs mettent en ouvre selon leur visée interactionnel. Pour cela, nous avons tout d'abord suivi la méthode utilisée en analyse conversationnelle : enregistrement des émissions, transcription ainsi que translittération dans le cas des émissions coréennes. Avant d'analyser les actes de langage en question, il convient donc d'apporter quelques précisions sur la nature de notre corpus afin d'éclairer le contexte dans lequel ces actes de langage se sont produits.

1. L'interaction médiatique

Notre corpus relève en totalité de la catégorie générale de l'interaction médiatique qui se produit sur un plateau d'émission et se déroule dans une situation médiatisée par la radio ou par la télévision aux auditeurs ou aux téléspectateurs. On peut définir plus précisément ce corpus comme une «interaction radiophonique» dans laquelle les interactants ont pour but de convaincre les auditeurs par une argumentation et par la crédibilité du contenu argumenté.

L'interaction verbale est étroitement liée à la forme de la rencontre entre les interactants, à la nature du site, à la relation interpersonnelle, au but de la rencontre, etc., qui sont des facteurs permettant d'établir une typologie des interactions[21] - ce qui n'est pas le but de ce travail mais est, néanmoins, utile pour mettre en lumière les critères distinctifs de la notion de 'débat radiophonique'. Ainsi, l'interaction à la radio suppose une rencontre publique ayant lieu à la station émettrice. Ce type de rencontre a un caractère prémédité plutôt que spontané, à la différence de la conversation ordinaire. Le langage verbal échangé n'y est toutefois pas fictif comme dans le dialogue théâtral, mais plutôt naturel, bien qu'il subisse l'existence de contraintes concernant le développement de la conversation (nombre des participants, thèmes traités, tours de parole, et durée de l'intervention), et qu'il soit transmis à un auditoire. En d'autres termes, il s'agit d'une communication publique où l'interaction verbale se caractérise par une action finalisée et par la neutralisation de la relation interpersonnelle, si celle-ci existe entre les participants, ou de la différence de leur statut social. A cet égard, il apparaît que l'interaction médiatique se différencie de la conversation ordinaire du point de vue du degré d'authenticité ou d'interactivité.

Notre corpus se caractérise par l'absence du public dans le studio d'enregistrement,

[21] Sur le problème de la typologie des interactions verbales, voir C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 1, Paris, A. Colin, 1990, pp. 111-133.

et de ce fait, on peut en attendre un degré d'authenticité différent de celui de l'interaction médiatique qui se déroule en sa présence. En effet, le fait qu'il y ait un public dans le studio d'émission peut fonctionner comme un facteur important, dans la mesure où les spectateurs, par leur présence, pèsent sur la production naturelle du discours. En ce sens, ils obligent les débatteurs à façonner le discours qu'ils produisent tout au long de l'interaction. Ce façonnage dans l'interaction sans public est beaucoup moins important, dans la mesure où n'existe que l'auditeur qui n'entre pas dans le champ visuel des débatteurs.

2. Le débat radiophonique

2.1. Problèmes de définition

L'interaction médiatique se divise, selon le mode d'émission, télévision ou radio, en interaction télévisée et interaction radiophonique et ces deux types d'interaction se divisent eux-mêmes en différentes sous-catégories : débat, interview, 'talk show', etc. Le débat à la radio qui constitue seul notre corpus est une interaction verbale qui est réalisée dans un studio d'émission par trois participants : un animateur et deux invités, et dont la finalité est la diffusion aux auditeurs. Le sujet du débat, sa longueur, le nombre des participants, le choix du thème, et l'alternance des tours de parole sont imposés de l'extérieur. Ce contrôle est effectué par l'animateur qui joue un rôle d'arbitre pour organiser la discussion entre ses invités, et qui met en oeuvre le mode de l'interview par l'utilisation du couple question-réponse. D'où l'on peut définir globalement le débat radiophonique comme une discussion organisée qui a, en même temps, l'aspect d'une interview et celui d'une discussion, comme le remarque Kerbrat-Orecchioni (1990 : 118) :

«Le débat tient donc à la fois de la discussion (par son caractère argumentatif), et de l'interview (par son caractère médiatique).»

Ce caractère du débat radiophonique peut également être représenté par une conception «modulaire» de l'interaction au sens de R. Vion (1992). Selon lui, «chaque module correspondrait à l'un des types recensés dans la typologie mais fonctionnerait, du même coup, comme 'dominé' par rapport à cette interaction où il apparaît»[22]. Le module se définit comme «un moment de conversation» intervenant à l'intérieur d'une interaction dominante. En ce sens, le débat dans le cadre de notre corpus se caractérise, à la fois, par l'existence des modules d'interview et de discussion, et par la modulation d'un genre à l'autre[23] au cours du déroulement de l'interaction. Le module d'interview se réalise entre l'animateur et l'invité, alors que le module de discussion a lieu surtout entre les invités, même si parfois l'animateur prend position dans le débat. Celui-ci peut avoir également une configuration différente dans les émissions françaises et coréennes selon le dosage

[22] R. Vion, La communication verbale : Analyse de l'interaction, Paris, Hachette, pp. 149-150.

[23] Sur cette remarque, voir les auteurs : - J. Gumperz, Discourse strategies. Studies in interactional Sociolinguistics 1, Cambridge, C.U.P., 1982, p. 159. - C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, pp. 129-131. - R. Vion, La communication verbale : Analyse des interactions, Paris, Hachette, 1992, pp. 149-150.

de ces deux composantes. Il convient donc de rappeler les caractéristiques de ces éléments avant d'examiner les aspects énonciatifs du débat.

2.1.1. Le module d'interview

Par 'module d'interview' on entend un moment d'interview intervenant à l'intérieur du cadre interactif global appelé 'débat radiophonique'. Il suppose, comme dans le type de l'interview, l'existence d'un intervieweur et d'un interviewé, dont les rôles interlocutifs sont déterminés par des rôles interactionnels préexistants : le premier pose la question, et le deuxième a le devoir d'y répondre, ayant accepté l'interview. Cette dernière est définie dans le dictionnaire «Petit Robert» comme une action finalisée :

«Entrevue au cours de laquelle un journaliste interroge une personne sur sa vie, ses projets, ses opinions dans l'intention de publier une relation de l'entretien.»

C'est toujours l'intervieweur qui fait parler l'interviewé, conformément à leur rôle asymétrique, pour obtenir des informations et les publier à des spectateurs et/ou auditeurs. L'interview a donc pour objectif de «faire connaître aux spectateurs/auditeurs de nouvelles idées ou de nouveaux individus, ou encore leur faire voir et entendre comme s'ils y étaient des gens connus ou célèbres»[24]. Pour atteindre ce but, le couple question-réponse est un moyen essentiel de l'interview. Ce mécanisme s'applique également au contexte du débat ou fonctionne aussi comme une 'locomotive' que l'animateur utilise pour diriger ou provoquer la discussion entre les débatteurs.

2.1.2. Le module de discussion

Le module de discussion, deuxième composante du débat, renvoie à un moment de discussion intervenant lui-aussi à l'intérieur du débat radiophonique. Il attribue fondamentalement au débat un caractère «agonal» et compétitif, comme l'implique le titre des émissions françaises et coréennes : «Répliques» ou «*Tolon Madang*» ('Plateau de discussion') et «*Jipjung Tolon*» ('Discussions intensives'). En effet, la discussion peut apparaître dans tous les types d'interactions verbales, qu'elles soient formelles (débat radiophonique) ou informelles (conversation ordinaire), sans présenter de contraintes de développement particulières. Elle est donc considérée comme «une forme particulière de conversation», et se développe en général dans un style argumentatif, qui peut être consensuel ou conflictuel. Vion (1992 : 137) distingue deux sortes de discussions :

«Les discussions coopératives orientées vers la recherche d'un consensus et les discussions conflictuelles orientées vers la dispute et l'accentuation des différences.»

Même dans la discussion coopérative, le caractère agonal peut être une coloration fondamentale, dans la mesure où il existe un conflit qui suppose une différence d'opinion ou de point de vue. En revanche, la discussion conflictuelle dans le contexte du débat se décline généralement selon le «degré d'intensité du conflit», en un sous-ensemble d'interactions à caractère «agonal», telles que la controverse, la dispute, la polémique, la scène,[25] etc.

[24] D. André-Larochebouvy, La conversation quotidienne : Introduction à l'analyse sémiolinguistique de la conversation, Paris, Hatier, 1984, p. 12.

Un rappel, à propos de la discussion, paraît ici nécessaire. Elle se définit en général comme une action finalisée dont la nature peut varier selon l'objectif propre au type d'interaction verbale, et dont le but est de rechercher des informations et l'intercompréhension, de délimiter les points de divergence, de chercher une solution. La discussion suppose l'existence d'au moins deux participants ayant des opinions opposées, qui ont ainsi pour but, dit Kerbrat-Orecchioni (1990 : 118), d'«essayer de se convaincre les uns les autres à propos d'un objet de discours particulier». Ce processus visant à se convaincre mutuellement, à travers le mode coopératif ou conflictuel, se réfracte enfin dans la finalité du débat dont les auditeurs constituent le véritable enjeu.

2.2. Le dispositif énonciatif

Le débat radiophonique composé, comme nous l'avons établi précédemment, de modules d'interview et de modules de discussion, se caractérise d'abord par la modulation d'un genre à l'autre. Il est aussi déterminé par d'autres paramètres tels que le cadre préexistant, le lieu à caractère public, la présence de l'animateur comme arbitre et des invités, l'existence d'auditeurs et la dominance des formes d'échanges compétitives. Il se caractérise enfin par un double dispositif qui consiste en une activité langagière sur le plateau de radio et en son articulation aux auditeurs, comme le remarque Kerbrat-Orecchioni (1990 : 125) : A un premier niveau, les participants (l'animateur et deux débatteurs), qui sont présents sur le plateau, se parlent en occupant alternativement les fonctions émettrice et réceptrice ; à un second niveau, la masse des auditeurs qui entend les participants de premier niveau à travers les ondes sont confinés dans leur rôle de purs récepteurs dans un sens unilatéral.

Ce double dispositif énonciatif repose sur la finalité de l'interaction médiatique qui a pour objectif de transmettre des informations à travers la discussion et la confrontation d'opinions entre des participants défendant chacun une position déterminée. Leurs activités langagières sont donc conflictuelles et argumentatives, conformément à la finalité interne qui consiste à essayer de se convaincre l'un l'autre. Toutefois, lorsqu'on prend en considération la finalité externe et ultime du média, on peut dire que les participants au premier niveau tentent en apparence de convaincre leur adversaire comme dans la discussion, mais que c'est en réalité l'auditeur du second niveau qu'ils essaient de persuader, comme le dit Garcia (1980 : 101) :

«Le débat vise donc moins à modifier les convictions des interlocuteurs en présence, qu'à argumenter le public sur la légitimité relative des positions qu'ils défendent.»

Il est en effet difficile d'attendre ou d'observer dans la situation du débat radiophonique le cas où l'un des débatteurs change son point de vue de début de discussion. En ce sens, leur langage verbal est «bi-adressé» en comportant deux niveaux de destinataire. Et ce

[25] Sur ces types d'interactions, voir les auteurs : - E. Roulet, 'Une forme peu étudiée d'échange agonal : La controverse', Cahiers de Praxématique, 1989, n° 13, pp. 7-18. - C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 1, Paris, A. Colin, 1990. pp. 111-133. - R. Vion, La communication verbale : Analyse des interactions, Paris, Hachette, 1992, pp. 119-142. - D. André-Larochebouvy, La conversation quotidienne : Introduction à l'analyse sémiolinguistique de la conversation, Paris, Hatier, 1984, pp. 7-29.

phénomène est considéré comme un «trope communicationnel»[26], notion définie ainsi par Kerbrat-Orecchioni (1990 : 92) :

«Il y a 'trope communicationnel' chaque fois que s'opère, sous la pression du contexte, un renversement de la hiérarchie normale des destinataires ; c'est-à-dire chaque fois que le destinataire qui en vertu des indices d'allocution fait en principe figure de destinataire direct, ne constitue en fait qu'un destinataire secondaire, cependant que le véritable allocutaire, c'est en réalité celui qui a en apparence statut de destinataire indirect.»

Enfin, le trope communicationnel dans la situation de débat consiste à feindre d'adresser un énoncé à un débatteur alors qu'il est en réalité destiné aux auditeurs qui constituent le véritable destinataire dans le format d'émission de débat radiophonique, même s'ils ne sont pas présents physiquement sur le plateau de l'émission. Cela se traduit parfois dans certains moments de crise de l'interaction, par le fait qu'un débatteur institue les auditeurs en destinataires directs de son argument, en formulant ces paroles 'pour nos auditeurs', avant de préciser un contenu. En outre, les auditeurs constituent également un tiers, dans la mesure où ils peuvent exercer une influence à travers «le taux d'écoute sur le maintien d'une émission dans les programmes»[27]. Ils conditionnent donc le déroulement de l'interaction, dans laquelle leur rôle comme tiers est concrétisé par celui du meneur en tant qu'il les représente et qu'il est le destinataire privilégié de l'argumentation des débatteurs.

3. Le débat à trois participants

Les émissions qui constituent notre corpus ont le caractère d'un trilogue qui se définit, selon Kerbrat-Orecchioni (1997), comme «un échange communicatif se déroulant au sein d'une triade, c'est-à-dire d'un ensemble de trois personnes existant en chair et en os (trois 'locuteurs' donc, plutôt que trois 'énonciateurs', ces locuteurs pouvant tout de même à l'occasion se présenter comme des instances collectives mais fonctionnellement homogènes)»[28]. Le fait que le nombre des participants augmente peut nous permettre de prévoir sans grande difficulté la complexité du travail descriptif sur la structure des échanges et leur cadre participatif qui est fonction du «script» propre à l'interaction dont il s'agit.

3.1. Présentation des émissions

Le corpus que nous avons établi dans ce travail est constitué, pour la partie française, de

[26] Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, - 1986 : '«Nouvelle communication» et «analyse conversationnelle»', Langue française, n° 70, pp. 131-137. - 1990 : Les interactions verbales tome 1, Paris, A. Colin, pp. 92-101. - 1992 : Les interaction verbales tome 2, Paris, A. Colin, pp. 212-213. - 1996 : La conversation, Seuil, coll. «Mémo», pp. 19-20.

[27] D. André-Larochebouvy, 'L'interview radiophonique : le modèle de José Artur', in Charaudeau, (ed.), : Aspects du discours radiophonique, Didier Erudition, 1984, p. 118.

[28] C. Kerbrat-Orecchioni, 'Introduction', in Kerbrat-Orecchioni et Plantin, (eds.) : Le trilogue, Lyon, pul, 1997, p. 2.

sept émissions «Répliques» diffusées par France Culture, et pour la partie coréenne, de cinq émissions «*Tolon Madang*» (SBS radio) et cinq émissions «*Radio Jipchung Tolon*» (MBC radio). Ces émissions présentent une nature homogène au niveau de la durée du débat (45 ou 55 minutes) et du cadre participatif (le nombre et la nature des participants), mais une relative hétérogénéité au niveau du contenu du thème et la gestion du débat. Elles ont été enregistrées en France et en Corée entre 1997 et 1999.

L'émission «Répliques», hebdomadaire et en direct, animée par Alain Finkielkraut, est, comme l'indique son intitulé, du type 'débat' entre deux invités qui sont convoqués pour leur livre touchant plus ou moins au même problème avec une approche différente dans les deux livres. En effet, les sujets que traite cette émission concernent différents thèmes tels que 'le paysage', 'l'art', 'le génocide', 'les élites', 'l'Internet', 'la représentation politique', qui recoupent en même temps des domaines aussi variés que la politique, l'économie, la philosophie, le social, la culture, etc.

En revanche, en ce qui concerne les émissions coréennes, «Tolon madang» ('plateau de débat') était une émission quotidienne en direct, animée par Kyung-Jai Park (ou Bong-Suk Son), et «Radio jipsung tolon» ('débat intensif à la radio') est aussi une émission quotidienne en direct, animée par Woo-Chôl Choi. Ces émissions touchent à l'actualité dans divers domaines pendant respectivement 55 minutes et 45 minutes. Elles sont du type débat radiophonique, et se déroulent sur le plateau d'émission avec deux invités ; elles donnent également aux auditeurs l'occasion d'intervenir par téléphone dans le débat ('phone-in').

En résumé, ces émissions françaises et coréennes ont en commun le site (plateau d'émission), la finalité externe, le cadre participatif qui consiste en un animateur et deux invités ayant des points de vue différents, la composition en modules d'interview et de discussion, et la présence d'un animateur qui gère le débat au niveau du déroulement du thème et de l'alternance des tours de parole.

3.2. Le script général

On sait que l'interaction verbale est considérée comme une sorte de structure hiérarchique d'unités emboîtées les unes dans les autres, de la plus grande à la plus petite. D'après Kerbrat-Orecchioni (1990 : 213), elle se décompose en cinq rangs pertinents et hiérarchiques :

1. Interaction (ou conversation)
2. Séquence
3. Echange
4. Intervention
5.

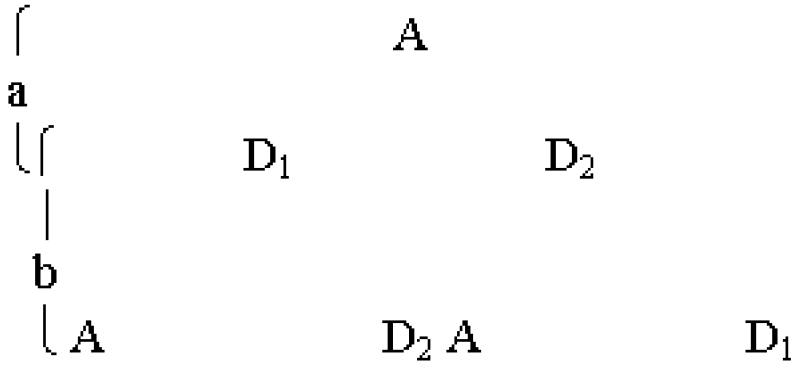
Acte de langage

L'interaction dans le débat radiophonique a pour objectif de transmettre aux auditeurs des informations, une évaluation, et/ou un point de vue différent à propos d'un sujet donné. Dans ce but, le rôle de l'animateur est d'autant plus crucial que le débat se développe dans une situation conflictuelle. L'animateur se focalise principalement sur la gestion du débat, à la fois en animant la discussion entre les débatteurs, et en maintenant la polémique dans certaines limites, de sorte que l'interaction ne dégénère pas trop en corrida. Ce rôle se réalise en fonction du script général, c'est-à-dire en séquences d'actions (ouvrir, discuter, et clôturer le débat), et en fonction des tâches particulières dans chaque séquence successive.

Ainsi, les séquences d'ouverture et de clôture sont prises en charge par l'animateur, ritualisées et stéréotypées, différemment de la conversation ordinaire. Le débat commence par le discours d'ouverture de l'animateur. Ce discours plus ou moins long permet d'annoncer le thème du débat du jour, de présenter brièvement les deux invités, tout en s'adressant aux auditeurs, surtout dans le corpus coréen, et de poser la première question à l'un des deux débatteurs. On peut y ajouter dans le cas des émissions coréennes un ensemble de salutation aux auditeurs et entre les participants. Quant à la séquence de clôture, elle est, comme la séquence d'ouverture, prise en charge par l'animateur. Ce dernier termine l'émission avec les remerciements aux deux débatteurs et le résumé pour les auditeurs du contenu discuté ou bien avec des salutations, mais seulement dans le cas coréen. Dans ces deux séquences, les auditeurs passent du statut de témoin à celui de destinataire direct. En effet, les séquences d'ouverture et de clôture n'ont pas le même poids que celles de la conversation ordinaire, dans la mesure où la rencontre entre participants n'est pas faite pour établir et maintenir la relation interpersonnelle, mais où elle repose plutôt sur une sorte de contrat de communication dont l'objectif principal est de mettre en scène les séquences du corps.

Dans les séquences du corps du débat, l'animateur, dans son rôle de gestionnaire du débat, intervient dans deux directions : orienter le contenu du débat et assurer l'alternance des tours de parole. Pour cela, il pose aux débatteurs des questions ponctuelles au long de l'interaction pour animer le débat et le conduire dans une direction orientée. Les débatteurs, quant à eux, jouent leur rôle interactionnel en répondant à la question. Leur réponse fonctionne comme une bifurcation où le débat peut glisser, soit dans la continuité de l'interview avec le même débatteur ou avec l'autre, soit dans une scène de discussion entre les deux débatteurs ou entre le débatteur et l'animateur. En d'autres termes, l'animateur lance au cours de l'interaction certains thèmes qui s'adressent, sous la forme d'interrogations, à chaque invité l'un après l'autre. Le débatteur sélectionné prend généralement un long tour qui est interrompu par le meneur ou l'autre invité et se développe en discussion. Au moment suivant, l'animateur change d'interlocuteur avec la même question, et l'interaction se poursuit de la même façon que précédemment. Nous pouvons donc établir un schéma global[29] comme suit :

[29] A : animateur, D_1 : premier débatteur, et D_2 : second débatteur.



Le schéma ci-dessus montre que le débat se décompose globalement en deux parties (a et b), et se déroule de (a) vers (b). La partie (a) correspond au module d'interview, qui est réalisé sous la forme d'un échange relativement simple : l'animateur (A) demande à chaque invité (D_1 ou D_2) son opinion, et l'invité sélectionné par le meneur prend la parole pour répondre à la question. Mais le meneur occupe dans l'ensemble de ces mouvements une position centrale dans la mesure où il relaye les échanges verbaux entre les deux invités et alimente les thèmes du débat. En revanche, la partie (b) apparaît comme le module de discussion qui gouverne le niveau local du débat. Elle a une structure séquentielle plus complexe que celle de la partie (a), puisqu'elle prend la forme d'une sorte d'échange qui se prolonge dans la situation de discussion, c'est-à-dire que l'échange d'interview glisse vers celui de discussion, et que ces deux types d'échanges se produisent presque alternativement au long de l'interaction. La séquence du corps du débat est donc organisée à la fois par les modules d'interview et de discussion, et par leur modulation à un moment donné. Il convient donc de prolonger ces analyses par l'examen du dosage de ces deux modules dans les émissions françaises et coréennes.

3.2.1 Le schéma du débat français

Au cours de la transcription, de la lecture et de l'écoute répétée du corpus, nous avons pu constater une différence de dosage entre les deux composantes du débat : le module d'interview et celui de discussion, différence qui confère au débat une couleur particulière. Pour mettre en évidence cette différence, nous avons schématisé une émission dans chaque pays et non la totalité des émissions que nous avons transcrites. Il est donc difficile de dire que le schéma établi sur les deux émissions choisies représente celui de toutes les émissions, mais il permet de montrer des aspects relativement homogènes dans chaque pays ainsi que le mode différent d'engagement dans le débat entre les deux pays. Nous avons donc essayé de schématiser l'émission «Répliques», enregistrée le 18 juillet 1998, comme suit :

«Répliques 18/07/98»

N°	Module d'interview	Module de discussion
1	F(001)-D(002)	F(005)-D(006)-F(007)
	D(008)-F(009)-D(010)-F(011)-D(012)	F(013)-D(014)
	F(015)-C(016)-F(017)-C(018)	D(019)-C(020)-D(025)
2	F(030)-D(031)-F(035)-D(036)	
	F(038)-C(039)	D(044)-C(049)-D(050)-C(053)-D(054)-F(05
3	F(105)-D(106)	
	F(107)-C(110)-D(113)-C(115)	D(118)-C(119)
4	F(126)-D(129)	F(135)-D(136)-F(137)-D(141)-F(148)-D(149
5	F(168)-D(169)-F(174)-D(175)-F(176)-D(177)-F(178)-D(179)	
	F(180)-C(181)	D(189)-C(193)-D(196)
6	F(198)-C(202)	F(212)-D(213)-C(214)-D(215)-F(216)-D(217
7	F(234)-D(235)-F(236)	D(243)-F(246)-D(247)-F(250)-D(251)-F(260
	F(268)-C(269)-F(272)-C(274)-F(282)-D(283)-F(284)-D(285)-C(286)-D(287)-C(290
8	F(308) F(318)	C(311)-F(312)-C(313)-F(314)-D(315)-F(316
	C(321)	D(322)-C(324)-D(325)-F(326)-C(327)-D(328
9	F(378)-C(382)-F(383)-D(386)	
	F(387)-C(388)	
10	F(389)	

Le schéma ci-dessus manifeste le courant du débat et sa modulation. Il se lit de gauche à droite et de haut en bas. Il montre que les interventions des participants aux émissions françaises s'organisent fondamentalement selon le module de discussion plutôt que selon le module d'interview. Cela revient à dire que le débat français réalise la situation d'une confrontation directe entre les débatteurs.

3.2.2. Le schéma du débat coréen

En revanche, le débat dans les émissions coréennes se déroule principalement dans le module d'interview, comme suit :

«Tolon Madang 17/11/97»

N°	Module d'interview	Module de discussion
1	S(001)-K(002)/A(003)	
2	S(004)-K(005)	
	S(008)-A(009)	
3	S(010)-K(011)-S(012)-K(016)-S(026)-K(027)	
	S(032)-A(033)-S(038)-A(039)	
4	S(040)-K(041)	
	S(048)-K(049)	
5	S(056)-K(057)-S(060)-K(061)-S(063)-K(065)	
	S(068)-A(069)-S(078)-A(079)-S(083)-A(086)	
6	S(091)-K(092)	
	S(099)-A(100)-S(107)	K(108)-S(111)
7	S(111)-K(114)	
	S(117)-A(120)-S(127)-A(128)-S(131)-K(136)-A(141)-K(148)-S(151)-K(154)-S(161)-K	
8	S(165)-A(166)	
	S(178)-K(179)	S(182)-K(183)
9	S(184)-A(185)-S(190)	K(192)-S(199)-K(200)-A(207)-S(208)-K(209)-S
10	S(221)-A(222)	
11	S(233)-K(240)	S(243)-K(244)-S(247)-K(248)-S(249)-K(250)-S
12	S(280)-A(281)-K(286)	
13	S(285)	

Le schéma ci-dessus fait apparaître que le module de discussion est largement minoritaire dans le débat coréen, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. S'agissant de ce dernier aspect, nous allons l'examiner avec les divers aspects discursifs du débat qui se produisent également dans le module d'interview de la troisième partie de ce travail.

3.3. Le cadre de participation

Le nombre et la nature des participants dans les interactions verbales sont des facteurs essentiels à la fois pour une typologie et pour une observation du cadre participatif propre à un type d'interaction. Le problème des participants à la communication a traditionnellement été approché d'un point de vue binaire : locuteur et allocutaire. C'est Goffman qui a remis en cause la conception binaire traditionnelle et lui a substitué la notion de «cadre participatif», qui se décompose en un «format de production» et un «format de réception», et qui recouvre à la fois «le nombre des participants, et leur statut ou rôle interlocutif»[30].

Ainsi, les émissions à la radio qui constituent notre corpus ont comme cadre participatif trois participants ratifiés (un animateur et deux invités) sur le plateau d'émission, et les auditeurs ('bystanders') qui ne sont pas présents dans le studio. De plus, les participants ratifiés jouent alternativement le rôle interlocutif de locuteur et d'allocutaire, mais ils ne partagent pas le même rôle interactionnel, car l'animateur est

[30] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 82 et p. 85.

chargé de gérer l'organisation des tours de parole en posant des questions comme intervieweur, les deux invités sont obligés de répondre, comme interviewés, aux questions de l'animateur. En revanche, la masse des auditeurs entend à travers les ondes ces participants sur le plateau pour juger leur point de vue ou le discours (ou l'argument) persuasif. Il s'agit du schéma global de participation du débat radiophonique. Les débats de notre corpus comportent ces deux niveaux de dispositif énonciatif, mais nous allons dans ce travail nous intéresser en priorité aux triades dynamiques mises en scène par les participants ratifiés.

Dans bien des cas de l'interaction à trois participants, le «format de réception» est, comme le dit Kerbrat-Orecchioni (1997 : 2), plus imprévisible que celui de l'interaction dyadique, puisque si dans le dilogue, le non-locuteur correspond forcément à l'allocutaire ; dans le trilogue, le format de réception est plus complexe, car le non-locuteur peut avoir le statut d'un «destinataire privilégié» ou d'un «destinataire secondaire»[31]. Ainsi, lorsque le locuteur en cours ne s'adresse qu'à une seule personne, il s'agit bien entendu d'un allocutaire. Ce qui pose problème à ce moment-là est la présence de l'autre participant ratifié, et son statut comme «témoin», «tiers», ou «destinataire réel» ne peut être ignoré, dans la mesure où il va à un moment donné occuper la position émettrice. Le statut des destinataires potentiels se modifie sans cesse au cours du développement de l'interaction, et est largement fonction d'un ensemble d'indices hétérogènes de l'allocution même dans le cas d'un discours «bi-adressé». Ce qui est décisif pour déterminer dans le cadre de notre corpus le statut du «non-locuteur» c'est un type d'indices verbaux comme une «séquence métacommunicative», ou un «pronom de deuxième personne accompagné d'un appellatif». C'est le cas notamment des adressages de l'animateur qui s'adresse souvent à un débatteur avec un terme d'adresse au moment de lui poser une question. En revanche, ce débatteur prend son tour de parole sans aucun indice verbal d'allocution. Son destinataire peut donc être soit l'animateur, soit l'autre débatteur : d'une part, il est certain que c'est à l'animateur qu'il s'adresse, car son intervention n'est rien d'autre que la réponse à la question ; d'autre part, celui qui a le statut de destinataire privilégié peut être l'autre débatteur, dans la mesure où c'est lui qui prend souvent le tour subséquent, ce qui implique qu'il est le destinataire réel, par anticipation que le contenu propositionnel s'adresse à lui. Il nous semble donc que le contenu d'une intervention fonctionne comme une sorte d'indice d'allocution. De plus, l'intervention d'un débatteur, qui peut être plus ou moins longue peut comporter des éléments opposés, dont une partie s'adresse à un des destinataires, et le reste, à l'autre. Dans ce cas, c'est la teneur des propos qui a le statut de destinataire privilégié. En tout état de cause, le débatteur répondant à l'animateur s'adresse aussi directement ou indirectement à son adversaire. Cela revient à dire de nouveau le processus du «trope communicationnel» qui se réalise au second niveau du dispositif énonciatif opposé au premier niveau dont nous avons déjà remarqué ci-dessus.

[31] Sur la catégorie des récepteurs, voir Kerbrat-Orecchioni, 'Introduction', in Kerbrat-Orecchioni, C. et C. Plantin, (eds.) : Le trilogue, Lyon, pul, 1997, p. 2. : allocutaire, destinataire direct ou principal, et 'addressed' pour Goffman vs destinataire indirect, 'unaddressed' pour Goffman, ou 'side participant' pour Clark & Carlson.

4. Transcription et traduction

Pour observer les phénomènes des actes de désaccord en français et en coréen, nous avons tout d'abord choisi le type d'interaction et enregistré des débats radiophoniques émis dans les deux pays. Nous avons ensuite transcrit les émissions pour les analyser. La plupart des corpus français et coréens ont été transcrits dans leur intégralité, à la fois pour la construction des données fondamentales qui nous permettent de saisir le plan global des interactions radiophoniques que nous avons choisies dans cette étude, et pour le contexte intégral duquel nous avons extrait les parties plus spécifiquement concernées par ce travail. Le corpus coréen nous impose de plus l'opération de translittération et de traduction mot à mot et intégrale, que nous avons effectuée seulement pour les extraits du texte, alors que nous avons mis dans l'annexe la transcription coréenne, sans traduction, ni translittération.

4.1. Le choix de la lisibilité

La transcription est une opération délicate qui consiste à passer des formes phoniques aux formes orthographiques. Ce passage peut engendrer de nombreuses difficultés, dans la mesure où les formes phoniques comportent dans le cas des interactions de face-à-face des matériaux sémiotiques de nature différente tels que des éléments verbaux (ex. les homonymes, les mots spécifiques), para-verbaux (ex. la prosodie, l'intonation, le débit) et non-verbaux (expression faciale, gestes et mimiques). Autrement dit, il s'agit d'une difficulté de la transcription qui projette sur le plan unilatéral de l'écrit les informations multilatérales des formes phoniques. Il est ainsi naturel que plus la transcription est fidèle à l'oral, plus elle devient complexe avec l'insertion de plusieurs signes symboliques, tels que l'accentuation des mots, l'intonation, le débit, le sourire, les pauses effectuées à l'intérieur des interventions, l'interruption, etc. Cette forme de transcription peut avoir l'avantage de permettre d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation, mais elle peut aussi avoir le désavantage d'être extrêmement surchargée par divers signes conventionnels, et d'ailleurs, le plus souvent, difficiles à lire pour un lecteur ordinaire. En effet, le mode de transcription n'ayant pas une forme uniformisée, peut varier selon l'objet et le but de l'analyse. Dans la mesure où les interactions verbales à la radio ne nous fournissent que les aspects verbaux ou para-verbaux, elles réduisent dans une certaine mesure le travail de la transcription, ne permettant pas de tenir compte des aspects non verbaux. De plus, l'examen des actes d'accord et de désaccord nous oblige à choisir un mode de transcription qui favorise fondamentalement la lisibilité du texte, en mettant des signes qui sont nécessaires à la lecture tels que les signes de ponctuation, car ces deux actes, pour être identifier, impliquent la compréhension du discours dans lequel ils se retrouvent inclus. Par conséquent, nous avons négligé les phénomènes d'accentuation, de débit, d'intonation, qui n'ont été pris en compte que dans la phase exploratoire de compréhension du texte oral, à savoir au cours des écoutes réitérées des audio-cassettes enregistrées. En revanche, les signes de ponctuations tels que le point, la virgule, le point virgule et deux points jouent un rôle essentiel dans la détermination du sens du texte. Ils seront en ce sens présents dans notre transcription où

ils reposent en principe sur les pauses, mais dépendent également du plan syntaxique et sémantique car les pauses au niveau oral ne correspondent pas parfaitement aux ponctuations de l'écrit. Par ailleurs, nous avons mis également des numérotations qui ne correspondent pas systématiquement aux tours de parole (mais à des interventions et des régulateurs), et quelques symboles : // : pour indiquer un chevauchement, et / : pour indiquer des expressions brèves (ex. :régulateurs) émises dans la pause du tour d'un même locuteur («pause intra»).

4.2. Le corpus français

A la différence des interactions verbales de face-à-face ou des interactions télévisées composées de plusieurs matériaux sémiotiques : verbaux, paraverbaux, et non verbaux, le débat à la radio, corpus de ce travail, ne nous fournit que les aspects verbaux et paraverbaux, et met en scène trois participants seulement. Ce fait réduit la charge d'identification de voix différentes, et supprime l'obligation de rendre compte des éléments non verbaux dans l'opération de transcription. Pourtant, compte tenu que la transcription et la compréhension minutieuse des émissions françaises apparaissent comme presque impossibles pour un non francophone, nous avons fait appel pour ce faire à une personne francophone. La discussion avec cette personne nous a permis de surmonter de nombreuses difficultés : les homonymes, les mots spécifiques, la ponctuation, la prosodie et les hésitations. Dans les cas où la transcription engendrait encore la difficulté des homonymes ou des mots spéciaux, nous avons eu recours au contexte linguistique, à des écoutes répétées, au dictionnaire ou à une spécialiste.

4.3. Le corpus coréen

Les émissions radiophoniques coréennes ont été tout d'abord transcrites en coréen, et translittérées en caractères romains italiques, dans la mesure où les deux langues mises en jeu n'ont pas le même système phonologique et orthographique. La transcription coréenne est soumise au même principe de lisibilité que celle des corpus français. La translittération que nous avons utilisée dans le texte ne correspond pas à un système établi. Nous avons principalement essayé de tenir compte de la corrélation phonétique entre les deux pays pour représenter l'orthographe des mots coréens, tout en modifiant le système proposé en 1988 par le Ministère de l'Education Nationale de Corée, si nécessaire, et/ou le système de transcription de McCune-Reischauer[32], en réutilisant les exemples de certains auteurs[33]. Voici la transcription phonologique et orthographique retenue :

(1). Voyelles simples

[32] Cf. Revue de Corée, 1975, vol. VII, n°1.

[33] - J.-M. Li, Le coréen pratique, Paris, P.A.F., 1987, pp. 7-10. - H.-U. Jang, La politesse verbale en coréen, en français et dans les interactions exolingues ; applications didactiques, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1993, pp. 87-89.

ㅏ → **a** : comme dans *papa* en français

ㅓ → **ò** : comme dans *cloche* en français

ㅗ → **o** : comme dans *beau* en français

ㅜ → **u** : comme dans *nous* en français

ㅡ → **ù** : à peu près comme "*eu*" dans *creux* en français

ㅣ → **i** : comme dans *riz* en français

ㅐ → **ê** : comme dans *mais* ([è / ê]) en français

ㅔ → **e** : comme dans *clé* en français

ㅚ → **œ** : comme dans *fleur* en français

(2). Voyelles composées

ㅑ → **ya** : comme dans *yaourt* en français

ㅕ → **yô** : comme "*io*" dans *Niort* en français

ㅛ → **yo** : comme dans *yoyo* en français

ㅠ → **yu** : comme "*iu*" dans *pioupiou* en français

ㅒ → **yê** : comme dans *payait* en français

ㅢ → **ûi** : comme dans *veuillez* en français

ㅘ → **wa** : comme dans *moi* en français

ㅝ → **wô** : comme dans *work* en anglais

ㅟ → **wi** : à peu près comme dans *oui* en français

ㅙ → **wê** : à peu près comme dans *ouais* en français

ㅞ → **we** : comme dans *jouer* en français

(3). Consonnes occlusives

ㄱ → **k** : comme dans *guitare* ou *garçon* en français

ㄲ → **kk** : *k* comme dans *café* en français, mais glottalisé

ㅋ → **k'** : *k* aspiré comme dans *car* en anglais

ㄷ → **d** : comme dans *dent* en français

ㄸ → **tt** : *t* comme dans *ton* en français, mais glottalisé

ㅌ → **t'** : *t* aspiré comme dans *table* en anglais

ㅂ → **b** : comme dans *ballon* en français

ㅃ → **pp** : *p* comme dans *porte* en français, mais glottalisé

ㅍ → **p'** : *p* aspiré comme dans *party* en anglais

(4). Consonnes affriquées

ㅈ → **j** : comme dans *jambe* en français

ㅊ → **tch** : comme dans *tchao* ou *tchèque* en français

ㅉ → **ts** : *ts* comme dans *tsar* en français, mais glottalisé

(5). Consonnes constrictives

ㅅ → **sh** : comme dans *chanse* en français ou *shirt* en anglais

ㅆ → **s/ss** : *s* comme dans *salon* ou *succession* en français, mais glottalisé

ㅎ → **h** : *h* aspiré comme *home* ou *help* en anglais

(6). Consonnes nasales

ㅁ → **m** : comme dans *mon* en français

ㄴ → **n** : comme dans *nature* en français

ㅇ → **ng** : comme dans *king* en anglais

(7). Consonnes liquides

ㄹ → **l** : comme dans *lit* en français

Dans notre système de translittération, nous avons utilisé l'équivalent phonétique du système phonologique français. Dans le cas où ces équivalennts n'existent pas, nous avons recouru à des symboles phonétiques anglais pour expliquer certaines prononciations coréennes. Par contre, nous n'avons pas rendu compte de quelques phénomènes phonologiques français et coréens tels que la liaison et la nasalisation (ex. : an, am, in, om, etc.).

Pour aider à comprendre le contenu du discours donné dans le texte, cette translittération est suivie d'abord des équivalents français littéraux mot à mot et enfin de la traduction en français : nous avons essayé de traduire en style parlé si possible, en considérant la nature orale qui reflète l'attitude des locuteurs coréens dans le débat radiophonique. Si l'on ne peut mettre la traduction française pour chaque ligne coréenne, à cause d'une différence orthographique et syntaxique entre les deux langues, elle est mise quelques lignes après. Par ailleurs, étant donné que la structure linguistique et l'élément culturel sont manifestement différents entre les deux pays, la traduction des conversations en français peut provoquer diverses difficultés. Nous avons ainsi parfois été amené à perdre un peu du naturel de la conversation pour pouvoir conserver le sens précis d'un énoncé coréen.

CHAPITRE 3 Accord et Désaccord

Les actes d'accord et de désaccord sont l'objet de différentes approches dans le domaine de la pragmatique linguistique comme le montre la littérature globale des études sur l'usage du langage dans le contexte conflictuel de discussion, qui est donnée par Brenneis (1988), et les directions d'étude qui sont présentées par Grimshaw (1990)[34]. Ce chapitre a d'abord pour objectif d'examiner le problème de la définition des actes d'accord et de désaccord dans la théorie des actes de langage et dans l'analyse des conversations, et ensuite de passer en revue certaines perspectives qui s'appliquent au contexte particulier dans lequel se retrouvent ces deux actions. Nous essaierons enfin d'identifier leurs divers types qui, sans être exhaustifs, sont cependant essentiels pour notre travail.

1. Problème de définition

[34] Etudes portant sur le conflit entre enfants : Adger (1986), Brenneis et Lein (1979), Corsaro et Rizzo (1990), Eisenberg et Garvey (1981), Emihovich (1986), Goodwin (1980, 1983, 1990), Goodwin et Goodwin (1987, 1990), Maynard (1985), O'keefe et Benoit (1982), Sheldon (1990). Il y a aussi des études sur les conflits entre adultes selon divers settings : Setting familial : Vuchinich (1990), Frank (1988), Fitzpatrick (1991). Setting informel : Schiffrin (1985, 1990), Maclachland (1991). Settting de l'interview : Candlin (1987). Setting du meeting pour des affaires d'église : Pearson (1987, 1989). Setting de la classe : Heath (1983). Setting judiciaire : Conley et O'barr (1990), Philips (1990). Setting littéraire : Tannen (1990).

1.1. La définition searlienne

L'accord et/ou le désaccord sont considérés tout d'abord dans la théorie des actes de langage comme une valeur illocutoire d'«assertion». Pour une classification des actes illocutoires, Searle (1982 : 39-70) distingue cinq classes majeures : assertifs, directifs, promissifs, expressifs, et déclarations. La taxinomie présuppose douze critères qui permettent de différencier les types d'actes illocutoires. Quatre de ces critères sont considérés comme les plus décisifs : le but de l'acte, la direction d'ajustement entre les mots et le monde, l'état psychologique exprimé, et le contenu propositionnel. Ainsi, la classe des actes illocutoires qui nous intéressent tout particulièrement est celle des assertifs[35], dans la mesure où le désaccord se présente comme un acte assertif. D'après Searle (1982), la classe des assertifs a pour but illocutoire «d'engager la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de choses, sur la vérité de la proposition exprimée»[36]. En d'autres termes, il s'agit d'une représentation qui peut comprendre le vrai et le faux, et qui correspond à la condition essentielle. Par rapport à la direction d'ajustement, elle va dans le sens mots (le contenu propositionnel) → monde pour les assertifs, car en réalisant une assertion, le locuteur contracte l'obligation de donner une description, à l'aide de ses mots, correspondant à l'état du monde[37]. L'état psychologique exprimé en accomplissant l'acte illocutoire en question n'est rien d'autre qu'une condition de sincérité : la croyance en la vérité d'une proposition 'P'. Autrement dit, «celui qui affirme, explique, asserte ou prétend que «P» *exprime la croyance que 'P'*»[38].

Pour caractériser l'acte d'assertion, le point de départ de Searle (1972 : 59) est la conviction suivante : «parler c'est accomplir des actes selon les règles». C'est-à-dire que tout acte de langage doit satisfaire «un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes à la réalisation de certains types particuliers d'actes de langage». D'après lui, la description de ces conditions nous permet enfin d'extraire un ensemble de règles définitoires qui constituent un acte de langage particulier. Ainsi, pour le cas de l'acte d'assertion, tel qu''asserter', 'déclarer', 'affirmer', ces conditions sont définies par les règles suivantes :

1.

De contenu propositionnel : Toute proposition P

2.

Préliminaire :

i.

35 S'agissant des actes en question, Austin (1970) parle plutôt d'actes expositifs.

36 J. Searle, Sens et expression, Paris, Minuit, p. 52.

37 Cf. Moeschler, Dire et contredire, Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Berne/Francfort, Per Lang., 1982, p. 55.

38 J. Searle, *opt. cit.*, pp. 42-43. Souligné par l'auteur.

L a des preuves (des raisons pour croire, etc.) que P est vraie.

ii.

Il n'est certain, ni pour L, ni pour A, qu'A sache (se souvient de, etc.) P.

3.

De sincérité : L croit P.

4.

Essentielle : Revient à assurer que P représente une situation réelle[39].

Si l'on applique ces conditions nécessaires et suffisantes à la définition de l'acte d'accord et de désaccord, on pourrait en tirer les conditions minimales suivantes :

Condition	Acte d'accord	Acte de désaccord
1. propositionnelle	'Oui P'	'Non P'
2. préliminaire	L a des raisons de croire que P est vraie	L a des raisons de croire que P n'est par vraie
3. de sincérité	L croit que Oui P	L croit que Non P
4. essentielle	A et/ou L considèrent cet acte comme un acte d'accord	A et/ou L considèrent cet acte comme un acte de désaccord

Ce cadre montre les conditions satisfaisantes à la bonne réalisation de l'acte d'accord ou de désaccord, mais, dans la mesure où elles portent sur l'attitude du locuteur dans le contexte d'un énoncé isolé, il est douteux qu'elles soient valables pour expliquer ces deux actes produits en situation conversationnelle. En effet, cette caractérisation de Searle sur les actes en question à partir des critères définitoires mentionnés ci-dessus peut amener à se poser deux questions. D'une part, bien qu'il soit évident que les actes d'accord et de désaccord aient le caractère d'un acte d'assertion dans la classe des actes illocutoires, il nous semble qu'ils partagent à la fois les fonctions expressive et déclarative dans la taxonomie de Searle lui-même, dans la mesure où ils se définissent comme un acte illocutoire où le locuteur exprime une émotion positive ou négative, concordante ou discordante, à propos de la proposition soutenue par son partenaire. D'autre part, l'accord et le désaccord ont comme point commun de répondre à des actes de langage initiaux qui appartiennent au type représentatif au sens de Searle (1977) et bien particulièrement à l'assertion. En d'autres termes, ils ne concernent pas des actes initiatifs, mais ils sont essentiellement réactifs à l'énonciation précédente de l'interlocuteur.

1.2. La définition séquentielle

1.2.1. Remarque préliminaire

Comme nous le remarquions ci-dessus, les actes d'accord et de désaccord sont dès lors des actes illocutoires de nature réactive à l'énonciation d'un allocutaire, qui présupposent donc toujours l'acte d'assertion initiative d'un locuteur. Il s'agit d'un point de vue interactif, où l'acte réactif, le désaccord, fonctionne à nouveau comme acte initiatif qui peut

[39] J. Searle, Les actes de langage, Paris, Minuit, 1972, p. 108.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

entraîner une autre action du partenaire. D'où la nature rétroactive et proactive des actes initiatifs et réactifs. Le premier détermine en général le deuxième qui constitue selon sa nature divers types de réactions[40] qui peuvent s'exprimer en gros soit dans l'accord, soit

dans le désaccord. Autrement dit, l'acte réactif est largement fonction de l'acte initiatif. Ainsi, quand la réponse à l'assertion préalable est l'évaluation, l'accord peut être une confirmation, et le désaccord, une infirmation ou une réplique (désaccord 'métacommunicatif') au sens de Moeschler (1982 : 116-117). La confirmation de la vérité d'une proposition du locuteur traduit donc une évaluation positive, alors que l'infirmation manifeste une évaluation négative qui porte sur le contenu propositionnel (énoncé), et sur les présupposés de l'assertion ou sur le fait énonciatif (énonciation) dans le cas du désaccord métalinguistique.

1.2.2. La notion de préférence

Depuis que Sacks a introduit en 1971 pour la première fois la notion de préférence, celle-ci est présentée par bien des auteurs[41] qui l'appliquent à l'analyse des conversations. Elle est un sujet de controverse, qui peut être considéré selon trois perspectives : structurale, sociale, et contextuelle. L'argument de base d'un point de vue structural repose en général sur la notion de paire adjacente comme unité prototypique de l'organisation locale de la conversation (ex, pour offre, invitation, requête : acceptation ou refus ; pour assertion : accord ou désaccord). Le premier et le second éléments d'une paire adjacente n'ont pas le même statut, et les différentes interventions réactives possibles n'ont également pas le même statut, comme le remarque Levinson (1983 : 307) :

«Not all the potential second parts to a first part of an adjacency pair are of equal standing : (...) there is at least one preferred and one dispreferred category of responses.»

Levinson montre que la préférence correspond d'une manière générale au concept de «marque» qui renvoie à l'opposition courante en linguistique entre «marqué» et «non-marqué»[42]. La seconde partie d'une paire adjacente est marquée ou non à la suite d'un système d'attente selon lequel les actions non marquées sont plus naturelles et attendues dans le contexte conversationnel. Levinson (1983) résume dans la corrélation du contenu et de la position séquentielle du tour, les caractéristiques des actions non préférées et de leur tours en quatre catégories[43] :

1.

[40] Sur la typologie des réactions, voir Moeschler, Dire et contredire, Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Berne/Francfort, Per Lang., 1982, p. 117.

[41] Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992, pp. 233-239.

[42] S. Levinson, Pragmatics, Cambridge, C.U.P., 1983, p. 333.

[43] *Ibid*., pp. 334-335.

délai :

i. par la pause

ii. par l'usage de préface

iii. par le déplacement utilisant la réparation initiative

2. préface :

i. l'usage de marqueurs ('uh', 'well')

ii. la production symbolique de l'accord avant de désaccorder

iii. l'usage de l'évaluation pertinente

iv. l'usage de l'excuse pertinente

v. l'usage des modalisateurs ou adoucisseurs

vi. l'hésitation

3. justifications : l'explication de pourquoi l'action non préférée se fait.

4. formule indirecte ou 'mitigated'

Les actions préférées, qu'elles soient l'accord ou le désaccord, sont systématiquement non-marquées par le délai minimal ou la formulation directe (ou explicite), alors que les actions non préférées sont en commun marquées par le délai, l'hésitation, les formulations ambiguës, implicites et préfacées, ou l'accompagnement d'explication ou de justification. Ces aspects structurels de l'action non préférée se retrouvent dans le terme de «dispreferred-action turn shape» opposé à celui de «preferred-action turn shape»[44], introduit par Pomerantz (1984). D'après elle, dans la situation où l'accord est préféré, l'acte d'accord se caractérise par trois formes de tour telles que l'accord renforcé ('upgraded'), la même évaluation, et l'accord affaibli ('downgraded'). En revanche, la configuration du tour de parole dans l'acte de désaccord se caractérise par le fait qu'il est

[44] A. Pomerantz, 'Agreeing and disagreeing with assessments : some features of preferred / dispreferred turn shape', in Atkinson et Heritage (eds.), 1984, p. 64.

accompagné non seulement par divers dispositifs de délai, tels que le silence, la demande de confirmation, la répétition partielle, et la préface, mais aussi par des éléments paraverbaux, tels que 'uh' ou 'well' et par l'accord partiel ou le désaccord partiel avec le connecteur ('but'). Les séquences de l'accord et du désaccord ont donc des types différents de tours : le tour de désaccord est plus complexe et plus variable que le tour d'accord. Car l'acte d'accord se présente dans ce cadre de préférence, comme le dit Pomerantz (1984 : 77 et 95), comme une expression de sociabilité, support, et solidarité, alors que le désaccord est considéré comme offensif, dangereux. Enfin, pour Pomerantz ou Levinson, la notion de préférence ne repose systématiquement que sur le point de vue structurel de l'organisation séquentielle ; elle ne tient pas compte de la connexion entre le format non préférentiel et la considération de face, bien que la préférence pour l'accord ou le désaccord soit largement fonction de la situation contextuelle, telle que le type d'acte de langage initiatif, et de la relation interpersonnelle.

En ce sens, l'intérêt des conversationnalistes est de savoir comment la préférence se manifeste dans la structure de surface d'une conversation. Il nous semble que cette observation structurale doit être suivie par une interprétation qui repose sur le niveau profond. Pour mieux saisir la motivation de l'organisation préférentielle des échanges, il est indispensable de prendre en considération la perspective psycho-sociale et normative sur laquelle Toolan (1989 : 264) a porté son attention :

«Preference organization is routed in the norms and psychological preference of the society, not the individual.»

Il apparaît que la notion de préférence pour un acte réactif est fonction du fait qu'il est considéré comme menaçant ou non par rapport au type d'acte initiatif dans une communauté donnée. Lorsque ce second élément d'une paire adjacente est menaçant, il doit être accompagné d'une organisation non préférentielle des échanges, pour atténuer les faces menacées de l'interlocuteur. Il n'est pas difficile d'observer dans la conversation ordinaire ce type de contrainte comme un principe de politesse. Il est évident que la notion de préférence repose sur la norme sociale et collective qui s'impose avec différentes nuances selon le type d'interaction et le type de relation interpersonnelle. Ainsi, dans le contexte du débat, l'acte de désaccord est considéré dans les communautés française et coréenne comme offensif, dévalorisant, et donc menaçant pour la face du partenaire. Or, bien qu'il doive se produire dans l'organisation non préférentielle, ce qui pose problème c'est qu'il se produit dans l'organisation préférentielle dans le type d'interaction qui constitue notre corpus. A cet égard, on voit dans la littérature sur la préférence qu'il y a une autre tentative d'approcher le phénomène de préférence dans la perspective contextuelle, et il convient d'en examiner l'argument et le problème dans ce qui suit.

En ce qui concerne la perspective contextuelle de la préférence, elle repose sur l'argument que l'on doit rendre compte de la préférence dans le contexte particulier où se trouve le second élément d'une paire adjacente. Autrement dit, ce second élément peut être préféré ou non selon le contrat conversationnel ou le système d'attente dans le discours. Ainsi, l'acte d'accord est préféré dans l'intervention réactive à une intervention initiative telle que l'offre, l'invitation, la requête, etc. En revanche, la préférence pour le désaccord se réalise dans la réponse à l'auto-dépréciation, l'auto-critique, ou le compliment, car le désaccord est ici considéré comme une réaction polie qui vise à

redresser l'«équilibrage rituel». En ce qui concerne le problème de la préférence dans le contexte du débat radiophonique, certains auteurs[45] insistent sur la préférence pour le désaccord, à la différence de la préférence pour l'accord dans la conversation ordinaire, comme le note Bilmes (1991 : 466) :

«Once in a state of argument, disagreement is preferred in that if one does not explicitly disagree, it may be presumed that one has not found grounds to disagree and that (however reluctantly) one agrees. It is this preference for disagreement that drives argument».

Il est vrai que le contexte de débat attend que les interlocuteurs montrent une opinion discordante ou opposé à celle de leur partenaire, et cela rend la discussion possible entre les participants. Or le débat radiophonique semble nous fournir, concernant l'assertion d'un locuteur précédent, un espace de la préférence pour le désaccord, dans la mesure où celui-ci se réalise d'une façon immédiate et directe. Mais, il est vrai aussi qu'il comporte des actes de désaccord qui se réalisent par certains marqueurs de l'organisation non préférentielle des échanges, tels que le délai, l'hésitation, et la réalisation indirecte. Cela revient à dire que l'acte de désaccord peut être considéré dans la situation de débat à la fois comme réponse préférée et comme réponse non préférée, avec une différence de fréquence dans les corpus français et/ou coréen. Cette ambiguïté rend difficile d'atteindre une cohérence totale dans la perspective contextuelle de la préférence. Si, dans une société donnée, une norme sociale qui définit le désaccord comme acte non préféré dans la conversation ordinaire permet à ses membres de le considérer dans un autre type d'interaction comme acte préféré, il ne s'agit plus d'une norme sociale ni collective. Sinon, il nous faudra un certain nombre de normes sociales et collectives pouvant s'appliquer à chaque type d'interaction, ce qui n'est pas économique.

En ce qui nous concerne, il est évident que dans la conversation ordinaire, le désaccord contre l'assertion initiale se caractérise souvent, tant en français qu'en coréen, par l'organisation non préférentielle avec ses marqueurs. Mais trouve aussi parfois l'organisation préférentielle, en dépit de la norme sociale, selon laquelle le désaccord doit être atténué par un procédé d'atténuation. La queson qui se pose est donc celle de la fréquence de l'acte de désaccord produit dans l'organisation non préférentielle variant d'un type d'interaction à l'autre et d'une société à l'autre. Ainsi, dans le type d'interaction qui constitue notre corpus, lors d'une assertion dans l'intervention initiative, les actes de désaccord avec organisation non préférentielle dans l'intervention réactive, vont se réduire manifestement en fonction du système d'attente, à la différence de la conversation ordinaire. On peut donc dire que dans le contexte de débat, la norme sociale n'est pas opérative, mais qu'elle reste souple ou tolérante, de sorte que le désaccord s'exprime, bien qu'il soit menaçant, souvent d'une façon directe et immédiate, ou sans être accompagné de procédés d'atténuation.

1.2.3. La notion de face

L'analyse de l'interaction face-à-face de Goffman (1974 : 55-68) était basée sur la supposition que les participants à la conversation essaient de montrer de la déférence

[45] Cf. Kotthoff (1993), Bilmes (1991), etc.

pour les faces selon deux principes : d'une part, «les rites d'évitement» qui précisent ce qu'il ne faut pas faire, et d'autre part, «les rites de présentation» qui spécifient ce qu'il faut faire. La communication est constamment un lieu de conflit, à la fois entre ces deux rites et entre la considération de son contenu et celle de la face.

Une évaluation semblable se retrouve dans le travail de Brown et Levinson (1987 : 112-117) selon lesquels tous les actes de langage sont intrinsèquement menaçants pour les faces. Dans la nécessité du ménagement d'une situation conflictuelle, ils introduisent les principes de 'Seek Agreement' et 'Avoid Disagreement' comme stratégie positive. Le terrain d'entente s'accomplit par la sélection d'un thème consensuel qui n'est pas polémique avec le partenaire, par la répétition partielle ou totale de ce que le précédent locuteur a dit, voire par l'accord renforcé ('upgraded') ou la même évaluation au sens de Pomerantz. D'ailleurs, le principe de l'évitement du désaccord peut se réaliser de diverses manières : par l'usage de l'accord symbolique ('token agreement') qui est un mécanisme permettant de simuler l'accord avec le partenaire sous forme de «oui, mais...» ou d'ironie ; par le pseudo-accord ('pseudo-agreement') accompagné de quelques particules ('then' et 'so' en anglais ou '*kûle*' en coréen), qui peut tirer du précédent accord une conclusion opposée ; par l'usage du pieux mensonge ('white lies') au lieu d'un préjudice pour la face positive ; enfin par l'usage des opinions vagues ('hadging opinions') qui servent à éviter l'attitude précise du locuteur ('sort of', 'in a way'). Enfin, dans le cadre théorique de Brown & Levinson (1987 : 66), à la différence de l'acte d'accord, l'acte de désaccord est considéré comme un FTA qui menace la face positive de l'interlocuteur, dans la mesure où le locuteur est censé penser que son interlocuteur n'a pas raison ou n'est pas raisonnable ou se trompe à propos d'une question donnée. Etant donné que le désaccord donne donc lieu au conflit, il peut ne pas s'exprimer, et même s'il s'exprime, les interlocuteurs veulent qu'il soit atténué. Ce désir partagé par l'un et l'autre est donc souvent actualisé par le processus du face-work.

Leech (1983) introduit également une 'Agreement Maxim' dans son principe de politesse, selon laquelle il faut «minimiser le désaccord entre moi et autrui» et «maximiser l'accord entre eux». En dépit de la nature plus ou moins universelle de ces principes, il admet que leur poids peut varier selon les communautés socio-culturelles. Ainsi, certaines études[46] montrent que le désaccord et la confrontation sont compris comme étant positifs, voire comme une forme de sociabilité dans une communauté.

2. Discours du désaccord[47]

2.1. Désaccord et argumentation

Lorsqu'on prend en considération l'échange communicatif, il implique une «allocution», une «interlocution» et une «interaction». L'interaction verbale est une «action mutuelle» que les interactants exercent sur leurs actions respectives. En ce sens, «parler, c'est

[46] Voir Schiffrin (1984), Blum-Kulka et al. (1984), Kuo (1991), Jones (1990), etc.

[47] **Ce terme doit à Debyser (1980 : 43).**

échanger, et c'est changer en échangeant»[48], voire changer, c'est impliquer souvent un ensemble de processus coopératifs et conflictuels entre les interactants, au niveau du déroulement de l'interaction, en ce qui concerne à la fois son organisation formelle et son contenu. Les participants expriment ainsi la dimension affective de bonne foi ou de mauvaise foi, comme le note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 141) :

«S'ils sont en «bons termes», les participants vont s'employer à coopérer pour «s'entendre» et s'ils sont en «mauvais termes», ils vont cultiver l'affrontement, et chercher à se mettre des «bâtons dans les roues». On dira donc que l'échange peut se faire sur un mode pacifique, consensuel, «irénique» ou au contraire belliqueux, conflictuel, «agonal»».

Ainsi, dans le type d'interaction finalisée, tel que le débat à la radio, un locuteur s'adressant à son interlocuteur essaye de susciter son adhésion au discours et d'influencer ses croyances. De l'ensemble de cette activité discursive naît l'argumentation qui se définit en général comme «l'art de persuader par le discours»[49], et comme le débat est une interaction qui suppose la différence, celle-ci s'exprime donc ouvertement[50]. Dans ce type d'échange, celui qui aspire à obtenir l'adhésion d'un interlocuteur ou d'un public aurait recours à toute une série de techniques argumentatives que Anscombre et Ducrot (1976 et 1978) appellent l'orientation argumentative et la force argumentative. Les arguments ont ainsi une orientation argumentative qui est inscrite dans le sens de l'énoncé et une force argumentative qui est mesurable d'après une «échelle argumentative»[51]. En revanche, Plantin (1996b : 11) présente la nouvelle orientation de l'argumentation liée à l'analyse des interactions verbales, tout en distinguant deux formes :

«L'une, «traditionnelle», prenant pour objet typique l'orientation des énoncés vers une conclusion, dont la théorisation, volontiers normative, fait appel à la logique et à la rhétorique ; l'autre, «moderniste», prenant pour objet les troubles de la conversation, qu'elle analyse avec les instruments de la théorie des interactions.»

La forme d'étude «moderniste», dont le point de départ porte sur la conception de l'argumentation comme une forme particulière d'interaction, est d'appliquer certaines méthodes ou résultats acquis en analyse conversationnelle à l'analyse de l'argumentation, comme le montrent les travaux d'O'Keefe & Benoit (1982) et Jacobs &

[48] C.Kerbrat-Orecchioni (C.), Les interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 17.

[49] Cette perspective se trouve aussi, selon Reboul (1991 : 99), dans la définition de l'argumentation de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958 : 5) : «des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment».

[50] C. Plantin (1990 : 133) présente deux types d'argumentation, établis par O'Keefe (1982) : En anglais 'argument' a au moins les deux sens suivants : dans son premier sens ('argument-1') ce terme peut équivaloir au français 'argument' ou 'argumentation' et désigner «un type d'énoncé ou d'acte communicationnel» (O'Keefe, 1982 : 3) ; dans son second sens ('argument-2') désigne «une interaction dans laquelle un différend s'exprime ouvertement» (ibid, 9).

[51] O.Ducrot, Les échelles argumentatives, Paris, Minuit, 1980.

Jackson (1982). Elle porte «en particulier sur les types d'actes favorisant la manifestation de l'opposition dans la conversation et engendrant un «argument» (au sens anglais) : insultes, accusation, ordres, refus d'accéder à une demande»[52]. Il s'agit de l'ancrage de l'argumentation dans une situation de confrontation discursive et dans «une interaction dans laquelle un différend s'exprime ouvertement»[53]. En ce sens, l'acte de désaccord peut être considéré comme une forme particulière d'argumentation, dans la mesure où un locuteur cherche à transformer par des moyens linguistiques «le système de croyances et de représentations» de son interlocuteur et à influencer des auditeurs dans le cas du débat radiophonique.

Dans le cadre du débat à la radio, la confrontation discursive naît des réponses contradictoires à la question posée par l'animateur, ou à l'assertion d'un des invités. En d'autres termes, l'un des deux débatteurs avance des arguments dans sa réponse, afin de parvenir à une conclusion visée par ses arguments ; l'autre avance une réfutation de cette argumentation, et propose des contre-arguments pour soutenir sa propre idée ou son point de vue dans sa réponse qui s'inscrit souvent dans une reformulation argumentée. L'acte de désaccord se réalise ainsi lorsque le locuteur considère une proposition (P) énoncée par l'allocutaire comme non-P avec le contre-argument. Il s'agit de l'acte illocutoire de la réfutation, qui est produite dans une intervention réactive à une intervention initiative. D'après Moeschler (1982 : 71-73), elle doit satisfaire au moins trois conditions[54] :

.

la condition de contenu propositionnel, qui «spécifie d'une part que le contenu de l'acte de réfutation est une proposition (P) et d'autre part que cette proposition est dans une relation de contradiction avec une proposition Q d'un acte d'assertion préalable» ;

.

la condition d'argumentativité, qui «met l'énonciateur de la réfutation dans l'obligation (virtuelle, donc actualisable) de justifier, c'est-à-dire donner des arguments en faveur de la réfutation» ;

.

la condition interactionnelle qui «impose à l'énonciataire de statuer sur l'appropriété de l'acte illocutoire de réfutation, c'est-à-dire de l'évaluer».

On peut dire que la condition d'argumentativité fait peser des contraintes au niveau de la logique et de la sincérité sur la production discursive du locuteur. La condition de contenu propositionnel implique que l'acte de réfutation est fortement conditionné par un acte d'assertion préalable, ce qui établit sa nature «rétroactive» comme acte réactif à une assertion. La condition interactionnelle montre que la réfutation d'un locuteur a une nature

52 C. Plantin, 'Le trilogue argumentatif : Présentation de modèle, analyse de cas', in *Langue français*, 1996, n° 112, p. 10.

53 C. Plantin, Essais sur l'argumentation, Paris, Kimé, 1990, p. 134.

54 Parmi quatre conditions proposé par Moeschler, nous ne nous intéressons qu'à trois conditions ci-dessus, dans la mesure où il nous semble que sa troisième condition de sincérité peut se considérer dans la condition d'argumentativité.

«proactive», dans la mesure où elle est en même temps la cible d'une nouvelle réfutation de son adversaire et peut donc donner lieu à d'autres réactions verbales. Or ces réfutations conditionnent la production successive d'un argument et d'un contre-argument, et attribuent à l'acte de désaccord des propriétés tant rétroactives et proactives que contextuelles.

2.2. Désaccord et politesse

La politesse linguistique part de la reconnaissance de la valeur de FTA ou de FFA d'un certain nombre d'actes de langage, et se divise selon leur appartenance en politesse négative et en politesse positive : celle-ci est de «nature productionniste» de FFA, en corrélation avec le «rite de présentation», et celle-là est de «nature abstentionniste ou compensatoire» de FTA, qui correspond au «rite d'évitement» et au «rite de réparation» respectivement. Ainsi, dans la mesure où l'acte de désaccord est considéré comme FTA dans le cadre théorique de Brown et Levinson, il exige la politesse négative, et doit aussi être compensé par le dispositif du *face-work*. Le choix de la politesse dans l'acte de désaccord est en général fonction de trois facteurs :

1. La 'distance sociale' (D) entre L et A
2. Le 'pouvoir relatif' (P) entre L et A
3. Le 'degré de gravité' du FTA (G) dans une culture particulière[55]

En effet, quand on tient compte de la notion d'interaction, l'acte de langage est encodé et décodé par les interactants dans un contexte qui se compose de D, P, et G, et selon tel ou tel principe de politesse. Ainsi, la politesse dans l'acte de désaccord se détermine dans la corrélation avec ces trois dimensions : le degré de gravité (G) varie d'abord selon la force illocutoire du désaccord (dimension du contenu). Mais il est évident qu'elle n'a pas la même valeur dans une relation hiérarchique (facteur P) et dans une relation familière ou formelle (ou distance) (facteur D). On peut donc admettre avec Kerbrat-Orecchioni (1992 : 260) que «plus un acte est 'menaçant', plus il produit l'effet d'une impolitesse, et plus il doit donc être compensé par ces divers 'adoucisseurs'». Le type (D et P) de relation interpersonnelle établie entre les interlocuteurs fonctionne comme un facteur incontournable pour choisir une catégorie de comportement langagier ou de compensation de FTA.

2.2.1. La relation interpersonnelle

Au cours du déroulement de l'interaction conflictuelle et argumentative, l'acte de désaccord peut s'exprimer dans la conversation ordinaire dans une grande variété de réalisations. C'est la raison pour laquelle il est d'autant plus difficile de cerner sa nature, car il est beaucoup moins ritualisé à cause de certaines contraintes sociolinguistiques. Il semble difficile de contester le fait que l'acte de désaccord est largement fonction du

55 Cf. - Brown et Levinson, Politeness. Some universals in language use, Cambrige, C.U.P., 1987, p. 74. - C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992, p. 260. L : locuteur ; A : allocutaire.

contexte social, du type de relation interpersonnelle établie sur l'axe «vertical» ou «horizontal», au moment de l'interaction dans lequel il se trouve. Il est tout aussi incontestable qu'il n'est pas facile de cerner l'ensemble des règles qui sous-tendent l'acte de désaccord, dans la mesure où elles sont éminemment souples, individuelles, et dépendantes du contexte. Il convient pourtant en premier lieu de s'interroger sur la contrainte sociale et le type de relation interpersonnelle à partir de l'hypothèse suivante :

L'autorité absolue est indiscutée sinon indiscutable, et prive l'interlocuteur du droit d'exprimer le désaccord ; le droit au désaccord est en ce cas du côté de celui qui détient le pouvoir, qui peut critiquer et condamner sans réplique ;

L'expression du désaccord est libérée entre paires égaux en droits et en autorité.[56]

En effet, ces deux principes qui se trouvent dans deux extrêmes engendrent fondamentalement deux contraintes sociales différentes qui correspondent respectivement au «rite d'évitement» et au «rite de réparation» au sens de Goffman. Ainsi, dans une société ou dans une relation interpersonnelle qui est orientée vers le premier élément (a), l'obéissance et/ou le silence peuvent fonctionner comme une sorte de vertu sociale, dans la mesure où l'acte de désaccord reconnu comme un défi ne peut plus être réparé par certains procédés linguistiques. En revanche, dans une société ou dans une relation interpersonnelle qui est orientée vers le second élément (b), il semble que tout soit possible, mais que tout ne soit pas approprié pour établir et maintenir, à la fois, le bon déroulement d'interaction et le niveau relationnel. C'est la raison pour laquelle la réparation est attendue de la part de l'être sociable.

De nos jours, surtout en Corée, l'autorité absolue est en train de changer vers l'égalité, tout en passant par l'autorité relative selon le principe de la démocratie. Ainsi, la société coréenne est partagée comme celle d'autres pays par les deux stratifications de hiérarchie et d'égalité. Dans la relation hiérarchique, l'autorité relative reste encore assez saillante entre professeur et élève et entre parents et enfants. Les conventions sociales précisent implicitement la limite de l'expression du désaccord et fixent ses modalités, sans les abolir complètement, comme le signale Debyser (1980 : 44) :

«Du temps où l'autorité parentale était bien assise, on disait à un enfant ergoteur 'on ne répond pas à son père'. Dans un exercice plus 'libéral' de l'autorité, toute règle n'est pas abolie ; le droit à dire 'non', 'c'est pas vrai' ou 'j'veux pas' peut être accordé à l'enfant mais pas celui de dire à ses parents 'non mais tu es complètement idiot' ou 'ça va pas la tête !'»

Il en est de même pour le cas d'une relation égale, c'est-à-dire que le problème n'est pas d'éviter certaines expressions du désaccord, mais de prendre la précaution de l'exprimer d'une manière modale et adoucie, comme le formule Don Gabor (1985 : 103-105) :

.

D'une part : «vous avez le droit de dire non sans vous sentir coupable»,

.

[56] Cf. F. Debyser, 'Expressing disagreement (Exprimer son désaccord)', in *Studies in Second Language Acquisition*, 1980, n° 3-1, pp. 43-44.

D'autre part : «Comment exprimer votre désaccord : Lorsque vous n'êtes pas d'accord avec ce que l'on vous dit, évitez les phrases du genre 'Vous avez tort !' ou 'Où êtes-vous allé chercher une idée pareille ?' Soyez diplomate, et exprimez votre idée en commençant par : 'Il me semble...' ou 'La façon dont je vois les choses...', 'Je crois que...', 'Je pense que...', 'J'ai l'impression que...', 'A mon avis...'»[57].

Et lorsque ces façons d'exprimer le désaccord ne sont pas respectées par un participant à une conversation ordinaire, on parle d'impolitesse, agressivité, grossièreté, etc. Cette prise en considération se modifie dans la situation du débat, au fur et à mesure que l'apparition du désaccord est attendue. Il en découle que l'acte de désaccord n'a pas toujours le même statut : il varie d'une société à l'autre, selon le type de relation interpersonnelle et la nature du contexte dans lequel il se retrouve.

2.2.2. Expressions linguistiques et degré de gravité

Le désaccord est d'abord une réaction verbale à l'acte initiatif qui affirme une proposition ou un argument qui comporte 'constatation', 'critique', 'appréciation', 'accusation', etc. Cette réaction se dirige vers un ensemble d'actions variables telles que 'dénégation', 'contre-argument,' 'critique', 'refus', 'plainte', etc. Elle vise une double cible : l'interlocuteur et son discours. Ces deux objets se distinguent l'un de l'autre, mais ils sont pour la plupart amalgamés au cours de l'interaction. D'ailleurs, l'acte de désaccord se prolonge dans un contexte conflictuel entre les participants, en glissant de la dimension du contenu communicatif à celle de la relation interpersonnelle. Ce second niveau se dissimule souvent derrière la première dimension dans la conversation ordinaire, comme le montrent Watzlawick et al. (1972 : 80). Autrement dit, c'est plutôt au niveau de la relation que le désaccord se localise en fait, qu'au niveau du contenu. En effet, le désaccord peut surgir à chacun de ces deux niveaux, et ces deux formes entrent dans un cercle vicieux, le désaccord de la première dimension donnant lieu à la seconde, et vice versa.

Cela revient à dire que le choix à l'encodage de telle ou telle formule et son décodage sont largement tributaires du type de relation interpersonnelle, d'une part, et d'autre part, du degré de gravité de l'acte de désaccord. Ainsi, l'acte de désaccord dépend de sa nature intrinsèque et de certains éléments contextuels, tels que la relation et le contrat communicatif. Il est bien évident que la nature de la relation interpersonnelle, soit dans l'axe vertical, soit dans l'axe horizontal, nous fournit le contexte interprétatif de l'effet perlocutoire de l'acte de désaccord, comme nous l'avons fait remarquer dans le paragraphe précédent. Ainsi, dans une relation hiérarchique, le désaccord d'un locuteur qui a un statut bas peut être reconnu comme plus menaçant que celui qui a lieu dans une relation d'égal à égal, dans la mesure où il se présente comme un défi contre l'autorité. D'autre part, le degré de gravité du désaccord est également fonction de sa nature intrinsèque, que la cible en soit l'énoncé ou l'énonciation, comme le montre le travail de Moeschler (1982) sur la réfutation. D'après lui, la réfutation est toujours énoncée sous le mode 'vous prétendez', qui présuppose que le contenu de l'énoncé d'un locuteur est tenu pour faux par son partenaire. Elle se divise, selon les différentes cibles, en rectifications qui ont pour but de corriger un élément de la proposition, en réfutations propositionnelles qui ont pour but de réfuter un contenu asserté, et en réfutations présuppositionnelles qui

[57] Cité par C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 3, Paris, A. Colin, 1994, p. 89.

ont pour but de réfuter un contenu présupposé. Moeschler (1982 : 102) déduit de la nature interactionnelle de ces trois types de réfutations que le premier type est moins menaçant que les deux autres, et que le dernier est le plus menaçant. Car si la rectification constitue une réaction plus ou moins coopérative, la réfutation propositionnelle thématise l'inappropriété contextuelle du contenu posé, et la réfutation présuppositionnelle a pour objet davantage l'énonciataire que son énoncé dans la mesure où elle le met directement en cause.

En ce qui concerne l'autre facteur contextuel du degré de gravité du désaccord, il faut enfin mentionner la nature du contrat communicatif qui relie le locuteur et l'allocutaire. Il renvoie aux types d'interaction où l'acte de langage est régi par le système des droits et des devoirs entre les interlocuteurs. Ainsi, dans une situation institutionnelle telle que le débat radiophonique de notre corpus où les débatteurs sont invités à discuter, leur discussion est souvent mise en scène dans un discours polémique qui renvoie à une «guerre métaphorique» ou une «guerre verbale», présupposée par l'existence du désaccord et la falsification de la parole de l'autre[58]. Dans ce contexte, l'acte de désaccord n'est pas accompagné par un procédé d'atténuation, dans la mesure où il est attendu et prévisible comme une réaction où le locuteur attaque, disqualifie et/ou discrédite l'adversaire et/ou son discours, à partir du mode de la négation et du fonctionnement des axiologiques négatifs. Cela ne revient pas à dire que l'acte de désaccord se déclenche dans le discours sur le mode impoli de l'agression, mais il convient plutôt de l'approcher d'un point de vue spécifique au contexte.

3. La politesse dans le débat radiophonique

3.1. Politesse dans le contexte

La communication humaine a pour but de transmettre des informations (clarté) et/ou d'établir et de maintenir la relation interpersonnelle (politesse). L'interaction médiatique qui constitue notre corpus correspond au premier type

d'interaction, qui sert de motif au principe de coopération au sens de Grice alors que la conversation ordinaire semble appartenir au second type, qu'illustre le motif du principe de politesse. En effet, la conversation est conçue comme une sorte de discours plus interactif mettant davantage l'accent sur les aspects relationnels entre les participants que dans d'autres types d'interactions. C'est la raison pour laquelle le phénomène de la politesse linguistique est généralement examiné à partir des conversations ordinaires par certains spécialistes tels que Lakoff, Leech, et Brown & Levinson, dans les années 70. En outre, la conversation quotidienne se présente comme le prototype des interactions verbales, comme le dit Lakoff (1989 : 102) :

«it [= Ordinary conversation] is the form we all learn first, under the setting most conducive to comfort and familiarity, and the one we use the most. Hence it functions as a template for all others, which we experience in terms of their similarities to and differences from OC [= Ordinary conversation], and feel more

[58] C. Kerbrat-Orecchioni, 'La polémique et ses définitions' in Le discours polémique, Lyon, P.U.L, 1980, pp. 9-10.

or less comfortable with to the degree that they conform to our OC-based expectations.»

En ce sens, la théorie de la politesse, visant à décrire les actes de langage et leurs fonctions dans le contexte de la conversation ordinaire, nous fournit divers outils et modèles qui permettent d'interpréter ou expliquer efficacement ce qui se passe dans l'interaction sociale, en s'appuyant sur la notion dyadique de politesse et d'impolitesse. Nous portons intérêt à rechercher s'il est possible, à partir de la politesse observée dans la conversation ordinaire dyadique, de dégager un résultat susceptible de s'appliquer à d'autres types de discours qui sont moins interactifs et plus informatifs, bien que la politesse soit «omniprésente dans tous les types d'échanges, des plus familiers aux plus formels»[59]. La réponse de Lakoff demeure sceptique, dans la mesure où les règles de politesse s'appliquent différemment selon le contexte et la corrélation avec le degré d'interactivité et l'adhésion aux règles de politesse :

«(...) the more interactive a type of discourse is, the more it will require adherence to politeness rules. Conversely, the more a discourse type is designed for the sharing of information, the less important politeness will be, and the less it will be an integral part of the system.»[60]

Dans son article intitulé 'the limits of politeness', Lakoff a essayé d'élargir le domaine d'investigation de la politesse linguistique des types de discours chargés de transmettre des informations, aux types du discours thérapeutique et du discours au tribunal, à partir de trois notions : politesse, 'apolitesse', et impolitesse. En ce sens, notre travail, inspiré par son article, a pour objectif de tenter d'appliquer ces trois notions au type d'interaction du débat radiophonique dans lequel sont intrinsèques la confrontation, le conflit, le désaccord, la réfutation, la critique, etc.

D'après Brown et Levinson (1987 : 68-74), lorsque dans une situation ordinaire, un acte de langage réalise une opposition ou une contradiction avec la proposition de l'interlocuteur précédent, il doit se produire avec certains procédés de «*face-work*» au sens de Goffman (1974) qui le définit comme «tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même)»[61]. L'ensemble de ces procédés se présentent comme une sorte de considération de la face de son partenaire de la part du locuteur, de sorte que l'effet perlocutoire de l'acte de langage en question soit diminuée ou ambiguë. Néanmoins, les choses changent dans le contexte du débat : au lieu d'une relation interpersonnelle harmonieuse, on attend une relation de 'distance sociale', et on admet aussi une 'normalisation' du désaccord, au lieu de son évitement. En fait, il nous semble que la question est de savoir de quelle façon s'exprime l'acte de désaccord dans ce type d'interaction verbale, car même s'il s'agit d'un acte présenté comme un FTA, il ne correspond pas toujours au comportement langagier impoli.

[59] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992, p. 245.

[60] ***R. Lakoff, 'The limits of politeness : therapeutic and courtroom discourse', in Multilingua, n° 8-2/3, p. 102.***

[61] E. Goffman, Les rites d'interaction, Paris, Minuit, 1974, p. 15.

3.2. Les concepts de «poli», «apoli», et «impoli»

La politesse a pour fonction de «permettre une gestion harmonieuse de la relation interpersonnelle»[62]. Ce niveau global s'accomplit en général par le système local dans lequel la politesse est perçue comme «un moyen de minimiser le risque d'une confrontation»[63]. En ce sens, elle apparaît comme un ensemble de procédés de «face-work». Ainsi, l'acte de désaccord est considéré comme une action qui risque de mettre en péril la face positive de l'interlocuteur, dans la mesure où il indique que le locuteur pense que son interlocuteur n'a pas raison, n'est pas raisonnable, ou se trompe à propos d'une question donnée. Si le locuteur veut affirmer «non P» dans le rapport contradictoire avec une proposition (P) de son interlocuteur, et qu'il a envie de maintenir l'harmonie sociale, il lui est indispensable de respecter certaines conventions de politesse, qui conduisent à réaliser «non P» sous la forme du ménagement de la face de l'interlocuteur, telle qu'une façon indirecte. Le comportement conforme à ces conventions de la politesse est appelé 'poli', et le comportement non conforme, 'impoli'. Cette dichotomie ne peut pas être rigide devant l'existence d'un type d'acte de langage ni poli ni impoli, tel que certains types de désaccords surgissant dans le contexte du débat. Il convient donc de rendre compte du comportement langagier dans la distinction ternaire au sens de Lakoff (1989 : 103) qui distingue trois dimensions dans le système de la politesse :

«Let us call 'polite' those utterances that adhere to the rules of politeness whether or not they are expected in a particular discourse type ; 'non-polite', behavior that does not conform to politeness rules, used where the latter are not expected ; and 'rude', behavior that does not utilize politeness strategies where they would be expected, in such a way that the utterance can only or most plausibly be interpreted as intentionally and negatively confrontational».

Alors que le phénomène de la politesse est traditionnellement saisi par la conception binaire de politesse et d'impolitesse, Lakoff, y ajoutant une catégorie neutre, «non-polite» ('apolie'[64]), tente d'établir le système étendu de la politesse linguistique et de prendre celle-ci en considération dans un type particulier d'interaction, à partir de son système d'attente. Il est permis de penser à la possibilité du conflit entre les règles de politesse et le système d'attente propre au contexte donné. C'est le cas notamment du débat où l'acte de désaccord est attendu, en dépit de la précaution ou de la pression des règles de politesse. Ainsi, le terme 'poli' désigne un comportement langagier qui se conforme aux règles de la politesse qui sont ou non attendues dans le contexte en question ; on utilisera le terme 'apoli' lorsque l'acte de langage ne se conforme pas aux règles de la politesse, mais au système d'attente ; quand il dépasse largement ce système, on parle d'acte

62 C. Kerbrat-Orecchioni, 'La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue', in *Cahiers de linguistique française*, 1995, n° 16, p. 74.

63 R. Lakoff, 'The limits of politeness : therapeutic and courtroom discourse', in *Multilingua*, 1989, n° 8-2/3, p. 102.

64 Sur les termes de 'apoli' ou 'apolitesse', voir C. Kerbrat-Orecchioni, 'Les actes de langage dans une perspective interculturelle : problèmes théoriques et descriptifs', in V. Traverso (éd.) : Perspectives interculturelles sur l'interaction, Lyon, PUL., 2000, pp. 75-92.

'impoli'. Cette perspective semble plus efficace lorsque l'on décrit l'accord et le désaccord dans la situation du débat, car ce type d'interaction a son propre système d'attente et des règles de politesse plus ou moins différentes de celles de la conversation ordinaire.

3.3. Le système d'attente et le style formel

Le débat à la radio qui constitue notre corpus se caractérise par sa nature triadique, non réciproque (au niveau du contrôle du tour de parole par l'animateur), finalisée, et formelle. Les participants n'ont pas le même rôle interactionnel : l'animateur occupe une position dominante en distribuant les tours de parole et en lançant les thèmes du débat, alors que les deux débatteurs sont dominants, comme experts, au cours de la discussion, en donnant des opinions intellectuelles, des informations, et des perspectives à propos du sujet donné. Dans ce type d'interaction, l'animateur doit accueillir comme l'hôte ses deux invités et il a également le droit de leur poser des questions et de participer à la discussion. En revanche, les deux invités doivent répondre aux questions de l'animateur, et coopérer au bon déroulement du débat, au niveau de son organisation (tours de parole) et de son contenu. Ils ont également le droit dans leurs réponses de manifester leur désaccord ou leur opposition à l'énoncé précédent, et de poser un problème ou une contestation. En ce sens, le débat présuppose un ensemble d'échanges verbaux qui comportent des actes de désaccord et la confrontation entre participants. Ce caractère latent émerge ou s'apaise au cours du déroulement de l'interaction selon la nature polémique du thème.

D'autre part, les deux débatteurs qui se mettent en scène dans une émission à la radio sont dans un type de relation 'officielle' qui se caractérise par la politesse de formalité. Etant donné que cette formalité est établie par la distance sociale entre les participants et par la présence de l'audience, elle leur permet d'accélérer ou de refréner la confrontation, et d'exprimer le contenu sans exposer l'émotion, et d'établir enfin l'équilibrage rituel à travers l'interruption et le chevauchement, comme le note Lakoff (1989 110) :

«Formal mechanisms are those that create or reflect the existence of boundaries, to preclude one side's insulting or humiliating the other by more spontaneous forms of address or reference.»

Ce style de formalité fonctionne également comme un moyen de préserver de l'image publique, dans la mesure où il permet aux interlocuteurs de concilier la clarté de l'opinion ou de l'argument, et la politesse de distance qui se manifeste par un discours non émotionnel et impersonnel, dans la confrontation des perspectives entre eux. En ce sens, il n'est pas rare de trouver un acte de désaccord qui se produit dans l'adhésion aux règles de politesse, même s'il y a une différence de fréquence et de degré.

Enfin, en ce qui concerne le système d'attente dans le contexte de débat, il est évident que étant donné que l'expression du désaccord ou de l'opposition est attendue par rapport au sujet de la discussion au cours de l'interaction, son attente est plus élevée que dans la conversation ordinaire. Mais il est difficile de dire que ce type d'interaction attend la confrontation au niveau de l'attaque personnelle ou du sarcasme entre les interlocuteurs, hors de sujet, ou la menace ouverte de l'image publique des interlocuteurs.

3.4. Désaccord et facteurs contextuels

3.4.1. La norme socio-culturelle

Les activités de langage sont gouvernées par les normes socio-culturelles d'une communauté donnée. Les communautés française et coréenne se rejoignent ainsi dans la reconnaissance de la nature générale du désaccord, qu'elles considèrent comme une action menaçante. Mais elles diffèrent quant au degré de tolérance : alors que la communauté coréenne attribue à l'acte de désaccord une valeur négative et tente de l'éviter autant que possible, il semble que la communauté française a une attitude plus positive vis-à-vis du désaccord, car le degré d'égalité dans la structure sociale, et la tolérance pour l'acte de désaccord explicite ne sont pas identiques. Enfin, les membres d'une culture qui le reconnaît comme positif sont plus tolérants et ont tendance à montrer divers types de désaccords plus marqués que les membres de la culture qui reconnaît le désaccord comme étant négatif.

3.4.2. Setting : informel vs formel

Le terme de 'setting' renvoie au «cadre spatio-temporel» dans lequel l'interaction se déroule. Quand on parle de setting formel ou informel, il nous semble que cela n'indique pas telle ou telle caractéristique du lieu, mais plutôt la situation associée à l'énonciation ('speech situation'), car il est possible d'échanger une conversation privée dans un lieu public. En ce sens, le setting formel peut être considéré comme une situation énonciative qui suppose l'existence de l'audience ou du public, comme dans une interview ou un débat radiophonique. De même, la situation peut être caractérisée comme informelle, s'il s'agit d'un bavardage ('small talk') entre amis.

Les différentes normes sociales peuvent exiger le contrôle d'un acte de langage en fonction de la situation conversationnelle formelle ou informelle. Ainsi, quant à la nature de l'acte de désaccord, certains auteurs[65] montrent qu'une situation plus informelle engendre un désaccord plus fort qu'une situation formelle, s'il n'y a pas d'autres contraintes privilégiées telles que le contrat communicatif en tant que système de droits et de devoirs. D'un point de vue interculturel, les interlocuteurs de la communauté française attendent la production des désaccords dans le contexte de débat, alors qu'ils montrent une attitude attentive dans la conversation privée. En revanche, si la communauté coréenne a pour tendance générale d'éviter la confrontation dans la conversation ordinaire, surtout dans une relation hiérarchique, elle n'est pas aussi tolérante que la communauté française vis-à-vis du désaccord dans le débat, car pour elle, menacer la face positive dans une situation publique est censé être beaucoup plus grave que dans une situation privée. On peut donc dire que l'acte de désaccord est souvent tributaire du setting formel ou informel, privé ou public, et qu'il convient de tenir compte aussi d'autres facteurs qui influencent cet acte, tels que la relation interpersonnelle, l'intérêt mutuel et le sujet conversationnel.

[65] Kuo (1992), Jones (1990), etc.

3.4.3. Le sujet conversationnel

L'impact sur la production du désaccord serait différent selon la nature controversable ou non du sujet de la conversation sur lequel les interlocuteurs discutent, et selon le degré de leur engagement et de leur intérêt personnel. Ainsi, Schiffrin (1984) montre qu'une assertion sur la météo ou la qualité du plat ne provoque pas autant d'arguments qu'une assertion sur la position que les politiciens américains prennent à propos de l'avortement. Le débat sur la chasse en France est aussi conflictuel et 'saignant', proche de la 'corrida', comme le dit Rémond (1999 : 100) :

«Pour la chasse mais contre la chasse. Pour les fusils mais pour les oiseaux. Pour les contre mais contre les pour. Dès qu'il arrivait à rendre la parole, il y avait un moment d'accalmie. Forcément : chacun se reconnaissait dans son discours. Mais aussitôt après, un franc-tireur balançait une grenade, et hop, fusillade générale! La chasse est l'avenir du débat. Pour faire mieux, je ne vois guère que la corrida.»

En effet, les thèmes conflictuels sont un peu partout dans la vie quotidienne. Lorsqu'ils sont associés à l'intérêt personnel, ils font du débat une 'corrida'. En ce sens, les thèmes qui touchent dans une certaine mesure à l'intérêt des participants à la discussion peuvent permettre d'attendre des formes de désaccords plus fortes que quand il s'agit d'un sujet impersonnel ou public qui ne touche pas directement les interlocuteurs. Enfin, les facteurs mentionnés ci-dessus ne sont pas exhaustifs, mais il nous semble qu'ils sont interdépendants plutôt qu'indépendants, et qu'ils sont essentiels pour saisir la force générale que reflètent les différentes formes et fonctions du désaccord surgi dans le contexte de discussion.

4. Le continuum des réactions

Le débat radiophonique qui constitue notre corpus est un type d'interaction qui met en scène la confrontation d'opinions ou d'arguments dans l'intention de transmettre aux auditeurs des informations ou des points de vue différents. Au cours du débat, l'accord et le désaccord se retrouvent un peu partout, fonctionnant comme un caractère réactif à l'action précédente. Ils constituent ainsi deux grandes catégories de réponses ; chaque catégorie peut se diviser en diverses sous-catégories identifiées à partir de critères plus ou moins hétérogènes. Il est évident que certains types de réponses peuvent avoir le statut d'opposition graduelle et constituer un continuum d'un type de réponse à l'autre.

4.1. Problèmes de classification

Il n'est pas facile de dresser des critères et des typologies exhaustives pour les actes d'accord et de désaccord, dans la mesure où ils n'ont pas le même statut, et où ceux-ci sont en général plus complexes et variables que ceux-là. Ces actes de langage peuvent alors être classés par des critères hétérogènes, selon qu'on les aborde d'un point de vue logico-sémantique (surtout dans le rapport avec la négation) ou du point de vue de la pragmatique interactionnelle (l'atténuation de la force illocutoire, l'objet visé, l'organisation séquentielle, etc.) qui est l'intérêt principal de notre travail.

On s'en tiendra dans ce paragraphe à énumérer certains types de ces deux actes de langage avec les critères correspondants : d'une part, la distinction porte sur l'élément de l'acte initiatif sur lequel portent l'accord et le désaccord : accord total / partiel, et désaccord total / partiel. En ce sens, le désaccord se divise d'ailleurs, comme le montre le travail de Moeschler (1979, 1981, 1982), selon l'élément sur lequel repose la négation : rectification, réfutation propositionnelle, et réfutation présuppositionnelle.

D'autre part, les actes de langage peuvent se classer en fonction du degré de transparence de la force illocutoire des actes en question : accord direct (explicite) / indirect (implicite), et désaccord direct (explicite) / indirect (implicite). Ce critère semble efficace dans la mesure où il est possible d'établir une connexion avec la notion de face et le degré de sa menace. Autrement dit, la nature explicite et implicite se reconstitue dans la notion de 'fort' et 'faible' selon l'accompagnement d'adoucisseurs ou de durcisseurs : accord renforcé ('upgraded') / baissé ('dwongraded'), et désaccord renforcé / atténué.

4.2. L'accord

L'accord renvoie à un ensemble de formes que les participants dans la conversation emploient pour montrer que le locuteur accepte et admet une opinion ou un point de vue proposé dans l'énoncé précédent de son partenaire. Il est donc considéré comme un indice de solidarité et de coopération entre eux. Le degré d'engagement dans le message précédent peut permettre de distinguer effectivement trois types d'accord : accord renforcé, accord simple et accord baissé.

Tout d'abord, par l'accord renforcé ('upgraded'), on entend un ensemble de réponses qui sont mises en accord avec l'énoncé précédent pour montrer la solidarité. Il correspond au type d'accord de Pomerantz (1984 : 65), 'ungraded agreement', qu'elle considère ainsi :

«assessment of the referent assessed in the prior that incorporates upgraded evaluation terms relative to the prior».

Ce type d'accord est une évaluation renforcée par des termes estimatifs ou des intensifs plus forts que ceux dans le précédent tour. Il se caractérise donc par l'accompagnement d'éléments para-linguistiques, la répétition partielle ou totale de ce que le locuteur précédent a dit. Il apparaît qu'il correspond à une sorte d'accord total ou enthousiaste, dans la mesure où il exprime un haut degré de communion. Il s'ensuit qu'il insiste sur l'engagement émotionnel avec l'énoncé. C'est la raison pour laquelle il ne se retrouve pas souvent en combinaison avec le désaccord.

Ensuite, le type d'accord simple renvoie à un ensemble d'actes de langage qui expriment simplement la répétition de la même évaluation que celle exprimée par le précédent locuteur. Il peut se retrouver dans le contexte du désaccord où il fonctionne comme liminaire, accompagnant la répétition partielle ou intégrale de ce que le précédent locuteur a dit, de certains intensifs tels que 'tout à fait', 'exactement'. D'ailleurs, il est souvent exprimé par des termes brefs, tels que certaines locutions adverbiales à valeur évaluative ('oui', 'd'accord', 'vous avez raison', etc.).

Enfin, l'accord baissé ('downgraded') renvoie à un ensemble de formes qui comportent une évaluation plus faible et baissée que celle exprimée dans le tour du

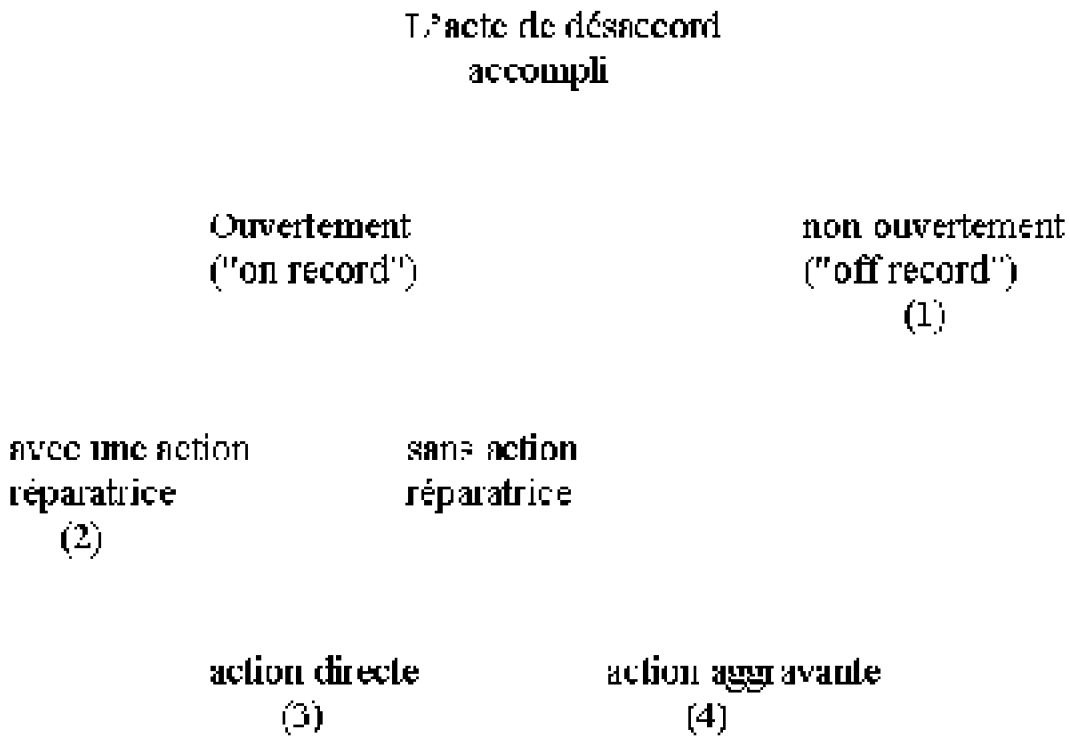
précédent locuteur. Il apparaît dans un certain sens comme une sorte d'acceptation partielle et hésitante qui comporte certains marqueurs d'hésitation, tel que 'well', 'euh'. En ce sens, si les deux autres types d'accord mentionnés ci-dessus se retrouvent du côté de l'explicite, le type d'accord baissé reste plutôt du côté de l'implicite. Etant donné cette caractéristique, ce type d'accord engendre souvent, comme le dit Pomerantz (1984 : 68), une séquence de désaccord, lorsqu'il n'est pas accepté par le précédent locuteur. Il se retrouve ainsi le plus souvent dans le contexte du désaccord où il fonctionne comme prélude.

4.3. Le désaccord

4.3.1. Remarques préliminaires

L'acte de désaccord se trouve un peu partout dans le débat radiophonique qui constitue notre corpus. Il se définit tout d'abord comme une réaction oppositionnelle verbale ou non-verbale à une action initiative, mais il a aussi le caractère de provoquer une réaction de la part de l'interlocuteur, en exprimant le jugement ou l'opinion du locuteur lui-même. Ce type de réaction est plus complexe que l'acte d'accord, dans la mesure où il est une action délicate et plus ou moins menaçante pour la face positive du partenaire, et qu'il se réalise dans divers contextes et dans l'ampleur des variations. De même, la typologie des désaccords peut aussi varier selon les critères retenus. Pour les classifier, il est salutaire de prendre en considération le modèle de Brown et Levinson (1987), mais il ne convient pas complètement pour analyser le tour de désaccord qui se produit dans notre corpus. Le cadre qu'ils utilisent pour identifier les énoncés qui comportent des FTAs repose sur la dimension de caractère direct (accomplir ouvertement un FTA) ou indirect (accomplir non ouvertement un FTA). Et si le FTA se réalise ouvertement, il peut se produire avec ou sans action réparatrice. Mais le FTA réalisé ouvertement sans action réparatrice reste encore flou dans notre corpus, dans la mesure où il peut comporter des expressions directes et des expressions aggravantes qui sont renforcées par des durcisseurs verbaux, paraverbaux, et non-verbaux[66]. Parmi ces derniers nous considérerons seulement les durcisseurs verbaux. Nous allons donc classer les actes de désaccord en trois types basés sur la présence ou non des marqueurs verbaux qui adoucissent ou durcissent la force du désaccord. Voici, d'un point de vue ternaire, notre typologie des actes de désaccord que les interlocuteurs au débat utilisent sans cesse, consciemment ou non :

[66] Les processus d'atténuation ou de renforcement de FTA peuvent se faire non seulement au niveau verbal, mais aussi au niveau paraverbal ou non verbal, qui sont énormément importants pour adoucir ou durcir la force menaçante d'un acte de langage. Dans ce travail, nous ne nous occuperons que du niveau verbal.



Le caractère direct du désaccord est plus saillant que l'indirect dans le cadre du débat radiophonique, car dans ce cas, on a tendance à attendre et à préférer la clarté de l'opinion ou de la perspective. En effet, étant donné que l'acte de désaccord comporte intrinsèquement une nature menaçante, le degré de gravité du désaccord est largement fonction de la clarté ou de l'ambiguïté de la force illocutoire, et de l'existence des adoucisseurs ou des durcisseurs. Ainsi, le type (4) ci-dessus qui est proche de l'impolitesse désigne le désaccord durci, et les types (1) et (2) qui se situent du côté de la politesse correspondent au désaccord adouci. En revanche, le type (3) qui est intermédiaire est considéré comme désaccord ni adouci ni durci, mais attendu dans ce type d'interaction. Dans ce sens, il conviendrait d'envisager ces types de désaccord en connexion avec les trois notions proposées par Lakoff (1989), telles que «polie», «apolie», et «impolie».

4.3.2. Distinction ternaire du désaccord

Dans le cadre du débat radiophonique, la description des actes de désaccord fait souvent renoncer à la distinction dichotomique entre politesse et impolitesse, ou acte de langage direct (explicite) et acte de langage indirect (implicite), et par contre fait préférer leur distinction par la reconnaissance de l'existence d'un type intermédiaire et neutre entre les comportements poli et impoli. Nous allons donc établir une typologie des désaccords à partir de trois notions principales (poli, apoli, et impoli) : désaccord adouci, désaccord durci, et désaccord ni adouci ni durci.

Tout d'abord, le désaccord adouci correspond largement à l'acte de langage 'poli', par lequel on entend un ensemble d'énoncés qui adhèrent aux règles de la politesse,

qu'elles soient ou non attendues dans le débat radiophonique. Ce type de désaccord renvoie d'emblée à la forme atténuée par le processus de face-work qui a pour fonction d'adoucir la force illocutoire d'un acte de désaccord. Ainsi, il comporte l'acte de langage indirect, le désaccord partiel, accompagné de divers rites de réparation, tels que la préface ('pré-désaccord'), la question rhétorique, la modalisation, et le format d'accord + désaccord.

Ensuite, le désaccord ni adouci ni durci correspondant à l'acte de langage 'apoli' qui peut se définir comme un ensemble de comportements qui ne sont pas conformes aux règles de politesse, mais qui sont quand même attendus dans le contexte de débat. A cet égard, il se distingue de l'acte de langage impoli. Dans ce désaccord, le caractère menaçant n'est pas adouci ni durci, mais il reste encore explicite et direct. Ce type de désaccord se caractérise par le désaccord direct qui comporte la proposition contradictoire avec certains marqueurs tels que'oui' ou 'non', la correction plus ou moins aggravante, et avec l'argument fort au niveau du contenu.

Enfin, le désaccord durci correspondant à l'acte de langage impoli qui peut être considéré comme un ensemble de comportements verbaux ou non verbaux qui ne sont pas conformes aux règles de politesse et qui ne sont pas attendu dans le contexte de débat. Dans ce désaccord, le caractère menaçant est renforcé par les durcisseurs, et se caractérise par des comportements qui dépassent largement le système d'attente du débat radiophonique. Il comporte une forme aggravante qui contient certains durcisseurs qui ont pour fonction de renforcer la gravité du FTA, tels que l'ordre brutal, l'attaque personnelle, l'insulte, etc. Quand le débat radiophonique est un type d'interaction dans lequel les participants ont pour but de débattre sur un sujet donné qui permet de préjuger de la confrontation entre eux, cela ne revient pas à dire qu'il permette l'attaque personnelle et le sarcasme entre les participants, ni que leur discussion soit limitée seulement au cadre du contenu du débat. Il est évident que ce type de désaccord, même dans le débat, n'est pas aussi fréquent que dans la conversation ordinaire.

DEUXIEME PARTIE : Accord et Désaccord en français

CHAPITRE 4 L'organisation du tour de parole

Nous allons examiner dans ce chapitre les aspects des tours de parole qui concernent les actes d'accord et de désaccord. On trouve dans la littérature sur l'analyse des conversations bien des études empiriques sur ce problème, fondées sur des enregistrements et des transcriptions de conversations réelles. Ces études traitent de nombreux aspects verbaux et paraverbaux ou non verbaux à partir de conversations dyadiques, plutôt qu'à partir d'une interaction plus formelle et triadique telle que le débat radiophonique que nous avons choisi dans ce travail.

Les interactions humaines supposent essentiellement le processus dynamique de «l'allocution» et de «l'interlocution». Il s'agit, dans le débat, d'interactions sociales qui se déroulent dans un certain type de rencontre et selon des schémas préétablis variés qui se déclinent sur différents niveaux : le niveau de la relation interpersonnelle entre les participants et celui de l'organisation des conversations dont nous allons envisager les règles dans ce chapitre.

On sait que l'interaction verbale est structurée par l'alternance de tours de parole où

chaque interlocuteur se comporte alternativement en locuteur et allocutaire. En ce sens, Kerbrat-Orecchioni (1990 : 159) présente toute interaction comme «une succession de tours de parole», en attribuant à chaque tour «la contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction». On peut donc dire que cette alternance des tours de parole est une procédure par laquelle est ordonnée l'interaction verbale.

L'étude de l'alternance des tours de parole se focalise sur quelques points particuliers : la définition du tour, la sélection du «successeur», et l'emplacement du changement de tour. Le passage d'un tour à un autre se fait sur les «places transitionnelles» qui marquent dans les énoncés la complétude potentielle d'un acte de langage en cours et offrent à l'interlocuteur une occasion de prendre la parole. Plus le nombre de participants à la conversation est élevé, plus complexe sera l'alternance des locuteurs. Il convient donc d'examiner ce qui se passe dans les interactions triadiques qui constituent notre corpus, et notamment les aspects concernant tout d'abord l'organisation du tour de parole, puis la sélection du «successeur» qui peut être effectuée par l'animateur ou par les débatteurs, et enfin, les phénomènes de chevauchement et d'interruption dans le contexte radiophonique. Nous allons toutefois résumer les travaux sur les tours de parole de la conversation ordinaire, afin d'être en mesure de comparer ces tours de parole avec ceux des interactions de notre corpus.

1. Le tour de parole dans la conversation ordinaire

Il est essentiel de tenir compte du système de l'alternance des tours de parole dans la conversation de la vie quotidienne, car celle-ci est fortement liée à la réalité sociale et constitue un phénomène linguistique fondamental. H. Sacks, E. Schegloff et G. Jefferson se sont intéressés, à partir d'enregistrements et de transcriptions, à l'analyse systématique du tour de parole, tel qu'il s'exerce dans l'organisation interne de la conversation ordinaire dyadique et considéré comme un processus de coordination des activités individuelles. Ces ethnométhodologues ont fait du mécanisme de l'alternance des tours l'un de leurs principaux objets d'étude. D'une part, ils montrent que l'alternance des tours est accomplie à la place du changement possible de locuteur par deux techniques : la sélection par le locuteur en cours et l'auto-sélection du successeur. D'autre part, ils mettent en évidence que la conversation ordinaire, et surtout dyadique, a une structure ordonnée en matière de tour de parole, en général sous la forme : *ababab*. Mais celle-ci nous semble inapplicable à la conversation à trois de notre corpus car dans l'interaction médiatique qui met en scène plus de deux participants, l'alternance des tours de parole ne se limitera pas nécessairement à *abcabcabc*, dans la mesure où elle est à la fois plus complexe et plus irrégulière que l'alternance dans la conversation authentiquement dyadique.

Le système de tours doit en effet être considéré comme «un système d'attente» ou «un système de droits et de devoirs» au sens de Kerbrat-Orecchioni (1990 : 160). D'après elle, le locuteur en place a le droit de garder la parole un certain temps mais aussi le devoir de la céder à un moment donné ; son successeur potentiel a le devoir de laisser parler le locuteur en cours et de l'écouter pendant qu'il parle ; il a aussi le droit de

réclamer la parole au bout d'un certain temps, et le devoir de la prendre quand le locuteur en cours la lui cède. Ces règles peuvent être évidemment satisfaites ou au contraire être transgressées même dans la conversation ordinaire. D'une part, ce système d'attente repose sur le principe d'optimisation du rendement de la conversation : «minimization of gap and overlap»[67]. D'autre part, il peut se résumer en deux devoirs des interlocuteurs : 'céder la parole à un moment donné' et 'laisser parler le locuteur en place', qui reposent sur le principe général : 'chacun parle à son tour'.

Cependant, ces principes sont fréquemment transgressés par l'interruption et le chevauchement, où les interactants parlent concurremment avec leurs partenaires jusqu'à ce que l'un d'eux cède la parole ou qu'on s'arrête dans un silence embarrassé. Ces incidents sont monnaie courante dans la situation de discussion, et semblent même être considérés comme normaux dans le contexte du débat, bien qu'ils violent les principes d'alternance de la conversation ordinaire.

L'alternance des tours de parole nous offre en outre un système d'interlocution qui permet de susciter des réparations par ses ressources propres en cas d'apparition de désaccords. En ce qui concerne l'aspect organisationnel des tours dans une conversation quotidienne, l'observation minutieuse du moment de l'alternance des tours nous conduit à admettre que les interlocuteurs profitent de l'organisation des tours pour réparer la nature aggravante d'un acte de langage, ou pour la renforcer. L'organisation des tours recoupe la notion de «préférence» proposée par Pomerantz (1975, 1984). Ainsi, les formes de tour des actes d'accord et de désaccord ont une caractéristique : dans le contexte où l'accord est attendu, le tour de l'accord est accompli directement et avec un minimum de délai ; en revanche, le désaccord est retardé et annoncé comme action 'non préférée' par un délai entre les tours, c'est-à-dire par une pause qui précède la prise de parole. Ce mécanisme met en évidence que le délai qui précède un acte de désaccord a pour effet de minimiser son caractère menaçant pour la face positive d'autrui alors que la réponse immédiate, voire l'interruption délibérée, renforce au contraire le caractère menaçant de l'acte de désaccord.

2. Le tours de parole dans le débat radiophonique

2.1. Le schéma d'interlocution

L'émission «*Répliques*» de notre corpus, est un type de débat radiophonique dont le cadre participatif est plus complexe que celui de la conversation dyadique dans la mesure où il est constitué de trois acteurs (l'animateur et deux invités). Ces trois participants n'ont pas, comme nous l'avons mentionné dans le deuxième chapitre, le même statut dans le déroulement de l'interaction, au niveau du schéma interlocutif et interactionnel. Il s'agit à la fois d'une sélection de l'allocutaire et d'une dissymétrie de rôle entre participants. Le rôle interactionnel des trois participants est plus stable que leur rôle interlocutif, dans la mesure où celui-ci se modifie sans cesse au cours du développement de l'interaction. Ainsi, l'animateur est dominant dans la mesure où il dirige le débat à travers le contrôle de

[67] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 164.

l'alternance des tours et l'orientation du contenu du débat, et ce sont par contre les deux invités qui sont dominants au niveau du contenu de la discussion, puisque ces deux débatteurs présentent à titre d'expert leur opinion sur le problème débattu et qu'ils occupent donc, à cet égard, le terrain.

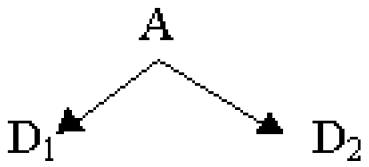
En ce qui concerne l'alternance des tours de parole dans l'interaction triadique, leur configuration se caractérise par le format de réception qui est, dit Kerbrat-Orecchioni (1990 : 90), tout à la fois flou dans la distinction entre destinataires directs et indirects, et fluctuant dans le rôle interlocutif, modifiable au cours du déroulement de l'interaction. Il s'agit ici du statut des destinataires indirects qui sont considérés comme 'tiers' ou 'témoin', ou comme destinataire direct en cas de «trope communicationnel». Les tours du débat radiophonique ont une configuration moins imprévisible que ceux de la conversation ordinaire, dans la mesure où ils sont largement fonction du rôle interactionnel asymétrique entre participants. D'où les schémas d'interlocution propres à ce type d'interaction avec rôle préétabli de l'animateur. Toutefois, malgré la présence de ce dernier, la configuration des tours n'est pas toujours clairement identifiable.

Le débat à la radio se présente comme «une succession de modules» au sens de Vion (1992). Il se caractérise par le cadre participatif double qui consiste en module d'interview et module de discussion. On passe d'un module à l'autre tout au long de déroulement de l'intervention. On peut admettre avec Kerbrat-Orecchioni (1990 : 118) que «le débat tient donc à la fois de la discussion et de l'interview». Ainsi, la configuration de l'alternance des tours de parole dans ce type d'interaction correspond aux systèmes propres à l'interview et à la discussion qui est, toujours selon Kerbrat-Orecchioni, considérée «comme un cas particulier de conversation, dans la mesure où elle observe fondamentalement les mêmes règles que la conversation ordinaire». La configuration des tours de parole est donc étroitement liée au phénomène de la sélection de l'allocutaire dans chaque module.

2.2. Le module d'interview

2.2.1. Le schéma d'allocution

A la différence d'une conversation ordinaire, le débat radiophonique pose en principe une contrainte sur la production des tours de parole. Cette contrainte est fonction d'un élément essentiel du rôle préétabli de l'animateur : l'ensemble «question-réponse». Ce couple est récurrent dans le déroulement des sous-thèmes lancés par l'animateur. Il se réalise dans le module d'interview où l'animateur occupe le terrain dominant en posant une question à un débatteur et en le sélectionnant comme locuteur suivant. Dans ce cadre, le trilogue se compose de l'échange duel entre A (animateur) et D_1 (un débatteur) ou A (animateur) et D_2 (autre débatteur), et a une structure dans laquelle l'animateur joue un rôle de relais :



Il est difficile d'attendre avec ce schéma d'interview l'alternance de tours entre D_1 et D_2, dans la mesure où la discussion entre eux se produit après le développement de l'opinion de chaque partenaire. Il s'agit ici de l'échange d'interview entre A et D_1, et entre A et D_2, qui se produit ponctuellement tout au long de l'interaction, et dans le mode de l'hétéro-sélection qui est une technique selon laquelle le locuteur en cours sélectionne son successeur, à savoir la sélection du locuteur suivant par l'animateur. Celui-ci joue un rôle dominant dans ce schéma, en distribuant les tours et en contrôlant la direction de la discussion et des réponses produites par les invités, afin d'atteindre le but du débat à la radio : partager avec leurs auditeurs des informations ou des opinions échangées entre les invités.

Les échanges d'interview dans le module d'interview sont produits par les échanges duels entre l'animateur et les deux débatteurs. Ainsi, les deux interviews peuvent être deux échanges successifs mais peuvent aussi être éloignées par l'intervention du module de discussion. Les échanges d'interview dans le corpus français sont relativement plus rares que les échanges de discussion, à l'inverse du corpus coréen.

2.2.2. Les termes d'adresse

Dans le module d'interview, la technique de sélection du locuteur suivant par l'animateur ('hétéro-sélection') est un moyen fondamental pour solliciter l'opinion et ordonner l'interaction. L'animateur (re)prend la parole en s'autosélectionnant, et la distribue à l'interlocuteur particulier à l'aide de la nomination explicite et/ou d'une question, comme le montre notre corpus :

(1) (Répliques 7 : 105-110)

- → 105 F : et alors les colonisateurs, les Belges, ont cependant dans les années 50, et vous y avez fait référence Bernard Debré, changé leur fusil d'épaule c'est-à-dire après avoir soutenu les Tutsis, après avoir renforcé disons légitimé avec des arguments qui étaient les leurs une hiérarchie qu'ils avaient trouvée au départ, et bien ils se sont tournés du côté des des Hutus, et **alors pourquoi ont-ils agi ainsi quel est le sens de ce revirement et quelles ont été ses conséquences ses retombées dans la suite ?** Alors **Bernard Debré**

- 106 D : je pense que nous sommes d'accord sur ce cette analyse, euh si les Belges d'abord ont été très favorables aux Tutsis, je rappellerai qu'ils ont fait un panégyrique des Tutsis avant 1920-1930 même 1940, euh ils se sont aperçus, dans les années 1950, de deux choses je l'ai dit tout à l'heure d'une part que les pays arrivaient vers l'indépendance, ils étaient un peu hésitants, comme tous les colonisateurs à partir, et se sont dit après tout pourquoi ne pas rester un peu plus, d'autant plus que la majorité

Hutu leur demandait de rester cinq ou six ans de plus parce que la majorité Hutu avait craignait euh les Tutsis et les Tutsis leur ont dit il faut partir et d'ailleurs, les Tutsis le roi Tutsi a demandé à l'ONU de faire partir les Belges un peu plus tôt. Alors pour quelles raisons d'abord parce que les Belges ne voulaient pas partir, vraisemblablement, et la deuxième raison c'était que la démocratie, que je respecte et que je réclame je suis un démocrate, euh la démocratie occidentale c'était le la majorité au pouvoir, donc il était évident qu'il fallait à ce moment-là faire des élections libres, et les élections libres c'était l'apparition d'un pouvoir Hutu.

- → 107 F : Et d'ailleurs vous avez cette phrase quand même terrible sur laquelle nous reviendrons 'au Rwanda la démocratie à l'occidentale imposée plaquée sur un tissu social très élaboré a été vraisemblablement une des causes du génocide'
- //vous appliquez : ça s'appelle idéologie démocratique **est-ce que euh votre analyse**
- 108 D : //oui tout à fait
- → 109 F : **va dans ce sens aussi Jean-Pierre Chrétien non**
- 110 C : écoutez, je, je me pose des questions aussi rien n'est aussi simple, on approche de l'indépendance, les gens instruits sont porteurs du nationalisme, la plupart sont Tutsis, ou Ghanois dans le cas burundais. Les Belges effectivement ont des problèmes avec le Congo et veulent retarder un peu les choses, l'ancien vice-gouverneur gouverneur général, un roi entre parenthèses, qui n'était pas résident au
- Rwanda, il était vice-gouverneur général pour l'ensemble, euh a raconté (...)

Dans l'exemple ci-dessus, l'animateur (Alain Finkielkraut) sélectionne d'abord comme prochain locuteur le débatteur (Bernard Debré) en 105 et en 107, et en 109 le débatteur (Jean Pierre Chrétien), à la fois en les appelant par leur nom et en lançant le thème sous forme de questions, pour solliciter l'opinion du partenaire. Ainsi, sélectionné par le meneur, le débatteur (Debré) a le droit de prendre la parole jusqu'au moment où l'animateur la reprend et la passe à l'autre débatteur (Chrétien). L'intervention du débatteur (Debré) se caractérise d'une façon générale par un long tour comme en 106, afin de présenter ou justifier ses positions. Pendant ce temps, l'autre débatteur (Chrétien) reste potentiellement le destinataire indirect en écoutant les propos de son adversaire, et il est présenté au tour suivant comme le destinataire direct, lorsque le meneur le sélectionne.

Lorsque le débatteur (D_1) exprime sa propre opinion dans le tour sollicité, c'est en effet à l'animateur qu'il s'adresse fondamentalement plutôt qu'à l'autre débatteur (D_2), dans la mesure où son opinion a le statut d'une réponse à sa question. Le meneur se situe donc dans la position de destinataire direct en émettant la plupart des régulateurs. Il existe d'ailleurs des cas où un débatteur (D_1) utilise dans son intervention le nom d'adresse (nom propre) ou le pronom de troisième personne pour désigner l'autre débatteur (D_2). C'est la preuve que celui à qui le débatteur (D_1) parle n'est pas D_2 mais l'animateur, comme l'illustre l'exemple (2) en 016 :

(2) (Répliques 7 : 15-16)

- 015 F : Bon alors Jean-Pierre Chrétien je vous pose maintenant la même question, comment vous réagissez à cette déclaration de Michel Rocard, pensez-vous comme lui de là où vous êtes c'est-à-dire vous n'êtes pas vous êtes chercheur historien observateur vous n'êtes pas engagé politiquement au même titre que Michel Rocard mais pensez-vous que la France à ce moment là a choisi le mauvais camp ou la mauvaise cause.

- → 016 C : non je ne suis pas engagé euh politiquement de la même façon non plus que **monsieur Debré** je pense que nous parlons d'un point de vue assez sensiblement différent non seulement dans les opinions, mais aussi dans l'expérience que nous avons de cette région, (...)

En outre, l'intervention d'un débatteur peut également s'adresser à deux destinataires directs : l'animateur et l'autre débatteur. C'est le cas notamment de l'exemple ci-dessous, extrait de l'émission «Répliques (22/11/97)» où les participants s'opposent sur le problème de l'art contemporain :

(3) (Répliques 4 : 011-012)

- 011 F : Rapport pour le moins douloureux, donc, **Jean Clair** que, que, comment ressentez-**vous** cette critique, c'est-à-dire **vous** et l'art **vous** et la haine de l'art.

- → 012 C : Ça fait 30 ans à peu près que je m'occupe d'art contemporain, quels que soient les artistes que l'on mette, que l'on range sous cette rubrique, d'art contemporain il y a des gens qui sont contemporains, il y a des gens qui travaillent en même temps que nous euh, faudrait donc que je fusse vraiment si maso, si masochiste pour détester l'objet même dont depuis 30 ans je m'occupe. **Moi j'aimerais d'emblée poser une question à Philippe Dagen** parce que j'ai d'autant cru que c'était une girouette en matière de critique, changeant d'idée comme de chemise à peu près selon d'un article à l'autre et d'une semaine à l'autre, en fait j'ai été, en relisant son livre j'ai été ramené à réviser ma position. C'est pas une girouette c'est quelqu'un qui a une méthode, c'est quelqu'un qui relève plutôt du caméléonisme, c'est-à-dire qu'il prend la couleur du milieu dans lequel il s'exprime, voici ce que **Monsieur Dagen** écrivait il y a très peu de temps, il y a pas 30 ans c'est pas comme les archives que **vous** êtes allé piocher pour me ressortir Picasso, il y a un an ou deux **vous** écriviez, 'dans une ou deux décennies il conviendra d'écrire l'histoire de l'académisme moderniste dont les années 80 ont été les 10 glorieuses, elle dressera l'annuaire des champions de ce pompiérisme municipal qui n'a rien à envier au pompiérisme du radical socialisme d'il y a 100 ans. (...), **alors j'aimerais bien savoir où est-ce que vous vous placez ?**

Dans l'exemple ci-dessus, l'animateur (Alain Finkielkraut) adresse en 011 sa question au débatteur (Jean Clair) en utilisant les termes d'adresse ('Jean Clair' et 'vous'). A cette question, ce débatteur prend en 012 la parole. Son intervention s'adresse dans un premier temps à l'animateur sous forme de réponse et ensuite à l'autre débatteur (Philippe Dagen). Le passage d'adresse de l'un à l'autre est marqué par une interrogation

posée par Jean Clair : 'Moi j'aimerais d'emblée poser une question à Philippe Dagen'. Après cet énoncé, le débatteur (Jean Clair) désigne son débatteur soit comme destinataire direct par l'usage de pronom d'adresse ('vous'), soit comme délocuté en mentionnant son nom ('Monsieur Dagen'). Son intervention s'oriente directement vers l'autre débatteur (Dagen) en posant la question ('alors j'aimerais bien savoir où est-ce que vous vous placez ?').

2.2.3. Le pronom de deuxième personne ('vous')

Il est évident que dans la conversation dyadique celui qui est 'délocuté' ne peut devenir un des deux protagonistes, 'il' renvoyant à l'être qui existe hors de la situation de conversation. C'est le cas notamment du cadre participatif particulier au dilogue. Mais il n'en est pas de même pour le trilogue qui a un schéma d'allocution plus complexe : un locuteur et deux destinataires qui n'ont pas le même statut. Ainsi, dans la situation triadique, le locuteur parle à deux interlocuteurs : l'un est le destinataire direct, et l'autre le destinataire indirect qui peut être désigné comme tel par le pronom de troisième personne ou par un désignatif, et qui participe quand même à l'interaction en cours. Toutefois, dans le contexte du débat à la radio il existe aussi des cas où le tour d'un débatteur sélectionné ne s'adresse pas seulement à l'animateur, mais peut aussi s'adresser à l'autre débatteur avec le pronom de deuxième personne, comme en 037 :

(1) (Répliques 7 : 038-039)

- 038 F : Alors, est-ce que vous parta vous partagez //ce point de vue
- → 039 C : //moi je je trouve que c'est extraordinairement simplifié et d'abord souvent pour critiquer ce que **vous** venez de rappeler sur le rôle de la colonisation **vous** simplifiez les choses en faisant dire à à des chercheurs que les colonisateurs auraient inventé les Hutus et les Tutsis bien sûr que non personne n'a dit ça. Le problème il est compliqué des chercheurs y travaillent depuis des dizaines d'années, surtout depuis une trentaine d'années très sérieusement (...)

Dans l'extrait ci-dessus, l'intervention du débatteur (J.-P. Chrétien), dans la mesure où elle est simplement une réponse à la question de l'animateur (Alain Finkielkraut), semble s'adresser, en premier lieu, à l'animateur, mais, d'autre part, le pronom 'vous' utilisé dans cette intervention renvoie à l'autre débatteur, et cela indique que c'est lui qui est, en fait, le destinataire direct du tour du débatteur (Chrétien). A cet égard, on peut dire que le format de réception reste ambivalent dans l'interaction triadique.

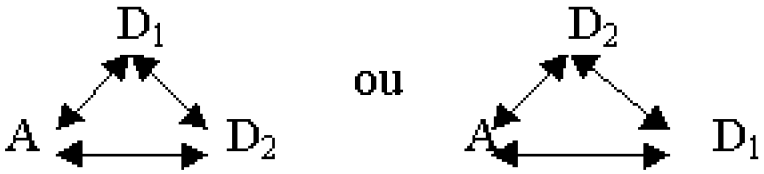
Enfin, comme mentionné ci-dessus, le système d'alternance des tours pose la question de l'emplacement du changement de tour et de la sélection du locuteur suivant. Dans le module d'interview, le système d'alternance met en jeu deux processus gérés par l'animateur : la récupération et la relance de la parole des invités. Pour reprendre la parole, le meneur interrompt, dans bien des cas, le tour de son partenaire sous la forme de l'autosélection. Il existe cependant des cas où il peut reprendre la parole à la place transitionnelle, dans la mesure où c'est toujours l'animateur qui prend la parole lorsqu'un débatteur ne se sélectionne pas lui-même comme locuteur suivant à la fin du tour de

l'autre débatteur. Pour le cas de l'allocation de tour, l'alternance fonctionne dans la plupart des cas sur la sélection du locuteur suivant par l'animateur, mais aussi sur l'auto-sélection qui se produit dans le chevauchement.

2.3. Le module de discussion

2.3.1. Le schéma d'allocution

Le débat triadique à la radio a un autre fonctionnement au niveau de l'alternance des tours de parole. Il arrive en effet qu'il s'écarte du système des tours contrôlé par l'animateur, du module d'interview, et se déroule dans le système de tours naturel, à savoir dans le module de discussion. Dans ce module, l'alternance s'opère sur le mode de l'auto-sélection qui est une technique par laquelle le locuteur suivant se sélectionne lui-même à un «point de transition possible» ou à une «complétude possible» qui constitue la place pertinente pour la transition au tour suivant. Le module de discussion commence en général par le tour d'un débatteur qui a le droit à la parole après avoir été sélectionné par l'animateur, auquel cas il est considéré comme un débatteur. Il se caractérise par le statut participatif des débatteurs dans l'organisation triadique d'échange, selon le schéma suivant :



Dans ce module, la configuration du tour se caractérise par une intervention relativement plus brève que dans le module d'interview et par l'interruption fréquente. L'alternance des tours se produit dans la structure triadique entre A, D_1 et D_2, et peut aussi se réduire en trois types d'échanges duels et latéraux[68] entre D_1 et A, D_1 et D_2, et A et D_2. Dans ces échanges, la sélection du locuteur suivant se fait souvent par la technique d'auto-sélection. Ce mécanisme ne s'effectue pas toujours de façon harmonieuse, dans la mesure où il se déroule dans le contexte de discussion. Ainsi, l'auto-sélection par des chevauchements, des démarrages concurrentiels ou des interruptions, est-elle monnaie courante dans ce schéma interlocutif de discussion. Or, elle met en scène deux aspects fondamentaux : d'une part, le début de ces tours a généralement quelques caractéristiques paraverbales, comme le dit Kerbrat-Orecchioni (1990 : 171) : «registre plus aigu, intensité plus forte, débit accéléré», qui s'estompent progressivement dans la mesure où le locuteur potentiel se sent mieux assuré dans son statut de vrai locuteur. D'autre part, les interlocuteurs essayent de prendre la parole, en multipliant l'émission de régulateurs, tout au long de l'interaction, afin de présenter leurs opinions qui s'affrontent ou s'assurent l'une l'autre.

[68] Le terme d'«échange latéral» que nous avons utilisé dans ce travail ne renvoie pas nécessairement à un type d'échange au sens de G. Jefferson, mais à l'échange qui se produit dans le module de discussion et qui est dévié d'un échange d'interview.

2.3.2. Les rôles de l'animateur

Dans l'émission «Répliques», l'animateur dirige le débat en fonction de son rôle préétabli par le système d'attente, selon lequel il a le droit de poser des questions et le devoir d'assurer son bon déroulement, alors que ses invités ont au contraire le devoir d'y répondre. Ainsi, il joue donc tout au long du déroulement de l'interaction trois rôles interactionnels : soit en tant que 'provocateur'[69], il pose des questions avec l'utilisation du terme d'adresse ; il lance ainsi les sous-thèmes de discussion et il sollicite une réponse de la part de ses partenaires, voire l'expression de leur propre opinion ; soit en tant qu''arbitre', il intervient dans une situation conflictuelle et perturbée par l'apparition du chevauchement ou de l'interruption et sélectionne le locuteur suivant en le nommant pour ainsi rétablir l'ordre dans l'interaction ; soit enfin en tant que 'débatteur', il participe au débat afin de l'alimenter, de son jugement ou de ses propres perspectives. Avec ce dernier rôle, il se met en scène dans la même position que ses invités, mais la nature de sa contribution au débat est différente, dans la mesure où il emploie quelquefois une forme de question pour demander confirmation ou une information sur des faits. Il semble possible que le seul meneur incarne en même temps ces trois identités dans une intervention, mais ce cas est rare dans notre corpus. En tout état de cause, il intervient à n'importe quel moment, en usant de l'interruption, et il est présent dans les discours de ses invités, en émettant des régulateurs.

Dans le débat triadique à la radio, le cadre participatif se décompose en module d'interview, qui se produit par hétéro-sélection et échange du type question / réponse, et en module de discussion, qui se réalise par autosélection et 'échange latéral' entre débatteurs. Le premier module glisse souvent vers le deuxième tout au long du déroulement du débat. Cette modulation provoque également le changement du rôle interactionnel de l'animateur : passage de 'provocateur' à 'débatteur' ou 'arbitre'.

(1) (Répliques 7 : 001-014)→

- → 001 F : (...). Et je voudrais d'abord demander à mes deux invités, (...) s'ils souscrivent à cette brutale déclaration. Bernard Debré.
- 002 D : Ah écoutez d'abord j'ai été très choqué de l'attitude de Michel Rocard. D'abord, (...), je trouve que c'est un petit peu tard et un peu brutal, et on ne dit pas en tant que ministre que la France a choisi la mauvaise
- cause. //Deuxièmement
- 003 F : //c'est vrai (↑)
- 004 D : euh deuxièmement je crois qu'elle n'avait pas à choisir de cause, les deux causes étaient mauvaises aussi bien les Tutsis que les Hutus. Et vous avez dit quelque chose qui m'a beaucoup frappé 'les racistes Hutus'. Ils étaient bien entendu racistes

[69] Ce terme peut renvoyer, comme le définit le Dictionnaire 'Petit Robert', à la «personne qui incite une personne ou un groupe à la violence ou à une action illégale dans l'intérêt du parti opposé, de la police, etc.». Dans ce travail, par ce terme, nous n'allons entendre que la personne qui essaie de donner lieu de bonne foi à la discussion entre invités, en lançant un thème du débat.

mais les Tutsis l'étaient aussi. Euh vous avez parlé //du du génocide

- 005 F : //j'ai pas dit j'ai pas dit que tous les Hutus étaient racistes
- 006 D : non mais vous avez parlé des racistes
- 007 F : les racistes Hutus ont pratiqué ce génocide d'ailleurs contre les Hutus modérés aussi
- 008 D : vous avez parlé du génocide qui a commencé le 6 avril 1994. (...) le génocide qui est en train de se dérouler en 1964 donc des Hutus contre des Tutsis, ce génocide est le plus grand des génocides depuis la deuxième guerre mondiale
- 009 F : et ça n'a pas rencontré d'écho à l'époque
- 010 D : ça n'a absolument pas rencontré d'écho d'ailleurs en 72 il y a eu à l'inverse un génocide dans le pays (...) un génocide fabriqué euh par les Tutsis contre les Hutus réfugiés au
- Kivu //[inaudible]
- 011 F : //le Kivu c'est au Zaïre
- 012 D : au Zaïre. Donc dans cette région malheureusement et il serait malséant pour qui que ce soit de prendre position, euh les les meurtres et les génocides sont monnaie courante.
- → 013 F : oui mais euh deux mots quand même, d'abord que Rocard règle ses comptes avec Mitterrand on peut le regretter, on peut aussi prendre acte du fait qu'il était comme premier ministre sous surveillance, (...), mais quand vous dites Bernard Debré qu'en 1964 le pape avait déjà lancé cet avertissement il il avait certes crié dans le désert, mais à ce moment-là vous apportez peut-être de l'eau au moulin de Michel Rocard, n'y avait-il pas si vous voulez un grand risque euh à prendre le parti à aider un gouvernement Hutus alors qu'il y a que les Hutus avaient déjà ce passif si lourd
- 014 D : mais je suis d'accord le le problème essentiel c'était justement le problème et on on l'abordera tout à l'heure de la démocratie en Afrique, (...) donc c'est l'ethnie majoritaire qui doit gouverner, et c'est de là vraisemblablement qu'arrivent une partie des maux de la région.

Dans l'extrait ci-dessus, l'animateur (Finkielkraut) joue le rôle de 'provocateur' en lançant en 001 le thème du débat puis il passe la parole au débatteur (Debré) qui la prend en 002. Il s'agit ici de l'échange d'interview qui se modifie en échange de discussion avec participation de l'animateur à l'interaction, lorsque celui-ci se met en désaccord en 005 avec son interlocuteur, confirme en 009 et en 011 les faits sur l'information et avance en 013 sa propre opinion. Il est alors dans le rôle de 'débatteur'. Par ailleurs, l'animateur joue le rôle d''arbitre' dans un contexte conflictuel. Le conflit peut reposer d'abord sur le niveau du contenu, comme dans l'extrait ci-dessous :

(2) (Répliques 5 : 178-184)

- 178 J : moi je pense que la l'industrie et la bourgeoisie ont été des éléments révolutionnaires de la planète //et que
- 179 F : //là vous êtes marxiste
- 180 J : oui bien sûr, de nos sociétés, et que avoir comme l'implique votre position, une nostalgie //d'un monde préindus//triel
- 181 T : //aucune //non pas du tout
- 182 J : ah écoutez //laissez-moi
- → 183 F : //**attendez laissez finir //Juillard**
- 184 J : //vous dites vous êtes contre l'industrialisation moi je dis que avec le bien et le mal qu'elle a charrié l'industrialisation a été je dis pas un progrès, a été une //évolution

Dans les échanges ci-dessus, le débatteur (Jacques Juillard) déroule en 178 et en 180 son intervention. Lorsqu'en 181 son partenaire (Denis Tilinac) l'interrompt, par l'utilisation de marqueurs de désaccord ('aucune', 'non pas du tout') au cours de son tour de débatteur (Juillard), celui-ci conteste cette interruption en émettant la marque ('ah écoutez laissez-moi'). Dans cette situation conflictuelle, l'animateur intervient en sélectionnant en 183 le débatteur (Juillard) comme locuteur suivant pour qu'il puisse continuer son intervention. Il s'agit d'un type de négociation sur les tours entre les deux débatteurs, dont la résolution s'accomplit par l'intercession de l'animateur. D'ailleurs, son rôle d''arbitre' se retrouve aussi dans bien des cas où le conflit a lieu plutôt au niveau de la structure de tours. Ce conflit structurel est marqué en général par l'interruption qui se produit en chevauchement. Ici, l'animateur attribue la parole à un des deux débatteurs, afin de faire taire l'autre et d'éviter des désordres de tours et assurer l'alternance des tours.

En conséquence, le débat triadique à la radio a son propre cadre participatif qui consiste, d'une part, en schéma interlocutif d'interview dans lequel prédomine le rôle de 'provocateur' mis en scène par l'animateur, et où l'inégalité est marquée entre celui-ci et ses invités, et d'autre part, en schéma interlocutif de discussion où se rétablit l'égalité entre eux avec le rôle de 'débatteur' que partage alors l'animateur. Or le schéma d'interview enchaîne des échanges entre l'animateur et un débatteur. Ces échanges d'interview fonctionnent au niveau global grâce au rôle de l'animateur qui intervient pour gérer la direction du débat et sélectionner le locuteur suivant. En revanche, le schéma de discussion enchaîne des échanges latéraux qui fonctionnent au niveau local du débat par le mécanisme de l'auto-sélection. Dans une perspective interculturelle, on peut constater que ces échanges figurent dans des proportions différentes selon les pays : l'échange d'interview est fréquent et dominant dans le débat coréen, alors que c'est l'échange de discussion qui est le plus développé dans le corpus français.

3. Les régulateurs et les tours de parole

On assiste fréquemment dans notre corpus à un certain nombre d'émissions vocales

('hm', 'ah', 'oh', 'ouais', 'euh', etc.) ou verbales ('alors', 'tout à fait', 'bien sûr', 'oui', 'non mais', 'oui mais', 'mais', 'mais oui', 'oui tout à fait', 'ah oui mais', 'enfin bon', 'pas du tout', 'exactement', etc.) qui sont produites brièvement par l'allocutaire durant le tour du locuteur. Il s'agit des régulateurs[70] dont le statut pose la question du découpage avec le tour, unité interactionnelle fondamentale qui sert à construire une conversation. Ce problème revient à celui de la définition du rapport entre eux.

Dans la littérature, on sait qu'il y a deux attitudes bien différentes vis-à-vis de ce problème, comme le dit Kerbrat-Orecchioni (1990) : les uns considèrent les émissions régulatrices comme de 'vrais tours' et les autres comme de 'faux tours'. Ces attitudes sont fonction de la définition du tour. Nous considérons que les tours de parole renvoient au mécanisme d'alternance du locuteur, c'est-à-dire qu'ils impliquent que «son détenteur occupe véritablement le terrain»[71]. Ils ont donc pour fonction de mettre en scène le déplacement du droit à la parole ('floor'). Il est pourtant vrai qu'il n'est pas facile d'identifier ces mouvements, puisque plus les émissions sont brèves, plus le temps d'occupation du terrain est court. Cette définition restrictive du tour a pour résultat d'augmenter la catégorie des régulateurs, dont le statut est alors différent. L'activité de régulation peut globalement s'orienter en deux sens : continuer le tour ou l'arrêter.

Peut-on considérer les régulateurs de cette deuxième sorte comme véritable tour ? Si non, quelle est la condition ou quel est le critère qui détermine un tour ? Pour établir la distinction entre le régulateur et le tour, on peut envisager un certain nombre de critères tels que l'existence de chevauchements, les traits phonétiques, la longueur de l'émission, la fonction de l'élément considéré[72]. Il nous semble que la distinction n'est pas toujours fonction de ces critères intrinsèques, mais de la négociation par laquelle le locuteur en cours cède la parole, lorsque son partenaire manifeste son intention de la prendre. Le tour n'est pas en effet une unité linguistique qui pourrait être définie par ces facteurs formels, mais une unité interactionnelle qui est négociable entre les partenaires dans le contexte d'interaction. Ainsi, il est vrai que la courte contribution vocale et verbale dans le contexte de débat radiophonique est prise souvent pour un régulateur, dans la mesure où les participants veulent garder, dans la mesure du possible, la parole. Toutefois, il existe des cas où certaines émissions verbales ('oui c'est ça') ou non verbales (un hochement de tête) peuvent être prises en compte comme de simples marqueurs d'attention ou d'approbation glissés dans le cours du tour du parleur alors qu'elles fonctionneront comme tour dans d'autres situations où elles sont énoncées au titre de réponse à une demande de confirmation, comme dans l'exemple ci-dessous :

(1) (Répliques 7 : 174-177)

· 172 F : oui élargir l'influence française mais en même temps dans la sphère

[70] Sur diverses terminologies : 'signaux d'écoute', 'feed-back', 'back-channel', 'monitoring', 'reinforcement', 'continuers', 'uptakers'. Voir C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 18. et p. 187.

[71] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 186.

[72] *Ibid*., pp. 188-189.

généralement francophone

- → 173 D : **francophone**
- 174 F : **oui c'est ça**
- 175 D : à l'époque, je voudrais quand même qu'on se souvienne mais il est difficile de- que tout le monde s'en souvienne, (...).

En effet, la définition extensive des régulateurs donne comme «faux tours» certaines reprises ('francophone') ou certaines expressions à valeur plus nettement évaluative ('oui c'est ça'). L'extrait ci-dessus nous montre que ces deux émissions verbales n'ont plus une valeur de régulateurs, mais un statut de tours. Il convient en premier lieu de s'interroger sur le processus du déplacement de parole. Il nous semble que la négociation et l'interprétation par l'allocutaire jouent un rôle plus important, au regard d'autres critères intrinsèques, dans la mesure où leur conséquence peut donner lieu à un enchaînement qui est un indice principal pour permettre de considérer la courte émission comme un tour à part entière. Ainsi, dans l'extrait ci-dessus, la formule 'francophone' à valeur de demande de confirmation appelle une réponse ('oui c'est ça'). En ce sens, ces émissions verbales ont à la fois le statut de tour et celui d'intervention, au sens de Kerbrat-Orecchioni (1990 : 225) : «Chaque fois qu'il y a changement de locuteur, il y a changement d'intervention, sans que l'inverse soit vrai». Autrement dit, la frontière des tours, unités interactionnelles, repose sur l'alternance de locuteur, et celle des interventions, unités fonctionnelles, qui ne se définissent que par rapport à l'échange, peut passer en milieu de tour. Enfin, les tours semblent se produire par l'occupation du terrain par le locuteur et l'acceptation par son partenaire de cette occupation.

4. La prise de tour : chevauchement et interruption

On sait que les tours de parole, d'une part, consistent en l'alternance successive des locuteurs, et d'autre part, contiennent divers procédés de «validation interlocutoire» (phatiques et régulateurs). Ils s'effectuent par la technique de sélection du locuteur suivant par le meneur ou par celle de l'auto-sélection. Dans ce dernier cas, l'alternance des locuteurs n'est pas simple, puisque celle-ci peut avoir lieu à la fin du tour d'un locuteur en cours, ou au milieu, en cas de chevauchement et d'interruption. Ces phénomènes sont assez fréquents dans le débat triadique à la radio pour que nous nous arrêtions, dans ce qui suit, aux problèmes qu'ils soulèvent.

Le débat radiophonique que nous avons choisi se trouve dans la situation contradictoire d'une soumission à deux types de contraintes : d'une part, une discussion vive pour fournir au public le plus possible d'informations, et d'autre part, l'exigence d'audibilité, à l'encontre de laquelle le discours simultané produit un effet cacophonique, incompatible avec une retransmission. D'où le rôle interactionnel du meneur qui maintient l'interaction plus ou moins contrôlée, en tenant son rôle d'«arbitre» dans la situation conflictuelle entre les invités. Mais, il est de fait que les chevauchements et les interruptions sont malgré tout monnaie courante dans le contexte du débat. Leurs effets pragmatiques sont fonction du type d'interaction.

4.1. La délimitation entre chevauchement et interruption

Le chevauchement et l'interruption apparaissent comme une sorte de 'raté' du système de tours, en ce qu'ils se produisent tous deux, comme le remarque Kerbrat-Orecchioni (1990 : 172), dans le cas où le successeur prend la parole trop tôt. Mais il nous semble qu'il y a une différence entre ces deux phénomènes, dans la mesure où ils interfèrent autrement sur le déroulement des tours. Alors que le chevauchement est une violation au niveau de la coordination formelle des tours, l'interruption est une rupture au niveau du contenu du tour précédent, afin d'accélérer l'accord ou le désaccord, et de confirmer ou rejeter l'information.

Le chevauchement diffère selon le moment de son apparition dans le discours. Il y a le chevauchement qui se produit juste avant la fin de tour prévue ('fin-chevauchement'), celui qui se produit en milieu de tour d'un locuteur en cours sans aucun signal de fin de tour ('milieu-chevauchement') et le démarrage simultané qui se réalise à la «pause inter» ou à la «pause intra» entre deux successeurs potentiels ('début-chevauchement'). Ainsi, la coordination formelle des actions des participants peut être linéaire dans la mesure où la prise de parole se produit à une place transitionnelle possible et avec l'imbrication de l'un de ces différents types de chevauchements. Et il nous semble que ceux-ci fournissent les aspects formels de l'apparition de l'interruption.

L'interruption, quant à elle, peut prendre deux formes : interruption accompagnée d'un chevauchement ou interruption au cours de la pause qui apparaît à l'intérieur d'un tour ('pause intra'). Elle est enfin une action qui permet au locuteur de s'emparer, par inadvertance ou volontairement, de la parole du partenaire. L'intention du locuteur qui veut interrompre l'intervention de son partenaire peut être de poser une question, faire un commentaire, demander une explication ou la confirmation d'un fait, manifester l'accord ou le désaccord, etc. En effet, ces typologies d'interruptions et leur effet pragmatique, que nous allons traiter dans la troisième partie, varient selon le type d'interaction et de relation interpersonnelle entre les participants.

Ainsi, l'interruption peut passer non seulement pour un accident conversationnel, surtout dans les conversations asymétriques, mais aussi pour un tour normal, au point qu'elle est d'une grande utilité dans l'interaction symétrique, et qu'elle fonctionne comme un vrai tour qui construit l'interaction verbale. En outre, elle se passe dans ce cas-là avec impunité et sans aucune sanction sociale. Il semble que ce type d'interruption ait un caractère coopératif ou involontaire, dans la mesure où l'interruption est due à des erreurs d'appréciation sur la place transitionnelle. Elle occasionne ainsi des chevauchements brefs, et en même temps une procédure de négociation par laquelle, si un participant interrompt le locuteur actuel, ce dernier cède tout de suite son tour. Mais il existe d'autres cas où elle est produite en chevauchement concurrentiel. Il s'agit alors de l'interruption délibérée qui peut ouvrir une crise de relation interpersonnelle, dans la mesure où elle constitue une action menaçante pour la face du locuteur interrompu et nécessite une réparation. Nous allons donc examiner dans ce qui suit ces deux sortes d'interruptions, involontaires et délibérées, dans leur rapport avec le chevauchement.

4.2. L'interruption involontaire

Etant donné que cette interruption se produit par inadvertance ou par un défaut interprétatif sur la place transitionnelle possible, on peut la considérer comme une forme de chevauchement particulier : le démarrage simultané et le chevauchement final.

4.2.1. Le démarrage simultané

Le chevauchement en début de tour se réalise dans la pause qui apparaît à l'intérieur d'un tour ('pause intra ') ou dans la pause entre les tours ('pause inter'). Il s'agit ici de démarrage simultané entre deux locuteurs potentiels qui se sélectionnent eux-mêmes comme locuteurs suivants. Dans ce cas, le chevauchement est plus ou moins bref, à travers la négociation entre eux où l'un des locuteurs abandonne son tour le plus vite possible et son partenaire garde la parole.

(1) (Répliques 7 : 163-167)

- 163 D : oui mais, dans un espèce de silence extraordinaire un silence extraordinaire parce qu'on était encore, euh à cette époque en 62-63-64 dans la confrontation entre le bloc est ouest dans le monde, on savait pas très bien quelle position prendre et surtout, il n'y avait pas les médias, peu de médias, et ça s'est passé dans la nuit et dans le silence
- 164 C : et avec la bénédiction des missionnaires
- → 165 F : //la bénédiction des missionnaires
- → 166 D : //avec la bénédiction ça pas tous pas tous hein //n'exagérons pas quand même
- 167 C : //pas tous heureusement mais les institutions missionnaires oui

(2) (Répliques 5 : 147-153)

- 147 J : non mais quoi vous préférez le Mozambique à la Corée du sud
- 148 T : je préfère de, je, je, non
- 149 J : faudrait savoir
- → 150 T : //non non non
- → 151 F : //est-ce que vous pensez qu'on est réduit à ce choix ↑
- 152 T : on n'est pas réduit à on est pas réduit à ce choix du tout

Les exemples (1) et (2) montrent des cas de démarrage simultané marqué par la flèche et produit dans la pause 'inter'. Il ne s'agit pas d'un type d'interruption, mais d'un type de chevauchement qui se produit par le démarrage simultané de deux interlocuteurs à la place transitionnelle du tour précédent. Etant donné que ce démarrage simultané repose sur l''inadvertance', ce trouble des tours est résolu par le fait que l'un des deux interlocuteurs cède, c'est-à-dire que le droit à la parole est pris par le locuteur qui la garde

jusqu'au bout. Ainsi, dans les exemples ci-dessus, le droit à la parole est en 166 conservé par le débatteur (Debré) dans l'exemple (1), et dans le cas (2) il est en 151 pris par l'animateur (Finkielkraut).

D'autre part, le chevauchement par le démarrage simultané peut s'accomplir dans la 'pause intra'. Il nous semble qu'il s'agit d'un type d'interruption, dans la mesure où les deux interlocuteurs commencent leur tour avant que le tour du locuteur précédent arrive à la place transitionnelle possible.

(3) (Répliques 3 : 036-039)

- 036 G : (..). Ce n'était pas, ce n'était pas euh euh et sincèrement je vous le dis et c'est, c'est tout à fait vérifiable il y a des enfants qui approuvaient l'attitude des des blancs américains hein, c'est-à-dire ils ils disaient après tout eux ils sont là depuis longtemps donc si vous avez un un petit morceau du débat c'est un extrait très simple, mais en réalité, en réalité moi j'ai assisté à d'autres débats sur avec cette classe et sur d'autres pays aussi où il y a non non non il y a des enfants qui justifiaient l'attitude des jeunes américains et qui disaient ben c'est pas du racisme d'ailleurs, c'est-à-dire ils étaient chez eux on vient les embêter
- enfin il y avait tout un
- → 037 R : //non non
- → 038 F : //ce que, allez-y Robert Rideker pardon
- 039 R : connaissant la population occitane euh, il est très facile d'être anti-raciste ou d'être raciste dans ce coin parce que euh il n'y a pas //d'étranger, oui c'est un pur jeu

(4) (Répliques 6 : 054-056)

- 054 D : (...). Alors quand vous faites allusion à des à des formes de cultures
- populaires au Rap, aux tagueurs
- etc. //donc
- → 055 M : //j'ai pas parlé des tagueurs //j'ai pas parlé de Rap [rire]
- → 056 D : //il me semble que, non pas ici mais il me semble que dans dans votre livre ou dans d'autres écrits vous y faites allusion euh, c'est-à-dire finalement à des à des formes, de cris d'imprécations euh élémentaires, est-ce qu'on voit pas qu'il y a là euh euh un langage extrêmement pauvre tout à fait dépourvu de de nuances euh et est-ce qu'à ce moment là on a pas, (...)

Les exemples (3) et (4) montrent des cas de démarrage simultané dans un interstice du discours du débatteur (Bernard Gardaye) en 036 dans l'exemple (3), et du débatteur (Yves Michaux) en 055 dans l'exemple (4). Il nous semble que le démarrage simultané de ces deux exemples repose également sur le chevauchement 'inadvertant' : dans le cas de (3), le locuteur (Gardaye) semble annoncer en 036 la fin de son tour avec le

ralentissement du débit et la baisse de l'intensité vocale, et le débatteur (Robert Rideker) et l'animateur (Alain Finkielkraut) commencent simultanément en 037 et en 038 leurs tours à la 'pause inter'. Dans l'exemple (4), le chevauchement est provoqué par l'auto-répétition du débatteur (Yves Michaux). Lorsqu'il termine sa formule du désaccord ('j'ai pas parlé des tagueurs'), son partenaire (Jacques Devitte) commence le tour dans le chevauchement avec le locuteur en place. Le débatteur (Devitte) arrive enfin à prendre la parole dans l'auto-répétition ('il me semble que, non pas ici mais il me semble que'). Cette répétition fonctionne comme «un moyen de forcer l'écoute et d'imposer sa propre parole»[73] à travers la reprise d'un segment rendu imprécis par le chevauchement pour garder la parole.

4.2.2. Le chevauchement à la fin du tour

Ce type de chevauchement a lieu lorsque la prévision sur la place transitionnelle est prise en défaut. Il se produit brièvement juste avant la fin de tour :

(1) (Répliques 7 : 014-015)

- 014 D : mais je suis d'accord le le problème essentiel c'était justement le problème et on on l'abordera tout à l'heure de la démocratie en Afrique, les Hutus rappelons-le qu'on le veuille ou non certains disent qu'il n'y a pas de différence mais les Hutus représentaient au recensement de 1991 au Rwanda 91,1% de la population 6.400.000 habitants, et les Tutsis ne représentaient que 560.000 habitants et la la l'erreur vraisemblable des pays occidentaux a été de dire notre sens de la démocratie c'est la démocratie du plus grand nombre donc c'est l'ethnie majoritaire qui doit gouverner, et c'est de là vraisemblablement qu'arrivent une partie
- des maux //de la région.
- → 015 F : //Bon alors Jean-Pierre Chrétien je vous pose maintenant la même question, comment vous réagissez à cette déclaration de Michel Rocard, pensez-vous comme lui de là où vous êtes c'est-à-dire vous n'êtes pas vous êtes chercheur historien observateur vous n'êtes pas engagé politiquement au même titre que Michel Rocard mais pensez-vous que la France à ce moment là a choisi le mauvais camp ou la mauvaise cause.

L'extrait ci-dessus montre dans l'échange d'interview, que l'animateur (re)prend la parole au titre de 'provocateur', c'est-à-dire qu'avant que le débatteur (Debré) termine son tour, l'animateur (Finkielkraut) l'interrompt. Dans ce cas, l'interruption se produit souvent avec un chevauchement à la fin du tour.

D'autre part, le chevauchement se produit après la nomination et/ou le pronom personnel 'vous', ou la question de l'animateur, ce qui annonce le changement du droit à parole ('floor'), et le locuteur suivant commence tout de suite son tour. Mais l'animateur n'a en réalité pas terminé son intervention, ce qui occasionne le chevauchement. Dans ce cas, l'animateur, interrompu, se dépêche de finir son tour, comme le montre l'exemple

[73] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, Paris, A. Colin, 1990, p. 175.

suivant :

(2) (Répliques 7 : 268-269)

- 268 F : Jean-Pierre Chrétien //j'imagine que votre interprétation diffère
- → 269 C : //bon comme d'habitude c'est plus, c'est, c'est plus compliqué, les les Mousseveni euh a - s'est lancé dans la lutte armée, euh non pas quand il était ministre de la défense mais quand il s'est trouvé marginalisé par les élections

(3) (Répliques 7 : 38-39)

- 038 F : Alors, est-ce que vous parta vous partagez //ce point de vue
- → 039 C : //moi je je trouve que c'est extraordinairement simplifié et (...),

Il nous semble que ce type de chevauchement qui repose sur l'appréciation erronée de la complétude possible, se produit souvent dans l'échange d'interview, d'une part, par la sélection du locuteur suivant par le meneur, et d'autre part, par l'autosélection de l'animateur, dans la mesure où au cours du débat à la radio, c'est toujours lui qui reprend la parole après le tour d'un invité, si la parole n'est pas prise par l'autre invité.

4.3. L'interruption délibérée

L'intervention qui survient en milieu de tour, sans qu'aucun signal n'ait annoncé la fin du tour, peut être considérée comme interruption délibérée. Ce type d'interruption se produit dans la 'pause intra' ou en chevauchement médian et se réalise quelquefois dans le chevauchement concurrentiel :

(1) (Répliques 5 : 191-206)

- 191 J : bon ben si vous ne l'avez pas dit tant mieux, en revanche, quand vous dites il faut une régulation, politique, des phénomènes économiques c'est pas un socialiste comme moi qui je dirais le contraire
- 192 T : oui mais les socialistes français ont accepté ce marché //mondial (?)
- → 193 J : //écoutez oui mais bien sûr
- → 194 T : //ils disent que c'est incontournable (?) c'est pour ça que les gens votent Le Pen
- → 195 J : //qu'on a accepté attendez attendez je dis je dis que le problème c'est pas le problème
- → 196 T : //ils voient bien quand les choses aucune différence aucune
- → 197 J : //n'est pas l'acceptation, mais Le Pen n'a pas refusé, même Le Pen n'a pas refusé
- 198 F : Le Pen Le Pen au contraire il est très libéral

- → 199T : //de toutes façons je ne représente pas M. Le Pen ici
- → 200 J : //je dis que le problème n'est pas, le problème n'est pas, d'accepter ou de refuser l'industrialisation /ou le marché bon il est de savoir ce que l'on fait dans une
- 201 F : /ou le marché
- 202 J : société de marché. Bon, je ne connais pas actuellement d'alternative au marché
- 203 T : moi je dirais alors
- 204 J : alors attendez non, non, non
- 205 F : Jacques Juillard
- 206 J : à partir de là, que disent les socialistes que dit aussi Adam Smith et c'est ça qui est amusant, c'est qu'Adam Smith fait exactement la même chose c'est que le l'univers économique est une exception, et que lorsque les autres sphères, la sphère politique, la sphère morale, la sphère religieuse, la sphère artistique sont dominées par les critères du marché alors on est dans la régression on est dans une menace des barbaries, on oublie toujours que les grands libéraux du 18ème ont dit ces choses-là

Dans l'extrait ci-dessus, on assiste à une compétition plus ou moins longue (191-197) pour prendre la parole entre les deux débatteurs (Denis Tilinac et Jacques Juillard). La compétition fait appel à un processus de négociation où un candidat en compétition cède la parole et l'autre continue à parler, ou bien elle finit par l'intercession de l'animateur. Ainsi dans l'exemple (1), la tentative d'interruption de Tilinac est en 204 contestée par son interlocuteur (Juillard), et l'alternance des tours s'établit en 205 par la sélection et/ou par la ratification du locuteur auto-sélectionné.

L'interruption ne se produit pas seulement dans le chevauchement, mais aussi dans la pause qui apparaît à l'intérieur d'un tour. Dans ce cas, il s'agit d'une interruption sans chevauchement, dans la mesure où le locuteur suivant se glisse, note Kerbrat-Orecchioni (1990 : 174), dans un interstice du discours du locuteur en cours, qu'il prend ou feint de prendre pour une place transitionnelle, et que le locuteur en cours, prenant son parti de ce changement inopiné de locuteur, renonce alors à poursuivre.

(2) (Répliques 7 : 008-010)

- 008 D : vous avez parlé du génocide qui a commencé le 6 avril 1994. Il faut quand même revenir à ce qui était, les Hutus ont commencé leur génocide bien avant puisque en 1964 le pape avait lancé une phrase épouvantable à radio Vatican en disant euh : le génocide qui est en train de se dérouler en 1964 donc des Hutus contre des Tutsis, ce génocide est le plus grand des génocides depuis la deuxième guerre mondiale
- → 009 F : et ça n'a pas rencontré d'écho à l'époque
- 010 D : ça n'a absolument pas rencontré d'écho d'ailleurs en 72 il y a eu à l'inverse un génocide dans le pays à côté qui était le Burundi, où il y a eu 250.000 Hutus qui ont été tués par des Tutsis, ça n'a absolument pas rencontré d'écho. (...)

Ces interruptions ne reposent pas sur des erreurs d'appréciation de la place transitionnelle, mais plutôt sur la pause 'intra' qui est due aux inachèvements syntaxico-sémantiques dont est responsable le locuteur en place. Elles semblent être plus ou moins délibérées, ce qui pose la question de la délimitation avec le vrai tour. A la différence de ce qui se passe avec celui-ci, les auteurs d'interruption tentent souvent de prendre la parole en émettant des régulateurs verbaux, et en revanche, les locuteurs qui sont interrompus en cours de tour mettent en évidence leur intention de reprendre la parole. En tout état de cause, les interruptions peuvent correspondre à diverses attitudes pragmatiques par rapport à la proposition du tour précédent. D'où les typologies d'interruption : l'interruption coopérative qui accélère l'accord ou répare le vocabulaire, l'interruption conflictuelle qui accélère le désaccord et l'interruption confirmative qui enquête sur le contenu proposé par le partenaire et qui n'est ni coopérative, ni conflictuelle. Il va de soi que ces différents types sont souvent fonction des types d'interactions verbales. Nous retrouverons dans notre corpus l'ensemble de ces interruptions.

4.3.1. L'interruption coopérative

Il n'est pas fréquent de trouver ce type d'interruption dans un contexte de discussion, destiné souvent à la production des aspects conflictuels. Même s'il n'en existe que quelques illustrations, elles ne se situent dans bien des cas qu'au niveau des régulateurs ou de l'amorce pour la mise en désaccord. Malgré tout, il n'est pas impossible de trouver dans notre corpus certaines interruptions qui ont une valeur de soutien comme dans la manifestation d'un accord et d'une adhésion.

(1) (Répliques 7 : 117-118)

- 117 C : ça reste un mystère, Dominique Franche s'étend beaucoup
- //sur ce problème d'utilisation de (...)
- → 118 D : //c'est c'est ... je crois que vous avez tout à fait raison là dans ce domaine là c'est assez complexe mais c'est pour ça que je l'ai un petit peu simplifié, et je dirai simplement que quand on voit la lutte populaire n'oubliez pas, qu'il y avait le monde c'est-à-dire qu'il y avait Mao qu'il y avait tout cette volonté de lutte populaire, (...)

Dans l'extrait ci-dessus, l'interruption en 118 produite par le débatteur (Debré) manifeste à un moment donné la perspective accordante ou l'adhésion entre les deux invités. Autrement dit, elle ne constitue pas un acte menaçant pour la face de son partenaire (Chrétien), mais au contraire une anti-menace ('FFA'). Dans ce cas-là, il nous semble que c'est une stratégie pour récupérer la parole en flattant l'autre. Ainsi, il ne fait pas de doute que ce type d'interruption permet d'occuper le terrain dans une forme de tour imbriqué par la coopération du débatteur (Chrétien).

4.3.2. L'interruption confirmative

Dans le débat radiophonique qui constitue notre corpus, le tour du débatteur peut être

interrompu soit par une expression d'opposition ou d'approbation de l'autre débatteur ou de l'animateur, soit par une question ou une demande de confirmation. Il arrive que la demande de confirmation soit réalisée sous forme d'interruption par le débatteur ou souvent par l'animateur :

(1) (Répliques 2 : 144-146)

- 144 P : je je je n'ai pas très bien compris votre votre reproche sur les quotas dans la magistrature puisque vous êtes plutôt pour, euh, dans les autres ordres mais je je là, je suis obligé de faire une parenthèse étant en ce moment au jury de, d'école nationale de la magistrature je ne peux pas laisser dire qu'il y a des quotas, alors que dans la tête de certains membres du jury il y ait
- → 145 D : ils le disent hein
- 146 P : oui ils le disent bien sûr, il y a une véritable peur de la part des femmes que, on pratique une sorte de quotas de fait dès que le contrôle (...)

L'exemple ci-dessus montre le cas, marqué par la flèche, de l'interruption qui se produit dans la 'pause intra' pour que le débatteur (Francine Demichel) donne en 145 son adhésion à l'argument du partenaire (Evelyne Pisier). Dans l'exemple (1), la confirmation est marquée par la présence du 'hein' qui oriente la réaction de l'interlocuteur du côté de la confirmation[74]. Elle repose sur l'élaboration de la formule du partenaire ('au jury de, d'école nationale de la magistrature je ne peux pas laisser dire qu'il y a des quotas'). C'est donc une hétéro-reformulation avec modification syntaxique.

D'autre part, la confirmation se réalise souvent dans l'intervention de l'animateur après le tour d'un débatteur dans lequel celui-ci propose son argument. Il arrive que l'animateur l'interrompe avec un chevauchement afin de confirmer le contenu des informations :

(2) (Répliques 7 : 010-012)

- 010 D : ça n'a absolument pas rencontré d'écho d'ailleurs en 72 il y a eu à l'inverse un génocide dans le pays à côté qui était le Burundi, où il y a eu 250.000 Hutus qui ont été tués par des Tutsis, ça n'a absolument pas rencontré d'écho. Et d'ailleurs euh il y a quelques jours encore euh une mission de l'ONU qui a enquêté au Kivu a annoncé qu'il y avait un un génocide fabriqué euh par les Tutsis contre les Hutus réfugiés au
- Kivu //[inaudible]
- → 011 F : //le Kivu c'est au Zaïre
- 012 D : au Zaïre. Donc dans cette région malheureusement.

Dans l'exemple (2), l'interruption marquée par la flèche est une intervention confirmative

[74] A. Auchlin, 'Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours', *Cahiers de linguistique française*, 1986, p. 175.

de l'animateur, qui se produirait dans la 'pause inter'. L'interruption confirmative a pour but de contrôler l'incompréhension et d'amorcer une discussion essentielle, en se produisant non seulement dans le milieu-chevauchement, mais aussi dans la 'pause intra' comme dans l'exemple (1). Ainsi, dans les exemples ci-dessus, les interlocuteurs interrompus répondent à la demande de confirmation sous la forme de l'hétéro-répétition ('ils le disent', 'au Zaïre') et/ou d'un marqueur d'accord ('oui', bien sûr'), et reprennent la parole avec le fil conversationnel précédent. L'interruption confirmative se clôt tout de suite avec la réponse positive, comme dans les extraits ci-dessus. Mais, dans le cas où elle est suivie plutôt par une évaluation négative, elle s'enchaîne à un échange supplémentaire ('échange latéral') qui s'enchâsse dans l'activité en cours pour traiter le problème.

(4) (Répliques 7 : 134-143)

- 134 D : vous avez entre 59 et 62 quelques massacres, euh : les Belges maintiennent peu ou prou la sécurité mais ont vraiment envie de partir, et ils partent assez rapidement, y a des élections, qui montrent bien que les Tut- les Hutus emportent
- majoritairement mais ultra-majoritairement le
- pouvoir //et
- → 135 F : //donc c'est là pour vous le vice de la démocratie
- → 136 D : mais non c'est pas le vice de la //démocratie
- → 137 F : //non je veux dire par là en Afrique c'est-à-dire
- que /à partir du moment où il y a
- 138 D : /non non
- 139 F : d'abord un vote /(.) les Hutus votent pour les Hutus et //les Tutsis pour les Tutsis
- 140 D : /au Rwanda //le drame le drame
- 141 D : oui on l'a vu au //Burundi on l'a vu au Burundi on l'a vu au Rwanda on l'a vu
- 142 F : //oui c'est ça que je veux dire
- 143 D : partout le drame de ce pays des Grands Lacs de ces pays c'est qu'il n'y a que deux ethnies, quand il y a comme dans un certain nombre de pays 30-40 ethnies d'abord le métissage

Dans l'exemple ci-dessus, le tour de parole de l'animateur (Alain Finkielkraut) en 135 n'est rien d'autre que l'interruption confirmative produite dans le chevauchement avec le locuteur précédent (Bernard Debré). Cette confirmation est réfutée en 136 par le débatteur (Debré) et accompagnée d'une marque d'opposition ('mais non'). Au moment suivant, ces deux interlocuteurs veulent donner leurs propres explications dans des échanges supplémentaires dont les tours sont perturbés par le chevauchement. Les interventions de l'animateur (Finkielkraut) en 137 et en 139 apparaissent comme une

proposition pour justifier le sens de son tour. Elles sont en 141 acceptées par le débatteur (Debré) avec le marqueur d'approbation ('oui') et ratifiées aussi par l'animateur lui-même en 142, même si son intervention n'a pas le statut d'un tour. Leur conflit est négocié et résolu, et le débatteur (Debré) reprend la parole à la fois pour expliquer de nouveau son désaccord en 136 et pour conserver la continuité d'une activité principale qui avait été arrêtée en 134. En conséquence, le tour de l'animateur en question contient un acte subordonné qui s'enchâsse dans une activité principale en 134, et il est donc prolongé par l'échange latéral.

4.3.3. L'interruption conflictuelle

Les interruptions produites, surtout entre les invités, ont un caractère plus ou moins conflictuel ou compétitif par rapport au contenu du tour précédent. Parmi ceux-ci, l'acte de désaccord, sur lequel nous nous pencherons dans le chapitre suivant, est très fréquent dans notre corpus. Ainsi il entraîne souvent l'interruption conflictuelle dont le spectre s'étend des rectifications ou commentaires jusqu'aux désaccords radicaux.

Il arrive souvent que les participants au débat entament l'interruption en émettant des régulateurs et qu'ils commencent à un moment donné l'intervention chargée de l'évaluation négative. A la différence de l'interruption confirmative de l'animateur ou du cas de chevauchement produit à la fin du tour, l'interruption conflictuelle est suivie souvent par le 'milieu-chevauchement' délibéré ou concurrentiel. D'autre part, le locuteur interrompu ne cède pas le tour à son partenaire et il essaye de le garder jusqu'au dernier moment. On assiste donc à une petite 'guerre du crachoir' qui donne lieu à une négociation entre eux. La situation conflictuelle finit par l'intervention de l'animateur :

(1) (Répliques 7 : 043-047)

- 044 C : avec précision je vais publier quelque chose là-dessus bientôt les récits d'origine les récits d'origine ne sont pas strictement racials raciaux pardon il s'agit d'une interprétation. Donc la société était complexe et là-dessus quand les Européens sont arrivés ils connaissaient si j'ose dire les Hamites et les Bantous c'est le langage employé avant de connaître le Rwanda et le Burundi, la mythologie hamitique avait déjà fonctionné ailleurs, ils l'ont plaquée telle quelle, ils ont inventé que tous les Tutsis venaient d'Ethiopie ou d'Egypte, que c'est une race supérieure,
- et //c'est une chose qu'il faut se rappeler
- → 044 D : //euh non non non ne mettez pas ne //mettez pas ne mettez pas
- → 045 C : //je termine je termine monsieur
- 046 D : attendez ne mettez pas //sur le dos des
- 047 F : //Bernard Debré

Dans l'extrait ci-dessus, le débatteur (Debré) en 044 se sélectionne comme le locuteur suivant en interrompant le tour de l'autre débatteur (Chrétien) qui n'est pas encore arrivé à la place transitionnelle. Mais M. Chrétien refuse de se laisser faire et effectue la

négociation sur le mode explicite (’je termine je termine Monsieur’) en demandant à son partenaire (Debré) d’attendre qu’il termine, mais en vain. Il s’agit d’un échec de négociation sur les tours de parole entre ces deux débatteurs, mais c’est un cas où l’interruption réussit, puisque le débatteur (Debré) prend la parole grâce à l’intercession de l’animateur. Il existe pourtant des cas où l’interruption conflictuelle finit par échouer et ne donne pas lieu à la prise de parole. Ainsi, dans l’exemple (2), le débatteur (Debré) essaie en 226 de prendre la parole en interrompant le tour de son partenaire avec un chevauchement concurrentiel. Et cette tentative d’occupation du terrain échoue complètement du fait de la résistance de son partenaire (Chrétien).

(2) (Répliques 7 : 225-231)

- 225 C : Hutus rwandais qui sont ceux qui m’ont le plus éclairé sur ce régime le régime Habyarimana, il ne suffisait pas de dire qu’un dictateur représentait l’ethnie majoritaire pour dire qu’il était démocrate, et //je pense que beaucoup de Rwandais
- → 226 D : //ah non non non
- 227 C : ben oui mais ça //c’est ça, cette idée globale de //la démocratie du nombre mais
- → 228 D : //c’est pas c’que j’dis hein //non non ah ben oui, je suis pas
- 229 C : justement c’est ça qu’il fallait voir, c’est que beaucoup d’opposants Hutus justement
- → 230 D : d’accord
- 231 C : trouvaient que cette méthode de l’opposition ethnique était un outil pour le maintien au pouvoir de la maisonnée Habyarimana

Avant de terminer avec les interruptions, nous voudrions faire une remarque sur leur fonctionnement. Bien qu’il soit vrai que les interruptions sont plus ou moins menaçantes dans la conversation ordinaire, et qu’elles soient considérées comme une violation du système des tours de parole, il est difficile de dire qu’elles sont un produit inutile. Il est incontestable qu’elles jouent un rôle dans l’alternance de tours et des locuteurs, même dans le cas où les deux débatteurs sont en compétition pour occuper la parole. En ce sens, il nous semble qu’elles sont un moyen essentiel pour réguler la répartition de la parole, surtout dans le cas de l’auto-sélection.

CHAPITRE 5 Actes d’accords et de désaccords dans le débat

1. Les enchaînements dans le débat radiophonique

Selon Kerbrat-Orecchioni (1990 : 198), une conversation se présente comme une succession de tours de parole, qui n'est pas régie seulement par les règles d'alternance, mais aussi par des règles de cohérence interne qu'elle classe en trois types de cohérence :

Cohérence interne à une même intervention de L_1 ou de L_2 ;

Cohérence entre les différentes interventions successives de L_1 ou de L_2 ('auto-continuité') ;

Cohérence entre interventions produites consécutivement par deux locuteurs différents ('hétéro-continuité').

C'est la troisième et dernière forme de cohérence ('hétéro-continuité) qui nous intéresse ici, dans la mesure où elle est un moyen fondamental d'organiser la conversation. Sacks (1969) et Schegloff (1972) utilisent le terme de «dépendance conditionnelle» pour désigner la relation de cohérence entre le premier et le second élément d'une paire adjacente, alors que Goffman (1987) emploie les expressions «contrainte systémique» et «contrainte rituelle». Kerbrat-Orecchioni (1990 : 193) note, quant à elle : «toute intervention crée sur la suite un certain nombre de contraintes, et un système d'attentes», qui sont fonction du type d'interaction. Les contraintes d'enchaînement consistent en quatre types de conditions selon Moeschler (1985 : 116-117) :

la condition thématique qui impose au constituant réactif le même thème discursif que celui du constituant initiatif ;

la condition de contenu propositionnel qui impose au constituant réactif d'être en relation sémantique avec le constituant initiatif ;

la condition illocutoire qui impose au constituant réactif le type de sa fonction illocutoire ;

la condition d'orientation argumentative qui impose au constituant réactif d'être coorienté au constituant initiatif.

Le débat à la radio qui constitue notre corpus présente un thème principal et des sous-thèmes qui sont introduits à certains moments de l'interaction par les débatteurs ou l'animateur, et qui peuvent être acceptés ou refusés par le partenaire. Cela signifie que ce type d'interaction comporte des échanges reliés par «un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique», au niveau de son organisation globale et locale. Les enchaînements du débat sont assurés systématiquement par le couple question-réponse ou par les assertions argumentées.

1.1. Question-réponse

Dans la situation de débat, l'intervention de l'animateur se caractérise par l'utilisation de formes interrogatives, c'est-à-dire qu'il adresse souvent aux débatteurs diverses questions (demandes d'informations, de point de vue, de confirmation, etc.). En particulier, à la partie initiale de l'interaction, il pose systématiquement à ses invités une question que De Gaulmyn (1991 : 314) appelle une «question initiatrice». Il est extrêmement rare que l'un

des invités ne produise pas, en retour à cette question, l'intervention réactive attendue. Cela peut être dû au contrat de communication ou au système d'attente propre à ce type d'interaction, selon lesquels l'animateur est en droit de questionner et les invités sont tenus de répondre. Ainsi, le plus souvent, les invités sont prêts à coopérer avec l'animateur et à obéir aux contraintes pragmatiques que leur impose la question initiale. Les types de questions que l'animateur utilise au cours du débat se limitent aux formes de «question principale» et «question dérivée» au sens de Plantin (1996b : 16). On parle de question principale lorsqu'il y a simplement reprise de la question fondamentale, avec ou sans modifications, et de question dérivée lorsque la question principale engendre une ou plusieurs autres questions. Dans notre corpus, la «question principale» peut correspondre à un seul thème, dans le cas de débat pour ou contre, ou elle peut comporter plusieurs thèmes selon le sujet du débat. Ainsi, si la réponse à la «question principale» n'est pas jugée satisfaisante par l'animateur, elle peut être suivie d'une question supplémentaire ou d'une «question dérivée» en cours de débat.

Dans le contexte du débat, il est assez rare qu'on voie les débatteurs poser une question, dans la mesure où cela ne fait pas partie de leur propre rôle interactionnel. Lorsque, cependant, les débatteurs posent une question à leur partenaire, cette question joue le rôle d'introduction à un nouveau thème de discussion sous forme de «question dérivée». C'est le cas de l'exemple (1), extrait de l'émission «Répliques (25/10/97)» où les participants débattent sur le paysage :

(1) (Répliques 1 : 073-076)

- → 073 T : je vous ai entendu chez Gilles Lapouge vous avez dit, il ne faut pas conserver les paysages obsolètes **alors je voudrais que vous me disiez ce qu'est pour vous un paysage obsolète, d'où nous tombe cet adjectif**
- → 074 R : il y a des paysages qui sont obsolètes, je vais vous donner un exemple tout à fait précis et qui est emprunté à une actualité électorale assez récente puisqu'il s'agissait de la campagne de 1981, j'avais été très frappé que le candidat François Mitterand ait tenu, il avait tout à fait raison, bien conseillé par M. Séguéla, il avait mis sur son affiche vous le savez un petit village avec un clocher etc. Bon on sait très bien que pour 90% des français sinon 95, ce paysage n'existe plus en tout cas, ces paysages de village rural on peut on peut les regretter, il se trouve dans les faits, ils ne représentent plus le paysage. Je pense à la majorité de ceux qui vivent dans les villes et les banlieues c'est pas ce paysage qui est le leur, alors ils peuvent éprouver une sorte de nostalgie pour ce petit village avec son clocher, ça a très bien marché pour le candidat François Mitterand, probablement, mais je dis que voilà une affiche qui d'une certaine façon, pour tranquilliser les Français, leur représentait ce qu'ils avaient envie de voir mais qui ne constitue plus le paysage majoritaire des Français
- 075 F : Jean-Louis Trassard
- 076 T : c'est pas la question n'est pas là, il ne s'agit pas de l'affiche, vous dites que vous êtes pour la conservation des paysages sauf les paysages obsolètes alors on est pas sur une affiche là, on est sur l'idée de laisser détruire les paysages que

- vous, vous estimez obsolète, [inaudible]

La question lancée en 073 par le débatteur (Jean-Louis Trassard) permet à son partenaire (Alain Roger) d'expliquer ce que signifie l'adjectif 'obsolète' dans le 'paysage obsolète'. Elle apparaît comme une véritable demande d'information, dans la mesure où Jean-Louis Trassard semble prêt à céder la parole à son partenaire, et l'intervention d'Alain Roger se présente en 074 comme une réponse à cette question. Il ne s'agit toutefois pas d'un type de question qui implique l'aveu d'un manque, mais plutôt d'une «question piège» dans laquelle le locuteur mine l'argument de son interlocuteur, en attendant la concrétisation d'un constituant discutable dans son opinion afin de l'attaquer au moment suivant en 076 ; ce constituant est alors le point de départ de la disqualification ou de l'accusation de l'argument de son interlocuteur. L'autre but des questions posées par les débatteurs à leur partenaire est de tenter de le mettre en difficulté, comme le montre l'exemple (2) :

(2) (Répliques 6 : 012-019)

- → 012 D : ben, moi je voudrais intervenir sur la question justement de la, de la déférence moi personnellement je suis de ceux qui depuis assez longtemps éprouvaient cette perplexité à laquelle faisait allusion Alain Finkielkraut. (...) **Pour moi la question fondamentale qui se pose est la suivante** : est-ce que selon vous, euh toute déférence est forcément enfin, une déférence forcée, nécessairement une déférence forcée, donc une forme de soumission, d'assujettissement, qui euh pour l'esprit démocratique est en soi intolérable, et est-ce que avec cette déférence forcée dans le domaine de l'art, est-ce que nous avons liquidé une sorte de reste de dernier reste d'ultime avatar de l'Ancien Régime euh, ou bien et ça ce serait ma position ou bien pouvons-nous désormais redécouvrir la déférence, redécouvrir une déférence vraie, euh et libre d'une certaine façon, pour des choses qui appellent légitimement notre admiration. Donc déférence non-forcée, qui, elle, serait parfaitement compatible avec l'esprit démocratique ou avec l'esprit critique, car euh c'est tout de même par nos admirations que nous nous constituons comme sujet, c'est aussi notre capacité d'admirer qui euh, est liée à notre esprit critique donc, il me semble que là il y a là également un débat fondamental et d'ordre politique enfin, donc je vous rejoins sur ce terrain là, donc la liaison de l'arrêt du champs politique mais donc voilà ma question à propos de la, de la déférence
- 013 F : alors Yves Michaux
- 014 M : ouh là là
- 015 D : ou la révérence
- 016 F : comment répondez-vous à cette //question
- 017 M : //alors alors dans la remarque de Jacques Devitte le problème c'est qu'il y a tellement de choses c'est que je ne sais pas par
- tellement par //quel [inaudible]

- 018 F : //toute révérence est-elle forcée voilà, voilà une formulation
- //qui devrait être la question
- 019 M ://certainement non, alors la réponse est aussi la question est aussi carrée, la réponse sera aussi carrée toute révérence toute révérence n'est pas forcée euh il peut y avoir des cas de co de communion euh et de communication autour d'oeuvres d'art de qualité, ça c'est certain. (...).

Dans l'extrait ci-dessus, la question posée en 012 par le débatteur (Jacques Devitte) n'est pas suivie de la réponse immédiate de son partenaire (Yves Michaux), mais, en 017, de la réponse métacommunicative : 'il y a tellement de choses c'est que je ne sais pas par quel... [*bout prendre la question* [75]]'. Autrement dit, Yves Michaux, dans son intervention réactive, avoue à l'animateur et à son interlocuteur que la question est si complexe qu'il ne sait pas comment la prendre. Dans sa réponse Yves Michaux reprend un thème du discours de Jacques Devitte ('déférence' et 'révérence'), ce qui montre que la question et la réponse sont soumises à une contrainte sémantique et/ou pragmatique. Dans notre corpus, les échanges s'enchaînent souvent en termes de couple question / réponse ; la question est généralement le fait de l'animateur mais elle peut se réaliser entre les débatteurs sous forme de «question piège» ou «question orientée».

1.2. Assertions

Dans le contexte de débat, les enchaînements des échanges sont formés non seulement par le couple question-réponse, mais aussi par les assertions, dans la mesure où «toute assertion incorpore», note Kerbrat-Orecchioni (1990 : 202), «en quelque sorte un 'n'est-ce pas ?'». Toutefois, d'une manière générale, les assertions sollicitent moins fortement une réaction que la question. Toujours d'après Kerbrat-Orecchioni, il y a des types d'assertions qui incitent plus que d'autres à réagir : les 'provocations', attaques, ou contre-vérités éhontées, qui entraînent de la part de L_2 une protestation ou une réfutation, souhaitée ou non par L_1. En effet, il apparaît que l'assertion réactive est conditionnée par l'assertion initiative : celle-ci crée le système d'attente pour celle-là.

Dans notre corpus, l'animateur adresse à l'un des invités une «question principale» ou une «question dérivée» pour lancer le thème de discussion ; le débatteur à qui il parle développe dans sa réponse un argument concernant la question donnée, et l'autre débatteur prend la parole soit par l'auto-sélection, soit par l'hétéro-sélection, pour apporter sa propre évaluation positive ou négative. Autrement dit, avant ou après que le tour d'un débatteur arrive à la place transitionnelle, le locuteur suivant peut être l'animateur et/ou l'autre débatteur. S'il y a un démarrage simultané entre eux, c'est le plus souvent l'animateur qui cède la parole. Sinon, l'animateur sollicite l'autre débatteur pour qu'il prenne la parole. Dans ce cas, l'enchaînement entre l'assertion initiative et réactive est détendu. En revanche, lorsque l'autre débatteur se sélectionne lui-même comme locuteur suivant, l'enchaînement est tendu, comme le montre l'exemple (1) :

[75] Notre interprétation

(1) (Répliques 3 : 018-023)

- 018 F : mais justement pour valider ces données, pour acquérir le discernement absolument indispensable à une époque où en effet tout au fond tous les négationnismes sont possibles, est-ce qu'il faut plonger les enfants dans Internet, parce que le discernement il peut venir d'ailleurs, il peut venir des livres, il peut venir des maîtres, mais pourquoi faut-il précisément si vous voulez euh, faire entrer Internet à l'école d'autant qu'il y a cette difficulté
- 019 G : alors parce que de toute façon ils iront dans Internet, ils iront en tant qu'adultes et s'ils ont travaillé avec leur professeur à la manière dont un professeur de français a fait étudier les émois de Bérénice ou les tourments de Bérénice ou les les ruses d'Arpagon euh, cette cette cette réflexion qui est conduite avec l'enseignant qui doit être conduite avec l'enseignant sur des informations situées dans Internet permet permet de à l'élève de créer un esprit critique de relever des moteurs qui permettent de d'utiliser des moteurs qui permettent de valider des informations et de discerner toujours mieux parce que il n'y aura jamais le vrai et le faux mais d'avoir des doutes par rapport aux informations qui sont là dedans
- 020 F : Robert Rideker
- 021 R : moi, j'ai des doutes d'abord sur la notion de validation euh ça n'est pas sûr que quand on étudie Bérénice ou l'Avare il est question de valider, /pas valider, bon j'ai
- 022 F : /hm hm
- 023 R : des doutes aussi sur le concept d'outil voilà, euh

L'exemple (1) est extrait de l'émission «Répliques (15/11/97)» où les participants débattent sur Internet à l'école. Bien que l'intervention de l'animateur se présente en 018 comme une question, elle ne comporte pas d'indice de son allocutaire. Mais, étant donné que le contenu de cette intervention concerne la question de l'introduction d'Internet à l'école, il est évident que le tour de l'animateur s'adresse au débatteur (Bernard Gardeye) qui est favorable à l'emploi d'Internet dans le système éducatif. Lorsque le tour de B. Gardeye arrive en 019 à la position transitionnelle, l'enchaînement est relayé par l'animateur, dans la mesure où l'assertion de B. Gardeye n'est pas suivie directement de celle de son partenaire (Robert Rideker).

Un enchaînement plus dynamique peut pourtant se présenter dans les tours de parole entre les débatteurs, lorsqu'il y a auto-sélection, comme dans l'exemple (2) :

(2) (Répliques 7 : 43-59)

- 043 C : (...) je vais publier quelque chose là-dessus bientôt les récits d'origine les récits d'origine ne sont pas strictement racials, raciaux pardon, il s'agit d'une interprétation. Donc la société était complexe et là-dessus quand les Européens sont arrivés ils connaissaient si j'ose dire les Hamites et les Bantous c'est le langage employé avant de connaître le Rwanda et le Burundi, la mythologie hamitique avait déjà fonctionné ailleurs, ils l'ont plaquée telle quelle, ils ont inventé que tous les Tutsis venaient

d'Ethiopie ou d'Egypte, que c'est une race supérieure,

- et //c'est une chose qu'il faut se rappeler
- → 044 D : //euh non non non ne mettez pas ne //mettez pas ne mettez pas attendez
- 045 C : //je termine je termine monsieur
- 046 D : ne mettez pas //sur le dos des Européens //une réalité qui existait pas alors
- 047 F : //Bernard Debré
- 048 C : //non mais
- → 049 C : non non ça n'existait pas il y a pas de tradition Tutsi sur une origine égyptienne
- //ou éthiopienne
- → 050 D : //non non pas du tout non attendez ça c'est vous qui le mettez, c'est vrai euh il y a eu une espèce de légende absurde qui les //les les font descendre qui les font
- 051 C : //ce n'est pas une légende absurde
- 052 D : //descendre
- → 053 C : //c'est une propagande, et une idéologie
- → 054 D : oui tout à fait, mais tout à fait c'est une propagande et une idéologie véhiculées par les Tutsis eux-mêmes, qui est une propagande
- 055 F : véhiculée par les Tutsis mais //qui était qui a été //qui a été qui a été promulguée
- 056 D : //mais //qui était une simplification
- 057 F : qui a été édictée par //qui
- 058 D : //comprenez elle a été édictée par les Tutsis eux-mêmes
- 059 C : non, en aucun cas

L'extrait ci-dessus montre que les enchaînements ont lieu par les assertions initiatives et les assertions réactives des deux débatteurs (Bernard Debré et Jean-Pierre Chrétien), avec interruption, chevauchement produit en fin de tour ou à la place de transition possible. Dans ces échanges, la distinction des interventions par l'adjectif 'initiatif' ou 'réactif' est toutefois ambivalente, dans la mesure où les assertions de cette séquence sont à la fois proactives et rétroactives, comme le montre la flèche qui marque la plupart des interventions ci-dessus. Une assertion appelle une autre assertion avec un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique au sens de Kerbrat-Orecchioni (1990). Par conséquent, il est difficile de déterminer dans cette séquence de discussion auquel des deux débatteurs revient le rôle de proposer l'argument, et auquel revient celui de s'y opposer et d'énoncer le contre-argument, dans la mesure où l'argument de chacun

contredit celui de son partenaire. Cela revient à dire que l'auteur d'un argument devient dans la situation de discussion à la fois proposant et opposant, ce qui caractérise l'enchaînement tendu.

2. Acte d'accord

2.1. L'émergence de l'accord

Il est évident que la réaction d'accord est considérée comme un type d'acte qui se caractérise par les propriétés de l'enchaînement préféré, dans la mesure où elle peut fonctionner comme une stratégie de politesse permettant de valoriser la face positive du partenaire, et comme un signe de solidarité et de coopération entre les interlocuteurs. Dans le débat radiophonique, les participants recourent à divers moyens pour montrer leur accord avec ce qui vient d'être dit dans le tour précédent. Un de ces procédés est d'exprimer l'acte d'accord par des régulateurs verbaux au cours du tour du locuteur en place. Ces régulateurs se réalisent dans notre corpus sous diverses formes : 'ben oui', 'voilà', 'oui c'est ça', 'oui voilà c'est ça', 'tout à fait', 'oui tout à fait', 'oui bien sûr', 'bien entendu', 'absolument', 'exactement', etc. Ces formes d'accord se présentent comme évaluatives au niveau des contenus et comme confirmatives au niveau du déroulement de l'interaction. Elles fonctionnent également comme marqueurs d'approbation dans les tours de parole et surtout en début de tour.

Dans notre corpus français, les actes d'accord sont identifiés en cours de débat dans 36 tours de parole. Ils ne sont pas consécutifs mais plutôt ponctuels dans la mesure où l'acte initiatif favorable, après lequel un accord surgit dans la réaction, ne se produit pas souvent dans le contexte de débat. L'accord peut être une réaction, sous forme de commentaire court, à l'acte initiatif produit dans l'interruption, comme le montre l'exemple suivant :

(1) (Répliques 2 : 059-066)

- 059 F : pensez que les hommes ne parleraient pas comme ça
- 060 D : non je suis sûr que non, je pense que les hommes diraient euh, j'ai voulu aussi cette carrière, il y a une //une volonté
- 061 P : //elles nous apprennent qu'elles l'ont mérité [rire]
- → 062 D : voilà je crois que /elles sont plus modestes dans leur réussite parce que elles ont,
- 063 F : /vous croyez
- 064 D : elles ne surinvestissent pas dans le politique je crois, /ou dans l'Etat, si vous voulez
- 065 F : /hm hm

- 066 D : actuellement compte tenu de ce que représente cet investissement et donc je crois qu'il y a les deux, il y a à la fois une certaine réserve des femmes en se disant peut-être que ce n'est pas fait pour moi parce que je suis pas au niveau il y a ça aussi hein, mais en même temps elles se disent après tout est-ce que le jeu en vaut la chandelle

L'exemple (1) est extrait de l'émission «Répliques (08/11/97)» où les participants débattent sur la représentation politique des femmes. Les deux débatteurs (Evelyne Pisier et Francine Demichel) étaient d'accord dans les tours précédents sur le fait que les femmes politiques disent ceci : 'j'ai eu de la chance à un moment de ma vie'. A propos de l'attitude des hommes, en 060, le tour de Francine Demichel, au moment où elle donne sa propre opinion, est interrompue en 061 par Evelyne Pisier. En 062, F. Demichel manifeste son accord à la contribution de sa partenaire en émettant le marqueur 'voilà' et en reportant son argument ('les femmes ont une vision assez modeste') au moment suivant. Ce type d'accord peut aussi être suivi d'une 'hétéro-reprise' ('reprise diaphonique'), comme dans ce qui suit :

(2) (Répliques 2 : 193-197)

- 193 D : oui, un article, dire que dans le respect du principe de la parité, au moment de, dans les premiers articles de la constitution, dans le respect du principe de parité
- moi, je je //j'ai vu
- 194 P : //il faudrait une révision
- → 195 D : ah oui, il faudrait une révision /constitutionnelle bon ça, c'est une première
- 196 P : /voilà
- 197 D : hypothèse il y a l'hypothèse de la loi ordinaire dont on sait que le conseil constitutionnel très traditionaliste ne veut pas. Troisièmement à mon avis, il y a l'hypothèse de la loi organique qu'on peut très bien ne pas exclure, qui évite une réforme de la constitution et qui permet la mise en oeuvre au niveau //des textes constitutionnels,

Suite au commentaire court qui fait interruption en 194, le débatteur (Francine Demichel) accepte en 195 le tour de sa partenaire et son opinion en marquant son accord par 'ah oui'. Ici, son accord est réitéré par la même construction syntaxique et sémantique que celle de son partenaire. Cette reprise diaphonique est accompagnée de la particule de régulateur ('voilà') qui indique l'origine de l'énoncé réitéré ('énoncé-source'). Cette reprise montre simplement l'approbation envers l'opinion d'Evelyne Pisier mais elle n'est ni reformulée ni intégrée dans l'argument du locuteur.

L'accord se produit souvent dans la prise en compte du contenu du tour de parole du locuteur précédent. On peut distinguer les accords produits entre l'animateur et le débatteur qui se produisent dans 23 tours (64%) sur le nombre total de 36 tours, et les accords entre les deux débatteurs qui se produisent dans 13 tours (36%). Ces accords

prennent place un peu partout dans le corps des débats accompagnés d'un marqueur et/ou de formules explicites.

(3) (Répliques 5 : 003-004)

- 026 F : //enfin c'est pas c'est pas se sentir agressé, c'est une agression
- invrai//semblable on met euh
- → 027 T : //dans la dans la dans l'affaire dans l'affaire Yann Piat **j'approuve tout à fait ce que vous venez de dire** c'était, c'est un acte isolé de journalistes irresponsables qui ont été condamnés y compris par la rédaction à laquelle ils appartenaient. (...)

(4) (Répliques 3 : 089-091)

- 089 R : //et qui sait, j'aime bien parfois que mes élèves s'ennuient euh je fais exprès pour qu'ils s'ennuient aussi parce que ils imaginent, il réfléchissent, ils pensent, ils divaguent, ils sortent mais quand on est scotché à un écran euh ces dimensions là de, euh, parce que vous avez parlé d'information, de compilation, le but de l'école, c'est pas çà, c'est pas d'apporter des informations c'est c'est c'est pas une accumulation encyclopédique, c'est la construction de la pensée chez chez l'adolescent bon, scotché à un écran c'est impossible je suis désolé
- 090 F : Bernard Gardeye
- → 091 G : l'ennui me séduit beaucoup et **là je suis tout à fait d'accord avec la nécessité de l'ennui** et je pense que les ordinateurs ne ne suppriment pas l'ennui. Ils suppriment l'ennui à quelqu'un qui a 35 ans ou 40 ans, rentre en contact avec l'informatique et ne la maîtrise pas, ne la domine pas et sera dominé par cette affaire-là, les enfants en prendront très vite la distance ils le prennent déjà donc je crois qu'ils garderont leur plage d'ennui et de distance, ils ne seront pas dominés par, mais cette je crois que c'est nécessaire qu'ils le connaissent et quand (...)

(5) (Répliques 1 : 247-254)

- 247 T : toute une //part des agriculteurs a effectivement trahi le paysage rural traditionnel
- 248 F : //Jean-Louis Trassard
- 249 T : ça c'est évident /ils ils un bon nombre d'entre eux continuent encore mais
- 250 F : /hm hm
- 251 T : heureusement parmi ceux qui prennent conscience de la nécessité de protéger le paysage un bon nombre de jeunes agriculteurs en font partie maintenant
- 252 F : alors Alain Roger //on est, pour conclure
- → 253 R : //**je pense qu'on va terminer sur un accord total**

- parce que //sur le point je [rire] oui parce que nous avons eu des échanges
- 254 F : //très bien

Dans les exemples ci-dessus, l'exemple (3) se produit au début du débat entre l'animateur (Alain Finkielkraut) et le débatteur (Denis Tilinac), l'exemple (4) se réalise au milieu entre les deux débatteurs, et l'exemple (5), à la fin, également entre deux débatteurs. Dans les exemples (3) et (4), les accords sont exprimés par des formules explicites : 'j'approuve tout à fait ce que vous venez de dire' et 'je suis tout à fait d'accord avec la nécessité de l'ennui'. Ils peuvent s'exprimer également par de simples marqueurs tels que 'oui parce que...', 'voilà', 'bien sûr', 'mais bien entendu', 'voilà d'accord', 'oui d'accord', comme dans d'autres émissions. En revanche, dans l'exemple (5) la formule d'accord comporte en quelque sorte une modalisation par le terme 'je pense que'. Quand c'est le locuteur qui est d'accord avec son partenaire, la formulation de l'accord est souvent explicite comme dans les exemples (3) et (4) alors que lorsque l'accord concerne à la fois le locuteur lui-même et son interlocuteur, il s'accompagne d'un certain procédé de modalisation ou de litote, comme dans les exemples suivants :

(6) (Répliques 4 : 102-103)

- 096 F : oui mais ce genre de chose qui n'est pas drôle à Londres et qui n'est
- pas //plus drôle à Londres qu'à Paris
- 097 D : //qui n'est drôle nulle part, qui n'est drôle nulle part
- 098 F : ça existe aujourd'hui /alors encore une fois on revient au titre de votre essai
- 099 D : /oui et alors ?
- 100 F : 'la haine de l'art' le le public étant assez souvent soumis à ce genre d'installation, à ce genre d'oeuvres décevantes à un moment euh, on arrête les frais et en effet à une conception que vous pouvez juger plus patrimoniale et plus frileuse et plus nostalgique de l'art, /mais parce que euh disons cette subversion institutionnelle ne
- 101 D : /oui
- 102 F : l'intéresse pas, est-ce qu'il a tort
- → 103 D : **je crois que pour une fois nous pouvons être d'accord.** En effet notre désaccord touche à ce que nous attendons, ça va paraître bête et un peu gros à dire. Mais touche à ce que nous attendons euh des oeuvres, si on en attend en effet certains confort, euh, certaines situations de contemplation euh, on entrera sans aucune difficulté dans la critique que vous venez de suggérer. Si on estime ce qui est, alors c'est peut-être tout à fait passéiste de ma part, si l'on considère que l'oeuvre d'art doit avoir une fonction critique une fonction de provocation, on peut me semble-t-il trouver davantage (...)

(7) (Répliques 7 : 091-094)

- 091 C : les Belges mais parce que d'une part on ne peut pas évacuer l'importance et c'est un problème toujours actuel de l'idéologie de race quand on interprète ces pays, et que les gens étaient absolument fascinés par ce modèle racial euh hérité de Gobineau il s'agit pas de Cham d'ailleurs Cham on en faisait l'ancêtre de tous les noirs il s'agit de l'idéologie hamitique c'est très particulier, et ce qui est grave c'est que les jeunes ils sont très peu nombreux les jeunes qui ont été instruits à l'époque coloniale, mais la petite minorité qui a été instruite, surtout Tutsi mais aussi des Hutus a été instruite dans cette affaire d'où disons vanité cultivée en milieu Tutsi frustration en milieu Hutu mais sur la base d'une idéologie fort différente de celle qui existait auparavant. Il y a là une espèce de réinterprétation, de remodelage, d'évacuation des sphères du pouvoir et c'est particulièrement net au Burundi, des éléments Hutus qui y étaient, une Tutsisation généralisée moi j'ai vu des archives où on dit pour diffuser la culture du café, il faut des moniteurs Tutsis parce qu'ils sont plus intelligents que les Hutus dans la culture Tutsi il n'y avait pas il n'y avait pas
- beaucoup de connaissance /du café c'est un préjugé //entretenu
- → 092 D : /**oui alors** //**revenons voilà je trouve**
- **que /nous, nous sommes pas loin de de des mêmes thèses** euh moi je dis
- 093 F : /Bernard Debré
- 094 D : simplement qu'en 1900, un peu avant 1920 parce que les Allemands n'ont pas été tout à fait clairs dans ce domaine-là non plus à partir de 1885-1890, c'est vrai qu'ils ont profité de la situation disant c'est plus simple il y a des un régime monarchique on s'appuie dessus, ça sera plus calme on va signer les traités ensemble

Dans les extraits ci-dessus, l'exemple (6) se produit entre l'animateur (Alain Finkielkraut) et le débatteur (Philippe Dagen), alors que l'exemple (7) se réalise entre les deux débatteurs (Jean-Pierre Chrétien et Bernard Debré). Ces exemples montrent d'une façon plus explicite que dans l'exemple (5) il s'agit d'une forme d'accord qui suppose l'approbation mutuelle entre les interlocuteurs, par l'utilisation du pronom d'adresse 'nous'. La formule d'accord dans l'exemple (6) se caractérise par les modalisateurs ('je crois que' et 'pouvoir'). L'exemple (7) comporte le modalisateur ('je trouve que') et la litote ('nous sommes pas loin des mêmes thèses'). Par conséquent, il est évident que ces expressions d'accord ont une force d'assertion moins péremptoire, et qu'elles se rattachent donc au type d'accord 'affaibli' ('downgraded').

2.2. Répétition

Dans l'interaction verbale, les participants répètent souvent non seulement la parole du locuteur lui-même ('auto-répétition'), mais aussi la parole de leur interlocuteur ('hétéro-répétition'). La répétition peut être considérée comme une stratégie pour montrer son désaccord, comme le note Pomerantz (1984), mais aussi comme une stratégie de politesse pour rechercher le consensus au sens de Brown et Levinson (1987 : 112-113). En réitérant dans son tour une partie de ce que l'interlocuteur a dit, le locuteur en place lui

donne statut de réponse et d'approbation de l'énoncé d'autrui. L'hétéro-répétition s'utilise aussi dans le sens de l'accord, comme le montrent les exemples suivants :

(1) (Répliques 2 : 005-007)

- 005 P : (...), Alors aujourd'hui, aujourd'hui tout va mieux parce que après une longue lutte les femmes ont arraché le droit de vote, ça on le sait en 45 mais que surtout à mon sens c'est, c'est, c'est ce qu'apporte notre livre 'Femmes en tête' elles ont fini d'arracher le droit au savoir, et le droit à accéder à cette espèce de méritocratie mise en place par la République
- 006 F : **autrement dit, elles ont arraché le droit à l'arrachement**, //on pourrait dire...
- → 007 P : //**elles ont arraché exactement, elles ont arraché le droit à l'arrachement**. Le problème c'est qu'elles l'ont arraché en principe mais d'abord, vous l'avez rappelé, les dates sont absolument indécentes tellement elles sont récentes, quand vous avez cité les les dates les plus importantes qui sont en effet les dates de ce statut privé hein, que la femme encore [rire] euh, en 1965 est obligée de demander (...)

L'exemple (1) est un type d'échanges qui ont lieu entre le débatteur (Evelyne Pisier) et l'animateur (Alain Finkielkraut) dans un premier temps du débat radiophonique «Répliques (08/11/97)». Le débatteur prend en 005 son tour de parole, assez long, en réponse à la question de l'animateur. Au milieu de ce tour et plus précisément dans un 'interstice' ('pause intra'), l'animateur commence en 006 son tour en reformulant une partie du discours de son invitée. Cette reformulation, marquée par le terme 'autrement dit', suit une procédure finalisée : l'animateur sélectionne une partie du discours d'autrui ('après une longue lutte les femmes ont arraché le droit de vote'), afin d'attirer l'attention sur ce que l'interlocuteur a dit, et d'en montrer l'intérêt. La reformulation de l'animateur est en 007 suivie immédiatement par la ratification et l'approbation de la part de l'invitée (Evelyne Pisier), l'auteur de l'«énoncé-source» de cette reformulation. Pisier prend son tour dans l'interruption en réitérant exactement la reformulation de l'animateur ('elles ont arraché exactement, elles ont arraché le droit à l'arrachement'). Son tour se caractérise tout d'abord par la répétition de l'énoncé reformulé par l'animateur ('hétéro-répétition'), et également par l'«auto-répétition» dans la mesure où cette hétéro-répétition est réitérée par l'auteur de ce tour en raison du chevauchement. Dans ce cas, la répétition peut être interprétée comme un «signe d'accord»[76], étant donné qu'elle se réalise en écho, avec ou sans marqueur d'accord ('oui' et/ou 'bien sûr') :

(2) (Répliques 3 : 098-102)

- 098 R : pour ma part je crois que c'est l'effondrement de la lecture dans les classes de troisième, seconde, première qui font qu'on en arrive à la situation décrite par Monsieur Du Poeye bon, effondrement de la lecture euh,
- 099 F : vous confirmez

[76] Cf. S.-H. Kuo, 'Agreement and Disagreement : Strategies in a radio conversation', in *Research on language and social interaction*, 1994, n° 27-2, p. 98.

- 100 R : euh oui je confirme, c'est **beaucoup plus grave** que ce qu'il dit
- 101 F : **encore plus grave**
- → 102 R : **encore plus grave oui**, effondrement de la lecture, il est très difficile aujourd'hui de demander aux élèves de lire hein, de lire chez eux. Bon euh, vous proposez un livre à lire euh euh, on va vous dire mais c'est trop gros euh, il y a trop de pages, on ne peut pas. Dans des classes littéraires, vous demandez de lire à haute voix une page et bien il y a des élèves qui vous disent c'est trop long et je ne vais pas y arriver et vous leur faites lire à haute voix ils déchiffrent /en classe de terminale littéraire,

(3) (Répliques 2 : 144-146)

- 144 P : je je je n'ai pas très bien compris votre votre reproche sur les quotas dans la magistrature puisque vous êtes plutôt pour, euh, dans les autres ordres mais je je là, je suis obligé de faire une parenthèse étant en ce moment au jury de l'école nationale de la magistrature je ne peux pas laisser dire qu'il y a des quotas, alors que dans la tête de certains membres du jury il y ait
- 145 D : **ils le disent** hein
- → 146 P : **oui ils le disent bien sûr**, il y a une véritable peur de la part des femmes que, on pratique une sorte de quotas de fait dès que le //contrôle

Dans les extraits ci-dessus, l'exemple (2) se produit entre l'animateur et le débatteur, alors que l'exemple (3) a lieu entre les deux débatteurs. Ces deux exemples montrent l'accord explicite exprimé dans la répétition de l'énoncé du locuteur précédent :

$T_1 – L_1$: Enoncé-source (E_0)
$T_2 – L_2$: Reformulation de l'E_0 (E_1)
$T_3 – L_1$: Répétition d'E_1

En T_2 le degré de modification n'est pas identique dans les exemples (2) et (3) : Dans le cas de l'exemple (2), du fait que le locuteur remplace l'adverbe 'beaucoup' par 'encore', la reformulation repose sur une modification assez légère et sur l'imitation syntaxique et sémantique de ce que son interlocuteur a dit, alors que la reformulation dans l'exemple (3) s'appuie sur l'idée que l'interlocuteur a proposée dans son tour précédent. En T_3 ces reformulations sont réitérées par les débatteurs avec les marqueurs d'accord 'oui' et/ou 'bien sûr'. Ici, il s'agit donc d'hétéro-répétitions qui ont pour fonction de lier l'énoncé du locuteur en place à celui de l'interlocuteur, en montrant comment les idées des deux énoncés s'attachent l'une à l'autre.

2.3. Accord suivi par le désaccord

Dans notre corpus, il arrive que l'accord surgisse dans le contexte d'«accord-plus-désaccord», c'est-à-dire que les participants au débat mettent un accord en position initiale de tour, suivi d'un désaccord. Selon Pomerantz (1984) et Kotthoff

(1993), l'accord qui se produit dans ce contexte a pour effet de préfacer le désaccord à venir : Pomerantz caractérise cet accord par l'adjectif 'affaibli' ('agreement downgraded') et Kotthoff (1993 : 204) accentue encore la dévalorisation de cet accord :

«We know that in heated disputes speakers use upgraded assent, such as wonderful or you are absolutely right [77], and we do not think that this means an acknowledgement of the opponent's point – on the contrary.»

Cette perte par l'accord de son caractère propre n'arrive, nous semble-t-il, que lorsqu'il s'agit d'un cas d'ironie ou de l'accord, en quelque sorte, 'ritualisé'. On trouve peu d'exemples de ces cas dans notre corpus sauf sous la forme 'oui mais' et encore sont-ils fonction du type d'interaction. On peut admettre avec Debyser (1980 : 45) que, dans le cas d'«accord + désaccord», l'expression de l'accord n'est généralement qu'une 'feinte' permettant d'introduire l'expression du désaccord.

En tout état de cause, il est évident que dans le débat radiophonique qui constitue notre corpus, l'accord qui surgit dans le contexte de l'«accord + désaccord» conserve son caractère, de sorte qu'il permet au locuteur d'atténuer la menace pour la face de son interlocuteur, comme le montre l'exemple suivant :

(1) (Répliques 1 : 165-168)

- 165 R : (...). Bon au nom de quelles valeurs qui va le délivrer et quelles sont les valeurs, alors on sait très bien que les valeurs c'est l'intégration, c'est-à-dire qu'on va demander à ceux qui construisent de surtout pas porter atteinte à un paysage existant c'est-à-dire d'essayer de dissimuler de ne pas trop se montrer dans le paysage. C'est une conception comme une autre, c'est une conception qui ne s'appuie sur aucun fondement scientifique et j'ai simplement voulu dire que avec l'application qui d'ailleurs n'est pas réelle on l'applique pas. Comme je l'avais prévu, il y a trois ou quatre ans, on applique pas parce que personne ne sait l'appliquer, parce que personne ne sait comment quelles sont les valeurs objectives je dirais mesurables, quantifiables qui permettent de dire il y a atteinte au paysage ou pas ou alors c'est la
- conservation //conservant
- → 166 T : //**je suis je suis bien d'accord avec vous, /néanmoins** euh, comme
- 167 F : /Jean-Louis Trassard
- 168 T : vous continuez dans la polémique au tout au long du livre passé le volet sur la peinture euh, vous attaquez le conseil général d'Auvergne euh, dont vous le notez le bon sens auvergnat et la naïveté écologique parce que (...)

L'exemple (1) est extrait de l'émission «Répliques (25/10/97)» sur le problème de 'paysage'. Avant que le tour du débatteur (Alain Roger) arrive à une place transitionnelle, l'autre débatteur (Jean-Louis Trassard) commence en 166 son tour de parole avec une expression d'accord ('je suis, je suis bien d'accord avec vous') qui n'est ni ritualisé, ni ironique. Ici, cet accord est réitéré dans un premier temps par le chevauchement, et

[77] ***Souligné par l'auteur.***

renforcé par l'adverbe 'bien'. Cependant, la force de l'accord est restreinte par la présence du désaccord qui suit et dont le commencement est indiqué par le marqueur discursif d'opposition 'néanmoins'. Un autre cas d'expression de l'accord focalisé sur le jugement du locuteur lui-même ainsi que sur l'interlocuteur et son opinion, nous est donné dans l'exemple (2) :

(2) (Répliques 2 : 025-028)

- 025 F : (...). D'où peut-être la difficulté aussi à entrer en politique parce que le métier d'homme politique comme on disait, on dira le métier d'homme ou de femme politique, est extrêmement exigeant il demande vraiment le sacrifice de toute vie familiale on le voit aujourd'hui je ne sais pas si les hommes politiques travaillent 16 heures par jour ou 17 heures par jour, je ne suis pas pas sûr que ce soit du travail mais il y a en tout cas, ils voyagent, ils sont en représentation, ils n'ont pas de samedi, ils n'ont pas de dimanche dès lors effectivement qu'ils accèdent à des responsabilités importantes, voilà quand même une difficulté que je n'oserais pas appeler naturelle mais une difficulté réelle et qui peut expliquer le refus de certaines femmes de, de d'entrer dans ce genre de compétition parce que cette, cette compétition demande le sacrifice de quelques chose qu'elles n'ont pas nécessairement envie de sacrifier Evelyne Pisier
- → 026 P : **oui bien sûr, vous avez, vous avez parfaitement raison** c'est une
- difficulté réelle mais vous rendez-vous compte de ce que vous
- dites. / //Quand un homme politique,
- 027 F : /[soupir]//mais non
- 028 P : quand un homme politique euh, admirable, travaille, voyage à l'étranger etc. Personne ne lui fait le reproche de sacrifier la vie familiale //alors

L'exemple (2) est extrait de l'émission «Répliques (08/11/97)» où l'animateur (Alain Finkielkraut) et le débatteur (Evelyne Pisier) s'opposent sur la représentation politique des femmes. Après le tour assez long de l'animateur, le débatteur commence en 026 son tour de parole, dans lequel il exprime en début de tour un accord accompagné du marqueur 'oui bien sûr'. Cet accord ('vous avez, vous avez parfaitement raison') se caractérise par le fait qu'il est centré sur l'interlocuteur (Alain Finkielkraut) et son discours, et renforcé par l'adverbe superlatif 'parfaitement'.

Au lieu d'être renforcée par un superlatif, la force assertive de l'acte d'accord peut être atténuée par un modalisateur tel que 'je crois que' ou 'je trouve que', comme dans l'exemple suivant :

(3) (Répliques 7 : 115-118)

- 115 C : c'est ça une stratégie chez les leaders Hutus qui ont été encouragés par les milieux essentiellement catholiques de de de la du milieu chrétien social flamand notamment de Belgique, dans le sens de l'emploi de la violence qui conscientise, appelée lutte populaire En ef- on a abouti à quelque chose de fascinant au Rwanda en

1959, où une petite élite Hutu déclare faire un 1789 à la française, dans un pays complètement couvert par les missions catholiques qui étaient on ne peut plus hostiles aux idéaux de la révolution française, /ça ça reste un mystère, Dominique Franche

- 116 D : /ouais ouais
- 117 C : s'étend beaucoup //sur ce problème d'utilisation de (...)
- → 118 D : //c'est c'est ... **je crois que vous avez tout à fait raison là** dans ce domaine là c'est assez complexe mais c'est pour ça que je l'ai un petit peu simplifié, et je dirai simplement que quand on voit la lutte populaire n'oubliez pas, qu'il y avait le monde c'est-à-dire qu'il y avait Mao qu'il y avait toute cette volonté de lutte populaire, de libéralisation, il y avait euh le Congo à côté avec Lumumba qui allait arriver donc il y avait cette volonté de lutte des peuples, et donc c'était pas choquant à l'époque au point de vue de l'idéologie mondiale la lutte des peuples l'émancipation des peuples, il fallait un ennemi, ils l'ont désigné, en tant qu'Hutus, ils ont dit que c'étaient les Tutsis, il fallait s'intégrer dans une grande, comment dirais-je oeuvre mondiale, et il y a un certain nombre d'hommes et de femmes occidentaux qui trouvaient ça tout à fait naturel //qu'on fasse 1789

L'exemple (3) est extrait de l'émission «Répliques (18/07/98) où les participants débattent sur le problème du génocide au Rwanda. La discussion a lieu entre les deux débatteurs (Bernard Debré et Jean-Pierre Chrétien). De même que dans l'exemple (2), le tour de Bernard Debré est introduit par un accord suivi de désaccord dont le passage est marqué par le connecteur 'mais'. Cet accord se focalise également sur l'interlocuteur (Jean-Pierre Chrétien) et son discours dont l'appréciation est valorisée par l'adverbe 'tout à fait'. Etant donné que la force assertive d'accord est en contradiction avec le désaccord à venir, il nous semble que cette contradiction est atténuée et prend donc une «allure moins péremptoire» par l'utilisation du modalisateur, 'je crois que', dont la présence a pour effet de réduire la force d'assertion, et donc de rendre l'accord 'baissé' et 'partiel'.

3. Acte de désaccord

Le débat radiophonique à trois participants se compose à la fois du module d'interview qui se construit sur le système d'alternance des tours de parole, les enchaînements de question / réponse et l'hétéro-sélection, et du module de discussion où l'alternance des tours se produit spontanément par l'auto-sélection comme dans la conversation ordinaire. Il convient donc d'examiner les actes de désaccord produits dans les modules d'interview et de discussion.

3.1. Désaccord dans le module d'interview

L'acte de désaccord se produit dans le système de tour canonique d'une interview, qui permet aux invités de répondre à la question de l'animateur. Ainsi, l'animateur sélectionne d'abord un débatteur (D_1) comme allocutaire direct pour lui demander son opinion à propos d'un sujet donné, et l'autre débatteur (D_2) est alors en position de destinataire

indirect. Dans le tour suivant, il demande aussi à D_2 son opinion pour savoir s'il est d'accord ou non avec le propos de D_1 qui devient cette fois-ci le destinataire indirect. En répondant à cette question, D_2 déroule sa propre opinion concordante ou discordante. Par conséquent, le schéma d'interview est fonction du rôle d'intermédiaire que joue l'animateur entre les deux invités. Avec ce schéma, l'acte de désaccord se produit donc dans une structure de relais assuré par l'animateur. Ce type de désaccord n'est pas fréquent dans le corpus français, mais il en existe quelques cas.

3.1.1. Le macro-désaccord

Dans sa réponse à la question de l'animateur, un débatteur peut manifester des désaccords avec l'autre débatteur, parmi lesquels nous nous distinguerons le 'macro-désaccord'. Par 'macro-désaccord', nous entendons dans ce travail un type de désaccord global qui met en évidence une différence fondamentale de point de vue entre les invités, et qui, de plus, est récurrent tout au long de débat. Dans le schéma d'interview, ce type de désaccord surgit dans la réponse d'un invité à la question du meneur qui anticipe et provoque une différence d'opinion entre les invités. Nous avons repéré trois exemples de macro-désaccords dans l'émission «Répliques (18/07/98)» :

(1) (Répliques 7 : 038-039)

- 038 F : Alors, est-ce que vous parta vous partagez //ce point de vue
- → 039 C : //moi je je trouve que **c'est extraordinairement simplifié** et d'abord souvent pour critiquer ce que vous venez de rappeler sur le rôle de la colonisation vous simplifiez les choses en faisant dire à à des chercheurs que les colonisateurs auraient inventé les Hutus et les Tutsis bien sûr que non personne n'a dit ça. Le problème, il est compliqué, des chercheurs y travaillent depuis des dizaines d'années, surtout depuis une trentaine d'années très sérieusement (...)

(2) (Répliques 7 : 109-110)

- 109 F : (...), est-ce que euh votre analyse va dans ce sens aussi Jean-Pierre Chrétien non
- → 110 C : écoutez je je me pose des questions aussi **rien n'est aussi simple**, on approche de l'indépendance, les gens instruits sont porteurs du nationalisme, la plupart sont Tutsis, ou Ghanois dans le cas burundais. Les Belges effectivement ont des problèmes avec le Congo et veulent retarder un peu les choses, l'ancien vice-gouverneur gouverneur général un roi entre parenthèses qui n'était pas résident au Rwanda il était vice-gouverneur général pour l'ensemble, euh a raconté

(3) (Répliques 7 : 268-269)

- 268 F : Jean-Pierre Chrétien //j'imagine que votre interprétation diffère
- → 269 C : //bon comme d'habitude c'est plus**, c'est, c'est plus compliqué**, les les Mousseveni euh a - s'est lancé dans la lutte armée, euh non pas quand il était ministre

de la défense mais quand il s'est trouvé marginalisé par les élections

Dans les extraits ci-dessus, le débatteur (Jean-Pierre Chrétien) répète, à plusieurs reprises, dans un contexte différent, une réponse similaire à la question de l'animateur (Alain Finkielkraut). Il montre à l'évidence en 039, 110 et 269 que sa perspective est tout à fait différente de celle de son partenaire, sur le sujet du débat et l'arrière-plan historique du génocide en Afrique. La différence repose donc sur l'opposition entre l'idée simple et l'idée complexe. Dans ce cas, l'acte de désaccord se réduit à la 'différenciation' au sens d'André-Larochebouvy (1984 : 152), qui est destinée à marquer la spécificité du locuteur par rapport à son partenaire. Le macro-désaccord, paradoxalement, produit au cours du relais des tours un effet de '*face-work*' qui opère en général sur deux dimensions : l'organisation de l'échange et/ou la formulation de l'acte de langage. Du fait que ce type de désaccord se produit dans le module d'interview, à savoir entre l'animateur et le débatteur, lors de la réfutation de l'argument de l'autre débatteur, il donne lieu au problème de la distinction entre les destinataires direct et indirect au niveau du cadre participatif. Nous allons examiner les caractéristiques de ce type de désaccord dans ce qui suit.

Dans la conversation ordinaire, l'acte de désaccord est souvent retardé et atténué par l'occurrence des divers appareils structuraux de préférence, telle qu'une pause entre les tours, un délai prolongé de réponse. Ce phénomène ne se retrouve pas systématiquement dans le débat radiophonique et n'est pas mis en évidence par un rapide survol des transcriptions des 'Répliques'. Le procédé d'atténuation du désaccord dans le débat radiophonique se produit plutôt au niveau de l'organisation des échanges. On peut dire qu'il repose sur le système d'attente lié au niveau des tours de parole préétablis et du 'footing' interactionnel entre l'animateur et les deux débatteurs. Ce qui se réalise dans une forme relayée et atténuée par l'intermédiaire. En ce sens, on pourrait dire que le macro-désaccord a un effet semblable à celui du délai dans l'organisation non préférée au sens de Pomerantz (1984).

D'autre part, dans le cas de macro-désaccord, l'identification du véritable destinataire dans l'organisation triadique est ambivalente. Ainsi les extraits mentionnés ci-dessus montrent un cadre participatif dans lequel, lorsque le débatteur (D_1), provoqué par l'animateur, exprime une opinion discordante dans son tour, c'est apparemment à l'animateur qu'elle s'adresse plutôt qu'à l'autre débatteur (D_2), dans la mesure où elle est la réponse à sa question. Dans ce cas, l'animateur devient donc le destinataire direct ; et l'autre débatteur (D_2), le destinataire indirect. Autrement dit, le format de réception dans cette forme de tours met en évidence un «trope communicationnel»[78], qui fonctionne comme un processus de '*face-work*' afin de ménager les 'faces'. Cela revient à dire que lorsque les désaccords se produisent dans le schéma d'interview, ils sont atténués par le format interlocutif de «trucage énonciatif». Chaque fois que le désaccord d'un débatteur (D_1) se produit dans la réponse à la question de l'animateur, ce dernier sera en apparence le destinataire direct, et l'autre débatteur (D_2), le destinataire indirect, alors qu'il est, en réalité, le véritable allocutaire. Le désaccord est donc atténué au niveau de l'organisation des tours de parole. Lorsqu'il se réalise avec intermédiaire, il est

[78] Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, pp. 91-98.

intrinsèquement moins fort que le désaccord qui se produit dans la confrontation directe, dans la mesure où, en établissant le meneur comme l'adresse essentielle, les invités ne projettent pas directement leurs réponses menaçantes pour la face de leur partenaire.

3.1.2. L'opposition sur la gestion du thème

Lorsque l'animateur participe au débat comme débatteur, l'un des deux débatteurs peut exprimer une évaluation positive ou négative de son intervention. La discussion entre l'animateur et le débatteur ne glisse pas dans la séquence d'échanges conflictuels, mais elle se caractérise par le fait que leur désaccord est plutôt ponctuel, à la différence de la discussion entre les deux débatteurs. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner les désaccords que les débatteurs expriment sur les activités langagières de l'animateur, tels que le cas du refus sur la gestion du thème et l'opposition sur la citation de l'animateur.

Voyons d'abord le refus sur la gestion du thème du débat. Bien que cette gestion soit une des attributions essentielles du meneur, il arrive que le débatteur freine l'accélération ou le changement de direction de développement du thème, proposé par l'animateur. Dans ce cas, l'auto-sélection et l'interruption accompagnée de chevauchement sont les principaux moyens pour s'opposer à la volonté de l'animateur.

(1) (Répliques 7 : 126-131)

- 126 F : alors bon alors là-dessus vous êtes d'accord et on va continuer/ dans notre
- 127 C : /presque
- 128 F : analyse enfin avec des nuances on va continuer dans notre analyse du processus historique qui a mené à ce génocide, l'intervention, tout d'un coup, de la France
- alors //[inaudible]
- → 129 D : //**attendez attendez vous allez un peu vite** //parce que là on est en 1960, euh
- 130 F : //oui mais
- 131 D : il se trouve que le pays devient indépendant, que il y a 62, exactement, et

L'exemple (1) est extrait de l'émission «Répliques (18/07/98)» où les participants débattent sur le problème du génocide au Rwanda. L'animateur (Alain Finkielkraut) propose en 126 une direction thématique de discussion. Cette proposition est immédiatement refusée par le débatteur (Bernard Debré) qui l'interrompt en 129, sous prétexte que l'animateur se hâte d'entrer dans le problème essentiel du débat ('l'intervention, tout d'un coup, de la France'). Mais son interruption, qui est soulignée à la fois par le chevauchement et par le marqueur verbal de la prise de parole ('attendez attendez'), n'entraîne pas de négociation, dans la mesure où l'animateur accepte immédiatement son argument. Ce refus du débatteur (Debré) concernant la gestion du thème par l'animateur semble reposer sur le fait qu'il est meilleur expert que lui sur le

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

sujet en question.

D'autre part, les débatteurs peuvent être en désaccord sur une citation de l'animateur, lorsque celui-ci cite l'analyse ou les hypothèses d'autres experts extérieurs. C'est une opposition simple mais explicite que l'un de deux débatteurs adresse à l'animateur. Mais le véritable destinataire ne peut être l'animateur, dans la mesure où le contenu de la citation rejoint le point de vue de l'autre débatteur. Dans ce cas, l'opposition vise deux cibles : les deux participants (l'animateur et l'autre débatteur), comme le montre l'exemple (2) :

(2) (Répliques 7 : 030-031)

- 030 F : Bernard Debré euh procédons maintenant par ordre parce que nous entrons dans le vif du débat.(...). Alors essayons justement de dresser l'historique des choses, et notamment de ce conflit, ethnique, tribal, ou politique, ou social, entre Hutus et Tutsis au Rwanda. Quand a-t-il commencé, euh quelle est la cause de ce conflit, un certain nombre de gens parmi les chercheurs disent, que au fond c'est la colonisation qui a créé l'opposition raciale ou ethnique dans la société rwandaise en plaquant sur cette société un schéma d'interprétation raciste venu d'Europe,
- venu de Belgique, venu de France
- //même, alors que c'est c'est //est-ce que c'est vrai est-ce que c'est faux
- → 031 D : //**non mais** //**actuellement moi je suis totalement opposé à cette analyse car** le Mwami veut dire roi et les Mwamis étaient en très grande majorité des Tutsis il y en avait quelques-uns quelques chefferies Hutus qui n'ont pas duré très longtemps, et depuis, allez trois ou quatre cent ans cet antagonisme existait. Et quand on connaît l'Afrique quand on connaît bien l'Afrique cet antagonisme n'existait pas uniquement dans cette région du Grand Lac, il existe des ethnies, qui sont quelquefois pacifiques les unes vis-à-vis des autres quelquefois un peu moins, (...)

Dans l'exemple ci-dessus qui est extrait de l'émission «Répliques (18/07/98)», l'animateur (Alain Finkielkraut) introduit en 031 l'argument du délocuté, qui comporte un marqueur de discours rapporté en style indirect ('un certain nombre de gens parmi les chercheurs disent') : 'au fond c'est la colonisation qui a créé l'opposition raciale ou ethnique dans la société rwandaise en plaquant sur cette société un schéma d'interprétation raciste venu d'Europe, venu de Belgique, venu de France'. Le débatteur (Bernard Debré) s'oppose immédiatement et avec le chevauchement à cet argument. Il appartient au camp de ceux qui n'affirment pas la responsabilité politique française sur le génocide au Rwanda, à la différence de son partenaire (Jean-Pierre Chrétien) qui partage plutôt l'opinion de ceux qui affirment cette responsabilité. En ce sens, en 032, le désaccord de Bernard Debré s'adresse directement à l'animateur et indirectement à l'autre débatteur (Jean-Pierre Chrétien). On peut donc dire qu'il s'agit d'un double adressage. Au niveau de son contenu, le désaccord ci-dessus est renforcé également par un double volet : au niveau de la forme concernant l'interruption accompagnée de chevauchement, et au niveau de la formulation avec l'intensif ('totalement'). Bien qu'il soit explicite et plus ou moins renforcé, il serait difficile de le considérer comme menaçant pour la face du meneur ou de l'autre

invité, dans la mesure où il vise deux interlocuteurs, et son effet menaçant en est réduit d'autant.

3.2. Désaccord dans le module de discussion

L'alternance des tours de parole se fait soit par négociation entre les interactants eux-mêmes comme dans la conversation ordinaire, soit par intercession de l'animateur dans le cas compétitif. Lorsque la discussion a lieu dans le module de discussion où l'alternance des tours se fait par auto-sélection, le désaccord peut donner lieu à une surenchère d'arguments et d'interruptions. Ces dernières se produisent soit en milieu de tour par chevauchement soit dans une pause «inter» ou une pause «intra»[79]. Il n'est toutefois pas facile d'identifier ces pauses parce que la phrase à l'oral finit fréquemment sans avoir de complétude syntaxique, et le tour du locuteur suivant commence par un démarrage rapide.

3.2.1. Désaccord séquentiel

Les actes de désaccord qui se réalisent dans ce schéma proviennent de la réponse d'un débatteur qui a été sélectionné par l'animateur comme locuteur suivant. Ils se produisent dans l'échange à trois participants qu'on peut schématiser de la façon suivante :

T_1 - A : question : intervention initiative

$T_2 – D_1$: réponse : intervention réactive et initiative

$T_3 – D_2$: évaluation négative : intervention réactive (et initiative)

A la différence de l'échange à deux participants où l'auteur de l'évaluation en T_3 sur l'intervention en T_2 est identique à celui de l'intervention en T_1, dans l'échange à trois participants le désaccord surgit souvent dans l'évaluation en T_3, qui porte sur l'intervention réactive à la question de l'animateur. Le désaccord avec l'intervention réactive en T_2 donne lieu à un autre désaccord en appelant la réaction de l'autre débatteur ou de l'animateur.

(1) (Répliques 7 : 055-061)

- 055 F : véhiculée par les Tutsis mais //qui était qui a été //qui a été qui a été promulguée
- 056 D : //mais //qui était simplification
- 057 F : qui a été édictée par //qui
- →058 D : //**comprenez elle a été édictée par les Tutsis eux-mêmes**
- →059 C : **non, en aucun cas**
- 060 F : elle vient d'où alors à vous //Jean-Pierre Chrétien
- 061 C : //mais vous croyez qu'un simple paysan rwandais ou burundais j'ai fait des

[79] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 174.

enquêtes pendant 20 ans au Burundi [rire] connaît l'Ethiopie

- et //l'Egypte sinon depuis qu'il y a des journaux et des informations

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Répliques (18/07/98)». Il montre le cours du déroulement de la discussion entre les participants : en 055 l'animateur (Alain Finkielkraut) demande une information à son débatteur (Bernard Debré) par une 'auto-répétition' en raison d'une tentative d'interruption produite dans un chevauchement. En 058 le débatteur (Debré) répond à la question de l'animateur, et cette intervention réactive est en 059 l'objet de l'évaluation de l'autre débatteur (Jean-Pierre Chrétien). Ce type d'échange qui a une structure triadique avec trois participants est souvent suivi d'un échange à deux débatteurs, ce qui implique le glissement dans le module de discussion :

$T_1 – L_1$: assertion (A)
$T_2 – L_2$: désaccord avec L_1
$T_3 – L_1$: désaccord avec L_2

La plupart des échanges ouverts après l'apparition d'une assertion en T_1 sont accrochés thématiquement à la divergence des opinions entre les participants, et ceux-ci entrent en général dans une discussion conflictuelle. Les échanges peuvent comporter un 'désaccord ponctuel' quand ils ne consistent qu'en une assertion et un seul désaccord ou bien ils peuvent constituer un 'désaccord séquentiel' qui se caractérise par des désaccords consécutifs. Dans ce cas, le désaccord initial d'un locuteur est suivi par d'autres désaccords réactifs des interlocuteurs.

(1) (Répliques 7 : 043-054)

- 043 C : avec précision je vais publier quelque chose là-dessus bientôt les récits d'origine les récits d'origine ne sont pas strictement racials raciaux pardon il s'agit d'une interprétation. Donc la société était complexe et là-dessus quand les Européens sont arrivés ils connaissaient si j'ose dire les Hamites et les Bantous c'est le langage employé avant de connaître le Rwanda et le Burundi, la mythologie hamitique avait déjà fonctionné ailleurs, ils l'ont plaquée telle quelle, ils ont inventé que tous les Tutsis venaient d'Ethiopie ou d'Egypte, que c'est une race supérieure,
- et //c'est une chose qu'il faut se rappeler
- → 044 D : //euh non non non ne mettez pas ne //mettez pas ne mettez pas
- 045 C : //je termine je termine monsieur
- 046 D : attendez ne mettez pas //sur le dos des Européens //une réalité qui existait pas alors
- 047 F : //Bernard Debré
- 048 C : //non mais
- → 049 C : non non ça n'existait pas il y a pas de tradition Tutsi sur une origine

égyptienne

- //ou éthiopienne
- → 050 D : //non non pas du tout non attendez ça c'est vous qui le mettez, c'est vrai euh il y a eu une espèce de légende absurde qui les //les les font descendre qui les font
- 051 C : //ce n'est pas une légende absurde
- 052 D : //descendre
- → 053 C : //c'est une propagande, et une idéologie
- → 054 D : oui tout à fait, mais tout à fait c'est une propagande et une idéologie véhiculée par les Tutsis eux-mêmes, qui est une propagande

L'exemple ci-dessus, extrait de l'émission «Répliques (18/07/98), est une partie de la discussion entre les deux débatteurs (Bernard Debré et Jean-Pierre Chrétien) sur les récits d'origine des Tutsis. C'est une séquence de désaccords :

- 043 C : proposition d'une interprétation
- 044-046 D : désaccord avec cette interprétation + proposition (P_1)
- 049 C : accord avec P_1 + proposition (P_2)
- 050 D : désaccord avec P_2 + proposition (P_3)
- 051-053 C : correction de P_3 (C_1)
- 054 D : accord avec C_1 + proposition (P_4).

En 043 le débatteur (J.-P. Chrétien) propose son interprétation des récits d'origine : 'ils l'ont plaquée telle quelle, ils ont inventé que tous les Tutsis venaient d'Ethiopie ou d'Egypte'. En 044 et 046 l'autre débatteur (Debré) coupe la parole du partenaire en milieu de tour en émettant une auto-répétition pour manifester son opposition à l'interprétation ('ne mettez pas sur le dos des Européens'), et sa proposition ('une réalité qui existait pas'). En 049 le locuteur se met en accord avec cette proposition par l'hétéro-répétition, et propose son opinion à travers l'auto-répétition différée. En 050 son interlocuteur (Debré) réfutant le tour de Chrétien affirme qu'il y a eu une espèce de légende absurde, et cette proposition est en 051-053 corrigée par Chrétien ('ce n'est pas une légende absurde, c'est une propagande, et une idéologie'). Cette proposition corrigée est en 045 d'abord acceptée par le débatteur (Debré) et ensuite complétée par l'autre argument ('c'est une propagande et une idéologie véhiculée par les Tutsis eux-mêmes'). Enfin, ces deux débatteurs ne s'en tiennent pas au désaccord ponctuel, mais ils enchaînent leurs tours

par un ensemble de désaccords. Il convient d'examiner également dans ce qui suit la configuration de ces tours dans lesquels se retrouvent les actes de désaccords.

3.2.2. Désaccord produit avec interruption

Le désaccord initial étant suivi par le désaccord réactif, tous deux forment tous des 'désaccords séquentiels', désaccords sur le désaccord, où la contribution des deux participants aux tours de parole se caractérise par l'interruption. Il arrive qu'en négligeant le principe d'alternance de tours, les participants au débat entament leurs interventions au milieu du tour de leur partenaire, plutôt qu'à la place transitionnelle possible du tour de parole du locuteur en place. Il s'agit ici d'une violation du système d'alternance des tours de parole. Elle peut se faire dans l'intention de prendre la parole pour montrer le désaccord avec le tour précédent du partenaire. Dans notre corpus, les actes de désaccord se produisent souvent avec des interruptions qui s'accompagnent de chevauchements, ou qui ont lieu à la pause 'intra' qui apparaît à l'intérieur d'un tour. En effet, étant donné que cette interruption délibérée peut être considérée comme «an intrusive, impolite, even hostile act»[80], il est évident qu'elle a pour effet de renforcer le désaccord.

Un survol des émissions de radio que nous avons choisies pour ce travail nous fait constater que les actes de désaccord avec interruption accompagnée de chevauchements se manifestent plus souvent dans le corpus français qu'en coréen. Pour manifester leur désaccord avec le tour du locuteur en place, les participants essaient de prendre la parole en commençant leur intervention au milieu du tour en cours. Cette interruption peut s'accompagner d'un marqueur métadiscursif :

(1) (Répliques 5 : 090-097)

- 090 T : non parce que /l'homme l'homme animal politique est un être à la fois de raison
- 091 F : /pourquoi utopie
- 092 T : et de passion il a besoin de directives et effectivement d'élites de, de responsables, il a besoin d'utopie, il a besoin d'horizon, il a besoin d'étoiles dans
- le ciel //il a besoin de il a besoin de croire
- → 093 J : //**est-ce qu'on peut est-ce qu'on peut interrompre monsieur**
- 094 F : allez-y
- 095 J : sur l'utopie /moi je trouve que vous avez eu tort et raison ou plutôt raison et tort
- 096 T : /oui
- 097 J : vous avez raison que la politique ne peut jamais et c'est d'ailleurs une partie de ce que l'on reproche à une bonne partie de la classe dirigeante ne peut jamais se définir en terme exclusif de possibilités immédiates, si on dit, si on, on montre les contraintes à

[80] I. Hutchby, 'Confrontation talk : aspect of 'interruption' in argument sequences on talk radio', *Text*, 1992, 12-3, p. 345.

tel point que ce soient des obstacles insurmontables, alors en effet on fait le pire des possibilismes; c'est-à-dire on se prive de toute volonté de changer les choses en profondeur. (...)

Dans l'exemple ci-dessus, le débatteur (J. Juillard) demande en 093 la parole au milieu du tour de son partenaire (D. Tilinac), c'est-à-dire qu'il exprime son intention de l'interrompre. Son interruption est en 094 ratifiée et légitimée par l'acceptation de l'animateur. Elle est suivie d'un désaccord atténué sous forme d'acceptation partielle. Mais il arrive souvent que l'interruption soit suivie d'un désaccord non atténué avec son marqueur métadiscursif :

(2) (Répliques 7 : 321-331)

- 321 C :(...), je sais qu'on trouvera sans doute des des démarches officielles françaises pour regretter cela, mais en même temps en fait, y avait in- intervention militaire telle, avec placement d'un officier français comme conseiller auprès du président pour les armées rwandaises à tel point que l'opposition //intérieure a protesté
- → 322 D : //alors je je je ne vous autorise pas à dire des choses comme ça //parce que vous avez fait
- 323 C : //ben si
- → 324 C : c'est la réalité
- 325 D : non non pas du tout
- 326 F : Bernard Debré
- → 327 C : le lieutenant colonel Cholet vous connaissez (↑)
- → 328 D : vous êtes en train de dire - oui - vous êtes en train de dire que les Français
- vous sous-entendez que les Français ont autorisé et ont même participé à ces
- massacres/ //c'est complètement faux /non seulement c'est complètement
- 329 C : /j'ai pas dit **//**participé /
- 330 F : /alors
- 331 D : faux mais vous l'avez dit vous-même

Dans l'exemple (2), le débatteur (B. Debré) n'attend pas que le tour de parole de son partenaire (J.-P. Chrétien) arrive à la place transitionnelle, et, en 322, il coupe la parole en émettant le marqueur métadiscursif ('je ne vous autorise pas à dire des choses comme ça'). L'interruption de Debré, en 322, n'est pas immédiatement suivie d'un désaccord, mais celui-ci est différé jusqu'à ce que le désaccord radical apparaisse en 328. Le tour de Debré est de nouveau interrompu en 324 par son partenaire (Chrétien) qui, dans la pause 'intra', affirme encore une fois sa proposition. Cette réaffirmation est en 325 rejetée avec

force par la particule de négation et sa répétition (’non non pas du tout’). Ici, l’animateur (Alain Finkielkraut) sélectionne, en 326, B. Debré comme locuteur suivant, en vue de lui donner l’occasion de continuer son intervention interrompue en 322. Mais c’est J.-P. Chrétien qui prend la parole avec un débit rapide. Il s’agit donc d’une interruption intrusive qui se glisse dans un interstice des tours entre l’animateur et le débatteur (Debré). Enfin, celui-ci reprend, en 328, son intervention qui comporte un désaccord radical (’c’est complètement faux non seulement c’est complètement faux’) qui est renforcé par l’adverbe (’complètement’) et la formule réitérative. En 329 l’intervention de Chrétien est réactive au tour de désaccord précédent. Il s’agit ici d’un désaccord sur la reformulation (’j’ai pas dit participé’) qui n’a pas le statut de tour mais plutôt celui d’intervention, dans la mesure où il entraîne l’intervention de Debré en 331 (’mais vous l’avez dit vous-même’). Il semble difficile de le considérer comme tour, car il n’y a pas de cession du droit à la parole ou de trace du déplacement de la parole.

En tout état de cause, l’interruption constitue la partie contextuelle du désaccord. Autrement dit, les désaccords séquentiels et l’interruption mutuelle constituent la trame du module de discussion, comme le montre l’exemple (3) :

(3) (Répliques 1 : 116-134)

- 116 F : oui alors justement Alain Roger est-ce que vous vous inscrivez volontairement dans une autre option //[inaudible]
- → 117 R : //non non je pas du tout j’ai l’impression /que on me fait
- 118 F : /oui
- 119 R : presqu’un mauvais procès mais je comprends que j’aie pu prêter le flanc à ce type de critique. Cet aspect des choses d’ailleurs dans mon livre
- c’est un /% du texte. /Il se trouve
- 120 F : /oui /hm hm
- 121 R : que j’ai peut-être lors de l’émission de mon ami Gilles Lapouge ai peut-être eu un propos qui vous a hérissé je le comprends, je n’ai, ce mot obsolète retirons-le si vous voulez, je ne suis //pas mais non mais...
- → 122 T : //ah il va y en avoir d’autres à retirer
- → 123 R : ce n’est pas oui, ce n’est pas peut-être oui mais ce n’est pas mon propos
- 124 F : //quel est votre propos alors
- 125 T : //[inaudible]
- 126 R : on s’embarque dans un débat sur agriculture traditionnelle ou agriculture industrielle c’est pas du tout //mon problème
- → 127 T : //et bien oui mais quand vous dites obsolète on voudrait savoir

- à //partir de quoi
- → 128 R : //mais non mais non /c'est une dérive /c'est une dérive technique complètement
- 129 F : /quand vous dites /oui mais justement
- 130 R : étrangère à mon livre, je ne me suis pas prononcé un seul instant car je ne suis pas compétent
- → 131 T : et bucolique et archaïque //etc c'est quoi
- → 132 R : //non mais ce n'est pas la même //chose non je dis
- → 133 T : //non c'est bien fait pour les uns les autres
- → 134 R : non je dis, non Jean-Louis Trassard non, Jean-Louis Trassard je dis
- ceci /je dis que il ne faut pas considérer que le seul paysage c'est la campagne,

L'exemple ci-dessus, extrait de l'émission «Répliques (25/10/97)», montre bien que les désaccords marqués par les flèches sont souvent accompagnés par d'autres désaccords explicites et par l'interruption. En d'autres termes, les actes de désaccord sont produits dans la position initiale du tour par les particules de négation ('non non pas du tout', 'et bien oui mais', 'non mais', 'non'), et avec l'interruption : dans l'exemple (3) les interruptions ont lieu en 117, 122, 127, 128, 132, et 133 où il s'agit toujours de l'apparition des désaccords, un argument étant suivi par le contre-argument. Lorsqu'il y a divergence des opinions entre les participants au débat, l'interruption peut être un moyen pour se comprendre dans la mesure où elle empêche que le partenaire aille plus loin dans le malentendu, mais elle est aussi un moyen de s'embourber de telle sorte qu'elle devient un obstacle au développement de leur opinion, par l'émotionnel qu'elle introduit.

4. La gestion du désaccord

Selon Kerbrat-Orecchioni (1984), «l'échange conversationnel est une réalité complexe, qui fonctionne à différents niveaux et comporte divers aspects : tous peuvent, dès lors que l'accord à leur sujet n'est pas établi d'emblée, prêter à négociation»[81]. Elle distingue dans différents types de «négociations conversationnelles» quatre grands niveaux : (a) la négociation sur la forme de l'interaction (le style ou le type d'échange), (b) la négociation sur le contenu (le thème, les signes – le signifiant, le signifié, et le référent, les opinions), (c) la négociation sur la structure de l'interaction (les tours de parole, l'organisation hiérarchique), et (d) la négociation sur les 'identités' et les 'rapports de place'. En ce qui concerne l'issue de la négociation, elle établit également quatre catégories :

- L_1 et L_2 modifient leurs attitudes mutuelles, et parviennent à un compromis satisfaisant.

[81] C. Kerbrat-Orecchioni, 'Les négociations conversationnelles', in *Verbum* VII, 2/3, p. 225.

.

L'un des deux interactants accepte de son plein gré de s'aligner sur les positions de l'autre.

.

Ils restent tous deux figés sur leurs positions initiales : 'Chacun dans sa croyance également s'obstine'.

.

L'un d'eux 'emporte le morceau', mais à la faveur exclusive d'un coup de force.

Dans le type d'interaction qui constitue notre corpus, il s'agit souvent de la négociation sur les opinions des interlocuteurs. Ainsi, une opinion lancée par le locuteur peut être suivie dans une réaction de l'interlocuteur, soit par l'accord, soit par le désaccord. Au moment de l'apparition du désaccord, la négociation peut intervenir :

.

$T_1 - L_1$: proposition d'une opinion (P)

.

$T_2 - L_2$: contre-proposition (C)

.

$T_3 - L_1$: acceptation de (C)

Cette forme de négociation, relativement simple et canonique, repose sur l'organisation ternaire de l'échange (intervention initiative, intervention réactive, et évaluation). Mais ce type de négociation est assez rare dans notre corpus, dans la mesure où en T_3 les débatteurs restent souvent figés sur leur position initiale, c'est-à-dire qu'ils n'abandonnent pas facilement leur position prise en T_1. Malgré tout, les émissions «Répliques (18/07/98)» et «Répliques (25/10/97)» fournissent des cas de ce type de négociation où le ralliement en T_3 est nuancé. Il convient dans une perspective interactive d'examiner comment les participants traitent le désaccord de leur partenaire dans la progression de l'interaction, et comment ils sortent de cette situation conflictuelle et parviennent à la négociation.

4.1. La négociation explicite

La discussion dans le débat radiophonique naît de la divergence globale et/ou locale des opinions entre les participants, qui dépendent l'une de l'autre au cours du déroulement de l'interaction. Dans notre corpus, la divergence globale se réalise par le macro-désaccord identifié dans le module d'interview, alors que la divergence locale se produit souvent par le micro-désaccord dans le module de discussion. En ce sens, c'est le micro-désaccord qui surgit le plus souvent au cours de la discussion entre les participants.

Dans le schéma ci-dessus, au moment où le désaccord apparaît en T_2, les interlocuteurs en T_3 peuvent manifester immédiatement leur opposition avec la position du partenaire, mais peuvent aussi rechercher le consensus par la marque de la compréhension et du ralliement. C'est le cas notamment de la concession où l'ajustement

de l'argument va du désaccord à l'accord, comme le montre l'exemple (1) :

(1) (Répliques 1 : 154-161)

- 154 F : oui alors justement, cette question peut-être faut-il revenir à ce critère que vous avez balayé d'un revers de main et sur d'ailleurs sur lequel Jean-Louis Trassard ne s'est pas directement prononcé. Ce mot qui tente à devenir obscène aujourd'hui et notamment, disons, parmi ceux qui réfléchissent à l'esthétique parmi les spécialistes d'esthétique, le mot de beauté. On ne peut plus avancer le mot de beauté parce que l'esthétique nous a appris, nous aurait appris que disons tous nos jugements de goût sont absolument subjectifs (....) et chacun a son propre jugement votre argument culturaliste vous dites en fait : 'les artistes inventent des paysages qu'ils proposent à notre vision et puis notre vision se transforme sans arrêt' et donc vous concluez en quelque sorte à la malléabilité extraordinaire de, de l'esprit humain et donc le concept de beauté se dissout
- 155 R : non pas du tout, //pas du tout
- 156 F : //alors alors justement, s'il ne se dissout pas ma question elle est celle-ci, est-ce qu'il n'y a pas un lien entre la disparition de la préoccupation de la beauté dans la réflexion esthétique et l'enlaidissement du monde ? Parce que quand même le monde devient laid ce cet immeuble dans lequel nous travaillons il est incroyablement laid, là où j'enseigne à polytechnique c'est d'une laideur absolue les, les sorties les, les sorties de
- ville //alors et je ne suis pas un spécialiste des paysages urbains,
- 157 R : //nous sommes d'accord
- 158 F : mais alors on va prendre justement Jean-Louis Trassard, on va prendre un paysage entre les deux, si vous voulez les sorties de ville ou les entrées de ville ces, ces espaces de placards publicitaires abominables, on entre plus dans une ville comme on y entrait autrefois et c'est vrai qu'il y a une nostalgie chez les gens c'est-à-dire on va en Italie quand on va voir les villes italiennes, on va voir certaines villes françaises avec une espèce de sentiment poignant. Pourquoi ne sait-on plus faire ça, pourquoi l'architecture qu'est-ce qui est arrivé à l'architecture, quand elle était fonctionnelle elle est post-moderne mais dans les deux cas elle est totalement délocalisée, elle n'est, elle n'est, elle n'est, le génie du lieu ne nous parle plus donc nous voyons si vous voulez le monde s'enlaidir et nous voyons euh une pensée esthétique qui dit que la beauté n'existe pas, moi je pense qu'il y a un lien
- → 159 R : mais non /revenons, revenons en arrière vous avez tout à fait raison.
- 160 F : /Alain Roger
- 161 R : Je ne prends pas en compte l'idée de malléabilité sur le coup on ne fait pas n'importe quoi j'ai dit tout à l'heure, je reviens à cet exemple car je crois qu'il faut parler de choses sérieuses sinon on tombe dans la polémique à court terme euh, lorsque l'Occident est incapable pendant les siècles d'émettre un jugement esthétique sur le

paysage, y a pas de paysage en Occident jusqu'au XVe. Vous pouvez prendre tous les textes de la littérature médiévale vous ne verrez pas le problème du paysage il n'existe pas hein, vous savez qu'il est forgé, inventé à la fin du XVe. Bon, il n'y en a pas, il n'y en pas. (...)

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Répliques (25/10/97)» où les participants s'opposent sur le problème du paysage. Dans cet extrait, la discussion a lieu entre l'animateur (Alain Finkielkraut) et le débatteur (Alain Roger) : en 154 l'intervention de l'animateur est marquée par le désaccord en 155 ou par l'accord en 157, émis par le débatteur. En 159, dès que le tour du partenaire arrive à la place transitionnelle possible, Alain Roger commence son tour avec le marqueur d'opposition 'mais non' qui refuse l'argument qui vient d'être posé par l'animateur, et de même avec la marque d'accord ('revenons en arrière vous avez tout à fait raison') qui consiste à rechercher les bases d'un consensus. A la différence du format «accord + désaccord», cette forme de concession se caractérise par le désaccord bref et par l'accord long accompagnant la justification. L'auteur de cette intervention en vient à manifester un accord explicite ('Vous me parlez des entrées de villes alors Alain Finkielkraut je, je suis comme tout le monde euh, euh nous sommes tous d'accord sur le fait que c'est parfaitement hideux, que c'est parfaitement hideux').

D'autre part, la négociation peut s'effectuer d'une façon explicite lorsque les participants interviennent en émettant un énoncé 'méta-communicatif', comme dans l'extrait suivant :

(2) (Répliques 7 : 075-104)

- 075 D : euh ben il vaut mieux les écouter un peu, alors ce que //je veux dire c'est quand
- 076 F : //non mais
- 077 D : quand les Européens sont arrivés ils ont trouvé une facilité effectivement il y avait une aristocratie Tutsi /et il y avait les Hutus qui n'étaient pas au pouvoir et je
- 078 F : /hm hm
- 079 D : comprends parfaitement les Hutus qui voulaient accéder au pouvoir et la facilité quand au début les les Européens se sont mis du côté des Tutsis les Améri- les Anglais pardon les Belges les Allemands euh les les curés les protestants se sont mis du côté Tutsi, ils ont aidé à la fabrication et à l'expression d'une certaine mythologie qui est fausse puisqu'ils ont même dit /et ça été véhiculé par les Tutsis
- 080 F : /hm hm
- 081 D : parce qu'ils étaient très contents de pouvoir le véhiculer, qu'ils descendaient du fils de Cham du fils de Noé plutôt //Cham [inaudible]
- 082 F : //et vous vous pensez vous Bernard Debré que les colonisateurs que les colonisateurs ont agi ainsi parce que ça les arrangeait

- //de perpétuer le statu quo
- 083 D : //mais oui
- 084 D : mais bien entendu mais ça c'est évident les colonisateurs arrivent, ils trouvent un statu quo, et contrairement à tous les autres pays colonisés ils trouvent
- que c'est beaucoup plus facile
- //de garder ce statu quo
- → 085 C : //ils le ils le remodèlent complètement dans les //années 20 ou 30
- 086 F : //Jean-Pierre Chrétien et pourquoi le remodèlent-ils selon vous
- 087 C : parce que...
- 088 F : donc ce sont les Belges à partir des années 20 //parce que ça a d'abord été
- 089 C : //oui essentiellement les
- 090 F : Allemands et puis après la guerre
- 091 C : les Belges mais parce que d'une part on ne peut pas évacuer l'importance et c'est un problème toujours actuel de l'idéologie de race quand on interprète ces pays, et que les gens étaient absolument fascinés par ce modèle racial euh hérité de Gobineau il s'agit pas de Cham d'ailleurs Cham on en faisait l'ancêtre de tous les noirs il s'agit de l'idéologie hamitique c'est très particulier, et ce qui est grave c'est que les jeunes ils sont très peu nombreux les jeunes qui ont été instruits à l'époque coloniale, mais la petite minorité qui a été instruite, surtout Tutsi mais aussi des Hutus a été instruite dans cette affaire d'où disons vanité cultivée en milieu Tutsi frustration en milieu Hutu mais sur la base d'une idéologie fort différente de celle qui existait auparavant. Il y a là une espèce de réinterprétation de remodelage, d'évacuation des sphères du pouvoir et c'est particulièrement net au Burundi, des éléments Hutus qui y étaient, une Tutsisation généralisée moi j'ai vu des archives où on dit pour diffuser la culture du café, il faut des moniteurs Tutsis parce qu'ils sont plus intelligents que les Hutus dans la culture Tutsi il n'y avait pas il n'y avait pas beaucoup de
- connaissance /du café c'est un préjugé //entretenu
- → 092 D : /oui alors //revenons voilà je trouve
- que /nous nous sommes pas loin de de des mêmes thèses euh moi je dis simplement
- 093 F : /Bernard Debré
- 094 D : qu'en 1900, un peu avant 1920 parce que les Allemands n'ont pas été tout à fait clairs dans ce domaine-là non plus à partir de 1885-1890, c'est vrai qu'ils ont profité de la situation disant c'est plus simple il y a des un régime monarchique on s'appuie dessus, ça sera plus calme on va signer les traités ensemble (...)

- 095 C : la monarchie oui /ne //mélangeons pas peuplement et politique
- 096 D : /oui oui //mais la monarchie
- 097 D : mais attendez /je crois qu'il faut être clair pour nos auditeurs
- 098 F : /Bernard Debré
- 099 C : il faut pas être simpliste
- 100 D : il vaut mieux surtout quand c'est proche de la vérité et et en plus de dire, les Allemands se sont satisfait ils l'ont certainement
- encouragé, /les Belges s'en sont satisfait
- 101 F : /hm
- 102 D : et l'ont vraisemblablement encouragé, / //ça c'est très clair, mais il faut
- 103 F : /hm hm //et mais
- 104 D : bien dire que quand vous dites est-ce que la France est responsable parce que c'était ça le fond de votre question, euh dès dès 1920-1930, malheureusement encore une fois je ne défends pas cette séparation raciale qui me hérisse, dès 1920 la séparation raciale existait et elle a été profondément entretenue par les Tutsis, par les Hutus, et par les colonisateurs

L'exemple (2) est extrait de l'émission «Répliques (18/07/98)» où les participants s'opposent sur le problème du génocide au Rwanda. Cet extrait est une partie de la discussion entre les débatteurs (Bernard Debré et Jean-Pierre Chrétien) sur les récits d'origine des Hutus et des Tutsis. D'abord, le débatteur (Debré) développe en 075-081 son argument sur leur interprétation ('les colonisateurs ont gardé le statu quo'). Son partenaire (Jean-Pierre Chrétien) la réfute en 085 en proposant la contre-proposition ('les colonisateurs remodèlent ce statu quo'), et en 091 développe également sa propre interprétation. A propos de l'apparition de ce désaccord, le débatteur (Debré) tente en 092 et en 094 une négociation explicite sur l'interprétation des récits d'origine au Rwanda : En prenant son tour avant que le tour du partenaire arrive à la fin, il recherche d'abord le consensus dans son tour qui comporte une marque de ralliement ('oui alors' et 'voilà'), et ensuite le compromis en émettant un énoncé méta-communicatif ('je trouve que nous nous sommes pas loin des mêmes thèses'). Autrement dit, il accepte l'interprétation de son partenaire et propose également l'argument supplémentaire comme une proposition. Celle-ci est acceptée partiellement, en 095, par le partenaire (Jean-Pierre Chrétien) avec une précaution ('il faut pas être simpliste') en 099. En 100, Bernard Debré reprend son intervention en vue d'expliquer les récits d'origine des Hutus et des Tutsis et dans l'établissement d'une solution de compromis partiel.

4.2. La négociation implicite

A partir du moment où le locuteur manifeste un désaccord, les interlocuteurs prennent

souvent leur tour de parole dans le sens de l'opposition avec le tour précédent. Et les interlocuteurs entrent d'emblée dans un ensemble d'argumentation et leurs désaccords sont étendus et glissent dans une séquence de confrontation qui se caractérise par la succession de l'argument et du contre-argument. Examinons d'abord l'émergence du désaccord et sa gestion entre les participants au débat. L'exemple (1) est extrait de l'émission «Répliques (25/10/97)» où les participants débattent sur le problème de paysage.

(1) (Répliques 1 : 055-088)

- 055 F : alors vous vous battez contre la dévastation mais dans votre titre vous vous battez un peu plus contre toute forme justement de crispation que vous jugez frileuse sur l'acquis et notamment à propos de l'autoroute. Parce que vous dites que la dénonciation du caractère criminel de l'autoroute ça c'est un des lieux communs de notre époque et vous ajoutez ceci : 'il convient me semble-t-il d'abandonner cette vision honteuse de l'autoroute non seulement celle-ci constitue en elle-même un authentique paysage mais comme le TGV d'ailleurs, elle en produit de nouveaux' hein, et donc vous vous vous prenez vraiment les choses, comment dire de plein fouet et vous ne craignez pas de vous affronter directement avec tous ceux qui ont un, qui voient l'autoroute comme une sorte de violence de blessure infligée au paysage
- 056 R : oui c'est /ce que j'ai appelé le complexe de la balafre qui avait gagné //les
- 057 F: : /Alain Roger //voilà la balafre
- 058 R : ingénieurs, d'ailleurs, la balafre euh, euh, il y a des autoroutes qui sont effectivement des scandales bon il y en a qui sont magnifiques il y a en France des autoroutes de toute beauté l'A72 est de toute beauté, je dénonce ceux qui sont contre
- l'autoroute /ça c'est un scandale économique et ça je crois qu'il faut en tenir
- 059 F : /en elle-même, oui c'est ça
- 060 R : compte et c'est un scandale esthétique //[inaudible]
- 061 F : //oui c'est ça vous en parlez aujourd'hui
- 062 R : il y a des gens par exemple aujourd'hui qui vous vantent le viaduc de Garabit. Ils oublient bon, les gens du XIXe siècle étaient certainement beaucoup plus accueillants que nous ils n'ont jamais protesté contre le viaduc de Garabit qui est une chose magnifique bon, c'est technologiquement si on voulait faire aujourd'hui le viaduc de Garabit euh, en métal il y aurait probablement des ligues qui se constitueraient dans cette région pour empêcher cette construction. /Or, aujourd'hui c'est un des lieux
- 063 F : /hm hm
- 064 R : visité comme étant une des beautés technologiques de nos grands ingénieurs et nous avons les meilleurs ingénieurs du monde, il ne faut pas l'oublier.
- 065 F : alors Jean-//Louis Trassard

- 066 T : //le dernier livre d'Alain Roger euh, assis sur une étude dans les arts, euh, et qui lui permet de montrer comment est née la notion de paysage euh, dévie assez rapidement sur une intention polémique hein, et c'est là où les choses se gâtent à mon avis car euh, quand on est polémiste, la première des méthodes à employer est évidemment de ridiculiser la thèse des adversaires et c'est ce que vous ne manquez pas de faire. Alors euh, pourquoi les pleureuses écologistes, pourquoi euh, toujours considérer que ceux qui veulent protéger sont ridicules, que c'est la campagne arcadienne que c'est bucolique et archaïque, vous le dites plusieurs fois là, c'est une façon de de mettre l'autre en position difficile euh, par des affirmations euh, qui vont euh je vous cite le ministère est toujours euh euh, empreint du conservatisme le plus étroit, le ministère de l'environnement euh, tout essai de garder la campagne ne sera que bucolique chère aux écologiques, écologistes euh, et vous en arrivez jusqu'à, oui, euh, à propos des photos de la Datar euh, ce constat que vous faites, oui mort du paysage traditionnel l'anti-chromo, l'anti-Corot
- 067 F : ah //alors
- 068 R : //oui vous faites allusion à ce volume//[inaudible]
- 069 F : //Alain Roger
- 070 T : oui que je connais
- 071 R : oui, qui est un volume qui a fait couler beaucoup d'encre, moi-même quand je l'ai consulté pour la première fois j'ai été assez indigné euh, pensant qu'on avait présenté une vision du paysage français, c'était un bilan. On voulait montrer euh les paysages français des années 80. Et vous avez vu la proportion de paysages négatifs ou d'anti-paysages comme on dirait aujourd'hui était considérable, et il y avait des décharges des usines désaffectées etc. et dans un 2e temps je me suis dit bon ben, il faut voir ce qu'ils ont voulu faire, bon d'abord c'est un constat il est vrai qu'aujourd'hui ces paysages envahissent hélas notre paysage au sens le plus large du terme. D'autre part je n'ai pas dit qu'il fallait supprimer le paysage rural loin s'en faut, j'y suis très attaché comme tout un chacun, j'ai dit qu'il ne fallait pas que ce modèle là devienne un modèle d'unique référence, il y a bien entendu mille autres paysages possibles
- 072 F : Jean-Louis //Trassard
- 073 T : //je vous ai entendu chez Gilles Lapouge vous avez dit il ne faut pas conserver les paysages obsolètes alors je voudrais que vous me disiez ce qu'est pour vous un paysage obsolète, d'où nous tombe cet adjectif
- 074 R : il y a des paysages qui sont obsolètes, je vais vous donner un exemple tout à fait précis et qui est emprunté à une actualité électorale assez récente puisqu'il s'agissait de la campagne de 1981, j'avais été très frappé que le candidat François Mitterand ait tenu il avait tout à fait raison, bien conseillé par M. Séguéla, il avait mis sur son affiche vous le savez un petit village avec un clocher etc. Bon on sait très bien que pour 90% des Français sinon 95, ce paysage n'existe plus en tout cas, ces paysages de village rural on peut on peut les regretter, il se trouve dans les faits, ils ne représentent

plus le paysage. Je pense à la majorité de ceux qui vivent dans les villes et les banlieues c'est pas ce paysage qui est le leur, alors ils peuvent éprouver une sorte de nostalgie pour ce petit village avec son clocher ça a très bien marché pour le candidat François Mitterand, probablement, mais je dis que voilà une affiche qui d'une certaine façon pour tranquilliser les Français, leur représenter ce qu'ils avaient envie de voir mais qui ne constitue plus le paysage majoritaire des Français

- 075 F : Jean-Louis Trassard
- 076 T : c'est pas la question n'est pas là, il ne s'agit pas de l'affiche, vous dites que vous êtes pour la conservation des paysages sauf les paysages obsolètes alors on est pas sur une affiche là, on est sur l'idée de laisser détruire les paysages que
- vous vous estimez obsolète,// [inaudible]
- 077 R : //je n'ai jamais je n'ai jamais,
- non Jean-Louis Trassard vous me prêtez
- une intention /
- 078 T : /esthétique, agricole, /économique qu'est-ce que vous
- 079 R : /non non non
- 080 T : appelez un paysage obsolète
- 081 R : vous me prêtez, vous me prêtez avec véhémence [rire] une une intention qui n'est pas la mienne j'ai jamais dit qu'il fallait raser les villages en France enfin
- 082 T : non
- 083 F : non mais attendez Alain Alain Roger
- 084 T : je vous ai entendu à la radio, vous avez dit
- 085 R : non je //n'ai pas dit ça [inaudible]
- 086 T : //je suis pour conserver les paysages sauf s'ils sont obsolètes, je l'ai noté
- instantanément
- 087 R : oui oui //[inaudible]
- 088 F : //attendez, justement là je vais poser la question sous un angle peut-être plus conceptuel. Là là vous avez parlé vous dites le paysage a été inventé c'est un mot qui revient souvent dans votre livre, qui est revenu souvent, dans votre bouche lorsque nous avons évoqué Cézanne, ce mot d'invention me pose problème d'ailleurs de même que celui d'artialisation parce que le mot invention, vous l'avez choisi alors qu'un autre mot aurait pu venir sous votre plume, celui de découverte. (...)

L'extrait ci-dessus est dans la continuation de la séquence antérieure, module d'interview,

où deux débatteurs (Alain Roger et Jean-Louis Trassard) échangent, suite à la question de l'animateur, leur opinion sur la mutation du paysage. Les interventions d'A. Roger en 056-060 et 062-064, et les interventions de J.-L Trassard en 066 sont des réponses à la «question inventive»[82] de l'animateur (Alain Finkielkraut), qui a pour fonction de déclencher le procès argumentatif à partir de réponses contradictoires à une question commune. «L'existence d'une contradiction caractérise», note Plantin (1996b : 11), «aussi bien une simple dispute ou un pugilat ; sa cristallisation en une question marque un stade décisif dans l'ontogenèse de l'argumentation». Ici, en tant qu'une réponse à la question de l'animateur, l'intervention de J.-L. Trassard apparaît comme un moment de passage du module d'interview au module de discussion, dans la mesure où elle a d'abord un statut réactif, mais aussi initiatif pour la 'déclaration de guerre'. Dans cette intervention, l'auteur joue un 'rôle d'attaquant' en utilisant l'interrogation pour dégager un problème et pour manifester le reproche. Dans la réaction à cette intervention, le débatteur (A. Roger) évite la confrontation potentielle, en s'en tenant à la réponse et à un 'rôle de défenseur' plutôt qu'à la réfutation. Le rôle d'attaquant de J.-L Trassard est en 073 plus remarquable, quand il commence son tour avec le désaccord et une nouvelle question plus élaborée. En revanche, son partenaire reste toujours dans la stratégie d'évitement en répondant simplement à la question. Ces réactions d'A. Roger au désaccord n'ont pas de marque de ralliement, même s'il ajuste son argument à celui de son partenaire. Il nous semble qu'elles se présentent donc comme une «négociation implicite»[83] qui n'est pas rare dans notre corpus. Dans la séquence ci-dessus, le débatteur (J.-L. Trassard) manifeste en 076 un désaccord explicite et méta-communicationnel en réorientant la direction de l'argumentation du problème de l''affiche' vers le paysage 'obsolète', et son désaccord est coordonné en 081 par la réplique de A. Roger, qui repose sur un désaccord méta-communicatif suivi d'un désaccord sur la reformulation. Ce type de conflit au niveau des opinions se prolonge souvent en un conflit au niveau des tours de parole entre deux débatteurs : en 083 l'animateur joue un 'rôle d'arbitre' en intervenant dans la négociation au niveau des tours. Entre 084 et 087 les deux débatteurs continuent la discussion qui peut se caractériser par la «cristallisation du désaccord»[84]. Le débat glisse dans la discussion sur la vérité et la fausseté concernant la reformulation du partenaire. Enfin, il s'agit d'un moment où l'interaction arrive à une impasse à cause de la confrontation des opinions. Il arrive que cette situation conflictuelle fasse appel à l'intercession de l'animateur qui joue un rôle de tiers afin d'assurer le déroulement de l'interaction en modifiant la direction du débat. Cette négociation implicite qui est monnaie courante dans notre corpus peut donc recourir à une instance extérieure en cas de discussion de deux débatteurs. Elle peut aussi intervenir sans intercession de l'animateur entre les deux

82 C. Plantin, 'Question→argumentation→réponse', in C. Kerbrat-Orecchioni (ed.), : La question, Lyon, P.U.L., 1991, p. 63.

83 Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, 'Les négociations conversationnelles', *Verbum*, 1984, p. 237. Sur ce cas, Traverso (1999 : 76) utilise le terme 'ajustement' ou 'micro-négociation' : «On parle d'*ajustement* lorsqu'il est possible d'identifier : 1) une manifestation – expression ou trace – de désaccord ; 2) la prise en compte de ce désaccord par l'interlocuteur qui ne maintient pas sa (pro)position. L'ajustement peut être considéré comme *micro-négociation*».

84 V. Traverso, L'analyse des conversations, Nathan, 1999, p. 76.

débatteurs comme dans un premier temps de l'extrait ci-dessus et enfin, entre l'animateur et le débatteur, comme dans l'exemple (2) :

(2) (Répliques 7 : 002-010)

- 001 F : le 6 Avril 1994 l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, un Falcon 50 offert par la France, est accueilli au moment d'atterrir à Kigali par un missile tiré pratiquement à bout portant. Le président du Rwanda et son collègue du Burundi qui avaient pris place à bord sont tués sur le coup. Dans l'heure qui suit l'explosion les massacres à la machette commencent à Kigali. Ils durent 4 mois et font plusieurs centaines de milliers de victimes, les chiffres ne sont pas sûrs mais ce qui ne fait aucun doute à nombre d'observateurs, c'est qu'après l'extermination des Arméniens par les jeunes Turcs, celle des Juifs et des Tzigares par les nazis, la mise à mort des Tutsis par les racistes Hutus constitue le troisième génocide caractérisé du vingtième siècle. Témoignant le 30 juin de cette année devant la mission parlementaire chargée d'enquêter sur l'action de la France avant et pendant les événements de 1994 au Rwanda, Michel Rocard, qui fut de 1988 à 1991 le premier ministre de François Mitterrand déclare sans prendre de gants diplomatiques que la France a dans cette affaire choisi le mauvais camp ou la mauvaise cause. Et je voudrais d'abord demander à mes deux invités, Bernard Debré qui a été ministre de la coopération de novembre 94 à mai 95, et Jean-Pierre Chrétien, historien, chercheur au Centre de recherches africaines du CNRS, s'ils souscrivent à cette brutale déclaration. Bernard Debré.
- 002 D : Ah écoutez d'abord j'ai été très choqué de l'attitude de Michel Rocard. D'abord, euh il a commencé par dire qu'il n'était au courant de rien et que tout s'était fait dans son dos, il ne faut pas oublier qu'il était le premier ministre de la France. Alors euh il veut régler des comptes avec François Mitterrand, je trouve que c'est un petit peu tard et un peu brutal, et on ne dit pas en tant que ministre que la France a choisi la mauvaise cause. //Deuxièmement euh deuxièmement je crois qu'elle n'avait pas à
- 003 F : //c'est vrai (↑)
- 004 D : choisir de cause, les deux causes étaient mauvaises aussi bien les Tutsis que les Hutus. Et vous avez dit quelque chose qui m'a beaucoup frappé 'les racistes Hutus'. Ils étaient bien entendu racistes mais les Tutsis l'étaient aussi. Euh vous avez
- parlé //du du génocide
- 005 F : //j'ai pas dit j'ai pas dit que tous les Hutus étaient racistes
- 006 D : non mais vous avez parlé des racistes
- 007 F : les racistes Hutus ont pratiqué ce génocide d'ailleurs contre les Hutus modérés aussi
- 008 D : vous avez parlé du génocide qui a commencé le 6 avril 1994. Il faut quand même revenir à ce qui était, les Hutus ont commencé leur génocide bien avant puisque en 1964 le pape avait lancé une phrase épouvantable à radio Vatican en disant euh : le génocide qui est en train de se dérouler en 1964 donc des Hutus contre des Tutsis, ce

génocide est le plus grand des génocides depuis la deuxième guerre mondiale

L'exemple ci-dessus se produit dans un premier temps de l'émission «Répliques (18/07/98)» où les participants débattent sur le problème du génocide au Rwanda. Il s'agit d'un extrait de la discussion entre l'animateur (Alain Finkielkraut) et le débatteur (Bernard Debré), dans laquelle l'acte de désaccord s'exprime en 004, 005, et 006 entre eux. Elle pourrait se résumer ainsi :

T_1-F	**la mise à mort des Tutsis par les racistes Hutus constitue le troisième génocide caractérisé du vingtième siècle //(001)**
T_2-D	Et vous avez dit quelque chose qui m'a beaucoup frappé 'les racistes Hutus'. Ils étaient bien entendu racistes mais les Tutsis l'étaient aussi //(004)
T_3-F	j'ai pas dit j'ai pas dit que tous les Hutus étaient racistes //(005)
T_4-D	non mais vous avez parlé des racistes //(006)
T_5-F	les racistes Hutus ont pratiqué ce génocide d'ailleurs contre les Hutus modérés aussi //(007)
T_6-D	vous avez parlé du génocide qui a commencé le 6 avril 1994. //(008)

En T_1, l'animateur pose le problème du génocide commis par 'les racistes Hutus'. Cette proposition est contredite en T_2 par le débatteur qui lance l'opposition adoucie par la préface ('quelque chose qui m'a beaucoup frappé'). Son désaccord repose sur l'interprétation du terme, 'les racistes Hutus', posé par l'animateur en 001 : 'les Hutus sont racistes de même que les Tutsis sont racistes'. En T_3, l'animateur commence son tour en milieu de tour de son partenaire pour montrer son désaccord sur la reformulation : 'les racistes Hutus' qu'il a utilisée lui-même en T_1. Cet énoncé n'implique jamais que tous les Hutus sont racistes. Il s'agit d'une confrontation entre deux interlocuteurs, due à la divergence d'un point de vue sur l'interprétation du terme 'racistes Hutus' : En T_2 le débatteur met l'accent sur le contraste 'les racistes Hutus' et 'les racistes Tutsis', qui peut être interprété comme ceci : 'les Hutus qui sont tous racistes'. En revanche, l'animateur qui est l'auteur de ce terme dément en T_3 l'intervention de son partenaire. A partir de ces désaccords, il nous semble que les deux interlocuteurs se mettent en chemin pour la négociation : En T_4 le débatteur prend son tour avec le marqueur discursif 'non mais' ; il confirme avec 'non' l'argument de son partenaire, et il introduit avec 'mais' un nouvel argument modéré ('vous avez parlé des racistes'), alors que l'animateur élabore en T_5 son énoncé pour garder sa position initiale. Enfin, en T_4 et T_5, nous pouvons assister à un changement de position pour le débatteur, et à la réaffirmation du désaccord pour l'animateur. Mais sans marque explicite de recherche de négociation, le débatteur reprend en T_6 son argument continué en T_2. Il s'agit du cas de négociation implicite qui est monnaie courante dans notre corpus en raison du contrat de ce type d'interaction.

CHAPITRE 6 Les formes de désaccord

1. Remarques préliminaires

Les réactions à un acte de langage initiatif ne sont pas toutes de même nature dans l'interaction verbale. Leurs différents types ont, note Levinson (1983), les propriétés différentes d'un enchaînement préféré ou non préféré. Dans le contexte de débat, les assertions sont monnaie courante et sont suivies de réactions d'accord ou de désaccord. L'observation structurale dans le domaine de l'analyse conversationnelle montre, à partir des conversations ordinaires, que l'acte d'accord possède les propriétés formelles de l'enchaînement préféré, alors que l'acte de désaccord est non préféré et son enchaînement est relativement complexe. Certains auteurs[85] font l'observation inverse que l'acte de désaccord est préféré dans le contexte de débat où il se produit souvent avec les propriétés de l'organisation préférée des échanges. Il nous semble difficile de considérer la réaction de désaccord comme une action préférée dans le contexte de débat, même si sa fréquence est remarquablement élevée, notamment par rapport à la conversation ordinaire. La raison en est que l'acte de désaccord produit dans ce contexte est sous le contrôle de la même norme sociale que la conversation ordinaire, et la fréquence des actes de désaccord peut donc être considérée comme un phénomène contextuel et la souplesse de cette norme sociale.

Il convient ainsi d'examiner les formes de désaccord à partir de notre corpus, et de classer certains types qui se produisent dans les tours de parole. Les typologies de désaccords peuvent être établies selon divers critères : dans ce travail nous allons essayer de les classifier dans une perspective ternaire, reposant sur l'absence ou la présence de marqueurs langagiers identifiables qui adoucissent ou durcissent la force menaçante du désaccord : désaccord adouci, désaccord durci, et désaccord ni adouci ni durci. Il convient d'examiner également la corrélation entre ces trois formes de désaccord et les trois types de politesse ('polie', 'apolie', et 'impolie') proposés par R. Lakoff (1989).

2. Désaccord ni adouci ni durci

Il nous semble que le désaccord ni adouci ni durci correspond au comportement 'apoli' des participants au débat radiophonique qui constitue notre corpus. Ce type de désaccord, ayant un caractère menaçant qui n'est pas atténué par des procédés verbaux, reste encore explicite et direct. Mais il est difficile de le considérer comme 'impoli', dans la mesure où il est attendu dans le contexte de débat, bien qu'il ne soit pas conforme à la

[85] Sur cette perspective de la notion de 'préférence', voir : - J. Bilmes, 'The concept of preference in conversation analysis', in *Language in society*, 1988, n° 17, pp. 161-181. - H. Kotthoff, 'Disagreement and concession in disputes : On the context sensitivity of preference structures', in *Language in Society*, 1993, n°22-2, pp. 193-216.

règle de politesse.

2.1. Désaccord explicite

L'acte de désaccord est très fréquent dans notre corpus français où le locuteur prend une position sur un sujet donné, et son interlocuteur s'y oppose. Il se réalise explicitement d'une part par certaines locutions adverbiales ('non', 'pas du tout', absolument pas', 'certainement non', 'jamais', 'mais non', etc.). Ces adverbes et particules peuvent être émis au cours du déroulement du tour du locuteur où elles sont une tentative de l'interlocuteur pour prendre la parole au locuteur actuel, lorsqu'il n'est pas d'accord avec lui. Dans ce cas, elles se caractérisent par la répétition des mêmes éléments ('non non', 'mais non mais non', 'pas du tout pas du tout') et/ou par la combinaison de différents éléments ('non non pas du tout'). La particule de négation ('non') qui apparaît comme noyau de ces types d'expressions discordantes est observée dans une repris six fois maximum ('non non non non non non') dans notre corpus, au cours de cet extrait de l'émission «Répliques (18/07/98)» :

(1) (Répliques 7 : 208-212)

- 208 C : majoritaires je termine que vous aviez décrites tout à l'heure, sont obtenues dans un contexte de violence, de changement de pouvoir préalable,
- //qui fait que euh la mobilisation des gens se fait selon ce que souhaitent
- → 209 D : //ah ben écoutez **non non non non non non**
- 210 C : ceux qui //tirent la corde le plus possible //dans le sens d'extrémisme
- 211 D : //alors //non non là là vous
- 212 F : Bernard Debré

L'exemple ci-dessus est une partie de la discussion entre les deux débatteurs (J.-P. Chrétien et B. Debré). Le premier consacre son tour en 208 au développement de son opinion sur la cause du génocide au Rwanda, et l'autre essaye en 209 de prendre la parole à travers l'usage réitératif de la particule de négation ('non') pour manifester son désaccord. D'autre part, l'acte de désaccord se produit également dans notre corpus français par des formules explicites :

(2) (Répliques 2 : 060)

- 058 D : 'j'ai eu de la chance à un moment de ma vie j'ai eu de la chance'
- elles l'ont //[inaudible]
- 059 F : //pensez que les hommes ne parleraient pas comme ça
- → 060 D : non, **je suis sûr que non**, je pense que les hommes diraient euh, j'ai voulu aussi cette carrière, il y a une //une volonté

(3) (Répliques 3 : 017)

- → 017 G : alors là, **je ne suis pas du tout d'accord**. Parce que on va venir à Internet par exemple à titre d'exemple, en quoi Internet peut être utilisé dans un établissement tel qu'un collège, par exemple, pour le niveau des enfants, dix quinze ans, grosso modo ; (...)

(4) (Répliques 3 : 119)

- → 119 G : **ce n'est pas du tout ça** c'est-à-dire que c'est un élève qui est en échec du fait qu'il est en échec en lecture les choses sont simples il est en échec partout. C'est-à-dire il est en échec en biologie il est est en échec en histoire-géographie on va pas faire le tour, il est en échec partout. (...)

(5) (Répliques 4 : 062)

- 061 C : Exactement de leurs propres traditions, de leurs propres sources, de leurs propres cultures
- → 062 D : D'une part **je ne crois pas** que le comparatisme d'un pays à l'autre soit nécessairement

(6) (Répliques 6 : 006)

- → 006 M : là **je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous**, parce que je crois que euh quand on se place du point de vue du connaisseur, c'est un point un un un point de vue qui me semble aujourd'hui devoir être, être de nouveau revendiqué (...)

(7) (Répliques 4 : 168-170)

- 168 C : dans le même temps on a acheté 40 ou 50 Lavier, c'est-à-dire des frigidaires sur
- //des [inaudible], bon 30 ou 40 Boltanski, on a au bout de 20 ans alors que
- → 169 D : //**non ce n'est pas vrai**
- 170 C: l'artiste avait déjà été reconnu de partout internationalement et venait de recevoir le grand prix la Biennale de Venise de peinture on a acheté un Kitay au bout de 20 ans d'efforts et moi je n'ai jamais réussi à faire acheter un Freud au musée, au centre Pompidou

Les exemples ci-dessus ne sont pas un inventaire exhaustif des expressions de désaccord, mais montrent d'une façon explicite un «manque d'accord»[86] au début des tours de parole dans notre corpus. Ces expressions se caractérisent par la présence d'un morphème de négation dans l'énoncé. Il est vrai que la négation permet aux

[86] Le Petit Robert, 1991.

interlocuteurs d'interpréter souvent un énoncé négatif comme une réfutation. Mais les énoncés qui comportent le morphème de négation ne sont pas nécessairement liés aux idées discordantes des interlocuteurs, car ils peuvent être fonction du type d'action initiative ou ils peuvent avoir «une valeur de simple assertion»[87]. Le désaccord explicite peut se composer d'un ensemble de formules 'métalinguistiques' telles que 'je ne suis pas d'accord avec vous', 'c'est faux', 'ce n'est pas vrai'.

2.2. La correction

Dans le contexte de discussion, la négation est mobilisée par les interlocuteurs dans la mesure où «elle pose explicitement», note Moeschler (1982 : 87), «l'existence d'une contradiction avec ce qui a été préalablement asserté», comme dans l'exemple suivant :

(1) (Répliques 2 : 002-005)

- 002 P : Alors le problème c'est que, normalement la modernité ce qu'on appelle la modernité politique qui crée l'idée démocratique aurait pu changer les choses. Or, non seulement elle ne change rien, mais elle apporte, elle apporte une contradiction épouvantable à son propre système puisqu'au fond tous les philosophes de la modernité décident que pour les femmes il n'y a pas d'arraché d'arrachements à la nature, et donc qu'il n'y a pas d'accès à la citoyenneté puisqu'il n'y a pas de possibilité notamment d'acquérir les lumières, pour Kant et Rousseau, s'arracher à la nature c'est acquérir les
- lumières //ben pas
- → 003 F : //**pas tous les philosophes parce**
- que Condorcet,/ //c'est une brillante exception quand même
- 004 P : /oui oui //pas tous les philosophes
- 005 P : et voilà et comme vous le dites [rire] c'est une exception, malheureusement chaque fois dans ce cas là c'est une exception, mais enfin ça fonctionne bien comme un invariant et il me semble que l'invariant est reproduit dans la modernité politique. (...)

L'exemple (1) extrait de l'émission «Répliques (08/11/97)», montre une relation contradictoire entre les arguments du débatteur (Pisier) et de l'animateur (Finkielkraut). Celui-ci conteste en 003 le terme ('tous les philosophes') employé par son partenaire (Pisier). En introduisant le morphème de négation ('pas'), il exprime explicitement la nature contradictoire que ce terme peut avoir dans le contexte donné. Son désaccord a donc pour effet de corriger le terme en question. Dans notre corpus, la contradiction peut être souvent accompagnée d'une correction, comme le montre l'exemple (2) :

(2) (Répliques 7 : 050-053)

87 J. Moeschler, Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Berne/Fracfort, Per Lang., 1982, p. 81.

- 050 D : non non pas du tout non attendez ça c'est vous qui le mettez, c'est vrai euh il y a eu une espèce de légende absurde qui les //les les font descendre qui les font
- → 051 C : //**ce n'est pas une légende absurde**
- 052 D : //descendre
- → 053 C : //**c'est une propagande, et une idéologie**

L'exemple (7), extrait de l'émission «Répliques (18/07/98)», est une partie de la discussion entre deux débatteurs (B. Debré et J.-P. Chrétien) qui s'opposent sur les récits d'origine des Tutsis. L'intervention de Chrétien marquée par la flèche corrige le contenu de l'intervention de son partenaire. Il s'agit d'une «rectification» au sens de Moeschler (1982 : 92), qui repose sur la négation «polémique» que Ducrot (1984 : 217-218) oppose à la négation «descriptive». Ici, la négation polémique porte sur la proposition ('il y a eu une espèce de légende absurde') effectivement assertée par le débatteur (Debré). Il s'agit donc d'une 'reprise diaphonique immédiate' de la proposition de Debré ('ce n'est pas légende absurde'). Cette reformulation s'accompagne d'une reconstruction partielle du discours de son partenaire, en remplaçant 'il y a eu' par 'ce n'est pas' et en introduisant sa propre proposition ('c'est une propagande, et une idéologie').

2.3. Désaccord sur la reformulation

Dans notre corpus, il arrive que la négation polémique puisse porter non seulement sur la proposition énoncée, mais aussi sur le fait que cette proposition a été ou non énoncée par le partenaire, que ce soit dans son tour immédiat ou différé :

(1) (Répliques 5 : 069-070)

- 038 J : je vais vous je vais vous //répondre là dessus
- 039 F : //bon d'accord Jacques Juillard
- 040 J : sur deux points d'abord moi aussi je réponds à Alain Finkielkraut à propos de la corruption, à propos de la corruption euh peut-on dire que la corruption est en hausse d'une certaine manière oui, d'abord parce que c'est un thème que je développe dans mon livre euh. (...) Et bien qu'est-ce qu'on a fait le problème n'a pas été de savoir où étaient les responsabilités et qui il fallait tout de même sanctionner c'était de recaser Mr. Haberère ça veut dire que là ce que je disais tout à l'heure sur le fonctionnement des élites en castes là on a une illustration éclatante mais je pourrais en donner des dizaines d'autres vous n'avez qu'à lire le journal pratiquement tous les matins, alors là-dessus je ne crois pas qu'il y ait tellement de difficultés ou là avec avec Mr. Tilinac la difficulté vient à partir du moment où l'on parle de, de cette, de ce constat on dresse un bilan que moi j'appelle populiste qui consiste à dire d'une certaine manière tous pourris,
- //parce que
- → 041 T : //**non non non je n'ai pas dit ça j'ai dit que** c'est //ainsi que

- 042 J : //enfin
- 043 F : le peuple le vit
- 044 T : l'opinion //a tendance à le percevoir
- 045 J : //oui mais je ne vous ai pas, je ne vous ai pas vu combattre cette idée. Or je crois que c'est une idée très dangereuse. Pourquoi parce que d'abord elle ne correspond pas à la vérité, je peux dire pourquoi tout en constatant cette corruption des élites je dis que ça n'est qu'un petit aspect, du mal français à l'heure actuelle je dis même que les milieux populaires ont leur part de responsabilité et de toute manière, (...)

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Répliques (13/12/97)» où les participants débattent sur le divorce des élites et du peuple. Les deux débatteurs s'opposent sur la vision simplifiée, désignée ici comme 'populiste' qui, à partir de la corruption des élites, se généralise en 'tous pourris'. C'est J. Juilliard qui introduit ce mot 'populiste' en s'en démarquant alors qu'il l'associe à la position de D. Tilinac. Celui-ci riposte aussitôt en 041 : 'non non non je n'ai pas dit ça j'ai dit que c'est ainsi que l'opinion a tendance à le percevoir'. En commençant son tour avec l'utilisation réitérative du morphème de négation, M. Tilinac montre l'opposition explicite avec l'opinion de son partenaire. La formule de désaccord se compose d'une contestation sur la reformulation ('je n'ai pas dit ça') et d'une proposition révisée ('j'ai dit que c'est ainsi que l'opinion a tendance à le percevoir'). C'est-à-dire que son désaccord peut être considéré comme une sorte de 'rectification' et repose également sur le fait qu'il présuppose que M. Tilinac s'est déjà exprimé de cette façon 'populiste'. Le désaccord semble dans cet exemple glisser vers la résolution positive en faveur du débatteur (Juilliard), qui, en 045, fait évoluer la discussion par le format «accord + désaccord».

Dans le contexte de discussion, il arrive que le désaccord sur la reformulation ait lieu de façon plus explicite, et se prolonge dans le conflit, comme dans l'exemple (2) :

(2) (Réplique 1 : 075-087)

- 075 F : Jean-Louis Trassard
- 076 T : c'est pas la question n'est pas là, il ne s'agit pas de l'affiche, vous dites que vous êtes pour la conservation des paysages sauf les paysages obsolètes alors on est pas sur une affiche là, on est sur l'idée de laisser détruire les paysages que
- vous, vous estimez obsolètes,// [inaudible]
- 077 R : //je n'ai jamais je n'ai jamais,
- non, Jean-Louis Trassard, vous me prêtez une
- intention /
- 078 T : /esthétique, agricole, /économique qu'est-ce que
- 079 R : /non non non

- 080 T : vous appelez un paysage obsolète
- → 081 R : vous me prêtez, vous me prêtez avec véhémence [rire] une une intention qui n'est pas la mienne j'ai jamais dit qu'il fallait raser les villages en France enfin
- → 082 T : non
- 083 F : non mais attendez Alain Alain Roger
- → 084 T : je vous ai entendu à la radio, vous avez dit
- → 085 R : non je //n'ai pas dit ça [inaudible]
- → 086 T : //je suis pour conserver les paysages sauf s'ils sont obsolètes, je l'ai noté instantanément
- 087 R : oui oui //[inaudible]
- 088 F : //attendez, justement là je vais poser la question sous un angle peut-être plus conceptuel. Là là vous avez parlé vous dites le paysage a été inventé c'est un mot qui revient souvent dans votre livre, qui est revenu souvent dans votre bouche lorsque nous avons évoqué Cézanne, ce mot d'invention me pose problème d'ailleurs, de même que celui d'artialisation parce que le mot invention, vous l'avez choisi alors qu'un autre mot aurait pu venir sous votre plume, celui de découverte. (...)

  L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Répliques (25/10/97) où les participants s'opposent sur le problème du paysage. Il est une partie de la discussion entre Jean-Louis Trassard et Alain Roger sur le mot 'paysage obsolète'. Il est évident que leur discussion ne repose pas sur le propos posé dans le débat actuel, mais plutôt sur le fait que M. Roger l'a dit dans une émission à la radio. Elle est entamée en 076 par l'accusation de M. Trassard sur l'idée de M. Roger de laisser détruire les paysages ruraux, en introduisant le marqueur de reformulation ('vous dites que'). Dans la réponse à cette accusation, en 081, le débatteur (Roger) nie l'avoir dit : 'j'ai jamais dit qu'il fallait raser les villages en France'. Cela implique que son intervention est un désaccord sur la reformulation. En revanche, J.-L. Trassard réfute en 082, 084, et 086 l'intervention de Roger et réaffirme que son partenaire l'a dit en soutenant son affirmation du témoignage : 'je vous ai entendu à la radio'. A. Roger conteste encore une fois en 085 : 'non je n'ai pas dit ça'. On peut parler ici véritablement de désaccords sur la reformulation, puisque l'un reformule le propos de l'autre qui le conteste. La discussion glisse vers un cercle vicieux de la vérité et de la fausseté, dans lequel l'expression du désaccord dépend de la négation polémique qui repose elle-même sur la relation contradictoire entre les tours de parole de deux interlocuteurs. Le désaccord est résolu par l'intercession de l'animateur qui, dans cette situation, change le sujet en cours.

3. Désaccord adouci

Les expressions de désaccord peuvent être accompagnées de divers procédés d'atténuation et de certains types de marqueurs verbaux qui permettent d'adoucir la force

de désaccord menaçante pour la face positive de l'interlocuteur. Il est moins difficile de les considérer comme polies, dans la mesure où elles sont conformes à la règle de politesse qui est sous-jacente aux procédés d'atténuation. Kerbrat-Orecchioni (1992, 1996) divise ces procédés verbaux en deux types opposés : procédés «substitutifs» et procédés «accompagnateurs».

Les procédés substitutifs consistent à remplacer la formulation menaçante par une autre plus douce (ex. : la forme interrogative pour une assertion). Ils recourent aussi aux «désactualisateurs» modaux, temporels, et personnels, aux pronoms personnels (vous de politesse), à certains procédés rhétoriques (la litote, l'euphémisme, et le trope communicationnel).

Les procédés accompagnateurs, quant à eux, recourent à un énoncé «préliminaire», aux «réparations», aux «minimisateurs», aux «modalisateurs», aux «désarmeurs» et aux «amadoueurs». Parmi ces catégories de procédés d'atténuation, nous allons examiner dans ce qui suit certains procédés qui accompagnent les actes de désaccord.

3. 1. Question

Dans notre corpus, les questions les plus fréquentes sont celles posées par l'animateur au niveau du déroulement du débat et de sa gestion. Les questions peuvent être le moyen qu'utilise l'animateur pour faire éclater une discussion entre les participants en focalisant les échanges sur un problème spécifique. Dans le débat radiophonique, une situation de confrontation discursive se construit à partir des réponses des interlocuteurs à une question[88]. Mais il arrive également que les questions soient posées par les débatteurs lorsque ceux-ci considèrent que la question de l'animateur est insuffisante pour une discussion approfondie. Dans ce cas, les questions sont fréquemment utilisées pour miner la proposition ou l'argument du partenaire :

(1) (Répliques 1 : 073-076)

- → 073 T : je vous ai entendu chez Gilles Lapouge vous avez dit il ne faut pas conserver les paysages obsolètes **alors je voudrais que vous me disiez ce qu'est pour vous un paysage obsolète, d'où nous tombe cet adjectif**

- 074 R : il y a des paysages qui sont obsolètes, je vais vous donner un exemple tout à fait précis et qui est emprunté à une actualité électorale assez récente puisqu'il s'agissait de la campagne de 1981, j'avais été très frappé que le candidat François Mitterand ait tenu il avait tout à fait raison, bien conseillé par M. Séguéla, il avait mis sur son affiche vous le savez un petit village avec un clocher etc. Bon on sait très bien que pour 90% des français sinon 95, ce paysage n'existe plus en tout cas, ces paysages de village rural on peut on peut les regretter, il se trouve dans les faits, ils ne représentent plus le paysage. Je pense à la majorité de ceux qui vivent dans les villes et les banlieues c'est pas ce paysage qui est le leur, alors ils peuvent éprouver une sorte de nostalgie pour ce petit village avec son clocher ça a très bien marché pour le candidat François Mitterand, probablement, mais je dis que voilà une affiche qui d'une certaine

[88] C. Plantin, 'Le trilogue argumentatif : Présentation de modèle, analyse de cas', in *Langue française*, 1996, n° 112, p. 11.

façon pour tranquilliser les Français, leur représenter ce qu'ils avaient envie de voir mais qui ne constitue plus le paysage majoritaire des Français

- 075 F : Jean-Louis Trassard
- 076 T : c'est pas la question n'est pas là, il ne s'agit pas de l'affiche, vous dites que vous êtes pour la conservation des paysages sauf les paysages obsolètes alors on est pas sur une affiche là, on est sur l'idée de laisser détruire les paysages que
- vous, vous estimez obsolètes,(...)

L'exemple ci-dessus est une partie de la discussion entre les deux débatteurs : Alain Roger et Jean-Louis Trassard. En 073, celui-ci interroge ainsi son partenaire : 'je voudrais que vous me disiez ce qu'est pour vous un paysage obsolète, d'où nous tombe cet adjectif'. Cette question apparaît comme une véritable demande d'information, à laquelle le partenaire répond en 074 dans la cession du tour de parole de Jean-Louis Trassard. En 076, ce dernier se met en désaccord métacommunicatif avec Alain Roger en disant : 'la question n'est pas là'. Il s'agit d'un type d'«intervention évaluative» dont l'existence et la nature sont, note Kerbrat-Orecchioni (1991 : 24), «entièrement tributaires de la nature de la question initiale, et de la situation communicative». Jean-Louis Trassard se focalise sur le point essentiel du débat, c'est-à-dire sur l'idée de détruire les paysages obsolètes, pour attaquer la position de son partenaire et dévoiler sa propre opinion. En fait, il semble que la question posée au départ par Jean-Louis Trassard ne soit pas une vraie question, puisque ce débatteur a déjà son opinion. Elle est donc une question piège, bien qu'elle appelle une réponse de la part de l'interlocuteur car elle vise avant tout à la contre-attaquer.

Lorsqu'un débatteur adresse à l'autre débatteur une question, il semble difficile de la considérer comme étant similaire aux questions posées par l'animateur, qui sont souvent des demandes d'information. Car il arrive que les débatteurs expriment leur opinion discordante sous forme d'interrogation. Il s'agit de la question rhétorique qui n'a pas la valeur d'une vraie question, dans la mesure où elle attribue au contenu d'un énoncé une valeur d'assertion[89] positive ou négative. Ainsi, on trouve dans notre corpus le cas où la question que

l'animateur a posée à un débatteur est répétée par l'autre débatteur sous forme d'assertion :

(2) (Répliques 5 : 147-153)

- 147 J : non mais quoi vous préférez le Mozambique à la Corée du sud
- 148 T : je préfère de, je, je, non
- 149 J : faudrait savoir
- 150 T : //non non non

[89] C. Kerbrat-Orecchioni, La question, Lyon, P.U.L., 1991, p. 15.

- → 151 F : //**est-ce que vous pensez qu'on est réduit à ce choix** ↑
- → 152 T : **on n'est pas // réduit à //on est pas réduit à ce choix du tout**
- 153 J : //oui mais //écoutez

Dans l'exemple ci-dessus qui est extrait de l'émission «Répliques (13/12/97)», la discussion est en 147 lancée par la question du débatteur (Jacques Juilliard), qui apparaît comme question piège : son partenaire (Denis Tilinac) est mis devant le choix entre deux propositions, et aucun choix n'est conforme à son argument antérieur. L'issue de ce dilemme est en 151 proposée par l'animateur sous forme d'une question qu'il pose au débatteur (J. Juilliard) : 'est-ce que vous pensez qu'on est réduit à ce choix ?'. Cette question est plus ou moins ambivalente du fait de son rôle interactionnel, soit comme vraie question, soit comme question rhétorique. L'autre débatteur (D. Tilinac) arrive enfin à répondre en 152 à la question initiative de son partenaire en reformulant la question précédente de l'animateur : 'on n'est pas réduit à, on est pas réduit à ce choix du tout'. Cette reformulation qui s'accompagne d'auto-répétition à cause du chevauchement repose sur des modifications syntaxiques (question → assertion et affirmation → négation). Elle apparaît comme une interprétation de cette question, c'est-à-dire qu'elle peut être considérée comme une assertion ayant une contrepartie négative à la question positive. L'assertion se réalisant sous la forme interrogative, on parle de question rhétorique que Plantin (1991 : 75) considère comme «une tactique de camouflage de l'assertion sous un voile interrogatif ; la vérité n'étant pas en cause, on n'a rien d'autre qu'un 'vain ornement'». De ce fait, la question rhétorique accomplit une assertion de façon indirecte et atténuée. Lorsque l'acte de désaccord prend cette forme d'assertion, il est évident qu'il fait partie d'une forme de désaccord adouci, comme le montre l'exemple ci-dessous :

(3) (Répliques 1 : 177-187)

- 177 R : //je vais vous montrer, je vais vous montrer et je montrerais aux auditeurs le danger qu'il y a, à vouloir à tout prix recommander ce que faisait le conseil d'Auvergne et il n'est pas le seul, à recommander l'utilisation systématique des plantes indigènes et à proscrire car c'est eux qui sont dans cette affaire exigeant et arrogant à certaines égards, à proscrire les plantes exotiques et j'ai dit faut faire très attention parce que c'était exactement la doctrine des grands peintres paysagistes du 3ième Reich
- exotenrass(?) /ah ben //c'est ce ah ben, c'est ce qu'ils ont dit,
- 178 T : /ah bon //aller chercher oui mais aller chercher cet
- 179 R : c'est exactement la même chose, c'est la même chose
- 180 T : argument c'est bien quand même c'est bien quand même pour assassiner ceux qui veulent protéger //le paysage
- → 181 R : //**mais, mais protéger mais pourquoi y a-t-il protection du paysage quand on dit aux gens je ne veux pas que vous plantiez des prunus**

- 182 T : non c'est c'est un exemple //que vous donnez pour pouvoir écraser //la thèse de
- 183 F : //Jean-Louis Trassard //alors
- 184 T : ceux qui protègent le paysage
- 185 F : y a //y a un autre
- 186 R : //c'est pas du tout, //il y a une confusion, y a une confusion
- 187 T : //ah ben écoutez j'ai lu votre livre de A à Z

Dans l'exemple (3), les deux débatteur (Alain Roger et Jean-Louis Trassard) s'opposent sur le problème de la protection du paysage. La discussion constitue un 'désaccord séquentiel', le désaccord de l'un étant suivi par le désaccord de l'autre. L'intervention en 078 et 080 est un défi du débatteur (J.-L. Trassard) à la position de son partenaire. L'intervention en 081 est une réplique à ce défi d'A. Roger : 'mais protéger mais pourquoi y a-t-il protection du paysage quand on dit aux gens je ne veux pas que vous plantiez des prunus'. Cet énoncé peut être interprété d'emblée comme interrogation partielle marquée par le morphème ('pourquoi'). Il nous semble que cette question ne remplit pas le rôle de véritable demande d'information, sollicitant l'opinion du partenaire à qui elle s'adresse. Elle constitue pour elle-même et de façon implicite et indirecte sa propre réponse : 'il n'y a pas de protection du paysage dans ce cas'. Cette assertion du débatteur (A. Roger) est utilisée ici pour défier et miner la position de son partenaire (J.-L. Trassard), conservateur de la protection du paysage. Elle constitue donc un désaccord adouci à l'aide d'une force perlocutoire 'question' réalisée sous forme interrogative. Cette question perlocutoire peut aussi s'accomplir par une autre forme que l'interrogation pour modérer une assertion, comme dans l'exemple suivant :

(4) (Répliques 4 : 021-024)

- 021 F : cela, alors, cela étant c'est, c'est vrai disons une des surprises que réserve la lecture de vos de vos deux livres, c'est qu'en effet que vous vous opposez très vivement mais que quelquefois vous vous rejoignez sur un certain nombre de noms propres, euh, donc je ne pense pas que toute cette querelle soit un malentendu il se trouve pourtant Philippe Dagen que vous citez parmi disons les grands artistes modernes, Hélion, Musich que vous citez Musich, également Bacon l'un et l'autre, donc d'une certaine manière si l'on vous demandait aujourd'hui, à l'un ou à l'autre, de dresser c'est toujours risqué mais disons un panthéon des grands artistes modernes on verra tout à l'heure s'il y a une différence à faire entre moderne et art contemporain, il n'est pas sûr que vous soyez si éloignés que cela, donc ce ce alors c'est c'est
- → 022 D : **encore //faudrait-il, encore faudrait-il que nous les défendions pour les**
- 023 F : //qu'est-ce que ça veut dire
- 024 D : **mêmes raisons** citer citer des noms faire une sorte d'annuaire c'est au fond très facile et ça ne prouve pas grand chose

L'exemple ci-dessus est une partie de la discussion entre l'animateur et le débatteur (P. Dagen), dans laquelle la question est posée par le débatteur. Les interlocuteurs s'opposent sur leur vision de l'art contemporain tout en ayant des références communes pour citer les grands artistes modernes. L'animateur met à jour cette corrélation entre les deux invités que Philippe Dagen n'accepte pas et qu'il réfute en 022 en utilisant une interrogation indirecte sous forme exclamative : 'encore //faudrait-il, encore faudrait-il que nous les défendions pour les mêmes raisons citer citer des noms faire une sorte d'annuaire...'. Ce débatteur prend une intonation descendante pour marquer le doute vis-à-vis de l'argument de son partenaire et pour le défier d'une façon indirecte et atténuée.

3.2. Désaccord accompagnant l'accord

Lorsque les actes de désaccord sont accompagnés d'une formule d'approbation, leur force perlocutoire peut être atténuée, puisque la manifestation d'accord est, comme le note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 227), considérée comme un des «actes qui a intrinsèquement un caractère anti-menaçant», et donc comme une des formes de politesse positive qui consistent à «effectuer quelque FFA pour la face négative (ex. : cadeau) et positive (ex. : compliment) du destinataire»[90]. Dans le corpus français, les désaccords accompagnant l'accord sont produits dans 14 tours de parole (7%) sur 206 tours de désaccord. Ils sont beaucoup moins fréquents que dans le corpus coréen dans lequel ils sont identifiés dans 22 tours (16%) sur 139 tours de désaccord. Les interlocuteurs tant français que coréens utilisent la construction de tour dans laquelle l'acte de désaccord suit l'accord :

(1) (Répliques 7 : 118)

- → 118 D : c'est c'est ... je crois que vous avez tout à fait raison là dans ce domaine là c'est assez complexe **mais** c'est pour ça que je l'ai un petit peu simplifié, et je dirai simplement que quand on voit la lutte populaire n'oubliez pas, qu'il y avait le monde c'est-à-dire qu'il y avait Mao qu'il y avait tout cette volonté de lutte populaire, de libéralisation, il y avait euh le Congo à côté avec Lumumba qui allait arriver donc il y avait cette volonté de lutte des peuples, et donc c'était pas choquant à l'époque au point de vue de l'idéologie mondiale la lutte des peuples l'émancipation des peuples, il fallait un ennemi, ils l'ont désigné en tant qu'Hutus ils ont dit que c'étaient les Tutsis, il fallait s'intégrer dans une grande, comment dirais-je oeuvre mondiale, et il y a un certain nombre d'hommes et de femmes occidentaux qui trouvaient ça tout à fait naturel //qu'on fasse 1789

(2) (Répliques 1 : 166)

- → 166 T : je suis je suis bien d'accord avec vous, /**néanmoins** euh, comme vous
- 167 F : /Jean-Louis Trassard

[90] C. Kerbrat-Orecchioni, La conversation, Seuil, coll. «Mémo», 1996, p. 54.

- 168 T : continuez dans la polémique au tout au long du livre passé le volet sur la peinture euh, vous attaquez le conseil général d'Auvergne euh, dont
- vous //le notez le bon sens auvergnat et la naïveté écologique parce que
- 169 R : //ne me fâchez pas avec mes collègues auvergnats [rire]
- 170 T : il y avait des conseils qui étaient donnés à propos des plantes et vous me reprochez presque de citer votre livre mais entre la page 138 et la page 139 'nous passons agréablement de conservateur à réactionnaire et de réactionnaire à nazi'

Dans les exemples ci-dessus, les débatteurs (B. Debré et J.-L. Trassard) expriment d'abord leur accord avec leur interlocuteur (J.-P. Chrétien ou A. Roger) et ensuite développent leur propre point de vue. Leurs tours, marqués par les flèches, montrent le format «accord + désaccord» dans lequel le passage de l'accord au désaccord est assuré par la présence des marqueurs discursifs d'opposition ('mais' et 'néanmoins'). Ces marqueurs discursifs ont pour effet de préfacer le désaccord à venir. En effet, le locuteur permet ainsi à l'interlocuteur de connaître la direction de l'argument orienté vers le désaccord avec l'opinion de son partenaire. Mais ces marqueurs peuvent être absents dans certaines conditions, parmi lesquelles nous allons envisager deux contextes : lorsqu'il existe dans le tour d'autres mots qui peuvent également transmettre le fait que le locuteur s'oppose à son interlocuteur, et lorsque le désaccord précède l'accord :

(3) (Répliques 6 : 050-052)

- 049 F : je voudrais quand même euh, sinon m'inscrire en faux contre une perspective totalement historique, du moins peut-être essayer de la problématiser euh, parce que l'attachement au grand art il peut provenir d'une expérience, qui est celle du besoin de l'art pour se comprendre et pour comprendre le monde.(...). Tout cela c'est aussi par l'art, c'est-à-dire on s'incline devant la roche, devant la Sainte Victoire donc il y a, tout de même si vous voulez une une expérience artistique qui résiste simplement à la perspective historique c'est-à-dire que, nous voyons en ce que fait Cézanne et le Lee Fou s'incline devant la roche, une correspondance, sans quoi effectivement il n'y a que des formes historiques et nous sommes voués à nous incliner devant le fait, il n'y a et et et à constater les faits
- → 050 M : **je suis à //la fois profondément d'accord avec vous [rire] et profondément**
- 051 F : //Yves Michaux
- 052 M : en désaccord tout simplement [rire] parce que euh, je je vous suis dans tout ce que vous avez dit, sauf que je vois pas en quoi on a besoin d'avoir le grand art pour faire cette médiation là, euh, ce qui me euh, une chose à laquelle je tiens beaucoup et qui rejoindrait la la le le la référence à la la démocratie radicale c'est que je vois pas pourquoi et et on devrait euh, on défendrait la notion d'expérience esthétique élevée, le grand art l'expérience correcte hein, faite en accord avec les normes, au prix de de la de de d'avoir à récuser que la plupart des gens n'ait jamais d'expérience esthétique

euh, on peut avoir des expériences esthétiques modestes, on peut avoir des expériences esthétiques ténues et elles elles vous donnent les expériences que l'art donne, y compris la connaissance de soi le rapport à la nature. (...)

(4) (Répliques 5 : 095-097)

- → 095 J : **sur l'utopie /moi je trouve que vous avez eu tort et raison ou plutôt raison et**
- 096 T : /oui
- 097 J : **tort** vous avez raison que la politique ne peut jamais et c'est d'ailleurs une partie de ce que l'on reproche à une bonne partie de la classe dirigeante ne peut jamais se définir en termes exclusifs de possibilité immédiate, si on dit, si on, on montre les contraintes à tel point que ce soient des obstacles insurmontables, alors en effet on fait le pire des possibilismes; c'est-à-dire on se prive de toute volonté de changer les choses en profondeur. (...)

Les exemples (3) et (4) montrent des cas de désaccord accompagné de l'accord, et l'absence du marqueur discursif d'opposition. Dans l'exemple (3), après le long tour de l'animateur en 049, l'intervention du débatteur (Yves Michaux) est marquée par l'existence de la locution 'à la fois' dans son énoncé : 'je suis à //la fois profondément d'accord avec vous [rire] et profondément en désaccord tout simplement [rire]'. Ce terme ('à la fois') présuppose la co-existence dans un objet de deux caractères opposés. La première partie de cet énoncé ('je suis à la fois profondément d'accord avec vous [rire]') permet à l'interlocuteur d'anticiper le désaccord à venir. Dans l'exemple (4), l'intervention du débatteur (Jacques Juillard) comporte également l'expression contrastive : 'moi, je trouve que vous avez eu tort et raison ou plutôt raison et tort'. Ce contraste court ('tort et raison' ou 'raison et tort') est suffisant pour démontrer l'idée discordante du locuteur.

En ce qui concerne le positionnement du désaccord et de l'accord dans les tours, le corpus coréen se caractérise systématiquement par le format 'accord + désaccord', c'est-à-dire que c'est toujours l'acte d'accord qui précède le désaccord. En revanche, on trouve dans le corpus français l'inversion de cet ordre entre l'accord et le désaccord, comme le montre l'exemple suivant :

(5) (Répliques 1 : 158-161)

- 158 F : mais alors on va prendre justement Jean-Louis Trassard, on va prendre un paysage entre les deux, si vous voulez les sorties de ville ou les entrées de ville ces, ces espaces de placards publicitaires abominables, on entre plus dans une ville comme on y entrait autrefois et c'est vrai qu'il y a une nostalgie chez les gens c'est-à-dire on va en Italie quand on va voir les villes italiennes, on va voir certaines villes françaises avec une espèce de sentiment poignant. Pourquoi ne sait-on plus faire ça, pourquoi l'architecture qu'est-ce qui est arrivé à l'architecture, quand elle était fonctionnelle elle est post-moderne mais dans les deux cas elle est totalement délocalisée, elle n'est, elle n'est, elle n'est, le génie du lieu ne nous parle plus donc nous voyons si vous voulez le

monde s'enlaidir et nous voyons euh une pensée esthétique qui dit que la beauté n'existe pas, moi je pense qu'il y a un lien

- → 159 R : **mais non /revenons, revenons en arrière vous avez tout à fait raison.**
- 160 F : /Alain Roger
- 161 R : Je ne prends pas en compte l'idée de malléabilité sur le coup on ne fait pas n'importe quoi j'ai dit tout à l'heure, je reviens à cet exemple car je crois qu'il faut parler de choses sérieuses sinon on tombe dans la polémique à court terme euh, lorsque l'Occident est incapable pendant des siècles d'émettre un jugement esthétique sur le paysage, y a pas de paysage en Occident jusqu'au XVe. Vous pouvez prendre tous les textes de la littérature médiévale vous ne verrez pas le problème du paysage il n'existe pas hein, vous savez qu'il est forgé, inventé à la fin du XVe. (...)

L'exemple ci-dessus, extrait de l'émission «Répliques (25/10/97)» où les participants s'opposent sur le paysage, est une partie de la discussion entre l'animateur (Alain Finkielkraut) et le débatteur (Alain Roger). A propos de l'opinion proposée en 158 par l'animateur, son partenaire montre en début de tour le désaccord explicite à travers le marqueur d'opposition ('mais non') et au moment suivant recherche une adhésion avec leur argument précédent. Il nous semble qu'il s'agit d'une véritable structure concessive dans la mesure où l'argument a une forme qui passe du désaccord à l'accord. De même que dans le format «accord + désaccord», les accords initiaux dans ce format sont renforcés par des adverbiaux ('tout à fait', 'bien', 'complètement', etc.). Ils peuvent également être considérés comme 'partiels' par Pomerantz (1984), et comme 'feints' par Debyser (1980 : 45). Ici, il s'agit moins d'une stratégie permettant d'adresser à l'interlocuteur l'opposition à venir que d'une stratégie visant à réparer le désaccord menaçant déjà réalisé et à convaincre le partenaire qu'il cherche un point commun.

3.3. Désaccord accompagnant divers adoucisseurs

Les participants au débat ont tendance à exprimer leur désaccord avec certains 'adoucisseurs' que Roulet (1981) considère comme «des formes qui ont pour fonction principale de rendre plus flou le contenu ou la fonction illocutoire d'une intervention afin d'atténuer la menace potentielle que ceux-ci pourraient présenter pour la face de l'un ou de l'autre des interlocuteurs»[91]. Les adoucisseurs sont, note Kerbrat-Orecchioni (1992 et 1996a), catégorisés par certains éléments verbaux, tels qu'un énoncé 'préliminaire', un aveu d'intercompréhension, les modalisateurs, les désactualisateurs modaux (le conditionnel), temporels ('le passé de politesse') et personnels ('vous de politesse'), et la combinaison de ces adoucisseurs.

Les tours de parole des débatteurs sont souvent distribués par l'animateur, pour que les deux débatteurs aient la possibilité de discuter le sujet donné et que la discussion soit menée avec ordre. Les désaccords se produisent au cours de la réponse d'un débatteur à

[91] E. Roulet, 'Echange, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation', in *Etudes de Linguistique Appliquée*, 1981, n°44, p. 37.

la question par laquelle l'animateur demande un commentaire sur ce qui vient d'être posé par les locuteurs précédents. Le débatteur interrogé commence son tour avec un commentaire sur les propos assertés par un autre débatteur ou par l'animateur lui-même, comme dans les exemples suivant :

(1) (Répliques 7 : 004)

- 002 D : Ah écoutez d'abord j'ai été très choqué de l'attitude de Michel Rocard. D'abord, euh il a commencé par dire qu'il n'était au courant de rien et que tout s'était fait dans son dos, il ne faut pas oublier qu'il était le premier ministre de la France. Alors euh il veut régler des comptes avec François Mitterrand, je trouve que c'est un petit peu tard et un peu brutal, et on ne dit pas en tant que ministre que la France a choisi la mauvaise cause.
- //Deuxièmement euh deuxièmement je crois qu'elle n'avait pas à choisir de
- 003 F : //c'est vrai (↑)
- → 004 D : cause,les deux causes étaient mauvaises aussi bien les Tutsis que les Hutus. Et vous avez dit quelque chose qui **m'a beaucoup frappé** 'les racistes Hutus'. Ils étaient bien entendu racistes mais les Tutsis l'étaient aussi. Euh vous avez parlé du du génocide

(2) (Répliques 2 : 125-126)

- 125 F : alors bataille théorique, réponses théoriques donc d'Evelyne Pisier
- → 126 P : moi je suis très, **je suis très perplexe et très effrayée** par cette proposition de parité. Non pas que les gens qui défendent la parité euh euh me soient soient, pour moi des ennemis, je vois très très bien en réalité pour la plupart d'entre nous qu'on soit paritaire ou anti-paritaire, on partage la même, le même but. Donc bon et qu'il y a plus de différence entre un misogyne et un un et et un un féministe que entre les féministes paritaires et anti-paritaires. Le débat vaut la peine, par ailleurs on est d'accord sur le constat c'est une, c'est vrai que c'est une catastrophe que de voir les femmes tellement à la traîne de la représentation politique. (...)

(3) (Répliques 6 : 032-033)

- 032 F : Jacques Devitte
- → 033 D : oui je dois dire que là **je suis agréablement étonné** par ce que vient de dire Yves Michaux parce que vous venez de dire quelque chose que je n'avais pas trouvé dans dans votre livre ou dans d'autres //articles que j'ai lu

Dans les exemples ci-dessus, les interventions des débatteurs, distribuées par l'animateur, ont différentes cibles : l'exemple (1) s'adresse à l'animateur, alors que les exemples (2) et (3) s'adressent au débatteur. Elles comportent des formules de commentaire sur l'argument précédent : 'quelque chose qui m'a beaucoup frappé', 'je suis

très perplexe et très effrayée' et 'je suis agréablement étonné'. Ces énoncés expriment une impression du locuteur lui-même par l'emploi de verbes affectifs ('frapper' et 'étonner') et d'adjectif affectifs ('perplexe' et 'effrayée'). Ils permettent à l'interlocuteur de repérer un indice négatif qui annonce une évaluation négative. On peut dire que ce type d'énoncés joue le rôle d'adoucir le désaccord à venir. De même, on constate que ce type d'adoucisseurs est systématiquement produit dans l'intervention du débatteur. Par ailleurs, l'atténuation des actes de désaccord peut aussi être réalisée par l'aveu d'incompréhension au lieu d'une réfutation radicale, une critique, une objection, etc. qui sont considérées comme menaçantes pour la face des interlocuteurs.

(4) (Répliques 2 : 143-144)

- 143 F : Evelyne Pisier
- → 144 P : je je **je n'ai pas très bien compris votre votre reproche sur les quotas** dans la magistrature puisque vous êtes plutôt pour, euh, dans les autres ordres mais je je là, je suis obligée de faire une parenthèse étant en ce moment au jury de de l'école nationale de la magistrature je ne peux pas laisser dire qu'il y a des quotas, alors que dans la tête de certains membres du jury il y ait

Dans l'exemple ci-dessus, l'intervention du débatteur (E. Pisier) est une réaction à l'intervention initiative de son partenaire (F. Demichel). Dans ce tour, E. Pisier posant un problème à travers l'aveu d'incompréhension, critique la thèse de son partenaire. Ce type d'atténuation est relativement rare dans notre corpus par rapport aux énoncés «préliminaires» ci-dessus. Mais ils ont tous en commun une caractéristique organisationnelle des tours dont l'alternance se fait à la place transitionnelle et non par interruption et chevauchement. Il nous semble que cette configuration des tours fonctionne comme un facteur d'atténuation qui rend le désaccord plus doux.

La construction des opinions opposées introduites par divers modalisateurs peut se classer dans la catégorie du désaccord atténué, dans la mesure où cette modalisation a pour effet, note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 221), d'instaurer «une certaine distance entre le sujet d'énonciation et le contenu de l'énoncé» et de donner «à l'assertion des allures moins péremptoires». En effet, l'une des formes d'atténuation relevées dans notre corpus est l'énoncé modalisé par lequel les participants au débat marquent leur attitude vis-à-vis de ce qu'ils sont en train de dire. Les expressions de désaccord à l'aide de modalisateurs, qu'ils soient des verbes ('je crois', 'il trouve', 'il me semble', etc.) ou des adverbes ('peut-être', 'probablement', etc.), insistent sur l'aspect subjectif d'une assertion ou plutôt sur la probabilité que sur la certitude. Ces adoucisseurs se combinent les uns aux autres dans l'expression du désaccord :

(5) (Répliques 2 : 097-098)

- 097 F : oui Evelyne Pisier
- → 098 P : **oui je voulais ajouter une chose supplémentaire qui m'a beaucoup frappée** en en écrivant ce livre c'est que les filles de cette nouvelle génération celles qui ont 20 ans aujourd'hui, leurs alliés, leurs vrais alliés ce ne sont pas seulement leurs

mères qui travaillent ce sont leurs pères. Il s'est passé quelque chose alors vous pouvez dire que c'est du fait de la crise de la famille justement, mais il s'est passé quelque chose dans les moeurs qui fait que les pères aujourd'hui, ne font plus de différence entre les garçons et les filles et les pères ne disent pas à leurs filles /'écoute ne travaille pas //ne passe pas des concours et

(6) (Répliques 5 : 095-097)

- → 095 J : sur l'utopie /**moi je trouve que vous avez eu tort et raison ou plutôt raison et**
- 096 T : /oui
- 097 J : **tort** vous avez raison que la politique ne peut jamais et c'est d'ailleurs une partie de ce que l'on reproche à une bonne partie de la classe dirigeante ne peut jamais se définir en termes exclusifs de possibilité immédiate, si on dit, si on, on montre les contraintes à tel point que ce soient des obstacles insurmontables, alors en effet on fait le pire des possibilismes; c'est-à-dire on se prive de toute volonté de changer les choses en profondeur. (...)

(7) (Répliques 4 : 022-024)

- → 022 D : **encore //faudrait-il, encore faudrait-il que nous les défendions pour les**
- 023 F : //qu'est-ce que ça veut dire
- 024 D : **mêmes raisons** citer citer des noms faire une sorte d'annuaire c'est au fond très facile et ça ne prouve pas grand chose

Les exemples ci-dessus montrent que les différents procédés d'atténuation sont cumulables lorsque les participants au débat expriment leur désaccord avec leur partenaire. D'abord, l'exemple (5) comporte un ensemble d'atténuations qui se caractérise par le désactualisateur temporel, le 'passé de politesse' ('je voulais'), l'énoncé «préliminaire» ('qui m'a beaucoup frappée'), et l'expression ('une chose supplémentaire'). Il nous semble que cette dernière a un sens identique au 'minimisateur' dans la mesure où le locuteur limite ou réduit en quelque sorte la portée pragmatique de sa propre opinion. Ensuite, l'exemple (6) réalise le procédé d'atténuation au moyen de la structure concessive ('vous avez eu tort et raison') et de la modalisation ('je trouve'). Enfin, dans l'exemple (7) l'atténuation du désaccord se concrétise par le conditionnel ('faudrait') et par une interrogation indirecte sous forme exclamative ('encore faudrait-il que'). Etant donné que chaque adoucisseur est efficace pour rendre le désaccord moins agressif, il est évident que les formes qui cumulent divers procédés d'atténuation engendrent une efficacité d'autant plus grande.

4. Désaccord durci

Les actes de désaccord peuvent être adoucis par divers procédés d'atténuation[92] ou, au

contraire, durcis par certains procédés de renforcement des FTAs. Lorsqu'un acte est renforcé par des 'durcisseurs' et qu'il n'obéit pas aux règles de politesse, il semble difficile de dire qu'il correspond nécessairement au type 'impoli'. Car la variable contextuelle joue un rôle important, qui est largement fonction du type d'interaction. En effet, certains désaccords durcis peuvent être considérés comme 'impolis' ou 'apolis' selon le système d'attente. Ainsi, dans le contexte de débat, l'attente sur le désaccord étant plus élevée, les désaccords apolis peuvent être nombreux et les désaccords impolis sont au contraire diminués d'autant.

4.1. Formulation brutale : attaque personnelle

Il arrive que les participants au débat attaquent ou disqualifient agressivement leur partenaire et/ou son discours. Le caractère agressif est, note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 226), dû à la «formulation la plus brutale de l'acte menaçant», «reduplication du FTA» et aux divers «accompagnateurs à valeur d'intensification», verbaux, para-verbaux et non verbaux. Il convient maintenant d'examiner certains procédés de renforcement de notre corpus : renforcement du désaccord explicite à travers l'utilisation des adverbiaux et sa répétition ('mais non mais non', 'non non pas du tout', 'non pas du tout pas du tout', etc.).

(1) (Répliques 7 : 031)

· 031 D : //**non mais** //**actuellement moi je suis totalement opposé à cette analyse** car le Mwami veut dire roi et les Mwamis étaient en très grande majorité des Tutsis il y en avait quelques-uns quelques chefferies Hutus qui n'ont pas duré très longtemps, et depuis, allez trois ou quatre cents ans cet antagonisme existait. Et quand on connaît l'Afrique quand on connaît bien l'Afrique cet antagonisme n'existait pas uniquement dans cette région du Grand Lac, il existe des ethnies, qui sont quelquefois pacifiques les unes vis-à-vis des autres quelquefois un peu moins, /je dirai que le drame du Rwanda c'est qu'il n'y a eu que

Dans l'exemple ci-dessus, l'intervention du débatteur (Bernard Debré) comporte un désaccord dont la force illocutoire est durcie, d'une part, par l'adverbe ('totalement') dans la mesure où celui-ci renforce le désaccord explicite ('je suis opposé à cette analyse'), et d'autre part, par l'interruption délibérée accompagnant le chevauchement.

Les débatteurs renforcent leur désaccord non seulement à travers l'utilisation de certains 'durcisseurs', mais aussi par la 'formulation brutale' de leur intervention. Examinons l'exemple ci-dessous, extrait de l'émission «Répliques (22/11/97)», où les participants s'opposent sur l'art contemporain :

(1) (Répliques 4 : 012-017)

· 012 C : Ça fait 30ans à peu près que je m'occupe d'art contemporain, quels que soient les artistes que l'on mette, que l'on range sous cette rubrique, d'art contemporain il y a des gens qui sont contemporains, il y a des gens qui travaillent en même temps que nous euh, faudrait donc que je fusse vraiment si maso, si masochiste pour détester

[92] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, pp. 224-227.

l'objet même dont depuis 30ans je m'occupe. Moi j'aimerais d'emblée poser une question à Philippe Dagen parce que j'ai d'autant cru que **c'était une girouette en matière de critique, changeant d'idée comme de chemise** à peu près selon d'un article à l'autre et d'une semaine à l'autre, en fait j'ai été, en relisant son livre j'ai été ramené à réviser ma position. C'est pas une girouette c'est quelqu'un qui a une méthode, **c'est quelqu'un qui relève plutôt du caméléonisme**, c'est-à-dire qu'il prend la couleur du milieu dans lequel il s'exprime, voici ce que Monsieur Dagen écrivait il y a très peu de temps, il y a pas 30ans c'est pas comme les archives que vous êtes allé piocher pour me ressortir Picasso, il y a un an ou deux vous écriviez, 'dans une ou deux décennies il conviendra d'écrire l'histoire de l'académisme moderniste dont les années 80 ont été les 10 glorieuses, elle dressera l'annuaire des champions de ce pompiérisme municipal qui n'a rien à envier au pompiérisme du radical socialisme d'il y a 100 ans. De Buren à Venet ajoutez-vous l'ordre alphabétique sera respecté, pour les artistes majeurs de la première moitié du siècle pour Picasso, Matisse, Braque, ou Bonnard aucune ville aucun musée n'a consenti le moindre effort, ni le moindre achat', **c'est totalement faux** nous y viendrons à peu près jusqu'à la libération. Mais pour Leccia et le Gac ajoutez-vous Morelet et Lavier il n'en aura pas été de même, il est aisé de tirer les conclusions d'un tel parallèle. Donc j'aimerais bien savoir de quel côté vous vous placez, c'est-à-dire que quand vous écrivez dans un livre en compagnie d'universitaires parmi lesquels, Marc Lebot, Yves Michaux, Raymonde Moulin, et Michel Schneider vous vous engagez dans une croisade anti-avant-garde, quand vous écrivez dans le Monde et quand vous écrivez dans Art-Press, vous devenez brusquement le supporter de Leccia, de Boltanski, de le Gac et de Moref, alors j'aimerais bien savoir où est-ce que vous vous placez ?

- 013 F : Philippe Dagen
- → 014 D : bien un premier point si vous placez le débat dans le registre de l'insulte nous n'avons rien à y gagner /et le débat prendra une fin très courte
- 015 C : /pas du tout
- 016 D : donc //le
- 017 F : //non ça je ne le souhaite pas hein
- → 018 D : moi non plus, mais à chacun de garder ses nerfs et de garder sa langue donc le girouéttisme et le caméléonisme je veux croire que c'est un seul dérapage et qu'il n'y en aura pas d'autres, sinon le débat s'arrêtera net

L'exemple (1) se compose d'une intervention initiative du débatteur (Jean Clair) et d'une intervention réactive de l'autre débatteur (Philippe Dagen), qui comportent toutes deux un désaccord durci. L'animateur (Alain Finkielkraut) pose la même question à chaque débatteur. Après avoir terminé une interview avec P. Dagen, l'animateur ouvre une autre interview avec J. Clair qui prend en 012 le tour à la suite de sa question. Il consacre son intervention à un discours polémique dans lequel il disqualifie agressivement le partenaire (P. Dagen) et ses critiques antérieures sur l'art contemporain. Les procédés de

disqualification s'exercent sur le mode de la 'parabole' : il précise d'abord son destinataire direct en indiquant qu'il veut lui poser une question. Il lui reproche de changer très souvent d'idées en utilisant la métaphore de la 'girouette'. L'instant d'après, il en vient à l'accuser d'une façon plus agressive comme 'quelqu'un qui relève plutôt du caméléonisme' avec la paraphrase 'il prend la couleur du milieu dans lequel il s'exprime'. L'accusation de 'caméléonisme' est, nous semble-t-il, une véritable attaque personnelle, dans la mesure où «la versatilité est», note Kerbrat-Orecchioni, «toujours mal perçue : 'tourner sa veste', c'est faire preuve d'une inconsistance dommageable à l''ethos' et à la crédibilité de l'énonciateur»[93]. C'est dire que cette accusation permet de placer d'emblée la thèse du partenaire dans un contexte passionnel et de la discréditer. Un peu plus loin, en citant ce que son partenaire (P. Dagen) a écrit antérieurement, il exprime encore une fois son désaccord radical : 'c'est totalement faux', qui comporte un «axiologique négatif» dont l'emploi discursif peut constituer une sorte d'injure[94]. En réponse à l'attaque de Jean Clair, son partenaire (Philippe Dagen) se lance dans une contre-attaque qui a les marques du désaccord durci. En 014, il commence son tour en considérant l'accusation de son partenaire ('girouette' et 'caméléonisme') comme une sorte d''insulte'. Il recourt à un acte de langage du type 'avertissement' ou 'menace' : 'si vous placez le débat dans le registre de l'insulte nous n'avons rien à y gagner et le débat prendra une fin très courte'. Il nous semble qu'il s'agit ici d'une menace pour le contrat du débat, ce qui inquiète l'animateur. Enfin, son désaccord, toujours sous sa forme menaçante, est encore une fois affirmé par l'auto-répétion avec modification morpho-syntaxique : 'le girouéttisme et le caméléonisme je veux croire que c'est un seul dérapage et qu'il n'y en aura pas d'autres, sinon le débat s'arrêtera net'.

4.2. Ironie et Sarcasme

Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 212), «au sens strict, l'ironie consiste à remplacer une expression dévalorisante (correspondant à 'l'intention réelle' du locuteur) par son contraire valorisant, ce qui donne à l'énoncé les apparences d'une louange». D'où la problématique d'une distinction de deux types d'«insincérité» :

- le mensonge : L dit A, pense non-A et veut faire entendre A ;

- l'ironie : L dit A, pense non-A et veut faire entendre non-A. [95]

Il s'agit d'une contradiction entre les propos tenus et les «informations préalables» sur le locuteur dans le contexte du débat, c'est-à-dire entre ce qui est dit et ce qu'on veut dire. Cette contradiction est une violation de la maxime de 'qualité' de P. Grice (1975). En outre, le statut de l'ironie est problématique lorsqu'on se focalise sur sa fonction : Brown et Levinson cataloguent l'ironie parmi les réalisations off records des FTAs, alors que

93 C. Kerbrat-Orecchioni, 'La mise en places', in Cosnier J. et C. Kerbrat-Orecchioni (éds.) : Décrire la conversation, Lyon, P.U.L. 1987. p. 334.

94 C. Kerbrat-Orecchioni, L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, A. Colin, 1980, p. 79.

95 C. Kerbrat-Orecchioni, La connotation, Lyon, pul, p. 134.

Kasper (1990 : 210-211), Craig et al. (1986 : 458) considèrent qu'elle aggrave plutôt qu'elle n'adoucit la teneur agressive de l'énoncé[96]. Même si l'ironie fonctionne généralement comme moyen d'envoyer un message de façon indirecte, il est difficile de la considérer nécessairement comme une stratégie de politesse permettant d'atténuer un acte de langage menaçant, car sa fonction interactionnelle dans le discours peut dépendre de l'objet conversationnel et de la façon de parler (intonation, qualité de voix, etc.) du locuteur. Ainsi, lorsque l'expression ironique repose sur des faits (ex. : commentaire sur la météo) et ne porte ni sur le locuteur ni sur l'allocutaire, l'ironie peut être considérée dans un sens affectif positif ou de plaisanterie. Mais si le locuteur exprime ironiquement son désaccord ou une critique sur l'opinion de son allocutaire avec une intonation sérieuse, l'ironie peut avoir pour effet de se moquer sur lui. Dans ce cas, l'ironie n'est plus considérée comme moyen d'atténuer un FTA, mais plutôt de le renforcer, voire de l'aggraver en donnant lieu au sarcasme. C'est le cas notamment de l'exemple ci-dessous, extrait de l'émission «Répliques (22/11/97)», où les participants débattent sur l'art contemporain.

(1) (Répliques 4 : 30-44)

- 030 C : (...). Ce que je veux dire à propos de Prague, je pourrais le répéter à propos du Québec où je, où j'ai travaillé où je travaille encore si vous allez demander aux Québécois pourquoi ils sont tellement nationalistes vous risquez de vous faire flanquer un coup de poing dans la figure parce que ils savent pourquoi ils sont nationalistes alors moi je trouve un petit peu agaçant pour dire, pour dire le moins de me faire traiter de Pétainiste ou de crypto-pétainiste ou de crypto-fasciste parce que j'ose dire qu'effectivement l'identité française ça existe, et je ne suis pas du côté du Front National quand je dis ça. Par contre lorsque j'entends Monsieur Dagen parler de la peinture française moderne citer Picasso, Matisse, Braque et Bonnard à tour de bras je suis très étonné de voir qu'il ne cite jamais ni Soutine, ni Modigliani,
- ni Chagall, ni Pasquin //comme si à force de lire si à force de lire Camille
- → 031 D : //**hum ça c'est bien bravo [applaudissements] d'avoir** trouvé ça
- 032 C : Mauclair vous étiez, vous aviez fini par vous laisser influencer
- → 033 D : **c'est très fort [peuh]**
- 034 C : par Camille //Mauclair
- → 035 D : //**mes compliments**
- 036 F : alors Philippe //Dagen Philippe Dagen
- → 037 D : //**mes compliments**, je crois qu'il faut quand même pour que les auditeurs de France Culture apprécient le caractère scabreux pour le moins de votre imputation, précisez puisque c'est naturellement ce que vous avez à l'esprit que Soutine, Modigliani, Pasquin et je ne sais pas euh Marc Chagall

[96] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992, p. 212.

- je crois, //étaient juifs
- → 038 C : //**[applaudissements] à moi d'applaudir à mon tour**
- 039 D : mais bien sûr /donc j'imagine que vous allez probablement m'accuser
- → 040 C : /**bravo**
- 041 D : prochainement d'être antisémite
- 042 F : non mais //Philippe Dagen
- 043 D : //non mais allez-y, non mais //allez-y allez-y
- 044 F : //attendez je voudrais intervenir, je voudrais intervenir, je voudrais intervenir Philippe Dagen. Dans votre livre dans votre livre il y a

L'exemple ci-dessus est une partie de la discussion entre les deux débatteurs, qui est entamée en 030 par le long tour de Jean Clair. Ce débatteur affirme que Philippe Dagen ne cite jamais dans son livre certains peintres juifs tels que Soutine, Modigliani, Chagall, Pasquin, etc., en impliquant un doute et un soupçon que son partenaire (Dagen) soit antisémite. A ce propos, Philippe Dagen essaye de l'interrompre par un chevauchement compétitif en 031 et en 035, et il arrive enfin à prendre la parole en 037. Il commence son intervention par ceci : 'hum ça c'est bien bravo [applaudissement] d'avoir trouvé ça c'est très fort [peuh] mes compliments mes compliments'. Cette formule apparaît comme une louange par le recours aux éléments verbaux ('c'est bien, bravo', 'c'est très fort'), à l'expression performative ('mes compliments') et à l'élément non-verbal ['applaudissements']. En réalité, on s'aperçoit sans difficulté qu'il ne s'agit pas d'un véritable compliment, mais d'une expression ironique, car cette formule est une intervention réactive au reproche et à l'accusation de son partenaire, et comporte des éléments para-verbaux (voix sérieuse, peuh). Il s'agit de l'ironie renforcée par des éléments para-verbaux et non-verbaux, dont la présence dans le discours donne lieu au sarcasme, et sa contrepartie est donc forcément motivée par le désaccord radical. Dans cet exemple, ce désaccord formulé par l'ironie est répercuté en écho dans l'intervention de son partenaire (Jean Clair). En effet, celui-ci, en 038 et 040, commence également son tour par l'ironie : '[applaudissement] à moi d'applaudir à mon tour bravo'. Il est évident que son désaccord repose sur la formulation brutale à travers l'ironie sarcastique renforcée par l'élément non-verbal et éventuellement para-verbale, et l'interruption accompagnée du chevauchement.

Le désaccord durci, même lorsqu'il comporte un ensemble de procédés de renforcement de FTAs, qui mobilisent des éléments verbaux et/ou para-verbaux, ne correspond pas nécessairement au type d'acte de langage 'impoli' opposé aux formes 'apoli' et 'poli' au sens de R. Lakoff (1989). Mais on peut dire sans hésitation que les formes de désaccords que venons d'examiner ci-dessus, telles que l'attaque personnelle, l'acte de langage d''avertissement', et le sarcasme, sont 'impolies' même dans l'interaction du débat.

TROISIEME PARTIE / Accord et Désaccord en coréen

CHAPITRE 7 Un survol de la politesse en coréen

1. Remarques préliminaires

1.1. La communication interculturelle

Avec l'évolution spectaculaire des sciences et de la technologie, les échanges internationaux sont fréquents de nos jours dans les domaines politique, économique, social et culturel. Nous avons donc de multiples occasions de contact avec des personnes de différentes cultures. Ces contacts, initiés par la curiosité de mieux connaître et comprendre nos interlocuteurs, sont propices au développement de la communication interculturelle. Mais cette première approche aboutit souvent au malentendu et à l'échec de l'intercompréhension. La cause de cet échec est à rechercher moins dans la connaissance insuffisante des structures linguistiques, que dans le manque de reconnaissance socio-culturelle. En effet, les membres d'une communauté interprètent le

message et le comportement de l'auteur à partir de leur propre système socio-culturel. Pour une communication interculturelle heureuse, il serait nécessaire de connaître non seulement les contraintes «systémiques» au sens de Goffman, mais aussi les contraintes «rituelles», socio-culturelles et les valeurs de base. En effet, l'échec pragmatique est plus sérieux que l'échec systémique ou grammatical, parce que l'erreur grammaticale peut être tolérée par l'allocutaire, bien qu'elle opère comme obstacle de la communication, alors que l'échec pragmatique peut engendrer un véritable problème relationnel, quand on attribue les violations normatives commises par le locuteur à la grossièreté, à l'insolence, ou à l'impolitesse etc.

Ainsi, une réponse motivée par la politesse dans une société peut être prise, dans une autre société, pour une réponse équivoque. C'est le cas de la réponse indirecte en Coréen où les interlocuteurs choisissent pour une réponse négative une stratégie implicite, plutôt que de répondre 'non' d'une manière explicite. Cette stratégie indirecte étant comprise par les occidentaux comme une réponse positive ('oui') leur impose la difficulté de l'interprétation et le risque de prendre 'non' pour 'oui'. L'anecdote présentée par Takahashi et Beebe (1987)[97] montre bien ce conflit. Dans la conférence au sommet entre les Etats-Unis et le Japon, Nixon, ancien Président, demandait à Sato, ancien Premier ministre, s'il voulait accepter de réduire l'exportation des produits japonais vers les Etats-Unis. Sato a répondu 'Zensho shimasu', qui signifie littéralement en français 'Je vais examiner cette question'. Sur cette réponse, Nixon a cru qu'il avait reçu l'engagement de Sato et il a été furieux lorsque Sato s'est abstenu de prendre une mesure effective. Mais du point de vue de Sato, il n'a pas eu le sentiment d'avoir pris un engagement, car ce genre de réponse dans la culture japonaise peut n'être rien d'autre qu'une forme de refus poli. Il nous semble qu'il s'agit d'un malentendu interculturel, dû à l'interprétation sans compréhension du système de valeurs propre à la communauté japonaise.

Bien qu'il soit inévitable de comprendre les contraintes socio-culturelles pour la communication interculturelle, on voit que lorsque l'investigation se focalise sur ces contraintes, elle provoque la discussion sur le problème de la frontière des sciences du langage, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (1998b : 65) :

«on est en linguistique dès lors que l'investigation se focalise sur les faits langagiers (dès lors par exemple que l'on recourt au contexte social pour élucider le fonctionnement des énoncés, et non l'inverse)».

En ce sens, nous nous intéressons aux aspects socio-culturels de la communication française et coréenne, d'un point de vue comparatif où on suppose qu'il existe au sein des deux communautés des «tendances générales communes, qui transcendent les variations internes à ladite communauté»[98]. En effet, les membres de ces deux cultures catégorisent les expériences et l'environnement d'une façon différente, mais la généralisation de la tendance culturelle ne serait pas significative sans comparaison interculturelle, c'est-à-dire qu'elle n'a qu'une valeur relative.

[97] Cf. I. Lyuh, The art of refusal : Comparison of Korean and American cultures, Thèse de Doctorat, Université d'Indiana, 1992, pp. 2-3.

[98] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 3, Paris, A. Colin, 1994, p. 9.

1.2. Universalité ou relativité culturelle

On sait que le langage a en général deux fonctions complémentaires : la fonction de transmettre les pensées ou les informations et celle d'établir et de renforcer la relation interpersonnelle[99]. Cela revient à dire que la linguistique moderne s'est édifiée sur le fond de ces différentes conceptions du langage. En ce qui concerne la première fonction, elle est une perspective qu'on peut retrouver chez des linguistes traditionnels ou chez Grice, Sperber et Wilson, etc. Quant à la deuxième fonction du langage, c'est l'approche interactionniste qui est au coeur de ce travail. Elle est retrouvée dans un certain nombre d'études «qui depuis deux décennies s'emploient à décrire comment se construit, dans et par l'interaction, une certaine relation entre les participants (de distance ou familiarité, d'égalité ou de hiérarchie, de connivence ou de conflit...)»[100]. En effet, comme le notent Brown et Levinson (1978 : 60), la façon dont on construit le message ou maîtrise la langue nous fournit une donnée cruciale de l'expression d'une relation sociale. Découvrir le principe qui gouverne le comportement communicatif, c'est donc découvrir un principe selon lequel la relation interpersonnelle se construit dans l'interaction verbale. Ce principe est fonction des valeurs culturelles d'une société qui sont omniprésentes dans le mode de comportement quotidien. Il apparaît que ce sont la tradition, les conventions et l'expérience plutôt que la nature humaine qui varient d'une culture à l'autre. En ce sens, il est évident qu'il existe à la fois l'universalité et la différenciation dans le comportement humain, comme principe abstrait et global, et comme détails spécifiques à une culture.

En ce qui concerne la théorie de l'universalité, il faudrait mentionner en première ligne les travaux de Brown et Levinson (1978 et 1987). Ils tentent d'expliquer le phénomène de la politesse linguistique à partir des trois «universaux» suivantes :

1. The universality of face, describable as two kinds of wants.

2. The potential universality of rational action devoted to satisfying others' face wants.

3. The universality of the mutual knowledge between interactants of (i) and (ii).[101]

Ces trois universalités sont démontrées paradoxalement par bien des études consacrées à les critiquer et elles développent la relativité culturelle en prenant les exemples de différences de la notion de «face» dans la communauté asiatique. Cela manifeste par ricochet qu'en dépit des différences du concept de face, cette dernière est un facteur dynamique du comportement langagier entre les membres d'une société donnée. Par

99 Il s'agit de la distinction entre le niveau du «contenu» et le niveau de la «relation», qui repose à l'origine sur la proposition des théoriciens de Palo Alto, et surtout à la suite de Bateson. Sur cette distinction, voir : - P. Watzlawick et al., Une logique de la communication, Paris, Seuil [rééd. «Points», 1979], 1972, pp. 49-59. Sur le problème du niveau de la relation, voir : - C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992, pp. 9-139.

100 C. Kerbrat-Orecchioni, 'La notion d'interaction en linguistique : origines, apports, bilan', *Langue française*, 1998, n° 117, p. 59.

101 Brown et Levinson, Politeness. Some univerals in language use, Cambrige, C.U.P., 1987, p. 244.

conséquent, ces trois éléments ci-dessus sont suffisants pour constituer un principe général, transcendant les variations culturelles auxquelles nous nous intéressons dans ce travail.

1.3. Concept de «moi» et types de sociétés

La communication suppose un «cadre participatif» dans une certaine situation discursive, quel que soit le nombre de participants, c'est-à-dire qu'elle implique l'existence de celui qui parle et de celui à qui on parle. Ces interlocuteurs ont un comportement langagier différent d'une société à l'autre, au point que la parole est «un héritage purement historique du groupe, le produit d'un usage social de longue date»[102]. La notion d'individu par rapport au groupe est un des éléments qui indiquent la différence de reconnaissance la plus fondamentale selon que la société est occidentale ou orientale.

On sait que la société occidentale s'est construite pour ainsi dire sur la base de l'individualisme[103] qui est un courant de pensée descendant de l'humanisme, idée qui met l'homme au centre de la pensée et qui respecte donc la dignité humaine et la personnalité d'un individu. Dans cette société, il est naturel que le «moi» ne soit pas une des parties qui constituent le «nous», mais le centre du «nous», dans la mesure où ce dernier ne peut exister sans le moi. C'est-à-dire que tout est significatif quand «je» suis au monde, puisque le monde sans le «moi» n'a pas de sens. Donc, si l'on n'a pas sa propre personnalité susceptible de se distinguer de celle des autres, le «moi» n'est qu'une partie du «nous», non significative et sans caractère particulier. Ainsi, étant donné que le sens de l'existence du «moi» ne peut être trouvé que dans la propre personnalité que le «moi» peut avoir, le «moi» est donc censé devoir se différencier des autres. Cette personnalité propre au «moi» peut être respectée en tant qu'être humain par les membres d'une société donnée en dépassant les différences individuelles telles que l'âge, la position sociale, la classe, la richesse, la pauvreté, etc. Il serait donc difficile de dire que les opinions d'un individu sont étouffées ou négligées par d'autres membres d'une société, sous prétexte qu'elles soient différentes de celles du groupe. Mais au contraire on peut dire qu'il s'agit d'un type de société où la diversité est en général acceptée entre ses membres. Dans cette société, les relations interpersonnelles sont fondées sur l'égalité entre les membres, et cette égalité repose sur le principe du respect mutuel, bien qu'elle soit largement fonction des types de l'interaction et de divers facteurs tels que la «distance sociale» et/ou le «pouvoir» de chacun des membres[104].

En revanche, à la différence du principe d'égalité et de la pensée «moi-centrique» de

[102] E. Sapir, Le langage : Introduction à l'étude de la parole, Petit Bibliothèque Payot, 1970, p. 8.

[103] Sur la distinction de l'«individualisme» et du «collectivisme», voir C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 3, Paris, A. Colin, 1994, p. 96.

[104] Sur ces facteurs contextuels dans les interaction verbales, voir : - Brown et Levinson, 'Universals in language use : Politeness phenomena', in Goody, (ed.) : Question and Politeness. Strategies in social interaction, Cambridge, C.U.P., 1978. - Brown et Levinson, Politeness. Some universals in language use, Cambridge, C.U.P., 1987. - C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992.

la société occidentale, les sociétés orientales comme en Chine, au Japon, en Corée, etc. s'orientent vers l'idée «nous-centrique» qui suppose des distinctions entre leurs membres selon l'âge, le sexe, le statut social, sous l'influence du confucianisme. Leur relation ne repose pas sur une position égale, mais sur la hiérarchie. Dans ces sociétés, le «moi» fait partie du «nous», dans la mesure où le «moi» ne peut exister sans le «nous». Ainsi, le «moi», qui un constituant de «nous», doit être attentif aux autres, qui sont également des constituants incontournables du «nous». Le «moi» doit être attentif en particulier à la façon dont les autres le considèrent, et doit veiller à la manière de vivre avec eux d'une façon harmonieuse. En ce sens, les membres considèrent que le «nous» est primordial sur le «moi», et une personnalité différente de celle des autres est difficilement acceptée dans la société orientale. Pour obtenir une certaine homogénéité, il faudra une contrainte primordiale et coercitive telle que l'harmonie et le respect. Ainsi, plus quelqu'un a une personnalité forte, plus il est exclu et rejeté de son groupe. Pour qu'un individu vive dans l'harmonie avec les autres, les membres font pression sur lui. Cela implique que l'individu ne doit pas se différencier des autres. En dépit de cette contrainte socio-culturelle, il arrive qu'un individu veuille se démarquer des autres membres, et être reconnu comme meilleur. C'est la nature humaine commune aux sociétés occidentale et orientale. En tout état de cause, ils cherchent sans cesse un moyen de paraître meilleur que les autres.

1.4. L'héritage langagier

Il va sans dire que les valeurs socio-culturelles sont reflétées dans les pratiques de chaque langue. Il serait intéressant d'examiner les marqueurs linguistiques référant au sujet parlant dans les cultures «moi-centrique» et «nous-centrique». Ainsi, alors que pour les langues occidentales, le pronom personnel de première personne («je») est généralement exprimé dans la phrase, il n'est en général pas exprimé en coréen, étant compris dans le contexte. Ce phénomène d'effacement du «je» qui caractérise l'habitude linguistique coréenne est illustré dans le cas du pronom possessif : les Coréens disent 'notre' pays au lieu de 'mon' pays, 'notre' maison au lieu de 'ma' maison, voire 'notre' femme au lieu de 'ma' femme, etc. Etant donné qu'utiliser les variants possessifs du «je» tels que 'mon' ou 'ma' peut donner aux autres une image négative que le locuteur est trop égocentrique, voire arrogant, les locuteurs coréens préfèrent en fait employer les formes langagières appartenant aux catégories de «nous» plutôt que «je»[105]. Dans cette société, la notion de 'possession' par le «moi» ou de territoire cède grosso-modo la place à celle de la solidarité du «nous», dont le premier pas est la manifestation de l'intérêt envers les autres membres du groupe et l'homogénéité des opinions et du comportement. La méconnaissance de la différence du rapport interne à chaque société du «je» et du «nous» opère comme un obstacle à la communication interculturelle. C'est le cas notamment de la salutation complémentaire qui consistent, pour les Coréens, à poser des questions 'personnelles' telles que 'où allez-vous ?', 'qu'est-ce que vous faites ?', 'avez-vous mangé ?', etc. Ces actes de langage qui soulignent en coréen l'engagement ou l'intérêt mutuel peuvent être quelquefois inacceptables pour les Français qui mettent un grand accent sur la vie privée. Par conséquent, cela peut être déduit de la différence dans la reconnaissance du «moi» et du «nous». En Corée, la notion de vie privée est plus

[105] H.-M. Sohn, Linguistic expeditions, Séoul, Hanshin Publishing Co., 1986, p. 447.

étroite et moins sensible qu'en France. En revanche, la considération envers autrui et le besoin de son approbation sont d'autant plus sensibles.

En ce qui concerne la considération envers l'autre, il convient d'évoquer le problème de la réponse à une question. Ainsi, le français dispose d'un système ternaire de réponse à la question, ('oui', 'si', et 'non'), alors que le coréen a un système binaire ('*ye*' ('oui') et '*aniyo*' ('non')). Ce qui donne les possibilités suivantes pour les questions négatives :

.

F1 : Tu ne vas pas aller à l'école ?

.

F2 : Si, j'irai.

.

F2 : Non, je n'irai pas.

.

C1 : *Hakyo an kalkôni* ? ('tu ne vas pas aller à l'école ?)

.

C2 : *Ye, an kalkôyeyo*. ('oui, je n'irai pas')

.

C2 : *Aniyo, kalkôyeyo*. ('non, j'irai')

Dans une situation de communication interculturelle la réponse coréenne à une question négative peut être le contraire de celle du français. En ce qui concerne ces problèmes, on peut dire qu'en français la réponse de F2, 'si' ou 'non', à la question de F1 se construit sur la propre action du locuteur (F2) lui-même, alors qu'en C2 la réponse, 'oui' ou 'non', est déterminée par l'accord ou le désaccord avec le contenu de la question du locuteur (C1)[106]. Cela revient à dire que la réponse française est fonction de l'état de choses qui correspond au contenu de l'énoncé du locuteur lui-même tandis que la réponse coréenne est orientée vers autrui. Cette considération pour l'autre occupe une place importante dans l'expression de la politesse en coréen.

En ce sens, la tendance accordant de l'importance à la notion de «nous» forge en fait la conscience de groupe et la solidarité dans chaque groupe. Mais d'un autre côté, elle produit un phénomène de politesse particulier, l'indifférence envers quelqu'un d'autre hors d'un groupe. Il nous semble que, d'une manière générale, la politesse en Corée ne s'applique pas aux relations entre inconnus, mais seulement entre personnes connues, alors qu'en France la politesse ne repose pas sur cette même distinction. On voit fréquemment des Français qui sont prêts à parler à des étrangers même s'ils ne les connaissent pas bien. Souvent, ils échangent des salutations accompagnées d'un sourire avec des inconnus, croisés dans un couloir par exemple, en disant simplement 'Bonjour'. En revanche, les Coréens ont tendance à ne saluer que les personnes connues, mais non les étrangers, ainsi que le remarque Sohn (1986 : 451) : «Koreans never smile to

[106] - H.-M. Sohn, Linguistic expeditions, Séoul, Hanshin Publishing Co., 1986, p. 448. - M.-S. Park, Communication styles in two different cultures : Korean and American, Séoul, Hanshin Publishing Co., 1979, pp. 87-88.

strangers but greet only their acquaintances».

2. La notion de face en coréen

Le modèle théorique de Brown et Levinson est, semble-il, construit sur la base de la notion de face occidentale. La distinction entre face négative (’le territoire du moi’) et face positive (le souci de ’faire bonne figure’) est un de leurs apports très utile pour éclairer le concept de face. Mais, d’un point de vue interculturel, il nous semble que chaque communauté culturelle met un accent différent sur la face, soit négative, soit positive. Ainsi, s’agissant de la tradition culturelle japonaise, Matsumoto (1989 : 218) la décrit de la façon suivante :

«A person’s main concern is not to claim and preserve his/her own territory by expressing him/herself clearly, but rather to become and remain accepted by the other members of the group».

Par contre, il nous semble que la société française s’enracine profondément dans la notion de face négative. Car dans une société individualiste, le «moi» est à la fois le point de départ et le centre de la pensée. La différenciation entre les membres du groupe repose sur la notion du «moi» ’indépendant’ au niveau d’abord physique et mental. En revanche, la notion de face en coréen est plutôt fonction de la face positive, car les membres de cette société collectiviste ont une notion du «moi» ’interdépendant’ des autres. C’est-à-dire que les Coréens ont une conscience très vive de la manière dont les autres les considèrent, et cette conscience donne lieu à l’extension de la notion de face positive. C’est en ce sens que Lim (1994 : 208) la décrit dans son article sur la structure de la face et sur les facteurs décisifs du désir de cette face positive :

«Alors que les occidentaux cherchent la face dans certains domaines limités tels que l’autonomie ou la personnalité, les Coréens sont attentifs à la face dans tous les domaines tels que l’achat de vêtements, de maison et de voiture, le choix d’amis, l’entrée dans une école célèbre ou dans une profession appréciée, les bonnes notes scolaires, la promotion à un poste plus élevé, le choix de cadeaux, etc. Tout ce qui peut attirer l’attention des autres, tel que le comportement et les objets de la vie quotidienne, est en rapport avec la face. Comme celle-ci occupe une grande partie de la vie quotidienne, les Coréens ont tous tendance à réagir à la face de manière très sensible. Ils préfèrent mourir que de ’perdre la face’, et en cas de nécessité ils essaient de sauver la face au risque de perdre des avantages.»

Plus les catégories de la face sont nombreuses, plus les possibilités de menace pour la face sont nombreuses. Par conséquent, les actes de langage ou les ménagements qui considèrent la face des interlocuteurs doivent être variés. Ainsi, critiquer l’autre, acte menaçant pour sa face positive, est en Corée un comportement très délicat, qui a besoin d’une atténuation. Sinon, il serait inévitable que les interlocuteurs entrent en conflit émotionnel et il leur serait difficile d’atteindre l’objectif de leur rencontre. Pour éviter une telle situation, on conseille d’avoir recours aux procédés de ménagement tels que d’éviter les critiques. Si la critique est inévitable, il faut un savoir-faire minutieux, en utilisant la critique indirecte par exemple. La critique ayant pour effet de rabaisser les compétences d’autrui, elle menace le désir de face, désir d’être apprécié d’autrui.

3. La notion de FTA

Le modèle de Brown et Levinson suppose que les locuteurs ont le désir (ou *face-want*) de préserver mutuellement les faces positive et négative de leurs interlocuteurs, et qu'il existe des actes de langage qui menacent intrinsèquement leurs faces, tels que l'ordre, la requête, la promesse, ou la critique, le désaccord, etc. Quand il existe un risque d'accomplir un FTA dans un contexte donné, des locuteurs rationnels essayeront de minimiser et réparer la face menacée, tout en choisissant des stratégies appropriées à la relation interpersonnelle et à la situation donnée. Ces stratégies supposent l'apparition de FTAs qui sont essentiellement reliés à la force illocutoire de ces actes. L'ensemble de ces processus de *face-work* est suivi par les locuteurs français aussi bien que coréens.

Mais, il nous semble que la notion de FTA qui ne se définit qu'à partir de la force illocutoire d'un acte de langage ne peut plus, comme le remarque Matsumoto (1989), être valable dans certaines communautés. C'est le cas notamment des interactions japonaise et coréenne où le système des honorifiques grammaticalisés passe avant tout. Ces phénomènes sont considérés par Brown et Levinson comme une stratégie pour désamorcer l'action menaçante, mais il est évident qu'ils ne sont pas, dans ces sociétés, un objet de choix facultatif des locuteurs. Ils sont inscrits fondamentalement dans tous les actes de langage coréens, que ceux-ci soient menaçants ou non. L'irrespect de ce système serait considéré dès lors comme l'acte le plus menaçant. A cet égard, il nous semble que les honorifiques que Brown et Levinson définissent comme une stratégie de politesse, ainsi que la notion de FTAs ne peuvent être ni efficaces, ni convaincantes pour expliquer leur usage en coréen.

La notion de FTA doit être, nous semble-t-il, considérée non seulement au niveau de la force illocutoire d'un acte de langage, mais aussi au niveau de son codage à travers le système des honorifiques. Ce second niveau a en coréen la priorité sur le premier qui le présuppose. Le système des honorifiques est donc une condition essentielle des échanges verbaux. Ainsi un énoncé orienté vers un FFA, qui ne serait pas codifié par un appareil approprié du système des honorifiques, ne serait rien d'autre qu'un acte gravement menaçant pour la face de l'interlocuteur. Or les actes de langage qui sont catégorisés sous le nom d''actes directifs' au sens de Searle sont plus acceptables pour les Coréens que les cas déviants du système des honorifiques. Il arrive qu'une bagarre dans la vie quotidienne soit amplifiée par des échanges qui n'ont plus d'honorifiques. De là, nous pouvons affirmer que la communication coréenne suppose la connaissance et la maîtrise des honorifiques appropriés dans chaque énoncé et dans chaque situation donnée, dont l'échec rend un acte de langage impoli même s'il ne contient pas de FTA. Les formes des honorifiques inadéquats peuvent donc offusquer les auditeurs, dans la mesure où les énoncés transmettent dans la conversation coréenne une information sur le contexte social, tels que les aspects de la relation interpersonnelle ou la considération d'autrui.

4. Politesse et déférence

Il n'est pas facile de répondre à la question : 'qu'est-ce que la politesse en Corée ?' puisque la politesse est avant tout un phénomène complexe, social et linguistique, dont l'origine remonte aux sources philosophiques, historiques, et socio-culturelles d'un pays. Cette question nous oriente donc vers une réflexion philosophique sur la politesse coréenne : le confucianisme, sur lequel elle est fondée en grande partie.

Lorsque l'on considère le terme «politesse» d'un point de vue étymologique, le mot français 'politesse' correspond à plusieurs mots coréens tels que '*yejôl*', '*yeûi*', et '*kongson*'. Selon le dictionnaire coréen[107], les deux premiers termes renvoient à la loi ou à l'honneur relatif aux comportements humains verbaux et non-verbaux, qui doivent être inévitablement respectés. En revanche, le dernier terme laisse entendre ce que ces comportements signifient plus concrètement. Ainsi, le mot '*kongson*' est composé de '*kong*' et '*son*' : '*kong*' signifie 'respect', et '*son*', 'modestie'. En ce sens, la politesse peut passer pour une combinaison de respect et de modestie. En considérant ces mots coréens, on peut arriver sans difficulté à une définition ordinaire de la politesse comme norme sociale relative au respect et à la modestie. Il s'agit donc d'une définition au sens strict à partir de la relation interpersonnelle hiérarchique. Par conséquent, le concept de politesse en coréen repose sur le principe d'inégalité dans lequel la politesse concerne les attitudes de l'inférieur, qui élève le supérieur, en s'abaissant soi-même, d'une façon à la fois verbale et non-verbale. En effet, les aspects non-verbaux sont saillants dans l'interaction coréenne au point qu'ils déterminent visiblement les attitudes du locuteur envers son interlocuteur. Ils permettent donc aux interlocuteurs, dans bien des cas, de saisir le type de relation interpersonnelle établie entre eux, notamment par le comportement, lors de la salutation, ou à partir du regard, de la posture, etc. au cours de l'interaction. Mais, nous ne nous intéresserons dans le présent travail qu'au comportement verbal de politesse.

En ce qui concerne les aspects verbaux, il convient d'examiner d'abord la définition étymologique afin de voir si elle permet d'expliquer le phénomène de politesse linguistique dans la vie quotidienne, et comment se manifestent le respect et la modestie. La grammaire coréenne nous montre que le respect se réalise par le système des 'honorifiques', et que la modestie s'accomplit par des 'formes humbles (humiliatifs)', qui correspondent respectivement aux catégories de «A-orienté» et de «L-orienté» au sens de Kerbrat-Orecchioni. Cela ne signifie pas que l'honorifique et l'humiliatif sont une option que les interlocuteurs peuvent choisir arbitrairement. Ils sont au contraire obligatoires, au point que leur inobservation, consciente ou inconsciente, risque de provoquer l'embarras ou des sanctions sociales négatives.

Nous allons examiner le problème du rapport entre ces deux éléments : honorifique et humiliatif, pour vérifier s'ils sont une condition nécessaire et suffisante pour la politesse. Etant donné qu'ils sont fondamentalement codifiés dans le système linguistique, il est indispensable de respecter le code pour qu'il y ait communication. En ce sens, ils sont nécessaires et primordiaux pour la politesse. Mais on peut admettre avec Cho (1982 : 147-153) qu'ils ne sont pas suffisants, car il existe d'autres facteurs contextuels qui jouent un rôle aussi important pour déterminer le comportement poli. Ainsi, l'usage des particules

[107] H.-S. Lee, *Kukô sajôn* [Dictionnaire de la langue coréenne], Séoul, Min Jung Sôlim, 1991.

telles que '*jom*' (sens littéral : 'un peu', ou 's'il te plaît / s'il vous plaît') et '*jokûm*' ('un peu' ou 'juste') a pour effet d'atténuer la force illocutoire, et ils sont reconnus comme marqueurs de politesse. Le choix du type d'acte de langage approprié dans un contexte donné constitue un autre marqueur de politesse. Un acte de langage indirect est considéré comme une forme plus polie qu'un acte de langage direct dans les situations de discussion que nous allons examiner plus loin. On en déduit que la politesse en coréen est constituée tout d'abord par le système des honorifiques et des formes humbles, que nous appellerons 'déférentiels' (ou procédés de la déférence) dans le présent travail, et aussi par les stratégies de politesse : l'usage de certaines particules, les types d'actes de langage, et les catégories qui appartiennent à la politesse négative et positive ou aux procédés d'atténuation au sens de C. Kerbrat-Orecchioni.

La politesse en coréen apparaît ainsi comme un concept complexe qui comprend à la fois un composant de déférence qui est une des caractéristiques des langues asiatiques telles que le japonais, le chinois, et le coréen, et un composant de diverses stratégies avancées par certains théoriciens de la politesse, tels que Brown et Levinson (1987).

5. Déférence

La culture coréenne souligne traditionnellement l'importance de la politesse et de l'harmonie dans la vie quotidienne. Ce fait se reflète dans le système plus ou moins complexe de déférence qui se compose des honorifiques et des humiliatifs. La déférence a été largement étudiée par bien des linguistes coréens sous ses aspects les plus divers[108]. Elle se concrétise doublement comme dans un principe de balançoire : si un côté se baisse, l'autre côté s'élève naturellement. Elle fonctionne donc comme base de la politesse coréenne pour manifester le respect et la modestie, à partir des appareils grammaticaux tels que les honorifiques et les formes humbles.

5.1. Les formes d'honorifiques

On sait que l'énonciation suppose en général un «cadre participatif» : celui qui parle, celui à qui l'on s'adresse, et le délocuté qui est mis en scène comme le sujet et/ou l'objet dans l'énoncé d'un locuteur. Or, dans l'interaction verbale coréenne, le locuteur choisit tout d'abord le degré d'honorifique à la fois pour son partenaire et pour le délocuté, en rapport avec la relation interpersonnelle établie entre eux, et avec la relation triangulaire entre locuteur et allocutaire, entre locuteur et délocuté, et entre allocutaire et délocuté. Les honorifiques se classent selon leurs cibles en deux grandes catégories : honorifiques envers l'allocutaire et honorifiques envers le délocuté (ou le référent). De même, la dimension honorifique en coréen se réalise respectivement par les propres appareils linguistiques, tels que des mots (noms et adjectifs) particuliers, irréguliers, les termes d'adresse suivis par le suffixe déférentiel ('*-nim*'), les marqueurs de cas ('*-kkesô*' ou '*-kke*'), la pré-terminaison ('*-shi*') entre le radical et la terminaison, certains verbaux

[108] Jang (H.-U.), La politesse verbale en coréen, en français et dans les interactions exolinguistiques ; applications didactiques, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1993, pp. 82-83. : il présente quatre points de vue de recherche en coréen sur le système des honorifiques : grammaire traditionnelle, générative-transformationnelle, pragmatique, et sociolinguistique.

kyeshida (’rester’), *japssushida* (’manger’), *jumushida* (’dormir’), *pyontchanushida* (’être malade’), *dolakashida* (’mourir’)), et des conjugaisons verbales qui expriment le degré d’honorifique dans la terminaison conclusive. Ce sont ces appareils grammaticaux des formes d’honorifiques que nous allons examiner maintenant.

5.2. Honorifiques envers l’allocutaire

Pour marquer les honorifiques envers l’allocutaire, le locuteur emploie essentiellement des conjugaisons verbales, qui correspondent à divers niveaux de langage selon le type de relations interpersonnelles, et des termes d’adresse suivis par le suffixe déférentiel (’*-nim*’), qui ont été fréquemment étudiés d’un point de vue grammatical. Voyons la dimension grammaticale des termes d’adresse.

5.2.1. Les termes d’adresse

Les termes d’adresse sont en général définis comme «ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son allocutaire». Ils se divisent en deux types : pronoms d’adresse et noms d’adresse (’appellatif’). Les participants dans une conversation expriment un jugement émotionnel ou une attitude personnelle envers leur partenaire, en utilisant les termes d’adresse pour désigner celui qui parle, celui à qui l’on parle, et celui dont on parle dans leur propre tour de parole ou dans l’alternance des tours.

5.2.1.1. Pronoms d’adresse

Le coréen dispose de plusieurs formes de pronom personnel pour désigner le locuteur lui-même (*na*, *jô*, etc.), et l’allocutaire (*nô*, *jane*, *danshin*, etc.), et le référent (*kû*, *kûnyô*, *ibun*, *kûbun*, *jôbun*, etc.). La typologie des pronoms personnels coréens est souvent variable selon les linguistes[109], dans la mesure où la différence est, semble-il, due à une confusion entre le pronom d’adresse et le nom d’adresse. En effet, l’adressage en coréen se caractérise par le fait qu’il n’est en général pas fonction des pronoms personnels, mais des noms d’adresses ou/et des «terminaisons conclusives des verbes d’action ou de qualité qui indiquent que la parole est destinée à l’interlocuteur avec les différents degrés de respect, d’égalité ou d’infériorité qui lui sont dûs de la part du locuteur»[110]. Car les noms d’adresses peuvent favoriser la désignation des interlocuteurs stratifiés par la marque de politesse. Voici le schéma typologique simplifié sur des pronoms d’adresse :

Pronoms personnels [111]

[109] Nam et Ko, *Pyojun Kukô Munbôplon* [La grammaire standard coréenne], Séoul, Tap Tchul Pan Sa, 1993, p. 81. : ils catégorisent les pronoms personnels : six formes pour le pronom personnel de première personne, dix formes pour le pronom personnel de deuxième personne, et vingt formes pour le pronom personnel de troisième personne.

[110] J.-M. Li, Le coréen pratique, Paris, P.A.F., 1987, p. 23.

[111] Cf. *Ibid*., p. 22.

Forme	Première personne		Deuxième personne		Troisième personne	
	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
Neutre	Na	Uli Ulidûl			Kû Kûnyô	Kûdûl kûnyôdûl
Humble	Jô	Jôhûi Jôhûidûl				
Infériorité			Nô Jane	Nôhûi Nôhûidûl Janedûl		

En ce qui concerne le pronom personnel de première personne, la langue coréenne possède deux formes pronominales : «*na*» et «*jô*», qui permettent au locuteur de positionner dans la relation interlocutive. Le «*na*» est une forme de base pour se désigner en tant que locuteur, alors que le «*jô*» est une forme humble et plus polie par rapport au «*na*», car le «*jô*» est un moyen de base pour exprimer la modestie du locuteur.

Le «*na*» est mis en oeuvre d'une façon symétrique entre les participants à la conversation, qui sont intimes et égaux. Mais dans la relation hiérarchique il est également utilisé d'une façon asymétrique, c'est-à-dire que le «*na*» (je) est employé par le supérieur pour se désigner lui-même, et le «*jô*», par l'inférieur. La sélection de cette forme humble («*jô*») est obligatoire dans cette relation interpersonnelle pour le locuteur inférieur, car le déséquilibre fonctionne en cette occasion comme principe essentiel de politesse. Il va sans dire que le «*jô*» s'emploie également entre les interlocuteurs dont la relation sociale est distante ou formelle, qui est fonction du principe de respect mutuel.

S'agissant du pronom personnel de deuxième personne, le «*nô*» s'utilise mutuellement entre les gens égaux et intimes dont l'adressage se caractérise par l'échange de «*na*» et «*nô*». L'adressage entre les gens qui ont un rapport hiérarchique et de distance est fonction systématiquement des noms d'adresse. La transgression appropriée des pronoms engendre un conflit dû au mépris, voire à l'insulte qu'elle signifie. C'est la raison pour laquelle en Corée, une dispute ou une bagarre commence souvent par ce type de transgression. Quant au «*jane*», il est une forme plus déférentielle ou atténuée que la forme «*nô*», dans la mesure où il est employé par le supérieur qui prend en compte l'âge ou le statut de son inférieur. Son usage peut donc être considéré comme un procédé d'atténuation, en ce qu'il évite à l'inférieur de perdre ouvertement la face. S'agissant d'une forme d'adresse «*dangshin*», on peut dire que son statut pronominal n'est pas stable par rapport au «*nô*» et «*jane*». Elle s'emploie d'une part comme terme affectif entre époux, en concurrence avec la forme '*yobo*' ; et d'autre part pour s'adresser à Dieu ou à l'interlocuteur inférieur dans la relation hiérarchique.

Les pronoms de troisième personne ne se caractérisent que par leur nature anaphorique. Ils peuvent être réalisés par diverses formes variantes qui se construisent sur la base «*kû* ('ce' ou 'cette') + nom» en ayant recours aux noms d'adresse pour montrer la déférence. Enfin, il est évident que les déictiques personnels en coréen ont tendance à être supprimés à l'oral et à l'écrit. Leur usage dans un énoncé entraîne un sens nuancé, tel que le soulignement ou la marque d'un type de relation interpersonnelle où les pronoms de deuxième personne ne peuvent être jamais utilisés par un inférieur

envers un supérieur.

5.2.1.2. Les noms d'adresse suivis par le suffixe ('*-nim*')

Les noms d'adresse (ou 'appellatifs') sont constitués d'un certain nombre d'éléments : le nom patronymique, le prénom (et les surnoms), les noms de profession, les grades, les termes de parenté, les titres, les termes affectifs, etc. Ces éléments sont suivis le plus souvent du suffixe honorifique ('*-nim*') pour marquer une certaine déférence envers l'allocutaire ou le délocuté (le sujet de la phrase).

Equivalents français	Formes neutres	Formes honorifiques
Fille	Ttal	Tta-nim
Fils	Adûl	Adû-nim
Soeur aînée	Nuna	Nu-nim
Frère aîné	Hyông	Hyông-nim
Mère	Ômôni	Ômô-nim
Père	Abôji	Abô-nim
Chef de service	Kwajang	Kwajang-nim
Directeur	Bujang	Bujang-nim
PDG	Sajang	Sajang-nim
Prêtre	Sinbu	Sinbu-nim
Madame	Samo	Samo-nim
Professeur	Kyosu	Kyosu-nim
Docteur	Paksa	Paksa-nim

L'inventaire ci-dessus est loin d'être complet, dans la mesure où ces noms d'adresse, accompagnés du suffixe honorifique ('-nim') peuvent se combiner à d'autres types de nom d'adresse, de la façon suivante :

1. le titre + le suffixe honorifique ('-nim') ex. : *kyosu-nim* Professeur-*nim*

2. le nom + le titre + le suffixe honorifique ex. : *Kim kyosu-nim* Kim professeur-*nim*

3. le nom + le prénom + le titre + le suffixe honorifique ex. : *Kim Hwan Sôk kyosu-nim* Kim Hwan Sôk professeur-*nim*

Le premier cas (a) se retrouve souvent dans une situation formelle comme base suivie par le suffixe honorifique, et (b) et (c) apparaissent respectivement comme une forme d'expansion de (a). Ces noms d'adresse sont observés dans le type d'interaction qui constitue notre corpus, lorsque les participants désignent leur allocutaire ou le référent dans leur énoncé.

5.2.2. Conjugaisons du verbe et niveaux de langage

Il n'est sans doute pas exagéré de dire que les études sur les honorifiques sont orientées en grande partie vers le problème du niveau de langage qui est marqué dans les conjugaisons du verbe par les degrés variables d'honorifiques que le locuteur utilise vis-à-vis de son allocutaire. Les niveaux de langage dont le système est sophistiqué sont classés en différents degrés (de 4 à 6) selon les linguistes coréens[112]. Nous allons examiner les niveaux de langage dans le système d'opposition des honorifiques et des neutres, à partir du modèle de H. B. Tchoe (1971 : 252) qui en propose quatre :

Niveau de langage		Déclaratif	Impératif
Honorifiques	Très Haut (D 4)	Hasipnita	Hasipsiyo
	Haut (D 3)	Haeyo/hapnita	Haseyo
Neutres	Bas (D 2)	Hane	Hake
	Très Bas (D 1)	Hanta	Hêra

Pour choisir le niveau de langage, il est indispensable de savoir quel est le type de relation interpersonnelle. Ces différents niveaux de langage peuvent être utilisés d'une façon symétrique ou asymétrique. C'est-à-dire qu'on peut distinguer les honorifiques symétriques et asymétriques envers l'allocutaire selon la relation interpersonnelle. Nous allons examiner les types de relations entre des interlocuteurs coréens, en corrélation avec les types d'honorifiques. Pour les types de relations, il peut y avoir celles de hiérarchie (H), d'égalité (E), et de solidarité (S) au sens de Kerbrat-Orecchioni (1992) :

1.

Relation hiérarchique : elle se caractérise par la hiérarchie et la solidarité. Cette relation est basée sur une nette différence d'âge et/ou de statut social entre les participants. Il s'agit de la relation entre le supérieur et l'inférieur (L>A ou L<<A), dont les niveaux de langage sont asymétriques. Dans le cas où c'est le locuteur qui est inférieur (L<<A), il choisit le niveau de langage (D4 ou D3), et son partenaire, D2 ou D1, en retour :

i.

L (D4/D3) (D2) A

ii.

L (D4/D3) (D1) A Les locuteurs en (i) et (ii) montrent leur déférence envers l'allocutaire, envers le supérieur, alors que celui-ci peut choisir D2 afin de ne pas faire perdre ouvertement la face à l'inférieur, quand ce dernier est un adulte ayant une position sociale. Or le niveau de langage (D2) se présente dans cette relation hiérarchique comme une considération du supérieur envers l'inférieur. Dans la mesure où l'âge ou le statut social de L est plus élevé, D2 peut être considéré comme une forme d'honorifique envers l'inférieur avec l'ajout du suffixe honorifique 'shi' au radical du verbe. Ici, les honorifiques sont asymétriques : honorifique envers le supérieur (D4 ou D3) et envers l'inférieur (D2).

[112] - Nam et Ko, *Pyojun Kukô Munbôplon* [La grammaire standard coréenne], Séoul, Tap Tchul Pan Sa, 1993, p. 332. - J.-T. Kim, Kukô hwayonglon [La pragmatique coréenne], Séoul, Hyông Sôl Tchul Pan Sa, 1984, pp. 103-104.

2.

Relation égale : elle se caractérise par l'égalité et la solidarité. Cette relation repose sur la base de l'égalité de l'âge ou du statut social entre les participants dont la solidarité se renforce par certains facteurs tels que le lien scolaire et la région dont ils sont originaires. Elle est marquée par deux façons de parler :

i.

L (D2) (D2) A

ii.

L (D1) (D1) A Les niveaux de langage (D2 et D1) n'ont aucun marqueur honorifique, et ils se distinguent l'un de l'autre, dans la mesure où D2 est un style utilisé entre participants égaux et âgés, et D1 entre interlocuteurs égaux dans une relation d'intimité.

3.

Relation neutre : elle se caractérise par l'insuffisance de la solidarité et par une hiérarchie plus ou moins neutralisée. Cette relation s'établit entre participants, exerçant une même activité sociale, ayant une interaction professionnelle ou formelle. Elle porte sur le principe du respect mutuel, malgré la différence d'âge et de statut, entraînant l'usage d'un même niveau de langage.

i.

L (D4/D3) (D4/D3) A

Les niveaux de langage, que L et A emploient l'un envers l'autre, fonctionnent comme un honorifique symétrique qui marque le type de leur relation. Mais, il arrive qu'ils ne soient pas respectés, à cause de la nature de la relation plus ou moins neutralisée et du décalage potentiel du statut social. C'est-à-dire que les participants se haussent ou/et s'abaissent en utilisant alternativement D3 et D2, ce qui cause quelquefois un conflit entre eux.

5.2.3. Les noms communs

Pour terminer, il convient de mentionner d'autres appareils grammaticaux, tels que les noms communs, que les interlocuteurs emploient pour marquer la déférence envers l'allocutaire ou/et le délocuté, comme suit :

Equivalents français	Formes neutres	Formes honorifiques
Nom	Ilûm	Sôngham, jonham
Repas	Bap	Jinji
Maison	Jip	Têk
Age	Naï	Yônse, tchuntchu
Dent	I	Tchia
Maladie	Pyông	Pyonghwan
Anniversaire	Sêngil	Sêngshin
Parole	Mal	Malssûm

Etant donné que ces noms communs se déclinent en d'autres termes pour leur forme honorifique, il semble donc difficile de les catégoriser dans la grammaire. Ces termes honorifiques sont des éléments lexicalisés que les interlocuteurs emploient au lieu de leurs équivalents à caractère neutre (ou forme plate). Ils constituent donc un appareil de déférence, non seulement dans la catégorie des honorifiques envers l'allocutaire, mais aussi envers le délocuté que nous examinerons ci-après.

5.3. Honorifiques envers le délocuté

En plus des deux protagonistes (le locuteur et l'allocutaire), la communication peut impliquer des délocutés, qu'ils soient présents ou non dans l'instant de l'énonciation. Ces tiers sont aussi l'objet des honorifiques, en rapport avec les deux participants à l'interaction coréenne. Les honorifiques envers le délocuté consistent en ce que le locuteur montre son attitude envers celui dont il parle à l'allocutaire. Le choix du niveau de langage est fonction du type de relation dynamique du pouvoir et de la solidarité entre le délocuté et les deux participants dans l'interaction verbale. Ainsi, il convient d'envisager certains cas possibles selon le type de relations interpersonnelles. Si les deux protagonistes de l'interaction verbale entretiennent une relation de type neutre, il est moins difficile pour le locuteur de décider s'il doit marquer l'honorifique dans l'énoncé, car il ne s'en tient qu'à employer les honorifiques. Mais, quand les interactants sont dans une relation hiérarchique, ils sont impliqués dans une situation plus compliquée :

1. L > A : il s'agit d'un acte de langage sans marqueur honorifique envers A.

   i. A > D (ou A = D) : sans marqueur honorifique envers D

   ii. A < D et L > D : sans ou avec marqueur honorifique ('si') envers D

   iii. A < D et L < D : avec marqueur honorifique ('kkesô' et 'si') envers D

2. L < A : il s'agit d'un acte de langage avec marqueurs honorifiques envers A.

   i. A > D et L > D : sans marqueur honorifique envers D.

   ii. A > D et L < D : sans ou avec marqueur honorifique ('nim') envers D

   iii. A < D : avec marqueurs honorifiques ('nim', 'kkesô', 'si') envers D. (L : locuteur ; A : allocutaire ; D : délocuté ; > ou < : relation de pouvoir)

Les honorifiques envers le délocuté sont une manifestation de déférence par le locuteur

sur la base de la relation hiérarchique. Si le délocuté est toutefois celui que le locuteur doit élever avec les marqueurs honorifiques, il y a des cas comme (ii) de (a) et (b), où il ne peut se hausser par rapport à l'allocutaire. D'où l'importance de comprendre le type de relation interpersonnelle, et la raison pour laquelle les locuteurs coréens essayent de saisir l'âge et le statut de leur partenaire, afin d'entrer dans une interaction harmonieuse.

Les honorifiques envers le délocuté ou l'allocutaire s'inscrivent dans la catégorie générale des honorifiques. Ils constituent une des caractéristiques du coréen. Leur emploi est inévitable pour exprimer la déférence envers les tiers. Ils se réalisent par l'ajout du suffixe honorifique ('*-shi*') dans les terminaisons conclusives du verbe, et par les marqueurs ('*-kkesô*' et '*-kke*') de cas nominatif et datif.

5.3.1. Les marqueurs de cas

Dans une énonciation, le délocuté peut se présenter, lors de l'intervention du locuteur, soit comme sujet (cas nominatif), soit comme objet (cas datif). Le locuteur peut exprimer sa déférence pour le délocuté, en utilisant la forme honorifique des suffixes fonctionnels qui sont des morphèmes spécifiques ajoutés après les termes d'adresse, pour déterminer leur fonction grammaticale (cas grammaticaux) dans l'énoncé. à savoir des. Seuls les cas nominatif et datif ont leur forme honorifique :

Cas	Formes neutres	Formes honorifiques
Nominatif	-ûn, -nûn, -i, -ka	-kkesô (nûn)
Datif	-eke, -hante	-kke

Dans notre corpus, ces marqueurs de cas sont utilisés dans la situation d'argumentation où le locuteur reprend une partie de l'opinion de son partenaire :

(Tolon 1 : 208)

- *208 Hwang : jikûm Kim kyosu-nim-* **kkesô** *jijôkhê jushin bawa matchankajilo*
- maintenant Kim professeur-nim-kkesô remarquer chose comme
- ('à tout à l'heure comme le remarque le professeur Kim')

Dans l'exemple ci-dessus, Hwang réagit à la question de l'animateur (Park). C'est celui-ci qui est en position d'allocutaire direct. Son allocutaire indirect est M. Kim qui est signalé comme délocuté dans l'intervention de Hwang avec le marqueur '*-kkesô*'.

5.3.2. Le suffixe honorifique 'shi' et certains verbes

Lorsque le locuteur parle du délocuté et de son action, il arrive qu'il manifeste sa déférence à l'aide d'un autre type d'honorifiques qui consiste à ajouter le suffixe honorifique ('*-shi*'), pré-terminaison entre le radical et la terminaison (ex. *kada* ('aller') : *ka-* **shi** *-da*). Certains verbes ont leur forme honorifique, comme suit :

Equivalents français	Formes neutres	Formes honorifiques
Être	Issda	Kyeshida
Manger	Môkda	Japssushida
Dormir	Jada	Jumushida
Avoir mal	Appûda	Pyontchanûshida
Mourir	Zukda	Dolakashida

Le suffixe ('-*shi*') est aussi employé avec certains adjectifs dérivés des verbes d'action (ex. : *janûn* vs *jumu-* shi *nûn* ('dormant')), de qualité ou d'état (ex. : *olhûn* vs *olhû-*shi *n* ('raisonnable')). Ces adjectifs étant irréguliers, il serait difficile, comme dans le cas de noms communs, d'en faire l'inventaire.

Les appareils grammaticaux que nous avons présentés jusqu'à présent ne sont pas exhaustifs, mais il est évident qu'ils sont indispensables pour exprimer le respect envers l'allocutaire et/ou le délocuté. En ce sens, on peut admettre la thèse de Nam et Ko[113] qui affirme que les honorifiques ne fonctionnent pas seulement comme une condition pour une communication harmonieuse, ou comme une norme sociale grammaticalisée, mais aussi comme un marqueur de solidarité ou d'intimité dans la relation hiérarchique.

5.4. Les formes humbles

Lorsque l'on considère la déférence comme une action lexico-grammaticalisée qui hausse l'interlocuteur en abaissant le locuteur lui-même, à travers des formes humbles, dans une interaction verbale. Ces humiliatifs sont définis comme un élément de la politesse par Lakoff (1972 : 911) :

«I think we can assume that there is a universal definition of what constitutes linguistic politeness : part of this involves the speaker's acting as though his status were lower than that of the addressee»[114].

Les formes humbles révèlent une attitude modeste, c'est-à-dire qu'elles servent à manifester la modestie du locuteur. En effet, la modestie est une des bases et un des axes principaux de la politesse coréenne, au point que l'abaissement du locuteur par lui-même a pour résultat d'élever son allocutaire. Les formes humbles constituent donc un appareil linguistique à l'aide duquel le locuteur exprime la déférence et la modestie envers l'allocutaire ou le délocuté. Pour mieux cerner le phénomène de modestie, il convient d'examiner les humiliatifs

dont la langue coréenne dispose au niveau de la grammaire.

5.4.1. Pronoms d'adresse sui-référentiels

La modestie s'exprime tout d'abord par l'activité locutoire par laquelle le locuteur se désigne lui-même. La langue coréenne dispose de deux formes de pronom personnel de la première personne qui correspondent à «je» en français :

[113] Nam et Ko, *Pyojun Kukô Munbôplon* [La grammaire standard coréenne], Séoul, Tap Tchul Pan Sa, 1993, p. 328.

[114] Cité par Cho C.-H., A study of Korean Pragmatics : Deixis and politeness, Séoul, Hanshin Publishing Co., 1982, p. 127.

Equivalent français	Forme neutre	Forme humilative
Je	Na	Jô
Nous	Uli	Jôhûi

Brown et Levinson (1987) définissent le «déictique social» comme indicateur du rapport social entre les participants. C'est le cas notamment de '*jô*' ou '*jôhûi*' en coréen. Ces pronoms s'opposent à '*na*' et '*uli*' respectivement. Ces déictiques personnels s'utilisent d'une façon symétrique par les interlocuteurs, qu'ils soient intimes et égaux ('*na*' et '*uli*'), ou qu'il y ait une distance entre eux comme dans une situation formelle ('*jô*' et '*jôhûi*'). En revanche, dans une relation hiérarchique, leur usage est asymétrique : '*na*' est réservé au supérieur, alors que '*jô*' est utilisé systématiquement par l'inférieur pour manifester la modestie.

5.4.2. Noms d'adresse

Le locuteur s'abaisse lui-même pour élever son partenaire non seulement à travers le pronom personnel «sui-référentiel»; mais aussi, à travers une forme nominale «sui-référentielle» utilisant le préfixe '*so-*' ('petit' ou 'pauvre') telle que '*so-in*', '*so-ja*', ou '*so-saeng*' qui sont obsolètes dans la conversation actuelle. Il arrive que le locuteur puisse également s'abaisser en dépréciant ses activités par l'emploi du préfixe '*jol-*' ('être maladroit') : '*jolpil*' (écriture gauche), '*joljô*' ou '*joljak*' (ouvrage sans valeur), '*jolgo*' (article sans valeur). Ces expressions ont pour but de déprécier le locuteur lui-même ou ses propres activités.

Pour terminer, il faut aussi indiquer que le locuteur, notamment devant un allocutaire supérieur, ne traite pas ses proches (membres de la famille, y compris ses parents) avec égard. Ainsi, les termes de parenté qui désignent les enfants du locuteur sont l'objet de dépréciation, à partir de la combinaison avec quelques suffixes humbles '*-nom*' (ex. '*adûl-nom*' pour un garçon), '*-nyôn*' (ex. '*ttal-nyôn*' pour une fille).

A travers ces appareils grammaticaux, la «contrainte systémique» exercée par les formes humbles s'applique donc au locuteur, à ses proches et à la signification qu'il attribue à ses activités ou ses ouvrages. En revanche, le phénomène de modestie fonctionne comme une «contrainte rituelle» du comportement langagier ou un savoir-faire important de la vie coréenne, comme le note Lee (1988 : 464) :

«Korean's way of life has been influenced by the emphasis on manner, modesty, and humility of confucianisme, (...)».

Cela revient à dire qu'il est indispensable de distinguer les formes humbles et la modestie. Les humiliatifs pour la déférence appartiennent au niveau grammatical, alors que la modestie fonctionne comme une stratégie de politesse. A cet égard, la modestie n'est pas un phénomène qui appartient au domaine des déférentiels, mais à celui des stratégies de politesse.

6. Politesse

Nous avons présenté ci-dessus les appareils verbaux des honorifiques et des formes humbles qui sont en grande partie codifiés dans la grammaire coréenne, comme un système de déférentiels. Or la déférence comprenant le système des honorifiques d'une part et le système des humiliatifs d'autre part est une condition primaire et nécessaire pour la politesse, surtout dans une relation hiérarchique entre les participants. Mais elle n'est pas une condition suffisante. Il faut également tenir compte de la dimension des actes de langage qui correspond aux stratégies de politesse. Cette dernière se divise en deux formes générales : politesse négative et politesse positive au sens de Kerbrat-Orecchioni. D'après elle, la politesse négative est un procédé d'atténuation des FTAs qui correspond à la notion de figuration d'évitement et de réparation de Goffman. En revanche, la politesse positive désigne certains actes de langage qui émettent des FFAs, tels que manifestation d'accord, offre, invitation, compliment, remerciement, formule votive ou de bienvenue, etc[115]. Lorsque ces FFAs sont utilisés pour accompagner et adoucir un FTA, ils relèvent, note Kerbrat-Orecchioni, de la politesse négative.

En tout état de cause, le phénomène de politesse en coréen doit nécessairement comprendre deux ensembles de stratégies : le déférentiel, qui est un système grammaticalisé, d'une part, et, d'autre part, les stratégies de politesse (ou *face-work*). Nous allons maintenant examiner parmi ces stratégies la politesse négative dont fait partie le ménagement du désaccord, et la place de la déférence dans ces stratégies.

6.1. Actes de langage directs et indirects

D'après Austin (1970) et Searle (1982), tous les énoncés transmettent non seulement un contenu propositionnel, mais aussi accomplissent une action particulière à travers la force de l'énoncé. Austin montre que les actes de langage exécutent simultanément trois actions : acte locutoire, acte illocutoire, et acte perlocutoire. Le terme d'acte de langage renvoie généralement à l'acte illocutoire qui est conventionnellement lié à un type d'acte de langage. Or l'acte de langage est par nature une action sociale qui est gouvernée par certaines règles telles que la grammaire ou la norme sociale. Ces contraintes grammaticales et/ou sociales rendent le discours compréhensible et généralement acceptable. Ainsi, dans l'interaction coréenne où la contrainte sociale est bien lexico-grammaticalisée, même si les interlocuteurs respectent cette contrainte dans leur énoncé, leur comportement peut être considéré comme impoli par leur partenaire, contrairement à leur intention. C'est le cas notamment du choix de l'acte de langage direct ou indirect, où la clarté du contenu d'un message peut être perçue comme polie ou impolie. Cela nous conduit à envisager le rapport entre la stratégie de politesse et le type d'acte de langage.

En effet, même si les formes indirectes sont motivées d'après Searle (1982 : 77) par la politesse, elles ne s'appliquent pas nécessairement à tous les types d'actes de langage, puisqu'elles peuvent n'être plus polies dans certains cas. Afin de déterminer quel type d'acte de langage est approprié, il est salutaire de prendre en considération la direction du 'bénéfice' d'une action à venir. Ainsi, quand cette dernière est favorable à l'allocutaire, c'est l'acte de langage direct qui est plus poli que l'acte de langage indirect,

[115] C. Kerbrat-Orecchioni, La conversation, Seuil, coll. «Mémo», 1996, p. 59.

comme le remarque Lakoff (1973 : 297). Car dans ce cas, les actes de langage directs ont pour effet de renforcer ou maximiser le bénéfice du partenaire, comme le montre l'exemple suivant :

1.

Dô dû-si-kessôyo ? ('Voulez-vous en prendre encore ?)

2.

Dô dû-se-yo.('Prenez en encore')

Ces deux phrases concernent les actes d'offre qui peuvent s'utiliser dans le cas où l'hôte proposerait à son invité de manger plus. La suggestion en (1) est produite indirectement par la forme interrogative, alors qu'elle se réalise en (2) directement par la forme impérative. Au niveau de la force illocutoire des actes de langage en question, il apparaît que l'énoncé (2) est plus poli que l'énoncé (1), dans la mesure où l'hôte en (1) laisse à son partenaire l'option de choisir ce qu'il veut. En réalité, ce qui est plus poli c'est la deuxième formule où le désir de l'hôte que l'invité prenne davantage du plat qu'il a préparé, est exprimé plus manifestement avec l'impératif. En ce sens, l'acte de langage indirect est moins poli.

Cependant, les formes directes ne sont pas appropriées dans le cas d'un message favorable au locuteur ou/et défavorable à l'allocutaire, car alors, l'acte illocutoire est menaçant pour les faces du partenaire. De plus, la forme de l'énoncé a pour effet de renforcer ce FTA. Dans ce cas, les formes indirectes sont les plus convenables pour diminuer ou ménager une force illocutoire menaçante. De ce fait, les actes de langage indirects ont intéressé bien des linguistes ou philosophes dans les années 70. Searle (1982) considère les actes de langage indirects comme le cas où un acte illocutoire primaire serait accompli indirectement par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire secondaire. Le passage de la compréhension de l'acte illocutoire secondaire littéral à la compréhension de l'acte illocutoire primaire non littéral se fait par une stratégie inférentielle du locuteur, qui consiste en dix étapes à partir des actes de langage conventionnels qui appartiennent à la catégorie 'directive'. Voici l'exemple que Searle (1982 : 74) prend pour cas typique du phénomène général d'indirectivité :

X : Allons au cinéma ce soir.

Y : Je dois travailler pour mon examen.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la réponse d'Y, même s'il n'est pas facile de savoir si elle est un refus, car elle peut signifier : 'Je dois travailler à mon examen, mais allons tout de même au cinéma', comme le remarque Searle lui-même. Si toutefois l'énoncé d'Y est une réponse qui suppose un refus de la proposition de X, il est évident qu'elle constitue un acte de langage indirect, n'ayant pas le marqueur de refus. Dans ce cas, l'indirectivité s'accomplit par le passage de l'acte illocutoire secondaire ('affirmation'), qui est accompli par le sens littéral ('je dois travailler pour mon examen'), à l'acte primaire (le refus de la proposition). Le comportement d'Y est ici motivé par le principe de politesse, comme le dit Searle (1982 : 77) :

«c'est la politesse qui constitue la principale motivation en faveur de

l'indirectivité»

En fait, la réponse d'Y, à la différence de l'acte de langage indirect conventionnel, n'appartient pas au système déférentiel dans la mesure où elle ne comporte aucun appareil linguistique de politesse. Mais la réponse d'Y étant fonction du contexte conversationnel, il est évident qu'elle fait allusion à l'indirectivité. Celle-ci s'utilise comme moyen d'atténuer l'acte illocutoire primaire menaçant pour les faces de l'allocutaire, et de défendre la relation harmonieuse au détriment de la maxime de modalité : 'Soyez clair', 'Evitez de vous exprimer avec obscurité', ou 'Evitez d'être ambigu'[116]. En ce sens, l'acte de langage indirect est un procédé de *face-work*. Il se peut donc que l'opposition de la forme directe et indirecte soit moins significative dans la catégorie d'actes de langage 'assertifs', tels que refus, critique, ou désaccord, que dans les actes 'directifs', puisque l'intervention du locuteur se caractérise souvent par la co-existence d'actes de langage direct et indirect. Dans le cas de l'apparition d'un contenu pointu dit 'menaçant', les interlocuteurs ajoutent, après ou avant cette action, d'autres actes de langage tels que justification, excuse, etc., afin de ménager la face.

6.2. Procédés du face-work[117]

Lorsque l'on considère que la politesse se réalise par un ensemble de stratégies que les interlocuteurs emploient pour éviter les FTAs ou minimiser leur caractère menaçant, ces stratégies désignent les procédés du face-work au sens que Goffman (1974 : 15) définit comme «tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même)». Ces procédés sont considérés par Kerbrat-Orecchioni (1989a : 163) comme «une tentative pour concilier le caractère intrinsèquement menaçant des actes de langage».

Pour Brown et Levinson, l'inventaire et la description de ces stratégies sont regroupés dans la «politesse positive», la «politesse négative», et l'«off record». Le choix d'une de ces stratégies est, notent Brown et Levinson (1987 : 74), fonction des trois facteurs suivants :

1. the 'social distance' (D) of S and H (a symmetric relation)
2. the relative 'power' (P) of S and H (an asymmetric relation)
3. the absolute ranking (R) of impositions in the particular culture.

La considération de ces facteurs est utile pour comprendre la nature d'un acte de langage à l'intérieur d'une société. Ainsi, la gravité de l'acte de désaccord est reconnue différemment selon le type de relation interpersonnelle dans la communauté et elle varie

[116] P. Grice, 'Logique et conversation', in *Communication*, 1979, n° 30, p. 61.

[117] Cf. – C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 2, Paris, A. Colin, 1992, pp. 195-227. - C. Kerbrat-Orecchioni, La conversation, Seuil, coll. «Mémo», 1996,, pp. 55-59.

d'une communauté à l'autre. Il n'est pas rare d'entendre les interlocuteurs français dire 'je ne suis pas d'accord avec vous', dans la conversation ordinaire. En revanche, les interlocuteurs coréens évitent ce type de formule directe et explicite dans la conversation et même dans le débat qui constitue notre corpus, sauf s'ils ont une antipathie pour leur partenaire. Cela revient à dire que le désaccord direct et explicite implique en général l'hostilité en Corée[118].

En ce qui concerne la catégorie des stratégies de politesse, on peut l'approcher dans le sens de Kerbrat-Orecchioni (1996 : 54) qui, en introduisant la notion de FFA, clarifie l'opposition de la «politesse négative» et de la «politesse positive» qui restent confuses chez Brown et Levinson. Pour elle, la politesse négative est un procédé d'atténuation qui consiste à éviter de produire un FTA concernant la face négative (ex. : ordre, requête, etc.) ou positive (ex. : critique, désaccord, etc.) du destinataire, et à en adoucir par quelque procédé la réalisation. Ainsi, étant donné que l'acte de désaccord se présente en coréen comme FTA, il s'agit en grande partie de diverses stratégies de politesse négative. Ces stratégies correspondent en général aux procédés du face-work que Goffman appelle «la figuration d'évitement»[119] et «la figuration de réparation»[120]. En revanche, la politesse positive désigne certains types d'actes de langage qui consistent à produire des FFAs, tels qu'offre, invitation, compliment, remerciement, formule votive ou de bienvenue, salutation, excuse, etc.

Les procédés d'atténuation se concrétisent par les divers matériaux sémiotiques verbaux, paraverbaux, et non-verbaux dans le type d'interaction verbale qui constitue notre corpus. La communication humaine est marquée tout d'abord par les aspects paraverbaux tels que le débit, le ton de la voix, les intonations, etc. Ces éléments jouent en fait un rôle crucial. Ils peuvent adoucir ou durcir un énoncé du locuteur, car ils ont pour fonction d'exprimer l'état d'émotion, ou l'attitude envers le partenaire, ou le contenu de son intervention. L'expression de l'émotion est souvent marquée par un débit 'rapide', un 'haut' ton vocal, et/ou une courbe mélodique. Elle est regardée en Corée comme valeur négative et surtout dans l'interaction formelle. En ce sens, les éléments paraverbaux sont des facteurs incontournables pour la configuration de l'énoncé du locuteur.

Quant aux procédés verbaux, nous allons nous en tenir au principe de classification proposé par Kerbrat-Orecchioni (1992 : 195-233 ; 1996 : 55-59), qui repose sur deux procédés opposés : procédés «substitutifs» et procédés «accompagnateurs». Les procédés substitutifs consistent à remplacer la formulation qui est ou peut être menaçante par une autre plus 'douce'. Ainsi, il arrive, dans notre corpus, que les interlocuteurs expriment leur désaccord en ayant recours à une forme indirecte au lieu de l'assertion explicite. Ils la remplacent parfois par un acte de langage moins assertif tel qu'une forme interrogative. Ils recourent également aux «désactualisateurs» modaux et personnels, qui permettent de mettre à distance la réalisation de l'acte de langage en question. C'est le

[118] Cf. H.-M. Sohn, Linguistic expeditions, Séoul, Hanshin Publishing Co., 1986, p. 460.

[119] E. Goffman, Les rites d'interaction, Paris, Minuit, 1974, p. 17.

[120] *Ibid*., p. 24.

cas notamment du «conditionnel» qui se réalise parfois par l'ajout de morphème ('-*myôn*'), du «*jô* (forme humble de 'je') de modestie» et des «appellatifs» suivis par le suffixe honorifique ('-*nim*'), et éventuellement de la «litote». D'autre part, les participants peuvent adoucir la formulation d'un FTA, en recourant aux «procédés accompagnateurs» :

1. un énoncé «préliminaire» qui précède l'acte de langage en question,
2. les «réparations» (l'excuse et la justification),
3. les «minimisateurs» qui ont pour fonction de réduire la menace,
4. les «modalisateurs» qui ont pour fonction de donner des allures moins péremptoires,
5. les «désarmeurs», qui ont pour fonction de désamorcer une réaction négative possible de la part du destinataire de l'acte.
6. les amadoueurs, (sortes de «douceurs»).

Parmi les procédés ci-dessus, (c), (d), et (e) sont plus fréquents dans notre corpus coréen, alors que (a) et (b) sont assez rares, et (f) est systématiquement absent.

CHAPITRE 8 Accord et désaccord dans le débat

1. La construction du débat

1.1. L'organisation globale

Le débat à la radio qui constitue notre corpus se produit dans le contexte institutionnel des médias. Il se caractérise par une activité discursive formelle, c'est-à-dire une conversation publique qui se compose, d'une part, de trois participants : un animateur et deux débatteurs, et d'autre part, d'un certain nombre d'auditeurs hors du plateau du débat. Ce type d'interaction à trois a donc un cadre participatif plus ou moins complexe, avec des rôles différents pour les participants au niveau interlocutoire et interactionnel. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 2) note à propos du rôle interlocutoire que le non-locuteur peut avoir un statut différent comme «destinataire direct (ou allocutaire)» ou comme «destinataire indirect». Ainsi, lorsque l'animateur lance ponctuellement les thèmes sous forme d'une question qui impose une réponse à l'un des débatteurs, celui qui a reçu sa question a un statut de destinateur direct, alors que l'autre débatteur reste un destinataire indirect. En ce qui concerne le rôle interactionnel, le débat met en scène des participants

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

qui ont également une différence de statut. L'animateur contrôle le développement du thème et l'alternance des locuteurs tout au long de l'émission. A ce titre, il prend un statut dominant à un moment donné, en gérant l'interaction elle-même au niveau de la distribution des tours de parole ou de la gestion du thème. En revanche, les deux invités ont une position dominante au moment de la discussion, en donnant en tant qu'experts des opinions ou des informations sur un problème d'intérêt public.

Notre corpus, composé d'enregistrement des émissions «Tolon Madang» ou «Jipjung Tolon», est organisé en séquences selon le script propre au débat : séquence d'ouverture, séquences du corps, et séquence de clôture. La séquence d'ouverture est prise en charge par l'animateur dans un ensemble d'actions : la salutation aux auditeurs, la problématique sur le sujet du débat, la présentation de lui-même et des participants, et la salutation ou/et le remerciement des participants. L'animateur commence systématiquement cette séquence avec la salutation proprement dite, accompagnée d'un marqueur d'adressage qui désigne les auditeurs :

(1) (Tolon 2 : 001)

- 001 Son : tchôngtchwija yôlôbun annyônghaship-nikka
- audiences plusieurs personnes être en paix-TQ
- (TQ : terminaison conclusive interrogative)
- ('Bonjour, Mesdames et Messieurs')

Ici, le terme '*yôlôbun*' est une forme déférentielle de *yôlô salam* ('plusieurs personnes'). Il s'utilise dans la conversation ordinaire comme une sorte d'appellatif, lorsque ceux à qui l'on parle sont nombreux. Il implique explicitement avec le mot '*tchôngtchwija*' ('auditeurs') que c'est aux auditeurs que s'adresse d'abord l'animateur dans la séquence d'ouverture d'un long tour. L'animateur ouvre la séquence du corps en lançant le premier thème sous forme de question. La réponse des invités, qui concerne les informations demandées par l'animateur, peut être suivie, soit par d'autres questions supplémentaires ou par une question à l'autre invité, soit par l'opinion discordante et opposée de l'animateur ou de l'autre débatteur. Cette réponse peut se présenter comme un point de passage d'un module d'interview à un module de discussion et vice versa, avec un changement de cadre participatif. Le module d'interview se caractérise par un système du tour avec question et réponse, et par le ton centré sur le consensus et la coopération, alors que le module de discussion est caractérisé par une forme de tour avec l'auto-sélection et le ton centré sur la confrontation, l'expression de la divergence et la compétitivité. Le dosage de ces deux modules dans le débat est différent dans les corpus français et coréen. En effet, le module d'interview se présente comme dominant dans le corpus coréen, alors que c'est le module de discussion dans le corpus français, comme le montre le nombre de tours de parole dans les schémas du deuxième chapitre. En ce qui concerne la séquence de clôture, elle est également prise en charge par l'animateur qui annonce une rupture par rapport à un état antérieur du débat, la séquence du corps, et la fin de l'émission. Dans cette séquence, l'allocutaire de l'animateur peut être ses invités dans le cas des remerciements, mais aussi les auditeurs de l'émission avec un marqueur (*yôlôbun* :

'mesdames et messieurs') dans la salutation d'adieu, et ces deux composants en même temps dans la conclusion ou le résumé du contenu de la discussion à un moment donné.

1.2. L'organisation locale

1.2.1. Le statut du tour de parole

Le débat radiophonique qui constitue notre corpus a une structure d'interaction qui se compose d'une organisation globale (séquences) et d'une organisation locale (tours de parole). Il se construit par l'alternance des tours de parole qui est contrôlée par l'animateur au niveau de la gestion de l'interaction. L'interrogation est reconnue comme un «appel à autrui» pour obtenir une réponse informative ou confirmative. Le couple question-réponse est le moyen principal d'alimenter le débat, et d'enchaîner la discussion entre les participants. La réponse à la question est souvent suivie par un autre type de question ou par le désaccord. Il existe deux formes de tours de parole : l'«auto-sélection» et l'«hétéro-sélection». L'alternance des tours en question-réponse appartient à la deuxième forme, l'animateur sélectionnant le locuteur suivant par les formes d'adresse ou la question orientée vers un invité.

D'autre part, les tours de parole, dans le débat radiophonique comme dans la conversation ordinaire, peuvent être organisés sous forme d'«auto-sélection». Le tour peut alors être parasité par des régulateurs, des interventions, et des chevauchements, et notamment lorsqu'il est trop court pour être reconnu comme un tour. Pour résoudre ce problème et identifier l'acte de désaccord dans les tours, il convient tout d'abord d'établir le statut de tour dans son rapport au droit de parole à un moment donné, et à la négociation entre les candidats. En effet, le tour de parole correspond à un 'temps' donné par l'animateur ou dont le candidat se saisit par lui-même. Dans le cas de l'auto-sélection, le problème n'est pas simple, car ce 'temps' peut être très court comme c'est le cas avec les régulateurs[121]. Ceux-ci peuvent, en fait, se présenter comme un tour lorsqu'ils ont un statut de réponse à une action initiative et qu'ils sont considérés ou évalués par le locuteur en cours. De même, le tour peut être assuré par la négociation qui est bien opérative quand l'interlocuteur intervient au cours du tour du locuteur. Cette intervention peut avoir ou non le statut de tour selon que le locuteur en cours l'accepte ou non dans son tour long. Il s'agit ici d'une cession de droit potentielle. En ce sens, l'alternance des tours implique le déplacement de ce droit.

1.2.2. Chevauchement et interruption

Le tour de parole fonctionne comme un mécanisme de coordination des activités discursives, qui repose sur le principe que 'chacun parle à son tour'. L'alternance des tours entre les participants est coordonnée à la TRP ('*Transition Relevance Place*') qui se produit quand le «locuteur en place»[122] arrive à la fin du tour. Cette place transitionnelle

[121] Le corpus coréen dispose de régulateurs qui ont seulement le sens d'accord entre les participants : *hm*, *hmhm*, *ye* ou *ne* ('oui'), *mullônijiyo* ('bien sûr'), *majssûpnida*, ('vous avez raison'), *kûlôhjiyo* ('c'est ça') dont les variantes sont nombreuses : *kûlômyo*, *kûlôhssûpnida*, *kûlôhkessjiyo*, *kûlôhssûpnikka*, *kûlôhkunyo*, *kûlôshijiyo*, etc.

peut être indiquée non seulement par des éléments syntaxiques et sémantiques, mais aussi par des éléments de para-verbaux et nonverbaux (intonation, regard et geste)[123].

Les tours de parole ne s'échangent pas toujours selon ce principe d'alternance, mais ils se produisent aussi sous forme de déviations tels que '*gaps*' et '*overlaps*'. En ce sens, on peut admettre avec Lacoste (1992 : 58) qu'ils ont une configuration dans laquelle «plusieurs catégories de 'tours de parole' ont été distinguées : les tours juxtaposés (c'est le cas 'ordinaire' où il y a succession sans chevauchement ni silence), les chevauchements, les énoncés simultanés (lorsque deux locuteurs ne respectent pas la séquence), les inserts (pour désigner de brefs énoncés n'interrompant pas l'énoncé en cours)»[124]. Les chevauchements peuvent se produire en trois places du tour du locuteur en cours : d'abord au début du tour, ensuite au milieu du tour, enfin à la fin du tour. En ce qui concerne notre corpus coréen, les chevauchements se produisent dans 114 tours (16%) sur 724, nombre total des tours. Les chevauchements au début du tour ont lieu dans 16 tours (14%), ceux en milieu de tour dans 43 tours (38%), et ceux en fin du tour dans 55 tours (48%). Les chevauchements en fin du tour sont les plus fréquents dans notre corpus. Ils sont une forme de violation qui est due à l'anticipation erronée sur la fin du tour et sur la TRP. Ils s'introduisent pour la plupart dans une ou deux syllabes de la TRP, telles que *//-issûpnida* ('être'), *//-ilôhke bopnida* ('voir ainsi')[125], etc. Les chevauchements en début de tour, les moins fréquents, se présentent comme un démarrage simultané qui se réalise quand deux interlocuteurs commencent presque en même temps leur tour

de parole dans une «pause inter» juste après la TRP du locuteur en cours, comme dans le cas de «trilogue» ou de «polylogue». Ce type de chevauchements a lieu notamment dans les échanges de salutation lors des séquences d'ouverture et de clôture. Quand l'animateur salue ses deux invités au cours de son intervention initiative, ceux-ci émettent leur intervention réactive en même temps. En tout état de cause, il est évident que ces deux types de chevauchements sont produits par inadvertance. Les chevauchements en milieu de tour, quant à eux, peuvent être classés en deux catégories : ceux qui se placent en début d'énoncé ou après une TRP dans le tour du locuteur en cours ; ils ont lieu dans 16 tours. Ils sont probablement dus à une anticipation erronée. Les autres qui apparaissent dans 27 tours sont les plus fréquents et se produisent en milieu d'énoncé ; ils sont de vrais chevauchements. Ils peuvent être considérés comme délibérés, dans la mesure où le locuteur suivant commence à parler au cours du tour du locuteur en cours. On peut dire qu'ils sont motivés par l'interruption. Ainsi, les chevauchements ont une motivation différente, soit involontaire, soit délibérée selon la place où ils se situent dans le tour.

122 Nous traduisons 'current speaker' par le 'locuteur en place'.

123 Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 1, Paris, A. Colin, 1990, pp. 165-169.

124 M. Lacoste, 'Introduction : Interaction et médiatisation', in Périn P. et M. Gensollen (eds.) : La communication plurielle, Paris, La Documentation française, 1992, p. 58.

125 // : marque de chevauchement

L'interruption peut être interprétée comme une tentative d'intervenir au cours du tour de parole du locuteur en place. Elle a le chevauchement comme marqueur explicite lorsqu'elle se produit en milieu de tour mais elle peut également avoir lieu dans une «pause inter» ou une «pause intra» sans être accompagnée de chevauchement. L'interruption se caractérise par les aspects de tour structurels liés aux chevauchements, par l'intention de l'interrupteur (interruption volontaire ou involontaire), et par son contenu. Elle peut être coopérative, conflictuelle ou intrusive. En fait, en coupant la parole d'un locuteur on la lui prend et on menace donc la face. Ce caractère menaçant de l'interruption est perçu différemment d'une communauté à l'autre. En ce qui concerne l'attitude coréenne, on s'en tiendra à l'exemple (1) qui montre une interruption accompagnée d'une excuse :

(1) (Jipjung 9 : 110-111)

- 110 Kim : (...),tchôbôldo //jedêlo an doeko (...)
- contrainte légale bien ne pas être
- → 111 Soo : //kû malssûm kûmalssûm jung-e joesonghapnida-man, (...)
- kû parole parole mileu-à excuser-mais
- Traduction
- 110 Kim : (...), [les politiciens corrompus] ne reçoivent
- pas //bien une contrainte légale, (...)
- → 111 Soo : //excusez-moi de vous interrompre, mais (...)

Dans l'exemple (1), le locuteur (Soo) éprouve le besoin de s'excuser de son interruption même dans le contexte de débat où elle peut être attendue par le contrat de conversation. De ce fait, on peut dire par ricochet que la société, à laquelle il appartient, considère l'interruption comme une infraction ou une déviance non souhaitable, à la différence de ce qui se passe en France où l'on fait preuve d'«une grande tolérance envers les interruptions»[126]. La violation peut se faire dans le but de prendre la parole ou de changer de topique pour développer la propre opinion de l'interrupteur dans un contexte de désaccord avec le tour précédent du partenaire. C'est le cas de l'interruption délibérée qui se présente comme une infraction au droit du locuteur en place.

2. Procédés d'évaluation dans la discussion

Dans notre corpus, la question et la réponse sont le principal moyen d'enchaîner le débat entre les participants. Ceux-ci accompagnent souvent leur réponse d'un acte d'évaluation ou de commentaire. Ainsi, le locuteur (L_2) présente une évaluation dans la réponse à la

[126] Cf. – C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 176. - D. André-Larochebouvy, La conversation quotidienne : introduction à l'analyse sémiolinguistique de la conversation, Paris, Hatier, 1984, p. 130.

proposition ou l'assertion de son interlocuteur (L_1). Cette première évaluation peut être suivie d'une seconde évaluation produite par le destinataire (L_1) de la première évaluation sur le même référent. L'assertion initiative vient donc fournir une pertinence pour l'évaluation qui peut concerner l'accord (évaluation positive) et le désaccord (évaluation négative). L'accord et le désaccord peuvent être considérés fondamentalement comme un produit du procédé d'évaluation sur le tour, alterné entre deux (ou plusieurs) interlocuteurs. Ils résultent donc d'une production interactive.

Les interlocuteurs introduisent au cours de telle ou telle évaluation sur le tour précédent l'«acte de reformulation». Kotschi (1986 : 213) le définit comme «un énoncé complexe de la forme xRy, où x et y sont deux segments de la structure propositionnelle du texte et où R est une relation sémantique». Les deux segments (x et y) sont appelés l'«énoncé-source» et l'«énoncé-reformulateur» respectivement. Gülich et Kotschi (1987) le comprennent dans un sens plus ou moins large, en prenant le rephrasage, la paraphrase, et la correction pour des sous-catégories de cet acte. En revanche, Vion (1992 : 219) propose une définition au sens strict de la reformulation comme «une reprise avec modification(s) de propos antérieurement tenus», en la divisant en «auto-reformulation» et en «hétéro-reformulation» selon que les reformulations s'effectuent sur la parole du locuteur lui-même ou sur celle du partenaire. Ici, nous nous intéressons aux hétéro-reformulations qui constituent souvent un point de départ de l'argumentation dans une intervention, en donnant à l'interlocuteur un ensemble d'évaluations positives ou négatives à propos de la parole du partenaire. En effet, dans notre corpus, lorsque les interlocuteurs introduisent, dans leur propre discours, une partie de l'argument du partenaire, ils peuvent la répéter simplement dans l'évaluation positive en montrant qu'ils l'ont écoutée attentivement et comprise, et qu'ils recherchent le consensus dans un certain sens. Ils peuvent également tenter, par cette reformulation, d'introduire la divergence pour critiquer, refuser ou s'opposer, comme dans les exemples ci-dessous :

(1) (Tolon 10 : 174)

- 174 Jo : (...). ô kûlêdo kû kyumo-ka jôkji anhnikka, sôngkûphake iljông-ûl
- euh pourtant ce volume-SN grand n'être pas à la hâte programme-SA
- jônghêso mêkak-ûl hakedoe-myôn, akka **Sông ûiwôn-i**
- fixer vendre-SA faire-si tout à l'heure Sông animateur-SN
- **malssûmha-shin kôstchôlôm**, hôlkaps mêkak-ûl hakedoe-ko, kûlôn
- dire-SD comme vil prix vend-SA faire-et ce
- munjejôm-i nat'anal su issûp-nida.
- problème-SN apparaître pouvoir être-TD
- Traduction
- 174 Jo : euh étant donné que ce volume financier n'est pourtant pas gros, si on vend à

la hâte comme cela a été fixé dans le programme, **comme l'animateur Sông l'a dit tout à l'heure**, on va vendre à vil prix, et ce problème peut arriver

(2) (Tolon 1 : 077)

- 077 Hwang : (...), ô **Kim kyosu-nim malssûm-e**, ô i sahoe-e issnûn
- euh Kim professeur-SD parole-à euh cette société-à être
- jangêindûl-ûn kûlôm issôsônûn andoenûn kusôngwôndûl-inya, **ilôhke**
- handicapés-SN alors être ne pas devoir membres-TQ ainsi
- **jijôk-ûl hêju-shôss-nûnde**, anijiyo kûkôn anip-nida. (...)
- remarque-SA faire-SD-mais non cela n'être pas-TD
- Traduction
- 077 Hwang : (...), euh **le professeur Kim dit** : euh les handicapés dans cette société sont-ils alors des membres qui ne doivent pas exister, **il a fait une remarque comme cela**, mais non ce n'est pas ça. (...)
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SN suffixe de cas nominatif)

Les exemples (1) et (2) comprennent des hétéro-reformulations qui sont marquées par des locutions spécialisées qui comportent souvent le verbe *malhada* ('dire') ou *jijôkhada* ('remarquer'). Dans l'exemple (1), la reformulation a pour but de mettre en accord avec l'argument précédent. Elle est accompagnée de marqueurs du type : *X-ka malssûmhasin kôstchôlom* ('comme X a dit') ou *X-ka jikôkhashin kôstchôlom* ('comme X a remarqué'), *-e-ttalûmyôn* ('selon') etc. Par contre, quand elle concerne le désaccord comme dans l'exemple (2), elle est mise en scène en fixant de façon plus ou moins précise la frontière de l'énoncé cité. Ce type de reformulation est marqué explicitement par les procédés verbaux : *X malssûm-e* ('selon X')...*ilôhke jijôk-ûl hêju-shôss-nûnde* ('il a fait une remarque comme cela') , *X-lako (*ou *X-dako) malssûm hashinûnde* ('vous dites que X'), *Y-ka X-ida, ilôhke malssumhashinûnde* ('Y être X, dire comme ça'). A côté du marquage, les locuteurs, dans les exemples (1) et (2), font entendre des «voix» distinctes de celle de l'auteur de l'énoncé, voix qui peuvent être associées à l'allocutaire du discours. Il s'agit du phénomène de «diaphonie» et d'«une reprise diaphonique». Ainsi, la voix de l'interlocuteur dans l'exemple (1) (*hôlkaps mêkak* : 'la vente à vil prix') est identique à celle du locuteur (Jo) dans la recherche d'un consensus, alors que dans l'exemple (2) la voix de l'interlocuteur est explicite et effective, dans la mesure où le locuteur (Hwang) mentionne le point de vue de son allocutaire pour en corriger la portée argumentative. Ce phénomène de pluralité des voix (polyphonie et diaphonie) est saillant dans notre corpus qui se caractérise par des échanges argumentés et par la confrontation de différents points de vue. Lorsqu'un locuteur met en scène dans son tour de parole une partie de l'argument du partenaire, il peut s'identifier à celui-ci ou au contraire s'en distinguer.

3. Accord

3.1. L'expression de l'accord

Le débat radiophonique se caractérise par la confrontation entre les participants d'opinions opposées sur son principal sujet. Mais cela ne signifie pas qu'il est impossible d'observer des échanges verbaux qui comportent des accords au cours de l'interaction. Il s'agit ici d'accords ponctuels qui surgissent dans l'argumentation des participants au débat. Ils peuvent s'exprimer soit à travers un ensemble de régulateurs ou de commentaires marqués par l'approbation, soit à travers une mimique gestuelle. Le fait qu'on soit d'accord avec quelqu'un dans une conversation implique qu'on partage l'opinion du partenaire. La mise au point de l'accord avec le précédent tour (assertion ou évaluation) est souvent établie en coréen par l'expression explicite ou directe de l'accord (ex. *dongkam ipnida* ('je suis du même avis'), *dongûi hapnida* ('je suis d'accord'), *massûpnida* ('vous avez raison'), *olûshin malssûm ijyo* ('vous avez raison'), etc.). Dans ce cas, l'accord se présente comme une réaction qui valorise la face positive. Ces expressions d'accord sont aussi renforcées par certains intensifs adverbiaux :

(1) (Tolon 1 : 158)

- 158 Hwang : ye jô-do jikûm Kim kyosu-nim jijok-e maliyo,
- oui moi aussi maintenant Kim professeur-SD remarque-à
- **jônjôk-ûlo** dongûi-lûl hap-nida.
- tout à fait accord-SA faire-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel)
- Traduction
- 158 Hwang : oui moi je suis **tout à fait** d'accord avec la remarque du professeur Kim. (...)

Dans l'exemple ci-dessus, le locuteur (Hwang) exprime en 158 son accord renforcé non seulement par l'adverbial ('*jônjôkûlo*'), mais aussi par l'enchaînement immédiat de son tour à la place transitionnelle, en se plaçant lui-même comme locuteur suivant. Il s'agit donc d'une forme d'accord très forte. Ce type d'accord qui acquiesce totalement à l'argument posé dans le tour du débatteur, tend à la fermeture des échanges concernant le sujet en question. Il permet donc à l'animateur de lancer un nouveau thème. En outre, lorsque l'accord se compose d'un acquiescement accompagné d'une forme marquée d'approbation, tant au locuteur qu'au contenu de l'argument, celui-ci peut également être renforcé par l'adverbial, comme le montre l'exemple (2), extrait de l'émission «Tolon Madang». L'animateur (Park) pose au député Yu une question sur le fait que certains politiciens coréens pensent le poste de maire de Séoul comme une tête de pont pour

poser leur candidature à l'élection présidentielle. M. Yu manifeste son accord explicite :

(2) (Tolon 4 : 094)

- 094 Yu : ah jôdo mwô dongkam-ipnida. Kûkôs-ûn jôldê kûlêsôûn
- ah moi aussi mwô même avis-être TD cela-SN absolument comme cela
- an doenda-ko sêngkakhap-nida.
- ne pas devoir-TS penser-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TS : terminaison de subordination ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 094 Yu : ah moi je suis euh du même avis. Je pense qu'il ne faut absolument pas faire cela (ou ainsi).

L'approbation de M. Yu s'exprime par *dongkamipnida* ('être du même avis'). Il conforte son accord et l'aspect personnel de cette opinion en ayant recours à l'adverbe *jôldê* ('absolument').

L'accord se produit d'une façon générale par la référence à l'argument de l'interlocuteur, c'est-à-dire qu'il est exprimé par certaines expressions qui comportent une particule anaphorique, telles que *kûlôhjiyo, kûlôhssûpnida, kûlôhkessjyo*, qui correspondent au terme français 'c'est ça'. C'est le cas notamment de l'exemple (3), extrait de l'émission «Jipjung Tolon», où les participants débattent sur la privatisation de l'entreprise *Hankuk Jônlyôk* ('Electricité de Corée'). L'animateur (Sông) remarque d'abord que lorsqu'on tient compte du sens de la réforme des *jêbôl* ('un groupe d'entreprises'), aucun de ces groupes ne pourra prendre une des parties d'Electricité de Corée, même s'il a beaucoup d'argent. Shin donne immédiatement son accord, en utilisant le terme anaphorique '*kûlôhjiyo*' qui exprime l'approbation avec l'animateur.

(3) (Jipjug 10 : 211-212)

- 211 Sông : ô jikûm jêbôl kêhyôk-ûi banghyang-ûlo bol-ttê, uli jêbôl-dûl-i
- euh maintenant jêbôl réforme-de direction-SF voir-quand notre jêbôl-MP-SN
- amuli don-i manta hadûlêdo hankukjônlyôk-ûl ilôhke
- si argent-SN beaucoup même si Electricité de Corée-SA comme cela
- nanun kôk sal su ôpnûn kûlôn //kû [andûlim]
- divisé chose acheter pouvoir ne pas tel kû [inaudible]
- → 212 Shin : //kûlôhjiyo jôngbu
- c'est ça gouvernement

- jôngtchêk-kwa-do banghyang-do jôm mosundoe-ko, (...)
- politique-avec-aussi direction-aussi un peu contradictoire-et
- (SA : suffixe de cas accusatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif ; MP : marque du pluriel des noms)
- Traduction
- 211 Sông : euh maintenant au moment de rendre compte de la direction de la réforme du groupe des entreprises, bien qu'il ait beaucoup d'argent, ce serait difficile qu'il puisse acheter une partie de l'Electricité de Corée divisée comme cela //euh [inaudible]
- → 212 Shin : //c'est ça, c'est contradictoire avec la politique du gouvernement et sa direction,

Dans l'exemple ci-dessus, le débatteur (Shin) commence son tour en 212 avant que le tour de l'animateur (Sông) arrive à la place transitionnelle, en effectuant un chevauchement. M. Shin prend la parole à l'animateur au moment où celui-ci hésite un peu au milieu de son énoncé. Il s'agit d'un type d'interruption qui ne repose pas sur l'anticipation erronée d'une place transitionnelle possible, mais il apparaît plutôt qu'elle est délibérée. Cette intention est orientée vers la coopération avec l'animateur (Sông), dans la mesure où elle est liée à l'expression suivante de l'accord *kûlôhjiyo* ('c'est ça') qui est une forme polie ayant le suffixe terminal honorifique (*-ji-* et *-yo-*), dérivé du neutre «*kûlohta*» ('c'est ça'). Enfin, Shin exprime l'accord avec l'animateur, mais il paraphrase également, d'une façon réitérative, sa propre opinion proposée dans le tour précédent.

3.2. La coalition et l'accord

Dans une discussion menée par trois participants, l'expression de l'accord tend à la coalition qui se présente, d'après Caplow (1984), comme «la caractéristique essentielle de la triade»[127] et comme «l'union de deux ou plusieurs acteurs qui adoptent une stratégie commune pour faire échec à d'autres acteurs dans le même système»[128]. Dans notre corpus, la coalition est formée entre l'un des deux débatteurs qui ont des opinions opposées sur le sujet donné, et l'animateur qui joue normalement un rôle de tiers au cours de l'interaction. L'animateur peut donc refuser, en tant que témoin, de prendre position par rapport à des opinions discordantes ou opposées. Cependant, il peut également exprimer son ralliement avec l'un des deux interactants. Lorsque l'animateur prend position contre un débatteur, l'autre débatteur tente une coalition avec l'animateur en manifestant son accord explicite. Ainsi, l'exemple (1) montre le phénomène de coalition entre l'animateur et l'un de ses deux invités. Cet exemple est extrait de la discussion «Jipjung Tolon (12/11/99)» où les interlocuteurs s'opposent sur les fonds employés par un parti politique. Alors que les deux débatteurs soutiennent une opinion opposée, l'animateur (Tchoe)

[127] T. Caplow, Deux contre un. Les coalitions dans les triades, Paris, ESF., 1984, p. 10.

[128] *Ibid*., p. 175.

exprime en 107 son désaccord avec le débatteur (Soo), et immédiatement, dans son tour, l'autre débatteur (Kim) approuve l'animateur :

(1) (Jipjung 9 : 107-110)

- 107 Tchoe : ani kûlônde, Kim kyosu-nim-do malssûm ha-shy-ôss-sûmnida-man
- non mais Kim professeur-SD-aussi parole faire-SD-Pa-TD-mais
- ikô-nûn chôngmal i 1 pôssent'-man ne-ko amulôn don-ûl
- cela-SN vraiment 1 %-seulement donner-et aucun argent-SA
- dô isang neji anhû-myôn kû boda dô
- plus plus de donner ne pas-si ku plus que plus
- chohûl //bangbôp-ûn ôsp kess-nûnde, uli nala jôntchi
- content manière-SN n'être pas être (F)-mais notre pays politique
- 108 Kim : //kûlôhjiyo, majsûp-nida ye ye
- être comme cela avoir raison-TD oui oui
- 109 Tchoe : hyônsil-i sasil kûlô-nûnya ikôjyo.
- réalité-SN en effet comme cela-TQ être cela
- 110 Kim : ye majsûpnida. yelûl dûlôsô jikûm jôngtchi jakûm bôp-do-yo,
- oui avoir raison exemple prendre maintenant politique fonds loi-aussi-SD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SN : suffixe de cas nominatif ; F : futur ; Pa : passé)
- Traduction
- 107 Tchoe : non mais, comme le dit aussi le professeur Kim, si l'on
- paye seulement 1% et qu'on ne paye plus rien, il n'y aura pas
- de //meilleure méthode que cela, mais la réalité politique
- 108 Kim : //c'est ça vous avez raison oui oui
- 109 Tchoe : dans notre pays est-elle comme ça ? c'est ça
- 110 Kim : oui vous avez raison, par exemple concernant la loi des fonds employés par un parti politique,

Dans l'exemple ci-dessus, l'animateur (Tchoe) refuse en 107 l'argument du débatteur (Soo), en invoquant l'irréalité du projet de loi en question. Il introduit, au début de son tour,

une forme d'hétéro-reformulation : *Kim kyosu-nim-do malssûm hashyôsssûmnidaman* ('comme le dit le professeur Kim'). Cela revient à dire que son désaccord, citant l'argument de Kim, suppose que celui-ci a proposé une opinion opposée à celle de l'autre débatteur (Soo), et que son argument, par cette citation, va dans la même direction que celui de Kim. De même, en 108, le débatteur (Kim) acquiesce immédiatement, en émettant des régulateurs verbaux d'approbation, tels que *kûlôhjiyo* ('c'est ça') et *majsûpnida* ('vous avez raison'). A la place transitionnelle du tour de l'autre débatteur (Soo), il prend son tour en 110 pour exprimer explicitement son accord par *ye majsûpnida* ('oui vous avez raison') sous forme d'«auto-répétition». Par cette approbation, l'animateur (Tchoe) et le débatteur (Kim) entrent en coalition à un moment donné sur un sujet donné. La coalition peut donc se décrire à l'aide du schéma suivant :

.

(A)T1 - D_1 : proposer l'argument (P_1)

.

T2 - D_2 : contre-argument (P_2)

.

T3 - A : accord avec D_1 (ou D_2)

.

T4 - D_1 (ou D_2) : accord avec A

ou

.

(B)T1 - D_1 : proposer l'argument

.

T2 - D_2 : contre-argument

.

T3 - A : désaccord avec D_2 (ou D_1)

.

T4 - D_1 (ou D_2) : accord avec A

Le schéma ci-dessus montre que la coalition peut se réaliser sous deux formes : (A) est une coalition explicite, alors que (B) est une coalition implicite, selon que le locuteur en T3 manifeste son ralliement par l'accord ou par le désaccord. L'exemple (1) que nous venons de voir est une forme de coalition qui se produit par le type (A), accompagné de la phase T4 qui se présente comme une ratification. Par conséquent, la coalition s'établit par la prise de position du locuteur en T3, ce locuteur étant souvent l'animateur du débat. L'union de deux interactants, dans une coalition de deux contre un, varie au cours de l'interaction en fonction du glissement du thème de discussion, et d'un moment à l'autre de l'interaction. On peut dire qu'il s'agit d'une 'micro-coalition'. En revanche, il existe d'autres cas où le type d'union ne change pas et est réitératif au cours de l'interaction. Il s'agit de la 'macro-coalition' qui se retrouve dans trois émissions coréennes, «Tolon

Madang (17/11/97)», «Jipjung Tolon (11/10/99)» et «Jipjung Tolon (19/10/99)». Enfin, l'accord produit dans la coalition en T3 etT4 est souvent renforcé dans l'intention de montrer le soutien ou la solidarité par la répétition ou la paraphrase de l'argument précédent. En ce sens, on peut dire que ces types d'accord s'opposent à ceux qui se produisent dans le contexte de désaccord.

3.3. L'accord dans le contexte de désaccord

L'accord peut s'employer, d'une part, comme soutien de l'argument du locuteur précédent, par une élaboration ou justification de l'opinion précédemment émise. Il y a alors une coalition au-delà du simple accord. D'autre part, l'accord peut être utilisé en position initiale de tour et suivi d'un désaccord. Il s'agit alors de l'accord initial produit dans le contexte d'«accord + désaccord», qui a pour effet d'annoncer à l'interlocuteur un désaccord à venir. Cette manière de préfacer le désaccord est considérée comme une stratégie de politesse destinée à atténuer la menace pour la face de l'interlocuteur. Dans notre corpus, l'accord se produit souvent dans deux formats : format d'«accord + support» et format d'«accord + désaccord» que nous allons étudier dans le paragraphe suivant.

L'accord surgissant dans le contexte de désaccord se situe au début du tour de parole dans lequel se développe l'argument de désaccord. En d'autres termes, il est une sorte d'évaluation positive sur le tour du partenaire, qui est toutefois suivie d'une évaluation négative. L'accord ayant un caractère d'indice de l'apparition du désaccord dans le format d'accord + désaccord, il est inévitable qu'il soit limité, bien qu'il s'agisse d'une évaluation positive, comme le dit Debyser (1980 : 45) :

«Dire 'je suis d'accord' est une forme marquée d'approbation ou encore un procédé d'identification dans une discussion de groupe. Il arrive même que l'expression de l'accord ne soit qu'une feinte [129] permettant d'introduire précisément l'expression du désaccord : 'je suis d'accord (bon, soit, oui, peut-être bien), mais...».

En ce sens, Pomerantz (1984 : 68) montre également que c'est l'accord 'baissé' (*downgraded*), opposé à l'accord 'élevé' (*upgraded*), qui constitue souvent la séquence de désaccord. Cet accord initial prend généralement la forme de l'expression d'un accord partiel avec l'opinion d'autrui, comme le montre l'exemple suivant :

(1) (Tolon 1 : 075)

- 075 Hwang : ye olû-shin malssûm-ijyo, ô kûlôna i sêngmyông konghak-ûi (...)
- oui raisonnable-SD parole-TD euh mais ce biotechnlogie-de
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SD : suffixe déférentiel)
- Traduction
- 075 Hwang : oui vous avez raison, euh mais cette discipline de la biotechnologie (...)

L'expression de l'accord '*olûshin malssûijiyo*', qui contient les marqueurs honorifiques

[129] ***Souligné par nous***

-' et '*malssûm*', est une évaluation positive sans aucune mention de l'objet et du contenu de l'accord, qui est suivie d'un désaccord par son marqueur *kûlôna* ('mais'). Elle est donc une action préliminaire qui prépare une condition favorable à l'apparition d'un acte de langage tel que le désaccord. Lorsque l'on dit que le locuteur exprime son accord, cela ne veut pas dire pour autant qu'il est d'accord car ce peut être un accord réel ou un «pseudo-accord». On peut dire que le locuteur est en pseudo-accord avec son interlocuteur, s'il dit être en accord avec lui, bien qu'en réalité il soit en désaccord. En revanche, on peut dire que l'accord réel indique la vérité d'une assertion que le locuteur attribue à un énoncé, comme dans le cas de la coalition. Quand ces comportements sont produits dans le débat par les interlocuteurs, ils sont souvent accompagnés d'une justification évidente.

Examinons encore les accords qui se produisent dans le format d'accord + désaccord. L'exemple (2) est un segment de discussion, extrait de l'émission «Tolon Madang», où l'animateur (M. Park) pose au professeur (M. Tchoe), en 017, un problème de définition du terme '*jêbôl*' ('un groupe d'entreprises'). Il lui attribue un caractère très particulier, affirmant qu'il n'existe pas à l'étranger, car ce terme figure tel quel dans le dictionnaire 'Oxford'. Son partenaire commence son tour avec un accord tiède, c'est-à-dire qu'il l'accepte à regret :

(2) (Tolon 3 : 018)

- 018 Tchoi : ye mwô kûlôn t'ûksông-do issûp-nida-man, i jêbôl-ilan
- oui mwô ce caractéristique-aussi être-TD-mais ce jêbôl-quant à
- yongô-nûn mwô uli nala-esô mandûn yongô-ka anikuyo,
- terme-SN mwô notre pays-SF faire terme-SN n'être pas
- 2tcha dêjôn ijône ilbon-e issôssdôn kû jêbôl-esô
- deuxième guerre mondiale avant japon-au être ce jêbol-SF
- tcholêdwêssû-pnida. (...)
- être dérivé-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SF : suffixe fonctionnel ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 018 Tchoi : oui mwô il y a aussi cette caractéristique, mais le terme «jêbôl» euh n'a pas été créé dans notre pays, et il est venu pour la première fois de «jêbol» qui existait au Japon avant la seconde guerre mondiale (...)

En 018, le locuteur commence son tour de parole par une évaluation positive : *ye mwô kûlôn t'ûksông-do issû-pnida-man* ('oui il y a aussi cette caractéristique'). La présence de l'adverbial *ne* ('oui') indique que son propos s'oriente vers un accord avec le partenaire, et

que le tour a plutôt la caractéristique de l'organisation 'non préférée', indiquée par le marqueur de l'hésitation ('*mwô*') et le ton allongé. Il apparaît que cet accord initial, suivi d'un marqueur d'opposition ('*-man*' : le suffixe du verbe), a un caractère restreint. Ce tour comprend également un autre marqueur : le suffixe de nom '*-do*' ('aussi'), qui contribue à rendre l'accord partiel. Ce suffixe, qui peut s'employer comme marqueur des cas nominatif, accusatif, etc., présuppose qu'il existe un ou plusieurs autres éléments[130]. Ainsi, dans la partie *kûlôn tûksông-do* ('cette caractéristique aussi') du tour en question, le terme '*kûlon*', qui correspond en français à une forme anaphorique ('ce'), fait référence à l'argument du locuteur précédent. En revanche, la particule '*-do*' indique qu'il y a aussi une autre caractéristique que celle déjà posée par l'interlocuteur. Ce suffixe implique que son auteur a une opinion plus ou moins différente et qu'il a l'intention de la développer dans son tour. On peut donc dire qu'il indique le désaccord à venir même dans le segment d'accord.

Dans le contexte d'accord + désaccord, il n'est pas difficile de trouver un accord élevé ou renforcé par certains adverbiaux, mais cet accord reste toutefois 'partiel', même s'il est renforcé par certains adverbes. C'est le cas de l'exemple (3), extrait de l'émission «Tolon Madang», où les interlocuteurs s'opposent sur

l'ajournement de l'élection régionale. L'animateur (Park) demande l'opinion du débatteur (Yu), en résumant le point de vue de l'autre débatteur (Son), selon lequel il ne faut pas changer à volonté la date de l'élection qui est fixée par la loi pour empêcher que le parti au pouvoir la change à volonté. A ce propos, Yu exprime l'accord avec son débatteur, en le renforçant au moyen de certains intensifs :

(3) (Tolon 4 : 158)

- 158 Yu : ne tcham wônlonjôk-ûlo aju jidangha-shin malssûmikuyo,
- oui vraiment théoriquement-SF très être très raisonnable -SD dire
- sasil kûlôn ttûsila-myôn kûlêsônûn andoekessjiyo, kûlôhjiman (...)
- en réalité tel intention-si comme cela ne pas falloir mais
- (SD : suffixe déférentiel ; SF : suffixe fonctionnel)
- Traduction
- 158 Yu : oui vraiment, ce que vous avez dit, c'est très raisonnable théoriquement ; en réalité, si c'est cela l'intention, il ne faudra pas faire comme ça, mais (...)

L'intervention de Yu dans l'exemple (3) se divise en deux parties articulées autour du marqueur d'opposition (*kûlôhjiman*) : accord et désaccord. La partie d'accord comporte l'expression de l'accord explicite par l'énoncé (*jidangha-shin malssûmikuyo* : 'ce que vous avez dit, c'est très raisonnable') et par les intensifs qui ont pour fonction de renforcer l'énoncé dont il s'agit : *tcham* ('vraiment'), *wônlonjôk-ûlo* ('théoriquement'), *aju* ('très'), qui n'ont pas ici la même nature ni la même fonction. Et comme autre élément qui souligne

[130] Cf. H.-S. Lee, *Kukô sajôn* [Dictionnaire de la langue coréenne], Séoul, Min jung sôlim, 1991, p. 556.

l'accord, l'auteur choisit l'adjectif renforcé *jidanghashin* ('très raisonnable') au lieu de *olhûn* ('raisonnable'). Cet adjectif est de nouveau accentué par les adverbes ('*aju*'). Quant à l'adverbe *wônlonjôk-ûlo* ('théoriquement') ou *wôntchikjôk-ûlo* ('principalement') trouvé dans l'autre émission («Jipjung Tolon 12/11/99 : 060»), il restreint l'argument de son partenaire dans des limites plus étroites. Il exprime un sens figuré qui peut être interprété comme le manque de souplesse ou une perspective très étroite. C'est la raison pour laquelle la présence de cet adverbe dans le tour permet à l'interlocuteur de rendre l'accord partiel, bien que le locuteur accepte l'argument de son partenaire. Autrement dit, son acceptation apparaît comme un accord renforcé et élevé, mais elle se présente en réalité comme partielle, car l'auteur considère l'argument du partenaire comme un point de vue qui ne porte que sur un principe ou une théorie inapplicable.

Examinons maintenant un autre élément qui, comme les adverbes ('*wônlonjôk-ûlo*' et *wôntchikjôk-ûlo*'), a pour fonction de diminuer la portée de l'accord dans le format d'accord + désaccord. Dans l'exemple (4), extrait de l'émission «Jipjung Tolon», les interactants s'opposent sur le projet de loi relatif au système des fonds employés par un parti politique et à la réforme de l'ancien système pour collecter les fonds politiques. L'animateur exprime, dans son tour, une position négative, en ajoutant qu'actuellement, le peuple coréen n'est pas du tout content de la politique et des politiciens. A ce propos, son invité en 189 commence son tour de parole avec l'accord dans le format accord + désaccord :

(4) (Jipjung 9 : 189)

- 189 Soo : ihê-nûn ha-pnida. jôngsôjôk-ûlo ihê-lûl haji-man
- compréhension-SN faire-TD sentimentalement-SF compréhension-SA faire-mais
- kûlôhda-ko kûlêsô, (...)
- être cela-TS ainsi
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TS : terminaison de subordination ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 189 Soo : Je comprends. Je comprends d'une manière affective, mais

Dans l'exemple (4), l'accord est répété par le locuteur lui-même : *ihê-nûn hapnida, jôngsôjôk-ûlo ihê-lûl hajiman*. Dans l'interaction verbale, le locuteur peut répéter une partie de ce qui a été dit, soit par lui-même ('auto-répétition'), soit par son interlocuteur ('hétéro-répétition'), pour la renforcer[131]. Ici, il s'agit bien d'une auto-répétition. Mais cet accord est répété d'une façon différente par la modification syntaxique du terme *ihê-nûn hapnida* en *ihê-lûl hapnida*, qui sont dérivés d'une forme de base *ihê hada* ('je comprends'). La différence de ces deux formes repose sur le suffixe de cas accusatif (*-lûl*) et sur le suffixe de cas nominatif (*-nûn*)[132]. Le sujet de l'action est ici celui qui parle, le

[131] Cf. Brown et Levinson, Politeness. Some universals in language use, Cambridge, C.U.P., 1987, p. 112.

débatteur (Soo). A la différence de *ihê-lûl hapnida* (’je comprends’), l’expression *ihê-nûn hapnida* (’je comprends’) peut avoir un sens un peu plus nuancé grâce au suffixe (’*-nûn*’). Nous pouvons mieux percevoir ce sens pragmatique dans les exemples suivants :

1.
na-nûn sakwa-lûl môknûn-da je-SN pomme-SA manger-TD (’je mange une pomme’)

2.
na-nûn sakwa- nûn *môknûn-da* je-SN pomme-SN manger-TD (’je mange seulement une pomme’) (SN : le suffixe de cas nominatif ; SA : le suffixe de cas accusatif ; TD : la terminaison conclusive déclarative)

Dans les exemples ci-dessus, (a) et (b) sont des phrases correctes au niveau de la grammaire coréenne, mais elles ont un sens différent selon que le complément d’objet (*sakwa*) est accompagné ou non du suffixe (’*-nûn*’). Avec ce suffixe, la phrase (b) peut signifier ’je mange seulement une pomme, mais pas d’autres choses’, dans la mesure où le suffixe ’*-nûn*’ introduit la notion de restriction d’un objet, et qu’il exclut par là-même tout autre chose que ce qui est mentionné. En ce sens, ’*ihê-nûn hapnida*’ peut être interprété avec le mot *jôngsôjôk-ûlo* (’sentimentalement’) de la façon suivante : ’je comprends seulement le sentiment du peuple contre la politique et les politiciens, mais il faut adopter le projet de loi dont il s’agit’. Par conséquent, au même titre que les adverbes *wônlonjôk-ûlo* (’théoriquement’) et *wôntchikjôk-ûlo* (’principalement’), le suffixe ’*-nûn*’ restreint l’objet de compréhension et pose dans une partie de l’accord, la possibilité du désaccord, avant d’arriver à un marqueur d’opposition explicite tel que ’*kûlôna*’ (’mais’).

4. Acte de désaccord

4.1. L’expression du désaccord

L’acte de désaccord est monnaie courante dans le contexte de discussion où l’un des participants prend une position sur le thème donné, et l’autre s’y oppose. Il peut se définir tout d’abord comme un «manque d’accord» et comme une action interactive et complexe, dans la mesure où il est à la fois un acte réactif à l’intervention précédente (’rétroactif’) et un acte initiatif (’proactif’) qui entraîne une autre réaction, en menaçant le partenaire et son discours.

Pour examiner la dimension des expressions de désaccord surgissant dans le contexte de débat qui constitue notre corpus, nous avons repéré, sur le nombre total des tours de notre corpus (724 tours), 139 tours de parole (19%) dans lesquels se retrouvent des actes de désaccords. Ceux-ci sont réalisés souvent au début du tour, dans le format «accord + désaccord», et sous forme de contre-argument comportant des actes discordants avec le tour précédent, tels que l’opposition, la reproche, la réfutation, la dénégation, la correction, le refus, etc. Le contre-argument est exprimé dans 117 tours (84%) parmi lesquels 44 tours sont repérés en début de tour par les marqueurs de

[132] H.-S. Lee, *Kukô sajôn* [Dictionnaire de la langue coréenne], Séoul, Min jung sôlim, 1991, p. 471.

négation (’*ani*’) et d’opposition ; les désaccords exprimés dans le format ’accord + désaccord’ se trouvant dans 22 tours (16%).

C’est tout d’abord sur le début de tour que se porte notre attention afin d’observer s’il comprend des expressions indiquant que le tour du locuteur va s’orienter explicitement vers le désaccord. Il peut être marqué soit par certaines expressions de désaccord, soit par les marqueurs discursifs d’opposition souvent

suivis par des contre-arguments. Les expressions de désaccord en début de tour sont identifiées dans 5 tours et les marqueurs d’opposition, dans 44 tours.

En ce qui concerne les expressions de désaccord qui se réalisent au début du tour, nous constatons que notre corpus ne comporte pas systématiquement d’expressions explicites de désaccord telles que ’je ne suis pas du tout d’accord avec vous’, ’non, c’est pas vrai’ ou ’c’est faux’, comme en français. L’acte de désaccord a tendance d’être exprimé au contraire par des formules implicite qui comporte le morphème de négation manifestant la contradiction et/ou l’évaluation négative, comme dans les exemples suivants :

(1) (Tolon 7 : 074)

- 074 Kwôn : ah kûlôhji anhssûp-nida
- ah comme cela n’être pas-TD
- (’ah ce n’est pas ça’)

(2) (Tolon 3 : 324)

- 324 Tchoe : ô jô-nûn mwô kûlôhke jom jôki dalûn sêngkak-ûl hakoissûp-nida
- euh je-SN mwô ainsi un peu jôki différent pensée-SA faire-TD
- (’euh je pense différemment’)

(3) (Tolon 4 : 132)

- 132 Son : kô jom munje-ka issûn kô kat’ûndeyo
- kô un peu problème-SN être semble
- (’il me semble qu’il y a un problème’)

(4) (Tolon 4 : 275)

- 235 Yu : ne kûlêsô jokûm jô bowanhêsô malssûm-ûl dûliko shipssûp-nida
- oui alors un peu jô ajouter parole-SA donner vouloir-TD
- (’oui alors je voudrais ajouter un mot’)

(5) (Jipjung 7 : 071)

- 071 Yun : ye kû tcham nu-ka kukmin-ûl hodohanûn kônji ihêhaki ôlyôpssûpnida-man,
- oui kû vraiment qui-SN peuple-SA tromper chose comprendre être difficile-TD
- (’il est difficile de comprendre vraiment qui trompe le peuple’)
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)

Dans le contexte de discussion, les expressions ci-dessus sont observées au début du tour de parole dans lequel le locuteur les utilise pour montrer son désaccord avec le partenaire. Il est évident pourtant qu’elles n’expriment pas explicitement le fait que leur auteur ne soit pas en accord avec son interlocuteur. Mais elles sont plutôt destinées à donner, d’une façon implicite ou indirecte, le sens contradictoire dans l’exemple (1) ou l’idée du locuteur qui n’est pas du même avis, par des termes tels que *dalûn sêngkak* (’pensée différente’), *munjeka issda* (’il y un problème’), *bowanhêsô* (’en supplément’), et *ihêhaki ôlyôpda* (’être difficile de comprendre’). On peut donc dire qu’il est difficile de trouver dans notre corpus une expression de désaccord explicite au début du tour. Mais il est beaucoup moins difficile d’y identifier des marqueurs discursifs d’opposition tels que *ani* (’non’) ou *kûlônde* (’mais’) qui sont souvent suivis de contre-arguments. En fait, cela revient à dire que les participants coréens les emploient comme marqueurs de désaccord en début de tour.

Le désaccord qui se produit en milieu de tour, quant à lui, se traduit par le contre-argument. Il est formulé à l’aide d’expressions d’opposition plus ou moins fortes de la façon suivante :

(1) (Tolon 4 : 248)

- 248 Son : kûkôn mal-i an doenûn kôjiyo.
- Cela parole-SN ne pas être constitué
- (’ce n’est pas logique ou c’est absurde’)

(2) (Jipjung 7 : 064)

- 064 Kwôn : mwônka kû k’ûke jal mos alko kyeshin kôs katssûp-nida
- chose très bien ne pas savoir être (H) chose semble-TD
- (’il me semble que vous connaissez très mal une chose’)

(3) (Jipjung 6 : 183)

- 183 Kim : kûnde sangsikjôk-ûlo ihê-ka an kanûnke, bwabayo
- mais sens commun-SF compréhension-SN ne pas être regarder
- (’mais ce n’est pas compris par le sens commun, regardez’)

· (TD : terminaison conclusive déclarative ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif ; H : honorifique)

Dans le contexte de débat, il nous semble impossible d'établir un inventaire exhaustif des expressions de désaccord, dans la mesure où l'évaluation négative peut reposer souvent sur la valeur axiologique d'un certain nombre d'éléments linguistiques. Les exemples ci-dessus peuvent donner un sens discordant hors du contexte à cause du caractère négatif d'expressions telles que *mal-i an doenda* ('la parole n'est pas constituée'), *jal mos alko issda* ('mal connaître'), *ihê-ka an kanûnke* ('n'être pas compris'). Malgré tout, ces expressions ne peuvent pas être considérées comme explicites, mais elles peuvent être renforcées par certains éléments verbaux, paraverbaux, et non verbaux. De là, nous pouvons dire que les participants coréens au débat n'utilisent pas de formules explicites pour marquer le désaccord avec leur partenaire. Il n'est pas fréquent, en effet, d'entendre un équivalent coréen de la formule française 'je ne suis pas d'accord avec vous', dans la conversation ordinaire ou même dans le contexte du débat radiophonique. Cette formule ferait ressentir aux interlocuteurs de l'antipathie et de l'hostilité, comme le remarque Sohn (1986 : 460) :

«Americans frequently say 'I disagree', 'I have a different view on that', or 'I cannot agree with you' in meetings, regardless of rank or status difference. Such expressions are avoided in Korean meetings unless the speaker feels animosity toward the addressee. That is, any open and direct disagreement implies hostility in Korea.»

En raison de caractère négatif du désaccord, les interlocuteurs coréens évitent de l'exprimer d'une façon directe et explicite, et celui-ci est effectivement remplacé, comme dans les exemples ci-dessus, par diverses expressions indirectes.

4.2. Les marqueurs discursifs d'opposition

4.2.1. Remarques préliminaires

Bien des études ont été faites, dans le domaine pragmatique, sur les morphèmes qui établissent un lien entre deux propositions, soit en terme de 'connecteurs'[133] en France, soit en terme de 'marqueurs discursifs' aux Etats-Unis. Schiffrin (1987 : 31 et 41) définit les marqueurs discursifs comme «sequentially dependent elements which bracket units of talk», et «verbal devices which provide contextual coordinates for ongoing talk». Pour elle, ces marqueurs se caractérisent par le détachement syntaxique d'une phrase, leur position initiale dans l'énoncé, le contournement prosodique, et le fonctionnement au niveau du discours local et global[134].

Roulet et l'équipe de Genève (1985) distinguent les connecteurs interactifs par leurs propriétés syntaxiques et par leurs propriétés pragmatiques. D'abord, à la suite des propriétés syntaxiques, ils divisent les connecteurs en trois catégories syntaxiques : (a)

[133] Sur les connecteurs pragmatiques, voir les travaux de l'école de Genève : Roulet (1985), Moeschler, Auchlin, etc.

[134] D. Schiffrin, Discourse markers, Cambridge, C.U.P., 1987, p. 328.

conjonction de coordination (mais, or, car, etc.), (b) conjonction de subordination (parce que, puisque, quoique, bien que, etc.), (c) adverbes (effectivement, finalement, en effet, au fond, etc.). Pour les connecteurs interactifs, ils les distinguent en quatre catégories de propriétés pragmatiques : connecteurs argumentatifs, connecteurs consécutifs, connecteurs contre-argumentatifs, et connecteurs réévaluatifs.

Parmi ces catégories générales, une retient tout spécialement notre attention : ce sont les connecteurs qui signalent une relation de contradiction sémantique ou/et pragmatique existant entre les propositions. Il s'agit de «marqueurs adversatifs» ou «marqueurs d'opposition» qui indiquent que l'énoncé à venir est une opinion discordante et oppositionnelle par rapport à ce que le précédent locuteur a dit. Il convient d'examiner, dans le corpus coréen, les catégories de ces marqueurs qui surgissent aux tours de parole de désaccord : en début de tours et dans le format «accord + désaccord».

Les marqueurs discursifs d'opposition

Connecteurs	Au début du tour	Dans l'accord+désaccord
Ani	19 tours (43%)	
kûlônde ou *kûnde*	16 tours (36%)	6 tours (27%)
Ani kûlônde ou *kûnde*	4 tours (9%)	
Kûlôhjiman ou *hajiman*	2 tours (5%)	4 tours (18%)
Kûlôna		6 tours (27%)
ye kûlôna	2 tours (5%)	
- daman		3 tours (14%)
- nûnde		2 tours (9%)
- jiman		1 tour (5%)
kûlsseyo (marque d'hésitation)	1 tour (2%)	
Total	44 tours (100%)	22 tours (100%)

En ce qui concerne les marqueurs d'opposition, ceux qui sont le plus souvent utilisés au début des tours de désaccord sont *ani* ('non'), *kûlônde* (ou *kûnde*) ('mais'), et *kûlohjiman* (ou *hajiman*) ('mais'). Les marqueurs le plus souvent observés dans le format d'«accord + désaccord» sont aussi *kûlônde* (ou *kûnde*), *kûlôna* ('mais'), et *kûlôhjiman* (ou *hajiman*). Dans notre corpus, ces trois types de connecteurs sont présents dans 53 tours de parole (80%) sur le nombre total de 66 tours dans lesquels les interlocuteurs marquent leur opposition à l'opinion de leur partenaire en utilisant des connecteurs, dont *kûlônde* (ou *kûnde*) est trouvé dans 22 tours (42%) ; ani, dans 19 tours (36%) ; *kûlôna*, dans 6 tours (11%) ; *kûlôhjiman* (ou *hajiman*), dans 6 (11%).

4.2.2. Ani

La particule '*ani*' est un marqueur d'opposition qui est utilisé le plus souvent en début de tour de parole dans notre corpus. Il signifie littéralement, d'une part, une réponse négative telle que 'non' en français, et d'autre part, il fonctionne comme exclamatif qui met en relief ce qui suit (le mot et l'énoncé), la surprise ou le doute[135], comme le montrent les exemples

[135] Cf. H.-S. Lee, *Kukô sajôn* [Dictionnaire de la langue coréenne], Séoul, Min Jung Sôlim, 1991.

suivants :

.

L_1 : *nô olkôni ?* (’tu vas venir ?’)

.

L_2 : **ani** *moska.* (’non, je ne peux pas.’)

ou

.

L_1 : *oshilkôji-yo ?* (’vous allez venir ?’)

.

L_2 : **ani-yo** *moska-yo.* (’non je ne peux pas.’)

Ci-dessus, ’*ani*’ et ’*ani-yo*’de L_2 sont un morphème qui a pour fonction d’entraîner une réponse négative (’je ne peux pas aller’). La particule ’*ani*’ s’emploie seulement entre égaux et intimes, sinon on utilise ’*ani-yo*’ où le suffix ’*-yo*’ est une marque déférentielle. Dans ce cas, ’*ani*’ ou ’*ani-yo*’, constituant une paire d’opposition avec le morphème ’*ye*’ (’oui’), préfacent pour l’interlocuteur une réaction négative à venir.

En d’autres cas, la particule ’*ani*’ n’est plus destinée à donner un sens négatif, mais à manifester la surprise ou le soulignement du mot ou de l’énoncé qui suivent. Ainsi, pour renforcer un mot dans la phrase, on utilise le morphème (’*ani*’) juste avant ce mot :

.

L : i yak-ûn muikhada, **ani** hêlopda. (’ce remède est inutile, voire nuisible’)

Ici, ’*ani*’ qui correspond au mot français ’voire’, n’est pas le morphème de négation qui nie le verbe qui suit *hêlopda* (’être pernicieux’), mais il met plutôt l’accent sur ce mot, sans le sens négatif. De même, pour le cas d’une surprise, le morphème ’*ani*’ correspond à quelques interjections françaises, telles que ’ah’, ’tiens’ ou ’quoi’ :

.

ani *jane ikun !* (’ah te voilà !’)

.

ani *X aninka !* (’tiens voilà X !)

.

ani *kalyôna !* (’quoi tu pars !’)

Mais lorsque le morphème ’*ani*’ se trouve dans un contexte de discussion, il serait difficile de le considérer comme un morphème manifestant la surprise ou le soulignement. Il fonctionne plutôt comme un morphème qui renforce l’idée ou l’opinion négative du locuteur lui-même à propos de celle que l’interlocuteur a proposée dans son tour. En d’autres termes, il s’agit donc, ici, de la fonction de ’*ani*’ comme marqueur d’opposition qui insiste sur la proposition oppositionnelle avec la précédente :

(1) (Tolon 2 : 161-164)

- 161 Son : kûlôhke ne sônûilo boko tto sôlo midko /shinloehal su issûn
- comme ça oui bonne foi regarder et mutuellement croire confier pouvoir être
- 162 Kim : /kûlomyo
- bien sûr
- 163 Son : sahoela-myôn uli-ka ôlmana johkessûp-nikka. [usûm]
- société-si nous-SN combien être content-TQ
- → 164 Kim : **ani** kûlôhke kadolok nolyôkhago jedo jatche-lûl kûlôhke
- non comme ça aller s'efforcer système lui-même-SA comme ça
- mandûlô yajyo.
- devoir faire
- (TQ : terminaison conclusive interrogative ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 161 Son : s'il s'agit d'une société où l'on se regarde comme ça de bonne foi et où l'on se croit mutuellement /et où l'on peut se confier,
- 162 Kim : /bien sûr
- 163 Son : ne sommes-nous pas heureux ?
- → 164 Kim : **non**, on doit s'efforcer, et il faut faire le système lui-même pour cela.

L'extrait ci-dessus montre le conflit, engagé dans échanges précédents, entre l'animatrice (Mme Son) et son invité (M. Kim). Mme Son exprime un doute en 161 à propos de l'argument de Kim, voire du mépris, sous forme de question exclamative. Sur ce, Kim, en 164, commence avec '*ani*' son tour d'opposition, dans lequel il réplique à son interlocuteur qu'il faut s'efforcer d'établir le système lui-même pour construire une société où les membres peuvent se faire confiance mutuellement. Cette désapprobation est marquée en début de tour par la présence d''*ani*'. Il est évident que la particule '*ani*' fonctionne, d'une part, comme un marqueur d'opposition qui indique, en début de tour, le désaccord à venir, et d'autre part, comme un moyen de faire arrêter le tour de parole du partenaire ou/et d'initier celui du locuteur ('*turn-initiating device*'), avant de présenter généralement des opinions contrastives. Or '*ani*' est suivi par le désaccord radical, comme le montre l'exemple (2), extrait de l'émission «Jipjung Tolon» où les participants s'opposent sur la gestion des sources d'eau minérale potable qui surgissent naturellement de la terre, dans la montagne ou dans la vallée. Il s'agit ici d'une discussion entre l'animateur (Tchoe) et le débatteur (Yun). Comme celui-ci ne met l'accent que sur l'examen régulier de la qualité de l'eau, l'animateur lui réplique immédiatement en marquant un désaccord radical.

(2) (Jipjung 6 : 239)

- 239 Tchoe : //**ani** sujil kômsa-lûl **bêknal** hêbo-myôn musûn soyong issnûnya
- non qualité d'eau examen-SA cent jours faire-si quel utilité être
- ikôyeyo, 30 mit'ô ane hwajangshil-i issô bôli-myôn maltsang
- 30 mètre à l'intérieur toilette-SN être si maltsang
- hôskôjiyo.
- être en vain
- (SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 239 Tchoe : //non, qu'on examine des centaines de fois la qualité de l'eau, à quoi cela sert-il, c'est complètement en vain s'il y a des toilettes dans les 30 mètres.

Dans l'extrait ci-dessus, en lançant le marqueur d'opposition '*ani*', l'animateur interrompt le tour de son invité (Yun), qui n'est pas arrivé à la place transitionnelle, et initie l'opposition avec lui. Son désaccord écrase l'argument de Yun, en disant que toutes ces analyses sont inutiles, s'il y a des toilettes dans les 30 mètres. Cet argument repose sur la notion de toilettes 'traditionnelles', qui peuvent provoquer des infiltrations dans l'eau souterraine ou dans l'eau minérale potable. En revanche, l'argument de Yun, qui repose plutôt sur la notion 'moderne', s'y oppose un peu plus loin, en émettant '*ani*' :

(3) (Jipjung 6 : 252-256)

- → 252 Yun : **ani** je-ka sênghakilonûn /jikûm hwajangsil-ûn kôûi da milp'yedoe
- non moi-SN penser maintenant toilette-SN presque tout être fermé
- 253 Tchoe : /ne
- oui
- 254 Yun : issûn kongkan-e issûn hwajangsi-lip-nida, /kûlohki ttêmune kûnyang
- être espace-à toilette-être-TD tel parce que comme cela
- 255 Tchoe : /ye
- oui
- 256 Yun : notchônedaka ilôhke dêsobyôn-ûl hanûn kôs-i dô munjeji kû
- plein air tel ses besoins-SA faire chose-SN plus être problème kû
- hwajangsil jatche-ka munje-ka doenûn kô-nûn anilanûn yêkijyo.

- toilette elle-même-SN problème-SN devenir chose-SN n'être pas
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- → 252 Yun : non à mon avis /de nos jours les toilettes sont presque toutes fermées
- 253 Tchoe : /oui
- 254 Yun : hermétiquement, /donc on peut dire que le fait qu'on fasse ses besoins en
- 255 Tchoe : /oui
- 256 Yun : plein air, c'est un problème plus grave que les toilettes elles-mêmes.

Dans l'exemple (4), M. Yun commence en 252 son tour de parole avec le marqueur d'opposition ('*ani*'), afin de réfuter l'argument de l'animateur. Son désaccord porte sur le référent différent du même terme 'toilettes', c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas des toilettes elles-mêmes qui sont bien fermées hermétiquement, mais plutôt du fait qu'on fait ses besoins dans les champs près de la source de l'eau minérale. On peut donc dire que pour montrer la prise de position discordante avec le partenaire, les interlocuteurs coréens utilisent, en début de tour, le morphème '*ani*'. Celui-ci montre la cohérence contrastive des opinions entre les interlocuteurs par l'utilisation mutuelle de ce marqueur, comme le montre l'exemple suivant :

(4) (Tolon 2 : 250-254)

- 250 Kim : kiôp hanûn salamdûl-i jayuhwa-ka dwê issôsô, kiôp hanûn
- entreprise gérer gens-SN libéralisation-SN être entreprise gérer
- salamdûl-i bujông kongmuwôn-hant'e don kajdajunûn iyu-nûn,
- gens-SN malhonnête fonctionnaire-à argent donner raison-SN
- → 251 Son : **ani** manhi bôlko jôkke bôlôssdako shinko ha-myôn ôttôgke hap-nikka ?
- non beaucoup gagner un peu gagner déclarer faire-si comment faire-TQ
- → 252 Kim : **ani** kûkôl nê-ka malssûm dûlijanhayo. //kûkô-nûn semu
- non c'est je-SN parole donner cela-SN administration fiscale
- 253 Son : //sebôp-ûlo
- loi fiscale-SF
- 254 Kim : kongmuwôn-ûi munjeji uliûi munje-ka ani-da, ilôn yêki
- fonctionnaire-de problème notre problème-SN n'être pas-TD tel parole

- ip-nida, nê-ka bokienûn
- être-TD je-SN voir
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 250 Kim : étant donné que les gens qui gèrent l'entreprise sont libéralisés, la raison pour laquelle ils donnent de l'argent aux fonctionnaires corrompues est,
- → 251 Son : non, si les gens qui gagnent beaucoup d'argent déclarent seulement une partie de leurs revenus, alors comment faire ?
- → 252 Kim : non, ce dont je parle. //c'est le problème des fonctionnaires du fisc, mais
- 253 Son : //par la loi fiscale
- 254 Kim : ce n'est pas notre problème, ce n'est pas la peine de nous inquiéter trop, c'est ce que je veux dire, à mon avis.

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Tolon Madang», où les participants débattent sur le système nominatif des comptes bancaires. Ici, c'est une partie de la discussion entre l'animatrice (Son) et son invité (Kim) : l'argument précédent de Son est que ce ne sont pas seulement des politiciens et des fonctionnaires qui font des fraudes, mais qu'il se peut aussi qu'il y ait des industriels, argument auquel Kim s'oppose en 250. Lorsque ce dernier essaie d'attribuer aux fonctionnaires malhonnêtes la cause des fraudes des industriels, l'animatrice l'interrompant en 251 avec le marqueur d'opposition '*ani*', fait la remarque, sous forme d'interrogation, que les industriels peuvent faire de fausses déclarations de revenus. A ce propos, Kim la réfute également avec '*ani*', en disant qu'il ne s'agit pas de leur problème, mais de celui des fonctionnaires du fisc. Ici, il nous semble que les '*ani*', utilisées par ces deux interlocuteurs, mettent différemment l'accent dans leurs tours. C'est-à-dire que 'ani' dans le tour de l'animatrice est focalisé sur la prise de parole, alors que '*ani*' dans le tour de Kim est orienté plutôt vers une expression du désaccord direct.

4.2.3. Connecteurs

Il est monnaie courante de trouver, dans le contexte de discussion, certains marqueurs discursifs d'opposition réalisés par certains morphèmes conjonctifs, tels que '*kûlônde*', '*kûlôna*', '*kûlôhjiman*', et '*-daman*', '*-jiman*', '*-nûnde*', etc. Pour identifier les marqueurs discursifs d'opposition, Schiffrin (1987 : 328) propose les quatre conditions suivantes qui permettent à une expression d'être utilisée comme marqueur :

1.

ils doivent être syntaxiquement détachables d'un énoncé,

2.

ils doivent être utilisés en commun à la position initiale de l'énoncé,

3.

ils doivent avoir une variation de contournement prosodique,

4.

ils doivent être susceptibles de fonctionner aux deux niveaux du discours local et global.

On peut reconnaître sans difficulté que le premier de ces critères n'est pas suffisant pour s'appliquer aux cas des marqueurs discursifs en coréen, dans la mesure où certains d'entre eux ne sont pas détachables de l'énoncé. En général, ceux-ci se divisent en deux types : d'une part, ceux qui sont détachables d'un énoncé, et ne se produisent qu'en début de phrase, tels '*kûlônde*', '*kûlôna*', '*kûlôhjiman*'. Ils se placent entre des énoncés à l'intérieur d'une intervention, et en début de tour. D'autre part, ceux qui ne sont syntaxiquement ni détachables d'un énoncé, ni susceptible d'occuper la position initiale d'un énoncé, c'est-à-dire ceux qui sont systématiquement attachés au verbe, tels que '*-daman*', '*-jiman*', '*-nûnde*'. Ces types de marqueurs discursifs d'opposition jouent le rôle d'éclairer l'opinion discordante dans le tour de parole.

4.2.3.1. Kûlônde, kûlôna, kûlôhjiman

Lorsque les participants au débat ont à un moment donné des opinions opposées à celle du locuteur précédent, ils les expriment en ayant recours aux adverbes conjonctifs, tels que '*kûlônde*', '*kûlôna*', '*kûlôhjiman*', qui correspondent en général à 'mais' en français. En ce qui concerne l'analyse morphologique et sémantique de ces conjonctifs, M. S. Kim (1996 : 93) montre que ceux-ci sont dérivés d'une forme de '*kûlôhada*' ('être comme cela') :

1.

kûlôna : kûlô + hana = kûlôhana → kûlôna / hana

2.

kûlôhjiman : kûlô + hajiman = kûlôhajiman → kûlôhjiman / hajiman

3.

kûlônde : kûlô + hande = kûlôhande → kûlônde / hande

Ces trois conjonctifs reposent sur diverses conjugaisons de la terminaison d'une phrase ('*-da*' de *kûlôhada*), telles que '*-na*', '*-jiman*', et '*-nde*', qui indiquent souvent la discontinuité de l'argument. Ils fonctionnent à la fois comme connecteurs et comme marqueurs d'opposition qui relient deux phrases par une relation de contradiction entre ce qui est dit précédemment et ce qui suit. D'un point de vue syntaxique, ces trois connecteurs se caractérisent systématiquement par leur position initiale dans les énoncés, et cette contrainte syntaxique est une condition fondamentale de leur emploi. Au début d'un énoncé, ils ont donc pour fonction de préfacer l'acte de langage à venir sous une forme 'contrastive'.

En effet, ces trois connecteurs qui appartiennent au même groupe sémantique et syntaxique sont distincts, du point de vue pragmatique, par leur position dans les tours de

parole. Autrement dit, ils peuvent se présenter en début de tour, mais aussi dans le format 'accord + désaccord', où le passage de l'accord au désaccord est souvent marqué par les connecteurs tels que *kûlôna*, *kûlôhjiman*, *kûlônde*. Il convient d'examiner d'abord ces connecteurs qui se produisent dans le format d'«accord+désaccord», à partir des exemples suivants :

(1) (Tolon 1 : 075)

- 075 Hwang : ye olhû-shin malssûmijiyo, ô **kûlôna** i sêngmyôngkonghak-ûi kû
- oui juste-SD parole euh mais technologie génétique-de kû
- dêtchejôkin jôkyong-ûn dangjang inkan jatche-ûi ôttôn yujônja-lûl
- générale application-SN tout de suite homme lui-même-de certain gène-SA
- jojakhêsô inkan-eke jôkyong handaki bodanûn dongmul-ina sikmul-e
- manipuler homme-à appliquer plutôt que animal-ou plante-à
- jôkyong-ûl hê kajiko kû kyôlkwamul-ûl iyonghajanûn kôs-i jikûm
- application-SA faire ce résultat-SA profiter chose-SN maintenant
- dêtchejôkin jikûm banghyangip-nida.
- général maintenant être direction-TD
- Traduction
- 075 Hwang : oui vous avez raison, euh **mais** l'application générale de cette technologie génétique n'implique pas l'homme lui-même à travers la manipulation de certains gènes, mais tout d'abord les animaux, et sa direction générale actuelle est donc de profiter du résultat.

(2) (Tolon 4 : 158)

- 158 Yu : ne tcham wônlonjôk-ûl aju jidangha-shin malssûmikuyo, sasil kûlôn
- oui très principalement-SN très être raisonnable-SD parole en réalité tel
- → ttûsila-myôn kûlêsônûn andoekess-jiyo, **kûlôhjiman** ibôn yônki-nûn
- intention-si cela ne pas falloir-TD mais cet ajournement-SN
- ôttôn kû jôngtchi p'yônûi tto jôngtchijôkin akyong ûido-ka
- certain kû politique facilité et politique mauvais emploi intention-SN
- ôpsnûn kûlôn yônkilanûn kôs-ûl kukmindûlkkesô jokûm ihê-lûl
- n'être pas cet ajournement chose-SA peuples un peu compréhension-SA

- hêjusyôya doep-nida.
- il faudrait faire-TD
- Traduction
- 158 Yu : oui vraiment vous avez bien raison en principe (ou vous parlez en principe très raisonnablement) ; en réalité si c'est fait dans cette intention, il ne faudrait pas faire comme ça, **mais** il faudrait que les peuples comprennent qu'il n'y a pas de notre part dans cet ajournement une sorte de facilité politique ou d'intention de mauvais emploi.

(3) (Tolon 3 : 112)

- 112 Kong : ne usôn jô-nûn ô ibône dosan-ûi ilôn kiôpdûl-ûn ôttôn
- oui d'abord je-SN euh cette fois-ci défaillante-de ces entreprises certain
- hyôngt'ê-lodûnji kyôngyôngkwôn-ûl hêngsahan salamdûl-i tchêkim-ûl
- forme- droit de gestion-SA exercer gens-SN responsabilité-SA
- p'ihal suka ôpssûp-nida. **Kûlônde** je-ka yôkisô kkok jom
- esquiver pouvoir n'être pas-TD mais je-SN ici nécessairement un peu
- jipko nômôkaya doel kôs-ûn kû dosan-e ilûn kiôpdûl oee,
- remarquer chose-SN kû défaillance-à arriver entreprises excepté
- onûlnal hankuk-ûi dêdasu kiôpdûl-ûi jêmujêp'yo-lûl bomyôn-ûn
- aujourd'hui corée-de la plupart entreprises-de bulletin des finances-SA regarder-SN
- 90 nyôndêe dûlôwa kajiko tchêsansông-i koengjanhi kûpkyôkhake
- 90 années dans degré de bénéfice-SN très manifestement
- akhwaka doeko issôyo. (...) kû munje-nûn kyôngyông siltchêk-bodado
- se détériorer être kû problème-SN gestion échec-plutôt que
- hankuk sahoe-ka nômuna kobiyong jô hyoyul kujo-lo
- Corée société-SN trop haut salaire basse efficace structure-SF
- jôngtchak-i dwêss-da, kû jôm-ûl jô-nûn kkok jijôk-ûl hêya doel
- être fixé-SN TD ce point-SA je-SN nécessairement remarquer-SA
- kôs katsûp-nida.
- chose être semble-TD
- Traduction

- 112 Kong : oui d'abord je pense que les personnes qui exercent, le droit de gestion de ces entreprises défaillantes, quelle que soit la méthode, ne pourront pas cette fois-ci esquiver leur responsabilité. **Mais** ce que je dois ici remarquer c'est que, excepté les entreprises défaillantes cette fois-ci, quand on voit les compte financiers de la plupart des entreprises coréennes d'aujourd'hui, le niveau de leur bénéfice se détériore manifestement dans les années 90. (...) Il me semble que ce qui pose problème ce n'est pas l'échec de la gestion, mais plutôt que la société coréenne se fixe dans une structure de trop hauts salaires avec une faible productivité, il me faudrait remarquer ce point.

- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)

Dans les exemples ci-dessus, le désaccord suivant l'accord est marqué par *kûlôna*, *kûlôhjiman*, et *kûlônde*, en introduisant un point de vue différent de celui posé dans le tour précédent. Ainsi, notre corpus montre que '*kûlôna*' n'est pas présenté systématiquement au début du tour, mais seulement dans le format d'«accord+désaccord». L'exemple (1) qui montre l'usage de *kûlôna* est extrait de l'émission «Tolon Madang», où les participants débattent sur les problèmes en biotechnologie. Le débatteur (M. Hwang) commence, en 075, son tour de parole par l'acte d'accord : *ye olhûshin malssûmijiyo* ('oui c'est une parole juste'), qui porte sur l'évaluation positive de l'opinion proposée dans le tour de l'adversaire. Cet accord est renversé sans délai par l'acte de désaccord qui est marqué par le connecteur *kûlôna*. Ici, l'auteur de ce tour (Hwang) cherche d'abord un consensus avec son partenaire à travers l'approbation qui s'exprime dans le commentaire global, vague et court, mais il se met en désaccord l'instant d'après. Il apparaît que son désaccord ne réfute pas directement l'acquiescement qui est posé dans la partie d'accord, mais plutôt qu'il vise la critique de son adversaire sur le problème de la manipulation des gènes, supposant son application à l'homme. Plus précisément, il la contredit en disant que l'orientation de la biotechnologie n'est pas l'application de la manipulation génétique à l'homme, mais d'abord aux animaux ou aux plantes. En ce sens, on peut dire que le marqueur discursif '*kûlôna*' exprime, dans le tour de désaccord, une relation contrastive avec l'argument du locuteur précédent au niveau du contenu présupposé.

L'exemple (2) est extrait de l'émission «Tolon Madang» où les participants s'opposent sur le problème de l'ajournement de l'élection régionale. Le débatteur (M. Yu) réalise, en 158, son tour de parole avec le format «accord + désaccord» dont le passage est marqué par le marqueur discursif '*kûlôhjiman*'. Le mot '*wônlonjôkûlo*' ('en principe') qui est utilisé dans l'acte d'accord implique que la direction d'approbation est limitée au niveau théorique et abstrait, opposé au niveau concret et pratique. Et cette approbation est suivie par le constat : *sasil kûlôn ttûsila-myôn kûlêsônûn andoekess-jiyo* ('en réalité si c'est fait dans cette intention, il ne faudrait pas faire comme ça'). Autrement dit, ce constat implique que le débatteur (Yu) accepte l'argument du locuteur précédent sous forme d'accord conditionnel : si l'élection régionale avait été ajournée dans une mauvaise intention, comme le disait son interlocuteur, il est d'accord avec lui qu'il faut l'ajourner. Mais, en introduisant le marqueur *kûlôhjiman*, il refuse ce constat : il n'y a pas de mauvaise intention dans cet ajournement de l'élection régionale. Il ne s'agit même pas

d'ajournement, mais plutôt d'une mise au point sur la date des élections. Ici, la relation contrastive établie par le marqueur *kûlôhjiman* repose sur le contenu posé, et non sur le présupposé, à la différence de l'exemple (1).

L'exemple (3) est extrait de l'émission «Tolon Madang» où les participants débattent sur le problème des groupes d'entreprises. Le débatteur (M. Kong) semble en accord avec son partenaire qui considère comme une cause des difficultés économiques actuelles de la Corée, la responsabilité d'un groupe d'entreprises tombées en faillite. M. Kong exprime l'argument que ceux qui les ont dirigées ne peuvent pas fuir leurs responsabilités. Après l'introduction du marqueur *kûlônde*, cet accord est modifié dans ce qui suit. Le débatteur (M. Kong) essaie de mettre l'accent sur un autre problème plus essentiel, celui de l'augmentation relativement forte des salaires, et il arrive enfin à sa conclusion que ce n'est pas l'échec de la gestion qui est responsable de la faillite d'une entreprise. Cela revient à dire qu'il admet la responsabilité 'partielle' du groupe d'entreprises. Dans ce cas, la relation contrastive entre accord et désaccord à l'intérieur d'un même tour est établie par le connecteur *kûlônde* qui est le plus souvent observé dans notre corpus.

D'autre part, ces trois types de marqueurs d'opposition ne se produisent pas seulement dans le format «accord + désaccord» à l'intérieur du tour de leur auteur, mais ils fonctionnent aussi comme connecteurs de deux tours de parole entre deux interlocuteurs. Ainsi, ils ne sont pas toujours précédés de l'acte d'accord, mais ils se retrouvent souvent dans la position initiale du tour de parole, comme le montrent les exemples suivants :

(4) (Tolon 2 : 247-248)

- 247 Son : **kûlôhjiman** bujôngbup'ê-lanûn kôs-ûn jôntchiin-kwa kokûp
- mais corruption quant à chose-SN politicien-et haut
- kongmuwôn-man-i hanûn kôs-ûn //anikôdûnyo.
- fonctionnaire-seulement-SN faire chose-SN n'être pas
- 248 Kim : //kûlôm nuka issûp-nikka
- eh bien qui être-TQ
- Traduction
- 247 Son : mais en ce qui concerne la corruption ce n'est pas le problème seulement des politiciens et //des hauts fonctionnaires.
- 248 Kim : //eh bien qui est-ce que ça concerne encore ?

(5) (Jipjung 6 : 204)

- 204 Soo : **kûlônde** mwô jôngtchiindûl kêin sênghwal jêsan [usûm] kûlôn kôs-kkaji
- mais mwô politiciens individu vie fortune [rire] tel chose-même

- yêki-lûl ha-myôn an doekoyo, kûkôn mwô kêin-ûi munje-jimqn
- parole-SA faire-si ne pas devoir tel mwô individu-de problème-mais
- jungyohan kôn ikôp-nida. (...)
- important chose être ceci-TD
- Traduction
- 204 Soo : **mais** euh il ne faudrait pas parler de la vie privée ou de la fortune [rire] des politiciens, cela est un problème privé, ce qui est important est ceci :
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)

L'exemple ci-dessus (4) est extrait de l'émission «Tolon Madang» où l'animatrice (Son) et son invité (Kim) s'opposent sur la prévention de la corruption. Lorsque Kim affirme dans sa réponse à la question de l'animatrice qu'il existe certaines mesures légales pour empêcher les fraudes, l'animatrice, en 247, réfute sans délai l'argument de son partenaire avec le connecteur '*kûlôhjiman*'. Ici, celui-ci implique que son auteur va introduire une idée ou une action contrastive et opposée avec le tour précédent. Il est donc suivi d'une réfutation qui porte sur le fait que ce ne sont pas seulement les politiciens et les fonctionnaires qui sont impliqués dans la corruption.

L'exemple (5) est extrait de l'émission «Jipjung Tolon» où les participants s'affrontent sur la question des fonds des partis politiques. Lorsque le débatteur (Kim) a posé, dans son long tour précédent, certains arguments sur le changement de fortune des politiciens et sur la réforme d'une structure de grands coûts et de basse efficacité, l'autre débatteur (Soo) était en désaccord avec les arguments de son partenaire sur le problème de la fortune des politiciens. Il a alors besoin tout d'abord de revenir au thème de la discussion pour s'y opposer, c'est-à-dire qu'il lui faut changer l'orientation de la discussion. Pour ce faire, il commence son tour avec *kûlônde* et montre aussitôt après son opposition à l'argument de son partenaire. Lorsque ces deux marqueurs d'opposition (*kûlônde* et *kûlôhjiman*) se placent au début du tour, il arrive qu'ils opèrent comme une marque de désaccord direct, dans la mesure où ils annoncent le désaccord à venir, sans action préliminaire. Il est évident que dans la position initiale du tour, *kûlônde* et *kûlôhjiman* relient donc d'une façon directe et contradictoire le tour en cours au tour précédent.

L'utilisation de ces trois connecteurs (*kûlôna*, *kûlôhjiman*, et *kûlônde*) fait apparaître un rapport entre leur fonction et leur position dans le discours. Ainsi, dans notre corpus, le format d'accord+désaccord se produit dans 22 tours, et dans ce format, la relation contrastive est souvent marquée par *kûlônde* et *kûlôna*, dans 6 tours respectivement, et par *kûlôhjiman* dans 4 tours. En revanche, en début de tour, c'est le connecteur *kûlônde* qui est le plus utilisé ; il est réalisé dans 16 tours, et *kûlôhjiman* dans 2 tours. Le connecteur *kûlona* n'est pas observé. En effet, ces trois connecteurs marquent dans le contexte de discussion la relation contrastive entre deux énoncés du tour, mais ils n'ont pas le même sens ou la même fonction pragmatique entre deux tours. Le connecteur *kûlôna* signifie, note M. S. Kim (1996 : 104), le contraste explicite ou l'assertion forte entre

l'énoncé précédent et le suivant. C'est la raison pour laquelle il nous semble qu'il est systématiquement absent en début de tour, sauf sous la forme de '*ye kûlôna*' ('oui mais'), dans laquelle *kûlôna* est combiné à l'adverbe *ye* ('oui') pour admettre l'argument du partenaire. En ce sens, même s'il est situé en début de tour de parole, *kûlôna* compose le format «accord + désaccord» avec acceptation assez courte (*ye* : 'oui'). En revanche, sont beaucoup utilisés *kûlônde* qui amorce un changement du sujet et *kûlôhjiman* qui met l'accent sur la concession. La différence sémantique de ces connecteurs est aussi difficile à établir dans le format «accord + désaccord» qu'en début de tour dans les exemples ci-dessus.

Enfin, parmi les connecteurs mentionnés ci-dessus, le connecteur *kûlônde*, qui marque l'opposition, est le plus souvent observé dans notre corpus et est produit non seulement en début de tour de parole, mais aussi dans le format «accord + désaccord». En début de tour, *kûlônde* se réalise souvent sous sa forme réduite ('*kûnde*') dans la conversation orale, et il s'emploie comme un moyen de prendre la parole au partenaire ou pour se sélectionner comme locuteur suivant, dans la forme de combinaison avec un autre marqueur d'opposition ('*ani*') ou des éléments ajoutés sans sens particulier, comme ci-dessous :

1.

kûlônde malssûmiyo (Tolon 2 : 108)

2.

kûlônde-yo (Tolon 4 : 246)

3.

ani kûlônde (Jipjung 6 : 096)

En effet, lorsque les participants au débat ont une opinion différente ou opposée à celle du locuteur précédent, ils peuvent avoir l'intention de prendre la parole du locuteur en place, intention qu'ils manifestent par la multiplication des régulateurs verbaux. Parmi ceux-ci, certains confirment le tour du partenaire ; d'autres l'interrompent en revanche à travers le morphème de négation (*ani*) comme en (C) et des conjonctifs (*kûlôna*, *kûlôhjiman*, *kûlônde*). Il est toutefois relativement difficile de faire arrêter le tour de parole en place et de prendre la parole, en émettant ce morphème ou ces conjonctifs assez courts. Or il nous semble que les participants profèrent les éléments non significatifs combinés avec le connecteur *kûlônde* pour prendre la parole. Ainsi dans l'exemple (A) *kûlônde malssûmijyo* et l'exemple (B) *kûlônde-yo*, '*malssûmijyo*' ou '*-yo*'[136] apparaissent comme une sorte de 'refrain'[137]. Bien qu'ils n'aient aucun sens au niveau sémantique,

[136] Le suffixe '*-yo*' est à la fois une marque honorifique et une particule finale de phrase. Il s'emploie comme marqueur de la terminaison conclusive, soit déclarative, soit interrogative à la suite du degré d'intonation. Et il a pour fonction de rendre poli l'énoncé dans lequel il se retrouve, dans la mesure où il atténue la force illocutoire d'un acte de langage. Il se trouve un peu partout non seulement en position finale d'un énoncé, mais aussi en son milieu, ainsi que dans la situation discursive où l'on s'adresse au supérieur.

[137] Cf. Nam (K-S.) et (Y-K.) Ko, Pyojun Kukô Munbôplon [La grammaire standard coréenne], Séoul, Tap Tchul Pan Sa, 1993, p. 183.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

d'un point de vue pragmatique, ils peuvent être considérés comme une stratégie pour attirer l'attention sur les interlocuteurs et leur permettre d'intervenir. C'est ainsi que les participants au débat prennent la parole en lançant le marqueur d'opposition combiné à ces 'refrains', afin de mettre une relation contradictoire entre le tour précédent du partenaire et leur propre tour en cours.

4.2.3.2. -Daman, -jiman, -nûnde

Ces trois morphèmes de conjonction sont bien attachés au verbe d'une phrase ou d'une proposition, et ne sont donc pas libres, à la différence d'autres marqueurs d'opposition, tels que *kûlônde*, *kûlona*, *kûlôhjiman*. Ce ne sont pas des conjonctions de coordination, mais des conjonctions de subordination. Quand il s'agit de '-*daman*' et '-*jiman*', ils se composent de '-*da*' et '-*man*', et par '-*ji*' et '-*man*'. Les morphèmes '-*da*' et '-*ji*' s'utilisent comme marqueurs de fin de phrase, lorsque le locuteur affirme qu'il est en accord avec l'information exprimée dans la proposition. En revanche, la particule '-*man*' s'emploie quand le locuteur veut délimiter le champ de ce qui est dit[138]. En ce sens, les particules '-*daman*' ou '-*jiman*' donnent lieu à l'assertion restreinte dans le contexte de l'accord ou du désaccord partiels, c'est-à-dire qu'ils dénotent la relation contrastive entre ce qui est dit et ce qui sera dit. Dans le contexte de discussion, le contenu de la proposition subordonnée qui est exprimée par ces particules est nié par la proposition principale, et elle se présente souvent comme l'expansion ou la reformulation de l'argument proposé dans le tour précédent par le partenaire :

(1) (Tolon 2 : 111)

- 111 Son : ye ô kûmyungsilmyôngje-lo kyôngje wiki-ka wassdanûn
- oui euh SNCB-SF économique crise-SN venir
- → kûlôn jujang-do kanûnghakessûpni**daman**, tto hohwangki-e
- tel opinion-aussi être possible-mais et haute conjoncture-à
- kujojojông-ûl jal mos hêssdadônka, jêkye-ûi bangmanhan
- restructuration-SA bien ne pas faire monde économique ne pas systématique
- kyôngyôngiladûnka, tto kisul tchukjôk-ûl jom soholhi hêssdadônka,
- gestion et technologie accumulation-SA un peu négliger
- ilôn modûn kôsdûldo kûlônde sokhakessjiyo.
- ce tout choses à ce appartenir
- (SNCB : système nominatif des comptes bancaires ; SA : suffixe de cas accusatif ; SF :

[138] Voir K.-D., Lee, 'Verbal connectives of contrast', in E.-J. Baek, (ed.) : Papers from the sixth international conference on Korean linguistics, Séoul, Hanshin Publishing Company, 1988, p. 404. : il considère la condition d'emploi de '-*man*' comme suit : «The particle man is used when the speaker wants to delimit the range or scope of something».

suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)

- Traduction
- 111 Son : oui euh à cause du système nominatif des ouvertures de compte, la crise économique a été provoquée, cette opinion peut aussi être possible, mais par ailleurs dans la période de haute conjoncture la mauvaise restructuration, la gestion non systématique, la négligence de l'accumulation de la technologie, toutes ces choses se reportent également à cette crise.

L'exemple (1) est extrait de l'émission «Tolon Madang», où les participants s'opposent sur le système nominatif des comptes bancaires. Le débatteur (M. Kim) affirme que le système nominatif des comptes bancaires a opéré comme un facteur essentiel ayant provoqué la crise économique actuelle, à la différence de l'autre débatteur (M. An). L'animatrice (Mm Son) prenant son tour à la place transitionnelle de Kim, exprime en 111 son désaccord avec lui. Dans l'énoncé marqué à la fin par '-*daman*', elle fait semblant d'accepter son argument qui a été présenté dans le tour précédent :

(2) (Tolon 2 : 092)

- 092 Kim : ô jô-nûn mwô silmyôngje-ka sanddanhi maliyo, kû i uli kû ibône wiki
- euh je-SN mwô SNCB-SN suffisamment euh i nous cette fois crise
- kyôngje wiki-lûl kajyôonûnde sangdanhi kû tchokme jôkin yôkhal-ûl
- économique crise-SA provoquer suffisamment euh catalytique rôle-SA
- hêssda kûlôn sêngkak-ûl hako issûp-nida. (...)
- a fait tel pensée-SA faire-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif ; SNCB : système nominatif des comptes bancaires)
- Traduction
- 092 Kim : euh quant au système nominatif des ouvertures de compte, je pense qu'il a joué un rôle catalytique pour provoquer cette crise économique.

M. Kim considère, comme le montre l'extrait (2), le système nominatif des comptes bancaires comme une des raisons de la crise économique. En revanche, dans l'exemple (1) au-dessus, l'animatrice acceptant partiellement l'opinion de Kim glisse vers d'autres causes, telles que les problèmes de restructuration industrielle, de gestion, d'accumulation de technologie. La proposition de '-*daman*' est produite par l'animatrice (Son) comme une expansion de ce qui est dit par Kim et comme une reformulation. Dans ce cas, le morphème '-*daman*' marque la relation contrastive entre l'argument que la crise économique est provenue du système nominatif des comptes bancaires, et l'argument qu'elle est plutôt provoquée par les autres facteurs mentionnés ci-dessus. Ces aspects sont identiques dans le cas de '-*jiman*' ou '-*ûnde*', comme le montre l'exemple suivant :

(3) (Tolon 5 : 124-126)

- 124 Nam : ô mwô ûmsônghwadoen bubun-do ilbu issda-ko
- euh mwô clandestin partie-aussi partie être-TS
- → sêngkak-ûl hap-nida, /ilbu iss-**jiman**
- pensée-SA faire-TD partie être-mais
- 125 Park : /ne
- oui
- 126 Nam : kû kibonjôk-ûlo, sasil-ûn i yuhûng ôpso, yuhûng jujôm
- kû fondamentalement-SF, réalité-SN distraction travail distraction bar
- ilako hanûn bubun-ûl uli sanôp-ûi kujo sokesô, ôttôhke bol
- proprement dit partie-SA notre industrie-de structuration dans comment voir
- kôsinya wado tto kwanlyôn-i issûn kôs katsûp-nida. jôhûidûl-nûn i
- et relation-SN sembler-TD nous-SN
- bubun-ûl uli jôntche sanup bijung-esô jom julyôyahanda-ko
- partie-SA notre totale industrie poids-à un peu devoir diminuer-TS
- sêngkakhakôdûnyo.
- penser
- Traduction
- 124 Nam : euh je pense qu'il y a aussi en partie l'aspect clandestin. /Il y en a une
- 125 Park : /oui
- 126 Nam : partie. Mais maintenant il nous semble être fondamentalement en rapport avec comment doit-on rendre compte de la partie qui s'occupe du bar pour les distractions dans notre structuration industrielle. En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il faut diminuer un peu cette partie dans le poids total de notre industrie. (...)

(4) (Jipjung 7 : 098)

- 098 Kwôn : //ye alkessûp-nida, alkessûp-nida, kû bubun-ûn jôhûi-do inje
- oui comprendre-TD, comprendre-TD, cette partie-SN nous-aussi maintenant
- → kongkam-ûl ha-ko injông-ûl ha-**nûnde**, ku hyônsil-ûl musihal
-

même avis-SA faire-et reconnaissance-SA faire-mais, kû réalité-SA négliger

- sunûn ôpsji anhsûp-nikka. (...) ilôn hyônsil-ûl dooeshiha-ko t'onghap-ûl
- pouvoir non pas n'est-ce pas-TQ cette réalité-SA négliger-et union-SA
- hêsônûn an doendanûn yêkiip-nida.
- devoir non pas devenir dire-TD
- Traduction
- 098 Kwôn : //oui je comprends, je comprends, maintenant nous sommes d'accord nous aussi avec cette partie et nous l'acceptons, mais n'est-ce pas qu'on ne peut pas négliger la réalité. (...) ce que je veux dire c'est qu'il ne faut pas s'unir sans tenir compte de cette réalité.
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive déclarative ; TS : terminaison de subordination ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)

Ces morphèmes d'opposition ('*-jiman*', '*-daman*', et '*-nûnde*') sont utilisés non seulement comme particule liant la proposition subordonnée et la proposition principale, mais aussi comme particule qui marque la fin de la phrase, lorsqu'ils se produisent sans la proposition principale. Dans ce cas, on peut dire qu'ils ont pour effet d'atténuer l'assertion du locuteur sous forme d'ellipse qui permet aux interlocuteurs d'inférer ce que le locuteur va introduire dans la proposition principale. Il est difficile cependant de trouver cet exemple dans le contexte de débat, à la différence de la conversation ordinaire, dans la mesure où la partie correspondant à la proposition principale apparaît très importante pour développer son propre argument ou pour persuader son adversaire.

En tout état de cause, à la différence des conjonctions, telles que '*kûlônde*', '*kûlôna*' et '*kûlôhjiman*', qui occupent la position initiale d'une proposition et préfacent la réponse de désaccord, '*-daman*', '*-jiman*', et '*-nûnde*' marquent la fin de la phrase. En utilisant ces particules de finale de phrase, les participants au débat prennent en compte le discours de l'adversaire dans le contexte d'accord partiel, en le modifiant pour favoriser leur point de vue, et en le disqualifiant au moment suivant, c'est-à-dire dans la proposition principale. Ces particules de finale de phrase ont pour but de mettre les énoncés sous forme de proposition subordonnée à l'argument du locuteur lui-même. Ainsi, elles atténuent le désaccord à venir en introduisant l'argument du partenaire dans le contexte de l'accord partiel. Elles se réalisent seulement dans le format «accord + désaccord» où l'acte de désaccord est atténué.

4.3. Désaccord et module

Le débat coréen à la radio se déroule entre trois participants (un animateur et deux débatteurs) qui n'ont pas le même statut dans le déroulement de l'interaction. Il est composé des deux modules d'interview et de discussion, dont le cadre participatif n'est pas le même. Dans le module d'interview, l'animateur contrôlant l'alternance des tours et

l'orientation de la discussion, les enchaînements fonctionnent sur la base du couple question / réponse et sur l'hétéro-sélection par l'animateur du débatteur. Dans le module de discussion, ce sont, par contre, les deux débatteurs qui sont dominants, présentant à titre d'expert, leur opinion sur le sujet donné. Ici, l'alternance des tours repose sur l'auto-sélection des deux débatteurs. Examinons maintenant l'acte de désaccord dans ces deux modules.

4.3.1. Désaccord dans le module d'interview

Dans le module d'interview, l'animateur sélectionne d'abord un débatteur (D_1) comme destinataire direct de sa question afin d'obtenir son opinion à propos d'un sujet donné. L'autre débatteur (D_2) est alors en position de destinataire indirect, et dans le tour suivant, les positions s'inversent entre D_1 et D_2. Ce module d'interview s'appuie sur le rôle d'intermédiaire que joue l'animateur entre les deux débatteurs. Ainsi, lorsqu'un acte de désaccord se produit dans l'intervention du débatteur (D_1), il s'adresse à la fois à l'animateur qui devient cette fois-ci l'allocutaire dans la mesure où D_1 répond à sa question, et à l'autre débatteur (D_2) qui est le destinataire indirect de son intervention. Examinons maintenant l'exemple suivant :

(1) (Tolon 1 : 069-075)

- 069 Kim : ye kû akka sasil simin-ûi ûikyôn-e-do nawassûpnida-man, ô
- oui euh tout à l'heure en effet citoyen-de avis-à-aussi avoir posé-mais euh
- ildan ôttôn yujônja-lûl inkan-i wônhanûn ôttôn mokjôk-ûl wihêsô
- d'abord certain gène-SA homme-SN vouloir certain but-SA pour
- jilbyông tchilyo-na siklyang jûngsan-ina wihêso, yujônja-lûl
- maladie traitement-ou nourriture augmentation-ou pour gène-SA
- jojakhandanûn malij-yo, /kû sêngkak sok-e-nûn sasilûn imi ôttôn
- manipuler dire-SD, cette pensée intérieur-à-SN en fait déjà certain
- 070 Park : /ne
- oui
- 071 Kim : yujônja-nun johûn yujônja, ôttôn yujônja-nûn nappûn yujônja, ilôn kû
- gène-SN bon gène certain gène-SN mauvais gène tel euh
- ôttôn p'andan kubun-i bôlssô jônjedoeô issnûn kôsikôdûn-yo. /manyak
- certain jugement distinction-SN déjà présupposer-SD si
- 072 Park : /kûlôhjiyo
- c'est ça

- 073 Kim : kû salam-e jôkyonghal ttenûn, sasilûn ku yujônja myôn-esô boljôk-e,
- euh homme-à appliquer lors en fait euh gène point-à voir-à
- ôttôn inkan-ûn ikôn bulwanjônhan inkan, ottôn inkan-ûn kûkôs-ûl
- certain homme-SN cela imparfait homme certain homme-SN cela-SA
- kêsônha-myôn wanbyôkhan inkan, ilôn sik-ui kubun-i kanûnghadanûn
- améliorer-si parfait homme ce type-de distinction-SN être possible
- yêkinde, kwayôn kûlôn kubun-i kanûngha-myô kkok p'ilyohan
- dire réellement tel distinction-SN être possible-et certainement nécessaire
- kôsinji sandanghi wihômsông-ûl kajiko issnûn kôs-ûn aninji kûlôn
- être très danger-SA avoir chose-SN non pas tel
- sêngkak-i dump-nida. (...)
- pensée-SN se faire-TD
- 074 Park : Hwang Woo Sôk kyosu-nim, inkan-ûn muljil-ina kikye-ka anida,
- Hwang Woo Sôk professeur-SD homme-SN matière-ou machine-SN n'être pas,
- katchi kijun-i dallaya haji anhnûnya, yolôn malssûmin kôs kasûnde,
- valeur critère-SN devoir être différent non pas telle parole chose sembler
- ôttônkayo ?
- qu'est ce que vous en pensez
- 075 Hwang : ye olhû-shin malssûmijiyo, ô **kûlôna** i sêngmyôngkonghak-ûi kû
- oui juste-SD parole euh mais technologie génétique-de kû
- dêtchejôkin jôkyong-ûn dangjang inkan jatche-ûi ôttôn yujônja-lûl
- générale application-SN tout de suite homme lui-même-de certain gène-SA
- jojakhêsô inkan-eke jôkyong handaki bodanûn dongmul-ina sikmul-e
- manipuler homme-à appliquer plutôt que animal-ou plante-à
- jôkyong-ûl hê kajiko kû kyôlkwamul-ûl iyonghajanûn kôs-i jikûm
- application-SA faire ce résultat-SA profiter chose-SN maintenant
- dêtchejôkin jikûm banghyangip-nida. tto han kaji je-ka jijôk dûliko
- général maintenant être direction-TD et un chose je-SN remarquer

- shipûn malssûmûn-yo, /ô Kim kyosu-nim malssûm-e, ô i sahoe-e issnûn
- vouloir parole-SD euh Kim professeur-SD parole-à euh cette société être
- janyêin-dûl-ûn kûlôm issôsônûn an doenûn kusôngwôn-dûl-inya,
- handicapé-MP-SN eh bien devoir non pas être membre-MP-TQ
- ilôhke jijôk-ûl hê jushyôssnûnde, aniji-yo kûkôn anipnida. (...)
- tel remarque-SA faire- non-SD cela n'être pas
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SN suffixe de cas nominatif ; MP : marque du pluriel des noms)
- Traduction
- 069 Kim : oui tout à l'heure comme le disaient aussi les citoyens, cela implique qu'on manipule les gènes pour le but qu'on veut atteindre, par exemple le traitement de la maladie, l'augmentation de la nourriture. /En fait
- 070 Park : /oui
- 071 Kim : cette pensée présuppose déjà une distinction entre mauvais gène et bon
- gène. /si on l'applique à l'homme, cela implique qu'il est possible de
- 072 Park : /c'est ça
- 073 Kim : distinguer en fait que d'un point de vue génétique, un être humain est imparfait et un autre serait parfait si on l'améliorait. Je doute que réellement cette distinction soit possible et absolument nécessaire. Je pense que cela est très dangereux. (...)
- 074 Park : Professeur Hwang Woo Sôk, il me semble qu'[il] disait que l'être humain n'étant ni de la matière ni une machine, le critère du jugement de valeur doit être différent. Qu'est-ce que vous en pensez ?
- 075 Hwang : oui vous avez raison, euh mais l'application générale de cette technologie génétique n'implique pas l'homme lui-même à travers la manipulation de certains gènes, mais tout d'abord les animaux, et sa direction générale actuelle est donc de profiter du résultat. Et aussi, j'ai une remarque à faire. Euh le Professeur Kim dit : euh les handicapés dans cette société sont-ils alors des membres qui ne doivent pas exister, il a fait une remarque comme cela. Mais non ce n'est pas ça. (...)

Dans l'exemple ci-dessus, extrait de l'émission «Tolon Madang (26/09/97)», les deux débatteurs (Kim Hwan-Sôk et Hwang Woo-Sôk) s'opposent sur le problème de la manipulation des gènes humains dans le domaine de la biotechnologie. En 069, 071 et 073, le débatteur (Kim) répondant à la question de l'animateur (Park) critique la position de son partenaire (Hwang), biotechnologue. M. Kim affirme que, lorsque les

biotechnologues manipulent les gènes animaux ou humains, ce traitement présuppose que l'un des gènes est parfait et l'autre imparfait, ce qui pose un problème moral. Ici, son intervention s'adresse à l'animateur sous forme de réponse à sa question mais aussi à son partenaire (Hwang) qui est le véritable destinataire du contenu de son message. Elle est relayée vers l'autre débatteur (Hwang) par l'intermédiaire de l'animateur qui lui demande son opinion en résumant l'argument de Kim. En 075, le débatteur (Hwang) répond à l'animateur et le contenu de sa réponse constitue un contre-argument à l'argument de son partenaire (Kim). En ce sens, l'intervention de Hwang s'adresse également à la fois à l'animateur et à l'autre débatteur (Kim). Il reformule une partie de ce que Kim a dit dans le tour précédent afin de monter au créneau et de la réfuter au moment suivant. Même s'il s'agit d'un acte de désaccord, son intervention est fortement atténuée à la fois par la structure d'adressage et par la formulation courtoise : (a) *olhûshin malssûmijyo* ('vous avez raison'), (b) *han kaji je-ka jijôk dûliko ship'ûn malssûmûn yo* ('j'ai une remarque à faire'), (c) *Kim kyosu-nim malssûm-e* ('selon le professeur Kim'). L'énoncé (a) comporte l'usage des termes honorifiques : *olhûshin* > *olhûn* ('raisonnable') et *malssûm* > *mal* ('parole'). Il s'adresse directement à l'autre débatteur (Kim). L'énoncé (b) comprend la modestie qui se réalise par la forme humble du pronom d'adresse *je-ka* ('je'), désignant le locuteur, qui est dérivée de '*jô*', et par l'usage du verbe *jijôk dûliko* [139] ('remaquer'), au lieu d'une forme *jijôk hako* ('remarquer'), qui permet au locuteur de hausser son partenaire en se rabaissant. L'énoncé (c) se caractérise par le nom d'adresse suivi par le suffixe honorifique ('*-nim*') dans le cas de *kyosu-nim* ('professeur'). Par conséquent, l'intervention de Hwang s'adresse en apparence à l'animateur sous forme de réponse à sa question. Mais il est évident qu'elle s'adresse en réalité à l'autre débatteur (Kim) avec la référence de son contenu.

4.3.2. Désaccord dans le module de discussion

Dans le débat radiophonique, lorsque l'un des participants se met en désaccord avec l'opinion précédente, son opposition est souvent suivie d'un autre désaccord de son partenaire. On peut parler de désaccord 'séquentiel' qui se caractérise par un ensemble d'arguments et de contre-arguments. L'alternance des tours dans ce type de désaccord est fonction de l''auto-sélection'. Elle se fait par l'interruption accompagnée de chevauchement ou se produit dans une pause 'intra'. Ce type de désaccord constitue une véritable discussion entre les participants à un moment donné du débat. C'est le cas notamment de l'émission «Jipjung Tolon (13/10/99)» où les deux débatteurs s'opposent sur le problème de l'intégration des assurances maladie. Ici, l'animateur laisse se dérouler la discussion entre eux sans intervenir et leur discussion se développe dans 17 tours consécutifs. Les désaccords sont accompagnés d'interruptions dans 8 tours. C'est souvent lors de la réponse que fait un débatteur à la question de l'animateur que naît le désaccord lorsque l'autre débatteur porte une évaluation négative sur cette réponse. Cette évaluation est elle-même suivie d'une autre évaluation négative. Dans cette émission, la discussion est provoquée par la divergence globale des opinions entre les deux débatteurs, qui repose sur le macro-désaccord (pour ou contre l'intégration des assurances maladie). La partie de la discussion que nous avons extraite se développe par

[139] Son infinitif est *jijôk dûlida* ('remarquer').

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

la divergence ponctuelle des opinions entre les deux débatteurs. Cette divergence ponctuelle est produite par un micro-désaccord dans le module de discussion :

(1) (Jipjung 7 : 071-077)

- 071 Yun : (...),jayôngôpja-dûl jôntche-ka nên kû shinkohan sôdûk sujun-i
- commerçant-MP total-SN mettre ku déclarer revenu degré-SN
- nodongja-dûl p'yôngkyun imkûm p'yôngkyun sujun-bodanûn yakkan
- travailleur-MP moyen salaire moyen degré-plutôt assez
- nopssûmp-nida, hyônje-nûn.
- augmenter-TD présent-SN
- kûlôhda-myôn //sodûk ani anio, kûkô-nun mwô
- être cela-si revenu non non cela-SN mwô
- 072 Kwôn : //jamkkanman jô jayôngjadûl-i shinkohan sodûk sujun-i
- attendez euh commerçants-SN déclarer revenu degré-SN
- kûnlojadûl-ûi kû p'yôngkyun kû kûmêk-boda nopda-ko-yo ?
- travailleurs-de kû moyen le montant-plutôt que élever-TS-TQ
- 073 Yun : ye kûlôh-jiyo
- oui être cela-TD
- 074 Kwôn : ah kûlôhji an//-ssupnida
- ah être cela non être pas-TD
- 075 Yun : //anip-nida //kûkô-nûn
- n'être pas-TD cela-SN
- 076 Kwôn : //je-ka bunmyônghake alko
- je-SN manifestement savoir
- issnûn //ba inde, malssûmdûlil-kkeyo
- dire-TD
- 077 Yun : //ani-yo, ani kûliko-yo, ani je yêki-lûl jom dûlôbo-seyo,
- non-SD non et-SD non moi parole-SA un peu écouter-TI
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; TI : terminaison conclusive impérative ; TS : terminaison de subordination ; SN : suffixe de

cas nominatif ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; MP : marque du pluriel des noms)

- Traduction
- 071 Yun : (...) le niveau des revenus que les commerçants ont déclarés dépasse un peu la moyenne des salaires des travailleurs, en ce moment,
- si c'est cela //non non c'est
- 072 Kwôn : //attendez euh vous dites que le niveau des revenus que les commerçants ont déclarés dépasse le montant moyen de ceux des travailleurs ?
- 073 Yun : oui c'est ça
- 074 Kwôn : ah ce n'est pas //ça
- 075 Yun : //non //c'est
- 076 Kwôn : //je le sais //parfaitement, je vous dirai
- 077 Yun : //non, non et non, écoutez-moi un peu

L'exemple ci-dessus montre les désaccords séquentiels produits dans le module de discussion entre les deux débatteurs (Yun et Kwôn). Pour exprimer l'opposition avec l'opinion du locuteur en place (Yun), le débatteur (Kwôn) tente en 072 de prendre la parole au milieu de son tour. Les deux débatteurs s'opposent sur les montants des revenus que les commerçants et les travailleurs ont déclarés et sur le problème particulier de l'intégration des assurances. Ils glissent dans une discussion sur la vérité et la fausseté et dans la discussion où s'enchaînent désaccords sur désaccords.

4.4. La gestion du désaccord

Dans notre corpus, une assertion proposée par un locuteur est suivie dans la réaction de son interlocuteur, soit par l'accord, soit par le désaccord. Au moment de l'émergence du désaccord, les participants au débat le traitent dans le déroulement de l'interaction afin de sortir de cette situation conflictuelle et parvenir à la négociation, que nous avons examinée dans le cinquième chapitre. Il s'agit ici de la négociation sur le contenu ou l'opinion entre les débatteurs, lorsque ceux-ci posent des arguments différents (argument et contre-argument). L'issue de la négociation passe par l'animateur qui joue souvent le rôle de tiers, comme le montre l'exemple ci-dessous :

(1) (Tolon 2 : 111)

- → 111 Son : ye ô kûmyungsilmyôngje-lo kyôngje wiki-ka wassdanûn
- oui euh SNCB-SF économique crise-SN venir
- kûlôn jujang-do kanûnghakessûpnidaman, tto hohwangki-e
- tel opinion-aussi être possible-mais et haute conjoncture-à

- kujojojông-ûl jal mos hêssdadônka, jêkye-ûi bangmanhan
- restructuration-SA bien ne pas faire monde économique ne pas systématique
- kyôngyôngiladûnka, tto kisul tchukjôk-ûl jom soholhi hêssdadônka,
- gestion et technologie accumulation-SA un peu négliger
- ilôn modûn kôsdûldo kûlônde //sokhakessjiyo.
- ce toutes choses à ce appartenir
- 112 Kim : //kûlôhjiyo kyômhakyessjiyo
- c'est ça cumuler
- (SNCB : système nominatif des comptes bancaires ; SA : suffixe de cas accusatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 111 Son : oui euh à cause du système nominatif des ouvertures de compte, la crise économique a été provoquée, cette opinion peut aussi être possible, mais par ailleurs dans la période de conjoncture favorable, la mauvaise restructuration, la gestion non systématique, la négligence de l'accumulation de la technologie, toutes ces choses se reportent également //à cette crise.
- 112 Kim : //c'est ça, tout cela va se cumuler

L'exemple (1) que nous avons déjà extrait ci-dessus est une intervention de l'animatrice (Son) après un série de désaccords entre les deux débatteurs (Kim et An). Ces débatteurs manifestent dans leur tour précédent des opinions opposées vis-à-vis de la question de Son sur l'argument du monde économique selon lequel, à cause du système nominatif des comptes bancaires, on consomme trop et les taux d'épargne sont diminués, et donc la crise économique actuelle en Corée provient de ce système. Alors que le débatteur (Kim) affirme que ce système fonctionne comme un facteur essentiel pour provoquer la crise économique actuelle, son partenaire (An) réfute cet argument qui n'a pas les données d'une preuve expérimentale, et cette réfutation est suivie de nouveau d'un contre-argument de Kim. A partir de ces argumentations et contre-argumentations des deux débatteurs, l'animateur tente en 111 un compromis en acceptant partiellement l'argument de Kim dans un premier temps de son tour et en proposant un autre facteur de cette crise économique. Cette proposition de compromis de l'animateur est tout de suite acceptée par le débatteur (Kim). Cela ne signifie pas que celui-ci modifie sa position initiale, mais que l'animatrice a dégagé un accord partiel qui permet aux deux débatteurs d'éviter le conflit alors qu'ils sont figés, chacun sur sa position initiale. Ce type de négociation est implicite mais il arrive également que l'animateur propose explicitement un compromis en jouant le rôle de tiers :

(2) (Jipjung 7 : 130)

- 130 Tchoe : (...). ôtchap'i ûilyo bohôm-ûn mwô yônkika doedûn ôtsêt'ûn t'onghap
- enfin assurance maladie-SN mwô ajourner être en tout cas intégration
- tsok-ûlo kadak-ûl japanakako issji anhssûp-nikka, daman shiki-ka
- direction-SF fil-SA trouver n'être pas-TQ seulement période-SN
- munjeinde, kû kujosang munjeinde, ô shihêng kikan-ûl nohko du
- être problème, euh structurel être problème euh application période-SA avec deux
- jipdan-i sangihan ûikyôn tchungdol-ûl boiko issûnde, **hokshi du**
- groupe-SN opposé opinion confrontation-SA exprimer par hasard deux
- **bun-ûn sôlo-ûi ûikyôn-ûl han bal ssik yangbohal sêngkak-ûn**
- personne-SN mutuel-de opinion-SA un pas chaque céder pensée-SN
- **ôpsû-shin-ji-lûl yôtswôboko shipûp-nida.** (...)
- n'avoir pas-SD-SA demander vouloir-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 130 Tchoe : (...). Enfin que les assurances maladie soient ajournées ou non, en tout cas, n'est-ce pas qu'on est en train de trouver par quel bout prendre leur intégration ? seulement il s'agit d'un problème de période et de procédure, euh quant à la période d'application, deux camps sont confrontés, **j'aimerais bien vous demander si vous n'avez pas par hasard l'intention de céder sur vos opinions mutuelles en faisant chacun un pas.**

  L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Jipjung Tolon (13/10/99)» où les deux débatteurs (Yun et Kwôn) s'opposent sur le problème de l'intégration des assurances maladie en prenant leurs positions initiales. Dans le dernier temps de cette émission, l'animateur (Tchoe) propose en 130 un compromis aux deux débatteurs pour trouver une issue à la situation conflictuelle sous forme de demande : *hokshi du bun-ûn sôlo-ûi ûikyôn-ûl han bal ssik yangbohal sêngkak-ûn ôpsû-shin-ji-lûl yôtswôboko shipûp-nida* ('j'aimerais bien vous demander si vous n'avez pas par hasard l'intention de céder sur vos opinions mutuelles en faisant chacun un pas.'). Il s'agit ici d'une négociation explicite sur l'opinion des deux débatteurs, et la proposition d'un compromis repose sur la cession partielle comme dans cette expression : *han bal ssik* ('chacun un pas').

CHAPITRE 9 Les formes de désaccords

1. Remarques préliminaires

Ce chapitre a pour but d'examiner les formes de désaccords à partir des corpus enregistrés dans des émissions de radio, et de classer selon une typologie celles qui se produisent dans les tours de parole. Les typologies de désaccords revêtent des configurations variables selon les critères retenus. Dans le modèle de Brown et Levinson (1987), lorsque le locuteur accomplit un acte de langage qui comprend des FTAs, il peut produire cet acte ouvertement ('on record') ou non ouvertement ('off record'). Si l'acte en question se produit ouvertement, il peut se réaliser avec ou sans action réparatrice. Cette dernière catégorie (ouvertement + sans action réparatrice) peut se diviser encore une fois, dans notre corpus, en deux formes d'expression des désaccords : l'une qui est simplement directe, et l'autre, non seulement directe, mais aussi durcie par les marqueurs verbaux. Ce travail vise donc à dégager une typologie des désaccords d'un point de vue ternaire. Nous établirons trois catégories générales basées sur l'absence ou la présence de marqueurs langagiers identifiables qui adoucissent ou durcissent la force menaçante du désaccord : désaccord adouci, désaccord durci, et désaccord ni adouci ni durci. Quand nous parlerons des procédés d'atténuation ou de renforcement des FTAs, nous prendrons en compte essentiellement les marqueurs verbaux, bien qu'il faille admettre que le marqueur para-verbal est plus efficace dans une situation orale telle que le débat.

En ce qui concerne le rapport entre ces trois types de désaccords et les trois types de politesse ('polie', 'apolie', et 'impolie') au sens de R. Lakoff (1989), il nous semble que le désaccord adouci peut être considéré comme poli, dans la mesure où il est accompagné de divers procédés d'atténuation, et de certains types de marqueurs verbaux qui permettent d'atténuer la force de désaccord menaçante pour la face positive du partenaire. En ce sens, il est conforme à la règle de politesse.

Le désaccord ni adouci ni durci n'est pas poli, dans la mesure où son caractère menaçant n'est pas atténué, mais il reste encore explicite et direct. Pour autant, il ne serait pas non plus impoli, car bien que non conforme à la règle de politesse, il est attendu dans le contexte de débat. Il est donc considéré comme apoli.

Le désaccord durci, quant à lui, ne nous semble pas correspondre toujours au type impoli. En effet, un acte renforcé par des durcisseurs et qui ne respecte pas la règle de politesse, peut souvent être lié au comportement impoli mais il peut aussi prendre en considération une variable contextuelle attendue dans un type d'interaction particulier. En effet, à la suite du système d'attente, certains désaccords durcis peuvent être impolis ou apolis, bien que leur force illocutoire soit renforcée. Ainsi, dans le contexte du débat, étant donné que l'attente sur le désaccord est plus élevée que dans la conversation ordinaire, nombreux sont les désaccords durcis qui peuvent être considérés comme apolis, ce qui revient à dire qu'en contrepartie, la catégorie impolie s'en trouve diminuée.

2. Désaccord ni adouci ni durci

On voit souvent, dans un contexte de discussion, des tours de parole qui ne comprennent pas les marqueurs linguistiques qui permettraient d'adoucir ou de durcir l'acte de désaccord. Dans certains exemples, le désaccord est exprimé par une formulation contradictoire interprétée par la maxime de «relation» au sens de Grice. Dans d'autres exemples, le désaccord est exprimé plus directement par l'usage d'une particule négative ('*ani*') ou par un marqueur explicite d'opposition, tel que *kûlona*, *kûlônde*, et *kûlôhjiman*.

2.1. La correction

Le désaccord direct est exprimé d'une façon différente. L'usage de *ye* ('oui') et *ani* ('non') est un moyen commun de manifester une contradiction avec l'opinion du précédent locuteur. La présence du morphème de négation (ne~pas) convoque obligatoirement, comme le dit Moeschler (1982 : 18), une relation de contradiction. Dans le débat, les débatteurs contredisent d'une façon négative ou positive la proposition de leur partenaire :

- T_1 - L1 : une proposition positive (P)
- T_2 - L_2 : une proposition négative (non-P)

ou

- T_1 - L1 : une proposition négative (non-P)
- T_2 - L_2 : une proposition positive (P)

Les tours de parole de L_1 et L_2 se trouvent dans une relation contradictoire, dans la mesure où les tours de L_2 manifestent le désaccord avec chaque tour de L_1 en indiquant que la contradiction en T_1 est vraie. La contradiction contenant les marqueurs de «contradiction négative» ('non') ou de «contradiction positive»[140] ('si'), est souvent expansée par la correction, comme le montre l'exemple suivant :

(1) (Tolon 1 : 195-196)

- 195 Park : jô-nûn ilôn ûimun-lûl kajike doeyo, bokjêyang 'Dolly' yôngkuk-eso
- je-SN cette question-SA avoir copié mouton Dolly Angleterre-en
- balp'yodoeôssûl jôke ônjedûn-kayo, 2 nyôn jônidôn-kayo,
- se publier lorsque quand-TQ 2 ans il y a-TQ

[140] Muntigl et Turnbull, 'Conversational structure and facework in arguing', in *Journal of Pragmatics*, 1998, n°29, p. 231.

- → 196 Hwang : **anipnida**, olhê 2 wôl 24 ilip-nida
- non, cette année 2 moi 24 jour-TD
- *(TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)*
- Traduction
- 195 Park : je me pose cette question : lorsque la naissance par clonage de la brebis 'Dolly' a été annoncée en Angleterre, c'était quand, c'était il y a deux ans,
- → 196 Hwang : non, c'était le 24 février de cette année.

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Tolon Madang» sur la biotechnologie et ses problèmes. Avant de poser la question sur le fait que les biotechnologues effectuent leurs recherches en secret, l'animateur (M. Park) s'interroge en 195 simplement sur la date de naissance de 'Dolly' : *2 nyôn jônidôn-kayo* ('c'était il y a deux ans'). Cette demande de confirmation est en 196 contredite ('*anipnida*') et corrigée ('*olhê 2wôl 24ilipnida*') par M. Hwang. Il s'agit ici d'un type de désaccord qui se produit à la fois par la contradiction et par la correction. Dans le contexte de discussion, les corrections par recours à la contradiction sont acceptées dans un premier temps par l'interlocuteur, comme dans l'exemple (1). Sinon elles se prolongent dans une discussion sur la vérité ou la fausseté, comme le montre l'extrait suivant :

(2) (Jipjung 7 : 072-077)

- 072 Kwôn : jamkkanman jô jayôngjadûl-i shinkohan sodûk sujun-i kûnlojadûl-ûi kû
- attendez jô commerçants-SN déclarer revenu degré-SN travailleurs-de kû
- p'yôngkyun kû kûmêk-boda nopda-koyo ?
- moyenne kû montant-plutôt que élever-TQ
- 073 Yun : ye kûlôh-jiyo
- oui être cela-TD
- → 074 Kwôn : ah kûlôhji an//-ssup-nida
- ah être cela non être pas-TD
- → 075 Yun : //anip-nida //kûkônûn
- non-TD c'est
- 076 Kwôn : //je-ka bunmyônghake alko
- je-SN manifestement savoir
- issnûn //ba inde, malssûmdûlilkkeyo

- fait dire
- 077 Yun : //aniyo, ani kûlikoyo, ani je yêki-lûl jom dûlôboseyo,
- non non et non moi parole-SA un peu écouter
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SN : suffixe de cas nominatif ; SA : suffixe de cas accusatif)
- Traduction
- 072 Kwôn : attendez euh est-ce que le degré des revenus que les commerçants ont déclarés dépasse le montant moyen de ceux des travailleurs ?
- 073 Yun : oui c'est ça
- → 074 Kwôn : ah ce n'est pas //ça
- → 075 Yun : //non //c'est
- 076 Kwôn : //je le sais //parfaitement, je vous dirai
- 077 Yun : //non, non, et, non écoutez-moi un peu

Il s'agit ici du désaccord qui repose sur le décalage d'une valeur numérique entre M. Yun et M. Kwôn, concernant le degré de la déclaration de revenus des commerçants et des travailleurs. Le débatteur (Yun) dit que le montant déclaré par les commerçants est un peu plus élevé que celui des travailleurs, mais l'autre débatteur (Kwôn) n'est pas d'accord avec lui. En 072, il demande d'abord la confirmation en interrompant le tour de son adversaire. Et puis, il le contredit en 074 en énonçant la proposition négative ('*ah kûlôhji an-ssûpnida*') qui nie directement la proposition de Yun. Sa contradiction, qui repose sur la réponse ('*ye kûlôhji-yo*'), utilise une structure syntaxique similaire, en ajoutant le morphème de négation ('*an*'), et en remplaçant la forme honorifique ('*yo*') par une autre forme d'assertion plus forte ('*ssûpnida*'). Enfin, elle est suivie par une autre contradiction de son adversaire. Et les interlocuteurs finissent par tomber dans la prise de parole compétitive à travers la contradiction et la contre-contradiction. Dans la mesure où le débatteur (Yun) arrive à reprendre la parole après plusieurs interruptions et continue de développer son intervention interrompue, les deux débatteurs parviennent à éviter les menaces potentielles et graves de cette discussion sur la vérité ou la fausseté qui peut donner lieu à une mise en cause des personnes ('une accusation de mensonge').

Nous avons observé, dans les exemples ci-dessus, la relation contradictoire entre deux tours de parole, qui est exprimée par le morphème de négation (*anipnida*). La contradiction débouche souvent sur une correction dont la structure formelle en coréen peut se caractériser souvent par la forme «p *aniko* q». C'est le cas notamment de l'exemple (3), extrait de l'émission «Tolon Madang», où l'animateur (Park) pose à son invité (Hwang) la question suivante :

(3) (Tolon 1 : 171-172)

- 171 Park : Hwang Woo Sôk kyosu-nim-i ônjekkaji ôttôhke yangsik-lûl jiki-shil
- Hwang Woo Sôk professeur-SD-SN jusqu'à quand comment bon sens-SN garder-SD
- su issû-nya kôki-e dêhan ûimun-ûl jekihako kye-shi-nûnde,
- pouvoir être-TQ cela-à sur question-SA poser être-SD
- ôttôhssûpnikka
- comment penser
- → 172 Hwang : ye jikûm Kim kyosu-nim malssûm jung-esô, soûi
- oui maintenant Kim professeur-SD parole milieu-à comment on dit
- t'êa-ûi sông kambyôl-ûn maliyo, yujônkong kisul-i ani-ko
- foetus-de sexe discernement-SN génétique technique-SN n'être pas-et
- sowi bbittulôjin ûilyo kisulil ppun-ip-nida.
- comme on dit mal tourné traitement médical technique seulement-être-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SD : suffixe déférentiel ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 171 Park : Il pose la question de savoir jusqu'à quand, et comment le professeur Hwang Woo Sôk peut garder sa conscience comme scientifique, qu'est-ce que vous en pensez ?
- → 172 Hwang : oui maintenant quant à ce que dit le professeur Kim, ce qu'on appelle le discernement du sexe du foetus n'appartient pas à la technique génétique, mais ce n'est que, comme on dit, la technique du traitement médical qui est détournée.

Dans l'exemple ci-dessus, avant de répondre à la question de l'animateur (Park), le débatteur (Hwang), reformulant une partie de l'argument de l'autre débatteur (Kim), thématise avec *t'êa-ûi sông kambyôl* ('le discernement du sexe du foetus') et se met en désaccord avec Kim par une correction dans laquelle *aniko* (ou *anila*) fonctionne toujours comme marqueur de correction. Ces morphèmes dérivés de *anida* ('n'être pas') ne définissent que la relation contradictoire entre deux arguments, en niant l'élément (*yujônkonghak kisul*) qui est situé devant ces morphèmes, et en thématisant l'autre (*bbittulôjin ûilyo kisul*) qui n'est pas précédé systématiquement d'un marqueur d'opposition. Enfin, il est évident que le désaccord direct se réalise dans une forme de correction, dans la mesure où la correction a pour but de corriger, comme dans les exemples ci-dessus, un contenu précédemment asserté. Mais elle peut s'utiliser également pour rectifier un contenu présupposé dans le tour du précédent locuteur. C'est le cas notamment de l'exemple (3), extrait de l'émission «Tolon Madang», où les participants s'opposent sur le problème des groupes d'entreprises.

(3) (Tolon 3 : 248-251)

- 248 Park : Kong Byông Woo sojang-nim, /kûlôm IMF-esô jêbôl hêtche-lûl yokuhako
- Kong Byông Woo directeur-SD eh bien MFI-à 'jebôl' division-SA demander
- 249 Kong : /ye
- oui
- 250 Park : nasônûn kôs-ûn jalmosdoen p'andanilako boshinûn-jiyo ?
- chose-SN injuste jugement voir-TQ
- → 251 Kong : IMF-nûn hanbôn-do hêtchelan yongô-lûl sayong-ûl an
- IMF-SN une fois-seulement démantèlement terme-SA utilisation-SA ne pas
- hêssûp-nida, kongsik-ûlo. IMF-ka uli jôngbuhako hapûihan kos-nun
- faire-TD officiellement-SF MFI-SN notre gouvernement négocier chose-SN
- sanghojikûpbojûng, sanhotchulja, ô yônkyôljêmujep'yo i se kajijodûnyo.
- fonds communs euh bulletins financiers ces trois être
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN ; suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 248 Park : Directeur Kong Byông Woo, /eh bien vous croyez que c'est un mauvais
- 249 Kong : /oui
- 250 Park : jugement le fait que le fonds monétaire ait demandé de démanteler les groupes d'entreprises ?
- →251 Kong : le fonds monétaire international n'a pas officiellement utilisé, même une seule fois, le terme 'démantèlement' lorsqu'il a négocié avec notre gouvernement, (...)

Dans l'extrait (3) ci-dessus, l'animateur (Park) demande à l'allocutaire son opinion sur le fait que le Fonds Monétaire International (FMI) a exigé de démanteler les groupes d'entreprises coréennes (*jêbôl*). Sa question laisse supposer que le FMI a utilisé le terme *hêtche* ('démantèlement'). Dans l'intervention réactive, en 251, Kong montre son désaccord direct, en rectifiant d'abord le contenu présupposé dans la question de l'animateur. Il affirme ensuite que le FMI n'a négocié avec notre gouvernement que sur trois éléments, mais qu'il n'a jamais demandé le démantèlement des groupes industriels. En ce sens, le désaccord de Kong est «métacommunicatif» au sens de Moeschler (1982), dans la mesure où il ne vise pas à refuser le contenu d'un acte d'assertion antérieur, mais plutôt l'acte associé à l'énonciation du partenaire.

2.2. Avec le marqueur d'opposition

Le désaccord direct se réalise par les marqueurs discursifs d'opposition ('*ani*' ou '*kûnde*') sans avoir le morphème de négation dans le tour en question. (1) en est l'exemple, extrait de l'émission, «Jipjung tolon», sur l'intégration des assurances maladie :

(1) (Jipjung 7 : 033-034)

- 033 Yun : (...),bohôm sôbisû-ka sangdanghi ôngmang-iôssda, ilôhke
- assurance service-SN très mauvaise-être, comme cela
- bokoissûp-nida. //kajang kibonjôkin tchulbaljôm-ûn
- regarder-TD le plus fondamental point de départ-SN
- → 034 Tchoe : //**ani** kû je jilmun-ûn minjunotchong-eso
- non euh ma question syndicat 'minju'-SA
- boko kye-shi-nûn kidûkkwôn tchûngilanûn kôs-ûn ôttôn tchûng-ûl
- regarder-SD-SN droit acquis classe chose-SN quelle classe-SA
- yekil hako kyeship-nikka
- parole faire-TQ
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 033 Yun : (...), le service de l'assurance maladie n'était pas très bon, c'est ainsi que je le considère comme cela. //le point de départ le plus fondamental
- → 034 Tchoe : //non ma question c'est quelle classe est considérée comme celle qui a des droits acquis selon votre syndicat ?

Dans l'extrait ci-dessus, le débatteur (M. Yun) répond en 033 à la question de l'animateur (M. Tchoe) sur ce à quoi renvoie la classe qui a des droits acquis selon lui. Comme il n'apporte pas l'information souhaitée, l'animateur (Tchoe) tente en 034 d'interrompre le tour de son interlocuteur (Yun), en ayant recours à ce marqueur d'opposition ('*ani*')[141], et de relancer de nouveau la question : *ani je jilmun-ûn* ('non ma question'). Cet énoncé en début de tour implique que Tchoe a déjà posé cette question dans le tour précédent, et qu'il la reformule encore une fois dans le tour en cours. C'est la raison pour laquelle cette partie initiale de son tour peut être considérée comme un type de désaccord métadiscursif. Le refus du tour de Yun, introduit par '*ani*' ne porte pas sur le contenu

[141] Dans ce cas, '*ani*' se produit une seule fois, mais on voit dans une autre situation de discussion que les interlocuteurs tentent de prendre la parole en répétant '*ani*' à plusieurs reprises ('*ani ani ani*').

lui-même de la réponse de Yun, mais sur la pertinence de cette réponse. Autrement dit, le débatteur (Yun) ne respecte pas le principe conversationnel de la maxime de «relation» au sens de Grice. L'animateur intervient pour éviter la déviation du sujet de conversation qu'il avait proposé, en employant le marqueur d'opposition ('*ani*'). Etant donné que ce marqueur nie le précédent tour du partenaire, il indique que le tour de Tchoe repose tout d'abord sur le désaccord avec la réponse de M. Yun. Ce désaccord ne porte pourtant pas sur la vérité ou la fausseté de la réponse, mais sur la non pertinence de la réponse, dans la mesure où la contribution conversationnelle de M. Yun ne contient pas l'information qui correspond à ce qui est demandé par la question de l'animateur.

Examinons le cas de désaccord direct qui peut se caractériser dans la séquence de discussion par l'usage mutuel de marqueurs d'opposition. L'exemple (2) en est une illustration ; il est extrait de l'émission «Jipjung Tolon» où deux débatteurs (Yun et Kim) débattent sur le problème de la gestion des sources d'eau minérale :

(2) (Jipjung 6 : 162-165)

- 162 Kim : kûlom yaksut'ô-nûn jikûm ôtsêt'ûn munje-ka doenûn yaksut'ô-nûn
- alors source-SN présent en tout cas problème-SN être source-SN
- hana-do ôpsda ilôhke malssûmha-shinûn kôyeyo, je-ka
- un seul-même n'être pas comme cela paroler-SD je-SN
- kûlôhke //ihêha-myôn doenûn kôyeyo.
- comme cela comprendre-si être juste
- 163 Yun : //**ani** munje-ka doel siki-do issko, munje-ka doenûn
- non problème-SN devenir période-aussi être problème-SN devenir
- sijôm-i issnûn kôjiyo, kûlônikka kômsa-ka sangdandhi jungyohan
- moment SN être donc examen-SN énormément important
- kôpnida. i yaksut'ô //[andûllim]
- être-TD cette source
- 164 Kim : //**kûnde** ¼ bunki-e hanbôn ssik kômsa-lûl hajanhayo
- mais trimestre-à une fois chaque examen-SA faire
- 165 Yun : kûlohjiyo bunki byôl-lo 1 hoe hajiyo.
- c'est ça trimestre chaque-SF une fois faire
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD ; suffixe déférentiel ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction

- 162 Kim : alors les sources d'eau minérale jusqu'à présent en tout cas vous dites ceci : il n'y a pas une seule source d'eau minérale qui pose problème,
- ça vous va bien //si je comprends comme cela
- 163 Yun : //non il y a une période qui pose problème, et il y a un moment qui pose problème, donc c'est très important, l'examen.
- Cette source d'eau minérale //[inaudible]
- 164 Kim : //mais vous examinez [la qualité de l'eau minérale] une seule fois par trimestre.
- 165 Yun : c'est ça on le fait une fois par trimestre.

Dans l'exemple (2) ci-dessus, le désaccord est marqué par '*ani*' ('non') dans le tour de Yun en 163 et par '*kûnde*' ('mais') dans celui de Kim en 164. Ici, ces marqueurs d'opposition jouent un rôle essentiel : celui de permettre aux interlocuteurs de reconnaître le tour en question comme un désaccord. En 162, le débatteur (Kim) demande la confirmation de ce qu'il a compris en concrétisant l'argument de son partenaire sous forme de reformulation interrogative et en mettant l'accent sur le mot *hana-do* ('même une seule (source)'). Son tour apparaît donc comme une sorte de confirmation à piège qui a un accent négatif. Le débatteur (Yun) interrompt en 163 le tour de Kim avec le marqueur d'opposition ('*ani*') qui indique son désaccord avec la proposition précédente. Il renverse le point essentiel de l'argument que son partenaire a avancé au moyen de '*hana-do*', réduisant le problème à une question de *siki* ('période') et de *sijôm* ('moment'). En revanche, le débatteur (Kim) interrompt en 164 le tour de Yun avec '*kûnde*' qui indique une relation contradictoire entre les mots de Yun : *kûlônikka kômsa-ka sangdandhi jungyohan kôpnida* ('donc c'est très important, l'examen'), et ses propres mots : *¼ bunki-e hanbôn ssik kômsa-lûl hajanhayo* ('vous examinez [la qualité d'eau minérale] une seule fois par trimestre'). Le terme '*kûnde*' qui est introduit au début du tour de Kim permet à Yun d'interpréter l'argument de Kim comme un reproche sur le fait qu'il n'examine la qualité de l'eau minérale qu'une seule fois par trimestre, bien qu'il affirme qu'il est important de l'examiner.

2.3. Formulation contradictoire

Dans notre corpus, la formulation contradictoire renvoie à un énoncé qui ne comporte pas lui-même de marqueurs de désaccord mais qui, dans le contexte où elle se produit, manifeste une contradiction avec le tour précédent. Les interlocuteurs la reconnaissent comme un désaccord qui ne respecte pas la maxime de «relation» de Grice, dans la mesure où ils coopèrent à construire le sens de la discussion, à la suite des principes conversationnels ou du contrat de conversation. La formulation contradictoire qui n'est pas explicitement pertinente avec l'argument précédent permet à l'interlocuteur de comprendre par ricochet la contradiction par rapport à l'argument précédent. Ainsi, dans l'exemple (1), extrait de l'émission «Tolon Madang» où les interlocuteurs discutent sur le problème du système nominatif des comptes bancaires.

(1) (Tolon 2 : 252-255)

- 252 Kim : ani kûkô-l nê-ka malssûm dûlijanhayo. //kûkô-nûn semu
- non cela-SA je-SN parole donner cela-SN administration fiscale
- 253 Son : //sebôp-ûlo
- loi fiscale-SF
- 254 Kim : kongmuwôn-ûi munjeji uliûi munje-ka ani-da, ilôn yêki
- fonctionnaire-de problème notre problème-SN n'être pas-TD tel parole
- ip-nida, nê-ka bokienûn.
- être-TD je-SN voir
- → 255 An : jôngtchi jakûm bôp-ina bujông bup'ê bôp-lûl mandûlôss-da, kûlêso
- politique fonds loi-ou fraudes corruption loi-SA faire-TD ainsi
- ôttôn salam-i -kûlôn hêngûi-lûl hêssda, kûlêso noemul-ûl batasô
- un homme-SN tel action-SA faire ainsi dessous-de-table-SA recevoir
- jaki-ka ôttôn kyejwa-e nônohko iss-ôss-da-ko hêssûl ttê, manyake
- soi-même-SN un compte-à mettre être-Pa-TD-TS a fait quand si
- shilmyôngje-lûl p'yejihako nan dûi-e kû kamyông kyejwa-e nônohko
- SNCB-SA abolir après ce faux nom compte-à mettre
- nass-da-myôn kûkôs-ûl tchujôk hal su issûn, balkak doel kanûngsông-i
- Pa-TD--si cela-SA poursuivre pouvoir être découvert possibilité-SN
- jônhyô ôpsdanûn kôsiyo. kamyông kyejwa-lo handanûn kô-nun kûyamalo
- rien n'être pas faux nom compte-SF faire chose-SN effectivement
- ôttôn ônû nuku-do semudankuk-do kû kyejwa jatche-e dêhêsô
- quel qui personne-même département fiscal-même ce compte lui-même-à propos de
- jonje-nûn insikha-jiman, kûkôs-ûl kûkôs-i nuku kôsinji balkilmanhan
- existence-SN reconnaître-mais cela-SA cela-SN qui appartenir prouver
- jalyo-ka jônhyô ôpsdanûn kôsiyo.
- donnée-SN rien n'être pas
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TS : termisaison de subordination ; Pa : passé

; SA : suffixe de cas accusatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif ; SNCB : système nominatif des comptes bancaires)

- Traduction
- 252 Kim : non, ce dont je parle. //c'est le problème des fonctionnaires du fisc, mais
- 253 Son : //par la loi fiscale
- 254 Kim : ce n'est pas notre problème, ce n'est pas la peine de nous inquiéter trop, c'est ce que je veux dire, à mon avis.
- → 255 An : quand on a fait la loi sur les fonds politiques ou la loi sur la prévention des fraudes ou de la corruption, et que quelqu'un qui a fraudé, a ainsi reçu des dessous-de-table et les a mis sur un compte bancaire, s'il les a mis sous un faux nom, après avoir aboli le système nominatif des comptes bancaires, il n'est plus possible qu'on puisse le poursuivre ou qu'il soit découvert. Si on a un compte bancaire sous un faux nom, en effet, n'importe qui, même le département fiscal reconnaît lui-même l'existence de ces comptes, mais il n'y a aucune donnée pour prouver à qui ces comptes appartiennent.

Dans l'exemple ci-dessus, le débatteur (M. Kim) se trouve dans une prise de position selon laquelle il faut abolir le système nominatif des comptes bancaires. Il rejette en 252 une remarque de l'animateur concernant les fraudes fiscales des industriels, en disant que c'est le problème des fonctionnaires du fisc et que n'est pas la peine de trop nous en inquiéter. Ce tour implique que les fonctionnaires en question peuvent surprendre les fraudes sans ce système. A ce propos, l'autre débatteur (M. An) exprime en 255 sa propre opinion sans attaquer ou disqualifier directement l'argument de son partenaire et sans aucun marqueur explicite. Son argument montre en fait l'impossibilité de découvrir les dessous-de-table, lorsqu'ils sont placés sur un compte bancaire sous un faux nom. Il fournit ainsi une information contradictoire avec celle du tour précédent. Dans ce contexte, le tour de M. An implique qu'il contredit l'argument précédent de son partenaire (Kim), dans la mesure où en mettant l'accent sur cet inconvénient grave, il tente de montrer par contrecoup l'efficacité du système nominatif des comptes bancaires pour déceler les fraudes fiscales, et il affirme sa position qu'il faut garder ce système. M. Kim, de son côté, reconnaît le tour en question comme un désaccord, à tel point qu'il fournit de nouveau une opposition dans les échanges subséquents. Il apparaît donc que cette formulation contradictoire, qui se réalise par la coordination d'une opinion différente juste après le tour du précédent locuteur, exprime souvent dans notre corpus une opinion discordante ou opposée à celle qui la précède.

Il arrive également que les participants au débat construisent leur intervention de désaccord sans utiliser de morphème de négation. Ce désaccord ne comporte quelquefois qu'une correction par une comparaison mettant les deux tours en relation contradictoire. C'est le cas notamment de l'exemple (2) qui est extrait de l'émission «Tolon Madang». Les participants s'opposent sur les conséquences négatives qui peuvent surgir dans le cas où des obligations au porteur seraient émises après avoir supprimé le système nominatif des comptes bancaires. La discussion commence en 136

par l'interruption de M. Kim qui manifeste son désaccord avec Mme Son qui s'inquiète de l'héritage illégale de la fortune. Son désaccord est indiqué au début du tour, en 138, par le marqueur d'opposition et en 140 par l'expression d'opposition à la fin. A ce propos, le débatteur (An) en 141 commence son tour qui ne comporte pas d'expression de désaccord, mais qui pose, dans un premier temps, un argument contradictoire avec le tour précédent :

(2) (Tolon 2 : 136-147)

- 136 Kim : kûlônde maliyo, /nan kûkôs-do nômu ulyôhanûn kôs katûn ke, jikûm
- *mais je cela-aussi trop inquiéter sembler, aujourd'hui*
- 137 Son : /ye
- oui
- 138 Kim : uli nala-esô sekûm-i jedêlo jal kôtchiji anhnûn kôs-ûi sangdang
- notre pays-à impôt-SN bien-SF très collecter n'être pas chose-de considérable
- bubun-i sasilûn yôkisô malssûmdûliki-ka konlanhaji-man malijyo, kû
- partie-SN en vérité ici dire-SN être malaisé-seulement euh
- damdanghashinûn bundûle munje-ka dô issnûn kôs anip-nikka, kûyo?
- être chargé personnes problème-SN plus être chose n'être pas-TQ c'est ça?
- kû bundûl-man kkêkkûshake ôttôhke yuji-lûl ha-myônûn kû kû jose
- ces personnes-seulement proprement comment conserver-SA faire-si kû kû impôt
- p'ot'al hanûn kôn sangdang lyang-ûl japûl su issô-yo, nê-ka
- fraude fiscale faire chose considérable quantité-SA prendre pouvoir-TD, je-SN
- bokienûn.ô kû mikuk kat'ûnde na jôki jôki mwôjiyo dokil kat'ûn
- voir euh kû Etats-Unis comme ou euh euh quoi Allemagne comme
- desônûn kû salam-ûi sobisênghwal kat'ûn kôs-do bwakamyônsô da kû
- euh gens-de consommation telle chose-aussi considérant tout kû
- jose tchujông sodûk tchujông-ûl hê kajiko ttajindanûn kô
- impôt imposition revenu imposition-SA faire compter fait
- anip-nikka, /kûlôni na-n kôkisô jô kû kûlôn kwanlyôndoen
- n'être pas-TQ, ainsi je-SN là euh kû ce concerné
- 139 Son : /ye

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

- oui
- 140 Kim : kongmuwôndûl kû bundul-ûi kû jôngshin jase-lûl dô hyangsangshikinûn
- fonctionnaires ces personnes-de kû moralité attitude-SA plus élever
- tsok-i olhji ilôhke ôlyôpke hal p'ilyo-ka ôpsnûn
- direction-SN être raisonnable comme cela difficilement faire nécessité-SN n'être pas
- kôs kat'a-yo, bihyoyul tsokû-lo.
- chose sembler-TD, non efficacement direction-SF
- → 141 An : sekûm //p'ot'al /munje-nûn kibonjôkûlo kûnkô kwase-ka jedêlo
- impôt fraude fiscale problème-SN fondamentalement base imposition-SN bien
- 142 Kim : //ne /ne
- oui oui
- 143 An : hwaklipdwêya doendako //iyakihap-nida, semu kongmuwôndûl-ûi
- devoir être établi dire-TD administration fiscale fonctionnaires-de
- 144 Kim : //ah mullon-ijyo, mullon-ijyo
- ah bien sûr-TD bien sûr-TD
- 145 An : jajil boda. kû salamdûl-i ô bunmyônghi bili-nûn issûl suka issji-yo,
- qualité plutôt ces gens-SN euh manifestement corruption-SN pouvoir-SN, être-TD
- /kûlôhjimanûn kwasehal su issnûn kûnkô-ka ôpski ttêmune moshanûn
- mais imposer pouvoir base-SN n'être pas puisque ne pas faire
- 146 Kim :/ô
- euh
- 147 An : tchûkmyôn-do iss-da-nûn kôs-ijyo,kû kûnkô-lûl malyônhaki wihêsônûn
- côté-aussi être-TD-SN, chose-TD ce base-SN préparer pour
- kijon kibonjôk-ûlo shilmyôngje-ka p'ilyohadanûn iyaki-ko, (...)
- fondamentalement système nominatif-SN être nécessaire dire-et
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
-

Traduction

- 136 Kim : non mais, /pour cela aussi il me semble que vous vous inquiétez trop,
- 137 Son : /oui
- 138 Kim : aujourd'hui le fait qu'une partie considérable de l'impôt n'est pas bien collectée chez nous, c'est vrai qu'il est malaisé de le dire ici ouvertement, mais n'est-ce pas qu'il y a beaucoup de problèmes pour les personnes qui en sont chargées, non ? Si on leur donne la possibilité de n'être pas corrompues, on pourra découvrir la plupart des cas de fraudes fiscales, à mon avis. Euh aux Etats-Unis ou euh euh en Allemagne, n'est-ce pas en fonction du train de vie de consommation et des revenus, qu'on calcule l'impôt, /donc, pour moi ici, il est d'autant plus raisonnable d'améliorer
- 139 Son : /oui
- 140 Kim : la mentalité morale des fonctionnaires concernés, il semble que ce n'est pas la peine de compliquer comme cela, d'une façon inefficace.
- → 141 An : A propos //de fraude fiscale /on dit qu'il faut fondamentalement établir
- 142 Kim : //oui /oui
- 143 An : bien le système de l'imposition basée sur //l'assiette, plutôt que la qualité
- 144 Kim ://ah bien sûr bien sûr
- 145 An : des fonctionnaires d'une administration fiscale. Il se peut qu'il y ait manifestement corruption, /mais il y a aussi une raison pour
- 146 Kim : /euh
- 147 An : laquelle ils ne peuvent accomplir leur mandat, c'est parce qu'il n'y a pas d'assiette pour imposer l'impôt. Pour obtenir cette assiette de calcul fiscal, il nous faut fondamentalement le système nominatif des comptes bancaires. (...)

L'exemple (2) montre la confrontation des opinions sur le problème des fraudes fiscales entre M. An et M. Kim : celui-ci met l'accent sur la moralité, tandis que celui-là insiste sur le système de l'imposition basée sur une assiette. L'opinion contradictoire apparaît en 143 dans le tour de M. An, par la comparaison de deux points de vues différents, à savoir par l'énoncé '*semu kongmuwôndûl-ûi jajilboda*' ('plutôt que la qualité des fonctionnaires d'une administration fiscale'). Dans cet énoncé, la relation contradictoire des deux éléments est révélée par la présence de la particule auxiliaire de comparaison ('*-boda*') qui correspond en français au terme 'plutôt que', à la fin ou, plus souvent, au début d'une phrase. La proposition qui suit immédiatement cette particule est niée par son auteur. Enfin, le débatteur (M. An) manifeste son désaccord du fait qu'il corrige et rejette l'argument de l'adversaire (M. Kim), en reformulant une partie de ce qu'il a dit dans son tour précédent (*jôngshin jase* : 'moralié').

3. Désaccord adouci

Les expressions de désaccord peuvent être atténuées par le principe du ménagement des faces, selon lequel il convient d'éviter de produire des FTAs, et d'effectuer quelques FFAs au sens de Kerbrat-Orecchioni (1996 : 54). En ce sens, les désaccords atténués peuvent être aussi «des formes qui ont pour fonction principale de rendre plus flou le contenu ou la fonction illocutoire d'une intervention afin d'atténuer la menace potentielle que ceux-ci pourraient présenter pour la face de l'un ou de l'autre des interlocuteurs»[142]. Ce procédé d'atténuation peut-il être respecté dans le type d'interactions auquel appartient notre corpus, bien que le contrat de communication présuppose l'apparition des désaccords ? Si l'on accepte que le principe d'atténuation repose sur la norme sociale, on peut constater que les désaccords surgis dans le contexte du débat n'échappent pas à ce principe, bien qu'il y ait un problème de différence de

degré. Car nos habitudes langagières ne varient pas facilement selon le type d'interaction.

3.1. Question : formulation indirecte

3.1.1. L'ambiguïté

L'assertion, la question et l'ordre sont, comme le disent Benveniste (1966 : 130) et Levinson (1987), les trois principaux types d'actes de langage qui sont omniprésents dans bien des communications humaines. Parmi ces trois actes, «l'acte de question est, note Kerbrat-Orecchioni (1991 : 10), à coup sûr le plus intrinsèquement *interactif*, ou du moins '*dialogal*', en ce sens que sa réalisation *implique très fortement l'autre* (destinataire de l'acte de langage)»[143]. Mais quant à la force illocutoire d'une question, on peut admettre qu'elle est plus ou moins ambiguë, dans la mesure où une seule et même forme interrogative peut correspondre à deux types de questions différents[144] :

1.

Qui veut la guerre ?

2.

Pouvez-vous venir me voir ?

L'exemple (A) peut être à la fois une question d'information et une question rhétorique, de même que (B) peut être tout aussi bien une demande d'information qu'une demande d'action. Cette ambiguïté est identifiable dans notre corpus. L'exemple (1) ci-dessous en

142 Roulet, 'Echange, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation', in *Etudes de Linguistique Appliquée*, 1981, p. 37.

143 Souligné par l'auteur.

144 Cf. Gresillon, 'Interrogation et interlocution', in DRLAV, n° 25, 1981, pp. 70-71.

est l'illustration, extrait de l'émission «Tolon Madang», au cours de la discussion entre l'animatrice (Son) et le débatteur (Kim). La discussion éclate lorsque Kim présente en 242 son opinion selon laquelle il faut abolir le système nominatif des comptes bancaires et empêcher les fraudes en s'attaquant au mal au coeur même du pouvoir et en allant au fond de la corruption :

(1) (Tolon 2 : 242-254)

· 242 Kim : (...) kûlôhda-myôn wanjônhi p'yejiha-ko nê-ka je-ka jikûm
· être cela-si complètement abolir-et je-SN je-SN maintenant
· malssûmdûlin delo jomdô kûnbonjôkin kû kwônlyôk-ûi hêkshim tsok-ûlo
· dire comme plus fondamental kû pouvoir-de centre vers-SF
· bu'ye-ûi hêkshim tsok-ûlo kasô makaya doenda ilôn sêngkakip-nida.
· corruption-de centre vers-SF aller empêcher devoir tel penser-TD
· → 243 Son : bup'ê-ui hêkshim tsok-ûlo kasô maknûn bangbôp-i ôttônke
· corruption-de centre vers-SN aller empêcher manière-SN quel
· //isskessûp-nikka ?
· être-TQ
· 244 Kim : //maknûn ke usôn jôngtchijakûm bôpilan ke issko, /kû daûme
· empêcher chose d'abord fonds politiques loi chose être euh ensuite
· 245 Son : /ye
· oui
· 246 Kim : bujôngbup'ye bangji bôpila hêsô, kongmuwôn-iladûnka, kowi
· corruption empêche loi fonctionnaire-et haut
· kongmuwôndûl-ûi jêsan dûnglok-ûl ha-ko, kûkôljosa hake hanûn
· fonctionnaires-de fortune inventaire-SA faire-et, enquête faire
· bangbôp, mikuk, hongkong-e kûlôn ke issôyo. Hongkong-e
· façon Etat-unis, Hon-Kong-en tel chose être Hong-Kong-en
· kûlôn jedo-ka issûp-nida.
· tel système-SN être-TD
· 247 Son : kûlôhjiman bujôngbup'ye-lanûn kôs-ûn jongtchiin-kwa kokûp

- mais corruption chose politicien-et haut
- kongmuwôn-mani hanûn kôs-ûn //anikôdûn-yo.
- Fonctionnaire-seulement faire chose n'être pas-TD
- → 248 Kim : //kûlôm nuka issûp-nikka ?
- eh alors qui être-TQ
- 249 Son : kiôp hanûn salamdûl-do issûl su iss-ko,
- entreprise gérer gens-aussi pouvoir-et
- 250 Kim : kiôp hanûn salamdûl-i jayuhwa-ka doe issô-sô, kiôp
- entreprise gérer gens-SN libéralisation-SN être entreprise
- hanûn salamdûl-i bujông kongmuwôn-hant'e don kachdajunûn
- gérer gens-SN malhonnête fonctionnaire-à argent donner
- iyu-nûn,
- raison-SN
- → 251 Son : ani manhi bôlko jôkke bôlôssdako shinko hamyôn ôttôgke hap-nikka ?
- non beaucoup gagner un peu gagner déclarer si comment faire-TQ
- 252 Kim : ani kûkôl nêka malssûm dûlijanha-yo. //Kûkô-nûn semu
- non c'est je parole donner-TD cela-SN administration fiscale
- 253 Son : //sebôp-ûlo
- loi fiscale-SF
- 254 Kim : kongmuwôn-ûi munjeji uliûi munje-ka ani-da, ilôn yêki ip-nida,
- fonctionnaire-de problème notre problème-SN n'être pas-TD tel parole être-TD
- nê-ka bokienûn.
- je-SN voir
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SN : suffixe de cas nominatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SA : suffixe de cas accusatif)
- Traduction
- 242 Kim : (...) s'il en est ainsi, après avoir aboli [le système nominatif des comptes bancaires], comme je vous le disais à l'instant, je pense qu'il faut essentiellement empêcher [les fraudes] au centre du pouvoir, le centre de la corruption.

- → 243 Son : comme manière d'empêcher au centre de la corruption,
- Qu'y //aura-t-il ?
- 244 Kim : //comme moyen de l'empêcher, il y a d'abord la loi sur les fonds politiques, /et ensuite la loi préventive de la corruption, comme on
- 245 Son : /oui
- 246 Kim : l'appelle, qui est la façon dont on fait déclarer et examiner les fortunes des fonctionnaires, des hauts fonctionnaires, cela existe aux Etats-Unis, à Hong Kong, il y a ce système à Hong Kong.
- 247 Son : mais pour ce qui est de la corruption, il ne s'agit pas seulement des politiciens et des hauts fonctionnaires
- → 248 Kim : eh bien qui sont-ils ?
- 249 Son : ça peut être même ceux qui gèrent des entreprises,
- 250 Kim : étant donné que les gens qui gèrent les entreprises sont libéralisés, la raison qu'ils donnent de l'argent au fonctionnaire corrompu est,
- → 251 Son : non, si les gens qui gagnent beaucoup d'argent déclarent seulement une partie de leurs revenus, alors comment faire ?
- 252 Kim : non, ce dont je parle. //c'est le problème des fonctionnaires du fisc, mais
- 253 Son : //par la loi fiscale
- 254 Kim : ce n'est pas notre problème, ce n'est pas la peine de nous inquiéter trop, c'est ce que je veux dire, à mon avis.

L'exemple ci-dessus comporte trois questions marquées par une flèche, dont deux sont posées par l'animatrice, et l'autre, par le débatteur. Elles ont toutes la terminaison conclusive interrogative '*-nikka*'. La première question est posée en 243 par l'animatrice (Son) : *bup'ê-ui hêkshim tsok-ûlo kasô maknûn bangbôp-i ôttônke isskessûp-nikka ?* ('Qu'y aura-t-il comme moyen d'empêcher la corruption en son centre même ?'). Cette question est construite par la répétition de ce qui est dit par son partenaire (Kim) dans le tour immédiatement précédent (*bup'ê-ûi hêkshim tsok-ûlo kasô makaya doenda* : 'il faut empêcher la corruption en son centre même'). Il s'agit d'une «reprise diaphonique», et à proprement parler d'une activité de reformulation[145], dans la mesure où l'élément réitéré '*bup'ê-ûi hêkshim tsok-ûlo kasô*' réapparaît dans la séquence de Son, avec la modification de la forme assertive en une forme interrogative. Le débatteur (Kim) dit en 242 qu'il faut empêcher la corruption en son centre et à ce propos, en 243, l'animatrice (Son) pose

[145] R. Vion, La communication verbale : Analyse des interactions, Paris, Hachette, 1992, p. 216. : Il distingue la 'reprise' de la 'reformulation' : «Nous ne pouvons donc parler de reprise que lorsque l'intervention ou l'acte de langage se limite à la réitération, éventuellement 'codée', de la séquence. Chaque fois que, dans le même mouvement discursif, l'élément réitéré s'intègre dans un ensemble plus vaste, nous avons tout intérêt à parler de reformulation».

aussitôt une question sur le problème d'un 'moyen' d'empêcher la corruption, en reformulant une partie de l'énoncé précédent de Kim. Cette question est donc une interrogation partielle qui demande une information sur un moyen plus concret d'empêcher la corruption en son centre : '*bup'ê-ui hêkshim tsok-ûlo kasô maknûn bangbôp*'. Mais il semble qu'elle puisse aussi être considérée comme une question rhétorique ayant un caractère d'assertion indirecte : 'il n'y aura pas d'autre moyen efficace d'empêcher la corruption, que le système nominatif des comptes bancaires'. Cette question est posée par l'animatrice qui est convaincue que ce système est nécessaire pour la justice économique, alors que le débatteur (Kim) soutient son abolition durant la discussion. Cette interprétation apparaît nettement bien dans les échanges subséquents de ces deux interactants. Dans la réponse à cette question, Kim propose en 244 comme moyen possible d'empêcher la corruption, la loi sur les fonds politiques et la loi préventive de la corruption qui existent dans la société coréenne. Bien que cette intervention apparaisse comme une réponse à la vraie question, il nous semble qu'elle fonctionne en réalité comme une réplique[146] qui mine le contenu que la question rhétorique présuppose : 'il n'y aura pas d'autre moyen efficace d'empêcher la corruption que le système nominatif des comptes bancaires'. L'instant d'après, l'animatrice (Son) réfute à nouveau en 247 l'argument de son partenaire en disant que 'ce ne sont pas seulement les politiciens et les hauts fonctionnaires qui fraudent'. Sa réfutation porte sur le fait que des chefs d'entreprise aussi commettent des fraudes. Pour eux, il ne faut pas abolir le système nominatif des comptes bancaires, et cet argument concorde avec le fond de sa question initiale et avec son assertion indirecte.

En ce qui concerne la deuxième question, elle est due à la réfutation de Mme Son en 247, et est produite en 248 par le débatteur (Kim) : *kûlôm nuka issûp-nikka ?* ('eh bien qui sont-ils ?'). C'est une question partielle qui peut être considérée à la fois comme une demande d'information et comme une question rhétorique insistante sur 'qui'. Mais il nous semble qu'elle est aussi plus proche d'une question rhétorique qui accomplit la force illocutoire d'assertion indirecte ('il n'y a personne : ce ne sont que les politiciens et les hauts fonctionnaires qui sont compromis dans des affaires de corruption'). Il conviendrait d'examiner l'échange subséquent à cette question. L'intervention en 249 de Mme Son ('ça peut être même ceux qui gèrent des entreprises') peut avoir deux statuts différents de réponse, soit comme un apport d'information, soit comme une réplique. Elle est refusée de nouveau en 250 par Kim qui a posé cette question. On peut difficilement imaginer que l'auteur d'une vraie question refuserait l'information fournie par son interlocuteur et donc, le refus d'information signifie que la question posée dans le contexte de discussion avait un sens rhétorique.

Quant à la troisième et dernière interrogation, elle est posée en 251 par l'animatrice : *ani manhi bôlko jôkke bôlôssdako shinko hamyôn ôttôgke hapnikka ?* ('non, si les gens qui gagnent beaucoup d'argent déclarent seulement une partie de leurs revenus, alors comment faire ?'). Elle peut être considérée comme une demande d'information mais en fait, elle est plus proche d'une accusation ou d'une inquiétude, car l'argument de son auteur repose sur le fait que les gens qui gèrent les entreprises peuvent également être

[146] Sur la distinction entre réponse et réplique, voir C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 206) : «parmi les réactions, on distinguera les 'réponses' au sens strict, qui apportent une information demandée, et les 'répliques', qui commentent l'énonciation de L_1 ».

impliqués dans la corruption en termes de fraudes fiscales. Il est évident que cette interrogation vise à exprimer le désaccord avec le tour de parole de Kim en 250, car elle comporte le marqueur d'opposition ('*ani*'). Par conséquent, il nous semble que les conditions contextuelles jouent un rôle essentiel pour déterminer un effet de question rhétorique.

3.1.2. Question confirmative

En ce qui concerne les types de questions, McHoul (1987) en distingue deux : «Q-type de question» et «N-type de question». Le premier sollicite directement l'information, alors que le second exprime indirectement une réaction 'négative', telle que le doute, le désaccord, le défi, etc. Ainsi, dans le contexte de débat, la question occupe une place privilégiée au sein du rôle de l'animateur, dans la mesure où celui-ci a pour tâche de la lancer et relancer au cours de la discussion, afin de développer efficacement le débat et d'informer au bout du compte «un tiers, témoin de l'échange». Il s'agit ici du Q-type de question qui sollicite tout d'abord une réponse verbale : une demande d'information, de confirmation et d'assentiment[147]. Il n'est toutefois pas rare de trouver le N-type de question dans des tours de parole échangés entre les participants au débat. Ce type de question se réalise souvent au cours de la discussion sous forme de question rhétorique pour traduire une opinion discordante d'une manière adoucie.

Quant au Q-type de question, il est dans la plupart des cas le monopole de l'animateur, et il est rare de trouver ce type de questions posées par les débatteurs. L'acte de question opère dans le contexte de discussion comme la première phase d'un ensemble d'actions orientées vers le désaccord qui, à travers l'interrogation, ont en vue de miner et/ou défier la proposition opposée.

Ce procédé commence avec une demande de confirmation sur l'opinion que le partenaire a proposée dans son précédent tour de parole ; ainsi dans l'exemple (2), extrait de l'émission «Jipjung Tolon», où la discussion se développe entre deux débatteurs (Yun et Kwôn) sur le montant de déclaration des revenus. Dès que le débatteur (M. Yun) dit en 071 que le montant des revenus déclarés par les commerçants est plus haut que la moyenne des salaires des employés, son partenaire exprime en 072 le doute à travers la question de confirmation :

(2) (Jipjung 7 : 071-077)

- 071 Yun : (...),jayôngôpja-dûl jôntche-ka nên kû shinkohan sôdûk sujun-i
- commerçant-MP total-SN mettre ku déclarer revenu degré-SN
- nodongja-dûl p'yôngkyun imkûm p'yôngkyun sujun-bodanûn yakkan
- travailleur-MP moyen salaire moyen degré-plutôt assez
- nopssûmp-nida, hyônje-nûn.

147 Sur le problème de la distinction des cas de 'demande de confirmation' de ceux de 'demande d'assentiment', voir C. Kerbrat-Orecchioni, La question, Lyon, P.U.L., 1991, pp. 107-108.

- augmenter-TD présent-SN
- kûlôhda-myôn //sodûk ani anio, kûkô-nun mwô
- être cela-si revenu non non cela-SN mwô
- 072 Kwôn : //jamkkanman jô jayôngjadûl-i shinkohan sodûk sujun-i
- attendez euh commerçants-SN déclarer revenu degré-SN
- kûnlojadûl-ûi kû p'yôngkyun kû kûmêk-boda nopda-ko-yo ?
- travailleurs-de kû moyen le montant-plutôt que élever-TS-TQ
- 073 Yun : ye kûlôh-jiyo
- oui être cela-TD
- 074 Kwôn : ah kûlôhji an//-ssupnida
- ah être cela non être pas-TD
- 075 Yun : //anip-nida //kûkô-nûn
- n'être pas-TD cela-SN
- 076 Kwôn : //je-ka bunmyônghake alko
- je-SN manifestement savoir
- issnûn //ba inde, malssûmdûlil-kkeyo
- dire-TD
- 077 Yun : //ani-yo, ani kûliko-yo, ani je yêki-lûl jom dûlôbo-seyo,
- non-SD non et-SD non moi parole-SA un peu écouter-TI
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; TI : terminaison conclusive impérative ; TS : terminaison de subordination ; SN : suffixe de cas nominatif ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; MP : marque du pluriel des noms)
- Traduction
- 071 Yun : (...) le niveau des revenus que les commerçants ont déclarés dépasse un peu la moyenne des salaires des travailleurs, en ce moment,
- si c'est cela //non non c'est
- 072 Kwôn : //attendez euh vous dites que le niveau des revenus que les commerçants ont déclarés dépasse le montant moyen de ceux des travailleurs ?
- 073 Yun : oui c'est ça

- 074 Kwôn : ah ce n'est pas //ça
- 075 Yun : //non //c'est
- 076 Kwôn : //je le sais //parfaitement, je vous dirai
- 077 Yun : //non, non, et, non écoutez-moi un peu

Dans l'exemple ci-dessus, Kwôn prend en 072 le tour de parole avant que le tour de son partenaire arrive à une place transitionnelle possible, en émettant le régulateur verbal *jamkkanman* ('attendez') : *jamkkanman jô jayôngjadûl-i shinkohan sodûk sujun-i kûnlojadûl-ûi kû p'yôngkyun kû kûmêk-boda nopdako-yo ?* ('Attendez euh vous dites que le niveau des revenus que les commerçants ont déclarés dépasse le montant moyen de ceux des travailleurs ?'). Il est important d'attirer l'attention sur une partie de cet énoncé : *Xda-ko-yo ?* ('vous dites que X'). Ici, '*-da*' est une particule finale d'une phrase ; '*-ko*', terminaison conjonctive qui fonctionne souvent comme marqueur de reprise du discours d'autrui[148] ; '*-yo*', marqueur de déférence. Le groupe verbal en coréen nous fournit souvent des informations fondamentales et décisives pour juger du type de phrase et du rapport entre les interlocuteurs. Dans un groupe verbal donné, c'est l'intonation ascendante qui confère donc la modalité d'énonciation d'une question totale. La particule '*-ko*' marque la reprise de l'énoncé du locuteur précédent, sous forme interrogative. Autrement dit, ce groupe verbal a le caractère d'une «question reformulée», dans laquelle, en répétant une partie de l'énoncé de son allocutaire (Yun) sous forme de question, le locuteur (Kwôn) vise à lui en demander confirmation. Par conséquent, dans l'exemple ci-dessus, le débatteur (Kwôn) mine en 072 l'assertion de Yun sous prétexte de la corriger, en demandant confirmation sur la partie douteuse, et exprime en 074 et 076 son désaccord avec lui. Cela implique que ce type de question, fréquent dans notre corpus, a dans un certain sens le caractère d'un pré-désaccord, et fonctionne comme une opposition atténuée, dans la mesure où les interlocuteurs minent la proposition du partenaire, retardent le désaccord direct, et diminuent donc le risque menaçant pour la face de l'interlocuteur.

3.1.3. Question rhétorique

Le type d'interaction dans lequel la question se produit joue en général un rôle fondamental pour identifier les fonctions de l'acte de langage en question. Dans le débat radiophonique qui constitue notre corpus, lorsque les participants ont des opinions différentes l'un et l'autre, ils posent parfois une question à leur interlocuteur plutôt que de lui dire qu'ils ne sont pas d'accord avec lui. C'est le cas notamment du N-type de question, dont nous avons parlé ci-dessus, qui exprime le doute, le défi, l'opposition ou la contradiction. Il s'agit de la question rhétorique, qui n'a pas la valeur d'une vraie question, d'une véritable demande d'information, car elle attribue à la proposition une valeur positive ou négative. En ce sens, A. Borillo (1978 : 709) la définit comme une forme interrogative qui contient «la suggestion d'une assertion de polarité inverse». Elle est

[148] Sur la fonction de '-Ko' en coréen, voir I.-B. Chang, 'Marqueur de représentation d'un discours autre', in *SCOLIA*, n° 2, 1994, pp. 93-117.

donc, comme le note C. Kerbrat-Orecchioni (1991 : 103 et 102), «la forme extrême que peut prendre une question orientée», où «la valeur de question disparaît au profit de la seule valeur d'assertion». Ce type de question n'est rien d'autre qu'une assertion indirecte et atténuée par la forme interrogative, qui est généralement suivie de la défense et de la justification du locuteur dont la position a été défiée, comme le montre l'exemple suivant :

(3) (Tolon 2 : 026-031)

- 026 Son : jôndanghake kkêkkûshake bôlôsô jaki myôngûi-lo jôkûm-ûl handa-myôn,
- justement proprement gagner soi nom-à epargne-SA faire-si
- kûke mwô sût'ûlesû-lûl bad-ûl il-i issûl-kkayo ?
- ce euh stress-SA recevoir-SA problème-SN être-TQ
- 027 Kim : mulon kûlôhkessjiyo, kûlôna ô salamilan kôn maliyo, kû jaki-ka
- bien sûr être cela mais euh homme euh soi-SN
- mwô kajiko issûn kôs jungesô ilbu-nûn jom an alliko shipûn kôs-i
- mwô posséder chose parmi partie-SN un peu ne pas déclarer vouloir chose-SN
- issûl kôp-nida, /ama molûkin mollado //kûlôn jayu-ka ô jôm kajko
- être -TD, peut-être malgré tout tel liberté-SN euh un peu avoir
- 028 Son : /[usûm] //ne kûlôn shimlido isskessûp-nida
- rire oui tel esprit être-TD
- 029 Kim : shipôjiko, bimildo kajko shipko, /kû hônbôpsang-e mwô sasênghwal-ûi
- vouloir secret avoir vouloir euh Constitution-de mwô vie privée-de
- 030 Son : /ne
- oui
- 031 Kim : bimil ilôn kôs-ûl jujanghanûn iyu-nûn da kûlôn bonnûngjôkin kô-lûl
- secret tel chose-SA prétendre raison-SN tout tel instinctive chose-SA
- k'ôbôhê jullako kûlôn kô anikessôyo, kûyo ?
- défendre donner tel chose n'être n'est-ce pas
- (SA : Suffixe de cas accusatif ; SN : Suffixe de cas nominatif ; TQ : Terminaison conclusive interrogative ; TD : Terminaison conclusive déclarative)
- Traduction
- 026 Son : si on gagne légalement et proprement de l'argent, et qu'on l'épargne à son

nom, est-ce un problème de subir du stress ?

- 027 Kim : bien sûr, ça peut être comme cela, mais quant à l'homme, parmi les choses qu'il possède, il y en a une partie qu'il ne voudra pas
- déclarer, /peut-être bien que je ne sais pas très bien //on veut avoir une
- 028 Son : /[rire] //oui ça peut être tel
- 029 Kim : telle liberté et le secret, /la raison pour laquelle la Constitution insiste sur
- 030 Son : esprit /oui
- 031 Kim : le secret de la vie privée ne serait-t-elle pas de défendre ce qui est propre à l'individu ? n'est-ce pas ?

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission «Tolon Madang» sur le problème de l'abolition du système nominatif des comptes bancaires. Le débatteur (Kim) considère qu'il faut abolir ce système sous prétexte qu'il provoque une inquiétude psychologique au sujet du droit de propriété privée. A ce propos, l'animatrice (Son) réplique en 026 par la question : *jôndanghake kkêkkûshake bôlôsô jaki myôngûi-lo jôkûm-ûl handa-myôn, kûke mwô sût'ûlesû-lûl bad-ûl il-i issûl-kkayo ?* ('si on gagne justement et proprement de l'argent, et qu'on l'épargne à son nom, est-ce un problème de subir du stress ?'). C'est une question totale qui, comportant le marqueur d'interrogation ('*-kkayo*'), apparaît comme une forme interrogative demandant une réponse du type oui / non. Mais il s'agit en réalité d'une assertion indirecte qui est réalisée sous forme de question rhétorique : 'ce n'est pas un problème même si on subit du stress', en modifiant le terme utilisé par son partenaire ('l'inquiétude psychologique') en son propre terme ('le stress'). Dans la réaction à cette question, Kim commence en 027 son tour de parole avec l'accord *mulon kûlôhkessjiyo* ('bien sûr, ça peut être comme cela'), qui est une évaluation positive sur l'assertion proposée par l'animatrice (Son) sous forme de question. Il le termine par le désaccord pour justifier et défendre son opinion précédente contre le tour offensif de son partenaire (Son). L'ensemble de ces réactions montre qu'il ne considère pas l'interrogation de son partenaire comme une vraie question, mais l'interprète comme une question rhétorique.

En effet, la question rhétorique se réalise par la forme négative ('interronégative') et par la forme positive ('interropositive'). Dans l'exemple ci-dessus, l'interrogation en 026 est une question rhétorique positive qui prend un ton interrogatif pour marquer un doute dans le jugement de l'argument de Kim et pour le défier d'une façon indirecte et douce. Elle est donc une forme de désaccord qui se concrétise par l'assertion indirecte. Dans la réponse à cette question, le débatteur (Kim) termine en 029 et en 031 son tour de parole par une interrogation négative : *kû hônbôpsang-e mwô sasênghwal-ûi bimil ilôn kôs-ûl jujanghanûn iyu-nûn da kûlôn bonnûngjôkin kô-lûl k'ôbôhê jullako kûlôn kô anikessôyo, kûyo ?* ('La raison pour laquelle la Constitution insiste sur le secret de la vie privée ne serait-t-elle pas de défendre ce qui est propre à l'individu ? N'est-ce pas ?'). Cela a le sens possible d'une affirmation positive, pour permettre à son partenaire d'admettre la vérité de sa propre proposition énoncée dans le tour de parole précédent. Ces types de questions sont souvent utilisés comme une sorte de stratégie discursive qui manifeste le

doute, l'accusation, et la réfutation à travers l'usage modéré de l'assertion, et aussi comme une stratégie de persuasion.

Il convient d'examiner aussi les exemples qui peuvent, sous une forme positive et négative, être traités comme une question rhétorique.

(4) (Tolon 5 : 195-196)

- 195 Park : inje kû hana-ûi kû isangloniji anhnûnya hanûn banlon-i
- maintenant kû sorte-de kû idéalisme n'être pas réfutation-SN
- tchungbunhi naol su issnûn-deyo
- suffisamment poser pouvoir être-TD
- 196 Nam : ye kûlôm uli sahoe-ka ôttôhke kakessûp-nikka ? [usûm] (...)
- oui eh bien notre société-SN comment aller-TQ
- Traduction
- 195 Park : maintenant il est tout à fait possible de poser cette réfutation : cela n'est pas une sorte d'idéalisme.
- 196 Nam : oui eh bien que va devenir notre société ?

(5) (Jipjung 10 : 154-157)

- 154 Sông : kûlônikka baljôn bubun-man 6kê-ui jahoesa-lo
- donc production de l'énergie électrique partie-seulement 6-de filiale-SF
- mandûndanûn ilôn yêkijyo
- faire cela dire
- 155 Jo : ye ildan tchôs dankye-lo /kûlôhsup-nida./
- oui tout d'abord première phase-SF être cela-TD
- 156 Sông : /ye /ah ye
- oui ah oui
- → 157 Shin : kûlôhjiman Jo baksado akka yêkiha-sin delo imi dankye byôllo
- mais Jo docteur tout à l'heure dire-SD comme déjà phase selon
- songjôn, bêjôn da inje kyôlkukenûn
- transport du courant électrique distribution de courant tout maintenant enfin
- minyônghwa hal kô anikessûp-nikka ?

- privatisation faire ne devoir pas-TQ
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SD : suffixe déférentiel ; SN : suffixe de cas nominatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial)
- Traduction
- 154 Sông : donc ça veut dire que c'est seulement la partie production de l'énergie électrique qui va être divisé en six filiales, c'est ça
- 155 Jo : oui tout d'abord c'est /cela pour la première phase./
- 156 Sông : /oui /ah oui
- → 157 Shin : mais comme le disait tout à l'heure le Docteur Jo, est-ce qu'on ne va pas privatiser enfin tout le transport du courant électrique, la distribution de courant par étapes ?

Dans les exemples ci-dessus, (4) et (5) comportent une forme d'interrogation marquée par la présence de la terminaison conclusive interrogative '*-nikka*'. L'exemple (4) est une interrogation partielle qui a valeur de question rhétorique positive, alors que l'exemple (5) est une interrogation totale qui a valeur de question rhétorique négative. L'exemple (4) est une forme interropositive : *ye kûlôm uli sahoe-ka ôttôhke kakessûp-nikka ?* ('oui eh bien que va devenir notre société ?'). Ce type de question a effet d'affirmation négative de la proposition : 'il nous sera difficile de construire une société saine'. C'est une forme de désaccord atténué, dans la mesure où l'auteur de cette question n'exprime pas ouvertement le désaccord avec son partenaire, bien qu'il riposte immédiatement au début de son tour à la critique de l'animateur en 195. A cet égard, on peut également dire que cette question n'est pas une vraie question, puisque son auteur n'attend pas de réponse du partenaire.

En revanche, (5) est une forme interronégative, forme qui est souvent orientée vers un sens positif. Dans l'exemple (5), le débatteur (Jo) émet l'opinion qu'il faut la compétition dans le domaine de la production de l'énergie électrique, mais que le domaine du transport du courant électrique, restera aux mains de la compagnie 'Electricité de Corée'. Lorsqu'il répond positivement en 155 à la demande de confirmation de l'animateur (Sông), affirmant que c'est le domaine de la production de l'électricité qui va être réparti en six filiales, l'autre débatteur (Shin) pose en 157 une question négative avec le marqueur d'opposition (*kûlôhjiman* : 'mais') qui indique que son tour vise à transmettre une opposition. Et cet indice se réalise dans la forme d'une interrogation négative qui peut avoir une contrepartie positive : 'enfin par étapes, vous allez privatiser tout le transport et la distribution du courant électrique'. Elle peut être considérée comme «un simple appel à la confirmation positive»[149], mais aussi comme une assertion indirecte que l'argument de son partenaire ne serait pas vrai. En ce sens, la question rhétorique négative consiste à confirmer l'affirmation positive et ensuite à miner et défier de façon

[149] A. Borillo, Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français, Thèse de Doctorat, Université de Provence, 1978, p. 829.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

indirecte l'argument du partenaire.

Pour terminer, nous allons examiner un autre type de questions qui s'accompagne des traits intonatifs de l'exclamation et qui se produit donc dans une réaction émotive. C'est le cas de l'exemple (6) qui est extrait de l'émission «Tolon Madang». Ce segment est la partie finale de la discussion où les participants ont des opinions différentes sur l'abolition du système nominatif des comptes bancaires et les mesures alternatives à prendre :

(6) (Tolon 2 : 154-161)

· 154 Kim : ani kûlôn ssûnûn, ssûnûn p'okila ladûnka yosê josejedo-ka

· mais ce consommer consommer degré ces jours-ci système d'impôt-SN

· maliyo,/ kûlêsô kanûnghamyôn jô sobi seje-lo nômôkaja

· ainsi si possible euh consommation système fiscal-SF passer

· 155 Son : /ye

· oui

· 156 Kim : ilôn jujang-do issûn kô **anip-nikka ?** kûlêlô nê-ka boki-enûn kûlôhke

· tel opinion-aussi être n'est pas-TQ donc je-SN voir-SF ainsi

· jom sangdêbang-ûl sônûi-lo sêngkakhako, modûn salam-ûl

· un peu considération-SA bonne foi-SF considérer tout monde-SA

· sôlo sônûi-lo sêngkakhako, /kûlôn bômwi nê-esô jom ôttôn

· réciproquement bonne foi-SF considérer telles limites dans un peu quel

· 157 Son : /kûlohjiyo

· bien sûr

· 158 Kim : kû i jose-do jô, jô jûngsehako ilôhke hêkaya sahoe-ka jal

· kû i impôt-aussi euh euh augmenter ainsi devoir faire société-SN bien

· doeji, /jônbu sôlo doduknom-ûlo boko kûlô-myôn

· devenir tout réciproquement voleur-SF voir cela-si

· 159 Son : /ne

· oui

· 160 Kim : **mwôka doepnikka ?** i sahoe-ka.

· quoi devenir cette société-SN

- → 161 Son : kûlôhke ne sônûi-lo boko tto sôlo midko shinloeha su issnûn
- ainsi oui bonne foi-SF voir et mutuellement croire confier pouvoir
- sahoela-myôn uli-ka **ôlmana johkessûp-nikka ?**
- société-si nous-SN combien être content-TQ
- (TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 154 Kim : non, le degré de ces dépenses, de nos jours, quant au système d'imposition, /c'est ainsi que, n'est-ce pas, il y a ceux qui parlent même
- 155 Son : /oui
- 156 Kim : du système d'imposition sur les dépenses ? donc je pense que l'on regarde en bonne foi les autres, et on considère réciproquement tout le monde de bonne foi, /de ce point de vue quand on tient compte d'un problème
- 157 Son : /bien sûr
- 158 Kim : tel que l'augmentation des impôts, on peut construire la
- meilleure société, /si l'on se considère l'un l'autre comme voleur,
- 159 Son : /oui
- 160 Kim : alors que deviendra cette société ?
- → 161 Son : c'est ainsi, oui, si nous vivons dans une société où l'on peut se regarder, se croire, et se confier l'un à l'autre en toute bonne foi, ne sommes-nous pas heureux ?

Le débatteur (Kim) prend en 154-160 son tour qui se compose de deux types d'arguments sous forme d'interrogation négative (154 et 156) et positive (158 et 160). Il propose en quelque sorte une opinion 'idéaliste', selon laquelle on peut construire une société meilleure quand les gens se respectent. Cette opinion est réfutée en 161 par le tour de l'animatrice (Son). L'énoncé en question (*uli-ka ôlmana johkessûp-nikka ?* : 'ne sommes-nous pas heureux ?') est une forme d'interrogation exclamative qui se caractérise par une intonation descendante, par l'existence de l'adverbe *ôlmana* ('combien') et par le marqueur verbal de la question ('*-nikka*'). Il a un arrière plan qui est l'idée d'impossibilité et de négation concernant le fait supposé dans la proposition hypothétique. Il s'ensuit que l'auteur de cette question, reformulant dans son tour une partie de ce qui est proposé par le partenaire (Kim), lui reproche de façon indirecte que son argument est irréel et seulement imaginaire. Enfin, il est évident qu'avec la question rhétorique, dont la forme est négative ou positive, les participants mettent en doute et en cause l'argument de leur partenaire, et qu'ils l'utilisent comme moyen d'exprimer leur opposition et comme stratégie de désaccord.

3.2. Désaccord précédé par l'accord

Il arrive que les participants au débat adoucissent le désaccord en l'accompagnant d'une formule d'accord qui le précède. Il s'agit de procédés d'atténuation, les 'désarmeurs', «par lesquels on anticipe une réaction négative possible de la part du destinataire de l'acte, et tente de la désamorcer»[150]. L'expression du désaccord par les désarmeurs est une des formes d'atténuation le plus souvent mise en oeuvre dans notre corpus coréen. Sur 139 tours de parole exprimant des désaccords, on la trouve dans 22 tours (16%) où les interlocuteurs l'emploient pour montrer leur compréhension ou leur reconnaissance du problème, avant de produire des actes de langage qui sont menaçants pour la face du partenaire. Dans ce format, le passage des accords aux désaccords est assuré par la présence des marqueurs discursifs d'opposition, tels que *kûlôna*, *kûlôhjiman*, *kûlêsô* qui correspondent grosso modo au terme français 'mais'. Ainsi, l'exemple (1) ci-dessous est un exemple qui montre bien cette forme de désaccord précédé par l'accord, extrait de l'émission «Tolon Madang» où les participants s'opposent sur le problème des biotechnologies. Le débatteur (Hwang) répond, grâce au relais de l'animateur, à la critique de son partenaire (Kim) qui affirme que les scientifiques ne peuvent anticiper eux-mêmes quelles conséquences apporteront leurs recherches en biotechnologie quand elles seront appliquées dans la société.

(1) (Tolon 1 : 067)

- 067 Hwang : ye tchungbunhi jikûm Kim kyosu-nim-i malssûmhanûn kôs
- oui suffisamment maintenant Kim professeur-SD-SN dire chose
- yômlyôsûlôn baikuyo. ô uli modu kati kû sukko-lûl hêyahal
- inquiétant être cela euh nous tous ensemble kû réflexion-SA devoir faire
- kôs-ûlo sêngkak-i dûp-nida. Kûlôna ô jôhûi-ka yujônja-lûl
- chose-SF pensée-SN il paraît-TD mais euh nous-SN gène-SA
- jojakhê kajiko inkan-e jôkyong-ûl handanûn kôs-ûn tchoesohando
- manipuler homme-à application-SA faire chose-SN au moins
- silhôm dankye-esôbut'ô jôkyonghal sunûn jôldê ôpsnûn
- expérimentation phase-à partir de appliquer pouvoir jamais ne pas
- kôsip-nida. (...) kûlôn munje-nûn ô modu sahoejôkûlo, yunlijôkûlo
- être-TD ce problème-SN euh tout socialement, moralement
- tto kwahakjôkûlo kat'i ônû iljônghan kyuje-ûi t'ûl ane-man

[150] C. Kerbrat-Orecchioni, La conversation, Seuil, coll. «Mémo», 1996, p. 58.

- et scientifiquement ensemble certain défini contraint-de cadre dans-seulement
- jal ikôs-i nohyôjinda-myôn, kûlôhke k'ûn munje-nûn anilako
- bien ceci-SN être mis-si tellement grand problème-SN ne pas
- bop-nida.
- voir-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD ; suffixe déférentiel ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 067 Hwang : oui ce que dit le Professeur Kim est un problème suffisamment inquiétant. Il me semble que nous devons tous réfléchir ensemble à cela. Mais euh quand on dit que nous manipulons le gène et l'appliquons à l'homme, nous ne pouvons jamais l'appliquer à l'homme dans une phase simplement expérimentale. (...) si ce problème est bien posé dans le cadre d'une contrainte fixée socialement, moralement, et scientifiquement, il me semble que ce n'est pas un problème si grave.

En 067 Hwang préface le désaccord avec l'accord, en reliant ces deux éléments par recours au conjonctif ('*kûlôna*') qui établit un rapport contrastif. Il exprime, au début de son tour, la compréhension de la position du partenaire, et reconnaît comme sérieux le problème que celui-ci a posé dans son tour précédent, avant d'émettre son désaccord à la fin du tour : *kûlôhke k'ûn munje-nun anilako bopnida* ('il me semble que ce n'est pas un problème si grave'). A travers cette acceptation du point de vue critique, il montre son intention d'éviter une confrontation immédiate et brutale, de diminuer l'impact d'une réponse non préférée, et de désamorcer la réaction négative possible de la part du partenaire. Ici, l'expression de désaccord est donc adoucie par la combinaison des divers dispositifs verbaux d'atténuation : l'accord précédent, le délai[151] de l'acte en question, et la modalisation d'assertion.

Il va sans dire que la manifestation d'accord, étant un des actes de langage qui ont intrinsèquement un caractère anti-menaçant ('FFA'), est une des formes de politesse positive au sens de Kerbrat-Orecchioni (1992, 1996), qui consiste à produire des FFAs pour la face positive. De même, l'accord suivi par le désaccord est un acte qui montre, note Schiffrin (1985 : 43), «a willingness to acknowledge the other's point of view before attacking that point», et qui attribue au désaccord suivant un caractère 'partiel' au sens de Pomerantz (1984 : 74) :

«Co-occurring with agreements, the disagreement components are formed as partial agreements/partial disagreements : as qualifications, exceptions, additions, and the like.»

Dans notre corpus, l'accord initial est exprimé par la compréhension de la position du

[151] Levinson (1983) et Pomerantz (1984) considèrent ce délai comme une des caractéristiques structurales des échanges non préférés.

partenaire, une reconnaissance identique du problème, ou l'acceptation de son point de vue, du fait que son adversaire a théoriquement raison et que ce qu'il a dit est naturel. Il est pourtant partiel, dans la mesure où il est mis dans le contexte de désaccord. En effet, ces accords, exprimés sur une position 'principale', sont renversés dans l'acte de désaccord suivant par la manifestation d'un point de vue différent, d'une interprétation différente, d'un ajout, d'une exception, etc. Il nous semble qu'une fois que le locuteur (Hwang) a dit dans l'exemple ci-dessus : *ye tchungbunhi jikûm Kim kyosu-nim-i malssûmhanûn kôs yômlyôsûlôn baikuyo* ('oui, ce que dit le professeur Kim est un problème suffisamment inquiétant'), il lui est difficile de continuer à dire dans le contexte de désaccord : 'mais je pense aussi que ce que dit le professeur Kim n'est pas définitivement un problème inquiétant'. Pour lui l'éventail des réponses est orienté par le fait qu'il lui serait difficile d'exprimer un désaccord extrêmement fort et contradictoire avec sa précédente expression d'accord. Donc, son désaccord *kûlôhke k'ûn munje-nûn anilako bop-nida* ('il me semble que ce n'est pas un problème si grave') se produit sous forme d'assertion partielle et moins péremptoire, dans la mesure où il présuppose une condition particulière pour refuser son accord initial : *kûlôn munje-nûn ô modu sahoejôkûlo, yunlijôkûlo tto kwahakjôkûlo kat'i ônû iljônghan kyuje-ûi t'ûl ane-man jal ikôs-i nohyôjinda-myôn* ('si ce problème est bien posé dans le cadre d'une contrainte fixée socialement, moralement, et scientifiquement'). C'est la raison pour laquelle le désaccord préfacé par l'accord a tendance à recouvrir une formulation discordante relativement douce.

3.3. Désaccord accompagné de divers adoucisseurs

3.3.1. Enoncé «préliminaire» et minimisateurs

Lorsque les participants au débat radiophonique qui constitue notre corpus ont une opinion différente de celle de leur partenaire, ils ont tendance à exprimer souvent des désaccords par recours aux adoucisseurs, tels qu'un énoncé «préliminaire» ou des minimisateurs. Parmi ces procédés «accompagnateurs», on trouve un énoncé préliminaire qui annonce et amortit un acte menaçant comme une critique, une réfutation, une objection, etc.

Dans notre corpus coréen, la parole des débatteurs est souvent distribuée par l'animateur, pour qu'ils puissent discuter le sujet donné et participer à la discussion de façon ordonnée. Le désaccord se produit en cours de réponse à la question par laquelle l'animateur demande un commentaire sur ce qui vient d'être posé par un autre débatteur. Mais il arrive, en certain cas, que le débatteur se sélectionne lui-même comme locuteur suivant pour défendre sa propre opinion, et pour critiquer ou réfuter l'argument de son adversaire. Dans ce cas, il prend la parole en affirmant qu'il doit dire un mot ou faire une remarque à propos de ce que son partenaire a déclaré dans le tour précédent, comme le montrent les exemples suivants :

(1) (Tolon 2 : 192)

· 192 Kim : An kyosu-nim yêki-e dêhêsô nê-ka han malssûm dûlyôya doekessnûnde,

- An professeur-SD parole-à sur je-SN un parole donner devoir
- Traduction
- 192 Kim : à propos de ce que le professeur a dit, je dois lui dire un seul mot, (...)

(2) (Tolon 3 : 047)

- 047 Kong : je-ka jamsi hana jom jijôkhako nômôkaya doel kôs-nûn, (...)
- je-SN un instant un un peu remarquer passer chose-SN
- Traduction
- 049 Kong : le fait est que je dois faire une petite remarque un instant sur une seule chose, (...)

(3) (Jipjung 8 : 105)

- 105 Yun : ye kû bubun-ûn mwô jôkja munje malssûm ha-shi-nikka,
- oui cette partie-SN mwô déficit problème parole faire-SD-conjonctif
- tto hal mal-i manhajinûndeyo, (...)
- et faire parole-SN être beaucoup
- Traduction
- 105 Yun : oui, sur cette partie, j'ai encore beaucoup de choses à dire si vous parlez d'un problème de déficit, (...)
- (SD : suffixe déférentiel ; SN : suffixe de cas nominatif)

En effet, les interlocuteurs prenant la parole par l'auto-sélection pour indiquer, faire une remarque, ou simplement dire un mot concernant l'argument de leur partenaire, peuvent indiquer systématiquement dans le contexte de discussion que leur tour ne porte que sur l'opposition à l'adversaire. Ainsi les énoncés ci-dessus annoncent à celui auquel ils s'adressent les désaccords à venir. Ils peuvent signaler qu'il y a quelque chose à dire comme dans les exemples (1) et (3), ou faire une remarque comme dans l'exemple (2). Ces énoncés qu'on retrouve dans 10 tours sur les 139 tours de désaccords, jouent un rôle d'annonce des désaccords à venir qui permet de les classer dans la catégorie des désaccords atténués. Et en même temps, ils sont eux-mêmes adoucis, comme le montrent les exemples ci-dessus, par certains minimisateurs, tels que '*han*', '*hana*', et '*jôm*'. En ce qui concerne la particule '*han*', elle fonctionne à la fois comme préfixe pouvant donner le sens 'être grand(e)' (ex. **han** *kil* : 'un grand chemin'), et comme une sorte d'adjectif ayant le même sens que *hana*, qui signifie 'un seul', 'unique' ou 'simple' (ex. **han** *kûlûs* : 'un seul bol')[152]. Avec ce dernier sens, il joue un rôle de minimisateur.

[152] Cf. Lee (H.-S.), Kukô Sajôn [Dictionnaire de la langue coréenne], Séoul, Min Jung Sôlim, 1991.

Ainsi, dans l'exemple (1) ci-dessus, le locuteur adoucit son énoncé préliminaire avec le terme *han malssûm* ('un seul mot'), de même que dans l'exemple (2) le locuteur l'atténue en ajoutant, au verbe 'faire une remarque', '*jamsi*' ('un instant'), '*hana*' ('une seule chose') et '*jom*' ('un peu').

La particule '*jom*'[153] ('s'il vous (te) plaît' ou 'un peu') est sans conteste un des minimisateurs le plus souvent utilisé dans notre corpus et dans l'intervention de désaccord. L'usage de '*jom*' est considéré dans le dictionnaire coréen[154] comme une forme contractée de '*jokûm*' qui désigne littéralement 'un peu' en français. La particule '*jom*' ne donne pas seulement le même sens que '*jokûm*', mais elle se définit aussi comme une particule qui a un sens correspondant à l'expression française, 's'il vous (ou te) plaît'. Ce sens se réalise souvent dans bien des actes de requêtes, comme le note Cho (1982 : 148). Dans le type d'interaction qui constitue notre corpus, '*jom*' et '*jokûm*' ne gardent que le sens 'un peu' :

(4) (Jipjung 7 : 058)

- 058 Yun : (...) ikô-nûn ildan jôm majji anhnûn mal-ida, ilôhke
- cela en tout cas un peu juste ne pas parole-être tel
- malssûmdûliko, (...)
- dire
- Traduction
- 058 Yun : (...), c'est un argument un peu injuste, je vous dis comme cela en tout cas (...)

Dans l'exemple (4) ci-dessus, le débatteur (Yun) exprime une évaluation négative sur l'opinion de son adversaire. Son tour diminue le degré de l'assertion compris dans l'adjectif axiologique '*majji anhnûn*' ('injuste') par recours à la particule '*jom*' précédant avec son sens 'un peu'. En ce sens, les particules '*jom*' et '*jokûm*' ont pour fonction de minimiser l'action plus ou moins menaçante exprimée par l'adjectif, le verbe ou l'adverbe.

3.3.2. Modalisateurs

Les participants au débat formulent leurs énoncés en recourant à certains procédés afin de réduire et d'atténuer l'effet menaçant du désaccord. Ils choisissent à cet effet certains termes du lexique, certaines formes de l'énoncé (ex. la question) et/ou certaines structures (ex. le format accord-plus-désaccord). Nous allons examiner dans ce paragraphe les désaccords atténués par les modalisateurs, un des «procédés accompagnateurs» au sens de Kerbrat-Orecchioni. La modalisation désigne, comme elle la définit (1992 : 214-227), «les procédés qui instaurent une certaine distance entre le

[153] Cho (C.-H.), A study of Korean Pragmatics : Deixis and politeness, Séoul, Han Shin Publishing Co., 1982. : Il choisit la translittération 'com' à propos de la prononciation [зom].

[154] Cf. Lee (H.-S.), op. cit.,

sujet d'énonciation et le contenu de l'énoncé, et par là même donnent à l'assertion des allures moins péremptoires, donc plus polies». Elle se réalise souvent dans notre corpus au moyen d'expressions verbales ou adverbiales, et/ou d'hésitations marquées par *kûlsse* ('well' en anglais), *ô* ou *mwô* ('euh'), dont nous ne nous occuperons pas dans ce travail.

Les exemples ci-dessous montrent des cas de modalisation verbale, qui sont extraits des émissions «Tolon Madang» et «Jipjung Tolon». L'exemple (1) est une partie du tour de parole de Kim, dans lequel il manifeste le désaccord avec son partenaire (Yun) sur la valeur numérique statistique que celui-ci a proposée concernant le nombre de personnes qui utilisent une quantité moyenne d'eau minérale par jour à Séoul. M. Kim commence son tour avec la modalisation verbale suivante :

(1) (Jipjung 6 : 114)

- 114 Kim : (...) uli-ka ilsangjôk-ûlo nûkki-ko bon kôs hakonûn nômu
- nous-SN d'habitude-SF sentir-et voir chose faire trop
- tchuksodoesô naon kôs **katûn nûkkim-i dûnûndoe-yo**
- diminuer sortir chose avoir l'air impression-SN prendre-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 114 Kim : (...) à la différence de ce que nous sentons et voyons d'habitude, j'ai l'impression que [les données ou la statistique] ont l'air trop diminué.

Dans le segment ci-dessus, Kim estime que les données statistiques sont trop réduites en utilisant deux volets d'atténuation : *katnûn* ('avoir l'air') qui adoucit l'assertion *nômu tchuksodoessda* ('être trop réduit'), et *nûkkim-i dûnûndoeyo* ('on a l'impression'). Ces modalisateurs accompagnant des désaccords opèrent comme un facteur qui permet aux interlocuteurs de pencher plutôt vers la probabilité que vers la certitude de l'évaluation négative sur l'intervention du locuteur précédent.

L'exemple (2) montre un autre type de modalisation verbale, qui est extrait de l'émission «Jipjung Tolon», où l'animateur (Tchoe) et le débatteur (Kwôn) s'opposent sur le titre d'une association à laquelle appartient Kwôn. L'animateur lui propose un titre diminué «Réunion pour prendre des mesures» au lieu de «Réunion pan-nationale pour prendre des mesures pour la réforme de la sécurité sociale», en raison de sa longueur. Le débatteur (Kwôn) semble en 006 accepter la proposition de Tchoe avec la réponse positive *ye* ('oui'), mais en réalité, il propose à nouveau dans son tour de parole, l'autre titre rectifié «Réunion pan-nationale pour prendre des mesures» :

(2) (Jipjung 7 : 006)

- 006 Kwôn : ye bôm kukmin dêtchêk hoeûilako ha-shi-myôn doelkôs **katssû-pnida**.
- oui pan nation mesure réunion faire-SD-si être sembler-TD

- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SD : suffixe déférentiel)
- Traduction
- 006 Kwôn : oui il me semble que c'est mieux si vous l'appelez «Réunion pan-nationale pour prendre des mesures».

Dans cet ensemble de négociations, l'intervention du débatteur (Kwôn) est en 006 une reproposition assortie d'une correction de la proposition de l'animateur. Son assertion qui a le caractère du refus est cependant adoucie par le modalisateur verbal *katssûpnida* ('il semble que'). Cet affaiblissement de la force menaçante de l'opposition se réalise également dans le cas de *sêngkakhapnida* ('je pense que'), comme le montre l'exemple (3) :

(3) (Tolon 2 : 033)

- 033 An : ne hyônjê nonûi doeko issnûn yôlô kûmyung shilmyôngje
- oui maintenant disputer être divers finance SNCB
- wanhwa-ladûnji yubo-ladûnji p'yeji-ladûnji hanûn kôs-i jalmosdoen
- allègement-ou réserve-ou abolition-ou faire chose-SN mauvaise
- nonûilako **sêngkakha-pnida**.
- discussion penser-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SN : suffixe de cas nominatif ; SNCB : système nominatif des comptes bancaires)
- Traduction
- 033 An : oui, c'est ce qui est maintenant en débat : quant au système financier nominatif des comptes bancaires, je pense qu'on a tort de se disputer sur son allégement, sa réserve, ou son abolition.

En effet, ce type de modalisation verbale se retrouve un peu partout dans notre corpus. Mais cela ne signifie pas que les interlocuteurs tentent toujours de donner à leur partenaire une réponse évasive au moment d'exprimer leur désaccord dans le contexte de discussion. Lorsque l'opinion est immédiatement suivie d'un énoncé déclaratif sans aucun procédé d'atténuation, tel que modalisation verbale ou adverbiale, etc., elle marque le haut degré de certitude et la force illocutoire menaçante de l'assertion. En ce sens, les expressions de modalisation verbale sont un exemple excellent d'atténuation de l'assertion forte ou de l'opposition. Elles permettent de mettre une distance entre le sujet de l'énonciation et le contenu de l'énoncé. En coréen, l'omission du sujet parlant est monnaie courante dans la conversation ordinaire et dans notre corpus, comme le montrent les exemples (1), (2) et (3). L'omission du sujet liée étroitement à l'effacement du «moi», par lequel se caractérise la société «nous-centrique», contribue également à rendre ces énoncés vagues ou implicites. On peut donc dire que cette omission donne

une nuance d'atténuation, dans la mesure où il est naturel, dans ce type de société, de composer les énoncés avec le pronom de première et de deuxième personne. Leur usage donne un effet de soulignement qui correspond à la forme française «c'est moi qui» ou «moi, je».

En ce qui concerne la modalisation adverbiale, elle sert souvent à exprimer le désaccord atténué. Notre corpus nous fournit quelques expressions adverbiales telles que *je-ka sêngkakhakilonûn* ('à mon avis'), *ne-ka bokienûn* ('à mes yeux'), *ama* ('probablement'). Ces expressions apparaissent avec celles dont nous nous sommes occupés ci-dessus, dans le tour de parole de désaccord, où ces différents procédés d'atténuation sont souvent cumulables, comme le montrent les exemples suivants :

(4) (Tolon 3 : 324)

- 324 Tchoi : **ô** jô-nûn **mwô kûlôhke jom jôki** dalûn sêngkak-ûl hako issû-pnida.
- euh je-SN mwô si un peu jôki différent avis-SA faire être-TD
- Traduction
- 324 Tchoi : euh j'ai un point de vue un peu différent.

(5) (Tolon 4 : 132)

- 132 Son : kô **jom** munje-ka issnûn kôs **katnûn-deyo**.
- cela un peu problème-SN être chose sembler-TD.
- Traduction
- 132 Son : il me semble qu'il y a un petit problème.

(6) (Jipjung 6 : 096)

- 096 Yun : **ama** i josa-nûn jôhûidûl-man kajiko issnûn t'ongkyeilji
- peut-être ce enquête-SN nous-seulement avoir statistique
- **molûp-nida**.
- ne pas se souvenir-TD
- Traduction
- 096 Yun : j'admets que nous ne sommes peut-être pas les seuls à avoir cette statistique.

(7) (Tolon 2 : 049)

- 049 An : ne jô-nûn uli Kim buwônjang-nim hako kongkam-ûl hanûn kôs-ûn
- oui je-SN notre Kim directeur adjoint-SD et sympathie-SA faire chose-SN

- i manhûn shimindûl-i i shilmyôngje-e dêhêsô ohê-lûl hako iss-kuna
- ce nombreux citoyens-SN ce SNCB-à sur malentendu-SA faire être-TE
- hanûn kôs-nûn kongkam-ûl ha-pnida. Kûlôhjiman hêsôk-ûn wanjônhi
- faire chose-SN sympathie-SA faire-TD. Mais interprétation-SN tout à fait
- dalûn kôs **kassû-pnida**.
- différent chose sembler-TD.
- Traduction
- 049 An : oui, ce que je partage en commun avec le directeur adjoint, M. Kim, c'est le fait que ces nombreux citoyens aient mal compris à propos du système nominatif des comptes bancaires, je le partage avec lui. Mais il me semble que l'interprétation est tout à fait différente.
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TE : terminaison conclusive exclamative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déréntiel ; SN : suffixe de cas nominatif ; SNCB : système nominatif des comptes bancaires)

Dans les extraits ci-dessus, l'exemple (4) est une forme de désaccord atténué qui se produit dans la combinaison de la minimisation '*jom*' ('un peu') et des hésitations exprimées par '*ô*', '*mwô*' et '*jôkî*' qui correspondent grosso-modo à 'euh' en français. Ce tour de parole a l'aspect de la structure des échanges «non préférés» au sens de Pomerantz (1984). En revanche, les exemples (5) et (6) montrent l'acte de désaccord adouci par la combinaison de '*jom*' et de '*katnûnde-yo*' ('il semble que'), de '*ama*' ('peut-être') et de '*molûpnida*' ('je me doute que') sans la caractéristique de l'«organisation préférentielle des échanges». Cela revient à dire que la notion de préférence ne s'applique pas souvent dans notre corpus coréen. Enfin, à la différence des trois exemples ci-dessus, l'atténuation se réalise, dans l'exemple (7), au moyen du format 'accord-plus-désaccord' et de la modalisation verbale. En d'autres termes, le débatteur (An) commence son tour de parole par l'accord, et il le finit par un désaccord marqué par le connecteur '*kûlôhjiman*' ('mais'). Il ménage en quelque sorte son désaccord, à la fois par le fait de le préfacer d'un accord qui rend le désaccord partiel, et par la modalisation verbale '*kassûpnida*' ('il semble que') qui met une certaine distance entre le locuteur (ou le sujet de l'énonciation) et le contenu de l'énoncé.

4. Désaccord durci

A la différence des désaccords atténués par divers procédés d'atténuation, les désaccords durcis s'accompagnent de divers «durcisseurs» qui ont pour fonction de «renforcer l'acte de langage au lieu de l'amortir, et d'en augmenter l'impact au lieu de l'atténuer»[155]. Il s'agit ici du procédé de renforcement des FTAs, et de l'«impolitesse

[155] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 2, Paris, A. Colin, 1992, p. 224.

positive» au sens de Kerbrat-Orecchioni (1995). D'après elle, l'impolitesse positive se caractérise par sa nature «productionniste», dans la mesure où elle «consiste à accomplir un FTA non adouci, ou même 'durci'», en corrélation avec l'«impolitesse négative» qui s'abstient de «produire un acte rituel attendu (salutation, excuse, remerciement, compliment, etc.)»[156]. D'autre part, le procédé de renforcement des FTAs peut être représenté également par le terme de comportement 'rude' de R. Lakoff, qui se trouve dans un rapport ternaire avec 'polite' et 'non-polite'.

Ce chapitre a donc pour objectif d'examiner l'expression aggravante et impolie dans l'acte de désaccord. Cela ne signifie pas pour autant que les tours de paroles ou les interventions des participants au débat peuvent se classer dans une catégorie de comportement soit polie, soit impolie, dans la mesure où ils sont généralement longs et hybrides. Nous allons donc essayer d'observer les procédés de renforcement qui peuvent attribuer une nature impolie à un acte de désaccord particulier.

4.1. Formule brutale

Il arrive que les participants au débat attaquent ou disqualifient agressivement l'adversaire ou son opinion dans une réaction à une prise de position avec laquelle ils sont en désaccord. Le caractère agressif qu'ils montrent dans l'acte de désaccord porte sur divers accompagnateurs à valeur d'intensification, verbaux ou paraverbaux et non verbaux, mais aussi sur le choix d'une formule plus directe ou brutale qui est composée fondamentalement d'éléments verbaux à valeur négative ou péjorative. En ce sens, «les discours polémiques se caractérisent», note Kerbrat-Orecchioni (1980a : 78), «par le fait que, visant à disqualifier une 'cible', ils mobilisent à cet effet nombre d'axiologiques négatifs appropriés», qui sont fonction du système de valeurs culturelles. Ainsi, l'exemple (1) montre un type de désaccord renforcé, extrait de l'émission «Tolon Madang» où les participants s'opposent sur les élections régionales.

(1) (Tolon 4 : 246-248)

- 246 Son : //kûlônde-yo, kû Yu Sôn Ho ûiwôn jikûm malssûmha-sh-nûnde,
- mais-SD kû Yu Sôn Ho député maintenant dire-SD-
- ye-lûl dûl-myôn-ûn kukhoeûiwôn-i jibangjatchidant chejang-e i
- exemple-SA prendre-si-SN député -SN autonomie régional chef-à i
- dojônhal ttenûn, mwô hal tteha-ko, kû daûme kôkku-lo kû
- défier lors mwô poser lors-et kû ensuite par contre-SF ku
- jibangjatchidantche jang-i kukhoeûiwônjik-e i tchulma hal ttêha-ko,
- autonomie régionale chef-SN député-à i candidature poser lors-et

[156] C. Kerbrat-Orecchioni, 'La construction de la relation interpersonnelle : quelque remarques sur cette dimension du dialogue', in Cahiers de linguistique française, n° 16, p. 77.

- kû kûlôhda-myôn kû du kê-ûi yongo-lûl kati jukyôya hanûn kôs
- kû c'est cela-si kû deux nombre-de terme-SA ensemble devoir supprimer chose
- anip-nikka ? //kûlônde jibangjatchidant chejang-ûn kûkôs-ûl
- n'être pas-TQ mais autonomie régional chef-SN cela-SN
- 247 Yu : //kûlônde je-ka
- mais je-SN
- 248 Son : sat'oeha-ko kukhoeûiwôn-e tchulma hêyadoe-ko, kukhoeûiwôn-ûn
- démissionner-et député-au candidature devoir poser-et député-SN
- kukhoejik-ûl kajintche-lo tchulmahal su iss-ko,
- poste-SA avoir-SF poser sa candidature pouvoir-et
- → **kûkôn mal-i an doenûn kô-jiyo**.
- cela parole-SN ne pas devenir-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférenctiel ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 246 Son : //mais maintenant le député Yu Sôn Ho parle, par exemple, du cas où un député pose sa candidature au poste de président de l'administration régionale, et ensuite du cas contraire où le président de l'administration régionale pose sa candidature au poste de député. S'il en est ainsi, cela n'implique-t-il qu'il faut supprimer ensemble ces deux
- termes ? //Mais le président de l'administration
- 247 Yu : //mais moi je
- 248 Son : régionale doit démissionner pour poser sa candidature au poste de député, et le député tout en gardant son poste peut poser sa candidature,
- → Cela n'a aucun sens.

Dans l'exemple ci-dessus, le débatteur (Son) prend en 246 la parole en coupant le tour de l'adversaire (Yu) et en l'accompagnant d'un chevauchement, ce qui ne se produit pas souvent dans le corpus coréen. En reformulant l'argument de M. Yu, Son essaie de le mettre en cause. Et ensuite, son désaccord est accentué par la forme d'assertion, accompagnée d'un marqueur discursif d'opposition (*kûlônde* : 'mais'), dont la présence a pour fonction d'annoncer la réfutation à venir. Il va sans dire qu'il faut ajouter des aspects para-verbaux, bien qu'ils ne soient pas marqués sur notre transcription. Enfin, son tour se

termine par une expression brève et conclusive d'opposition : *kûkôn mal-i an doenûn kôjiyo*, dont le sens littéral, 'cela ne constitue pas une parole' ou 'ce n'est pas une parole', correspond à la formule française 'cela n'a aucun sens'. Or, il apparaît que la 'parole' est souvent liée étroitement à la 'dignité' ou à la 'personnalité' que les interlocuteurs coréens prennent tellement au sérieux que, comme le note T. S. Lim (1994 : 208), mieux vaudrait mourir que de perdre ces éléments qui composent la face positive. En ce sens, l'expression ('*kûkôn mal-i an doenûn kôjiyo*') implique elle-même que l'argument proposé par l'interlocuteur n'est rien d'autre que *hôssoli* ('parole en l'air'), une métaphore de 'bruit'. Elle ne comporte donc pas de procédé d'atténuation, ni même de durcisseurs accompagnateurs, mais elle est renforcée par la formulation plus ou moins brutale, assertion forte à valeur péjorative, et par la configuration du tour en question qui se caractérise par l'interruption.

On peut trouver ce type de désaccord dans une autre émission. Ainsi, l'exemple (2) extrait de l'émission, «Jipjung Tolon», où les participants débattent sur l'eau minérale et la gestion de ses sources. Le débatteur (Yun) propose la définition du terme 'source d'eau minérale', et la demande de confirmation de l'animateur (Tchoe) est interrompue en 181 par Yun et Kim, à la pause interne au tour :

(2) (Jijung 6 : 181-183)

- 181 Tchoe : mwô mwôlako-yo, môknûn mul //[andûlim]
- quoi quoi-SD boire eau
- 182 Yun : //môknûn mul kongdong shisôl
- boire eau commun équipement
- → 183 Kim : //môknûn mul kongdong shisôl, bôpjôkin
- boire eau commun équipement légal
- yongô-lo kûlôn kônde. **kûnde sangshikjôk-ûlo ihê-ka an kanûn**
- terme-SF être cela mais sens en commun-SF compréhension-SN ne pas
- **ke, bwabwayo**,yelûl dûl-myôn, (...), kûlômyôn bujôkhaphan shisôl
- chose regardez exemple prendre-si alors convenir lieu
- su-ka iss-ôss-da-nûn yêki inde, **sônsêng-nim kû malssûmhako-nûn**
- nombre-SN être-Pa-SN mot être professeur-SA ce parole-SN
- **dalûjanhayo**.
- être différent
- (SD : suffixe déférentiel ; SN : suffixe de cas nominatif ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; Pa : passé)

- Traduction
- 181 Tchoe : quoi, pardon l'eau potable //[inaudible]
- 182 Yun : //équipement public pour l'eau minérale
- → 183 Kim : //équipement public pour l'eau minérale, le terme légal, c'est cela. Mais cela n'est pas compris par le sens commun, regardez, par exemple, (...), alors selon vous, il y avait nombre de lieux qui n'étaient pas conformes, cela est différent de ce que vous avez dit.

A la demande de confirmation de Tchoe, l'intervention réactive est produite à la fois par son allocutaire direct (Yun) et par l'autre débatteur (Kim) dans un chevauchement, afin de lui donner la confirmation sur le titre légal du terme en question : *môknûm mul kongdong shisôl* ('équipement public pour l'eau'). Ici, c'est enfin Kim qui réussit à occuper la scène de parole. Son interruption est pourtant intrusive, dans la mesure où la demande de confirmation de Tchoe était orientée plutôt vers Yun que vers Kim. Cette prise de parole apparaît comme une tentative de reprendre un fil conversationnel posé dans un précédent tour, par le recours au connecteur '*kûnde*' qui correspond grosso modo à 'mais' et a pour fonction de changer un thème en un autre. Dans ce tour, Kim tente d'emblée de disqualifier l'argument de son partenaire avec la formule agressive *kûnde sangsikjôk-ûlo ihê-ka an kanûn ke, bwabwayo* ('Mais cela n'est pas compris par le sens commun, regardez '). Cette expression est composée de deux parties : une partie pour l'aveu d'incompréhension qui est en général une forme de désaccord atténué mais qui est ici renforcé directement par l'adverbe *sangshikjôk-ûlo* ('selon le sens commun'). Cela implique donc que l'argument de Yun porte sur un contenu sans valeur, qui n'arrive même pas au niveau du sens commun, et il s'agit là d'un acte méprisant envers l'interlocuteur. L'autre partie, qui est plus choquante encore, est l'énoncé *bwabwayo*. Celui-ci, qui désigne littéralement en français 'regardez' et correspond à la locution 'écoutez', a pour fonction d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur l'opinion défavorable et sur l'opposition que le locuteur (Kim) va apporter. Cette expression semble en apparence polie, dans la mesure où elle comporte le suffixe déférentiel ('*-yo*'). Mais elle est réalisée sous la forme impérative qui met le partenaire en position basse, et son style appartient plutôt à la langue familière qui ne s'accorde pas avec la situation de conversation formelle. Ce rabaissement du niveau de langue s'accompagne, note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 227), d'«une dégringolade sur l'échelle de la politesse». En effet, on ne retrouve pratiquement pas cette formule en coréen dans une situation autre que le cas d'un 'combat' verbal. En ce sens, on peut dire qu'elle est une formulation aggravante qui risque de menacer ouvertement la face positive du débatteur (Yun), et qu'elle est donc 'impolie' au sens de Lakoff (1989).

4.2. Renforçateurs

L'autre moyen de renforcer le désaccord est le recours aux «renforçateurs» qui selon C. Kerbrat-Orecchioni (1992 : 244) «augmentent effectivement l'impolitesse d'un énoncé», à la différence des «intensifieurs» qui peuvent accentuer le caractère poli ou impoli selon le type d'acte, FTA ou FFA qu'ils accompagnent. C'est le cas notamment des exemples

ci-dessous, extraits de l'émission «Jipjung Tolon».

(3) (Jipjung 6 : 235-254)

- 235 Tchoe : ilôhke mwô 30 mit'ô inêe hwajangshil-ûl kûmhandadûnji mwô kûlôn
- ainsi euh 30 métre intérieur toilette-SA interdire mwô tel
- kô-nûn issû-shi-pnikka
- chose-SN être-SD-TQ
- 236 Yun : kûlôn kyujông-ûn ôpsûpnida. /jikûm ôttôn mwô jôhûidûl-i hanûn il-i
- cette règle-SN n'être pas. maintenant quel mwô nous-SN faire travail-SN
- 237 Tchoe : /ne
- oui
- 238 Yun : e julo yaksut'ô kwanli-ûi jeil jungyohan kôs-ûn sujil
- euh principalement source d'eau gestion-de le plus important chose-SN qualité de l'eau
- kômsa sujil kômsa-lûl kajdaka akka //[andûllim]
- examen qualité de l'eau examen-SA
- → 239 Tchoe : //ani sujil kômsa-lûl
- non qualité de l'eau examen-SA
- **bêknal** hêbo-myôn musûn soyong issnya ikôyeyo, 30mit'ô ane
- cent jours faire-si quel servir être 30 mètres à l'intérieur
- hwajanshil-i issô bôli-myôn **maltsang hôskô-jiyo**.
- toilette-SN être-si complètement être en vain-TD
- (TD : terminaison conclusive déclarative ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 235 Tchoi : euh vous avez quelque chose comme l'interdiction des toilettes à l'intérieur des 30 mètres ?
- 236 Yun : il n'y pas de cette règle. /Maintenant quel euh ce que nous travaillons euh
- 237 Tchoe : /oui
- 238 Yun : principalement ce qui est le plus important dans la gestion de l'eau minérale, est l'examen de la qualité de l'eau, pour la qualité de l'eau //[inaudible]

· → 239 Tchoe ://non, qu'on examine des centaines de fois la qualité de l'eau, à quoi cela sert-il, c'est complètement en vain, s'il y a des toilettes à l'intérieur des 30 mètres.

L'exemple (3) ci-dessus est extrait de la discussion échangée entre l'animateur (Tchoe) et le débatteur (Yun) sur le problème de la gestion des sources d'eau minérale. Tchoe lui demande en 135 s'il y a une règle selon laquelle il est interdit d'installer des toilettes dans un périmètre de 30 mètres autour d'une source d'eau minéral. Lorsque Yun ne répète en 136 et 138 que l'importance de l'examen de la qualité de l'eau, Tchoe reprend en 138 la parole avec une interruption accompagnée d'un chevauchement, et l'attaque immédiatement avec un désaccord radical. Sa réfutation est explicite par l'existence d'un marqueur d'opposition (*ani* : 'non') et renforcée par l'interruption accompagnée d'un chevauchement, et par les accompagnateurs à valeur d'intensification, tels que *bêknal* ('cent jours'), *maltsang* ('tout à fait'), et *hôskôs* ('inutilité'). Ces trois expressions ont systématiquement une valeur négative et péjorative dans une conversation ordinaire. Le terme '*bêknal*' fait allusion à l''impossibilité' d'un acte comme dans l'exemple suivant :

1.

bêknal hê bwaya an doenda. ('ce n'est pas possible, on a beau faire cela pendant cent jours') Le nom commun '*bêknal*' s'utilise souvent d'une façon adverbiale signifiant la répétition, ici de 'cent fois'. L'adverbe *maltsang* qui appartient à la langue familière a pour fonction d'intensifier seulement le FTA. Il correspond au terme français 'totalement', 'complètement' et se combine souvent avec '*hôskôsida*' ('être en vain') dans l'exemple suivant :

2.

maltsang hôskôsida ('c'est complètement en vain')

Ces expressions bâties avec les adverbes ('*bêknal*' et '*maltsang*') ont un sens qui n'est pas fonction du contexte, comme c'est le cas avec les autres adverbes, mais elles attribuent intrinsèquement un caractère menaçant à un énoncé. Enfin, l'animateur (Tchoe) exprime dans ce tour de parole ses reproches radicaux accentués par les renforçateurs employés comme moyen qu'utilise le locuteur pour attaquer ou disqualifier agressivement l'adversaire discursif ou/et son énoncé.

4.3. Rebuffade

L'existence de plusieurs réponses contradictoires à une même question est une condition nécessaire de l'émergence du désaccord et du différend dans le débat radiophonique qui constitue notre corpus. La discussion commence généralement par le souhait de chercher à convaincre les interlocuteurs et l'auditoire par le biais d'une interaction. Mais elle peut avoir un caractère plus ou moins virulent dans la mise en cause des propositions des interlocuteurs, et dégénérer en affrontement d'individus plus que d'opinions. En outre, les échanges de propos peuvent être perturbés dans un espace d'agression et dans un contexte passionnel entre les interlocuteurs. L'animateur est présent en tant qu'arbitre entre les deux débatteurs, mais lorsqu'il y a un différend entre le débatteur et l'animateur, ce dernier termine la discussion en coupant abruptement la parole de son partenaire. Ceci

est une forme extrême de l'expression du désaccord, dans la mesure où même le droit à la parole de l'interlocuteur est rejeté et non seulement le contenu de sa parole. C'est le cas notamment de l'exemple (5), extrait de l'émission «Jipjung Tolon» où les participants débattent sur la réduction du temps de travail avec un représentant du patronat (M. Hwang) et un représentant du syndicat (M. Yun) :

(5) (Jipjung 8 : 184-195)

- 184 : Yun : kû ilbon-ûi ye-lûl dûlûshin kô-nûn aju t'ûkihan ye-lûl
- kû Jaôn-de exemple-SA prendre chose-SN très particulier exemple-SA
- dûlûshôssnûnde,/dalûn nala-ûi kyông bot'ong 1man dollars jôn hu hêso
- prendre autre pays-de cas moyenne dix mille dollars avant après
- 185 Tchoe : /ye
- oui
- 186 Yun : 40 shikanje-lo kakedoep-nida. /ilbon-ûn sekyejôk-ûlo kyôngje
- 40 heures-SF aller-TD Japon-SN mond-SF économie
- 187 Tchoe : /ûm hûm
- hm hm
- 188 Yun : dêkuk-imyônsô sênghwal binkuk ida, ilôhke kwangbômûihan bansông-i
- grande nation-SF vie pauvre nation être ainsi global réflexion-SN
- issô kajiko, /ô 87 nyôndo-e nodong shikan kûkôn kyôngje dantche-ka
- être euh 87 année-SF travail temps cela économie association-SN
- 189 Tchoe :/ne
- oui
- 190 Yun : apjangsôsô kû nodong shikan dantchuk-lûl //hêssko,
- à la tête ce travail temps réduction-SA faire
- 191 Tchoe : //ilbon-ûi ye-lûl jakku
- Japon-de exemple-SA souvent
- dûnûn kôs-nûn olhji anhda-lako //malssûm hashinûn kôp-nikka ?
- prendre chose-SN juste n'être pas-TS parole faire TQ
- 192 Hwang ://ah ilbon-ûi ye-ka animyônyo, dalûn

- ah Japon-de exemple-SA n'être pas autre
- nala //ye-lûl dûl-myôn Singapore-nûn jikûm 3 man dollars-ka
- pays exemple-SA prendre-si Singapour-SN maintenant 30 mille dollars-SN
- → 193 : Tchoe : //**dwêssûp-nida, ye ye shikan-i 30 tcho yeyo 30 tcho, 30 tcho**
- suffire-TD oui oui heure-SN 30 secondes être 30 secondes 30 secondes
- 194 Hwang : doenûnde,
- devenir
- → 195 Tchoe : **namassûp-nida**. i munje-nûn yôkisô kyôllon-ûl nêlindanûn kôs-nûn
- rester-TD ce problème-SN ici conclusion-SA tirer chose-SN
- bulkanûnghadanûn sêngkak iyeyo, kûlêso Yun kukjang-nim, (...)
- impossible pensée être alors Yun directeur-SD
- (TD : terminaison conclusive declarative ; TQ : terminaison conclusive interrogative ; TS : terminaison de subordination ; SA : suffixe de cas accusatif ; SD : suffixe déférentiel ; SF : suffixe fonctionnel spécial ; SN : suffixe de cas nominatif)
- Traduction
- 184 Yun : vous prenez l'exemple du Japon qui est particulier, /puisqu'il s'agit d'un
- 185 Tchoe : /oui
- 186 Yun : autre pays, il a introduit les 40 heures de travail lorsqu'il a atteint les dix mille dollars (de PNB) à peu près. /'Le Japon est un grand pays
- 187 Tchoe : /hm hm
- 188 Yun : économique, mais par contre la vie n'est pas comme cela'. Avec cette
- réflexion, /euh dans l'année 87, l'association économique est à la tête
- 189 Tchoe : /oui
- 190 Yun : pour conduire à réduire le temps de //travail,
- 191 Tchoe : //il n'est pas juste de prendre à plusieurs reprises l'exemple du Japon, vous //dites cela ?
- 192 Hwang : //ah si l'exemple du Japon n'est pas convenable, prenons l'exemple
- d'un autre //pays, Singapour est maintenant de
- → 193 Tchoe : //cela suffit, oui oui, c'est l'heure, 30

- 194 Hwang : 30 mille dollars,
- → 195 Tchoe : secondes, 30 secondes, il reste 30 secondes. Je pense qu'il est impossible de tirer ici une conclusion de ce problème, donc le Directeur Yun, (...)

Dans l'extrait ci-dessus, le débatteur (Yun) réfute en 184, 186, 188, et 190 l'argument de son adversaire (Hwang), en disant que l'exemple du Japon qu'il a pris pour montrer la corrélation entre le temps de travail et le PNB est un cas particulier et exceptionnel. L'animateur (Tchoe), émettant des régulateurs tels que 'hm hm' et 'oui' au cours de l'intervention de Yun, interrompt son tour en 191 par recours à la forme de question de confirmation. Son interruption n'est pas conflictuelle, mais plutôt coopérative, dans la mesure où il reformule le contenu de l'énoncé de Yun dans une paraphrase au sens de Gülich et Kotschi (1987). Autrement dit, il reprend l'énoncé-source dans son propre énoncé interrogatif, question-reformulée, qui comporte un marqueur de la reformulation '*-lako*'[157], pour mettre, de façon plus concrète et plus précise, le contenu de l'assertion dans une forme de question : *ilbon-ûi ye-lûl jakku dûnûn kôs-nûn olhji anhda* ('il n'est pas juste de prendre à plusieurs reprises l'exemple du Japon'). Cette concrétisation dans la forme de reformulation défie directement l'opinion de Hwang. Ainsi, celui-ci en 192, interrompt, par chevauchement, l'intervention de l'animateur pour justifier sa propre position avec l'autre exemple et l'autre cas qu'il a déjà évoqué dans le tour précédent. Mais l'animateur, par l'interruption accompagnée du chevauchement, refuse en 193 l'intervention de Hwang et sa parole, en raison de la limite de temps de cette émission, sans aucun adoucisseur : *dwêssûp-nida, ye ye shikan-i 30 tcho yeyo 30 tcho, 30 tcho namassûp-nida* ('cela suffit, oui oui, c'est l'heure, 30 secondes, 30 secondes, il reste 30 secondes'). Le refus est renforcé encore une fois par la répétition, à trois reprises, de ce qu'il ne reste que 30 secondes, accompagné d'éléments para-verbaux tels qu'augmentation du volume vocal, accent d'intensité, et ton méprisant, etc. De plus, il nous semble que cette rebuffade du droit à la parole n'est pas conforme à l'attitude d'un hôte qui accueille son invité, dans la mesure où elle n'est atténuée par aucun adoucisseur, bien que l'acte de refus soit en général menaçant.

Il apparaît donc que le procédé de renforcement de FTAs peut mobiliser un certain nombre d'éléments verbaux et/para-verbaux cumulables dans un énoncé ou une intervention, au même title que les procédés d'atténuation. On constate également que, s'agissant de la distinction ternaire des réactions ('poli', 'apoli', et 'impoli'), le type de désaccords renforcés ne correspond pas toujours à l'attitude 'impolie', mais que les types de désaccords renforcés au niveau du contenu, exemples (1) et (3) ci-dessus, sont 'apolis' (ou 'non-polis') dans le contexte du débat. En revanche, les exemples (2) et (4) semblent être 'impolis', dans la mesure où ils ne sont pas conformes au système d'attente dans le contexte du débat.

[157] En coréen, la particule '-ko', qui est un marqueur de la terminaison de subordination, correspond souvent en français à la fonction de la conjonction 'que'.

CONCLUSION

Nous avons examiné dans ce travail les actes d'accord et de désaccord que les interlocuteurs utilisent dans notre corpus constitué de débats radiophoniques français et coréens. Nous les avons approchés du point de vue de l'analyse des conversations et surtout de la théorie de la politesse.

Nous avons essayé de rapprocher les débats français et coréens dans lesquels se retrouvent les actes d'accord et de désaccord. Ils ont été observés dans la perspective des modules d'interview et de discussion, en les distinguant l'un de l'autre au niveau de la forme des tours, du cadre participatif et des trois rôles de l'animateur ('provocateur', 'débatteur' et 'arbitre'). Nous avons constaté que le module d'interview, fréquent dans le corpus coréen, se caractérise principalement par l'hétéro-sélection et les échanges entre l'animateur et le débatteur, lorsque l'animateur joue un rôle de provocateur. Ce module a révélé la présence d'actes de désaccord de type 'ponctuel' et 'macro', souvent relayés par l'animateur. Les interventions des débatteurs ont permis de mettre en évidence un cadre participatif double : alors qu'elles s'adressent en apparence à l'animateur (allocutaire) en répondant à sa question, elles s'adressent en réalité à l'autre débatteur (destinataire indirect). Il s'agit là d'un «trope communicationnel».

En revanche, le module de discussion s'est montré plus fréquent dans le corpus français, caractérisé par l'auto-sélection et par l'interruption entre les deux débatteurs ou entre un débatteur et l'animateur lorsque celui-ci participe à la discussion en jouant le rôle de 'débatteur'. Les échanges dans ce module sont qualifiés de désaccords 'séquentiels'. L'émergence du désaccord est suivie d'une gestion interactive entre les participants, qui

est marquée par la négociation implicite ou explicite.

Notre étude s'est organisée autour de l'expression de l'accord et surtout du désaccord. L'acte d'accord est réalisé de façon ponctuelle et explicite par le format «accord + désaccord» dans le débat français et coréen. Dans le corpus français, il est exprimé par des énoncés explicites tels que 'j'approuve tout à fait ce que vous venez de dire', 'je suis tout à fait d'accord avec ...', et marqué par certains éléments verbaux tels que 'oui d'accord', 'voilà', 'voilà d'accord', 'bien sûr', 'mais bien entendu', etc. Il est exprimé également par la répétition de l'énoncé du locuteur précédent ('hétéro-répétition').

Le corpus coréen nous a plutôt montré que l'acte d'accord est produit dans la coalition entre les participants où il a un véritable sens de soutien. Nous avons observé que l'accord est exprimé par des formules explicites ou directes telles que *dongkam ipnida* ('je suis du même avis'), *dongûi hapnida* ('je suis d'accord'), *massûpnida* ('vous avez raison'), *olûshin malssûm ijyo* ('vous avez raison'), etc. Les accords sont utilisés dans un contexte de 'micro-coalition' ou de 'macro-coalition' pour montrer un soutien de l'argument de l'interlocuteur. Il s'agit d'un type d'accord 'renforcé' au-delà du simple accord. Nous avons également trouvé des accords qui sont produits dans le contexte «accord + désaccord». Ici, l'objet d'accord ou de compréhension est restreint, d'une part par le marqueur discursif d'opposition ('*kûlônde*', '*kûlôhjiman*', '*kûlôna*', '*-daman*', '*-jiman*' et '*-nûnde*'), et d'autre part, par le suffixe de nom '*-do*' ('aussi'), le suffixe de cas nominatif '*-nûn*', et les adverbes *wônlonjôk-ûlo* ('théoriquement') et *wôntchikjôk-ûlo* ('principalement'). Ces éléments verbaux ont pour fonction de diminuer la portée et de préfacer la possibilité du désaccord.

L'acte de désaccord est caractérisé à la fois par sa nature rétroactive et/ou proactive, et par sa nature menaçante dans le débat radiophonique. En début de tour, les actes de désaccord sont exprimés dans le corpus français et coréen par le morphème de négation 'non' et '*ani*', et par les marqueurs discursifs d'opposition 'mais' et '*kûlônde*'. Ils sont produits dans le format d'«accord + désaccord» où le passage est marqué par des conjonctions 'mais' et 'néanmoins' en français, et par deux types de conjonctions en coréen : '*kûlônde*', '*kûlôna*' et '*kûlôhjiman*' qui correspondent en gros au terme 'mais', et '*-daman*', '*-jiman*' et '*-nûnde*' qui sont propres au coréen. Parmi ces marqueurs, '*ani*' et '*kûlônde*' sont les plus fréquents.

Nous avons aussi tenu compte des notions de 'préférence' et de 'face' en relation avec l'acte de désaccord dans la situation du débat. Nous avons classé les trois formes de désaccord : désaccord adouci, désaccord ni adouci ni durci, désaccord durci. Elles sont en corrélation avec les trois notions 'poli', 'apoli' et 'impoli' distinguées par R. Lakoff (1989). Cette typologie repose sur le critère selon lequel l'acte de désaccord s'accompagne de procédés d'atténuation ou de renforcement des FTAs : le désaccord adouci est accompagné de procédés d'atténuation, le désaccord durci est accentué par des procédés de renforcement et le désaccord ni adouci ni durci ne comporte aucun de ces deux procédés.

Le désaccord ni adouci ni durci a été identifié dans le corpus français et coréen par les désaccords directs accompagnés de marqueurs de négation ('non' et '*ani*') ou

d'opposition ('mais' et '*kûlonde*' ou '*kûlôhjiman*') en début de tour, et par les corrections qui se réalisent sous forme de contradiction et de comparaison. Pour le cas français, nous avons classé dans cette catégorie le désaccord sur la reformulation et le désaccord explicite. Ces désaccords ni adoucis ni durcis appartiennent au type 'apoli', dans la mesure où leur caractère menaçant n'est pas atténué mais ils ne sont pas impolis car leur présence est attendue dans le contexte de débat.

Nous avons identifié dans le désaccord adouci les actes de langage qui sont accompagnés des «procédés d'atténuation» au sens de Kerbrat-Orecchioni. Nous avons classé dans cette catégorie les désaccords qui sont produits par la question et le format «accord + désaccord» que les locuteurs français et coréens ont utilisé comme stratégie discursive, et qui sont accompagnés de certains adoucisseurs (énoncé préliminaire, modalisateurs, aveu d'incompréhension, désactualisateurs, et minimisateurs). Ces désaccords permettant d'atténuer la force du désaccord menaçant pour la face positive du partenaire, appartiennent au type 'poli'.

Dans notre corpus, les désaccords sont renforcés aux deux niveaux de l'énoncé, à travers divers renforçateurs, et de l'énonciation, lorsqu'ils comportent une formulation brutale, telle que l''attaque personnelle' et l''ironie sarcastique' dans le corpus français, ou le 'rabaissement du niveau de langage ('*bwabwayo*')' et la 'rebuffade du droit de parole' en coréen. Les désaccords durcis au niveau de l'énoncé sont considérés comme 'apolis', alors que ceux qui le sont au niveau de l'énonciation sont considérés comme 'impolis', dans la mesure où ils ne sont pas conformes au système d'attente dans le contexte du débat. Nous avons donc pu constater que ces trois formes de désaccord sont en corrélation avec les trois types de comportements verbaux (poli, apoli et impoli).

Nous avons observé qu'il existe dans notre corpus des actes de désaccord ni adouci ni durci, des désaccords durcis et des désaccords adoucis. L'existence de ces derniers rend impossible d'accepter totalement l'argument selon lequel l'acte de désaccord est préféré dans le contexte du débat, contrairement à ce qui se passe dans la conversation ordinaire. L'apparition fréquente des deux premiers types de désaccord est plutôt à interpréter comme reflétant la souplesse ou la tolérance des normes sociales envers ces actes que comme illustrant leur dysfonctionnement.

Nous avons ci-dessus résumé l'analyse des actes d'accord et de désaccord, observés dans les débats radiophoniques français et coréen. Avant de conclure, il convient cependant de dégager dans ces deux communautés l'«éthos» communicatif (leur manière de se présenter et de se comporter dans l'interaction), du point de vue d'une «théorie contrastive des conversations» qui repose sur la «contrastivité externe»[158] et sur les grilles interprétatives élaborées par Kerbrat-Orecchioni (1994 : 63-112). Elle propose une typologie des «ethnolectes» conversationnels qui repose sur quatre axes :

1.

La place de la parole dans le fonctionnement de la société

[158] C. Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 3, Paris, A. Colin, 1994, p. 7 : Elle élabore une théorie contrastive des conversations, en distinguant la contrastivité «externe» (variations observables entre différentes cultures), et la contrastivité «interne» (variations entre différentes 'sous-cultures' se côtoyant au sein d'une même société).

2. La conception de la relation interpersonnelle (’proximité vs distance’, ’sociétés à éthos hiérarchique’ vs ’sociétés à éthos égalitaire’, et ’sociétés à éthos consensuel’ vs ’sociétés à éthos confrontationnel’)

3. La conception de la politesse (’A-orienté vs L-orientés’, ’politesse positive vs politesse négative’, et ’face positive vs face négative’)

4. Le degré de ritualisation.

Parmi ces quatre axes, les actes d’accord et de désaccord dans le débat radiophonique sont concernés par le deuxième et le troisième principes et plus particulièrement par l’opposition entre le consensus et le conflit, et entre la face positive et la face négative. Nous avons décrit certains caractères de ces actes, leur configuration dans l’alternance des tours, leurs différentes catégories (désaccord adouci, désaccord ni adouci ni durci et désaccord durci), les procédés d’atténuation ou de renforcement des FTAs et nous avons laissé ouverte la question de la préférence pour l’acte de désaccord. Pour comparer les pratiques communicatives relatives aux actes en question, attestées dans notre corpus, commençons par l’examen quantitatif de l’interruption et du chevauchement que les interlocuteurs français et coréens mettent en scène dans le débat. Nous n’avons pas considéré les chevauchements réalisés par des régulateurs, dans la mesure où ces chevauchements ont lieu pendant un moment très court. Le tableau ci-dessous illustre leur fréquence dans notre corpus :

Interruption et chevauchement

	Débat français	**Débat coréen**
Interruptions sans chevauchement	47 tours	6 tours
Chevauchements	268 tours	114 tours
Total	315 tours	120 tours
Nombre total de tours	815 tours	724 tours
Pourcentage	39 %	17 %

Pour les corpus envisagés, l’interruption et le chevauchement sont deux fois plus fréquents dans le débat français que dans le débat coréen. La fréquence de ces deux ’transgressions’ du système d’alternance des tours de parole montre une configuration des tours dans le débat différente de celle des conversations spontanées. Dans les conversations françaises, ces transgressions sont encore plus fréquentes que dans les débats médiatiques. La fréquence relativement faible des chevauchements et des interruptions dans le corpus coréen nous permet d’interpréter ces phénomènes au niveau syntaxique de l’énoncé de cette langue et au niveau des normes conversationnelles. En coréen, les énoncés se terminent systématiquement par le verbe qui comporte des informations essentielles telles que l’attitude du locuteur, son jugement, etc. C’est la raison pour laquelle l’interruption et le chevauchement donnent lieu à un trouble de la

communication en coréen, et ne peuvent qu'être évités au maximum, cette attitude rejoignant par ailleurs les valeurs socio-culturelles qui imposent le respect de la parole de l'interlocuteur.

L'acte de désaccord est produit plus fréquemment dans le débat français que dans le débat coréen : nous l'avons identifié dans 206 tours (25%) sur 815 pour le cas français, au lieu de 139 tours (19%) sur 724 pour le corpus coréen. En ce qui concerne les types de désaccord, le désaccord adouci accomplit la nature intrinsèque d'un acte de désaccord non ouvertement ou avec une action réparatrice lorsque les interlocuteurs l'accomplissent ouvertement. En revanche, le désaccord ni adouci ni durci et le désaccord durci l'accomplissent ouvertement et sans action réparatrice. Le tableau ci-dessous montre que ces deux grands types de désaccord sont produits différemment dans les débats français et coréen.

Tours de désaccord et désaccord adouci

	Débat français	**Débat coréen**
Désaccords adoucis	42 tours	75 tours
Tours de désaccords	206 tours	139 tours
Pourcentage	20 %	54 %

Le désaccord adouci est produit, contrairement aux cas d'interruption et de chevauchement, deux fois plus souvent dans le débat coréen que dans le débat français. De plus, le désaccord ni adouci ni durci et le désaccord durci se trouvent au contraire partout dans le corpus français. Ainsi, l'acte de désaccord est exprimé explicitement dans le corpus français, le plus souvent en début de tour de parole, par des énoncés tels que 'je ne suis pas d'accord avec vous', 'non ce n'est pas vrai' ou 'c'est faux', qui comportent la formule performative du manque d'accord. En revanche, le désaccord explicite est systématiquement absent du corpus coréen où il est remplacé par l'expression d'un désaccord masqué ; le désaccord est alors représenté par le contenu d'un énoncé sous forme d'ajout, visant l'argument opposé à la proposition du locuteur précédent, et par une formule détournée utilisant certains termes tels que *dalûn sêngkak* ('pensée différente'), *munjeka issda* ('il y a un problème'), *bowanhêsô* ('en supplément'), et *ihêhaki ôlyôpda* ('être difficile de comprendre'). Même dans un contexte de débat, les participants coréens évitent d'utiliser le désaccord explicite à cause de la contrainte sociale, selon laquelle celui-ci est considéré comme menaçant. Pour comprendre ce phénomène, il convient de tenir compte de la notion d''harmonie' du point de vue de l'homogénéité et de l'hétérogénéité. Certains auteurs[159] dans leur travail sur le phénomène du désaccord considèrent l'harmonie comme un caractère propre à la culture orientale. Mais l'harmonie entre les membres d'une communauté est un intérêt commun aux sociétés occidentale et orientale, car elle est une des conditions fondamentales de la construction sociale. En

[159] C'est le cas des travaux de Jones et Kuo, où ils caractérisent les sociétés japonaise et chinoise comme des cultures d'harmonie. - K. Jones, Conflict in Japanese conversation, Ph. D. Dissertation, University of Michigan, 1990. - S. Kuo, Conflict and its management in Chinese verbal interactions : Casual conversations and parliamentary interpellations, Ph. D. Dissertation, Georgetown University, 1992.

effet, il nous semble que l'harmonie existe aussi bien en France qu'en Corée : l'harmonie pour les Coréens repose sur l'homogénéité, alors que pour les Français, elle repose sur l'hétérogénéité. Ce qui est dû à la différence de reconnaissance du «je» : la société française souligne la personnalité de ses membres, alors que la société coréenne met au contraire l'accent sur le fait que l'intérêt individuel est subordonné à celui du groupe. Ainsi, le débat français, qui est souvent conflictuel et apparaît comme divisé, est aussi un parcours pour arriver à l'harmonie en hétérogénéité. Il s'agit donc ici de l'«éthos confrontationnel» au sens de Kerbrat-Orecchioni (1994 : 83-88). Par contre, le débat coréen se réduit en général à l'évitement des conflits par l'utilisation des désaccords adoucis pour désamorcer la nature menaçante de cet acte. Le débat coréen met en lumière son «éthos consensuel» relié étroitement à la caractéristique culturelle orientée vers l'harmonie en homogénéité. Cette exigence d'harmonie demande aux membres du groupe de maîtriser leur opinion personnelle qui est une source de conflit, au nom de la loi de modestie. Celle-ci constitue une des vertus les plus importantes parmi les phénomènes de politesse en coréen, établis sur deux axes : le système déférentiel et les stratégies de politesse. Ces stratégies reposent sur le choix d'un type d'acte qui atténue le caractère menaçant du désaccord, alors que le système déférentiel est fonction des honorifiques et des humiliatifs. Le phénomène de modestie est réalisé dans notre corpus par certaines formes humbles des pronoms d'adresse (*jô* : 'je') et par certains éléments verbaux (*jijôk dêlida* ('faire une remarque'), *malssûm-ûl dêlida* ('donner la parole'), *ihê-lûl hê jushida* ('vous me comprenez'), etc., qui ont pour effet de rabaisser le locuteur en élevant son partenaire. La loi de modestie en coréen porte sur la face positive définie comme «narcissisme» ou «ensemble des images valorisantes». En d'autres termes, elle opère comme une pression ou une contrainte sur cette face positive qui est menacée par l'acte de désaccord, dans la mesure où «rien n'est», note Kerbrat-Orecchioni (1994 : 104), «plus important que de ne pas perdre la face, et de ne pas la faire perdre à autrui ; si l'on y déroge, on se retrouve avec la face 'souillée', 'polluée', 'pourrie'». En revanche, la société française attache une importance beaucoup moins grande à la face positive. Ainsi, dans le débat français, les désaccords directs et explicites sont bien tolérés, alors que dans la société coréenne où prédomine la face positive, l'«éthos modeste» entraîne un nombre de désaccords adoucis plus élevés que dans le débat français. Il est maximalisé dans une situation communicative entre des gens qui maintiennent la relation interpersonnelle hiérarchique, dans laquelle il est rare de trouver l'acte de désaccord lui-même et il participe à l'harmonie paradoxale :

«In all levels of private conversations, meetings, and discussions, only a person in a socially superior position is assertive and expressive while his social inferiors usually just listen, occasionally expressing agreement in the junctures in the speech of the social superior. The inferiors seldom oppose the superior's views or opinions, unless very indirectly.»[160]

Dans cette étude comparative des actes d'accord et de désaccord dans les débats français et coréen, nous avons essayé de mieux cerner les similarités et différences d'éthos communicatifs et de mieux appréhender, par cette comparaison, l'acte d'accord et de désaccord. Des études complémentaires dans d'autres situations relationnelles

[160] H.-M., Sohn, Linguistic expeditions, Séoul : Hanshin Publishing Company, p. 456.

permettraient d’enrichir la compréhension de cet acte langagier si fondamental qu’est l’expression du désaccord.

BIBLIOGRAPHIE

AHRENS (Ulrike) 1997 :'The interplay between interruptions and preferece organization in conversation', in Kotthof H. et R. Wodak, (eds.) : Communication gender in context, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

ANDRE-LAROCHEBOUVY (Danielle) 1984 :La conversation quotidienne : introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation, Paris : Hatier. 1984b :'L'interview radiophonique : le modèle de José Artur', in Charaudeau, (ed.) : Aspects du discours radiophonique, Didier Erudition, 1984.

ANSCOMBRE (Jean-Claude) et DUCROT (Oswald) 1981 :'Interrogation et argumentation', *Langue française*, 52 : 5-22. 1983 :L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Pierre Mardaga.

APOSTEL (L.) 1981 :'De l'interrogation en tant qu'action', *Langue française*, 52 : 56-69.

ASSADI (Dr. Reza) 1982 :'Conflict and its management : Iranian style', *Anthropological Linguistics*, 24-2 : 201-205.

ATKINSON (Maxwell) et HERITAGE (John) 1984 :Structures of Social Action : Studies in conversational Analysis. Cambridge : C.U.P./Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

AUCHLIN (Antoine) 1990 :'Analyse du discours et bonheur conversationnel', *Cahiers de linguistique française*, 11 : 311-328.

AUSTIN (J.L.) 1970 :Quand dire, c'est faire, Paris : Seuil (1ère éd. How to do things with words, Oxford, 1962).

AUTHIER-REVUZ (Jacqueline) 1985 :'La représentation de la parole dans un débat radiophonique : figures de dialogue et de dialogisme', *Langue française*, 65 : 92-102.

BACHMANN (C.), LINDENFELD (J.) et SIMONIN (J.) 1981 :Langage et communications sociales, Crédif-Hatier.

BALDI (Paolo) et MOESCHLER (Jacques) 1979 :'Comment contrôler le discours : interaction et réfutation dans le débat Giscard – Mitterrand', *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, N° 35.

BANGE (Pierre) 1983 : 'Point de vue sur l'analyse conversationnelle', *DRLAV*, 29 : 1-28. 1987 :L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consulation, Berne : Peter Lang. 1992 :Analyse conversationnelle et théorie de l'action, Paris : Hatier.

BAVELAS (Janet Beavin), ROGERS (L. Edna), et MILLAR (Frank E.) 1985 :'Interpersonal Conflict', in Van Dijk T. (ed.) : Handbook of discourse analysis, Vol. 4 : 9-26.

BAYRAKTAROGLU (Arin)1992 :'Disagreement in Turkish troubles-talk', *Text*, 12-3 : 317-342.

BESNIER (Niko) 1989 :'Information withholding as a manipulative and collusive strategy in Nukulaelae gossip', *Language in society*, 18 : 315-341.

BILMES (J) 1988 :'The concept of preference in conversation analysis', *Language in society*, 17 : 161-181. 1991 :'Toward a Theory of Argument in conversation : Preference for Disagreement', in Eemeren F. Van et al. (eds.) : A1 - Proceedings of the Second International Conference on Argumentation, SICSAT, Netherlands, pp.

462-470. 1995 :'Negotiation and Compromise : A microanalysis of a discussion in the United States Federal Trade Commission', in Firth A. (ed.) : The Discourse of negotiation, Pergamon.

BLAKEMORE (Diane) 1989 :'Denial and contrast : A relevance theoretic analysis of BUT', *Linguistics and Philosophy*, 12-1:15-37.

BLEIBERG (Susanne) et (Lindsey) Churchill 1975 :'Notes on Confrontation in Conversation', *Journal of Psycholinguistic Reseach*, 4/3 : 273-278.

BLIESENER (Thomas) et (Johannes) SIEGRIST 1981 :'Greasing the wheels : Conflicts on the round and how they are managed', *Journal of Pragmatics*, 5 : 181-204.

BLUM-KULKA (Shoshana) 1992 :'The metapragmatics of politeness in Israeli society', in Watts R. J., Ide S. et K. Ehlich (eds.) : Politeness in Language : Studies in its History, Theory and Practice, Berlin/New York : Mouton de Gruyter.

BOND (Michael H.) 1979 :'Winning either way : The effect of anticipating a competitive interaction on person perception', *Personality and Social Psychology Bulletin*, 5 : 316-319.

BOND (Michael) et (s. H.) WANG 1983 :'China : Aggressive behavior and the problem of maintaining order and harmony', in Arnold P. Goldstein et Marshall H. Segall (eds.) : Aggression in global perspectives, New York : Pergamon Press, pp. 58-74.

BORILLO (André) 1978 :Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français, Thèse de Doctorat, Université de Provence. 1981 :'Quelques aspects de la question rhétorique en français', *DRLAV*, 25 : 1-33.

BRENNEIS (Donald) 1988 :'Language and Disputing', *Annual Review of Anthropology*, 17 : 221-237.

BROWN (Penelope) 1990 :'Gender, politeness, and confrontation in Tenejapa', *Discourse Processes*, 13-1 : 123-141.

BROWN (Penelope) et LEVINSON (Stephan) 1978 :'Universals in language use : Politeness phenomena', in Goody, (ed.) : Question and politeness. Strategies in social interaction, Cambridge, CUP, pp. 56-289. 1987 : Politeness. Some universals in language use, Cambrige : CUP.

CABIN (Philippe) 1998 : La communication : état des savoirs, Sciences Humaines Editions.

CAPLOW (T.) 1984 :Deux contre un. Les coalitions dans les triades, Paris, ESF.

CARSTON (Robyn) 1996 :'Metalinguistic negation and echoic use', *Journal of Pragmatics*, 25 : 309-330.

CHABROL (Claude) 1995 :'Stratégies dans la gestion des interactions discordantes', in D. Véronique et R. Vion (eds.) : Modèles de l'interaction verbale, Publication de l'Université de Provence, pp. 347-364.

CHANG (In-Bong) 1994 : 'Marqueur de représentation d'un discours autre', *SCOLIA*, 2 : 93-117.

CHARAUDEAU (Patrick) 1984 : Aspects du discours radiophonique, Didier Erudition. 1991 : La Télévision. Les débats culturels «Apostrophes», Paris : Didier érudition.

CHICK (J. Keith) 1985 :'The interactional acomplishment of discrimination in South Africa', *Language in society*, 14 : 299-326.

CHO (Choon-Hak) 1982 :A study of Korean Pragmatics : Deixis and Politeness, Séoul : Hanshin Publishing Co.

COUPLAND (N.), GRAINGER (K.) et COUPLAND (J.) 1988 :'Politeness in context : Intergenerational issues', *Language in Society*, 17 : 253-262.

COSNIER (J.), GELAS (N.) et KERBRAT-ORECCHIONI (C.) 1988 :Echanges sur la conversation, Paris : CNRS.

COSNIER et KERBRAT-ORECCHIONI 1987 :Décrire la conversation, Lyon : PUL.

CRAIG (D.) et PITTS (M. K.) 1990 :'The dynamics of dominance in tutorial discussions', *Linguistics*, 28-1 : 127-138.

CULPEPER (Jonathan) 1996 :'Towards an anatomy of impoliteness', *Journal of Pragmatics*, 25 : 349-367.

D'AMICO-REISNER (Lynne) 1983 :'An analysis of the surface structure of disapproval exchanges', in Wolfson et Judd, (eds.) : Sociolinguistics and language acquisition, Cambridge (Mass.) : Newbury House, pp. 103-115.

DASCAL (M.) 1996 : 'Observations sur la dynamique des controverses', *Cahiers de Linguistique Française*, 17 : 99-121.

DAVIDSON (Judy) 1984 :'Subsequent versions of invitations, offers, requests, and proposals dealing with potential or actual rejection', in Atkinson et Heritage, (eds.) : Structure of Social Action. Studies in Conversational Analysis, Cambridge : CUP/Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 102-128.

DEBYSER (Francis) 1980 :'Expressing disagreement (Exprimer son désaccord)', Studies in Second Language Acquisition 3-1:42-56 [aussi dans Le français dans le monde «Pratiques de la communication», 153(1980) : 80-88].

DUCROT (Oswald) 1980 :Les échelles argumentatives, Paris : Minuit. 1984 :Le dire et le dit, Paris : Minuit.

DUCROT (Oswald) et al. 1980 :Les mots du discours, Paris : Minuit.

EDER (Donna) 1990 :'Serious and playful disputes : Variation in conflict talk among female adolescents', in Allen D. Grimshaw (ed.) : Conflict Talk : Sociolinguistic investigations of arguments in conversations, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 67-84.

FLAHAULT (F.) 1989 :La parole intermédiaire, Paris : Editions de Seuil.

FRASER (Bruce) 1990 :'Perspectives on politeness', *Journal of Pragmatics*, 14 : 219-236.

GARCIA (Claudine) 1980 :'Argumenter à l'oral : De la discussion au débat', *Pratiques*, 28 : 95-124. 1982 :'Interaction et analyse du discours. Etude comparative de débats entre adolescents', *Etude de Linguistique Appliquée*, 46 : 98-118.

GAULMYN (M.-M. de) 1991 :'La question dans tous ses états. Les cinq types de questions de l'exprlication conversationnelle', in Kerbrat-Orecchioni (C.), (ed.) : La question, Lyon, pul, 1991, pp. 295-322.

GOFFMAN (Erving) 1973 : Mise en scène de la vie quotidienne, tome 2 : Les relations en public, Paris : Minuit. 1974 :Les rites d'interaction, Paris : Minuit. 1987 :Façon de parler, Paris : Minuit.

GOODWIN (Charles) et (Marjorie Harness) GOODWIN 1990 :'Interstitial argument', in Allen D. Grimshaw (ed.) : Conflict Talk, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 85-117.

GREATBATCH (David) 1992 :'On the management of disagreement between news interviewees', in Drew P. et Heritage J., (eds.) : Talk at Work, Cambridge University Press, pp. 268-301.

GRESILLON (A.) 1981 :'Interrogation et interlocution', *DRLAV* 25 : 61-75.

GRICE (H. Paul) 1979 :'Logique et conversation', Communication, 30 : 57-72 (1975 : 'Logic and conversation', in P. Cole and J.L. Morgan (eds.) : Syntax and Semantics, vol. III, New York : Academic Press, pp. 41-58).

GRIMSHAW (Allen D.) 1990 :Conflict talk : Sociolinguistic investigations of arguments in conversations, Cambridge : Cambridge University Press.

GRUBER (Helmut) 1998 :'Disagreeing : Sequential placement and internal structure of disagreements in conflict episodes', *Text*, 18-4 : 467-503.

GU (Yueguo) 1990 :'Politeness phenomena in modern Chinese', *Journal of Pragmatics*, 14 : 237-257.

GULLIVER (P. H.) 1979 :Disputes and Negotiations : A Cross-Cultural Perspective, New York : Academic Press.

GUMPERZ (J.-J.) 1982 :Discourse strategies. Studies in Interactional Sociolinguistics 1, Cambridge, C.U.P.

HAYASCHI (Takuo) 1996 :'Politeness in conflict management : A conversation analysis of dispreferred message from a cognitive perspective', *Journal of Pragmatics*, 25 : 227-255.

HERITAGE (John) 1984 :Garfinkel and Ethnomethodology, Cambrige : Polity press.
1990 :'Conversation Analysis : Methodological Aspects', in Quasthoff U. M. (ed.) : Aspects of ral communication, Walter de Gruyter, pp. 391-418.

HICKSON (L.) 1986 :'The Social Contents of Apology in Dispute Settlement : A Cross-Cultural Study', *Ethnology*, 25 : 283-294.

HILL (Beverly), IDE (Sachiko) et IKUKA (Shoko) 1986 :'Universals of linguistic politeness : quantitative evidence from Japanese and American English', *Journal of Pragmatics*, 10 : 347-371.

HONG (K.-S.) 1988 :'A pragmatic account of Korean pronouns', in Baek E.-J. (ed.) : Papers from the sixth international conference on Korean linguistics, Séoul, Hanshin Publishing Company, 1988, pp. 147-161.

HÜLZER-VOGT (Heike) 1991 :'Facets of verbal conflicts in communication', in H. Von, S. Sttai, E. Weigand, et F. Hundsnurscher, (eds.) : Dialoganalyse III, Tübingen.

HUTCHBY (Ian) 1992 :'Confrontation talk : Aspects of 'interruption' in argument sequences on talk radio', *Text*, 12-3 : 343-371.

HWANG (J. R.) 1990 :'«Deference» versus «politeness» in Korean speech', *International journal of the sociology of language*, 81 : 41-55.

HWANG (K. K.) 1978 :'The dynamic processes of coping with interpersonal conflicts in a Chinese society', *Proceedings of the National Science Council*, 2 : 198-208.

INFANTE (D.A.), RANCER (A.S.), et JORDAN (F.F.) 1996 :'Affirming and Nonaffirming Style, Dyad Sex, and the Perception of Argumentation and Verbal Aggression in an Interpersonal Dispute', *Human Communication Research*, 22-3 : 315-334.

IDE (Sachiko) 1989 :'Formal forms and discernment : Two neglected aspects of linguistic politeness', *Multiglingua*, 8 : 223-248.

ITO (Yuri) 1989 :'Strategies of Disagreement : A comparison of Japanese and American usage', *Sophia Linguistica*, 27 : 193-203.

JABLIN (Fredric M.) et KRONE (Kathleen) 1984 :'Characteristics of rejection letters and their effects on job applicants', *Written Communication*, 1-4 : 387-406.

JACOBS (S.) 1986 :'The Management of Disagreement in conversation', in Eemeren F. Van et al., (eds.) : 3 - Argumentation : Across the Lines of Discipline, Foris Publications, Dordrecht-Holland/providence-USA, pp. 229-241.

JACQUES (Francis) 1981 :'L'interrogation, force illocutoire et interaction verbale', *Langue française*, 52 : 70-79.

JANG (Han-Up) 1993 :La politesse verbale en coréen, en français et dans les interactions exolinguistiques ; applications didactiques, Thèse de doctorat, Université de Rouen.

JANNEY (Richard) et ARNDT (Horst) 1993 :'Universality and relativity in cross-cultural politeness research : A historical perspective', *Multilingua*, 12 : 13-50.

JEFFERSON (Gail) 1972 :'Side sequences', in David Sudnow (ed.) : Studies in Social Interaction, New York : Free Press, 294-338pp. 1974 :'Error-correction as an interactional resource', *Language in society*, 3 : 181-200.

JEFFERSON (Gail) et LEE (J.R.E.) 1981 :'The rejection of advice : Managing the problematic convergence of a «troubles-telling» and a «service encounter»', *Journal of Pragmatics*, 5-5 : 399-422.

JOHNSTONE (Barbara) 1986 :'Arguments with Khomeini : Rhetorical situation and persuasive style in crosscultural perspective', *Text*, 6-2 : 171-187.

JONES (Kimberly Anne) 1990 :Conflict in Japanese Conversation, Ph. D. Dissertation, University of Michigan.

KAKAVA (Christina) 1993 :Negotiation of disagreement by Greeks in conversations and classroom discourse, Ph. D. Dissertation, University of Georgetown University.

KANA (Marit) 1982 :'Saying NO in English : A sociolinguistic lesson on refusals', *RELC Journal*, 13-2 : 29-50.

KASPER (Gabriele) 1990 :' Linguistic politeness : Current researche issues', *Journal of Pragmatic*, 14 : 193-218.

KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine) 1980a :L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris : Armand Colin. 1980b :'La polémique et ses définitions' in Le discours polémique, Lyon : P.U.L., pp. 3-40. 1984 :'Les négociations conversationnelles', in *Verbum* VII, 2/3 : 223-243. 1986a :L'implicite, Armand Colin, Paris. 1986b :'«Nouvelle communication» et «analyse conversationnelle»', *Langue française*, 70 : 7-25. 1987a :'La description des échanges en analyse conversationnelle : l'exemple du compliment', *DRLAV*, 36/37 : 1-53. 1987b :'La mise en places', in J. Cosnier et C. Kerbrat-Orecchioni, (eds.) : Décrire la conversation,

Lyon : P.U.L., pp. 319-352. 1988a :'La notion de place interactionnelle ou les taxèmes qu'est-ce que c'est que ça ?', in J.Cosnier, N. Gelas, et C. Kerbrat-Orecchioni, (eds.) : Echanges sur la conversation, Paris : Edition du CNRS., pp. 185-199. 1988b :'L'«échange» comme unité transphrastique dialogale – l'exemple de l'excuse', *Modèles Linguistiques*, X-2 : 83-103. 1989a :'Théorie des faces et analyse conversationnelle', in Colloque de Cerisy : Le parler frais d'Erving Goffman, Paris : Minuit, pp. 155-179. 1989b :'Le principe d'interprétation dialogique', *Cahiers de praxématique*, 13 : 43-52. 1990 :Les interactions verbales, tome I, Paris : Armand Colin. 1991 :La question, Lyon : PUL. 1992 :Les interactions verbales, tome II, Paris : Armand Colin. 1993 'Variations culturelles et universaux dans les systèmes conversationnels', in Halté J.-F. (ed.) : : Inter-Actions, Université de Metz, 61-90. 1994 :Les interactions verbales, tome III, Paris : Armand Colin. 1995 :'La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue', *Cahiers de linguistique française*, 16 : 69-88. 1996a :La conversation, Seuil, coll. «Mémo». 1996b :'L'analyse des conversations', *Le Français dans le monde*, 7 : 30-38. 1997 :'L'analyse des conversations', *Sciences Humaines*, 16 : 24-27. 1998a :'L'analyse des conversations', in P. Cabin, (éd.) : La communicajtion : état des savoirs, Sciences Humaines, pp. 153-158. 1998b :'La notion d'interaction en linguistique : origines, apports, bilan', *Langue Française*, 117 : 51-67. 2000 :'Les actes de langage dans une perspective interculturelle : problèmes théoriques et descriptifs', in V. Traverso (éd.) : Perspectives interculturelles sur l'interaction, Lyon : PUL.

KERBRAT-ORECCHIONI (C.) et PLANTIN (C.) 1997 :Le trilogue, Lyon : PUL.

KIM (Jong-Taek) 1984 :*Kukô hwayonglon* [La pragmatique coréenne], Séoul : Hyông Sôl Tchul Pan Sa.

KIM (Mi-Sun.) 1996 :'*Jôpsok Busa Yônku* [Etude sur la conjonction] : *kûlôna, kûlôhjiman, kûlônde*', *Ômun Yônku [Etude sur la langue parlée et écrite]*, Vol. 92, pp. 92-106.

KOCHMAN (Thomas) 1981 :Black and White Style in Conflict, Chicago : University of Chicago Press.

KOTSCHI (T.) 1986 :'Procédés d'évaluation et de commentaires métadiscursifs comme stratégies interactives', *Cahiers de Linguistique Française*, 7 : 207-231.

KOTTHOFF (Helga) 1993 :'Disagreement and concession in disputes : On the context sensitivity of preference structures', *Language in Society*, 22-2 : 193-216.

KUO (Sai-hua) 1992 :Conflict and its management in Chinese verbal interactions : Casual conversations and parliamentary interpellations, Ph. d. Dissertation, Georgetwon University. 1994 :'Agreement and Disagreement : Strategies in a Radio Conversation', *Research on Language and Social Interaction*, 27-2 : 95-121.

LACOSTE (Michèle) 1992 :'Introduction : Interaction et médiatisation', in Périn P. et M. Gensollen (eds.) : La communication plurielle, Paris, La Documentation française, 1992, pp. 41-60.

LAKOFF (Robin) 1973 :'The logic of politeness ; or, minding jour p's and q's', in Papers from the ninth regional meeting of the Chicago Linguistic Society, pp. 292-305. 1977 :'What you can do with words : politeness, pragmatics, and performatives', in A. Roger, B. Wall & J. P. Murphy (eds.) : Proceedings of the Texas conference on

performatives, presupposition, and implicatures, Arlington, Center for applied linguistics, pp. 70-105. 1989 :'The limits of politeness : therapeutic and courtroom discourse', *Multilingua*, 8-2/3 : 101-129. 1990 :Talking Power. The Politics of Language, New York, Basic Books.

LEBRA (Takie Sugiyama) 1984 :'Nonconfrontational strategies for management of interpersonal conflicts', in Ellis S. Krauss, Thomas P. Rohlen et Patricia G. Steinhoff (eds.) : Conflict in Japan, Honolulu : University of Hawaii Pres, pp. 41-60.

LEE (H.-S.) 1991 :*Kukô Sajôn* [Dictionnaire de la langue coréenne], Séoul, Min Jung Sôlim.

LEE (K.-D.) 1988 :'Verbal connectives of contrast', in Baek E.-J. (ed.) : Papers from the sixth international conference on Korean linguistics, Séoul, Hanshin Publishing Company, 1988, pp. 403-415.

LEE (W.-P.) 1988 :'Politeness features in Korean', in Baek E.-J. (ed.) : Papers from the sixth international conference on Korean linguistics, Séoul, Hanshin Publishing Company, 1988, pp. 444-466.

LEECH (Geoffrey N.) 1983 :Principes of Pragmatics, London : Longman.

LEON (Jacqueline) 1992 :'Interrogation totale en est-ce que et coule question-réponse dans un corpus de débats politiques', *Journal of French language studies*, Vol. 2, N° 2. pp. 207-235.

LEROY (Christine) 1985 :'La notation de l'oral', Langue française, 65 : 6-16.

LEVINSON (Stephen C.) 1983 :Pragmatics, Cambrige : CUP.

LI (Jin-Mieung) 1987 :Le coréen pratique, P.A.F.

LIGATTO (Dolores) 1995 :'Stratégies de détournement du projet conversationnel dans des dialogues authentiques en espagnol : les interventions-écart', in D. Véronique & R. Vion (eds.) : Modèles de l'interaction verbale, Université de Provence, pp. 473-489.

LIM (Tae-Sup) 1994 :*Tchemyôn-ûi kujo wa tchemyôn yokku-ûi kyôl jông yo in-e de han yôn ku* [Etude sur la structure de la face et les facteurs déterminant le désir de la face], *Hankuk ôllon hakbo* [Revue coréenne de la communication], 32 : 207-247. 1997 :*Sûpitchi kômwinikeishyôn* [Speech Communication], Séoul, Yôn Am Sa.

LOVEDAY (Leo) 1983 :'Rhetoric patterns in conflict : The sociocultural relativity of discourse-organizing processes', *Journal of Pragmatics*, 7 : 169-190.

LYUH (Inook) 1992 :The art of refusal : Comparison of Korean and American cultures, Thèse de doctorat, Université d'Indiana.

MA (Ringo) 1996 :'Saying 'yes' for 'no' and 'no' for 'yes' : A Chinese rule', *Journal of pragmatics*, 25 : 257-266.

MAISONNEUVE (Jean) 1988 :Les rituels, Paris : PUF (Que sais-je).

MAO (LuMing Robert) 1994 :'Beyond politeness theory : 'face' revisited and renewed', *Journal of Pragmatics*, 21 : 451-486.

MARC (Edmond) et PICARD (Dominique) 1989 :L'interaction sociale, Paris : PUF.

MATSUMOTO (Yoshiko) 1988 :'Reexamination of the universality of face : politeness

phenomena in Japanese', *Journal of Pragmatics*, 12 : 403-426. 1989 :'Politeness and conversational universals – observation from Japanese', *Multilingua*, 1989, 8-2/3, pp. 207-221.

McHOUL (A. W.) 1987 :'Why there are no guarantees for interrogators', *Journal of pragmatics*, 11 : 455-471.

McLACHLAN (Angus) 1991 :'Research note : The Effects of Agreement, Disagreement, Gender and Familiarity on Patterns of Dyadic Interaction', *Journal of Language and Social Psychology*, 10-3 : 205-212.

MEUNIER (André) 1985 :'De l'usage des modaux dans un débat radiophonique', *Langue française*, 65 : 103-118.

MICHEL-LOPEZ (Annick) 1985 :'Vous avez dit conversation ?', *Langue française*, 65 : 74-79.

MOERMAN (Michael) 1977 :'The preference for self-correction in a Thai conversational corpus', *Language*, 53-4 : 872-882.

MOESCHLER (Jacques) 1979 :'Approche d'un acte de discours : La réfutation dans le débat télévisé GISCARD-MITTERAND (1974)', *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, N°. 35. 1980 :'La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord', *Cahiers de linguistique française*, 1 : 54-78. 1981 :'Discours polémique, réfutation et résolution des séquences conversationnelles', *Etudes de Linguistique Appliquée*, 44 : 40-69. 1982 :Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Berne/Francfort : Per Lang. 1985 :Argumentation et Conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris : Hatier-Credif.

MOREL (Mary-Annick) 1985 :'Conjonctions et phrase complexe dans le débat du Masque et la Plume', *Langue française*, 65 : 28-40.

MULKAY (Michael) 1985 :'Agreement and disagreement in conversations and letters', *Text*, 5 : 201-227.

MUNTIGL (Peter) et TURNBULL (William) 1998 :'Conversational structure and facework in arguing', *Journal of Pragmatics*, 29 : 225-256.

NAM (Ki-Sim) et KO (Yong-Kûn) 1993 :*Pyojun Kukô Munbôplon* [La grammaire standard coréenne], Séoul : Tap Tchul Pan Sa.

NOFSINGER (Robert E.) 1991 :Everyday conversation, Newbury London New Delhi : Sage publications.

NWOYE (Onuigbo) 1992 :'Linguistic politeness and socio-cultural variations of the notion of face', *Journal of Pragmatics*, 18 : 309-328.

OLERON (Pierre) 1984 : 'Sur les échanges polémiques et le problème des macrostructures du langage', *Bulletin de psychologie*, Tome XXXVIII-368 : 1-12.

PARK (Myung-Seok) 1979 :Communication styles in two different cultures : Korean and American, Séoul, Hanshin Publishing Co., 1979. 212p.

PARK KIM (Soon-Ham) 1962 :'The meaning of yes and no in English and Korean', *Language Learning*, XII-1 : 27-46.

PEARSON (Bethyl) 1989 :'Rôle-ing Out Control' au Church Business Meetings : Directing and Disagreeing', *Language Sciences*, 11-3 : 289-304.

PERELMAN (Chaïm) et OLBRECHTS-TYTECA (Lucie) 1988 : Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles. [Première éd. 1958]

PLANTIN (Christian) 1990 :Essais sur l'argumentation, Paris : Kimé 1991 :'Qestion#argumentation#réponse', in Kerbrat-Orecchioni, (ed.) : La question, Lyon, P.U.L., 1991, pp. 63-85. 1996a:L'argumentation, Paris : Seuil («Mémo») 1996b:'Le trilogue argumentatif : Présentation de modèle, analyse de cas', *Langue française*, 112 : 9-30.

POMERANTZ (A.) 1975 :Second Assessments : A Study of Some Features of Agreements/Disagreements, Unpublished Ph.D. disserta-tion, University of California, Irvine.

1984 :'Agreeing and disagreeing with assessments : some features of preferred/dispreferred turn shapes', in Atkinson et Heritage, (eds.) : Structure of Social Action. Studies in Conversational Analysis, Cambridge : CUP/Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 57-101.

REBOUL (Olivier) 1991 :Introduction à la rhétorique, Paris : Presses Universitaires de France.

REMOND (Alain) 1999 :'Faut que ça saigne !', Télérama, n° 2595, p. 100.

ROULET (Eddy) 1981 :'Echange, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation', *Etudes de Linguistique Appliquée* 44 : 7-39. 1989 :'Une forme peu étudiée d'échange agonal : La controverse', *Cahiers de Praxématique*, 13 : 7-18. 1991 :L'articulation du discours en français contemporain, Berne : Peter Lang [3ème éd. / 1ère ed. (1985)].

SAEKI (Minmako) et (Barbara J.) O'KEEFE 1994 :'Refusals and Rejections : Designing Messages to serve Multiple Goals', *Human Communication Research*, 21-1 : 67-102.

SACKS (Harvey) 1984 :'Notes on Methodology', in Atkinson J.M. et J. Heritage (eds.) : Structure of Social Action. Study in Conversational Analysis, Cambrige : Cambridge University / Paris : Editions de la Maison des sciences de l'Homme, pp. 21-27.

SAPIR (Edward) 1970 : Le langage : Introduction à l'étude de la parole, Petite Bibliothèque Payot.

SAUSSURE (F. de) 1984 :Cours de linguistique générale, Payot.

SCHIFFRIN (Deborah) 1984 :'Jewish argument as sociability', *Language in Society*, 13 : 311-335. 1985 :'Everyday Argument : the organization of diversity in talk', in Van Dijk, T. (ed.) : Handbook of discourse analysis, 3 : 35-46. 1987 :Discourse markers, Cambridge, C.U.P. 1990 :'The management of a co-operative self during argument : the role of opinion and stories, in Grimshaw (Allen D.), (ed.) : Conflict talk : Sociolinguistic investigations of arguments in conversations, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 241-259.

SEARLE (J.R.) 1972 :Les actes de langage, Paris : Hermann. 1982 :Sens et expression, Paris : Minuit.

SHELDON (Amy) 1992 :'Conflict Talk : Sociolinguistic Challenges to Self-Assertion and How Young Girls Meet Them', *Merrill-Palmer Quarterly*, 38-1 : 95-117.

SIFIANOU (Maria) 1992 :Politeness phenomena in England and Greece, Clarendon

Press. Oxford,

SOHN (Ho-Min) 1986 :Linguistic expeditions, Séoul : Hanshin Publishing Company. 1988 :'Linguistic devices of Korean politeness', in Baek E.-J. (ed.) : Papers from the sixth international conference on Korean linguistics, Séoul, Hanshin Publishing Company, 1988, pp. 655-669.

SORNIG (K.) 1977 :'Disagreement and contradiction as communicative acts', *Journal of Pragmatics*, 1-4 : 347-373.

TANNEN (Deborah) 1981 :'New York Jewish conversational style', *International journal of the sociology of language*, 39 : 133-149. 1990 :'Silence as conflict management in fiction and drama : Pinter's Betrayal and a short story, 'Great Wits'', in A. Grimshaw, (ed.), pp. 260-280.

TCHOE (H.-B.) 1959 :*Uli malbon* [notre grammaire], Séoul : Jôngûmsa.

TOOLAN (A.) 1989 :'Ruling out rules in the analysis of conversation', in *Journal of Pragmatics*, 13-2 : 251-274.

TRAVERSO (Véronique) 1996 :La conversation familière, Lyon, Presses Université de Lyon. 2000 :Perspectives interculturelles sur l'interaction, Lyon, P.U.L.

TROGNON (A.) 1984 :'Préliminaires à une étude des formes d'agencement des conflits dans l'interlocution', *Verbum*, VII-2/3 : 319-339. 1993 :'Eléments de rhétorique des débats : l'usage de la contradiction dans les débats politiques, *Verbum*, 16-1/3 : 251-264. 1993 :'La négociation du sens dans l'interaction', in Halté J.-F. (ed.) : Inter-action, Université de Mets, pp. 91-120.

UEDA (K.) 1974 :'Sixteen ways to avoid saying «no» in Japan', in J. C. Condon et M. Saito (eds.) : Intercultural Encounters with Japan: Communication, Contact and Conflict, Tokyo : Simui Press.

VION (Robert) 1992 :La communication verbale : Analyse des interactions, Paris : Hachette.

VUCHINICH (Samuel) 1984 :'Sequencing and social structure in family conflict', *Social Psychology Quarterly*, 47 : 217-234. 1990 :'The sequenctial organization of closing in verbal family conflict', in Allen D. Grimshaw (ed.) : Conflict Talk : sociolinguistic investigations of arguments in conversations, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 118-138.

WATTS (Richard J.), IDE (Sachiko) et Ehlich (Konrad) 1992 : Politeness in Language : Studies in its History, Theory and Practice, Berlin/New York : Mouton de Gruyter.

WATZLAWIK (P.), HELMICK-BEAVIN (J.) et JACKSON (D.) 1972 :Une logique de la communication, Paris : Seuil [rééd. «Points», 1979].

WEIL (Sylvie) 1983 :Trésors de la politesse française, Paris : Belin.

WHITE (Sheida) 1989 :'Backchannels across cultures : A study of Americans and Japanese', *Language in Society*, 18 : 59-76.

WIERZBICKA (Anna) 1991 :Cross-cultural Pragmatics : The semantics of Human interaction, Berlin : Mouton de Gruyter.

WINDISCH (V.) 1987 :Le K O verbal, Paris : L'âge d'homme.

WOOD (L.A.) et KROGER (R.K.) 1994 :'The analysis of facework in discourse : Review

and Proposal', Journal of language and social psychology, 13-3 : 248-277.

WOOTTON (A.) 1975 :Dilemmas in Discourse : Controversies about the Socio-logical Interpretation of Language, New York : Holmes & Meier Publishers. 1981 :'The management of grantings and rejections by parents in request sequences', *Semiotica*, 37 : 59-89.

ANNEXES

REPLIQUES 1 (le 25/10/97) : ’vie et mort des paysages’

. F : Alain Finkielkraut, Animateur.

. R : Alain Roger.

. T : Jean-Louis Trassard.

. 001 F : (...), jubilatoires, il dénonce les pleureuses écologistes et contre tous les conservatismes il affirme peut constituer ou générer un nouveau paysage aussi fort sinon plus que l’ancien. Jean Louis Trassard l’un de nos grands écrivains de la terre est-il une pleureuse ? C’est ce que nous verrons en nous interrogeant à propos du paysage, sur la légitimité de la nostalgie. Et pour commencer Alain Roger voici une belle proie, pour votre ironie cinglante, Paul Cézanne, dans une conversation avec Emile Bernard, le peintre de la Sainte Victoire disait ceci que je vous demanderai de commenter : je me souviens parfaitement de l’Estaque blanc et des bords si

pittoresques de l'Estaque. Malheureusement, ce que l'on appelle le progrès n'est que l'invasion des bipèdes qui n'ont de cesse qu'ils n'aient tout mais formé en de becs de gaz et ce qui est pis encore avec l'éclairage électrique. En quels temps vivons-nous ? On doit se hâter si on veut encore voir quelque chose, tout disparaît ! que vous évoque Alain Roger cette poignante inquiétude.

- 002 R : pour nous c'est un Cézanne très passionnant, il y en a un autre, c'est plutôt à l'autre que je me suis référé dans mon livre euh, je pourrais opposer à cette déclaration qu'il adresse à Emile Bernard, une autre déclaration à son ami Gasquet, où justement il constate qu'à son époque on ne voyait pas la Sainte Victoire, hein, les paysans dit-il, les paysans ne la voient pas, c'est grâce à Cézanne qu'on l'a vue. Donc il y a un Cézanne qui bien sûr éprouve une sorte de nostalgie pour l'estaque il a tout à fait raison, je partage un peu ça son inquiétude, on peut un siècle après dire exactement la même chose pour d'autres paysages méditerranéens euh, il y a aussi un donc un Cézanne qui sait ou qui soupçonne déjà qu'il va être l'inventeur d'un grand paysage c'est [...] faut les regarder encore qu'on nous a dit que Sainte Victoire bon, cette Sainte Victoire qui vous le savez a été abîmée par un incendie il y a quelques années et qu'on envisageait je ne sais pas si on pourra le faire de restaurer à la Cézanne ce qui montre que cette invention de la Sainte Victoire par Cézanne comme on la lui doit, cette invention aujourd'hui, elle se traduit par des performances technologiques extrêmes puisqu'on est en train de la refaire, telle qu'en elle-même euh Cézanne non pas l'a changée, telle qu'il l'a inventée pour, pour le monde occidental et pour les Japonais qui viennent à la Sainte Victoire pour voir Cézanne

- 003 F : donc le progrès dont se plaignait Cézanne sert aujourd'hui à la préservation de ce que Cézanne nous aurait donné à voir

- 004 R : oui parce que c'est un exemple et on peut les multiplier euh, les paysages ne sont pas des réalités naturelles, c'est nous oublions toujours que c'est vraiment c'est que j'ai essayé de démontrer dans mon livre nous oublions toujours que pendant des siècles l'Europe occidentale n'a pas perçu ce que nous appelons les paysages que la montagne, la mer et d'autres paysages la campagne elle-même, ce qui nous paraissait naturel ce sont des acquisitions récentes, pour nous le paysage occidental a été inventé au XVe siècle par les peintres

- 005 F : oui alors, oui nous reviendrons sur ce mot d'invention tout à l'heure mais justement vous dites, les paysages ont une histoire, ce n'est pas une réalité culturelle, c'est une réalité naturelle et vous, vous forgez en tout cas vous reprenez un mot de Montaigne pour en faire le concept central de votre livre, c'est l'artialisation alors de quoi s'agit-il c'est, c'est et comment comprendre l'idée selon laquelle, les paysages sont les résultats d'une artialisation

- 006 R : euh, le mot effectivement je l'ai trouvé d'abord chez Charles Lallot qui est un esthéticien un peu oublié aujourd'hui, qui écrivait au début du siècle qui l'a emprunté lui même à Montaigne. On se vole on s'entrevole mais Montaigne lui même /passait son

- 007 F : /ben oui

- 008 R : temps à chaparder hein, il s'en vantait maquignonnait volontiers. Ah bon j'ai repris
- //en gros...
- 009 F : //alors vous n'êtes pas un voleur //puisque...
- 010 R : // non non non je le dis je le dis c'est un très beau mot, il parlait de nature artialisée alors j'ai donné à cette formule sa forme substantive euh, je pense qu'il y a une double artialisation que tout paysage peut-être, est une artialisation ça suppose une activité artistique soit que l'activité artistique s'exerce directement, sur le socle naturel in situ comme on le dit,
- /c'est les jardins, les jardins, les Land-art enfin là intégrons les paysagistes
- 011 F : /hm hm
- 012 R : modernes et puis il y a une artialisation évidemment qui m'intéresse un peu plus parce qu'elle est plus difficile évidemment à conceptualiser, c'est le fait que nos grands paysages qui nous paraissent naturels, ces paysages supposent inconsciemment, la plupart du temps l'opération s'effectue à notre insu, supposent une intervention artistique et les artistes nous fournissent des modèles
- 013 F : ils nous aident à regarder encore...
- 014 R : ils nous fournissent j'appelle artialisation in visu, /pour montrer que c'est
- 015 F : /oui voilà c'est ça
- 016 R : dans le regard /que s'effectue le plus souvent inconsciemment cette
- 017 F : /hm hm
- 018 R : transformation d'un pays naturel en paysage qui est culturel
- 019 F : d'où le recours au paradoxe d'Oscar Wilde : ce n'est pas l'art qui imite la nature au fond c'est la nature qui imite l'art puisque la nature nous la voilons, nous la voyons telle que les artistes nous la dévoilent
- 020 R : voilà chez Oscar Wilde ça prend un tour espiègle dans la décadence du mensonge il y a un siècle c'est très drôle parce qu'il montre par exemple que les impressionnistes ont inventé les brouillards londoniens, ils les ont pas inventés simplement, on les a vus autrement grâce à eux
- 021 F : alors Jean-Louis Trassard justement comment vous vous réagissez à cette histoire du paysage d'une part et puis d'autre part aussi, à l'inquiétude de Cézanne
- 022 T : je crois que la déclaration de Cézanne apporte de l'eau au moulin de ceux qui veulent détruire les paysages donc elle ne me plaît pas énormément, elle est intéressante parce qu'elle vient de Cézanne mais, //elle...

- 023 F : //elle vous plaît pas parce qu'elle est trop elle est trop trop //réactionnaire...
- 024 T : //c'est très facile de ridiculiser /et c'est là le problème euh d'autre part il ne s'agit pas
- 025 F : /oui c'est ça
- 026 T : du tout de nostalgie comme vous l'évoquiez tout à l'heure car la nostalgie serait souhaiter de retourner à des paysages anciens. Or euh ce pourquoi je me bats personnellement c'est pour au moins conserver dans une certaine mesure les paysans actuels et non point du tout, pour retourner en arrière
- 027 F : hm hm, oui donc, oui mais vous, vous pensez que vous pouvez peut-être avoir la nostalgie du présent d'une certaine manière dans la mesure où ce présent tous semble très menacé où la préservation ne vous paraît pas simplement un acte de conservatisme frileux mais une nécessité impérieuse de la liberté
- 028 T : absolument
- 029 F : mais pourquoi alors qu'est-ce que qu'est-ce qui vous fait dire cela ? Qu'est-ce qui vous fait accueillir avec tant de d'inquiétude justement les mutations que connaît le paysage contemporain
- 030 T : c'est difficile à résumer en trois mots [rire]
- 031 F : alors ne résumez pas en trois mots, donnez des exemples
- 032 T : euh, les paysages qu'on nous propose à la place de ceux de l'agriculture qu'il faut bien appeler agriculture traditionnelle, moi, je m'occupe plutôt des paysages de campagne et pas des paysages urbains. Il faut déjà le dire au départ, mais ces paysages qu'on nous propose à la place de ceux de l'agriculture traditionnelle sont euh, d'une nature tellement différente que je considère pour ma part qu'il ne s'agit pas du tout d'évolution sur la nécessité de laquelle nous sommes tous d'accord, évolution oui,
- destruction non / //euh je pense que là, les transformations opérées grâce au
- 033 F : /vous pensez //qu'on a ...
- 034 T : machinisme et l'ambition humaine actuelle euh opèrent un changement d'échelle qui changeant les proportions dans le, dans le, assez gravement en arrivent à un changement de nature
- 035 F : hm hm est-ce que vous pouvez donner un exemple par, justement de
- cette //situation
- 036 T : //disons que quand on passait de la petite route à la route nationale, il y avait tout de même moins de ruptures que quand on passe à l'autoroute,
- /par exemple/ //l'autoroute dont il va être question

- 037 F :/hm hm /par exemple //oui
- 038 T : j'espère,/donc/ je crois que là tout d'un
- 039 F : /oui [rire] alors /oui
- 040 T : coup le saut euh, quantitatif entraîne un saut qualitatif /et je crains
- 041 F : /hm hm
- 042 T : énormément pour les paysages de l'agriculture traditionnelle qui est celle que j'apprécie particulièrement euh, d'autre part euh, ces paysages nouveaux euh, mettent l'homme dans une position tout à fait différente par rapport à l'espace et je pense que de là vient la gêne de ceux qui luttent un petit peu ou regrettent l'évolution euh, parce que euh, un paysage n'est pas seulement une vue que l'on pourrait dire esthétique, c'est aussi un être dedans, c'est aussi une façon //d'être dans l'espace
- 043 F : //d'habiter
- 044 T : d'habiter /et je crois que là, tout d'un coup on propose des proportions qui
- 045 F : /hm hm
- 046 T : sont différentes et qui entraînent pour certains et à certains moments en tout cas, un certain malaise. /Alors quand on emprunte les autoroutes et qu'on est dessus alors que
- 047 F : /hm hm
- 048 T : ça n'est pas votre propre paysage euh on peut apprécier ou non, c'est une autre affaire. Mais quand il s'agit de de son propre paysage, le paysage où l'on est né du paysage où l'on va se reposer, du paysage où on travaille, là tout de même, le rapport à l'espace est différent /et on ne supporte pas que nous tombe d'en haut une obligation
- 049 F : /hm hm
- 050 T : d'éradiquer /ce paysage et de changer notre être au monde euh, dans le rapport de
- 051 F : /hm
- 052 T : dimension du corps et de l'environnement
- 053 F : alors, alors, Alain Roger y a-t-il aujourd'hui une violence faite au paysage selon vous ou simplement une mutation normale dans une histoire diverse du paysage ?
- 054 R : non je suis tout à fait d'accord avec Jean-Louis Trassard je veux dire, il y a actuellement un gâchis, je, je ne cautionne pas, je n'essaie pas de cautionner un seule instance de ce qui se fait il se trouve que j'ai eu quelques fonctions au ministère de l'équipement euh, dans un comité d'experts à la direction des routes et que j'ai bien vu qu'il faut se méfier que, il ne fait pas faire n'importe quoi. Je ne cautionnerai pas euh un

certain nombre d'interventions scandaleuses, il y a de moins en moins les choses ont évolué grâce aux écologistes car là aussi, je suis tout à fait favorable à l'écologie en tant que science là où effectivement il y a peut-être je crois même un désaccord, peut-être des nuances d'interprétation c'est que, euh, j'essaie de voir ce qu'on peut sauver ou ce qu'on ne doit pas à tout prix sauver euh, je connais un certain nombre d'écologistes qui considèrent qu'il faudrait pratiquement transformer le territoire national en une sorte de sanctuaire et de ne plus toucher. Euh, entre cette position extrême et puis celle qui consiste à dire qu'il faut que les paysages évoluent parce qu'ils ont toujours évolué et que le paysage dont nous avons bénéficié, dont nous avons hérité au XIXe siècle ce paysage est lui-même le fait de siècles de travail, de labeur des paysans. Bon, il y a toute une série de transitions possibles cela dit je me bats incessamment contre le, la dévastation, la dévastation et en particulier je suis pour le maintien autant qu'il se peut du paysage rural

- 055 F : alors, vous vous battez contre la dévastation mais dans votre titre vous vous battez un peu plus contre toute forme justement de crispation que vous jugez frileuse sur l'acquis et notamment à propos de l'autoroute. Parce que vous dites que la dénonciation du caractère criminel de l'autoroute ça c'est un des lieux communs de notre époque et vous ajoutez ceci : 'il convient me semble-t-il d'abandonner cette vision honteuse de l'autoroute non seulement celle-ci constitue en elle-même un authentique paysage mais comme le TGV d'ailleurs, elle en produit de nouveaux' hein, et donc vous vous vous prenez vraiment les choses, comment dire de plein fouet et vous ne craignez pas de vous affronter directement avec tous ceux qui ont un, qui voient l'autoroute comme une sorte de violence de blessure infligée au paysage
- 056 R : oui c'est /ce que j'ai appelé le complexe de la balafre qui avait gagné //les
- 057 F: : /Alain Roger //voilà la balafre
- 058 R : ingénieurs, d'ailleurs, la balafre euh, euh, il y a des autoroutes qui sont effectivement des scandales bon il y en a qui sont magnifiques il y a en France des autoroutes de toute beauté l'A72 est de toute beauté, je dénonce ceux qui sont contre
- l'autoroute /ça c'est un scandale économique et ça je crois qu'il faut en tenir
- 059 F : /en elle-même, oui c'est ça
- 060 R : compte et c'est un scandale esthétique //[inaudible]
- 061 F : //oui c'est ça vous en parlez aujourd'hui
- 062 R : il y a des gens par exemple aujourd'hui qui vous vantent le viaduc de Garabit. Ils oublient bon, les gens du XIXe siècle étaient certainement beaucoup plus accueillants que nous ils n'ont jamais protesté contre le viaduc de Garabit qui est une chose magnifique bon, c'est technologiquement si on voulait faire aujourd'hui le viaduc de Garabit euh, en métal il y aurait probablement des ligues qui se constitueraient dans cette région pour empêcher cette construction. /Or, aujourd'hui c'est un des lieux visités
- 063 F : /hm hm

- 064 R : comme étant une des beautés technologiques de nos grands ingénieurs et nous avons les meilleurs ingénieurs du monde, il ne faut pas l'oublier.
- 065 F : alors Jean-//Louis Trassard
- 066 T : //le dernier livre d'Alain Roger euh, assis sur une étude dans les arts, euh, et qui lui permet de montrer comment est née la notion de paysage euh, dévie assez rapidement sur une intention polémique hein, et c'est là où les choses se gâtent à mon avis car euh, quand on est polémiste, la première des méthodes à employer est évidemment de ridiculiser la thèse des adversaires et c'est ce que vous ne manquez pas de faire. Alors euh, pourquoi les pleureuses écologistes, pourquoi euh, toujours considérer que ceux qui veulent protéger sont ridicules, que c'est la campagne arcadienne que c'est bucolique et archaïque, vous le dites plusieurs fois là, c'est une façon de de mettre l'autre en position difficile euh, par des affirmations euh, qui vont euh je vous cite le ministère est toujours euh euh, empreint du conservatisme le plus étroit, le ministère de l'environnement euh, tout essai de garder la campagne ne sera que bucolique cher aux écologiques, écologistes euh, et vous en arrivez jusqu'à, oui, euh, à propos des photos de la Datar euh, ce constat que vous faites, oui mort du paysage traditionnel l'anti-chromo, l'anti-Corot
- 067 F : ah //alors
- 068 R : //oui vous faites allusion à ce volume//[inaudible]
- 069 F : //Alain Roger
- 070 T : oui que je connais
- 071 R : oui, qui est un volume qui a fait couler beaucoup d'encre, moi-même quand je l'ai consulté pour la première fois j'ai été assez indigné euh, pensant qu'on avait présenté une vision du paysage français, c'était un bilan. On voulait montrer euh les paysages français des années 80. Et vous avez vu la proportion de paysages négatifs ou d'anti-paysage comme on dirait aujourd'hui était considérable, et il y avait des décharges des usines désaffectées etc. et dans un 2e temps je me suis dit bon ben, il faut voir ce qu'ils ont voulu faire, bon d'abord c'est un constat il est vrai qu'aujourd'hui ces paysages envahissent hélas notre paysage au sens le plus large du terme. D'autre part je n'ai pas dit qu'il fallait supprimer le paysage rural loin s'en faut, j'y suis très attaché comme tout un chacun, j'ai dit qu'il ne fallait pas que ce modèle-là deviennent un modèle d'unique référence, il y a bien entendu mille autres paysages possibles
- 072 F : Jean-Louis //Trassard
- 073 T : //je vous ai entendu chez Gilles Lapouge vous avez dit il ne faut pas conserver les paysages obsolètes alors je voudrais vous me disiez ce qu'est pour vous un paysage obsolète, d'où nous tombe cet adjectif
- 074 R : il y a des paysages qui sont obsolètes, je vais vous donner un exemple tout à fait précis et qui est emprunté à une actualité électorale assez récente puisqu'il s'agissait de la campagne de 1981, j'avais été très frappé que le candidat François

Mitterand ait tenu il avait tout à fait raison, bien conseillé par M. Séguéla, il avait mis sur son affiche vous le savez un petit village avec un clocher etc. Bon on sait très bien que pour 90% des français sinon 95, ce paysage n'existe plus en tout cas, ces paysages de village rurale on peut on peut les regretter, il se trouve dans les faits, ils ne représentent plus le paysage. Je pense à la majorité de ceux qui vivent dans les villes et les banlieues c'est pas ce paysage qui est le leur, alors ils peuvent éprouver une sorte de nostalgie pour ce petit village avec son clocher ça a très bien marché pour le candidat François Mitterand, probablement, mais je dis que voilà une affiche qui d'une certaine façon pour tranquilliser les Français, leur représenter ce qu'ils avaient envie de voir mais qui ne constitue plus le paysage majoritaire des Français

- 075 F : Jean-Louis Trassard
- 076 T : c'est pas la question n'est pas là, il ne s'agit pas de l'affiche, vous dites que vous êtes pour la conservation des paysages sauf les paysages obsolètes alors on est pas sur une affiche là, on est sur l'idée de laisser détruire les paysages que
- vous vous estimez obsolète,// [inaudible]
- 077 R : //je n'ai jamais je n'ai jamais, non Jean-Louis Trassard
- vous me prêtez une intention /
- 078 T : /esthétique, agricole, /économique qu'est-ce que vous
- 079 R : /non non non
- 080 T : appelez un paysage obsolète
- 081 R : vous me prêtez, vous me prêtez avec véhémence [rire] une une intention qui n'est pas la mienne j'ai jamais dit qu'il fallait raser les villages en France enfin
- 082 T : non
- 083 F : non mais attendez Alain Alain Roger
- 084 T : je vous ai entendu à la radio, vous avez dit
- 085 R : non je //n'ai pas dit ça [inaudible]
- 086 T : //je suis pour conserver les paysages sauf s'ils sont obsolètes, je l'ai noté
- instantanément
- 087 R : oui oui //[inaudible]
- 088 F : //attendez, justement là je vais poser la question sous un angle peut-être plus conceptuel. Là là vous avez parlé vous dites le paysage a été inventé c'est un mot qui revient souvent dans votre livre, qui est revenu souvent, dans votre bouche lorsque nous avons évoqué Cézanne, ce mot d'invention me pose problème d'ailleurs de même que celui d'artialisation parce que le mot invention, vous l'avez choisi alors qu'un autre

mot aurait pu venir sous votre plume, celui de découverte. C'est-à-dire que la question est de savoir en effet si Cézanne a inventé la Sainte Victoire où s'il a découvert quelque chose que d'autres n'avaient pas vu, ce qui serait peut-être la fonction de l'art de fonction de révélation, fonction de dévoilement de même quand vous utilisez le terme d'artialisation on ne voit pas bien ce qui distingue cette artialisation disons de l'artificialisme moderne cette bon c'est-à-dire cette vision de la réalité comme quelque chose d'indéfiniment machinable, malléable et opérable. Mais dès lors que il n'y a plus de découverte mais une invention, dès lors que l'artialisation n'est qu'une forme d'artificialisme parmi d'autres, alors en effet, tout se passe comme si on n'avait plus aucun critère si vous voulez de jugement et qu'on qu'on ne pouvait plus dire là tel paysage doit être conservé, tel paysage est obsolète, puisque nous vivons dans une sorte de métamorphose continuelle où chacun peut inventer de nouveaux paysages et il suffira d'un nouveau Cézanne pour les gares désaffectées pour les autoroutes etc... et enfin et l'histoire en quelque sorte continuera c'est, c'est là me semble-t-il qu'il y a pour moi problème, c'est-à-dire dans cette espèce de grande métamorphose culturelle incessante il n'y a plus de véritables critères au nom desquels on pourrait distinguer le beau du laid le le vrai paysage de l'agression contre le paysage au fond, dans votre discours et avec votre concept, toute agression contre le paysage est en fait un nouveau paysage

- 089 R : non, /mais en tout cas non, je vous remercie de placer le débat sur le niveau
- 090 F : /Alain Roger
- 091 R : sur le plan du concept, parce que c'est beaucoup plus intéressant, je reconnais et je reprends en compte la distinction fondamentale entre découverte et invention. Et il n'y a pas découverte des paysages, qui dit découverte suppose que ces paysages existeraient ou préexisteraient de façon latente, ça n'est pas le cas. On sait très bien que la montagne je prend cet exemple qui est très pédagogique, la montagne littéralement inventée au XVIIIe siècle. Joutard a d'ailleurs écrit un livre très beau qui s'appelle l'invention du Mont-Blanc bon, tout simplement parce que avant le XVIIe siècle en Occident avant le début de XVIIIe siècle, on ne voit pas la montagne comme paysage. On la voit bien sûr, on la voit comme un pays affreux, on l'appelle un pays affreux bon et elle ne devient un paysage qu'à travers ce que j'ai appelé une sorte d'alpinisme à la fois athlétique et esthétique parce qu'il a fallu un siècle pour monter et ça n'est qu'à la fin du XIXe siècle avec les photographes que la très haute montagne sera conquise esthétiquement. J'emploie donc le mot invention pour bien montrer que la beauté de la montagne qui eut, qui était étrangère complètement aux hommes du XVIIe siècle cette beauté n'est pas tombée du ciel, elle a été le fait l'oeuvre l'opération que j'appelle artialisation de poètes de peintres-graveurs de photographes d'écrivains etc. Bon à partir de ce moment-là, la distinction entre artialisation et artificialisation doit être aussi maintenue je je récuse l'identification si vous voulez de l'une à l'autre, vous ne l'avez d'ailleurs pas faite. Je dis qu'il y a artialisation c'est une opération qui est généralement collective, qui s'effectue au niveau du regard social et il ne s'agit pas de cautionner ou de valider n'importe quoi, il s'agit de constater que ce grand paysage qu'est la montagne comme la mer d'ailleurs qui a été à peu près inventée au même

moment ces grands paysages sont le fait d'appropriation collective un point c'est tout ! Alors vous me dites il n'y a plus de critères euh je voudrais bien qu'on m'indique s'il y a la possibilité de mesurer le beau, si on a des unités de mesure alors que pour les valeurs d'environnement, les valeurs écologiques, les nuisances phoniques hein, la pollution des rivières ou le nombre de décibels on mesure en ce qui concerne la beauté vous ne mesurez pas si vous décidez qu'un petit village est très joli c'est votre affaire si quelqu'un vous dit qu'il n'est pas beau vous ne pouvez absolument pas ça on le sait depuis bien longtemps vous ne pouvez pas lui administrer la preuve de votre vérité esthétique

- 092 F : je je reviendrai sur la question du beau Jean-Louis Trassard... justement vous avez dit,
- vous avez été choqué par cette expression il y a des
- paysages //obsolètes
- 093 T : //oui je voudrais //savoir
- 094 F : //quels sont vos critères,
- //quels sont vos critères justement, quels sont les critères suivant
- 095 T : //en vertu de quoi ils sont obsolètes ben
- 096 F : lesquels vous dites tel paysage n'est pas obsolète la préservation s'impose euh, par dessus tout, est-ce que justement la question de la beauté aussi intervient /dans votre propre
- 097 T : /oui
- 098 F : réflexion sur le paysage et sous quelles formes
- 099 T : mais déjà, vous voyez, vous dites par dessus tout euh, Monsieur Alain Roger dans un passage de son livre j'ai vu a dit à n'importe quel prix non. C'est pas par dessus tout c'est pas n'importe quel prix, avec certaine mesure donc c'est c'est exagérer la position de l'autre, c'est toujours une façon de la détruire hein donc il s'agit seulement d'essayer de protéger, /mais ces paysages ne sont pas des vestiges du passé je vis en
- 100 F : /hm hm
- 101 T : Mayenne dans euh, hors d'un village et près d'un petit village, tous les petits villages autour sont à la fois un peu abîmés et en même temps sont encore là /et mon village vu
- 102 F : /hm hm
- 103 T : de trois kilomètres représente tout à fait à l'affiche de de en question, /donc vous dites

- 104 F : /oui
- 105 T : ces paysages n'existent plus pour la majorité des Français qui effectivement n'habitent pas les villages mais le paysage continue à exister et peut-être que il continue à exister euh euh au niveau du fantasme, du rêve, du plaisir à y penser /à le voir en passant sur la route
- 106 F : /hm
- 107 T : donc ces paysages sont encore des paysages actifs, /je dirai //la culture
- 108 F : /hm hm mais //justement
- 109 T : traditionnelle en France est /active. Or j'ai l'impression que
- 110 F : /mais
- 111 T : décider que ces paysages sont obsolètes c'est avoir une option économique qui est celle de l'agriculture industrielle contre laquelle je m'élève dans la faible mesure de mes moyens, parce que c'est une agriculture destructrice qui ne produit non plus rien d'intéressant sur le plan alimentaire et qui euh produit des quantités excédentaires de denrées agricoles qu'on ne sait pas où mettre. Bon, donc il n'y a pas de raisons de détruire le paysage pour cette production-là et je défends une agriculture traditionnelle euh,
- vous savez /parce que dans le message européen //euh... euh
- 112 F : /hm hm //oui vous avez publié un article le saccage du bocage, justement
- 113 T : euh Alphan et Dupond ont ont montré qu'il y avait des recherches extrêmement
- avancées /et productives pour une agriculture moins destructrice. Donc je pense que
- 114 F : /hm hm
- 115 T : c'est une option économique et donc politique que de dire, que il faut passer à un autre stade sur le plan agricole et donc que le paysage est jeté avec l'eau du bain
- 116 F : oui alors justement Alain Roger est-ce que vous vous inscrivez volontairement dans une autre option //[inaudible]
- 117 R : //non non je pas du tout j'ai l'impression /que on me fait
- 118 F : /oui
- 119 R : presqu'un mauvais procès mais je comprends que j'aie pu prêter le flanc à ce type de critique. Cet aspect des choses d'ailleurs dans mon livre c'est un /% du texte. /Il se trouve
- 120 F : /oui /hm hm
- 121 R : que j'ai peut-être lors de l'émission de mon ami Gilles Lapouge ai peut-être eu

un propos qui vous a hérissé je le comprends, je n'ai, ce mot obsolète retirons-le si vous voulez, je ne suis //pas mais non mais...

- 122 T : //ah il va y en avoir d'autres à retirer
- 123 R : ce n'est pas oui, ce n'est pas peut-être oui mais ce n'est pas mon propos
- 124 F : //quel est votre propos alors
- 125 T : //[inaudible]
- 126 R : on s'embarque dans un débat sur agriculture traditionnelle ou agriculture industrielle c'est pas du tout //mon problème
- 127 T : //et bien oui mais quand vous dites obsolète on voudrait savoir
- à //partir de quoi
- 128 R : //mais non mais non /c'est une dérive /c'est une dérive technique complètement
- 129 F : /quand vous dites /oui mais justement
- 130 R : étrangère à mon livre, je ne me suis pas prononcé un seul instant car je ne suis pas compétent
- 131 T : et bucolique et archaïque //etc c'est quoi
- 132 R : //non mais ce n'est pas la même //chose non je dis
- 133 T : //non c'est bien fait pour les uns les autres
- 134 R : non je dis, non Jean-Louis Trassard non, Jean-Louis Trassard je dis
- ceci /je dis que il ne faut pas considérer que le seul paysage c'est la campagne,
- 135 F : /Alain Roger
- 136 R : cette petite campagne archaïque et bucolique qui a été immortalisée il faut bien le dire par un certain nombre de textes littéraires, par des tableaux qui constituent le patrimoine pictural des grandes écoles françaises de paysages que ce soit Barbison et les impressionnistes et bien d'autres avant moi je suis plus sensible à la diversité à l'extraordinaire richesse des paysages je milite en faveur, on dit mort du paysage, c'était le titre d'un colloque il y a auquel j'ai participé il y a une quinzaine d'années titre d'ailleurs discutable mais il y avait au moins un point d'interrogation le paysage n'est pas seulement en voie de disparition. Mais nous assistons aujourd'hui à une prolifération du paysage. Nous avons acquis depuis qu'il y avait la campagne, la mer, la montagne, le désert, les paysages interplanétaires, les paysages sous-marins. On aura des paysages virtuels, je suis pour cette prolifération. Je ne vois pas un seul signe attestant la mort du paysage, c'est en cela que je vous réponds sauf si précisément on considère que le pays par excellence, c'est le paysage rural tel qu'il a été forgé par quelques siècles de ruralité. Qu'on le conserve si on veut. Mais qu'on ne se batte pas

pour la défense inconditionnelle de ce paysage au détriment de l'invention des autres paysages qui sont à mon avis beaucoup plus intéressants pour l'avenir.

- 137 T : Ah
- 138 F : alors allons-y, justement, Jean-Louis Trassard
- 139 T : est-ce que ça relance le débat, est-ce que ça relance le débat
- 140 F : non ça le continue en tous cas, Jean-Louis Trassard
- 141 T : bon, parce que vous dites opposition et quand même et d'ailleurs la 4e de couverture le dit, vous avez un engagement vous êtes pour les paysages nouveaux bon,
- //très bien c'est, il est aisé de démontrer qu'on a conquis le désert au niveau du
- 142 F : //[inaudible]
- 143 T : paysage puisque avant c'était une horreur et que maintenant les gens y vont avec
- plaisir, /bon ça d'accord, du côté du sable tout au moins comme vous l'avez
- 144 F : /hm hm
- 145 T : fait marquer et pas du tout du côté de l'erg et de la hamada, de de .. du reg et de la hamada. Donc euh, tout à fait d'accord mais ça n'empêche pas que très souvent ceux qui luttent contre la destruction du paysage c'est leur paysage qu'ils ne veulent pas laisser détruire. Alors quand vous dites il n'y a pas à la surface de la terre ou en France un déficit de paysage, c'est-à-dire on en perd à un certain endroit et on en gagne d'autres jusqu'aux paysages vus de l'espace maintenant, puisque les satellites nous envoient des vues de la terre bon, mais quand on vous détruit votre paysage ça c'est quand même autre chose, nous par exemple nous nous sommes du bocage bon eh ben, on a pas envie qu'on nous détruise le bocage même si on vous dit même si on vous dit mais vous savez maintenant il y a de très beaux paysages dans le désert et vous pouvez aller les voir
- 146 F : oui la question que l'on peut poser aussi Alain Roger, c'est effectivement vous ne reprenez pas à votre compte le discours classique du progrès c'est, c'est vrai il y a un certain progressisme qui s'est aujourd'hui effondré on ne peut pas dire voilà, il faut en finir avec la campagne pour aller nécessairement vers le mieux. Mais le discours culturaliste qui est le vôtre revient finalement au même autrement dit, vous invoquez la diversité des paysages la pluralité des inventions pour justement euh sinon ridiculiser, du moins déligitimer les attitudes de conservation que l'on peut observer ici ou là et donc d'une certaine manière vous expliquez que, ma foi, il y a une telle diversité dans le monde que il faut faire confiance à notre richesse inventive et ne pas pleurer sur la mort de certains paysages dans la mesure où il y en aura toujours d'autres et ce faisant tout de même, vous vous désarmez si vous voulez ceux qui essaient aujourd'hui de lutter

contre un progressisme aveugle un un développement insensé et sans foi ni loi. Donc avec un discours qui n'est plus celui du progressisme mais celui du relativisme, d'une certaine manière vous débouchez sur le même type d'attitude, le même type de conséquence, Alain Roger

- 147 R : non non mais je comprends tout à fait ce que vous voulez dire. C'est vrai qu'il y a un risque bon et je l'ai vécu quotidiennement en discutant lors d'interventions très précises je vais vous donner des exemples euh il se trouve qu'il y a eu des aménagements fâcheux euh, qui ont été proposés par un certain nombre de ministères, bords de Seine, bords de Marne, bords de l'Oise. J'étais tout à fait favorable au maintien, à la conservation autant qu'il était possible de sites dits naturels, je me suis aperçu que les ligues de défense tout à fait bien intentionnées euh, défendaient l'existence d'un paysage qui n'existait plus, qui était en fait un paysage euh représenté par les impressionnistes à la fin du siècle dernier et repris par une certaine tradition cinématographique dans les années 30, ce paysage n'existe déjà plus. Or c'était frappant de discuter avec eux, on s'apercevait que leurs arguments qu'ils croyaient être naturalistes étaient des arguments culturels et qu'ils défendaient au fond quelque chose dont les, on a eu la même chose à Colioure, bon on s'est aperçu que les arguments présentés étaient en porte-à-faux et qu'évidemment les ingénieurs et les techniciens les bras leur en tombaient disant mais qu'est-ce que vous nous demandez de préserver, mais où voyez-vous cela ça n'existe déjà plus /simplement le regard était
- 148 F : /hm hm
- 149 R : tellement imprégné d'une certaine vision bucolique des bords de Marne, des bords de l'Oise, des bords de Seine, paysage qui a existé et qui a été représenté immortalisé par les impressionnistes que, on s'apercevait que les arguments étaient complètement en porte-à-faux parce que c'est pas de cette façon-là qu'il fallait se battre, /il fallait dire, il
- 150 F : /hm hm
- 151 R : faut se battre pour la préservation de certains sites parce que il faut éviter les nuisances phoniques, il faut éviter les pollutions etc. installer des usines bon, bon, mais il ne fallait pas du tout invoquer un paysage qui n'existait plus, c'est uniquement cela que je voulais dire par obsolète, j'ai dit que bien souvent ce paysage n'est plus là ça n'a rien à voir avec le bocage, je n'ai jamais dit qu'il fallait, je suis pour la défense du bocage je me suis battu pour, je ne suis pas du tout pour la destruction du bocage vendéen, du bocage normand ou du bocage tel qu'il existait dans le sud du Berry, pas du tout
- 152 F : Jean-Louis Trassard
- 153 T : votre propos est quand même très ambigu parce que voyez je je relève dans votre livre je ne ferai que de vous citer mais 'le ministère de l'environnement n'est que trop enclin à défendre une conception conservatrice et patrimoniale du paysage' page 128 'préservation des paysages par le ministère. Préserver quoi ? Pourquoi ? Au nom de quoi faut-il figurer la France figer la France en musée du paysage, pourquoi

faudrait-il à tort et à tout prix préserver les paysages lesquels et selon quels critères', évidemment ces critères sont à discuter. Mais néanmoins, vous montrez que vous n'êtes pas du tout tout en faisant des déclarations et des pétitions de principes selon lesquelles vous êtes écologiste en fait d'une part vous ridiculisez ceux qui veulent les garder et d'autre part vous posez sans arrêt la question en vous gardant bien d'y répondre, sur, pourquoi faudrait-il protéger ?

- 154 F : oui alors justement, cette question peut-être faut-il revenir à ce critère que vous avez balayé d'un revers de main et sur d'ailleurs sur lequel Jean-Louis Trassard ne s'est pas directement prononcé. Ce mot qui tente à devenir obscène aujourd'hui et notamment, disons, parmi ceux qui réfléchissent à l'esthétique parmi les spécialistes d'esthétique, le mot de beauté. On ne peut plus avancer le mot de beauté parce que l'esthétique nous a appris, nous aurait appris que disons tous nos jugements de goût sont absolument subjectifs (....) bercés aux destinataires et chacun a son propre jugement votre argument culturaliste vous dites en fait : 'les artistes inventent des paysages qu'ils proposent à notre vision et puis notre vision se transforme sans arrêt' et donc vous concluez en quelque sorte à la malléabilité extraordinaire de, de l'esprit humain et donc le concept de beauté se dissout
- 155 R : non pas du tout, //pas du tout
- 156 F : //alors alors justement, s'il ne se dissout pas ma question elle est celle-ci, est-ce qu'il n'y a pas un lien entre la disparition de la préoccupation de la beauté dans la réflexion esthétique et l'enlaidissement du monde ? Parce que quand même le monde devient laid ce cet immeuble dans lequel nous travaillons il est incroyablement laid, là où j'enseigne à Polytechnique c'est d'une laideur absolue les, les sorties les,
- les sorties de ville //alors et je ne suis pas un spécialiste des paysages urbains,
- 157 R : //nous somme d'accord
- 158 F : mais alors on va prendre justement Jean-Louis Trassard, on va prendre un paysage entre les deux, si vous voulez les sorties de ville ou les entrées de ville ces, ces espaces de placards publicitaires abominables, on n'entre plus dans une ville comme on y entrait autrefois et c'est vrai qu'il y a une nostalgie chez les gens c'est-à-dire on va en Italie quand on va voir les villes italiennes, on va voir certaines villes françaises avec une espèce de sentiment poignant. Pourquoi ne sait-on plus faire ça, pourquoi l'architecture qu'est-ce qui est arrivé à l'architecture, quand elle était fonctionnelle elle est post-moderne mais dans les deux cas elle est totalement délocalisée, elle n'est, elle n'est, elle n'est, le génie du lieu ne nous parle plus donc nous voyons si vous voulez le monde s'enlaidir et nous voyons euh une pensée esthétique qui dit que la beauté n'existe pas, moi je pense qu'il y a un lien
- 159 R : mais non /revenons, revenons en arrière vous avez tout à fait raison.
- 160 F : /Alain Roger
- 161 R : Je ne prends pas en compte l'idée de malléabilité sur le coup on ne fait pas

n'importe quoi j'ai dit tout à l'heure, je reviens à cet exemple car je crois qu'il faut parler de choses sérieuses sinon on tombe dans la polémique à court terme euh, lorsque l'Occident est incapable pendant des siècles d'émettre un jugement esthétique sur le paysage, y a pas de paysage en Occident jusqu'au XVe. Vous pouvez prendre tous les textes de la littérature médiévale vous ne verrez pas le problème du paysage il n'existe pas hein, vous savez qu'il est forgé, inventé à la fin du XVe. Bon, il n'y en a pas, il n'y en pas. Bon et puis on voit apparaître des paysages lentement, ce qu'on trouve beau la campagne ou belle la campagne, on trouve belle la montagne à travers des opérations qui ne mobilisent pas simplement un ou deux artistes de façon capricieuse euh, ces paysages et donc cette beauté paysagère, elle est le fruit du, d'un consensus ça implique si vous voulez des décennies, des générations d'artistes. Alors je ne dis pas qu'on peut faire tout et n'importe quoi et qu'on peut rendre tout et n'importe quoi et qu'on peut rendre beau tout et n'importe quoi. Vous me parlez des entrées de villes alors Alain Finkielkraut je, je suis comme tout le monde euh, euh nous sommes tous d'accord sur le fait que c'est parfaitement

- hideux, /que c'est parfaitement hideux. Lorsque tout à l'heure
- 162 F : /hm hm
- 163 R : Jean-Louis Trassard a lu il visiblement puise ses citations dans toujours les mêmes pages puisque je les ai écrites je ne les récuse pas il cite, euh, euh des déclarations à propos de la loi du paysage. Je ne vais pas me fâcher avec Mme Voynet, laquelle j'ai la plus grande admiration, il s'agissait d'ailleurs de Mme Royal qui avait proposé une loi du paysage que je considère personnellement comme une loi inapplicable, c'est tout ce que j'ai voulu
- dire //j'ai dit au nom de quoi elle est inapplicable parce qu'on a introduit bon, on a
- 164 F : //pourquoi est-elle inapplicable expliquez-vous de quoi s'agit-il le paysage
- 165 R : introduit ce qu'on appelait un volet paysage dans le permis de construire. En disant aux constructeurs hein, aussi bien les particuliers que les collectivités, avant de construire il faudra demander un permis un permis paysager. Bon au nom de quelles valeurs qui va le délivrer et quelles sont les valeurs, alors on sait très bien que les valeurs c'est l'intégration, c'est-à-dire qu'on va demander à ceux qui construisent de surtout pas porter atteinte à un paysage existant c'est-à-dire d'essayer de dissimuler de ne pas trop se montrer dans le paysage. C'est une conception comme une autre, c'est une conception qui ne s'appuie sur aucun fondement scientifique et j'ai simplement voulu dire que avec l'application qui d'ailleurs n'est pas réelle on l'applique pas. Comme je l'avais prévu il y a trois ou quatre ans, on applique pas parce que personne ne sait l'appliquer, parce que personne ne sait comment quelles sont les valeurs objectives je dirais mesurables, quantifiables
- qui permettent de dire il y a atteinte au paysage ou pas ou alors c'est la
- conservation //conservant

- 166 T : //je suis je suis bien d'accord avec vous, /néanmoins euh, comme vous
- 167 F : /Jean-Louis Trassard
- 168 T : continuez dans la polémique au tout au long du livre passé le volet sur la peinture
- euh, vous attaquez le conseil général d'Auvergne euh,
- dont vous //le notez le bon sens auvergnat et la naïveté écologique parce que
- 169 R : //ne me fâchez pas avec mes collègues auvergnats [rire]
- 170 T : il y avait des conseils qui étaient donnés à propos des plantes et vous me reprochez presque de citer votre livre mais entre la page 138 et la page 139 'nous passons agréablement de conservateur à réactionnaire et de réactionnaire à nazi'
- 171 R : absolument mais là, //je ne conteste pas
- 172 T: //mais je trouve que c'est beaucoup
- 173 R : je vais, je vais
- 174 F : alors allez y oui, //parce que là ...
- 175 R : //je vais l'expliquer, je vais l'expliquer parce que c'est un ah, mais ça je
- 176 T : c'est un exemple, //c'est pas
- 177 R : //je vais vous montrer, je vais vous montrer et je montrerai aux auditeurs le danger qu'il y a, à vouloir à tout prix recommander ce que faisait le conseil d'Auvergne et il n'est pas le seul, à recommander l'utilisation systématique des plantes indigènes et à proscrire car c'est eux qui sont dans cette affaire exigeants et arrogants à certaines égards, à proscrire les plantes exotiques et j'ai dit faut faire très attention parce que c'était exactement la doctrine des grands peintres paysagistes
- du 3ième Reich exotenrass(?) /ah ben //c'est ce ah ben, c'est ce qu'ils ont dit,
- 178 T : /ah bon //aller chercher oui mais aller chercher cet
- 179 R : c'est exactement la même chose, c'est la même chose
- 180 T : argument c'est bien quand même c'est bien quand même pour assassiner ceux qui veulent protéger //le paysage
- 181 R : //mais, mais protéger mais pourquoi y a-t-il protection du paysage quand on dit aux gens je ne veux pas que vous plantiez des prunus
- 182 T : non c'est c'est un exemple //que vous donnez pour pouvoir écraser //la thèse de ceux
- 183 F : //Jean-Louis Trassard //alors

- 184 T : qui protègent le paysage
- 185 F : y a //y a un autre
- 186 R : //c'est pas du tout, //il y a une confusion, y a une confusion
- 187 T : //ah ben écoutez j'ai lu votre livre de A à Z
- 188 F : Alain Roger, justement, mais il y a un autre, il y a un auteur puisque nous parlons de ces glissements idéologiques de ces problèmes idéologiques, un auteur qui passe un très mauvais quart d'heure je dirais pas que c'est quart d'heure, c'est plutôt une minute dans votre livre, c'est Heidegger dont vous dites au fond que son millénarisme écologique est un peu ridicule et vous en faites un idéologue rétrograde qui en plus n'a rien, n'a rien inventé en même //temps
- 189 R : //c'est pas moi qui ai dit cela, /c'est surtout, c'est François /Guiri non,
- 190 F : /oui François Guiri /oui
- 191 R : non moi j'ai cité Guiri /non moi je ne suis pas hostile à Heidegger celui que j'ai
- 192 F : /oui oui
- 193 R : pris en écharpe /je ne m'en cache pas c'est Michel Serre, /on montre du contre-naturel
- 194 F : /oui oui /oui oui
- 195 R : je ne m'en cache pas je lui ai consacré un article parce que l'idée de contre-naturel me paraissait une billevesée philosophique, je l'ai dit ça je /ne le retire pas Heidegger
- 196 F : /oui mais
- 197 R : je n'ai pas //polémiqué
- 198 F : //non, non, la polémique la polémique me semble intéressante dans la mesure où précisément quand Heidegger parle du monde de la technique il dit, la technique c'est pas simplement un ensemble de machines et d'engins c'est pas un moyen à notre disposition c'est au fond un état d'esprit, la manière dont le monde se dévoile à nous, hein, c'est pour ça quand il dit le sens de la technique n'est rien de technique il dit au fond et, et mais vous étiez Heideggerien sans le savoir comme Mr. Jourdain
- faisant //le la...
- 199 R : //je suis Heideggerien en le sachant...
- 200 F : oui le savoir dans la mesure où vous disiez ça, ça, on ne peut pas le mesurer et évidemment Hiedegger dit dans notre monde n'est réel que ce qui est mesurable et là j'en, j'en, j'en viens si vous voulez à ce qui me paraît disons l'un des contentieux les plus intéressants de la modernité, le différend originel et dans lequel je trouve l'oeuvre

de Jean-Louis Trassard trouve sa place, entre certains poètes pas tous les poètes et euh, le monde de la technique humaine et le monde du progrès, entre cette artialisation et cet artificialisme que me semble-t-il sans les confondre vous rapprochez un peu le le quand par exemple Francis Ponge dit ceci : 'la fonction de l'artiste est fort claire il doit ouvrir un atelier et y prendre en réparation le monde par fragments comme il lui vient non pour autant qu'il se vienne pour un mage seulement un horloger réparatif euh pardon réparateur attentif du homard du citron, de la cruche ou du compotier tel est bien l'artiste moderne, irremplaçable dans la fonction, son rôle est modeste on le voit mais l'on ne saurait s'en passer' et je pourrais trouver d'autres citations dans les élégies de de de Rielke quand il se demande qu'est-ce que c'est que, être humain et et qu'il dit sommes-nous peut-être sommes-nous ici pour dire maison, fontaine, pont, cruche, porte, verger, fenêtre, tout au plus, colonne, clocher mais les dire comprend le au les dire telle sorte que jamais au fond d'elles-mêmes 'ces choses ne puissent douter d'être cela et plus loin ces choses périssables elles cherchent secours au-près de nous, nous plus périssables encore'. Il y a ici me semble-t-il une vision de l'art très intéressante parce qu'elle prend l'art au sérieux, l'art ainsi défini par Rielke ou par Ponge n'est pas un divertissement c'est un défi, un défi à la technique, pour la technique n'existe que ce qui est mesurable, que ce qui est quantifiable et ce faisant la technique oublie la réalité du monde dans sa concrètude et l'art ce serait l'incessante réparation de cette sorte d'oubli ou de cette cécité originelle et c'est comme ça que moi je comprends la si belle phrase de Cézanne en ce sens non pas réactionnaire mais réparateur on doit se hâter si on veut encore voir quelque chose, tout disparaît, oui tout disparaît en quelque sorte, au profit d'un autre regard qui ne voit que ce qui est mesurable et on peut aussi prendre aussi cette phrase, dans sur la disparition dans un sens plus immédiat, la disparition de certains paysages dans l'agriculture parce que l'agriculture change de nature. Elle n'est plus le commerce, le soin du sol, elle devient une sorte d'exploitation industrielle uniforme et homogène et totalement indifférente à la diversité des traditions et à la diversité des lieux et il me semble que c'est dans ces deux perspectives poétique et agricole que doit être pensée la la fragilité des paysages contemporains, Jean-Louis Trassard

- 201 T : oui c'est là que je je je m'étonne d'une autre thèse d'Alain Roger qui est de vouloir à tout prix séparer écologie et paysage, parce que je pense que c'est complètement artificiel, c'est bien pratique quand on s'occupe de concept parce que c'est aussi la technique de d'Horace avec les Curiaces et on va les séparer et on pourra leur casser la figure tour à tour. En fait sur le terrain, c'est complètement faux. Moi je ne suis pas du tout persuadé que ce soit une amélioration de la pensée de séparer ces deux notions car aussi bien sur le bocage, sur le marais salant, sur le marais poitevin, sur euh, les alpages du Queyras et sur n'importe, on ne peut pas penser le paysage sans penser à toutes les implications végétales, climatiques, animales, le régime des eaux, le mode de vie des habitants, c'est, c'est lié au paysage indissolublement /et vous voulez artificiellement
- 202 F : /hm hm
- 203 T : intellectuellement, les séparer parce que ça vous permettra de mieux les

exécuter

- l'une après //l'autre
- 204 F : //attendez //artificiellement
- 205 R : //[inaudible] mais je m'excuse
- 206 F : oui Alain Roger //allez-y
- 207 R : //exécuter, exécuter l'un après l'autre /comme si je voulais exécuter
- 208 T : /oui
- 209 R : le paysage euh, je ne veux exécuter ni l'environnement ni le paysage je dis que le travail sérieux et c'est une //expérience...
- 210 T : //sérieux mais, pourquoi //les autres ne seraient pas sérieux
- 211 R : //laissez-moi finir, laissez-moi finir
- 212 F : Alain Roger allez-y allez-y
- 213 R : je pense que le travail sérieux et si vous ne le prenez pas vous en avez parfaitement le droit, le travail sérieux consiste à procéder à une dissociation des deux ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de corrélation, je n'ai jamais dit qu'il fallait mettre entre parenthèses les éco-systèmes ou les géo-systèmes, je dis que ça relève de la science je respecte les géographes et les écologues et je dis que le paysage c'est autre chose je ne crois pas à la possibilité d'une écologie du paysage. Nous ferraillons actuellement avec les anglo-saxons qui proposent une landscape-ecology, je m'aperçois avec beaucoup de satisfaction mais il faut croire que je ne suis pas prophète dans mon pays que ce qui est accepté maintenant de plus en plus dans les pays d'Europe occidentale, aux Etats-Unis et dans le monde entier,
- paraît faire difficulté /auprès de Mr. Trassard /c'est
- 214 F : /oui
- 215 T : /moi je
- 216 R : son droit, //c'est son droit
- 217 F : //pourquoi, cette pourquoi cette distinction nous paraît-elle si fondamentale
- 218 R : c'est fondamental /parce qu'aujourd'hui je pense que les valeurs écologiques sont des
- 219 F : /Alain Roger
- 220 R : valeurs scientifiques, euh, que l'étude sérieuse approfondie bien entendu vous avez raison des végétaux, du socle bon, vous avez parlé des rivières, tout cela passe évidemment est indispensable

- 221 T : c'est ça qui //fait le paysage
- 222 R : //mais vous n'avez pas, je m'excuse, vous n'avez pas encore avancé dans l'enquête paysagère lorsque vous vous êtes contenté de recenser les éléments de l'environnement. Vous pouvez avoir un environnement je le dis souvent reprenant un mot de mon ami Bernard Lassus, vous pouvez avoir une eau parfaitement propre qui ne donne pas un paysage vous pouvez avoir une eau polluée qui fait partie d'un beau paysage. Ce sont des valeurs ce sont des valeurs qu'il faut précisément dissocier vous mesurez la pollution de l'eau, vous ne pouvez pas mesurer la beauté d'un paysage
- 223 F : alors justement une oui euh, c'est toujours //cette question
- 224 T : //est-ce qu'on doit respecter que ce
- qu'on peut mesurer, /j'insiste sur ce
- 225 F : /voilà
- 226 T : problème //quand même
- 227 R : //je n'ai jamais dit qu'il fallait respecter que ce qu'on pourrait mesurer
- 228 F : ça, c'est la vraie question justement, est-ce que ce qui n'est pas mesurable n'est pas aussi objectif mais d'une autre manière et justement vous Jean-Louis Trassard, comment, qu'est-ce que ça veut dire pour vous, qu'est-ce que ça évoque pour vous vous l'expression beau paysage, qu'est-ce que c'est qu'un beau paysage vous êtes, vous êtes quand même aussi amené à réfléchir à la beauté
- 229 T : bien sûr, mais je crois que ça, c'est une notion extrêmement euh culturelle bien sûr, ça c'est une évidence et puis une notion relative /aussi parce que j'admets très bien que
- 230 F : /hm
- 231 T : quelqu'un puisse trouver belle une autoroute, /cela ne me gène en rien pourvu qu'on me
- 232 F : /hum hum
- 233 T : me laisse trouver beau et conserver par la même occasion les paysages ruraux que que je préfère, /je crois que la notion de beau elle est tellement personnelle qu'on ose à
- 234 F : /hm hm
- 235 T : peine la mettre en avant, parce qu'on sait bien que c'est d'une part contingent à la culture, à l'époque et d'autre part à des goûts personnels dus à la vie de chacun
- 236 F : hm hm, oui enfin en même temps c'est toujours pareil oui enfin en même temps si c'est contingent comme cela la beauté devient elle-même extraordinairement

- exposée et fragile /une chose belle là, là si vous voulez c'est moi quand
- 237 T : /certainement, certainement
- 238 F : une chose est belle et bien elle nous paraît précieuse et périssable, c'est, c'est, c'est lié au concept de beauté mais dès lors effectivement que l'on dit la beauté est contingente alors à ce moment là elle elle n'a rien en quelque sorte pour la prémunir contre la brutalisation l'agression les mutations etc.
- 239 T : elle peut être réduite par évolution des //mentalités, je vois dans ma campagne par
- 240 F : //hm hm
- 241 T : exemple, pour prendre le le le sujet des ruisseaux très souvent le ruisseau est abîmé par le piétinement du bétail, il est envahit par les mauvaises herbes, il fait des méandres, il s'effondre un peu sur le bord et il demande beaucoup de soins. Et j'ai vu l'évolution se faire dans le bocage mayennais, ce que les cultivateurs appelaient un ruisseau beau entre guillemets, c'était un ruisseau retracé /par une machine et bordé de deux rangs de
- 242 F : /hm hm
- 243 T : barbelés ou de clôture électrique pour que le bétail ne puisse plus y descendre qu'est-ce que qui représentait pour eux la beauté, c'était /le le l'efficacité, le bon état des
- 244 F : /l'efficacité
- 245 T : lieux et le fait qu'il n'y aurait plus de travail pour s'en
- occuper, //c'est ce qu'ils appelaient beau
- 246 F : //oui mais alors justement. mais là c'est une dernière question que je vous poserai à tous les deux, si préservation du paysage il doit y avoir, est-ce que les agriculteurs sont prêts à, si vous voulez, y participer, ils ils n'aiment pas se concevoir eux-mêmes comme, comme des jardiniers de la nature, ils sont blessés souvent par une telle définition de leur métier, ils ont cédé très longtemps aux sirènes du modernisme pour toutes sortes de raisons que vous exposez vous-même, donc vous parlez de l'existence d'une agriculture traditionnelle mais n'est-ce pas les agriculteurs justement qui ont été les premiers à la trahir avec cette, ce modernisme et puis cette conception disons très étroite du beau non (↑)
- 247 T : toute une //part des agriculteurs a effectivement trahi le paysage rural traditionnel
- 248 F : //Jean-Louis Trassard
- 249 T : ça c'est évident /ils ils un bon nombre d'entre eux continuent encore mais heureusement

- 250 F : /hm hm
- 251 T : parmi ceux qui prennent conscience de la nécessité de protéger le paysage un bon nombre de jeunes agriculteurs en font partie maintenant
- 252 F : alors Alain Roger //on est, pour conclure
- 253 R : //je pense qu'on va terminer sur un accord total
- parce que //sur le point je [rire] oui parce que nous avons eu des échanges
- 254 F : //très bien
- 255 R : un peu vifs mais très courtois malgré tout, le, les agriculteurs vous avez raison ce sont souvent de jeunes agriculteurs et souvent des néo-ruraux on l'a constaté j'ai eu un certain nombre d'étudiants qui ont fait des enquêtes, on constate vous l'avez rappelé à propos de certains agriculteurs qui confondent d'ailleurs mais c'est normal, la rentabilité la propreté surtout du paysage, avec sa beauté le mot beau ne leur est pas familier. Ils auraient pu d'ailleurs souvent l'employer aujourd'hui on constate des réticences à devenir des gardiens de paysage comme il y a des gardes forestiers et ils ont bien raison, on leur a demandé de faire du rendement pendant des décennies et oui il ne reste plus grand monde pour défendre ce paysage auquel vous tenez tant je vous comprends c'est que si les agriculteurs eux-mêmes trahissent, si je puis dire, le mot est peut-être excessif, mais pour des raisons que je comprends il n'y a plus que précisément
- quelques nostalgiques au meilleur sens du terme pour
- défendre /ce paysage
- 256 T : /non non...pas //nostalgiques
- 257 F : //tous ne trahissent pas, tous ne trahissent pas
- 258 R : c'est au bon sens du terme
- 259 T : non non
- 260 F : pas nostalgique, vous récusez ce terme et on peut dire que vous les agriculteurs ne trahissent pas, la confédération paysanne justement veut remettre à l'ordre du jour une autre idée de l'agriculture et puis la question se pose si tout le monde trahit est-ce que ce n'est pas la réflexion esthétique justement, que d'inclure cette dimension. En tout cas j'ai été très heureux de cette discussion Alain Roger et Jean-Louis Trassard alors je voudrais rappeler le titre de votre livre Alain Roger, 'Court Traité du Paysage', il est publié dans la Bibliothèque des Sciences Humaines aux éditions Gallimard et puis rappeler aussi, qu'aux mêmes éditions Gallimard Jean-Louis Trassard a publié il y a peu de temps une suite très belle de récits, 'Nous sommes le sang de cette génisse' et je voudrais citer aussi un autre livre de Jean-Louis Trassard aux éditions Le Temps qu'il fait qui a rapport très étroit avec le sujet que nous avons discuté aujourd'hui, son titre un peu si vous voulez énigmatique, parce que nous avons, nous n'avons plus de liens

réels avec les paysages, parce que nous vivons hors sol sans doute son titre énigmatique, donc c'est 'traquer mote' la semaine prochaine, il n'y aura pas d'émission pour le premier novembre donc nous nous reverrons nous nous réentendrons dans quinze jours avec une émission qui aura pour titre les femmes les hommes et la représentation politique et mes invités seront Evelyne Pisier et Francine Demichel

REPLIQUES 2 (08/11/97) : 'les femmes les hommes et la représentation politique'

- F : Alain Finkielkraut, Animateur
- P : Evelyne Pisier
- D : Francine Demichel
- 001 F : Le bilan du 20e siècle est lourd et même terrible si l'on peut mettre une chose cependant à son actif c'est la spectaculaire émancipation des femmes. Certes cette émancipation ne part pas de rien en Europe en général et en France en particulier le métissage des sexes ou des genres, comme on dit aujourd'hui est une tradition. Young, Taine, hier, et aujourd'hui Marc Fumaroli et Mona Osouf en ont admirablement parlé. Mais cette tradition plus amène qu'on ne le dit comportait nombre de citadelles masculines et celles-ci ont survécu à toutes les révolutions, comme le rappellent F. Baret-Ducrot et Evelyne Pisier dans leur livre 'Femmes en tête'. Avant 1965, les femmes n'avaient pas le droit d'exercer une activité professionnelle, ni d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari. Depuis la dynamique de l'égalité a fait son oeuvre, mais pas tout à fait cependant, il reste des bastions difficiles à prendre comme le monde de la représentation politique. La faible proportion des femmes dans les assemblées est une bizarrerie de nos temps égalitaires. Nous nous interrogeons avec Evelyne Pisier et Francine Demichel qui sont toutes deux professeurs de droit public, sur les moyens de remédier à cet anachronisme et de faire en sorte que les femmes se retrouvent un jour aussi nombreuses que les hommes dans les instances des partis politiques, sur les listes électorales, sur les bancs des assemblées nationale et européenne, dans les mairies, dans les conseils régionaux et au gouvernement. Mais un mot d'abord sur les causes du phénomène, le machisme, le sexisme, la persistance des stéréotypes misogynes suffisent-ils à expliquer le fait qu'il y ait si peu de femmes maires, sénateurs, ou députés Evelyne Pisier
- 002 P : euh, les les causes que vous venez d'énoncer m'apparaissent déjà de toute façon d'une importance telle qu'on ne peut pas les contourner. Je crois qu'on ne peut

pas ne pas rappeler que depuis le fond des âges, la différence entre les sexes euh, fonctionne comme une hiérarchie et que euh, au fond, euh, depuis toujours, euh quand on dit que les hommes et les femmes ne sont pas semblables immédiatement on dit que les femmes sont inférieures. Françoise Héritier a admirablement rendu compte de ce phénomène et a montré comment ça fonctionne depuis le fond des âges encore une fois, comme un invariant. Alors le problème c'est que, normalement la modernité ce qu'on appelle la modernité politique qui crée l'idée démocratique aurait pu changer les choses. Or, non seulement elle ne change rien, mais elle apporte, elle apporte une contradiction épouvantable à son propre système puisqu'au fond tous les philosophes de la modernité décident que pour les femmes il n'y a pas d'arraché d'arrachement à la nature, et donc qu'il n'y a pas d'accès à la citoyenneté puisqu'il n'y a pas de possibilité notamment d'acquérir les lumières pour Kant et Rousseau, s'arracher à la nature c'est acquérir les lumières //ben pas

- 003 F : //pas tous les philosophes parce
- que Condorcet,/ //c'est une brillante exception quand même
- 004 P : /oui oui //pas tous les philosophes
- 005 P : et voilà et comme vous le dites [rire] c'est une exception, malheureusement chaque fois dans ce cas-là c'est une exception, mais enfin ça fonctionne bien comme un invariant et il me semble que l'invariant est reproduit dans la modernité politique. Le résultat c'est que les femmes sont exclues de la sphère publique, exclues de la cité, puisque on leur refuse immédiatement le droit de vote mais que ça ne suffit pas et que contrairement à ce que, à ce que l'on dit parfois, dans le privé, elles ne règnent pas à l'intérieur de ce que l'on appelle le privé, elles sont assignées elles ont un chef, qui est le chef de famille et auquel elles doivent obéissance, et on aurait pu penser que le fait qu'elles procréent ce qui apparut si important au 19e siècle puisque tout au long du 19e siècle on chante les vertus de la mère et de la maternité, on aurait pu penser que ça allait changer quelque chose. Pas du tout, pas du tout pendant très longtemps le stéréotype continue à fonctionner dans l'imaginaire, la procréation est une fonction passive, la femme n'a pas de semence active et n'ayant pas de semence active elle est absolument incapable de créer, d'avoir une idée créative et vous retrouvez les conséquences de cette, de cette idiotie si je puis dire [rire] aussi bien dans le fonctionnement du système méritocratique, dans l'accès au savoir certifié qui a fait quand même le bonheur de la République, que, au fond dans la création culturelle ou même on en reparlera tout à l'heure, dans l'art politique car il s'agit bien d'un art et donc d'un artifice, Alors aujourd'hui, aujourd'hui tout va mieux parce que après une longue lutte les femmes ont arraché le droit de vote, ça on le sait en 45 mais que surtout à mon sens c'est, c'est, c'est ce qu'apporte notre livre 'Femmes en tête' elles ont fini d'arracher le droit au savoir, et le droit à accéder à cette espèce de méritocratie mise en place par la République
- 006 F : autrement dit elles ont arraché le droit à l'arrachement, //on pourrait dire...
- 007 P : //elles ont arraché exactement, elles ont arraché le droit à l'arrachement. Le

problème c'est qu'elles l'ont arraché en principe mais d'abord, vous l'avez rappelé, les dates sont absolument indécentes tellement elles sont récentes, quand vous avez cité les les dates les plus importantes qui sont en effet les dates de ce statut privé hein, que la femme encore [rire] euh, en 19 //65 est obligée de demander

- 008 F : //65
- 009 P : l'autorisation, la femme mariée de demander l'autorisation mais n'oubliez pas que dans l'ordre du savoir, la mixité ne se généralise qu'à partir des années, des années 63-64 dans les établissements scolaires, moi je fais partie d'une génération qui a connu les lycées de jeunes filles, je vous assure si je disais, ce qu'il y a de formidable d'ailleurs c'est un bon espoir c'est qu'aujourd'hui les, la génération actuelle ne se souvient absolument pas que c'est aussi récent, et vous leur diriez, moi je sais j'ai des filles, je leur dirais tu vas dans un collège de fille et pas dans un collège mixte elles se demanderaient si ce qui m'est tombé ce qui me tombe sur la tête. Idem pour la contraception, le droit à l'avortement etc., etc. euh, d'où ce sont des libertés extrêmement récentes, conquises très récemment ce qui peut quand même expliquer il faut bien le dire les poches de résistances. Mais c'est pas ce ne sont pas les seules raisons, oui la misogynie est encore très forte et elle se manifeste notamment dans les failles du système méritocratique républicain, pourquoi ? Parce qu'on dit que la méritocratie c'est l'accès par des concours anonymes, mais en réalité vous savez très bien qu'après le concours anonyme intervient la cooptation qui vient modifier, corriger sournoisement le système méritocratique. Dès que vous avez ce phénomène de cooptation et bien vous vous apercevez que les femmes sont écartées elles sont donc encore écartées donc par ce système de cooptation c'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'imagine on y reviendra qu'elles sont massivement écartées encore du pouvoir économique /parce que c'est là
- 010 F : /oui
- 011 P : où véritablement la cooptation s'exerce, s'exerce en en direct. Mais elles le sont encore même dans le système universitaire ou le système de recherche en France. On croit que certaines disciplines sont entièrement féminisées c'est vrai [rire] au niveau des étudiantes qui sont parfois plus nombreuses et bien ces étudiantes plus nombreuses elles ont en face des professeurs qui sont des hommes, et ça en reste encore comme ça les chiffres sont absolument aberrants. /En lettres vous n'avez pas plus de 25% de
- 012 F : /hm hm
- 013 P : professeurs femmes
- 014 F : mais ça c'est en train de changer non
- 015 P : oui, mais bien sûr que ça change simplement c'est tout de même d'abord la cooptation intervient et puis à mon avis c'est lié à ces stéréotypes sur la procréation, la création, la transmission du savoir etc. Donc je crois que il y a un certain nombre de facteurs sur lesquels nous pouvons agir et qui n'empêchent qu'on espère tout de même.

- 016 F : Francine Demichel, même question les causes de ce phénomène
- 017 D : Je partage très largement les analyses d'Evelyne Pisier je, je les compléterai de la façon suivante, je crois qu'il y a un phénomène quand même spécifique français. Il y a un retard qu'on trouve dans tous les pays développés, il y a un phénomène spécifique français, qui euh, à mon avis a une pluralité de causes, qui ne sont pas faciles à déceler mais on peut essayer je crois d'en dégager trois. Nous sommes quand même dans une société où il y a une conjonction de trois phénomènes, le féminisme pour parler de lui au début, le féminisme s'est attaqué essentiellement au problème de la liberté de la procréation et donc s'est battu sur ce terrain-là, sur la liberté du corps, le corps appartient aux femmes, et a négligé, ça c'est un constat, a négligé je dirais, la prise en compte même, la prise des appareils de pouvoir et de l'appareil d'état entre autre et donc de ce côté-là il y a un retard qu'il faut essayer d'expliquer. Le deuxième, deuxième élément qui est plus idéologique mais qui est quand même lié à la situation de la France, à la culture vous parliez de philosophie tout à l'heure, à la culture et à la philosophie françaises, c'est que nous sommes dans une société marquée quand même par la culture méditerranéenne disons en gros judéo-chrétienne où il y a une place qui a été instituée pour la femme hein, vous disiez c'est vrai que la femme n'est pas maîtresse au foyer mais il y a quand même cette image qui subsiste que à l'intérieur c'est le règne de la femme, et à l'extérieur c'est le règne de l'homme et ça ça était très fortement intériorisé et même dans notre droit je ne sais pas si on aura le temps d'en discuter mais / //sur un certain nombre de points, par exemple
- 018 F : /allez-y //alors commencez
- 019 D : le problème des, des, des droits de succession hein, des successions, des héritages on constate qu'en France les époux n'héritent pas l'un de l'autre /et si l'on accroche
- 020 F : /hm hm
- 021 D : ce problème-là au problème économique, il y a des sociétés notamment les sociétés anglo-saxonnes dans lesquelles comme la femme hérite et que la femme vit plus vieille que l'homme et bien elle possède à un moment de sa vie un pouvoir économique que la femme française n'a pas, parce que, sauf marginalité elle n'hérite pas du mari. Donc il y a tout une, il y a une structure je dirais une structure juridico-politique qui, héritée de cette tradition judéo-chrétienne très très marquée en France qui fait que là, il y a un retard historique particulier de la France. Le troisième problème c'est que, les femmes ont eu accès au savoir, elles ont accès au savoir mais qu'en France il y a une imbrication spécifique du savoir et du pouvoir c'est pour ça que à un certain moment euh les femmes sont dans des professions mais dès qu'il s'agit d'accéder à des fonctions de direction que ce soient des professions privées ou publiques là il y a un blocage parce que à ce moment-là le savoir devient un pouvoir. Je vais vous donner deux exemples parce que euh, actuellement, avant que la gauche n'arrive au pouvoir en juin il y avait 17 directeurs
- d'administration centrale à l'Education Nationale, pas une

- femme. /C'est un exemple //parmi d'autres
- 022 F : /hm hm
- 023 P : //à l'Education Nationale...
- 024 D : à L'Education Nationale, c'est-à-dire dans dans un service public qui est majoritairement féminin. Donc il y a là un phénomène qui touche à l'appareil d'Etat je crois que cette, est-ce que c'est cette réserve des femmes par rapport à l'Etat ou est-ce que c'est peut-être les deux, est-ce que c'est cette réticence des hommes à laisser les femmes participer aux appareils de direction, disons aux appareils de pouvoir au sens large que les marxistes appelaient l'appareil d'Etat, je pense qu'il y a ces deux phénomènes qui font que qu'actuellement on est dans une situation où il faut changer à mon avis les données juridiques et, et que on ne peut pas se contenter d'attendre que le temps se passe et que les femmes montent progressivement à l'assaut de //l'appareil
- 025 F : //bien alors là, alors là, là nous en reviendrons très vite un remède changer les données juridiques, introduire ou non la parité je crois qu'il y a matière à discussion entre vous euh, une, je voudrais m'arrêter une seconde encore sur cette question des causes et je vais essayer de ne pas faire, de ne pas me faire seul seul homme ici l'avocat de la misogynie mais il y a cette opposition dont Evelyne Pisier a parlé tout à l'heure entre la femme privée et l'homme publique. Alors cette opposition elle a longtemps été vécue sur le monde hiérarchique parce que vous l'avez dit Evelyne Pisier la femme était recluse dans le foyer et en plus elle n'était pas maîtresse chez elle. Aujourd'hui les choses changent, on le voit bien, disons que, mais mais on assiste aussi à un réinvestissement de la sphère privée par les femmes autrement dit ou en tout cas au refus d'un certain nombre de femme d'abandonner complètement l'éducation de leur enfant par exemple. D'où peut-être la difficulté aussi à entrer en politique parce que le métier d'homme politique comme on disait, on dira le métier d'homme ou de femme politique, est extrêmement exigeant il demande vraiment le sacrifice de toute vie familiale on le voit aujourd'hui je ne sais pas si les hommes politiques travaillent 16 heures par jour ou 17 heures par jour, je ne suis pas pas sûr que ce soit du travail mais il y a en tout cas, ils voyagent, ils sont en représentation, ils n'ont pas de samedi, ils n'ont pas de dimanche dès lors effectivement qu'ils accèdent à des responsabilités importantes, voilà quand même une difficulté que je n'oserais pas appeler naturelle mais une difficulté réelle et qui peut expliquer le refus de certaines femmes de, de d'entrer dans ce genre de compétition parce que cette, cette compétition demande le sacrifice de quelque chose qu'elles n'ont pas nécessairement envie de sacrifier Evelyne Pisier
- 026 P : oui bien sûr, vous avez vous avez parfaitement raison c'est une difficulté réelle mais vous rendez-vous compte de ce que vous dites. / //Quand un homme politique,
- 027 F : /[soupir] //mais non
- 028 P : quand un homme politique euh, admirable, travaille, voyage à l'étranger etc., personne ne lui fait le reproche de sacrifier la vie familiale //alors

- 029 F : //mais moi je ne reproche
- rien //là j'analyse les choses de l'intérieur je ne dis pas qu'il
- 030 P : //non non non ce qui est tout à fait étonnant
- 031 F : travaille je voulais dire
- 032 P : non non non je ne vous en veux pas //à vous Alain Finkielkraut, je dis simplement
- 033 D : //oui oui
- 034 P : que cela dénote quelque chose de très important cela signifie qu'il y a encore en effet dans la tête des femmes elles-mêmes et pour cause une culpabilité immense puisqu'on leur a assigné la tâche d'élever les enfants, donc, si elles abandonnent leurs enfants elles sont de mauvaises mères, //elles sont coupables
- 035 F : //vous pensez que cette assignation elle est purement culturelle historique qu'elle doit être dépassée quand vous dites on leur a assigné
- 036 P : elle sera dépassée
- 037 F : et vous pensez que c'est souhaitable
- 038 P : elle sera dépassée dans le partage des tâches familiales et petit à petit, lentement, euh d'ailleurs c'est, c'est dans, dans notre livre certaines femmes l'expliquent avec beaucoup d'humour. Elles disent : est-ce qu'on est véritablement obligé de travailler de 8 heures du soir à 10 heures pour donner l'impression qu'on travaille alors que tout le monde sait très bien que la plupart des hommes ont besoin, sinon de faire la sieste en tout cas d'aller déjeuner, ce qu'ils appellent des déjeuners d'affaire et de ne rien faire entre midi et 3heures. Midi et 3 heures ce n'est pas gênant pour la vie familiale mais quand une femme annonce qu'elle doit partir à 7 heures 30 parce qu'elle a des enfants elle est immédiatement repérée comme absolument incapable. Pourquoi parce qu'il y a un stéréotype qui marche comme ça
- il faut avoir //l'air de travailler...
- 039 F : //pour vous c'est de l'air du stéréotype, /parce que c'est les enfants aussi
- 040 P : /nous
- 041 F : qui, /qui lui font le reproche enfin vous voyez ce que je [rire]
- 042 P : /mais
- 043 P : mais mais les enfants ont eux-mêmes, ont eux-mêmes tout ce qu'il faut
- pour //intérioriser ne serait-ce que par les manuels scolaires l'heure des
- 044 F : //intérioriser ces stéréotypes

- 045 P : mamans /et autres...
- 046 F : /hm hm
- 047 F : c'est, c'est, vous //aussi serez d'accord c'est, c'est, c'est de l'ordre du stéréotype
- 048 P : //stéréotypes
- 049 F : cette, //cette polarité d'une femme
- 050 D : //oui, oui, je crois que c'est incontestablement de l'ordre du stéréotype et je pense qu'il y a aussi un, un, une analyse des femmes qui se demandent en définitive si elles ont envie d'exercer le pouvoir de cette façon là. Parce que je pense que,
- la condition /féminine était ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elles ont double,
- 051 F : /oui
- 052 D : double journée de travail, elles ont la charge de la charge morale je dirais de la famille quand même. Elles n'ont peut-être pas envie massivement de laisser tout ça pour s'investir totalement, ce que font les hommes en général, parce que, quand les hommes revendiquent le pouvoir, ils l'exercent totalement c'est-à-dire c'est une fin en soi leur carrière est axée sur la conquête du pouvoir et je crois qu'il y a un aspect polymorphe je dirais de la, que vous révélez d'ailleurs dans notre ouvrage, plusieurs des femmes interrogées le disent de la, de la situation des femmes. Les femme veulent vivre une vie plurielle et il n'est pas évident que la façon dont le pouvoir est exercé //aujourd'hui et leur convienne leur permettre
- 053 F : //ah oui quand même leur permettre
- 054 D : leur convienne /et moi ce qui m'a beaucoup frappée dans le livre de Françoise
- 055 F : /ah oui hm
- 056 D : Barret-Ducrot et d'Evelyne Pisier c'est cette, cette attitude des femmes qui disent bon c'est vrai que je suis arrivée à ce que je voulais dans l'existence, mais elles parlent de hasard par exemple elles ont une vision assez //modeste //de chance, elles disent :
- 057 P : //de chance //de chance, de chance
- 058 D : 'j'ai eu de la chance à un moment de ma vie j'ai eu de la chance'
- elles l'ont //[inaudible]
- 059 F : //pensez que les hommes ne parleraient pas comme ça
- 060 D : non je suis sûre que non, je pense que les hommes diraient euh, j'ai voulu aussi cette carrière, il y a une //une volonté
- 061 P : //elles nous apprennent qu'elles l'ont mérité [rire]

- 062 D : voilà je crois que /elles sont plus modestes dans leur réussite parce que elles ont,
- 063 F : /vous croyez
- 064 D : elles ne surinvestissent pas dans le politique je crois, /ou dans l'Etat, si vous voulez
- 065 F : /hm hm
- 066 D : actuellement compte tenu de ce que représente cet investissement et donc je crois qu'il y a les deux, il y a à la fois une certaine réserve des femmes en se disant peut-être que ce n'est pas fait pour moi parce que je suis pas au niveau il y a ça aussi hein, mais en même temps elles se disent après tout est-ce que le jeu en vaut la chandelle
- 067 F : oui ça quand même on peut se poser la question.
- 068 P : mais pourquoi ne pas rêver //que les hommes plus tard bientôt vont eux-
- 069 F : //Evelyne Pisier
- 070 P : mêmes être tentés par les joies de la vie plurielle (↑)
- 071 F : oui non, mais non, mais moi j'aurais deux réponses à faire avant que nous en venions à la question de la parité d'abord il y a peut être une crise générale de la politique qui se prépare, elle a lieu aux Etats-Unis par exemple. Le métier d'homme politique est un métier de plus en plus difficile, parce que ce pouvoir si vous voulez il est très surveillé euh, il est surveillé par les juges, il est surveillé par l'opinion donc pouvoir arbitral des juges, pouvoir informel de l'opinion et de ceux qui la font. C'est un pouvoir qu'on paye très cher et il y a un certain nombre de, de gens qui de plus en plus se disent qu'il n'en vaut pas la chandelle on se souvient qu'aux Etats-Unis par exemple Mario Courmo qui était le candidat démocrate le mieux à même de justement représenter cette idéologie a refusé d'être candidat pour pas qu'on fouille dans sa vie. Donc il n'est pas sûr que nous nous n'assistions pas en France à une sorte de désinvestissement, de désertion de la politique par les élites qui préfèrent un pouvoir plus sûr et puis deuxième petite objection sur cette question de la, de la famille alors on va peut-être vers le partage des tâches mais là, je vois, je vois des acquis mais aussi des pertes c'est-à-dire que la fonction paternelle et la fonction maternelle il n'est pas mal qu'elles soient différenciées et des enfants qui auront et qui ont déjà deux mères est-ce que c'est absolument souhaitable et puis d'autre part ce qui nous vivons aujourd'hui aussi quand même, est-ce que c'est pas le prix à payer prix nécessaire pour l'émancipation des femmes, c'est une crise gigantesque de la famille et une difficulté de transmission à l'intérieur de la famille qui fait qu'on demande à l'école de remplir le rôle éducatif que la famille ne, ne disons n'investit plus, n'endosse plus n'est-ce pas si vous voulez le revers en quelque sorte de cette émancipation souhaitable, Evelyne Pisier
- 072 P : pas du tout //pas du tout je je [rire] pas du tout d'accord avec vous et je pense

- 073 F : //pas du tout très bien
- 074 P : qu'une fois de plus on risque de faire payer aux femmes ou de leur mettre sur le dos ce qui se passe et qui n'a rien à voir bien sûr, bien entendu, tout est lié hein, mais dire que la crise de la famille qui est un problème très sérieux aujourd'hui est due au fait que les femmes travaillent et elles veulent veulent avoir aussi accès à une vie publique je pense que cela serait catastrophique
- 075 F : je ne plaide pas pour le retour au foyer là, //vous le voyez bien, j'analyse je ne suis pas
- 076 P : //non non non non non
- 077 F : marié moi même avec une femme qui vit, qui vit à la maison, donc il s'agit
- seulement de se poser la question, il n'y a pas //d'acquis sans pertes quoi c'est
- 078 P : //posez vous
- 079 F : peut-être cela qu'on peut se dire
- 080 P : posez-vous la question euh, mais je vous assure que du côté des enfants quand vous interrogez les enfants de ces 100 femmes que nous avons interrogés aucun de ces enfants ne ne souhaiterait que leur mère rest à la maison tous sont fiers de ce modèle
- maternel //et même et même si de temps en temps ils peuvent se plaindre parce que
- 081 F : //ce sont des femmes en tête aussi
- 082 P : un petit copain a vu sa maman venir à 4 heures et demis à l'école, je crois qu'ils comprennent tout de même
- 083 D : oui moi //je ne suis pas sûre je partage tout à fait cet avis, je suis pas sûre que
- 084 F : //Francine Demichel
- 085 D : l'image de la femme qui travaille soit, soit une image de mauvaise mère, je crois que
- c'est exactement le contraire //euh, hm
- 086 F : //enfin je crois que ce n'est pas au niveau de
- l'image //je vous dirais [inaudible]
- 087 D : //euh non mais l'image auprès des enfants si vous voulez, je crois que
- c'est //tout, tout
- 088 F : //c'est une question de présence, pas une question d'image
- 089 D : oui mais je ne crois pas que ce soit un problème quantitatif /la présence je crois

que

- 090 F : /hm hm
- 091 D : c'est un //aspect qualitatif on peut être avec ses enfants une demi-heure par jour
- 092 F : //c'est vrai
- 093 D : mais y être intensément et pour eux c'est une éducation aussi forte que les femmes qui peuvent rester à la maison et après tout ne pas s'en occuper plus
- 094 P : est-ce que...
- 095 D : euh oui
- 096 P : non
- 097 F : oui Evelyne Pisier
- 098 P : oui je voulais ajouter une chose supplémentaire qui m'a beaucoup frappée en en écrivant ce livre c'est que les filles de cette nouvelle génération celles qui ont 20 ans aujourd'hui, leurs alliés, leurs vrais alliés ce ne sont pas seulement leurs mères qui travaillent ce sont leurs pères. Il s'est passé quelque chose alors vous pouvez dire que c'est du fait de la crise de la famille justement, mais il s'est passé quelque chose dans les moeurs qui fait que les pères aujourd'hui, ne font plus de différence entre les garçons et les filles et les pères ne disent pas à leur fille /'écoute ne travaille pas //ne passe pas des concours et
- 099 F : /ah c'est clair //ah oui bien sûr
- 100 D : surtout fait un beau mariage'
- 101 F : non plus personne ne //dit ça, fort heureusement, fort heureusement, bien sûr
- 102 P : //d'abord //[inaudible]
- 103 D : //non [inaudible]
- 104 P : d'abord les très beaux mariages de toute façon ne durent pas, la précarité s'est installée et plus personne n'a envie de dire ça à sa fille c'est quand même quelque chose de très nouveau
- 105 F : et oui et c'est ça c'est en effet un acquis fondamental donc peut-être maintenant peut-on aborder la question donc des remèdes à cette situation, sous-représentation des femmes, absence dans la sphère politique vous avez dit que il faut une politique assez volontariste parce que ces, ces bastions pour le moment ont quelque chose d'inexprimable alors quelle est cette politique volontariste selon vous Francine Demichel
- 106 D : bon si vous voulez moi je je partirai d'une analyse un peu schématique mais de la représentation en France nous avons, nous fonctionnons, la démocratie fonctionne

autour de la notion d'Etat-nation, un Etat-nation unitaire et le représentant participe au fonctionnement de cet Etat-nation et c'est l'histoire constitutionnelle et politique de la France a fait que on a mis l'accent beaucoup plus sur les modes de fonctionnement de cet Etat que sur les mécanismes de la représentation réelle et donc on aboutit à un système dans lequel euh il y a une représentation abstraite d'ailleurs pendant très longtemps on change un peu les termes juridiques, mais pendant très longtemps on parlait des hommes hein, pour parler du genre humain, pour parler de l'humanité. En droit quand on disait l'homme c'était l'homme et la femme donc on a, on a, on s'est construit un système juridique de façon directe ou indirecte, explicite ou implicite autour de l'idée de l'identification à l'homme mâle (..) à l'homme donc au sens sexuel du terme et cette, la masculinisation par exemple de tous les termes du droit, l'idée que la la représentation, le représentant participe à la vie démocratique sans qu'on prenne en considération s'il s'agit d'un représentant ou d'une représentante, a fait que avec le système étatique tel qu'il fonctionne, on aboutit à une représentation masculine très forte et qui ne régresse pas. Parce que ça c'est un constat qu'on est bien obligé de faire la démocratie progresse, le niveau économique progresse, le niveau culturel progresse et la représentation égale entre les hommes et les femmes ne progresse pas. Donc on est bien obligé de partir de ce constat, si les choses n'étaient pas aussi bonnes peut-être qu'il faudrait se contenter de constater qu'il y a un progrès historique. Mais je crois que on est dans un contexte qui est un contexte normatif un peu particulier de ce côté-là. En France le droit a fonctionné avec une identification au modèle masculin et je crois que si on ne rompt pas, par le concept de parité, moi personnellement

- je suis contre les quotas et pour la parité
- je suis //contre les quotas
- 107 F : //parce qu'on assimile //souvent les les deux dispositifs
- 108 D : //oui mais moi je ne les assimile pas parce que les quotas sont un problème quantitatif de proportions quantitatives et moi je considère que la parité c'est une notion fondatrice de la démocratie. Donc je n'assimile pas les deux, je considère qu'il y a alors, j'ai employé effectivement un terme que l'on m'a beaucoup reproché souvent reproché 'la photographie du corps social' je dirais que, la représentation française a été axée trop sur les mécanismes étatiques et qu'il faut qu'elle s'axe sur les mécanismes populaires le peuple, la population, le peuple est composé de deux sexes
- 109 F : mais vous avez dit effectivement, vous avez //écrit 'au niveau collectif une
- 110 D : //une photographie du corps social
- 111 F : représentation démocratique doit être une photographie //du corps social' mais c'est
- 112 D : //voilà
- 113 F : là qu'on réintroduit les corps parce que /vous dites deux sexes, //mais il y a aussi des

- 114 D : /voilà //non mais
- 115 F : classes, //il y a aussi des
- 116 D : //non non par corps social, j'entends le noyau du corps social c'est-à-dire les deux sexes, le fait que, dans toute population, dans toute société vous avez des hommes, des hommes et des femmes vieux ou jeunes, vous avez des gens qui sont chômeurs vous avez des gens qui travaillent, vous avez des gens qui bon, les conditions sociales sont différentes mais ce corps social
- 117 F : c'est les hommes et les femmes
- 118 D : voilà, il est partout composé /d'hommes et de femmes et quand vous avez, je dirais
- 119 F : /hm hm
- 120 D : c'est un approfondissement de la démocratie pour moi la parité parce que ça touche au corps, /à l'attribut corporel de l'individu on est sexué,/ on est sexué. Donc à partir
- 121 F : /hm hm /voilà c'est ça
- 122 D : du moment où on est sexué, c'est pour ça que moi je ne situe pas le problème au niveau de la différence des sexes à mon avis que les femmes fassent la politique différemment des hommes ou pas c'est pas mon problème, et je ne suis pas sûr d'ailleurs que les femmes feraient de la politique différemment des hommes. Ce qui m'importe c'est que, à partir, dans une population, dans une structure démocratique il faut représenter le peuple dans sa réalité en tant que corps social profonde qui est là,
- le fait //qu'il y a des hommes et des femmes
- 123 F : //mais la parité ça veut dire quoi ça veut dire autant de femmes candidates aux postes électifs, autant de femmes que d'hommes à l'Assemblée
- Nationale //comment l'obtenir
- 124 D : //moi moi personnellement mais là je n'engage que moi je dirais je me bats pour qui on inscrive le principe de parité dans le droit français. Ensuite les mécanismes d'application qu'on ne puisse pas immédiatement introduire la parité dans tous les types d'élection je suis complètement d'accord mais je crois qu'il y a une bataille qui est une bataille de nature euh, théorique autour de la parité et qu'ensuite les modalités d'applications peuvent être différenciées
- 125 F : alors bataille théorique, réponses théoriques donc d'Evelyne Pisier
- 126 P : moi je suis très, je suis très perplexe et très effrayée par cette proposition de parité. Non pas que les gens qui défendent la parité euh euh me soient soient, pour moi des ennemis, je vois très très bien en réalité pour la plupart d'entre nous qu'on soit paritaire ou anti-paritaire, on partage la même, le même but. Donc bon et qu'il y a plus

de différence entre un misogyne et un un et et un un féministe que entre les féministes paritaires et anti-paritaires. Le débat vaut la peine, par ailleurs on est d'accord sur le constat c'est une, c'est vrai que c'est une catastrophe que de voir les femmes tellement à la traîne de la représentation politique. Une catastrophe pour les femmes mais une catastrophe pour la démocratie aussi on est d'accord sur le constat on est d'accord sur l'histoire mais une fois qu'on a dit ça moi l'idée de d'inscrire la parité dans la constitution me fait terriblement peur. D'abord vous dites que, jusqu'à maintenant on a tout construit et notamment le principe de représentation sur l'abstraction et c'est ça qui est bien, il faut le maintenir, il faut absolument maintenir et idéal d'abstraction parce que c'est cet idéal cet idéal qui va nous permettre et qui a permis tant de fois dans l'histoire de lutter contre l'inégalité, de lutter contre les discriminations euh, c'est parce que dans l'urne les voix sont interchangeables qu'on ne fait pas de différence entre la voix de l'ouvrier, la voix du patron qui pèserait trois fois, la voix de l'homme et la voix de la femme, la voix de que que sais-je, du juif, du noir et de tout ce qu'on peut inventer comme discrimination c'est pour ça que c'est bien. Alors que la démocratie ne soit jamais réellement satisfaisante bien sûr, mais précisément là il y a une bataille politique à mener mais elle est, elle est, elle à mon avis elle est à mener en gardant le drapeau de l'universalisme abstrait sinon on est complètement fichu. D'autres part je dirais que, il faut pas oublier que le droit euh, lorsqu'il affiche un principe de domination ou d'inégalité c'est toujours un artifice, c'est toujours une construction, c'est pas parce que les hommes et les femmes sont différents c'est-à-dire qu'anatomiquement ils sont différents, c'est pas pour ça, qu'on exclut les femmes en 1789, c'est parce que on décide de les exclure c'est-à-dire qu'en fait ce qui est intéressant dans la différence c'est le statut qu'on lui prête, c'est pas la différence réelle, c'est pas le fait que les juifs, les homosexuels, les beurs, tout ce que vous voulez seraient différent les uns des autres qui importe. C'est à un moment donné de l'histoire ce statut qu'on prête à cette différence et qui fait que on décide, on décide de les exclure. Or le statut qu'on a prêté à la différence des sexes encore une fois c'est le statut le plus discriminant depuis le fond des âges et qui fonctionne maintenant comme un invariant culturel qu'on a dans notre tête et dont on n'arrive pas à se débarrasser tellement on lui a donné un statut d'inégalité et de hiérarchie. Bon on s'est bagarré, on a lutté et quand je prends un exemple on obtient le droit de vote après la 2e guerre mondiale c'est pas en tant que femme Dieu merci, c'est en tant que femme qu'on a été exclue de la citoyenneté mais enfin enfin c'est en tant qu'individu c'est-à-dire comme n'importe qui et nos voix deviennent interchangeables dans l'urne qu'enfin après une si longue bagarre on obtient le droit de voter comme les autres et j'ajoute n'importe comment, c'est-à-dire que personne vous oblige à voter dans un sens ou dans l'autre

- 127 F : oui oui alors justement pour suivre ce qui vient d'être dit sous forme de question Francine Demichel, vous avez dit euh, l'humanité il y a deux sexes hein, et ça il faut que le droit en tienne compte mais vous avez dit aussi que ce n'est pas pour autant que je crois en une spécificité féminine. Mais la question c'est précisément est-ce que euh, un certain naturalisme ne revient pas nécessairement au galop avec l'objectif paritaire ou l'objectif d'égalité par la parité, je me souviens du grand manifeste pour la parité qui avait été publié dans le journal l'Express il y a quelques mois où il y était dit : 'il est

grand temps [face B] en effet que l'humanité est universellement sexuée, qu'elle est universellement

- mixte, on veut en faire rentrer du féminin dans la politique et dans le
- droit /et du masculin aussi, et à ce moment-là c'est effectivement, ce n'est pas
- 128 P : /et du masculin
- 129 F : simplement le mécanisme de la représentation qui change, mais peut-être aussi le concept de représentation comme si effectivement l'idée politique, l'idéologie politique, la pratique politique découlaient de l'identité. On dit aujourd'hui exclusivement l'identité sexuelle mais est-ce que là y a pas un très grand danger sinon de régression, du moins de mutation par rapport à une autre idée et de la représentation et de la pratique politique.
- 130 D : Moi je pense //personnellement qu'elle découle de l'identité sexuée, c'est pour cela
- 131 F : //Francine Demichel
- 132 D : que je crois qu'il n'y a pas de commune mesure quand on dit 'on introduit des catégories sociales' non il n'y a pas de commune mesure parce que l'individu ne nait pas de façon abstraite, l'individu on est au niveau de l'individu et pas des différences entre les sexes. Parce que parler de différence entre les sexes, c'est la femme est différente par rapport à quoi, elle est pas différente, elle est différente par rapport à l'homme donc ça veut dire qu'on identifie un modèle masculin, qu'on identifie la femme à un modèle masculin et qu'on constate que par rapport à ce modèle masculin, elle a des différences alors c'est pas un problème de différence, c'est un problème d'identité et je suis tout à fait d'accord avec vous je pense qu'il faut repartir de l'identité réelle de
- l'individu //je suis...
- 133 F : //alors vous êtes[rire], vous êtes, vous êtes d'accord avec la représentation que j'ai //faite de votre position
- 134 D : //voilà non non avec l'idée qu'il faut repartir de l'identité /vous en tirez pas les
- 135 F : /oui
- 136 D : mêmes conclusions que moi. Mais il faut partir de l'identité et je pense que le le le problème de la discrimination ne se pose pas, il ne s'agit pas d'un problème de discrimination parce que, on discrimine par rapport aux minorité alors ensuite on prend le statut discriminatoire par rapport à telle ou telle minorité ici, il s'agit de revenir à une identité réelle, je je suis universaliste je pense que l'universalisme a été une conquête considérable de la démocratie. Mais je crois que cet universalisme doit être approfondi même s'il reste abstrait dans toutes les autres dimensions et il n'est pas question de faire des collèges séparés, il est pas question de dire les femmes vont voter d'un côté, les hommes vont voter de l'autre, il n'est pas question de rentrer dans des

catégorisations plus précises, il est question de dire l'identité réelle d'un individu elle est d'être sexuée, il n'y a aucune raison de dire les femmes sont aussi des hommes moi je ne

- dis pas / //les hommes sont comme les femmes on a dit souvent les femmes
- 137 F : /non mais //personne dit cela, mais attendez quelles sont, quelles sont les
- 138 D : sont comme les hommes non elles ne sont pas comme les hommes elles sont des
- 139 F : conséquences de cette différence
- 140 D : femmes //les hommes sont des hommes
- 141 F : //quelles sont les conséquences les hommes y a y à une différence des sexes quels sont les effets de cette différence des sexes dans la vie politique dans les choix politiques
- 142 D : les effets de la différence des sexes ce n'est pas à partir du moment ou vous avez une, non pas une différence des sexes mais une dualité de sexe, vous avez une dualité de sexe il n'y a aucune raison qu'il y ait une dualité incontournable biologiquement, historiquement, socialement incontournable il n'y a aucune raison qu'on gomme le sexe dit faible qui est nécessairement, à partir du moment où cette dualité n'est pas reconnue, qui va nécessairement se situer par rapport au sexe dominant. Or nous sommes dans des sociétés où le sexe dominant est le sexe masculin et j'ai trouvé très intéressant dans l'analyse de de l'ouvrage 'Femmes en tête' l'étude de la magistrature. J'ai constaté que la magistrature se féminise et qu'est-ce qu'on fait aussitôt on introduit on introduit des quotas, on dit, elles disent d'ailleurs, les magistrats qui sont interrogés disent 'vous savez on a en fait, dans les concours on introduit des quotas sans le dire des quotas de fait parce qu'on constate qu'il y a trop de femmes par rapport à trop d'hommes, pourquoi ? Parce qu'en réalité à partir du moment ou les femmes arrivent par rapport à un sexe qui est considéré comme dominant et qui est dominant alors à ce moment là les règles du jeu changent, voyez et c'est ça qui fait que, si juridiquement on introduit pas euh cette identité sexuée, on aura toujours une référence au sexe dominant politiquement en tout cas
- 143 F : Evelyne Pisier
- 144 P : je je je n'ai pas très bien compris votre votre reproche sur les quotas dans la magistrature puisque vous êtes plutôt pour, euh, dans les autres ordres mais je je là, je suis obligée de faire une parenthèse étant en ce moment au jury de l'école nationale de la magistrature je ne peux pas laisser dire qu'il y a des quotas, alors que dans la tête de certains membres du jury il y ait
- 145 D : ils le disent hein
- 146 P : oui ils le disent bien sûr, il y a une véritable peur de la part des femmes que, on pratique une sorte de quotas de fait dès que le //contrôle

- 147 F : //pour pas qu'elles soient trop nombreuses, c'est ça (↑)
- 148 P : oui pour pas qu'elles //soient trop nombreuses d'autant d'autant plus que la
- 149 F : //pour pas qu'il y ait un monopole féminin sur la magistrature
- 150 P : magistrature depuis quelques années pour des raisons tout à fait circonstancielles s'est réhabilitée, qu'il y a une espèce de réevalution de ce métier et que les hommes s'aperçoivent sont en train de s'apercevoir avec terreur que, que tous les magistrats sont pas des juges pour enfant et que certaines d'entre elles ont un réel pouvoir bon, mais parenthèse fermée sur la, sur //la...
- 151 F : //mais ça ça pourrait vouloir dire qu'on a pas besoin de de la parité pour arriver à l'égalité puisque maintenant on arrive même dans des sphères de pouvoir à une espèce de sur-égalité non (↑)
- 152 P : j'espère bien qu'on moi //personnellement
- 153 F : //Evelyne Pisier
- 154 P : j'espère bien que on ne pratiquera pas enfin, j'espère bien, hélas je vois bien que le mouvement va dans le sens inverse mais /je je ne souhaite pas du tout, je ne souhaite
- 155 F : /ah oui
- 156 P : pas du tout qu'on me dise que mon identité est ramenée à un premier élément, un facteur surdéterminant qui est mon anatomie. Parce que le sexe c'est quoi c'est une anatomie et je ne comprend pas comment on pourrait du droit du fait, je ne vois pas pourquoi il faudrait que le fait de de de l'accouplement entre les mâles et les femelles pour faire survivre l'humanité, ce fait qui est un fait brut, parmi d'autres, devrait tout d'un coup être érigé en principe. Parce que euh, euh pourquoi enfin mais pourquoi, moi j'ai l'impression Francine Demichel que nous notre, notre personne humaine est fonction de tellement de facteurs et que elle est pas fonction seulement de notre sexe, nous sommes des femmes, mais nous sommes tellement d'autres choses nous avons des appartenances multiples. Moi ma conception de la politique euh n'est pas cette conception quantitative, je vois pas pourquoi j'enverrais la moitié de l'humanité sous prétexte qu'elle est la moitié sexuée euh, systématiquement au parlement et pour faire quoi, pour représenter quoi, je vais la brimer. Je vais lui demander de représenter qui et de faire quoi alors vous allez me dire ce qui est juste euh, il faut que les femmes soient plus nombreuses au parlement. Oui, je suis d'accord, il faut qu'elles soient plus visibles oui je suis d'accord, mais après pourquoi, pour qu'elles représentent parce qu'elles ont des qualités supérieures à celles des hommes. Beaucoup de gens le disent et beaucoup de femmes interrogées disent avec humour qu'elles gouvernent plutôt beaucoup mieux. Mais la plupart d'entre elles disent que euh, si elles le font c'est parce que les qualités qu'elles ont acquises, sont des qualités qu'elles ont acquises dans la difficulté dans la bagarre, dans le privé, là aussi on va pas se mettre à ériger ces qualités, on va essayer au contraire de faire tout ce qu'il faut pour que le lieu qui a

produit ces qualités se détruise et que l'inégalité se détruise donc on ne peut pas tout d'un coup ériger ça et en faire une loi. Donc moi je n'ai pas envie qu'on dise à ces femmes quelles qu'elles soient vous devez être plus gentilles que les hommes, vous devez être plus douces plus pacifiques sous cette espèce de comportementalisme sournois qu'on leur inflige au nom de leur modestie, de leur, je je n'aime pas ça j'ai envie de dire qu'on leur foute la paix. Elles viennent d'acquérir, il y a très peu de temps très très peu de temps et encore sur une toute petite partie de la planète et encore un certain nombre d'entre elles, en très petit nombre le droit de faire ce qu'elles veulent //pourquoi

- 157 F : //et avec des régression effrayantes dans d'autres parties du monde //de l'Afghanistan //et de l'Algérie, //où l'on voit les effets terribles
- 158 P : //exactement // exactement //exactement exactement
- 159 P : donc ce qui me fait peur dans la parité c'est cette nouvelle injonction, nouvelle sommation à l'altérité, vous êtes femme et vous devez vous proclamer d'abord femme et puis il faudra dire aux hommes, vous êtes homme et vous devez vous-même vous dire
- homme //et pourquoi pourquoi
- 160 F : //alors quel est //[inaudible]
- 161 D : //oui moi je ne vois pas //pourquoi il y a une altérité, y a pas
- 162 F : //Francine Demichel
- 163 D : d'altérité, il y a une réalité moi je crois qu'une identité, moi je suis une femme, c'est vrai que je suis une femme et et qui a fait un certain nombre de choses dans sa vie. Mais je me sens comme femme, là je crois que c'est un problème je dirais philosophique, métaphysique moi je crois qu'on se sent sexué qu'on vit dans un corps sexué, et qu'on ne sort pas de là et que par conséquent il ne faut pas refuser cette cette réalité qui n'est pas que biologique et qui est la vie d'un individu qui se passe comme ça. Donc je crois que c'est une identité forte et que cette identité forte doit être prise en compte par le politique, d'autant que si les femmes pouvaient prendre en main, avaient pu prendre en main leur destin et le destin de l'ensemble de la société ben, c'est très bien mais on constate pas ça, on constate que dans un certain nombre de cas elles n'ont elles n'ont pas le droit à la parole et que on statue, vous avez des assemblées d'hommes qui statuent par exemple sur la procréation, les conditions de la procréation artificielle et que, alors que, ce sont des problèmes qui les concernent bien entendu en tant que membres de l'humanité mais simplement en tant que membres de l'humanité. Ça les concerne pas pour parler au nom des hommes et des femmes donc moi je crois qu'il y a là une donnée fondamentale de l'existence individuelle et collective et qui doit être prise en compte par les sociétés //politiques
- 164 F : //alors euh, une dernière petite intervention d'ordre philosophique après quoi je vous interrogerai toutes deux sur l'avenir justement de cette parité et sur les alternatives

qu'on peut éventuellement lui opposer. Il y a un un un article peu connu d'Anna Arendt que je voudrais citer ici, 'droit public et intérêt privé' (public rights and private interest) je ne crois pas qu'il soit traduit en français, elle dit ceci : 'tout au long de sa vie l'homme évolue dans deux ordres d'existence, d'un côté ce qui ce qui lui appartient et d'autre part la sphère qui lui est commune à ses concitoyens, ou à ses à lui ou à ses semblables. Il dit et 'le le le bien public qui est le souci du citoyen c'est en effet le bien qu'il a en commun avec les autres parce que dit-il, parce que dit-elle, il est localisé dans le monde ce que nous avons en commun sans le posséder hein, et elle dit donc le citoyen et l'individu privé ce sont deux choses différentes et elle donne l'exemple du jury par exemple elle elle, Anna Arendt donnait une grande importance à ce que c'est d'être juré parce que le juré il est intéressé dans ce qui ne devrait pas l'intéresser, dans ce qu'il ne le regardait pas et ce qu'il partage avec d'autres jurés c'est précisément un intérêt pour un cas pour un dossier qui est totalement situé hors de lui et donc euh euh elle dit ceci c'est que le le donc elle insiste sur la différence entre le privée et le public. Elle dit être citoyen c'est passer du privé au public et pour le public il faut avoir un idéal d'impartialité autrement dit, lorsque je vais du privé au public d'une certaine manière je je me transcende moi-même. Or il me semble aujourd'hui que de plus en plus la sphère publique c'est la sphère où le privé se déverse et donc effectivement à ce moment-là chacun arrive avec son identité, ses intérêts, ce qu'il est, ceci ou cela comme si, une grande menace posée sur nous, la menace de ne plus comprendre, la différence du privé et du public, la menace de ne plus être capable de passer de l'un à l'autre, de ce qui est nous, de ce qui nous appartient à ce que nous avons en commun avec nos semblables à savoir le monde, ce que nous nous partageons sans précisément le posséder je crois que c'est une une analyse intéressante parce que peut-être fixe-t-elle, un des enjeux du problème dont la parité est un des symptômes Evelyne Pisier

- 165 P : oui moi je je j'ai beaucoup d'admiration pour Anna Arendt et pour, pas pour tout mais en tout cas pour cette analyse qui conduit à à nous donner le sens de la politique, à nous donner une conception de la politique que je partage totalement. Moi j'aime la politique avec cette idée que en effet nous sommes dans une nous partageons une commune humanité, que la sphère publique est une sphère de discussion, de délibération et et je je bon, j'adhère tout à fait à ça et c'est parce que j'ai cette conception de la politique que jusqu'au bout encore une fois malgré malgré la mode actuelle, jusqu'au bout je défendrai l'idée que je préfère voter pour un homme euh, parce que son programme, ses idées me paraissent importantes plutôt que pour une femme sous prétexte qu'elle est une femme /et j'espère bien que les

- 166 F : /hm hm

- 167 P : hommes ne voteront pas pour des hommes sous prétexte que ce sont des hommes. Donc il y a une commune humanité que nous partageons dans la sphère publique mais cette commune humanité en aucun cas n'interdit, au contraire les appartenances multiples, /culturelles

- 168 F : /hm hm

- 169 P : et de tout ordre. Mais je ne vois pas pourquoi euh alors qu'elle a été tellement

brimée la pluralité si chère à Anna Arendt, la multiplicité et le désordre que cela a introduit, je ne vois pas pourquoi tout d'un coup grâce à la parité on ramènerait le multiple

- à deux /j'ai pas envie de ça
- 170 F : /mais vous disiez tout à l'heure
- 171 F : mais vous disiez tout à l'heure que, vous dites même de façon un peu récurrente dans l'émission que vous vous inscrivez contre le mouvement de l'époque, la tendance générale est-ce à dire que nous allons aujourd'hui vers la parité et que elle se situe sur notre agenda politique et qu'un jour ou l'autre on on assistera à un changement constitutionnel temporaire ou pour l'éternité (↑)
- 172 P : ben écoutez je je j'ai beaucoup, j'ai beaucoup d'admiration pour Lionel Jospin et je crains que ce ne soit un homme tout à fait fidèle à ses promesses et je crains que il se soit tout de même beaucoup engagé de ce côté là. /Donc d'une manière ou d'une autre il me semble
- 173 F : /hm hm
- 174 P : que le débat va être posé sur la scène publique et que là il va falloir choisir ou on révise la constitution, cela veut dire qu'on accepte le changement de principe, véritablement et l'on prend tout de même une sérieuse responsabilité. C'est très ludique le combat politique aujourd'hui, mais derrière ce ludisme il y a tout de même une responsabilité qu'on prend hein, on est en train de dire il y a des hommes et des femmes. Bon alors on révise la constitution ou on ne la révise pas et on fait une loi à ce moment là, on craint le conseil constitutionnel jurisprudence de 82. Alors il y a sans doute une position euh qui euh permet de sortir de cette alternative et je pense les socialistes assez malins pour la trouver
- 175 F : ah oui d'accord, mais alors justement Francine //Demichel
- 176 D : //je voudrais revenir sur le débat intérêt privé intérêt public, je crois que je suis tout à fait d'accord sur l'idée que quand on fait de la politique et quand on gère les les la vie d'une société il faut être impartial et il faut faire euh, raisonner en terme d'intérêt public. Je ne vois pas pourquoi à partir du moment ou les femmes entreraient dans la politique tout d'un coup l'intérêt privé deviendrait
- majoritaire dans l'intérêt public cela ne change rien
- //les hommes
- 177 F : //non c'est la philosophie /si vous voulez elle est sous-//jacente à la parité
- 178 D : /oui //oui moi je suis
- 179 F : dont je vous parle mois je suis pour la //la présence des femmes dans la politique

- 180 D : absolument //moi je suis absolument absolument
- 181 F : //[inaudible]
- 182 P : //on est pour tous les trois //[rire]
- 183 D : //la parité non non mais la parité ce n'est pas l'intérêt privé la parité c'est la représentation la justesse de la représentation publique justement donc là dessus je ne suis pas //d'accord
- 184 F : //alors vous avez dit : 'inscrire dans le droit' mais sous quelle forme //comment à quel texte qu'est-ce que ça //veut dire introduire
- 185 D : //alorseuh bon //en plus
- 186 F : la parité dans le droit
- 187 D : je je voudrais dire attendez pour répondre à Evelyne Pisier je ne crois pas qu'il s'agisse de voter pour un homme parce que c'est un homme ou pour une femme parce que c'est une femme. Il s'agit de permettre euh, un choix qui, qui permettra aux électeurs d'avoir une représentation photographique réelle, de de la vie c'est-à-dire, des deux sexes et puis ils voteront pour qui il voudront. On ne fera pas voter parce que les gens ne voteront pas les femmes ne voteront pas pour les femmes nécessairement, mais les
- femmes seront présentes sur la scène politique
- parce que
- 188 F : à l'égalité avec les hommes/
- 189 D : à égalité avec les hommes parce que elles font partie de l'humanité comme les hommes, au même titre que les hommes et il n'y a aucune raison qu'il y ait un monopole de fait qui se soit instauré depuis des siècles, si c'était récent ben depuis des siècles pour les hommes. Alors sur le plan juridique moi je pense personnellement que c'est une bataille qui est une bataille politique démocratique, de l'approfondissement de la démocratie et que comme toutes les batailles politiques elle doit se traduire au niveau juridique. Alors est-ce qu'il
- faut changer la constitution, ajouter le principe de parité dans la constitution,
- //faire une loi
- 190 F : //ça veut dire quoi d'ailleurs le principe de parité dans la constitution, //ça produirait
- 191 D : //ben faire une
- 192 F : quoi, par exemple un article //[inaudible]
- 193 D : //oui un article dire que dans le respect du principe de la parité, au moment de,

dans les premiers articles de la constitution, dans le respect du principe de parité moi je je //j'ai vu

- 194 P : //il faudrait une révision
- 195 D : ah oui, il faudrait une révision /constitutionnelle bon ça, c'est une première hypothèse
- 196 P : /voilà
- 197 D : il y a l'hypothèse de la loi ordinaire dont on sait que le conseil constitutionnel très traditionaliste n'en veut pas. Troisièmement à mon avis, il y a l'hypothèse de la loi organique qu'on peut très bien ne pas exclure, qui évite une réforme de la constitution et qui permet la mise en oeuvre au niveau //des textes constitutionnels
- 198 F : //elle dirait quoi cette loi organique
- 199 D : elle permettrait dans dans les différentes élections, d'introduire la notion de parité, de pratiquer la parité //c'est-à-dire
- 200 F : //autant de candidats hommes que de candidats femmes
- 201 D : voilà dans les élections dans un premier temps où c'est possible //évidemment
- 202 F : //mais ce que disait le manifeste de la parité il demandait de modifier la constitution éventuellement pour introduire des discriminations positives, est-ce que vous vous reprendriez
- cette //formule à votre compte ?
- 203 D : //euh
- 204 D : non le concept de //discrimination positive ne me plaît pas beaucoup parce que euh,
- 205 F : //le traitement constitutionnel
- 206 D : la notion de discrimination positive renvoie à des phénomènes de minorités. Je crois qu'on est pas dans la logique d'un rapport de majorité à minorité donc je suis pas enfin, je suis pas tellement favorable au concept de //discrimination positive
- 207 F : //alors bon, pour finir Evelyne Pisier votre alternative en un peu de temps mais simplement /quelle est l'alternative
- 208 P : /[inaudible]
- 209 F : que vous voyez //à cette éventualité, comment faire pour remédier à la situation actuelle ?
- 210 P : //hélas
- 211 P : hélas ce n'est pas ce n'est pas la mienne, mais euh, mais en terme de stratégie

/politique,

- 212 F : /oui
- 213 P : il est clair ou bien on prend la responsabilité de changer la constitution, /de la réviser,
- 214 F : /hm hm
- 215 P : donc de tourner le dos à un certain nombre de principes et je crois que beaucoup de gens qui sont en faveur de la parité sont tout de même assez responsables et n'ont pas envie de s'engager sur un terrain pareil. Ils savent bien et j'ai, j'ai beaucoup d'amis paritaires qui ont peur tout de même, qui ont peur de de de sombrer dans ce encore une fois dans cette sommation à l'altérité. On ne peut pas à cause du conseil constitutionnel ou il y a peu de chance de refaire la même chose avec une loi ordinaire. Alors y a un bonhomme assez malin qui s'appelle Olivier Duhamel et qui a joué l'idée des circonstances exceptionnelles alors ça c'est évidemment très malin. L'idée de circonstances exceptionnelles, c'est une manière de dire bon, on va rattraper on va faire du rattrapage pour un certains temps un petit temps et on dit que oui on avoue, on avoue qu'on tourne le dos à l'universalisme mais seulement pour un petit moment et pour faire du rattrapage, donc on introduit au fond l'affirmative-action dans le domaine politique, /je suis //tout à fait horrifiée horrifiée
- 216 F : /oui //totalement
- 217 P : mais je trouve que c'est très malin.
- 218 F : oui alors cela étant donc les les partisans de l'égalité de la représentation des hommes et des femmes qui sont opposés à la parité insistent je crois surtout sur le non cumul des mandats qui ouvrirait un certain nombre de carrières aux femmes voilà un peu où on en est le débat aujourd'hui. Il faut dire aussi que disons la situation a changé, l'opinion est très, juge de plus en plus inacceptable la non représentation des femmes et c'est l'une des raisons de l'impopularité on s'en souvient d'Alain Juppé qui avait fait organiser son gouvernement dit de Juppettes et puis qui a chassé les femmes du gouvernement et cela lui a été assez durement reproché donc c'est indicatif de volonté de l'opinion que les choses changent sur les modalités du changement, nous verrons bien en tout cas merci beaucoup Francine Demichel et Evelyne Pisier, je voudrais rappeler le titre de votre livre Evelyne Pisier que vous avez écrit en collaboration avec Françoise Baret-Ducrot, le livre s'intitule 'Femmes en tête' et il est publié aux éditions Flammarion. La semaine prochaine un sujet qui vous intéressera toutes, deux parce que vous êtes professeurs, 'Internet a-t-il sa place à l'école ?' Je crois que l'on a quand même le droit de poser la question avec Robert Rideker, professeur de philosophie et Bernard Gardey qui est principal du collège Sadi-Carnot à Auch.

REPLIQUES 3 (15/11/97) : 'Internet a-t-il sa place à

l'école'

- F : Alain Finkielkraut, animateur
- G : Bernard Gardeye
- R : Robert Rideker

- 001F : j'ai découvert le Gers grâce au film d'Etienne Chatillez 'le bonheur est dans le pré', séduit comme beaucoup de spectateurs, j'ai rêvé passagèrement d'une autre vie possible dans cette petite Arcadie oubliée par la laideur planétaire et qui semblait miraculeusement préservée de l'affairement comme du culte contemporain de la performance. En regardant il y a quelques semaines Envoyé spécial, j'ai eu la surprise de constater que l'ordinateur aussi était dans le pré, et que ce département bucolique pouvait prétendre en fait à la qualité de département d'avant-garde. A l'abri d'un art de vivre apparemment séculaire, une révolution avait lieu dans le Gers, révolution informatique et cette révolution avant même de bouleverser notre environnement et notre économie avait là bas déjà touché l'école grâce à la fougue et à la détermination de Monsieur Bernard Gardeye, principal du collège Sadi-Carnot à Auch. Celui-ci, en effet, avait vaincu la frilosité de certains parents d'élèves et les réticences archaïques du système éducatif français. Archaïque vraiment, et si le changement n'était pas toujours et nécessairement un progrès et si les concepts de bien et mal ne pouvaient plus aussi aisément que naguère être remplacés par ceux de progressisme et d'archaïsme. Ces questions que le reportage très enthousiaste d'Envoyé spécial n'envisageait même pas de poser, je les ai trouvées quelques semaines plus tard dans une libre tribune du Monde signé de Robert Rideker, membre du comité de rédaction des Temps Modernes et professeur de philosophie au lycée Pierre Paul Riquet à Toulouse. Toulouse, Auch c'est la même région, la discussion est dans le pré tant mieux car elle touche à l'essentiel, voici donc réunis le proviseur convaincu et le professeur incrédule, et je demanderai pour commencer au premier quel bilan il tire de son expérience pionnière et pourquoi il pense comme il l'a dit à la fin du sujet d'Envoyé spécial que les nouvelles technologies doivent désormais imprégner toutes les disciplines, Bernard Gardeye
- 002 G : alors je pense que, effectivement toutes les techno, les nouvelles technologies et toutes les nouvelles technologies doivent imprégner toutes les disciplines parce que, euh, si vous voulez, ces nouvelles technologies, ces, rentrent dans notre vie, rentrent dans la société indépendamment de la position que peut avoir l'école par rapport à cela. Ces technologies sont présentes, alors nous pouvons faire deux choses ou les ignorer euh, ne pas faire nous sommes à l'école, pas faire attention les laisser de côté ou au contraire nous pouvons les regarder arriver, essayer de les appréhender et former les jeunes à la maîtrise de ces nouvelles technologies, à leur domination, en sachant bien

que effectivement ces nouvelles technologies vont modifier la culture de ces enfants, vont les faire évoluer dans leur façon d'apprendre, dans leur façon de raisonner, dans leur logique même, puisque ils auront à disposition une énorme prothèse qui est l'ordinateur en général et qui est un outil fantastique de compilation qui peut euh disons euh, entrer dans une multitude d'hypothèses, les éliminer, choisir dans des des des quantités fantastiques d'hypothèses

- 003 F : mais mais vous pensez que enfin vous dites cela en voyant les modifications que notre environnement est amené à connaître, mais vous avez aussi une certaine expérience, vous y avez fait référence tout à l'heure, est-ce que vous avez le sentiment que grâce à vos efforts et à ceux de l'équipe pédagogique qui vous a suivi l'enseignement se passe mieux, dans de meilleurs conditions est plus efficace aujourd'hui où ces technologies sont entrées dans le collège dont vous vous occupez
- 004 G : alors ces technologies n'ont pas eu un effet miraculeux, le collège n'a pas été transformé de fond en comble, mais effectivement ça a été un apport considérable notamment les logiciels de type pédagogique utilisés en français, en lecture, en mathématique sont un apport considérable en particulier pour les élèves en difficultés, par exemple, nous avons des logiciels qui permettent, vous savez que beaucoup d'échecs scolaires sont construits autour de la difficulté de la lecture et euh la lecture, le problème de la lecture c'est souvent la lenteur, l'élève évidemment déchiffrant perd le fil de longs développements et ne peut pas si vous voulez garder la mémoire du texte suffisamment pour avoir une vision globale du texte donc, il faut accélérer la lecture, il faut élargir l'empan, il faut apprendre à anticiper et là il y a des techniques très pointues en matière de logiciels informatiques qui permettent euh, d'accéder, d'améliorer ces inconvénients et en particulier d'accélérer la lecture, ça c'est mesurable, c'est quantifiable, c'est observable et il n'y a pas de problèmes là dessus
- 005 F : alors Robert Rideker comment /est-ce que votre incré incrédulité est un peu affectée
- 006 R : /ce que dit me
- 007 F : par ce que vous venez d'entendre
- 008 R : absolument pas
- 009 F : pourquoi non
- 010 R : ce qui dit Monsieur paraît très rassurant mais je crois que c'est l'une des, en fait il y a deux types de discours tenus euh, par les mêmes sur les nouvelles technologies à l'école il y a un discours comme ça héroïque, heroïsant qui est fait pour exalter euh, les énergies de, des participants à cela. Bon et euh, il y a un discours rassurant où on nous dit mais voilà ça n'est pas vraiment, parce que là vous avez employé les deux c'est une révolution, non ça n'est pas une révolution ça aide à la lecture. Donc discours héroïque et discours rassurant pour ne pas me faire peur. Alors pourquoi suis-je intervenu euh en fin de compte, parce que, euh, j'ai trouvé que euh, le double discours des nouvelles technologies était dans l'école un discours sans ennemis d'ailleurs, soit on était partisan

ou soit, on n'est pas partisan, mais on ne dit rien, on ne fait rien on prend ça comme une fatalité, c'est un fatalisme, ça va nous tomber dessus euh des professeurs disent ben attendons le retraite on va travailler, travailloter comme ça, jusqu'à la retraite. Or je crois que il faut répondre par une affirmation forte euh, en face de ce discours qui est fort et rusé puisqu'il est double il faut répondre par une affirmation forte de ce qu'est l'école, de la mission de l'école euh, des fins et des finalités parce que les finalités finalement disparaissent

- 011 F : alors cette affirmation forte résumez là en quelques, en quelques phrases justement puisqu'elle doit être forte, elle peut être /au départ concise
- 012 R : /bon
- d'abord je crois Monsieur ne sera pas content, je j'ai trouvé que les propos tenus étaient très conformistes et suivistes par rapport à l'évolution technologique de la société hein, bon alors, une affirmation forte ce serait de dire que la mission de l'école c'est finalement de verser euh les élèves qui sont des futurs citoyens, de les verser dans la dimension politique c'est ça la mission de l'école c'est une mission avant tout politique et comme ça de générer, de régénérer la République et ça ça disparaît
- 013 F : hm hm ça disparaît au profit d'un souci d'adaptation, c'est ça (↑)
- 014 R : au profit d'un souci d'adaptation c'est ce que Monsieur Allègre dira très
- bientôt, /adaptation
- 015 F : /hm hm
- 016 F : voilà donc alors Bernard Gardeye
- 017 G : alors là, je ne suis pas du tout d'accord. Parce que on va venir à Internet par exemple à titre d'exemple, en quoi Internet peut être utilisé dans un établissement tel qu'un collège, par exemple, pour le niveau des enfants, dix quinze ans, grosso modo ; deux choses c'est un outil fantastique de communication, donc de culture, de connaissance d'autres sociétés, d'autres civilisations hein ça, c'est un outil, un outil très important de ce point de vue là et les échanges très lointains qui sont des échanges qui se font par texte, par rédaction, par courrier et qui ne sont pas succincts, ce sont de longs dossiers construits, argumentés hein, c'est un outil de communication très important. Deuxième, deuxième point et qui est par rapport à l'école pour le renouvellement donc de l'école de la République, ce qui est très important c'est que dans la, dans la, dans Internet transporte un tas de renseignement, un tas d'informations non validées et toute la culture que nous avons eu jusqu'à présent c'est une culture quand on ouvre une encyclopédie, il y a ce qui est vrai, il y a ce qui est faux, c'est une, c'est une culture, c'est une culture où il y a du juste et il y a du faux. Or Internet on voit des informations dont personne ne sait si elles sont justes ou si elles sont fausses, mais il y en a des justes il y en a des fausses. Donc il faut on ne peut pas laisser les enfants devenir des citoyens qui ne vont pas faire ce distinguo avec une école qui continuera à dire ce problème est juste ce résultat est juste ce résultat est

faux, on ne peut pas laisser cette culture là en place face à une information qui véhiculera des données dont il faudra, qu'il faudra valider

- 018 F : mais justement pour valider ces données, pour acquérir le discernement absolument indispensable à une époque ou en effet tout au fond tous les négationnismes sont possibles, est-ce qu'il faut plonger les enfants dans Internet parce que le discernement il peut venir d'ailleurs, il peut venir des livres, il peut venir des maîtres, mais pourquoi faut-il précisément si vous voulez euh, faire entrer Internet à l'école d'autant qu'il y a cette difficulté

- 019 G : alors parce que de toute façon ils iront dans Internet, ils iront en tant qu'adulte et s'ils ont travaillé avec leur professeur à la manière dont un professeur de français a fait étudier les émois de Bérénice où les tourments de Bérénice ou les les ruses d'Arpagon euh, cette cette cette réflexion qui est conduite avec l'enseignant qui doit être conduite avec l'enseignant sur des informations situées dans Internet permet permet de à l'élève de créer un esprit critique de relever des moteurs qui permettent de d'utiliser des moteurs qui permettent de valider des informations et de discerner toujours mieux parce que il n'y aura jamais le vrai et le faux mais d'avoir des doutes par rapport aux informations qui sont là dedans

- 020 F : Robert Rideker

- 021 R : moi j'ai des doutes d'abord sur la notion de validation euh ça n'est pas sûr que quand on étudie Bérénice ou l'Avare il est question de valider, /pas valider, bon j'ai des doutes

- 022 F : /hm hm

- 023 R : aussi sur le concept d'outil voilà, euh

- 024 F : pourquoi justement, pourquoi parce que disons que ceux qui défendent Internet ou que les nouveautés technologiques quelque fois parlent d'une nouvelle culture mais quelque fois plus modestement et ce ne sont pas toujours les mêmes, ce n'est pas toujours un discours rusé disent voilà ce sont des outils assez fantastiques, pourquoi en priver les élèves d'autant que d'autres les utilisent, les professeurs les utilisent alors pourquoi pas les élèves alors que, qu'avez vous à dire face à ce concept d'outil justement quelle //affirmation forte

- 025 R : //voilà euh euh

- 026 F : lui opposez-vous ?

- 027 R : euh le le concept d'outil euh, il est employé en nous laissant croire que c'est l'outil encore sur le versant anthropologique, sur le versant humaniste comme depuis le néolithique, quelque chose Leroy-Gourant, Aristote, euh, l'outil est quelque chose d'extérieur qui prolonge l'humain, qui prolonge les facultés humaines ou bien le mot d'outil a aussi un charme on l'a entendu récemment Jean-Louis Trassard dans cette émission même évoquer les outils de la campagne, bon, ça donne quelque chose de tout à fait rassurant. Or je ne crois pas que l'informatique et Internet ce soit un outil euh,

au sens anthropologique que nous avons utilisé jusqu'ici. C'est une révolution dans la machine, d'abord c'est pas un outil c'est un système, il y a pas l'extériorité, l'objectivité de l'outil chez celui qui l'utilise mais celui qui utilise Internet est pris dans le système, voilà euh, il en fait partie il est englouti par le système ingurgité par lui

- 028 F : oui alors justement à cet égard je voudrais lire deux petites phases de Paul Vérillot et ensuite me référer à un passage important je crois du reportage d'Envoyé spécial. Alors Paul Vérillot dans le sens de ce que vous dites dans son livre 'cybermonde la politique du pire' il écrit ceci : 'savoir que le monde autour de nous est vaste en avoir conscience même si on ne pratique pas ce monde est un élément de la liberté et de la grandeur de l'homme'. Howard Hugues qui a vécu le tour du monde en quelques heures est arrivé à un état d'inertie mentale et de perte du rapport du monde et il est très inquiet justement de voir émerger à travers ce qui n'est plus un outil mais un système une sorte d'homme, d'homme planète hein, euh, quand nous, quand nous aurons toutes les interactivités que nous voulons, quand nous irons à Tokyo en deux heures grâce aux avions hypersoniques il est évident que le sentiment de l'étroitesse du monde deviendra rapidement insupportable, nous aurons perdu la grandeur de la nature, c'est un événement insupportable et il dit ceci qui est une réponse disons, au progressisme ambiant, le 21ème siècle sera probablement le siècle de cette découverte les pertes domineront les acquis. Alors enfin, il n'est pas sûr que cela soit vrai il est normal de se poser la question mais moi j'ai une question plus précise à vous poser Monsieur Bernard Gardeye justement à propos d'Internet au lycée, au collège d'Auch. On on donnait l'exemple dans le reportage d'Envoyé spécial d'une classe de 4ème E une classe particulièrement difficile, particulièrement démotivée et donc qui avait bénéficiée à travers Internet d'une relation suivie avec un collège équivalent à euh, San Francisco, hein et il y avait les dossiers traités c'était avoir 15ans à Auch ou bien 'l'immigration le brassage ethnique dans le monde' bien alors ce ce qui est intéressant c'est de voir que le professeur en a tiré devant les élèves une conclusion les élèves de San Francisco et bien témoignent d'un certain racisme puisqu'ils parlent de vrais citoyens, et alors là moi je me demande quelle information réelle est tirée de ce dialogue parce que l'anti-racisme c'est le prêchi-prêcha généralisé aujourd'hui c'est la valeur morale par excellence, c'est ce qui nous tient lieu d'éducation civique et c'est surtout une sorte de paresse mentale, c'est-à-dire que il y a des problèmes diversifiés suivant les situation, on leur colle dessus l'anti-racisme pour ne pas s'en occuper et on voit la jeunesse se démobiliser complètement du monde grâce et au travers de l'anti-racisme, je m'explique sur la Californie euh, il est clair que ce pays là, cette région du monde connaît une situation très différente de la nôtre avec une très forte immigration venue des pays d'Asie, avec, il y a le problème noir qui est la grande tragédie américaine mais il y a aussi en Californie le fait que la discrimination positive a été abandonnée très récemment et la question qui est intéressante c'est un, qu'est-ce que la discrimination positive, deux pourquoi a-t-elle abandonnée pourquoi a-t-elle était abandonnée mais évidemment le prêchi-prêcha anti-raciste empêche de se la poser, donc une communication, une communication pour si vous voulez conforter l'air du temps ça c'est ma ma première remarque euh, et ma 2ème c'est le professeur qui dit oui c'est des élèves ils font pas des progrès extraordinaires une fois qu'ils ont fait ça,

quand ils reviennent au exercices traditionnels il n'y a pas de progrès simplement, eux, qui maniaient mal la langue se sentent revalorisés bien plus à l'aise avec ces nouveaux moyens d'expression remis en selle, il se passe, il n'y a pas de progrès, mais il se passe quelque chose parce que on donne, on leur donne du plaisir et est-ce que l'école n'est pas là pour donner du plaisir quand on vient au cours. Mais là on a sur l'école une espèce de perspective, compassionnelle une espèce de perspective caritative, l'école c'est un calmant l'école c'est un lieu pour être bien, ces prothèses machiniques elles font que les élèves, que les élèves se sentent mieux, mais si vous voulez est-ce que ce n'est pas en rabattre au nom justement d'une révolution sur les exigences révolutionnaires de l'école qui vont très au delà simplement d'une, d'une espèce comme ça d'un bien fait humanitaire, Bernard Gardeye, excusez-moi ma question était un peu longue.

- 029 G : d'abord par rapport il faut parler de machinisme, d'outil, les élèves précisément lorsque on les habitue à être au contact de ces machines ne sont pas eux, disons du tout émerveillés par les machines ; les machines sont un acquis elles existent, et comme l'expression donnée des journalistes dans Envoyé spécial nous nous étions émerveillés on voulait leur parler des machines ils répondent par rapport au contenu. Premier point donc si vous voulez la machine c'est pas c'est pas le problème des élèves s'ils ont été familiarisés jeune avec ce dispositif, en ce qui concerne, en ce qui concerne le le rôle de l'école et le le résultat de cette expérience en particulier et de l'interprétation que les enfants ont eu et l'idée que, on pouvait expliquer ça par une attitude raciste donc des blancs américains il s'agissait d'une école d'élite américaine hein, une école de de société élevée, alors que nous, c'était une classe de milieu beaucoup plus modeste donc ils ont ressenti cela comme ça. C'est ce qu'ils ont ressenti dans tous les échanges qu'ils ont eu avec leurs leurs camarades américains et c'est ce que le professeur a traduit ce n'était pas l'avis du professeur c'est ce qu'il a traduit euh, comme impression et euh //[inaudible]

- 030 F : //non mais, c'est une impression évidemment importante et je ne dis pas du tout que l'anti-racisme est une morale condamnable je je m'explique simplement simplement si vous voulez il y a une tendance aujourd'hui à juger avant de comprendre et à juger pour se dispenser de comprendre donc je vois émerger dans la jeunesse une paresse anti-raciste que je trouve politiquement et intellectuellement très très inquiétante

- 031 G : //justement

- 032 R : //ouic'est //traduit, trente secondes, c'est traduit qui m'inquiète beaucoup

- 033 F : //Robert Rideker

- 034 R : euh vous avez traduit, le professeur n'apporte pas euh une relation aux oeuvres sa connaissance des oeuvres euh, la littérature tout ça il traduit une sensibilité c'est-à-dire il aide les adolescents à exprimer une sensibilité qui est planétaire, pour le coup qui est mondiale et euh ça m'effraie, ça c'est

- 035 F : Bernard Gardeye

- 036 G : ça c'est, ça c'est simplificateur, c'est simplificateur le professeur il fait aussi du français normal il faut d'abord restituer ce que le temps de l'échange le temps de communication par Internet, si vous voulez pour l'échange de 40 35 dossiers je crois dans l'année ça représente une ½ heure hein, c'est-à-dire un à peu près le travail sur machine. Enfin, par contre la préparation des dossiers, apprendre à rédiger c'est important, apprendre à argumenter c'est important c'est c'est ce sont des choses qui sont importantes ensuite euh pour ce qui est, pour ce qui est de là, disons de là, le de disons, de cette culture ambiante et facile par exemple de retomber sur l'idée que il s'agit là bon on dit ils sont racistes. Non les enfant que moi j'ai rencontré après et qui serait intéressant de rencontrer il y a des enfants qui avaient des tendances racistes avant le, avant de rentrer dans cette émission et qui ont conservé leurs tendances racistes. Ce n'était pas, ce n'était pas euh euh et sincèrement je vous le dis et c'est, c'est tout à fait vérifiable il y a des enfants qui approuvaient l'attitude des des blancs américains hein, c'est-à-dire ils ils disaient après tout eux ils sont là depuis longtemps donc si vous avez un un petit morceau du débat c'est un extrait très simple, mais en réalité, en réalité moi j'ai assisté à d'autres débats sur avec cette classe et sur d'autres pays aussi où il y a non non non il y a des enfants qui justifiaient l'attitude des jeunes américains et qui disaient ben c'est pas du racisme d'ailleurs, c'est-à-dire ils étaient chez eux on vient les embêter enfin il y avait tout un
- 037 R : //non non
- 038 F : //ce que, allez-y Robert Rideker pardon
- 039 R : connaissant la population occitane euh, il est très facile d'être anti-raciste ou d'être raciste dans ce coin parce que euh il n'y a pas //d'étranger, oui c'est un pur jeu
- 040 F : //oui c'est vrai que oui oui non si vous voulez la question dans le sens de Robert Rideker la question que j'aurais voulu poser c'est par delà ces catégories extrêmement massives, racistes, anti-racistes il y a la nécessité à partir du moment où l'on décide de communiquer, c'est-à-dire de communiquer pour un lycée d'Auch non pas, avec les les camarades qui sont là à côté de soi en chair et en os, mais avec un lycée de San Francisco bien insisté justement de s'invertir dans des situations singulières, dans des situation différentes. La France a une tradition par exemple une grande tradition intégratrice, grande et certaines disent peut-être justement une tradition en peu trop assimilatrice trop dure. L'Amérique a choisi quand même le multiculturalisme, ils sont allés extrêmement loin surtout en Californie, moi j'ai, j'ai passé deux ans à Berkeley je puis vous dire que c'est pas le racisme qui frappait, à au contraire un effort énorme pour pallier les les déficiences du passé et puis tout d'un coup le multiculturalisme est remis en question donc il me semble que ces problèmes là sont intéressant à partir du moment ou on les développe comme tels mais si le jugement vient avant la compréhension alors là c'est, c'est une immense machinerie abstraite, immatérielle qui a été qui a été mise en forme pour rien, c'est-à-dire pour encore une fois nous balancer ces deux catégories avec lesquels les enfants, les jeunes et les plus vieux ne cessent de jouer tout le temps et au nom desquels précisément ils perdent de vue la la disparité des situations historiques et des des passés enfin que le passé de l'Amérique et le

passé de la France ne sont pas, ne sont pas identiques c'est pour ça que je me demande si effectivement il n'y a pas une certaine occasion manquée dans ce genre de grande séance communicationnelle

- 041 G : moi je //ne suis pas, je ne suis pas d'accord les enfants là je trouve ont vraiment abordé
- 042 F : //Bernard Gardeye
- 043 G : cette question là, /vraiment vraiment parce que évidemment vous avez
- 044 F : /hm hm
- 045 G : trente //secondes de discussion et c'est tombé là et les journalistes ont retenu
- 046 F : //oui c'est vrai
- 047 G : ce qu'ils ont voulu sur un débat qui faisait une heure et demi mais je pense que les enfants il y avait des arguments, il y avait des discussions je ne dis pas que à ce niveau là à 14 ans ils aient compris tout ce que vous dites, hein, en particulier cette société multiraciale mais ils ont, ils ont ils ont quand même vu que ça ils ont abordé quelque chose dont ils ignoraient jusque à l'existence
- 048 F : oui alors une autre question ça je vous la pose //à tous les deux
- 049 G : //on pourrait pas dire qu'ils ne sachent pas
- 050 F : bien sûr, mais justement est-ce que pour euh en savoir plus sur l'Amérique par exemple sur l'Amérique et sur l'Amérique actuelle, il faut en passer par une communication entre élèves des deux classes ou est-ce que l'école classique je vous le demande aussi Robert Rideker n'a pas déjà ou n'a pas toujours déjà eu les moyens de mettre les élèves d'un quartier euh, d'un lieu bien précis, en contact avec le reste du monde, Robert Rideker
- 051 R : euh, ce que vous venez de dire met le doigt sur un des grands défauts de l'école actuellement, enfin défaut qui simplifie puisque je crois, je suis persuadé que l'école perd son sens, et perd ses finalités que ça fuit de partout. Bref qu'elle se vide de l'intérieur euh, c'est le travail des élèves porte de plus en plus sur des des faits de société des des articles de magazine et on est de plus en plus amené à faire une sociologie à très bon marché que ce soit par Internet ou par, on rencontre dans les examens euh des professeurs qui ont donné comme liste de texte à étudier des articles de journaux, là aussi une sociologie très très très superficielle non je crois que l'école au sens classique pouvait beaucoup mieux mettre en rapport euh avec l'universel euh, que cette, comment dire ce cette écume que ce travail sur l'écume de ceux qui se dit à San Francisco, à Pékin, à Moscou, ou à Milan
- 052 F : oui alors Bernard Gardeye
- 053 G : oui mais ce //que vous dites Monsieur Rideker est professeur en classe de philosophie

- 054 F : //cette objection
- 055 G : il enseigne à quelques élèves, hein, c'est-à-dire là nous sommes sur une classe, sur une école //de collège
- 056 R : //oui mais j'ai des enfants au collège, moi j'ai /trois enfants dont deux sont au
- 057 G : /oui
- 058 R : collège
- 059 G : oui mais vos propres enfants, mais vous êtes donc, là nous sommes dans une classe, dans une classe qui est complètement hétérogène où il y a toutes les catégories sociales et c'est vrai, c'est vrai que il n'a pas besoin d'Internet pour avoir le travers que vous décrivez hein, c'est-à-dire ce que je suis tout à fait d'accord avec //ce que me dit
- 060 F : //et vous considérez même vous considérez vous-même que c'est un travers vous considérez que //l'école n'a pas
- 061 G : //ce qui
- 062 F : à se laisser emporter par la sociologie oui ce qui l'a décrit
- 063 G : ce qui l'a décrit ce qui l'a décrit, ce qui la décrit,
- ce qui l'a décrit comme un travers et je dis que là, si vous voulez, pour ces élèves là euh la réponse est souvent extrêmement étriquée. Si on en reste pour les intéresser, pour les motiver, pour les mettre en route, la réponse elle est elles très étroite elle est au tour du clocher hein, tandis que même si cela est un travers, hein, c'est possible, je suis tout prêt mais attention avec une école, avec des élèves cultivés, des élèves d'élites des élèves et je dirais quelques chose quand même parce que des enseignants moi la plupart des enseignants je connais les enseignants de mon établissement ce n'est pas un énorme établissement il y a 50 ou 60 enseignants, je les connais souvent je suis invité chez eux il y en a qui sont contre les nouvelles technologies mais quand le gamin a 14 ans je voudrais pas poser la question à Monsieur Rideker parce que ce n'est pas dans un débat de ce type mais euh, quand je vais dans les familles qu'est-ce que je vois on me montre le dernier ordinateur même quand le prof le parent prof est contre l'informatique à l'école. Il a les derniers logiciels qu'on emploie dans la classe et ces ces ces les enfants y travaillent dessus donc ces gens perçoivent bien que peut-être il y a des dangers que peut-être il y a un risque mais qui est quand même utile pour leur enfant qu'il soit averti, qu'il soit au courant et moi je dis que vous les enfants doivent être au courant et l'école doit jouer ce rôle, école de la république
- 064 R : et ne pensez-vous pas //comme Alain, comme Alain que l'école doit être
- 065 F : //Robert Rideker
- 066 R : retardataire et il précise ce qui ne veut pas dire rétrograde alors pour ce qui est aussi des milieux sociaux euh, bon très, très rapidement je crois que les milieux sociaux les plus démunis ont droit à la plus haute culture bon et moi-même je suis fils d'ouvrier

agricole étranger /bon euh, je n'ai pas eu, je n'ai pas suivi une école sociolo,

- 067 F : /hm hm
- 068 R : enfin de sociologie superficielle
- 069 F : et oui vous en avez, vous avez bénéficié d'une école ambitieuse oui d'ailleurs retardataire ça m'évoque Bernard Gardeye une émission récente, à la télévision sur Antenne 2 encore, entre c'était un débat euh entre Madelin et Claude Allègre et c'était un débat donc sur l'école et il était intéressant d'abord que leur désaccord était assez était assez minime mais surtout que dans les définitions les finalités des missions de l'essence de l'école qu'ils proposaient l'un et l'autre à aucun moment il n'a été fait référence au passé bien sûr le 21ème siècle laissons le titre de notre rendez-vous alors il faut bon il y avait le 21ème siècle il y avait la nécessité de développer les capacités de chacun, de diversifier l'école selon les trajets personnels de d'encourager les professeurs ambitieux etc. jamais à aucun moment le passé ne s'en s'en semblait avoir une existence et ça c'est très étrange c'est vrai que c'est un changement considérable parce que l'idée c'était une idée banale il y a encore quelques années que l'école était là pour transmettre les trésors du passé et alors est-ce qu'il n'y a pas un lien selon vous justement entre l'apparition de ces nouvelles technologies, leur absorption dans l'école et cet oubli du passé, donc cet oubli tout court, euh, dont dont l'école est aujourd'hui le théâtre
- 070 G : si vous avez regardé //attentivement l'émission d'Envoyé spécial vous avez
- 071 F : //Bernard Gardeye
- 072 G : remarqué que c'est un établissement où qui est où il y a une forte proportion bien au delà de la moyenne nationale d'élèves qui font du Grec et du Latin dans mon établissement, dont le passé n'est pas oublié, il n'y a pas de contradiction on ne veut personne ne veut éliminer quoi que ce soit, je crois qu'il y a une nouvelle culture qui est à l'extérieur de l'école qu'on pourrait tenter de laisser à l'extérieur mais je pense que sur les mêmes valeurs qui a toujours été celle de l'école dans le passé, on peut intégrer maîtriser et faire dominer cette culture, l'objectif c'est que les enfants dominent cette affaire là ne soient pas soumis à cette culture qui rentrera par la fenêtre
- 073 F : alors nouvelle culture, j'ai une petite question à vous poser aussi
- Robert Rideker /dessus une question qui m'est soufflé par un article qui a répondu
- 074 R : /oui
- 075 F : au votre. Dans le Monde vous avez donc publié un article intitulé 'l'école doit-elle fabriquer des Internautes ou instituer des citoyens' et Monsieur Bernard Maitre qui est directeur général de CDC innovations il donne son adresse, son adresse électronique mais c'est des choses que j'arrive jamais à lire et donc je peux pas la donner euh, il vous dit ceci, alors c'est le mot de culture qui qui m'évoque cette lettre il dit bon vous ne voulez pas d'Internet c'est, c'est vôtre pensée réactionnaire mais alors pourquoi vous arrêtez-vous en si bon chemin puisque cette nouvelle culture vous n'en

voulez pas, pourquoi ne pas renoncer aux mathématiques, à la biologie, à la loi de l'apesanteur et surtout pour les filles aux sciences naturelles. C'est l'obscénité de la pensée réactionnaire, elle est l'école du renoncement, le refuge des vaincus sans combat, de ceux qui collaborent à la raison du plus fort ou à la ligne de la plus grande pente, alors qu'est-ce que vous répondez à cela puisqu'une nouvelle culture arrive si vous, si vous la refusez et bien est-ce qu'il n'y a pas d'autres cultures qu'il faut refuser avec elle ?

- 076 R : euh la pensée entre guillemets de Monsieur Bernard Maître euh, est très conformiste hein, on me reproche d'être réactionnaire peut-être faut-il l'être dans certains domaines, dire c'est un jugement de valeur et le jugement de valeur ici signifie, en fin de compte l'avenir est déjà écrit moi je ne sais pas si l'avenir est écrit et si le 21ème siècle sera celui de l'Internet ou de l'informatique je ne fais pas comme ces euh, thuriféraires de d'Internet dire nous on connaît l'avenir, on va vous dire l'avenir euh, il faut absolument s'y adapter euh, vous savez c'est un discours aussi qui ressemble au discours de la mondialisation hein, c'est-à-dire, adaptez-vous euh, c'est comme ça, nous on a lu dans l'avenir. Alors moi je répond que l'avenir au fond je n'ai pas de, pas de vue aussi certaine que ces

- personnes là sur //l'avenir

- 077 F : //et sur la biologie qu'est-ce que vous répondez sur les, sur les autres cultures dont on vous dit..[face B]

- 078 R : en Chine, imaginez du temps de Faltenberg on ait dit voilà au discipline scolastique traditionnel il faut rajouter librairie et alors là ce monsieur nous dit euh à biologie etc. Il faut rajouter Internet

- 079 F : alors justement Bernard Gardeye là j'ai une question pour vous parce que vous avez dit en tout début d'émission que ces nouvelles technologies allaient modifier notre mode de vie on ne connaît peut-être pas l'avenir Robert Rideker, mais enfin on voit que ça engendre des mutations énormes. Mais après tout j'ai pensé et peut être aussi à cause d'une émission que j'ai faite récemment sur le paysage, il y a une révolution qui a vraiment transformée l'humanité, c'est la révolution automobile c'est-à-dire les paysages ne sont plus les mêmes, le rapport au chose n'est plus le même les villes ont changé, elles se sont, elles se sont elles sont aujourd'hui presque construite en fonction du transport enfin c'est c'est c'est il y a vraiment deux humanités avant et après l'automobile. Pour autant on n'a pas décidé, il fallait bien apprendre à conduire mais c'est pas à l'école qu'on a appris à conduire c'est-à-dire on n'a pas des écoles du code de la route, Or là, on se demande si si si c'est-à-dire dans l'école telle qu'elle est pensée aujourd'hui, je me demande si l'école hier avait été pensée avec les critères d'aujourd'hui on aurait sans doute introduit le code de la route à l'école, alors quand vous dites que ces outils sont très importants mais moi on me dit j'ai toujours pas fait le saut, mais on me dit pour Internet bon et pour pour les ordinateurs trois jours quatre jours et puis voilà tu sauras t'en servir et puis une fois tu t'en serviras. Alors pourquoi justement ne pas accepter cela c'est-à-dire voilà ben on leur apprend mais comme on leur apprend à conduire, pourquoi d'avantage, Bernard Gardeye

- 080 G : parce que si vous voulez c'est plus, c'est plus profond que la révolution automobile, c'est quand même, c'est quand même là là c'est quand même une révolution de la vitesse de déplacement
- 081 R : donc c'est c'est pas un tout petit outil, c'est une //révolution
- 082 G : //non non c'est-à-dire, c'est un outil mais c'est un outil qui qui est fantastique parce que par exemple à côté de notre cerveau il y a une énorme prothèse qui a une capacité de compilation jamais imaginée. Par exemple avec votre petit PC vous pouvez euh calculer en se, Léonard de Vinci et toute son équipe aurait peut-être imaginé envoyer une fusée sur la lune mais ils auraient calculés pendant 20 siècle à 30 ou 40 hein le le le calcul, la conduite du calcul sans aboutir, sans aboutir un gamin avec actuellement avec un PC peut très bien avec un logiciel de calcul refaire les calculs très rapidement en quelques minutes qui ont permis de mettre Spoutnik en orbite. Donc il y a, il y a des, il y a un changement d'échelle extraordinaire je sais pas comment l'expliquer mais c'est extraordinaire le changement d'échelle. Cette capacité de compilation, de calcul, d'investigation et à ce moment moi si, on si, vous parlez souvent Internet parce que Internet c'est un petit peu la la partie visible de l'iceberg, mais en réalité c'est une révolution beaucoup plus, beaucoup plus profonde on a des, on a des des changements, des changements plus fondamentaux euh à travers l'ordinateur, l'ordinateur au quotidien les, la possibilité si vous voulez de discuter en direct en visio-direct, d'échanger avec quelqu'un dans le monde entier c'est-à-dire, on est en face à face, on a l'impression d'être à un mètre d'une personne avec qui on échange dans le monde entier
- 083 R : donc ça annule /oui donc ça annule euh les distances et le temps euh, du point
- 084 F : /Robert Rideker
- 085 R : de vue de l'éducation de la, de la construction des cadres spatio-temporels chez l'enfant, du point du vue aussi du développement de son intériorité euh, c'est pas sans conséquences cette annulation du temps et de l'espace euh cet imaginaire selon lequel on peut euh voyager en annulant le temps et l'espace c'est-à-dire instantanément se trouver en communication avec un groupe qui est à San Francisco et New York euh, je suis persuadé que euh, ça a un impact très très fort sur la construction des schèmes euh, euh spatio-temporels chez l'enfant or, or, euh, ce dont il a besoin c'est probablement de, sans doute l'enfant a-t-il besoin aussi de s'ennuyer c'est très important l'ennui. Sur les ordinateurs on ne s'ennuie pas bon parce que l'ennui construit le temps hein, euh, l'ennui construit chez l'enfant une appréhension du temps très très spéciale dans sa dilatation, dans sa durée
- 086 F : oui mais pas l'ennui à l'école, c'est ça peut-être [rire] il y a peut-être quand même c'est vrai que l'ennui est très constructeur moi je suis, souvent affolé de voir tous ces gens qui veulent saturer l'emploi du temps des enfants mais c'est l'ennui à la maison, c'est l'ennui qui dirige la lecture, c'est de lever les yeux au ciel /plutôt que de regarder la télévision,
-

087 R : /oui

- 088 F : mais à l'école l'ennui elle est votre ennemi //en tant que professeur
- 089 R : //et qui sait, j'aime bien parfois que mes élèves s'ennuient euh je fais exprès pour qu'ils s'ennuient aussi parce que ils imaginent, il réfléchissent, ils pensent, ils divaguent, ils sortent mais quand on est scotché à un écran euh ces dimensions là de, euh, parce que vous avez parlé d'information, de compilation le but de l'école c'est pas, ça c'est pas d'apporter des informations c'est c'est c'est pas une accumulation encyclopédique, c'est la construction de la pensée chez chez l'adolescent bon, scotché à un écran c'est impossible je suis désolé
- 090 F : Bernard Gardeye
- 091 G : l'ennui me séduit beaucoup et là je suis tout à fait d'accord avec la nécessité de l'ennui et je pense que les ordinateurs ne ne suppriment pas l'ennui. Ils suppriment l'ennui à quelqu'un qui a 35ans ou 40ans rentre en contact avec l'informatique et ne la maîtrise pas, ne la domine pas et sera dominé par cette affaire là, les enfants en prendront très vite la distance ils le prennent déjà donc je crois qu'ils garderont leur plage d'ennui et de distance, ils ne seront pas dominés par, mais cette je crois que c'est nécessaire qu'il le connaisse et quand vous parlez d'une compilation ce n'est pas pour faire, ce n'est pas moi j'ai dit effectivement que c'est un outil fantastique de compilation mais c'est de la compilation qui sert à construire un raisonnement c'est-à-dire on peut éliminer des tas d'hypothèses et donc avancer dans le raisonnement, et ça c'est c'est là que ça va changer la culture parce qu'il y a, il y a un éventail de compilation alors qu'on, qu'on restait forcément dans des hypothèses moi je pense moi je pense surtout je suis ancien ingénieur de formation et mathématicien donc il y avait des capacités il y avait, il y a, il y a le raisonnement scientifique, je parlais là du raisonnement scientifique vous qui est complètement modifié par ça
- hein //c'est sur que la poésie ne sera pas touchée par
- 092 F : //mais alors
- 093 F : mais alors le raisonnement scientifique et modifié par cela mais euh, d'ailleurs on le constate dans votre reportage et c'est un point que je voudrais soumettre à la discussion, il y a un certain nombre d'élèves qui sont en retard en mathématique parce qu'il ont des problèmes de compréhension des énoncés, /donc c'est vraiment
- 094 G : /oui
- 095 F : la crise de la langue qui affecte alors là toutes les disciplines, et à cet égard j'ai reçu il y a quelques mois la lettre d'un professeur qui est aussi de cette région, un professeur du lycée Michelet de l'Almesan Patrick Dupoeye professeur de philosophie et il disait qu'il y avait une très grande bonne volonté des élèves vis à vis de la philosophie, il y avait, ce qu'il leur manque écrivait-il c'est d'être chez eux dans le langue française. Alors on parle d'ingérence, c'est un exemple qu'il donne mais en creusant un peu on s'aperçoit que pour les trois quarts cela signifie le fait de ne pas être

géré, d'être laissé à l'abandon, inestimable qualifié ce qui n'est pas digne d'estime, un critère est une accusation, profané c'est prononcer des injures, irresponsable veut dire innocent euh et puis il donne un autre exemple, il veut vérifier qu'on a bien compris le mot lésé silence prudent vient une réponse, lésé ça veut dire favorisé. Pardon mais oui par exemple un milieu lésé sans commentaire dit-il. Bon c'est un problème j'imagine d'ailleurs que vous vous vous auriez d'autres exemples Robert Rideker mais bon et ça tout le monde le reconnaît Jacques Chirac, Claude Allègre, il y a la question de l'illettrisme et puis plus généralement encore il y a cet effondrement de l'apprentissage de la langue. Ma question en quoi les les nouvelles technologies peuvent-elles résoudre ce problème, est-ce qu'elles l'aggravent, est-ce qu'elles le résorbent, est-ce qu'elles le contournent Bernard Gardeye

- 096 G : alors l'apprentissage de la lecture c'est un problème sur lequel je travaille depuis dix ou quinze ans avec mon équipe dans l'établissement et bien avant donc l'arrivée des nouvelles technologies. Donc apprendre à lire, apprendre à lire c'est faire du sens avec des signes. On nous livre en 6ème des élèves puisque je ramène moi au collège pour on nous livre des élèves qui savent faire du son avec des signes mais pas de sens, hein ou très peu de sens alors là tous les moyens sont bons pour arriver nous avons travaillé longtemps sans utiliser les nouvelles technologies et vous avons découvert en introduisant parcimonieusement les nouvelles technologies il y a des exercices, des logiciels qui ont été conçu à propos de donc de l'apprentissage à la lecture qui permettent pour une élève qui sait faire du son avec avec de l'image, avec des signes de passer au sens tout simplement parce que la la perte de sens elle se fait ,elle se fait dans la lecture lente. Le problème de la lecture c'est d'obtenir une lecture rapide, hein, pour ne pas pour éviter la perte de sens et ça les les la machine bêtement bêtement alors je dis tout à fait bêtement elle a des trucs qui permettent d'accélérer de plus en plus la lecture et de piéger l'élève et de le conduire à anticiper à élargir son empan et bien ça et ça c'est un exercice qui est très difficile à faire avec une plume et un crayon et nous avons remarqué que mais ce n'est pas le seul exercice pour la lecture ça c'est, c'est 10% du travail que nous faisons sur la lecture mais nous ne voulons pas négliger cet outil qui a été assez performant avec certains élèves et pas encore la totalité mais je pense qu'on a pas le droit de le rejeter, l'informatique pour apprendre la lecture ça sert, ça sert en autre ça sert à travers
- 097 F : alors Robert Rideker sur ce point
- 098 R : pour ma part je crois que c'est l'effondrement de la lecture dans les classes de troisième, seconde, première qui font qu'on en arrive à la situation décrite par Monsieur Du Poeye bon, effondrement de la lecture euh,
- 099 F : vous confirmez
- 100 R : euh oui je confirme, c'est beaucoup plus grave que ce qu'il dit
- 101 F : encore plus grave
- 102 R : encore plus grave oui, effondrement de la lecture, il est très difficile aujourd'hui

de demander aux élèves de lire hein, de lire chez eux. Bon euh, vous proposez un livre à lire euh euh, on va vous dire mais c'est trop gros euh, il y a trop de pages, on ne peut pas. Dans des classes littéraire vous demandez de lire à haute voix une page et bien il y a des élèves qui vous disent c'est trop long et je ne vais pas y arriver et vous leur faites lire à haute voix ils déchiffrent /en classe de terminale littéraire,

- 103 F : /hm hm
- 104 R : ils déchiffrent bon, mais l'enseignement du français euh, est lui aussi victime de ça. En première quand les élèves vont passer le bac de français et bien on étudie plus 'le rouge et le noir' en entier on ne lit plus une oeuvre de Balzac en entier hein, ou de Victor Hugo bon, on préfère la nouvelle parce que on craint de défrayer les élèves, or lire le rouge et le noir c'est une aventure intellectuelle à quinze ans très formatrice, voilà
- 105 F : oui mais alors justement ce que dit Bernard Gardeye /c'est vrai on a une situation
- 106 G : /oui
- 107 F : disons dramatique euh, est-ce que justement ces machines modestement ne peuvent pas être plus efficace que que l'on était certains instituteurs et permettre précisément de résoudre partiellement cette crise est-ce que vous ne croyez pas au moins à cette possibilité, Robert Rideker
- 108 R : euh des machines plus efficaces que des instituteurs euh,
- 109 F : ou des instituteurs aidés par des //machines, c'est ça que je voulais dire
- 110 R : //voilà voilà alors d'accord, est-ce que c'est l'enseignement assisté par ordinateur ou est-ce qu'on va pas plutôt vers l'ordinateur assisté par un enseignant. Dans ce cas on retrouverait finalement le pédagogue de l'antiquité qui était un esclave et qui montrait aux enfants des classes aisées ce qu'était la société, comment ça fonctionnait la société, mais qui était un esclave
- 111 F : oui Bernard Gardeye
- 112 G : moi ce qui m'a intéressé là c'est de dire vous constatez, vous êtes prof en philo, vous constatez les élèves ils ne lisent pas. Bon ils ne lisent pas, pourquoi ils ne lisent pas c'est comme un élève ne nage pas pourquoi il ne nage pas parce que s'il nage trop lentement, s'il nage avec trop de difficultés /il va, il va pas aller nager donc il faut d'abord que
- 113 F : /ça l'embête
- 114 G : l'acte de lire devienne un acte agréable et facile. Si un outil permet d'acquérir cette aisance cette facilité dès les classes de sixième et ça c'est notre pari, nos enfants lorsqu'ils ont travaillé un an et que évidemment peut-être on les attiré avec l'ordinateur à un moment, il y a un stage qui est présenté on a tout fait pour les attirer dans le reportage, ils sont dans un château hein on les a déplacé, on a fait tout ce qu'il faut pour

qu'ils aient un cadre très particulier. Ces enfants là s'ils acquièrent la vitesse de lecture peuvent prendre du plaisir à lire parce que on ne lit pas comme ça parce que ça fait plaisir au prof, c'est parce qu'on prend son propre plaisir à la lecture et ça c'est un outil qui nous permet de gagner en vitesse, c'est gagner en plaisir, essayer de lire lentement vous verrez

- 115 F : alors Bernard Gardeye quand même, un reportage euh, de ce sujet d'Envoyé spécial on a montré disons le rôle que pouvait jouer ces nouvelles technologies dans l'apprentissage et le rattrapage des matières scientifiques, des mathématiques, hein et on a constaté donc que que d'abord les élèves qui ne marchent pas bien hein, les élèves qui ont des difficultés ne se font pas absolument prier pour venir dans ces cours de rattrapage et puis c'est même les bons élèves qui frappent à la porte en se disant je voudrais y aller aussi. Premièrement, mais alors justement pourquoi pourquoi parce que l'ordinateur présente les exercices autrement que disons la manière traditionnelle. Traditionnellement les énoncés sont longs, voilà ce qu'on, mais là, grâce à l'ordinateur ils sont brefs c'est une question claire stylisée, attractive et pour le reste le problème nous dit-on est posé de façon visuel d'où la conclusion, gain de temps. Les carences en lecture sont éliminées on va à la substance de la question posée et seule devant la machine l'enfant reprend confiance en soi puisque c'est c'est un thème effectivement qui est assez récurrent un leitmotiv l'enfant reprend confiance en soi mais à quel prix en lui, mais à quel prix c'est-à-dire que là le problème de la lecture est contourné. On a pas des énoncés très longs très austères on a pas de livres parce que ça embête et d'ailleurs un des professeurs à un autre moment le dit le livre ça ne fonctionne plus on a sur écran une question lisible et de l'image donc là, on ne résout rien, on dit il y a un problème visiblement on constate un divorce les enfants et la lecture et on fait faire des maths autrement, ça je trouve qu'il y a beaucoup plus d'une abdication qu'une résolution

- 116 G : je je j'avais peur //que ça soit compris comme ça //alors vous avez voulu, enfin

- 117 F : //Bernard Gardeye //bon alors justement non levez le malentendu, /je l'ai compris comme ça sans mauvais esprit

- 118 G : /ce

- 119 G : ce n'est pas du tout ça c'est-à-dire que c'est un élève qui est en échec du fait qu'il est en échec en lecture les choses sont simples il est en échec partout. C'est-à-dire il est en échec en biologie il est est en échec en histoire-géographie on va pas faire le tour, il est en échec partout. Alors cet élève étant en échec partout si par un système qui élimine son échec en lecture nous arrivons à lui faire comprendre qu'il vaut quelque chose, qu'il a une capacité de réussite en mathématique par exemple dès l'instant qu'on a éliminé la lecture, il s'aperçoit qu'il est bon en mathématique et il fait un score peut-être égale ou des meilleurs de la classe alors qu'il a toujours quand on lui donne un devoir de math une mauvaise note. A ce moment là //le dialogue c'est tombé là et les journalistes un des ces

- 120 F : //il est remotivé

- 121 G : enfants en question l'a dit, c'est parce que je ne sais pas lire et donc et cet enfant là vous l'avez retrouvé en stage de lecture, c'est-à-dire donc pour éliminer ce problème là puisque de toute façon les problèmes lui seront toujours posés par la lecture et que c'est un élément beaucoup plus fondamental de la culture, je voudrais dire que même encore que l'informatique que la lecture vous voyez hein, //c'est-à-dire [rire]
- 122 F : //il vient sur votre terrain Robert Rideker non mais là je trouve que le proviseur convaincu est assez convaincant donc est-ce que vous êtes vous-même un peu ébranlé, Robert Rideker
- 123 R : euh, ébranlé euh, ben, c'est un pari, il y a pas de résultats extraordinaires pour l'instant vous faites un pari sur l'avenir j'espère que dans ce cas là il va réussir mais je préférerais qu'il y ait d'autres méthodes parce qu'il y a, il y a tout un contexte tout un arrière fond enfin, Internet, l'informatique c'est pas seulement une technique c'est aussi une idéologie une vision de l'homme, c'est aussi un projet politique qui avait été celui de Vienner au début dans 'cybernétique et société'. Bon, tout ça ça n'est jamais pris en compte dans les débats et dans les discussions et j'aimerais que l'on parvienne s'il y a de bons résultats, qu'on y parvienne d'une autre manière que comme ça
- 124 F : et Bernard Gardeye vous aimeriez aussi mais vous pensez que //ce n'est pas possible
- 125 G : //ah oui si si on nous en voit si on nous en voit tous les élèves en sixième qui savent lire moi je j'aime bien revenir ur le terrain parce que c'est plus concret /moi je c'est tombé là et les
- 126 F : /oui
- 127 G : journalistes les élèves de sixième c'est évident moi je préférerais qu'ils sachent lire d'emblée. Maintenant vous dites plus il y aura de gens qui qui maîtrisent l'informatique plus le problème que vous évoquez cet espèce de secte de l'informatique on va dire les choses comme cela, hein, seront éliminés si l'informatique est partagée par tous maîtrisée par tous hein, elle changera ça change complètement les données politiques que vous évoquez
- 128 F : mais quand vous disiez on terminera là dessus toute les disciplines au début de l'émission Bernard Gardeye, est-ce que vous pensiez aussi à la, à au français à la philosophie et aux humanités //un mot simplement
- 129 G : //alors la la la philosophie non parce que je ne pensais pas le philosophie mais quand je voulais dire toutes les disciplines je pense par exemple à l'histoire et à la géographie qui s'accommodent très bien à des, il y a des logiciels très performants par exemple les les il y a des exercices de formation en français on l'a vu pour la lecture mais même à des niveaux plus élevés de quatrième ou troisième souvent d'ailleurs pour les élèves en difficultés qui sont importants mais ensuite je crois qu'elles vont imprégner quand même, je répète toujours qu'on le veuille ou non parce que même les grands-mères auront un ordinateur à la maison, toute la culture

- 130 F : alors Robert Rideker votre //conclusion
- 131 R : //euh pour le français ou la philosophie tout dépend de ce que l'on appelle français si on appelle exercice de grammaire je veux bien mais en fait moi j'entends littérature euh, c'est-à-dire rapport au livre qui constitue une expérience singulière euh, chez chaque individu. Je lisais hier le, Viviane Forrester 'Ce soir après la guerre' ou il y a des passages magnifiques ou elle raconte lorsque jeune fille il y avait cette expérience vous l'avez lu peut-être, il y avait cette expérience de la lecture alors que le monde s'effondrait autour d'elle et c'est comme ça qu'elle s'est formée
- 132 F : bien, nous terminerons sur cette cette évocation Robert Rideker je suis très heureux que cette discussion ait pu avoir lieu je ne pense pas qu'elle influencera les décisions car elles sont déjà prises mais enfin, une véritable discussion démocratique je crois que ce serait, ce serait là. Enfin nous en avons donné l'exemple alors je vous remercie Robert Rideker et Bernard Gardeye, la semaine prochaine nous parlerons du 'malaise dans l'art contemporain' avec Jean Clair et Philippe Dagen

REPLIQUES 4 (22/11/97) : 'Malaise dans l'art contemporain'

- F : Alain Finkielkraut, Animateur
- C : Jean Clair
- D : Philippe Dagen

- 001 F : le 22 janvier de cette année, le Figaro publiait un entretien entre Marc Fumaroli et Jean Clair sur l'art contemporain. L'enfermement de l'art contemporain, son auto-suffisance et son auto-complaisance sont une catastrophe intellectuelle disait notamment Jean Clair et Marc Fumaroli : 'si l'art est éducation du sensible il faut l'encourager à emprunter d'autres chemins que ceux dont le médiatiquement correct contrôle actuellement l'accès'. Quelques semaines plus tard, Philippe Dagen le critique d'art du Monde répondait dans ce journal aux attaques du directeur du musée Picasso et du titulaire de la chaire Rhétorique et société au Collège de France par un article intitulé : 'l'art contemporain sous le regard de ses maîtres censeurs'. Dagen dit dénoncer, je cite : 'une campagne qui ne s'embarrasse ni de précisions, ni de nuances'. En cet automne finissant, la polémique se poursuit s'approfondit et s'intensifie sous forme de livres. Paraissent en effet, simultanément chez Gallimard 'La responsabilité de l'artiste' de Jean Clair et chez Grasset 'la haine de l'art' de Philippe Dagen. Rien n'étant

pire pour la survie même de l'art que le nihilisme joyeux du tout est égal, ou que la tolérance molle du 'à chacun ses goûts' pour l'éducation du goût. On devrait se réjouir de cette grande querelle esthétique. Des goûts et des couleurs on discute et c'est tant mieux, l'humanité est encore vivante. Ce qui surprend cependant et tempère l'enthousiasme c'est la véhémence du temps, véhémence et même fureur perceptible Philippe Dagen dans le titre de votre ouvrage, 'La haine de l'art' écrivez-vous. Faut-il en conclure que toute critique de l'art contemporain, c'est-à-dire des oeuvres et des installations coiffées par ce label, procède d'une aversion, d'une hostilité ou d'un dégoût envers l'art lui-même ou pour le dire autrement, l'amour de l'art consisterait-il à s'incliner les yeux fermés devant tout ce qui émerge, Philippe Dagen

- 002 D : Je vois que je n'avais pas tort de penser que ce débat ne s'embarrassait ni de nuances, ni de subtilités. Euh //à
- 003 F : //vous commencez fort
- 004 D : à l'évidence il ne s'agit d'aucune de ces interprétations, euh. La haine de l'art dont je parle en la circonstance est celle qui se manifeste dans le comportement culturel d'un certain nombre, voire de la grande majorité de nos concitoyens et qui trouve à s'exprimer ou à se légitimer dans un certain nombre d'écrits, parmi lesquels ceux que vous avez cités et d'autres, car vous avez fait remonter votre historique à l'article du Figaro. On aurait pu le faire remonter plus avant, sur d'autres supports
- 005 F : oui donc euh, vous dites que ce débat ne s'embarrasse ni de nuances
- 006 D : non parce que, je veux //dire il n'est, il est évidemment exclu que ce soit l'une des deux
- 007 F : //ni de
- 008 D : hypothèses que vous //présentez
- 009 F : //ben, sauf que vous dites qu'il y a, sauf que vous dites, ce que vous venez de dire donc je parle de votre livre, vous venez de me dire que euh, euh. Il y a une haine de l'art dans le public, une haine de l'art relayée par un certain nombres de gens et on, à ces gens on pourrait ajouter, Jean-Philippe Domecq qui est à la revue Esprit. En effet, ce qui voudrait dire donc que, euh que ceux qui critiquent aujourd'hui l'art contemporain témoignent d'une haine de l'art. Est-ce que c'est est-ce
- que //cette hypothèse est juste
- 010 D : //ce qui veut dire, ce qui veut dire que l'art contemporain a infiniment de mal à être compris en France, particulièrement. Ce qui ne signifie pas que l'on puisse parler de l'art contemporain comme un ensemble, un seul bloc qui n'aurait je ne sais quelle définition. Ce qui signifie simplement de depuis plusieurs siècles il y a en France un rapport à la création qui me paraît un rapport pour le moins douloureux.
- 011 F : Rapport pour le moins douloureux, donc, Jean Clair que, que, comment ressentez-vous cette critique, c'est-à-dire vous et l'art vous et la haine de l'art.

- 012 C : Ça fait 30ans à peu près que je m'occupe d'art contemporain, quels que soient les artistes que l'on mette, que l'on range sous cette rubrique, d'art contemporain il y a des gens qui sont contemporains, il y a des gens qui travaillent en même temps que nous euh, faudrait donc que je fusse vraiment si maso, si masochiste pour détester l'objet même dont depuis 30ans je m'occupe. Moi j'aimerais d'emblée poser une question à Philippe Dagen parce que j'ai d'autant cru que c'était une girouette en matière de critique, changeant d'idée comme de chemise à peu près selon d'un article à l'autre et d'une semaine à l'autre, en fait j'ai été, en relisant son livre j'ai été ramené à réviser ma position. C'est pas une girouette c'est quelqu'un qui a une méthode, c'est quelqu'un qui relève plutôt du caméléonisme, c'est-à-dire qu'il prend la couleur du milieu dans lequel il s'exprime, voici ce que Monsieur Dagen écrivait il y a très peu de temps, il y a pas 30ans c'est pas comme les archives que vous êtes allé piocher pour me ressortir Picasso, il y a un an ou deux vous écriviez, 'dans une ou deux décennies il conviendra d'écrire l'histoire de l'académisme moderniste dont les années 80 ont été les 10 glorieuses, elle dressera l'annuaire des champions de ce pompiérisme municipal qui n'a rien à envier au pompiérisme du radical socialisme d'il y a 100 ans. De Buren à Venet ajoutez-vous l'ordre alphabétique sera respecté, pour les artistes majeurs de la première moitié du siècle pour Picasso, Matisse, Braque, ou Bonnard aucune ville aucun musée n'a consenti le moindre effort, ni le moindre achat', c'est totalement faux nous y viendrons à peu près jusqu'à la libération. Mais pour Leccia et le Gac ajoutez-vous Morelet et Lavier il n'en aura pas été de même, il est aisé de tirer les conclusions d'un tel parallèle. Donc j'aimerais bien savoir de quel côté vous vous placez, c'est-à-dire que quand vous écrivez dans un livre en compagnie d'universitaires parmi lesquels, Marc Lebot, Yves Michaux, Raymonde Moulin, et Michel Schneider vous vous engagez dans une croisade anti-avant-garde, quand vous écrivez dans le Monde et quand vous écrivez dans Art-Press, vous devenez brusquement le supporter de Leccia, de Boltanski, de le Gac et de Moref, alors j'aimerais bien savoir où est-ce que vous vous placez ?
- 013 F : Philippe Dagen
- 014 D : bien un premier point si vous placez le débat dans le registre de l'insulte nous
- n'avons rien à y gagner /et le débat prendra une fin très courte
- 015 C : /pas du tout
- 016 D : donc //le
- 017 F : //non ça je ne le souhaite pas hein
- 018 D : moi non plus, mais à chacun de garder ses nerfs et de garder sa langue donc le giroéttisme et le caméléonisme je veux croire que c'est un seul dérapage et qu'il n'y en aura pas d'autres, sinon le débat s'arrêtera net
- 019 C : vous vous en êtes accordé bien d'autres dans //votre livre, ne racontez pas que je

- 020 D : //deuxièmement si vous m'avez si vous m'aviez lu, mais apparemment vous n'avez pas le temps de lire. Oui, mais oui ce que je dis de Buren ou de Jean-Pierre Reynaud dans le texte que vous venez de citer je le dis dans les mêmes termes dans 'La haine de l'art', à tel point d'ailleurs que ces Messieurs manifestent à mon égard, je le comprends parfaitement un parfait ressentiment, donc euh, vous vous vous targuez de contradictions qui ne sont qu'un défaut d'information de votre part
- 021 F : cela, alors, cela étant c'est, c'est vrai disons une des surprises que réserve la lecture de vos de vos deux livres, c'est qu'en effet que vous vous opposez très vivement mais que quelque fois vous vous rejoignez sur un certain nombre de noms propres, euh, donc je ne pense pas que toute cette querelle soit un malentendu il se trouve pourtant Philippe Dagen que vous citez parmi disons les grands artistes modernes, Hélion, Musich que vous citez Musich, également Bacon l'un et l'autre, donc d'une certaine manière si l'on vous demandait aujourd'hui, à l'un ou à l'autre, de dresser c'est toujours risqué mais disons un panthéon des grands artistes modernes on verra tout à l'heure s'il y a une différence à faire entre moderne et art contemporain, il n'est pas sûr que vous soyez si éloignés que cela, donc ce ce alors c'est c'est
- 022 D : encore //faudrait-il, encore faudrait-il que nous les défendions pour les mêmes raisons
- 023 F : //qu'est-ce que ça veut dire
- 024 D : citer citer des noms faire une sorte d'annuaire c'est au fond très facile et ça ne prouve pas grand chose
- 025 F : et vous pensez que les les raisons sont //très différentes
- 026 D : //je ne sais pas, il se peut oui
- 027 F : essayons de voir si derrière les noms propres il y a des raisons fondamentales à la dispute l'un euh, euh, disons que..
- 028 D : c'est amusant comme question
- 029 F : ben oui, oui puisque vous, vous, vous, vous, vous reconnaissez sur des noms vous vous reconnaissez des admirations communes et ces admirations vous dites Philippe Dagen que c'est pas forcément à partir des mêmes raisons, des mêmes principes que vous les concevez, il y a un point de, votre querelle Philippe Dagen elle s'adresse pas simplement dans votre livre à Jean Clair, il y a Fumaroli etc. Mais disons euh, le le point le point névralgique de la polémique avec Jean Clair porte sur euh, ce que dans son livre Jean Clair appelle euh, le rôle, de de la nation, l'idée d'une école nationale de peinture. La peinture en Occident dites vous Jean Clair comme ailleurs naît de son lien à une terre natale vous vous interrogez sur la possibilité ou non, l'existence ou non d'un art national et vous mettez en cause le néo-cosmopolitisme contemporain, le sabir international disons, de l'art contemporain alors peut-être pourriez-vous expliciter ce point pour que nous progressions si vous voulez, dans la, ne fusse que dans la la description même de la querelle

- 030 C : très volontiers je suis évidemment très conscient qu'à partir du moment où l'on prononce le mot nation dans la situation actuelle on risque les pires avanies et les pires injures et les pires amalgames. Bon, il se trouve que cet été j'ai été à Prague et je suis allé voir une exposition qui était, qui s'appelait le siècle de Rudolf II c'est la plus grande exposition que que Prague n'ait jamais montée, qui se déroulait dans cinq les cinq grands musées praguois, ça a coûté une fortune à l'Etat tchèque c'était la première fois que les Tchèques pouvaient faire revenir à Prague les trésors Wunderkamer de Rudolf II emportés par les Autrichiens au moment de la défaite de Prague, c'est la première fois aussi qu'on consacrait une telle exposition à ce phénomène extraordinaire qu'a été la culture de Rudolf II et ce que l'on a appelé beaucoup plus tard le 'maniérisme praguois'. Bon, euh on est là exactement, personne d'ailleurs en France, Le Monde en tout cas certainement pas n'a rendu compte de cette exposition qui est une des plus grandes qu'on ait faite en Europe depuis des années. Si vous allez demander à des Praguois pour quelles raisons ils ont consacré tant d'agent à monter cette exposition sur Rudolf II, ils vous riront au nez parce que bien évidemment pour eux après 40 ans de soviétisme la revendication de l'identité nationale tchèque est une chose qui va de soi, et en même temps c'est très intéressant de voir comment un phénomène culturel très local et très global qui a été cette petite cour de Rudolf II, a été en même temps à l'origine d'un phénomène devenu universel qui est le maniérisme. Ce que je veux dire à propos de Prague, je pourrais le répéter à propos du Québec où je, où j'ai travaillé où je travaille encore si vous allez demander aux Québécois pourquoi ils sont tellement nationalistes vous risquez de vous faire flanquer un coup de poing dans la figure parce que ils savent pourquoi ils sont nationalistes alors moi je trouve un petit peu agaçant pour dire, pour dire le moins de me faire traiter de pétainiste ou de crypto-pétainiste ou de crypto-fasciste parce que j'ose dire qu'effectivement l'identité française ça existe, et je ne suis pas du côté du Front National quand je dis ça. Par contre lorsque j'entends Monsieur Dagen parler de la peinture française moderne citer Picasso, Matisse, Braque et Bonnard à tour de bras je suis très étonné de voir qu'il ne cite jamais ni Soutine, ni Modigliani,
- ni Chagall, ni Pascin //comme si à force de lire si à force de lire Camille
- 031 D : //hum ça c'est bien bravo [applaudissement] d'avoir trouvé ça
- 032 C : Mauclair vous étiez, vous aviez fini par vous laisser influencer
- 033 D : c'est très fort [peuh]
- 034 C : par Camille //Mauclair
- 035 D : //mes compliments
- 036 F : alors Philippe //Dagen Philippe Dagen
- 037 D : //mes compliments, je crois qu'il faut quand même pour que les auditeurs de France Culture apprécient le caractère scabreux pour le moins de votre imputation, préciser puisque c'est naturellement ce que vous avez à l'esprit que Soutine, Modigliani, Pascin et je ne sais pas euh Marc Chagall

- je crois, //étaient juifs
- 038 C : //[applaudissement] à moi d'applaudir à mon tour
- 039 D : mais bien sûr /donc j'imagine que vous allez probablement m'accuser prochainement
- 040 C : /bravo
- 041 D : d'être antisémite
- 042 F : non mais //Philippe Dagen
- 043 D : //non mais allez-y, non mais //allez-y allez-y
- 044 F : //attendez je voudrais intervenir, je voudrais intervenir, je voudrais intervenir Philippe Dagen. Dans votre livre dans votre livre il y a disons tout de même un leitmotiv euh, c'était déjà dans dans dans l'article à cause, à cause disons de la revue 'Crisis' cette revue d'Alain Devenoix où Jean Clair a donné un un un entretien. Nous y reviendrons, peut-être mais dans votre livre il y a les références à Mauclair, il y a cette idée voilà Vichy, Vichy est là, Vichy revient le traditionalisme vichyssois qui menace
- 045 D (ou C) : vichyste [chuchotement]
- 046 F : vichyste, vichyste merci de cette correction qui menace à nouveau. Alors là je voudrais que vous vous expliquiez sur cette imputation puisqu'elle est présente dans votre livre et moi je voudrais si vous voulez lui opposer quelque chose qui n'a rien à voir avec l'art car je ne veux pas intervenir directement dans la querelle artistique mais qui a à voir avec l'histoire. On a le sentiment aujourd'hui même avec le procès Papon d'une équation de fait Patrie égale Vichy. Or c'est très étrange parce que tout de même les vichystes comme vous le dites, ils n'ont pas défendu la nation ils l'ont livrée. L'Action française qu'est-ce qu'elle disait pas de guerre à l'ennemi de l'extérieur, guerre à l'ennemi de l'intérieur, et Vichy a mis en acte cette politique. Donc euh, récuser l'idée de nation parce que Vichy c'est faire bon marché de l'appel du 18 juin, c'est faire bon marché de Bernanos c'est faire bon marché d'Edmond Michelet, de Simone Weil, de Marc Bloch. Bref de tout un esprit de la résistance, si ce n'est de toute la résistance donc vous voyez c'est ça qui peut apparaître un peu gênant, à partir du moment où il y a une référence nationale où l'idée de nation intervient on est a accusé de vichysme alors que l'équation Vichy - Patrie elle est tout de même extrêmement problématique, Philippe Dagen
- 047 D : il me semble bien que la politique de Vichy était sous l'enseigne de la révolution
- nationale, //[inaudible]
- 048 F : //oui mais la politique, oui mais la politique de De Gaulle
- était sous l'enseigne //de la nation
- 049 D : //certes absolument, mais puisque vous me donnez pour une fois l'occasion de

m'expliquer, euh je ne prétends pas qu'il y ait un retour au vichysme je pense d'ailleurs qu'il n'a pas besoin de revenir, dans la mesure où il n'a pas à proprement parler disparu. Pour dire les choses de manière très grossière, très simpliste, cette fameuse haine de l'art je crois que en réalité c'est plutôt une sorte de haine de la modernité et cette haine de la modernité pour faire de l'histoire et non pas de l'histoire de l'art, c'est une haine de l'industrialisation, c'est une haine de la civilisation contemporaine. En France elle s'est cristallisée, autour, pendant et après, la première guerre mondiale, pour des raisons qui sont d'ailleurs probablement très explicables. La première guerre mondiale c'est une certaine vision cataclysmique de la modernité, c'est une vision de la modernité qui ravage, qui détruit, qui produit des hécatombes et qui met un terme à ce qu'était la France, rurale, prospère, heureuse, de la première partie de la 3ème République. Bon, que par la suite il y ait eu une sorte de nostalgie permanente de cet état qui avait été rompu me semble une chose assez facile à constater, que cette nostalgie, cette nostalgie d'une sorte de France au fond d'Arcadie euh, se soit exprimée en particulier sous Vichy, pendant l'occupation sous la forme d'un retour à un certain nombre de rituels que l'on entendait réactiver, à un certain nombre de traditions, d'une France campagnarde familiale chrétienne me semble aussi une chose que n'importe quel historien constate, il suffit d'avoir lu dix pages de Paxton et vous en avez lu beaucoup plus que cela pour le savoir. Donc il ne s'agit pas tant de Vichy en soi, que ce que Vichy caricature c'est-à-dire cette sorte de refus du 20ème siècle qui me semble être en effet et pas seulement dans le domaine artistique une constante de la vie historique française

- 050 F : oui, permettez-moi une une une nouvelle intervention avant de donner la parole à Jean Clair, parce que ce rapport ce rapport conflictuel avec la modernité il est aussi présent chez les artistes modernes eux-mêmes, c'est-à-dire que, et notamment
- chez Cézanne /Cézanne le le dit le dit 'on devrait se hâter si on tentait encore
- 051 D : /absolument
- 052 F : de voir quelque chose tout disparaît et il constate les dégâts que l'industrie et la technique ont fait //dans l'estaque
- 053 D : //je vous remercie de m'apporter cette phrase //supplémentaire, le cubisme
- 054 F : //oui mais mais
- 055 D : n'est que //le au fond une manière de donner acte plastiquement de ce changement de
- 056 F : //oui donc
- 057 D : mode d'un monde à un autre et bien des créations contemporaines qui font rire de-ci de-là me semble-t-il n'ont d'autres au fond raison d'être que de prendre acte de ce genre de métamorphoses. Alors on peut les refuser, on peut essayer de les comprendre mais il ne sert pas à mon sens à grand chose d'essayer de de de les anathémiser pour faire en sorte qu'elles disparaissent car elles ne disparaîtront pas

- 058 F : Jean Clair
- 059 C : Ben c'est là évidemment que notre analyse pour autant qu'il y ait une analyse d'ailleurs se sépare parce que qu'est-ce qui se passe en France dans les années 60, passons quand même au déluge c'est-à-dire dans les années 60-70. La France s'ouvre largement à l'internationalisme c'est-à-dire à l'américanisme, fait du pop à la française, du minimalisme à la française, euh, du conceptualisme à la française avec le résultat que l'art français contemporain est royalement ignoré sur le plan international à la même époque dans les années 70 et ce que je dis dans mon livre et c'était le point de départ de ce livre et de cette réflexion l'école italienne devient trans-avantgardia et fait référence au passé italien des années 20 et des années 30. L'école allemande avec Bagelits élève de Beuys fait référence au passé allemand le plus lourd le plus expressionnisme et le plus pesant et parfois le plus teinté et quand je dis teinté c'est un euphémisme de germanisme et d'antisémitisme, et je le démontre dans mon livre. Et quant à l'école anglaise elle heureusement démocratique et ses représentants sont des gens comme Freud ou Neuer Bach excusez-moi à nouveau, elle s'intitule 'école de Londres' au moment même où l'école de Paris refuse de s'intituler 'école de Paris' or qui sont les peintres qui s'imposent sur le marché international c'est-à-dire à New York, c'est les Italiens, c'est les Anglais et c'est les Allemands, au moment même où les Français disparaissent, je me pose la question on ne peut pas ne pas se la poser...
- 060 F : C'est-à-dire c'est quoi, la disparition des Français due au fait effectivement qu'ils ont voulu faire, imiter un art international au lieu de s'inspirer de leur propre tradition ↑
- 061 C : Exactement de leurs propres traditions, de leurs propres sources, de leurs propres cultures
- 062 D : D'une part //je ne crois pas que le comparatisme d'un pays à l'autre soit nécessairement
- 063 F : //Philippe Dagen
- 064 D : probant, d'autre part euh ce mimétisme qui d'ailleurs a été probablement beaucoup moins grossier que vous ne le dites, s'inscrirait absolument dans la logique de ce que je viens de dire. En effet on ne sait plus à partir d'un certain moment à quelles références se raccrocher, les références traditionnelles auxquelles vous, vous faites systématiquement appel sont des références qui sont historiquement pour partie obsolètes on en cherche d'autres, on en trouve pas probablement
- 065 F : mais on peut alors, je voudrais maintenant qu'on essaye peut-être euh de qu'on tente une définition de ce qu'on appelle l'art contemporain. Est-ce qu'il y a entre l'art contemporain et l'art moderne une différence, alors je vais vous proposer moi, euh euh, une définition mais je la propose à la discussion, elle est là sans doute pour être contestée et en plus je je je j'ai été la chercher chez des bons auteurs alors deux bons auteurs l'un défavorable à l'art contemporain l'autre très favorable à l'art contemporain qui se rejoignent sur ce point et qui ont déjà discuté et qui ont discuté d'ailleurs ici même, euh, Jean Baudrillard pour l'auteur critique qui c'est, c'est l'une, de vos cibles,

Philippe Dagen il dit ceci, euh, parlant de la Bad painting, des installations, des performances ou de la new-painting, il dit : 'par bien des côtés la peinture contemporaine se parodie, se renie elle-même'. Il définit donc l'art contemporain précisément par là, le questionnement de l'art, la critique de l'art. Un art qui ne veut pas tant produire des oeuvres, qu'une critique de l'art, et ce qui est intéressant c'est que Anne Coquelin dans son traité de l'art contemporain, donc, très favorable à cette nouvelle forme artistique, dit que, que toutes ces formes l'art minimal, l'art conceptuel le land-art etc. peuvent être compris au moyen d'une même notion, le décepte. Il s'agit de décevoir une attente, de dissiper une illusion. On va à l'art dit Anne Coquelin avec une doxa la croyance qu'il y a de l'art, et l'art cette forme de l'art elle est là pour décevoir cette croyance, la provocation dit-elle ne vise plus le public mais l'art lui-même dans ses aspects établis. Alors est-ce la première question que je voudrais poser, est-ce que cette définition vous satisfait, est-ce qu'elle est juste, est-ce qu'elle est pertinente et puis euh, la question que je me pose à moi-même, c'est au fond trouver cette critique de l'art par l'art un peu répétitive, un peu ennuyeuse, un peu monotone un peu démissionnaire et un peu académique, ce n'est pas nécessairement sombrer dans la haine de l'art et il y a peut être quelque chose de paradoxal à euh, demander pour ce ce qui est un refus en acte de l'art, l'admiration que l'on doit aux oeuvres elles-mêmes à des oeuvres comme des oeuvres, donc ça, c'était pour votre haine de l'art

- 066 D : vous vous vous prenez trop au pied de la lettre euh, Madame Coquelin dont la définition à ma connaissance n'a pas valeur d'écriture sainte euh //quand quand
- 067 F : //mais les objets les objets déceptifs ça existe quand même non ↑
- 068 D : oui mais enfin elle les considère, elle les considère ainsi, on peut probablement les considérer d'une tout autre manière. Quand à Baudrillard euh d'une part vous donnez une citation, il y en a d'autres dans lesquelles il est beaucoup plus généraliste : 'l'art c'est l'illusion', hein l'art ne peut produire que des effets d'illusion, il n'y a aucune vérité à demander à l'art, ce qui est une position à laquelle je me trouve un un en opposition radicale. Bon euh, de surcroît dans l'extrait que vous avez donné il parle de la peinture, bon, à ma connaissance la peinture n'est pas tout l'art, euh quand à la notion de de de décept ou de déception euh, elle n'est déception que par rapport encore une fois à un regard qui serait un regard du passé et ça me paraît ça me
- paraît //une définition très pauvre
- 069 F : //il y a il y a quand même la postérité de Duchamp, il y a des ready-made, il y a cette question qu'est-ce qui est de l'art qu'est-ce qui n'est pas de l'art. On va vous montrer on va faire de l'art avec ce qui n'est pas de l'art pour vous demander ce qui est, et puis alors il y a il y a tout ce discours philosophique sur la transfiguration du banal, sur les objets quotidiens et les objets de l'art qui sont indiscernables les uns des autres, tout de même, toute une partie de l'art contemporain procède d'un questionnement sur l'art lui-même plutôt que de la volonté de produire des oeuvres qui seraient elles-mêmes des mises en oeuvre de la vérité, donc je ne crois pas que le discours d'Anne Coquelin soit aussi fantaisiste que cela

- 070 D : je ne dis pas qu'il soit fantaisiste, je dis qu'il est insuffisant euh, l'interprétation que vous faites de Duchamp ça pourrait être amusant de parler de Duchamp, euh, l'interprétation du ready-made qui est d'ailleurs un peu globalement l'interprétation canonique. Duchamp fait de l'art contre l'art euh, est-elle, est-elle même absolument suffisante euh, est-ce que Duchamp ne prend pas acte, si on en croit par exemple un certain nombre de ses entretiens avec Pierre Cabannes on serait quand même tenté de le croire, ne prend-il pas acte tout simplement qu'un certain type de d'économie artistique et d'économie de la production artistique n'est plus, n'est plus pertinente à ce moment là c'est moins l'art comme processus de fabrication qui est en cause, que ce que la société contemporaine peut avoir à faire avec ces objets
- 071 F : alors je vous pose la même question Jean Clair c'est, c'est vraiment peut-on distinguer l'art contemporain de l'art moderne, l'art contemporain a-t-il une unité spécifique
- 072 C : la distinction est purement académique, l'art moderne, c'est l'art moderne classique, l'art contemporain c'est l'art qui nous est contemporain mais je suis extrêmement embarrassé d'avoir à utiliser ces ces ce genre de globalisation, généralisation parce que sous la rubrique d'art contemporain on met des choses tellement diverses //tellement contradictoires
- 073 F : //oui mais vous quand vous faites avec Fumaroli ce dialogue et que vous dites qu'il y a une auto-suffisance
- //de l'art contemporain. Qui visez-vous /quel type d'attitude mettez-vous en cause
- 074 C : //oui bien sûr /ben je vise [rire]
- ben je vise effectivement une certaine production euh, institutionnelle de l'art contemporain encouragée par tout un appareil d'état extrêmement riche et puissant et lourd, Frac et compagnie qui présentent toujours la même chose, qui est effectivement de l'ordre du du décept le mot est une trouvaille, là et en me posant la question
- de savoir à quel point le public qui n'est pas aussi dur que l'on veut bien le croire,
- acceptera longtemps d'être déçu alors si vous voulez
- des exemples //je peux vous en donner /prenons un peintre un peintre, qui ose
- 075 D : //oui je veux
- 076 F : /on est à la radio mais
- 077 C : encore peindre, Albert Aula. Mais quand Albert Aula a fait une exposition de peinture évidemment ça n'est pas de la peinture ou ça n'est plus de la peinture, d'où le titre du critique qu'il rencontre : 'Albert Aula peint-il vraiment ?' Parce que effectivement dit-elle cette critique il existe dans la peinture aujourd'hui une sorte de refus de l'incarnation solidement installée. On peint, mais on peint le rien le manque ou la disparition évidemment, il n'y a pas de quoi se réjouir beaucoup ni les yeux ni reste euh,

encore une ou un autre exemple un jeune artiste contemporain encouragé par les Frac, Cathelan consortium à Dijon on est en plein établishment artistique donc Cathelan fait un trou dans une galerie, alors il y a 3 colonnes entières pour célébrer la vertu du trou, alors artiste prometteur il a commencé par installer point de suspension rien. C'est vide partout et comme il jugeait sans doute que ce trou évidemment plein de vide n'était pas encore assez vide comme ça il a creusé un autre grand trou évidemment plein de vide qui rend le vide environnant encore plus vide. Tout cela est très amusant c'est du Blanchot de banlieue, mais ce n'est quand même pas suffisant pour le grand public et ça se termine par dans la béance de la chambre funéraire le manque de décor d'oeuvres et de tout signe de la présence d'un désir sans fin nous sommes en plein dans le décept et alors là ben, notre liste le dernier, le dernier petit génie de cet art institutionnel encouragé par les Frac par la DAP et autres institutions c'est un certain Pierres Yves-Semin dont je ne peux pas m'empêcher de vous lire tout de même les activités au musée Picasso d'Antibes. 'Un artiste qui possède un grand téléviseur et qui passe son temps à le bombarder de pâte molle et gluante' ce que le le critique ne dit pas c'est que les pâtes molles et gluantes c'est celles qu'il sort de son nez. Bon la scène est visible dans une vitrine plusieurs personnes peuvent assister en même temps au spectacle de temps en temps l'artiste prend une photo de ce mariage forcé, aléatoire de l'électronique et de la gastronomique patati, patata. Il y en a 2 colonnes comme ça, effectivement nous sommes bien dans l'ordre du décept, moi je trouve que le grand public à raison de ne pas accourir à ce genre de manifestation d'art contemporain et encore une fois très propre à la situation française parce que si on va, parce que ne croyez pas Philippe Dagen que je n'aime que la peinture bien faite à la Lucien Freud, je suis allé à Londres voir l'exposition 'Sensations' la semaine dernière parce que j'étais très curieux de voir ce qu'était cette exposition qui paraît-il fait scandale dans les milieux britanniques. Bon, j'ai découvert une exposition pleine d'humour là où les Français sont d'une pesanteur sociologique philosophico-sémantique absolument insupportable, prétention de cuistrerie et aussi de sottise intellectuelle effectivement, bon là, j'ai trouvé une exposition pleine d'humour et //de

- 078 F : //d'où vient le scandale alors
- 079 C : du fait que la majorité des oeuvres roulaient sur des des comment dire des plaisanteries sexuelles plus ou moins de de bon goût effectivement, à la façon anglaise mais en tout cas c'était très drôle on riait à peu près dans toutes les salles et puis 85% des oeuvres étaient de la peinture et non pas des installations ou des trous alors laissez donc ce n'était pas du tout de l'ordre du décept, c'était l'ordre d'une attente effectivement qui était plus ou moins, qui était assez heureusement remplie
- 080 F : alors Philippe Dagen que répondez-vous //à ce à ce réquisitoire c'est à dire que
- 081 D : //c'est à peine
- 082 F : le décept existe //et ces oeuvres et ces installations
- 083 D : //c'est à peine un réquisitoire,
-

euh il est extrêmement facile je m'étonne même que vous avez recours à un tel procédé, de prendre de 2 ou 3 exemples caricaturaux //de de de

- 084 C : //je peux en sortir 20 ou 30 j'en ai un sottisier plein chez moi
- 085 D : les mettre en scène n'importe quelle oeuvre, un Rembrandt ne résisterait pas à ce genre de traitement vous savez, / //donc
- 086 F : /et là et là //on a des trous, on a pas des Rembrandt
- 087 D : on n'en est pas là
- 088 F : on a des installations //il y a il y a
- 089 D : //ce que j'aimerais savoir par parenthèses, c'est pourquoi quelque chose qui est plein d'humour à Londres devient révulsant en France parce que franchement, il faut quand même dire que ce que Mr. Régner trouve drôle à Londres c'est l'oeuvre par exemple de Damien Hurst qui a exposé un veau ou une vache je ne me souviens plus coupé en deux, chacune de ces deux moitiés //étant dans un bac de formol
- 090 C : //non je ne trouve pas ça drôle du tout je trouve
- cela prétentieux et bête
- 091 D : ah bon c'est pas ce que vous venez de dire
- 092 C : mais oui c'est un [inaudible]
- 093 D : ah bon c'est drôle à Paris, c'est pas drôle en France
- 094 F : oui mais enfin bon
- 095 C : il y en a beaucoup d'autres
- 095 D : on sait pas
- 096 F : oui mais ce genre de chose qui n'est pas drôle à Londres et qui n'est
- pas //plus drôle qu'à Londres qu'à Paris
- 097 D : //qui n'est drôle nulle part, qui n'est drôle nulle part
- 098 F : ça existe aujourd'hui /alors encore une fois on revient au titre de votre essai
- 099 D : /oui et alors ?
- 100 F : 'la haine de l'art' le le public étant assez souvent soumis à ce genre d'installation, à ce genre d'oeuvres décevantes à un moment euh, arrête les frais et en effet a une conception que vous pouvez juger plus patrimoniale et plus frileuse et plus nostalgique de
- l'art, /mais parce que euh disons cette subversion institutionnelle ne l'intéresse pas,

- 101 D : /oui
- 102 F : est-ce qu'il a tort
- 103 D : je crois que pour une fois nous pouvons être d'accord. En effet notre désaccord touche à ce que nous attendons, ça va paraître bête et un peu gros à dire. Mais touche à ce que nous attendons euh des oeuvres, si on en attend en effet certain confort, euh, certaines situations de contemplation euh, on entrera sans aucune difficulté dans la critique que vous venez de suggérer. Si on estime ce qui est, alors c'est peut-être tout à fait passéiste de ma part, si l'on considère que l'oeuvre d'art doit avoir une fonction critique une fonction de provocation, on peut me semble-t-il trouver d'avantage //d'intérêt et et
- 104 F : //oui mais
- 105 D : si vous me permettez /euh puisque puisque Mr. Régner me citait tout à l'heure je
- 106 F : /oui bien sûr
- 107 D : vais lui rendre bien volontiers la politesse dans dans son essai sur 'la responsabilité de l'artiste' euh il cite, il cite Michel Foucault dans un essai qui serait à la fois brillant et irritant, je ne vais pas assommer l'auditeur de citations, euh, et d'en voir les héros de cet art donc, dont Michel Foucault se se fait un peu le philosophe, chez Mallarmé, chez Roussel chez Arnaud [fin de face A] une relance méticuleuse d'une représentation discursive et Mr. Régner continue, 'sous le langage scintillant de Foucault comment ne pas soupçonner parfois une sorte d'imposture par omission de complaisance en tout cas pour Labris. Comment au nom cité non pas opposer d'autres qui leur furent contemporain et qui témoigneraient à l'inverse de ce langage n'est pas l'expression erratique de notre être et qu'il en est la règle et qu'il n'est pas expérience de la limite mais tout autant la fondation d'un centre et l'instauration d'une conscience', euh, je crois que en effet là nous sommes, nous n'attendons pas des oeuvres la même chose
- 108 F : oui alors, un petit mot quand même sur ce problème de nomination, j'sais pas
- comment dire vous vous appelez Jean Clair //vous vous appelez Régner
- 109 C : //je crois que lorsque j'écris lorsque
- j'écris tout le monde sait que j'écris sous le nom de Jean
- Clair /depuis trente ans donc
- 110 F : /oui
- 111 F : bon voilà c'était pour ça et c'était pour le //l'auditeur qui sait pas forcément [rire]
- 112 C : //vous connaissez si bien Archives Dagen vous deviez au moins le savoir
-

113 F : donc alors voilà donc je m'adresse à Jean Clair et que répondez-vous à cette, et comment justifiez-vous cette //cette critique de Foucault

- 114 C : //Moi j'ai
- 115 C : j'ai jamais partagé l'admiration de Foucault pour ça pour pour un certain il a une admiration qu'un certain nombre d'intellectuels effectivement frivoles et futiles de ces années-là ont eue pour Sade, vous ne me ferez //jamais penser que Sade a été un grand
- 116 D : //jamais
- 117 C : écrivain, si vous cherchez si vous cherchez de la subversion ce n'est pas chez Sade qu'elle se trouve. Sade a alimenté d'autres formes de perversion effectivement, ce n'est pas les miennes mais bon, on peut...
- 118 D : très bien, très bien, j'écoute moi
- 119 F : oui mais alors, donc vous avez le sentiment, quelle conclusion tirez-vous
- du //fait que Jean Clair a et (...)
- 120 D : //je tire aucune je tire aucune conclusion je pense que
- 121 F : il n'aime pas nécessairement ça
- 122 D : non je je alors qu'il aime ou qu'il n'aime pas ça me tracasse modérément je pense simplement que il attend euh, mais c'est tout à fait son droit, il attend euh des oeuvres d'art autre chose que ce que j'en espère et dans ces conditions là il est parfaitement légitime que nous ayons des positions quelque peu, quelque peu divergentes. Bon que que par exemple il trouve qu'Arnaud ce soit quelque chose au fond relativement inintéressant et de l'ordre du frivole, c'est //son droit
- 123 F : //oui mais attendez, attendez, parce que on on on est pas là effectivement,
- on a pas les moyens on a pas le temps d'entamer une discussion sur Sade
- 124 D : on essaie de, on essaie de //d'aller au fond des choses non bon
- 125 F : //justement justement oui justement au fond des choses qu'attend-on de l'art, euh, et et si vous voulez un art qui soit critique cela peut sembler euh salutaire, mais un art qui en guise de critique ne critique que la tradition artistique constituée, j'ai l'impression que là il entre dans une sorte de tautologie, l'art critique de l'art ça n'intéresse //que les artistes
- 126 D : //je n'ai pas parlé de l'art critique de l'art
- 127 F : oui mais souvent ces performances, souvent ces installations, souvent ces trous dans le mur etc. ils n'ont de valeur qu'en référence à la peinture traditionnelle dont ils se démarquent et dont d'une certaine manière ils se moquent, avec laquelle ils veulent rompre et si vous voulez est-ce que ça c'est pas abdiquer une autre fonction critique qui

serait celle d'un regard sur le monde, et d'une, d'une d'un dévoilement du monde, et c'est

- alors //est-ce que ce dévoilement du monde est perceptible
- 128 D : //pourquoi pourquoi les dévoilements
- 129 F : c'est pas mal le dévoilement, une révélation, une vision quelque chose /qui pourquoi
- 130 D :/hm hm
- 131 F : pourquoi le mot dévoilement //voulez-vous dire
- 132 D : //non non parce que il me semblait y entendre d'autres choses mais une fonction critique de la société oui, mais, euh, parmi les oeuvres dont Mr. Clair se gausse il y en a qui en effet sont enfermées dans une sorte d'autisme de de de l'art contre l'art et je n'y trouve pas beaucoup plus d'intérêt que lui. Mais ce que je refuse c'est la confusion qui ferait que tout l'art contemporain encore une fois, ce concept n'existe
- pas hein, /que toute oeuvre aujourd'hui relèverait de cette sorte d'enfermement
- 133 F : /hm hm
- 134 D : on pourrait facilement puisque vous parliez, puisque vous vouliez
- qu'on //donne des noms tout à l'heure
- 135 F : //oui justement j'allais vous le proposer
- 136 D : allons allons dans les ateliers, allons allez voir le travail de prenons une photographe comme Valérie Jouve et on ne trouvera chez Valérie Jouve aucune trace de cette sorte de nombrilisme de la mise en scène de l'oeuvre, dérision, de la tradition dérision de l'oeuvre, on n'en trouvera pas d'avantage de trace dans la peinture de Djamel Tatar, on n'en trouvera pas d'avantage de traces dans les vidéos de Violeta Dikatchef et ainsi de suite, il suffit simplement de regarder
- 137 F : Jean Clair
- 138 C : oui enfin ça m'amuse beaucoup cette espèce de naïveté, d'une naïveté néophyte qui découvre les ateliers, je vous ai pas attendu pour découvrir
- Vincent Corpé ou Degranchant /ne venez pas me faire des leçons de
- 139 F :/alors justement
- 140 C : peinture /contemporaine //moi aussi je visite les ateliers
- 141 F : /alors
- 142 D : //vous êtes le seul à penser qu'on fait des leçons

- 143 F : mais mais mais alors je, oui vous avez ici [rire] un texte
- 144 C : non mais oui, parce que, parce qu'à un moment Philippe Dagen cite pour montrer que l'Etat enfin l'institution d'Etat dans son infinie bonté euh, n'est pas du tout soumise à des critères, à des critères de choix mais au contraire le témoigne une diversité, d'une générosité et d'une amplitude de vue tout à fait remarquable, cite un sociologue Pierre-Alain Four qui a été commandité payé donc par la délégation aux arts plastiques pour faire une enquête sur la diversité des achats d'art. Alors j'sais pas si vous avez lu cet article toujours dans Le Monde évidemment euh qu'est d'une cocasserie extraordinaire. 'Les courants proportionnellement les mieux représentés sont de l'abstraction lyrique 13%, la nouvelle figuration 9%, le support-surface 8%, l'art informel 7%, la critique de la représentation 7%, le narrative art l'art conceptuel 6%, patati patata'. Moi ça m'a fait penser puisque vous pensez à Michel Foucault, j'aime quand même beaucoup Michel Foucault même si effectivement bon ça m'a fait penser à la façon dont il ouvre
- l''Archéologie du savoir', une certaine encyclopédie chinoise
- où il est //écrit
- 145F : //non c'est 'Les mots et les choses'
- 146 C : les mots et les choses oui, se divisent en appartenant à l'empereur, petit b embaumé, petit c apprivoisé, petit d cochon de lait, petit e sirène, petit f fabuleux, petit g chien, liberté petit h inclus dans la présente classification j'en passe et des meilleurs c'est au même niveau le le sociologue en question payé par la DAP c'était au même niveau de cocasserie et de stupidité, / c'est pas là dessus qu'on peut s'appuyer pour dire que la politique
- 147 D : /alors
- 148 C : culturelle en matière d'art contemporain est une politique sérieuse, c'est de la foutaise
- 149 F : Philippe Dagen
- 150 D : bon il appartiendrait au sociologue de défendre ses catégories qui
- sont de, euh
- 151 C : vous le reprenez /de votre compte
- 152 D : /oui
- oui mais il se trouve que j'ai et vous aussi d'ailleurs puisque vous êtes tout de même directeur du musée Picasso, fonctionnaire de l'Etat français, /chargé de la
- 153 C : /parfait
- 154 D : promotion de son patrimoine donc vous avez une

- certaine //expérience
- 155 C ://je m'occupe du patrimoine
- 156 D : oui du patrimoine, un certain nombre de, vous avez participé à un certain nombre de commissions donc vous //savez
- 157 C : //jamais
- 158 D : jamais ↑
- 159 C : j'avais refusé de m'occuper d'une commission /contrairement //à vous
- 160 D :/ah//c'est peut-être,
- oui absolument, mais je n'en ai figurez-vous absolument pas tout et précisément j'allais en parler. Il se trouve que pendant 3 ans j'ai été membre comme 12 autres personnes du comité d'achat du fonds national d'art contemporain bon quelle est l'oeuvre qui pendant ces 3 ans d'acquisition nous a coûté le plus cher, un tableau de Kitay. Je ne, j'aimerais que vous nous expliquiez en quoi cela vous semble un choix désastreux, vous qui défendez Kitay
- 161 F : mais alors si vous défendez les mêmes //peintres
- 162 D : //non non pas du tout
- //mais pas du tout, on ne défend pas je cite simplement //l'exemple d'un artiste
- 163 F : //il y a un vrai problème dans le débat //allez-y
- 164 D : que Mr. Clair défend, /pour simplement lui montrer qu'une commission qu'il parle,
- 165 F : /hm hm
- 166 D : qu'il vomit par ailleurs a eu parmi ses principales décisions d'acheter
- //pour le musée national d'art moderne un grand tableau de cet artiste
- 167 C : //dans le même temps
- 168 C : dans le même temps on a acheté 40 ou 50 Lavier, c'est-à-dire des frigidaires sur
- //des [inaudible], bon 30 ou 40 Boltanski, on a au bout de 20 ans alors que
- 169 D : //non ce n'est pas vrai
- 170 C: l'artiste avait déjà été reconnu de partout internationalement et venait de recevoir le grand prix la Biennale de Venise de peinture on a acheté un Kitay au bout de 20 ans d'efforts et moi je n'ai jamais réussi à faire acheter un Freud au musée, au centre Pompidou

- 171 D : que vous l'auriez proposé au FNAC nous l'aurions volontiers acheté
- 172 F : bien alors, on en termine avec cette partie de la de la discussion et je voudrais revenir sur cette question que vous avez abordée tout à l'heure, euh, Philippe Dagen le rapport à la modernité. Ceux qui acceptent la modernité et ceux qui ne l'acceptent pas, parce que peut-être qu'on pourra réfléchir pendant le temps qui nous reste à cette notion à cette pratique des avant-gardes qui fait aussi le sujet de votre livre euh, Jean Clair. Parce que il y a tout de même, tout un courant euh de l'art moderne qui qui a fait la critique dont la critique que vous appelez de vos voeux Philippe Dagen a consisté en une véritable critique de la modernité, justement, une dénonciation de la modernité. Et d'un autre côté il y a des intellectuels des artistes qui au nom de la modernité ont pu eux-mêmes sombrer dans le pire des totalitarismes, à cet égard je voudrais citer Marinetti, tout de même, moderniste fasciste 'le passé est nécessairement inférieur au futur tel est notre souhait comment pourrions nous reconnaître quelconque mérite à votre ennemi le plus dangereux c'est ainsi que nous nions la splendeur obsédante des siècles morts et coopérons avec la mécanique victorieuse qui retient fermement le mode dans le filet de la vitesse' et puis on pourrait opposer à cela justement des artistes récapitulatifs comme Picasso, comme Bacon qui se réclamait de Shakespeare quand même voulait le comparer à Becquet il disait non non moi je je paye ma dette à Shakespeare, je me reconnais plutôt dans Shakespeare ou même comme comme dans un autre ordre d'idée, comme Stravinski et là je voudrais ajouter une dernière citation c'est celle de Georges Steiner disant ceci à propos de Stravinski et de Piccasso : 'le mouvement moderniste qui a dominé l'art, la musique, les lettres pendant la première moitié du siècle était par certains aspects essentiels une stratégie de la sauvegarde et de la préservation le génie de Stravinski se déploie en spirales récapitulatives, il a fait des emprunts à Guillaume de Machos, Guestwaldo, Monteverdi, il a imité Tchaikovski les sonates pour piano de Beetov, les symphonies de Haydn, les opéras de Pergolése et Glinka, il a incorporé Debussy et Weber à sa source et chaque fois l'auditeur était censé identifié la la source, saisir le dessin d'une transformation qu'il conservait intact certains traits saillants de l'original'. On peut faire exactement la même analyse pour pour l'oeuvre de Picasso donc il y a une forme de modernisme, une forme d'avant-garde qui c'est voulu rupture avec la tradition et qui a engagé dans la voie du totalitarisme, il y a une forme de modernité qui s'est voulu
- récapitulative de la tradition /et il me semble que //il me semble il faut en tenir compte
- 173 D : /non //je ne crois pas
- 174 F : de tout cela
- 175 D : je ne crois pas que //le mot récapitulatif soit tout à fait juste, euh, que ce soit dans le
- 176 F : //d'accord
- 177 D : cas de Stravinski ou que ce soit dans le cas de Picasso. Quand Picasso reprend un tableau de Delacroix ou quand il prend un tableau de Vélasquez ou quand il

prend un tableau de Manet euh, la la notion de sauvetage ne me semble pas première ne me semble pas majeure Rien ne menace si ce n'est que, Picasso sait pertinemment que ce tableau de Delacroix ou ce tableau de Manet ne se regarde plus ne se comprend plus en 1850 ou en 1980 comme en 1863 ou en 1835 pour les femmes d'Alger. Donc il introduit non pas une récapitulation, non pas une commémoration mais précisément cette distance d'où de l'aujourd'hui à l'autrefois, par les voies de la peinture. Quant à Marinetti et au Futurisme il, je crois qu'il ne faut pas, il ne faudrait pas confondre non plus le regard critique sur le présent et une projection qui se dit elle-même futuriste qui est une forme d'idéalisme plus ou moins corrigé vous avez cité l'exemple de Marinetti il serait tout à fait facile de prendre des exemples dans les avant-gardes russes et soviétiques et de voir à quel point ces avant-gardes ont abouti cette cette cette voie totalitaire /futuriste de l'art abouti précisément à des académismes,

- 178 F : /hm hm
- 179 D : et à la condamnation de ce que moi j'appelle de mis voeux donc il y à je ne
- crois //pas [inaudible]
- 180 F : //oui, si, il il me semble, il me semble, encore un mot qu'il y a tout une modernité qui s'est constituée dans le refus de la tradition et une autre modernité qui s'est constituée
- dans le lien //avec la tradition
- 181 D : //mais c'est souvent le même c'est souvent le même, il vous serez, il vous serez bien difficile je crois de citer un artiste qui n'est pas un artiste de quelque ampleur qui n'est pas été tantôt du côté d'un regard critique de la tradition, tantôt du côté d'une sorte de grand large et de distance prise par rapport à la tradition. Picasso que vous citez et évidemment d'un côté et de l'autre Duchamp finit en dessinant d'après Courbet donc on pourrait toujours repérer par-ci par-là euh les les 2 types d'attitudes elles ne sont pas contradictoires, j'aurais même plutôt tendance à considérer qu'elles sont chez les artistes de grande qualité ils sont quand même relativement peu nombreux, complémentaires
- 182 F : Jean Clair
- 183 C : oui il y a quand même un goût de la table rase, un goût de l'incendie purificateur un goût de la destruction des bibliothèques et des musées que vous partagez d'ailleurs dans votre livre il y a, il y a vingt pages sur la destruction nécessaire des musées qui n'ont rappelé tout de même des pages des années 20 sur l'incendie purificateur des musées de gens que je ne citerais pas
- 184 D : [rire]
- 185 C : mais oui, mais oui, oui oui vous pouvez ricaner mais n'empêche que vous le dites noir sur blanc / //il y a eu effectivement, il y a eu effectivement,

- 186 D : /je parle //du patrimoine, je parle de la patrimonionimanie
- 187 C : oui oui c'est la même chose
- 188 D : mais non mais non
- 189 C : oui il y a eu en tout cas dans les avant-gardes un goût partagé de l'incendie purificateur de la destruction des musées et des bibliothèques qui était effectivement le goût des totalitarismes vous avez cité Marinetti, dans mon livre je cite le cas des gens du Bauhaus que étaient près pour travailler pour Hitler, et qui ont même travaillé pour Hitler vous avez, le lisez-le vous le venez c'est fort intéressant /en dehors de cela en ce qui concerne
- 190 D : /oui
- 191 C : le rapport à la tradition ou à la rupture, dans votre livre à un moment fidèle à votre vision progressiste et théologique de l'art vous parlez de Monet comme dans les années 20 comme d'un peintre archaïque. Ça m'a fait un petit peu sursauté car le Monet archaïque des années 20, est l'un peintre qui a été profondément admiré par San Francis et par les peintres américains des années 50, peut-être parce qu'au MOMA à New York ils avaient sous les yeux tous les jours une des grandes nymphéas de Manet, de Monet je en tout cas le fait est que Monet pour les abstraits américains des années 50 parce que j'aime aussi la peinture abstraite pardonnez-moi leur modèle c'était Monet années 20, l'archaïque selon vous alors que Picasso selon votre modèle dans les données 20 c'était un néoclassique et quelqu'un qui faisait un retour à la tradition ingresque et Raphaélesque, alors où est-ce que vous le mettez votre cher Picasso //dans cette histoire là
- 192 D : //je crois je crois Mr. le directeur que vous devriez visiter votre musée et vos réserves et que vous constateriez que Picasso jusque dans les années 20 c'est fameuses années ingresques et raphaélesque dont si je me souviens bien vous avez écrit jadis que c'était ce qu'il avait de plus intéressant chez Picasso va de pair avec des oeuvres au même moment, dans les mêmes jours, dans les mêmes semaines qui ne sont ni ingresques ni raphaélesques mais ça c'est peut-être un problème d'histoire que vous ne voulez pas envisager
- 193 C : vous en avez rêvé mais [rire]
- 194 D : ah non, je n'ai pas rêvé, je les ai simplement moi regardez
- 195 F : non alors simplement quand même, je pourrais formuler la question autrement Philippe Dagen le titre de 'la haine de l'art' il m'a, il m'a donné l'idée d'une enquête possible euh qui ne concernerait plus le rapport de l'art et des philistins et cette incompréhension du public pour l'art qui est assez essentiel mais qui pourrait s'intéresser à la haine de l'art dans le monde intellectuel chez les artistes eux-mêmes. Il y a eu ce grand moment du populisme russe avec Pissarev disant qu'un cordonnier russe vaut mieux qu'un Raphaël russe et ça n'a pas été seulement Pissarev parce que ça a été la tentation de Tolstoï. Mais il y a eu aussi la haine de l'art dans euh, au 20ème

siècles en littérature, si vous voulez, ce qui a motivé l'engagement politique des artistes, des écrivains c'était une certaine idée une certaine représentation de la lutte comme guerre. C'était le grand paradoxe du socialisme en 1900, après la première guerre mondiale, c'est-à-dire que, il, il s'est tout entier édifié contre la guerre, mais il a présenté la lutte politique comme une continuation de la guerre dans la paix. Militarisation de la politique qui a conduit un certain nombre de d'écrivains justement à la dévalorisation des mots, les mots c'était moins bien que les armes hein, c'était toujours un peu moins bien, c'était un pis aller les mots étaient toujours en défaut on trouve ça chez Sartre mais on trouve ça aussi chez Blanchot il y a aussi chez Blanchot un éloge de la terreur et Denis Ollier a parlé si vous voulez de façon très juste que euh, de cette littérature engagée mais bizarrement engagée à à édifier un monde dont elle serait exclu euh, on pourrait peut-être faire la même analyse pour pour la peinture c'est-à-dire, pour disons on pourrait généraliser cette analyse à l'art en général. Il, à l'art à toutes les formes d'art autrement dit il y a chez artistes une haine de l'art dont on trouve peut-être euh, l'ultime caricature dans ces formes de décepts, présentes, les installation de l'art contemporain

- 196 D : d'une part je crois que, ces généralisations sont trop, sont trop rapides sont précisément trop générales pour avoir une valeur probante c'est une question de méthode mais je ne crois même pas que l'on puisse aller sans inconvénients d'un exemple russe à un exemple italien pour rebondir sur un exemple français. Les choses sont tout de même un peu plus un peu plus euh mosaïqué un peu plus éclaté que cela, et les sortes de de de glissements continuels et je finirai par ne pas le croire très probant. D'autre part vous évoquez Blanchot euh oui éventuellement on pourrait peut être évoquer avec plus de plaisir Bataille, bien sûr, qu'il y a eu eu à un certain moment une sorte de de mouvement enragé des artistes contre l'art mais quand une certaine forme d'art devient précisément euh, stéréotype manière de se conduire bon goût, euh, voyez, voyez le combat de la revue Document, voyez tous ce qui écrit Bataille à ce moment là. Il me semble qu'il y a un caractère relativement et je parle des français encore une fois je ne vais pas chercher, bon je précise, euh il y a en effet me semble-t-il un côté salutaire assez grande colère

- 197 F : écoutez ça a été une sacré grande colère, un dernier mot Jean Clair mais très rapide parce que malheureusement //le temps nous ait compté

- 198 C : //oui non, je peux difficilement conclure là dessus euh à un moment Dagen se devient comptable il parle de la fréquentation des musées. Dali 900000 visiteurs, nature morte de Picasso 140000 bon, je pourrais lui rappeler que les portraits c'était 650000. Bon on peut se jeter des chiffres à la figure, mais moi je me souviens puisque il s'accorde comme je le disais tout à l'heure au début de l'émission cela fait 30 ans que je m'occupe d'art contemporain. La première année où j'étais au musée national d'art moderne on en a fait avec Françoise Cachin deux expositions une sur le Futurisme italien l'autre sur Paul Klee. Paul Klee a recueilli 4000 visiteurs et le futurisme italien a recueilli 3500 visiteurs, alors je crois qu'il y a un certain nombre de gens en France qui on fait un certain travail pour amener le public, un grand public populaire à la fréquentation de l'art moderne et contemporain et que c'est nous jusqu'à nouvel ordre qui avons mené, qui avons fait ce travail quoi que vous en pensiez et quel que soit vos

attaques

- 199 F : et bien nous terminons donc sur cette profession de foi merci Jean Clair merci Philippe Dagen nous avons pu constater l'ampleur de vos désaccords et vous avons pu constater aussi qu'il vous arrivez de défendre les mêmes artistes. Je rappelle le titre de vos livres Philippe Dagen vous avez publié 'la haine de l'art' chez Grasset et Jean Clair 'la responsabilité de l'artiste' chez Gallimard. La semaine prochaine il sera question d'un grand d'artiste d'un grand écrivain Aucheï Platonov et l'énigme du communisme mes invités seront Louis Martinez et Pierre D'Aix

REPLIQUES (13/12/97) 5 : 'Le divorce des élites et du peuple'

- F : Alain Finkielkraut, animateur
- T : Denis Tilinac
- J : Jacques Juillard

- 001 F : L'alliance des élites et du peuple était le souci commun du Gaullisme historique et de la gauche dans toutes ses variantes révolutionnaires, républicaines ou social-démocrates. Or cette alliance se casse exemple, pour être populaire Alain Madelin n'hésite pas à déclarer 'l'Irlande à l'IRA, l'Espagne à l'ETA, l'Italie à la MAFIA, la France à l'ENA'. Autre exemple il n'y avait dans le grand défilé organisé contre la loi Debré et sur l'entrée et le séjour des étrangers en France qu'une infime minorité d'ouvriers et d'employés. Très fortement implantés dans les mondes médiatiques artistiques et universitaires, les partisans de la régularisation de tous les travailleurs clandestins ne font pas recette dans les quartiers populaires, ce qui ne leur donne pas nécessairement tort mais ce qui fait problème. Ce problème Denis Tilinac gaulliste authentique et Jacques Juillard homme de gauche qui ne se paye pas de mots le traitent l'un et l'autre - Tilinac dans 'La chronique d'un désenchantement' publié au lendemain des élections législatives par le journal Le Monde et Juillard dans un essai 'La faute aux élites' qui vient de paraître chez Gallimard. Avant de désigner les fautifs et de démêler l'écheveau des responsabilités arrêtons-nous aux diagnostic. Vous écrivez Denis Tilinac que pour la première fois depuis la libération les Français ne sont plus captifs de la théologie de la liturgie des références et du langage de la gauche je crains ajoutez-vous qu'on ait oublié de développer devant Jacques Chirac les attendus de cette métamorphose, la gauche post soixante-huitarde tient selon vous le pouvoir politique économique et médiatique. Or la France dans ses profondeurs a déserté ce

champ mental je vous cite : 'sur l'acte de divorce entre le peuple et les élites le notaire politique doit consigner que désormais on réagit à gauche, dans les hautes sphères à droite dans le métro'. Alors pouvez-vous étayer cette affirmation Denis Tilinac et en concluez-vous que les hautes sphères doivent de toute urgence se mettre à l'école du métro

- 002 T : oui il faut rappeler brièvement quand même le contexte d'un article que j'ai écrit le le lundi qui a suivi la la défaite la débandade de l'ancienne majorité aux élections législatives anticipées. Euh et qui ont et qui ont vu le le retour pour combien de temps justement de cette, de ce dualisme gauche droite dont avec d'autres j'espérais qu'il qu'il finirait par laisser place à des clivages plus contemporains puisque je considère toujours, malgré les apparences qu'il est parfaitement obsolète et j'ai essayé de réfléchir donc dans ces articles la raison pour laquelle, deux ans après l'élection de Chirac qui avait eu lieu sur un diagnostic euh que je continue de croire juste et ce diagnostic consistait entre autres à dire que le peuple français récuse ses élites comme il l'a fait à d'autres moments de l'histoire de France, les récuse violemment, les récuse catégoriquement. Qu'il faut prendre en compte ce ce ce fait pour initier un rapport nouveau à la politique et gouverner autrement des des Français en fonction de leurs inspirations. Bon 2 ans après cette prise en considération n'avait n'ayant pas été faite par le gouvernement Juppé et je pèse je pèse mes mots euh on a assisté à la débâcle car j'ai essayé d'en tirer quelques conclusions. Effectivement entre autres il m'apparaît que les élites font appel à la nomenklatura à la technostructure. Politique, économique, haute-administration, système médiatique tous ces gens là étant euh ayant été formé dans le même moule adoptant le même langage s'auto-fréquentant, s'auto-encensant passant leur temps à se tendre des miroirs médiatiques qu'ils contrôlent entièrement, euh ces gens là sont restés marqués par le système des valeurs, les attitudes mentales de ma génération ce qu'on dit en gros le soixante-huitardisme toujours qu'il soit, qu'ils se situent à droite à gauche, qu'ils appartiennent au PS, au RPR, ou à l'UDF c'est les mêmes et les français le perçoivent comme tel à mon avis c'est une des raisons principales de la montée du Front National les mêmes, tous les mêmes sous-entendu tous des pourris comme disait Poujade jadis on y reviendra, euh je je je vous parle du constat du peuple, euh alors que donc donc
- 003 F : vous dites, vous parlez du constat du peuple /mais ce constat est-ce qu'il est juste
- 004 T : /oui
- 005 F : //selon vous
- 006 T : //oui parfaitement, tout à fait je pense que jamais //très long je pense que jamais
- 007 F : //est-ce que ça c'est
- 008 T : depuis longtemps une caste aussi restreinte, aussi arrogante, aussi cynique, aussi vénale, a accaparé tous les leviers de commande dans ce pays et je pense que cela ne durera pas éternellement

- 009 F : bon écoutez là effectivement [rire] vous avez pu /vous avez pu dire clairement
- 010 T : /c'est clair voilà
- 011 F : votre diagnostic, vous n'êtes pas tendre avec les élites dans votre livre Jacques Juillard, à un moment donné d'ailleurs vous parlez de cette super élite que vous définissez ainsi : un firmament de la célébrité où la politique, la banque, l'aristocratie, la spiritualité l'art, la littérature, les affaires, la chanson, les médias, le grand banditisme, l'université, le sport se rencontrent échangent des impressions, des politesse, des idées, des adresses, des services des femmes, des informations et des positions sociales vous n'êtes pas tendre et cela dit est-ce que vous adhérez à ce constat que vient de faire Denis Tilinac
- 012 J : écoutez c'est vrai qu'il y a il y a un tronc commun entre ce que vient de dire Denis Tilinac et ce que je pense et ce que j'ai écrit dans ce livre à savoir qu'il y a bel et bien un divorce, moi je crois que pour aller euh directement aux différences entre nous parce que c'est plus intéressant que les points communs non simplement, d'un mot hein pour dire qu'effectivement, je crois que les élites françaises sont devenues, il y aura toujours des élites dans un pays et d'ailleurs il faut qu'il y ait des élites, mais je dis que les élites sont devenues élitistes et ça eu pour conséquences que le peuple est devenu populiste. Je m'explique élitiste ça veut dire que précisément les élites c'est à dire les milieux dirigeants fonctionnent comme une caste c'est à dire fermés sur eux-mêmes fermés sur elle-même en échangeant en effet tout une série de signes de reconnaissances ou de positions sociales, euh, bien de telle manière que la coupure avec le peuple est extrè les milieux populaires je préfère dire les milieux populaires est extrêmement profonde, euh la conséquence c'est que le peuple est devenu populiste c'est à dire que lui aussi se recroqueville d'une certaine manière sur lui-même; alors j'ai introduit une première nuance par rapport à ce que je crois comprendre de la position de M. Tilinac moi je crois pas qu'on peut, qu'on puisse généraliser parce que il y a une partie du peuple qui reste tout à fait fidèle je dirais par exemple à l'alliance de gauche classique, si ça n'avait pas été le cas Lionel Jospin ne serait pas à l'heure actuelle premier ministre, alors ça plaît ou ça ne plaît pas mais il est de fait que la vieille alliance dont je dis qu'elle est, elle est en voie de dissolution en tout cas qu'elle est malade et il faut reconnaître il faut constater qu'elle fonctionne encore très largement et que une grande partie du peuple réagit si vous voulez au côté des élites de gauche dans le sens du progrès dans le sens traditionnel telle qu'on l'a connu sous la 3e République il n'en reste pas moins et c'est là dessus que je suis d'accord qu'une partie a décroché et il est vrai qu'elle a toujours décroché et que le peuple n'a jamais été unanime mais que le Poujadisme est le prix que nous payons de la rupture entre certaines élites et et un certain peuple juste un mot j'ajouterai, j'ajouterai que, euh, lorsque Denis Tilinac parle de dit que l'idéal de ces élites soixante-huitardes non ça je ne crois pas
- ou, //ou alors
- 013 T : //idéal plutôt
- 014 J : non mais //vous comprenez

- 015 F : //le comportement
- 016 T : le //tout d'esprit
- 017 J : //non lorsqu'on parle de ça on parle peut être, vous avez le droit d'énoncé des élites poste soixante-huitarde mais entre nous ça n'a pas grand chose à voir avec l'autre partie des élites qui est souvent dénoncée et qui a été en décembre 95 par exemple c'est à dire ce qu'on appelle à tort ou à raison la technocratie, /là c'est quand même, entre
- 018 F : /hm hm
- 019 J : l'ENA et puis les barricades il y a quand même un abîme
- 020 F : hm hm oui mais alors Denis Tilinac moi, je peut être me faire un instant l'avocat des élites ou en tout cas poser le problème, vous avez dit tout à l'heure et confirmé que le diagnostic du peuple était juste jamais les élites n'ont été aussi arrogante ni dites-vous aussi vénale alors, laissons pour le moment tomber l'arrogance, intéressons-nous à la vénalité c'est vrai que aujourd'hui il y a un thème très fort très puissant celui de la corruption des élites, du monde politique et alors ma question c'est peut-on dire que le monde politique est corrompu ou bien ne doit-on pas s'interroger aussi sur l'émergence dans nos démocraties du pouvoir conjugué des juges et de l'opinion. Une démocratie d'opinions allié à un pouvoir des juges qui met constamment la classe politique en accusation et quelque fois n'importe comment, si l'on en juge par la récente affaire Yann Piat. François Léotard qui n'est pas, qui fait partie de l'ancienne majorité mais qui n'est pas sans doute un homme politique tout à fait selon votre coeur a été accusé, a été accusé de meurtre, euh il, par des journalistes qui n'avaient pas le commencement du début d'une preuve tout ça a été et ça a commencé dans le Canard enchaîné parce que maintenant on dit 'Flammarion est dégoûtant' mais le Canard enchaîné avait formulé exactement les mêmes accusations sans encore une fois en en de façon complètement arbitraire et lorsque j'ai vu euh à deux reprises à la télévision François Léotard se rebeller d'abord et et notamment dans l'émission de Michel Field je voyais un homme politique qui défendait la politique comme telle l'honneur de la politique face à des journalistes qui d'une certaine manière avaient contribué euh à sa dévalorisation je me souviens du geste d'Yves Mourousi qui s'est assis sur le bureau de François Mitterand, lors d'une, d'une interview télévisée c'était une véritable passation des pouvoirs et quand François Léotard s'est rebellé contre Michel Field je me suis dit que c'était la revanche d'un homme politique dix ans après et je me suis dit que c'est pas mal que la démocratie représentative et aussi que les représentants en quelques sortes aient aussi quelques choses à dire, que les juges et les journalistes ne soient pas les seuls si vous voulez à être les directeurs de conscience de nos sociétés, Denis Tilinac
- 021 T : ou là
- 022 F : il y a beaucoup de choses //excusez-moi
- 023 T : //il y a beaucoup de choses à répondre y compris ce qu'a dit M. Juillard moi je

veux quand même défendre les journalistes quand euh, quand les

- hommes //politiques quand les hommes politique ont besoin du système médiatique
- 024 J : //merci
- 025 T : pour les valoriser pour les faire exister puis qu'ils n'existent que par eux ils le sollicitent volontiers alors qu'ils ne viennent pas se plaindre quand ils, quand tout d'un coup ils se sentent agré //agressé
- 026 F : //enfin c'est pas c'est pas se sentir agressé, c'est une agression
- invrai//semblable on met euh
- 027 T : //dans la dans la dans l'affaire dans l'affaire Yann Piat j'approuve tout à fait ce que vous venez de dire c'était, c'est un acte isolé de journalistes irresponsables qui ont été condamnées y compris par la rédaction auxquels ils appartenaient. On est bien d'accord sur ce qui concerne la corruption du monde politique c'est pas d'abord on peut plus parler d'un nom de politique indépendamment du monde économique politique des affaires du monde de la haute administration. Vous avez les hauts fonctionnaires euh énarques en règle générale qui président par par nomination en conseil des ministres ou par par courtisanerie des de grandes sociétés parapubliques, semi-publiques dont l'Etat pour le moins contrôle un noyau dur de capital et qui gagne des 200 300 400 500000 francs par mois c'est pas de la corruption c'est pire que de la corruption, c'est insupportable pour le peuple, c'est insupportable. Euh la vénalité c'est pour ça que j'utilise le mot vénalité plutôt que corruption la corruption politique cela venait essentiellement du fait que le système politique français n'était pas financé, n'était pas financé je ne sais pas à quoi la cour des comptes a pensé pendant 20 ans avant que les journalistes finissent par s'apercevoir que les partis politiques, que les hommes politiques se finançaient comme ça à la petite semaine avec les combines en faisant raquer un peu les entreprises c'était artisanal c'était comme le rugby amateur marron avant qu'il ne devienne professionnel quelques années à devenir professionnel ça change. Alors là on voit l'argent l'argent //l'argent avant de parler
- 028 F : //on voit oui
- 029 T : alors la vénalité c'est qu'on a on a une élite quinquagénaire en gros, hein qui est arrivée au pouvoir avec Mitterand en gros lequel a surfait sur cette génération, c'est pour ça que je disais soixante-huitarde ce n'était pas d'ailleurs polémique, j'en suis et il doit bien y avoir en moi des réflexes qui participent de cette génération on a lu les mêmes livres, on a pas les mêmes choses cette génération à bout de souffle elle ne croit plus rien, écoutez-les parler elle ne croit plus à sa mission vous vous dites bon le monde va plus nous tout ce qu'on fait c'est pas bien reluisant mais enfin on fait du fric, on fait du fric et ils ne parlent
- plus //que de ça, ils ne pensent plus qu'a ça //et les gens le sentent
- 030 J : //euh euh

- 031 F : //Jacques Juillard
- 032 J : moi je voudrais préciser les choses à propos //de la co
- 033 T : //et je je si vous permettez justement pour répondre alors là c'était un peu la réponse à Alain Finkielkraut je m'excuse M. Juillard je vous demande encore deux minutes pour répondre à ce que vous avez dit sur sur ce qui nous oppose et sur ce qui nous unis effectivement j'ai lu votre livre, on partage, on partage le le le constat du divorce, cela va de soi de l'élite vous êtes même par moment plus violent que moi je voudrais revenir sur le mot populiste que vous que vous m'imputez dans votre livre de façon qui est qui est péjorative je ne le ressens pas comme péjorative le populisme est apparu en France notamment à l'occasion d'un mouvement littéraire
- parfaitement honorable d'ailleurs, j'ai obtenu il y a quelques
- années //le prix populiste j'ai obtenu le prix littéraire populiste
- 034 J: //je ne crois pas que le mot populiste
- 035 T : et le premier à l'avoir reçu ayant été Jean Paul Sartre avec la
- Nausée non je //sais
- 036 J : //non mais ce n'est pas Eugène Dabite que je met en cause
- 037 T : je sais très bien que dans une certaine intelligentsia de gauche quand on, quand on la le malheur de s'intéresser, de se sentir solidaire du peuple contre la grande bourgeoisie mais qu'on ne le fait pas avec le langage traditionnel de la gauche on est catalogué populiste, c'est une façon de nous néantiser bon je je récuse cette
- 038 J : je vais vous je vais vous //répondre là dessus
- 039 F : //bon d'accord Jacques Juillard
- 040 J : sur deux points d'abord moi aussi je réponds à Alain Finkielkraut à propos de la corruption, à propos de la corruption euh peut-on dire que la corruption est en hausse d'une certaine manière oui, d'abord parce que c'est un thème que je développe dans mon livre euh. En décentralisant le pouvoir on a décentralisé la corruption donc on l'a multipliée d'une certaine manière et il suffit de penser à certaines régions où chaque station de chemin de fer du fameux PLM de jadis représente une sorte de d'étape, d'étape kilométrique de la corruption alors c'est devenu quelque chose qui s'apparente à une mafia et il faut bien il faut bien en avoir conscience cela dit il me semble ce qu'il y a de plus grave aujourd'hui c'est peut-être moins cette corruption que je crois en hausse des élites ou des milieux administratifs les plus divers que la complicité entre les honnêtes gens et les coquins, parce que je vais prendre un exemple que la aussi j'ai développé c'est celui de Crédit Lyonnais. Que s'est-il passé ou ne peut pas dire que ce soit un complot de brigands, ça n'est pas vrai les, les représentants de l'Etat qui étaient chargé de contrôler les dirigeants du Crédit Lyonnais, en l'occurrence M. Abrère à l'époque, n'étaient pas des coquins d'ailleurs M. Abrère n'est nullement un coquin mais

lorsque M. Habrère a été pris faut bien le dire d'une certaine folie des grandeurs et a fait des opérations de plus en plus risquées, de plus en plus hasardeuses et bien euh personne n'a, personne n'a rempli son rôle, personne n'a tiré la sonnette d'alarme, ces gens savent lire au rapport en Conseil d'administration aucun n'a réagi et lorsque tout de même la la les pertes du Crédit Lyonnais sont devenues telles qu'elles étaient insupportables songez qu'elles font la moitié du budget annuel de l'Education Nationale à l'heure actuelle. Et bien qu'est-ce qu'on a fait le problème n'a pas été de savoir où étaient les responsabilités et qui il fallait tout de même sanctionner c'était de recaser M. Habrère ça veut dire que là ce que je disais tout à l'heure sur le fonctionnement des élites en castes là on a une illustration éclatante mais je pourrais en donner des dizaines d'autres vous n'avez qu'à lire le journal pratiquement tous les matins, alors là-dessus je ne crois pas qu'il y ait tellement de difficultés ou là avec avec M. Tilinac la difficulté vient à partir du moment où l'on parle de, de cette, de ce constat on dresse un bilan que moi j'appelle populiste qui consiste à dire d'une certaine manière tous pourris,

- //parce que
- 041 T : //non non non je n'ai pas dit ça j'ai dit que c'est //ainsi que
- 042 J : //enfin
- 043 F : le peuple le vit
- 044 T : l'opinion //a tendance à le percevoir
- 045 J : //oui mais je ne vous ai pas, je ne vous ai pas vu combattre cette idée. Or je crois que c'est une idée très dangereuse. Pourquoi parce que d'abord elle ne correspond pas à la vérité, je peux dire pourquoi tout en constatant cette corruption des élites je dis que ça n'est qu'un petit aspect, du mal français à l'heure actuelle je dis même que les milieux populaires ont leur part de responsabilité et de toute marnière, alors là ça nous divise peut-être je ne sais pas mais en tout cas moi ma conviction c'est que ce thème que j'appelle populiste, c'est à dire les élites tous pourris est un thème qui n'a jamais profité qu'à l'extrême droite, moi je vous met au défi de me montrer un exemple ou ce thème de la corruption généralisée et de la responsabilité exclusive j'insiste bien sur le mot exclusif des élites, aboutisse à je dirais à une réforme je ne dis pas de gauche parce que ce n'est pas votre votre paroisse mais je dirais à, à, à une vision novatrice chaque fois qu'on dit ça et bien il y en a un qui se frotte les mains c'est M. Le Pen subsidiairement M. Devilliers c'est à dire, qui d'ailleurs on fait de la critique de l'établissement une sorte de fond de commerce. Alors c'est là que je dis que employé de manière indifférenciée euh à tort et à travers le thème de la corruption des élites est de nature populiste et et agit en fonction des intérêts des populistes de l'extrême droite voilà
- 046 F : Denis Tilinac
- 047 T : d'abord ma paroisse c'est pas la droite ou la gauche c'est c'est la France comme

- citoyen //c'est l'humanité comme catholique c'est de droite ou quelque chose,
- 048 J : //oui mais on peut tous dire ça simplifions, simplifions
- 049 T : je ne sais plus ce que c'est de droite ou de gauche je sais ce que c'était quand j'avais 20 ans et que Brejnev plantait des drapeaux rouges sang un peu de partout dans la planète, là je me sentais le droite comme il n'y a plus
- //d'union soviétique je n'ai plus la raison d'être de droite
- 050 F : //mais disons que sans tous vous ne vous sentez pas de droite //de manière positive
- 051 T : //non attendez
- 052 F : mais vous ne vous sentez pas vraiment de gauche non plus, disons que la gauche vous énerve
- 053 T : enfin oui c'est plutôt de l'ordre //enfin, ça on en reparlera /je voudrais /répondre
- 054 F : //voilà /oui /allez-y allez-y
- 055 T : tout de suite à la question de M. Juillard deux exemples concrets. Euh 1848 il me semble que si on relit Balzac et quelques écrivains de la, de la monarchie de Juillet on se rend compte qu'on avait des élites qui ressemblaient beaucoup à celle d'aujourd'hui ça a donné la 2è République c'était pas si mal je me sens à la place aussi fait solidaire de ceux qui ont foutu Louis-Philippe dehors, première réponse. /Deuxième réponse vous dites
- 056 J : /oui
- 057 T : il n'y a pas d'exemples vous avez un exemple 1958. Alors Poujade en 56, il avait le diagnostic le diagnostic état très bon ce qui était absurde ridicule c'était ses réponses à lui ses, ses //remèdes
- 058 F : //le poisson pourri par la classe
- 059 T : voilà grâce au ciel il a été chassé dans les poubelles de l'histoire, comme le dit Lénine et ben le général de Gaulle est revenu au pouvoir et a sauté la République il a refondé un système de valeurs qui a permis au pays de tenir pendant une bonne, une bonne vingtaine d'années //voilà ma réponse
- 060 F : //alors là je voudrais, je voudrais intervenir dans, dans ce
- //[inaudible]
- 061 T : //et dernière réponse oui je m'excuse //je reprend les assertions donc de M. les
- 062 F : //allez-y allez-y
- 063 T : assertions qui concernent Abrère d'accord à ce-ci prés qu'il fut major de l'ENA,

directeur du trésor, la gabegie qu'il a généré au Crédit Lyonnais mériterait de poser qu'on se pose la question de la formation de nos hauts fonctionnaires

- 064 F : //bien
- 065 J : //vous dites la même chose que moi
- 066 F : oui alors justement
- 067 T : moi je ne suis pas d'accord faut supprimer l'ENA ou la réformer /profondément
- 068 F : /alors
- 069 J : là c'est pas la //même chose
- 070 T : //faut supprimer les grandes écoles, /faut casser
- 071 F : /ou là
- 072 T : les //grands corps
- 073 J : //quand vous dites vous supprimez l'ENA vous //supprimez là vous êtes
- 074 T : //alors on m'en parlait
- 075 J : véritablement dans la démagogie, lorsque vous dites il faut les réformer de manière rigoureuse je crois que vous êtes dans la réforme, mais enfin on peut y revenir
- 076 F : oui mais enfin est-ce que, alors il faudra absolument y revenir un dernier mot quand même sur ce problème de la corruption d'ailleurs vous en parlez dans votre livre Jacques Juillard il y a des phénomènes terrifiants comme le Crédit Lyonnais mais il y a eu aussi d'autres choses tout de même il y a eu la mise en examen de Gérard Longuet hein et la presse a accordé à cette mise en examen pour cette histoire de travaux dans cette villa une importance énorme et la jurisprudence de Balladur a fait qu'il a dû démissionner du gouvernement; il a obtenu un non-lieu il y a eu l'affaire Juppé c'est à dire ce logement, rue Jacob voilà un premier ministre qui occupe un appartement rue Jacob qu'il paye quand même 15000F c'est un appartement de la ville de Paris mais il y va de sa poche et ces appartements de la ville de Paris on sait qu'ils sont distribués à des journalistes de toutes tendances et même à des députés communistes. Or il a été très embêté là dessus et ce, et ça a nourri le discours sur la corruption des hommes politiques et il y a eu aussi bien le Canard enchaîné que le Monde qui se sont un peu euh si vous voulez qui ont critiqué l'attitude de Juppé à ce moment là et puis j'ai l'impression aussi que c'est un problème plus général regardez sur quoi est tombé Vaclav Klaus en République //de Bohème en Tcheki
- 077 J : //en Tcheki
- 078 F : il y a un problème politique en Tcheki c'est à dire qu'il y a une gauche social-démocrate et puis la droite libérale il est pas tombé politiquement il est il est tombé pour une affaire de financement des partis politiques et on assiste si vous voulez

avec ce thème de la corruption à une dépolitisation de la politique, à un niveau mondial comme si au fond la politique était vouée à la gestion des contraintes, à la gestion des conséquences dans un monde qui lui échappe et bien euh on ne pouvait plus que décerner des prix de vertu aux hommes politiques classer les politiques en fonction de la vertu supposée ou des vices qu'il qu'il pourrait avoir des pêchés qu'il pourrait commettre et est-ce est-ce que c'est un thème qu'il ne faudrait pas lui même critiquer aujourd'hui Jacques Juillard

- 079 J : j'ai, je trouve que votre question est éclairante parce que euh et les comparaisons que vous avez faite sont tout à fait excellente lorsque vous avez parlé aussi bien de M. Klaus en République tchèque que d'Alain Juppé. Je disais tout à l'heure il faut sans faiblesse, critiquer, dénoncer la corruption ou les faiblesses ou le copinage encore plus le copinage des élites et en même temps et c'est là que je me retournais vers M. Tilinac et je lui disais si on s'en tient à ce texte, si on, si on donne dans cette dénonciation que j'appelle populiste si vous voulez, des élites alors on joue un jeu très dangereux je vais prendre, je vais reprendre un exemple que vous avez pris moi je suis de ceux qui on dit sans insister énormément d'ailleurs mais qui on dit que euh l'attitude d'Alain Juppé dans cette affaire d'appartement n'était pas convenable, bon et une fois qu'on a dit ça s'en tenir à ça alors en effet c'est faire de la politique de délation et il y a aujourd'hui dans notre démocratie où il n'y a plus d'idées, où il n'y a plus d'idéal si vous permettez ce grand mot un peu ronflant il y a une tentation chez les politiques, chez les journalistes, chez les intellectuels d'une espèce de politique de la délation de, de, l'envie de la jalousie, de de la mise au pilori, non seulement qui me dégoûte personnellement mais je crois extrêmement dangereux
- 080 F : oui c'est vrai que le Canard enchaîné ne doit pas être l'horizon de la démocratie
- 081 J : non et le Canard enchaîné n'est pas le pire dans cette affaire, bon. Il y a donc il y a donc cette première chose et puis il y a ensuite la politique et je crois qu'il faut toujours passer la politique, euh, je dirais que après avoir critiqué Alain Juppé sur son appartement j'ai à, en me faisant très critiquer à gauche, approuvé le plan Juppé sur la Sécurité Sociale pourquoi parce que si on n'arrive pas à passer du plan précisément de cette politique au ras des pâquerettes à comment dire, une définition des grands objectifs de la société en l'occurrence voulons-nous défendre ou pas le système français de sécurité sociale, alors effectivement alors je crois qu'on est dans une spirale descendante extrêmement dangereuse et moi je sais que cela ne sera jamais la mienne
- 082 F : Denis Tilinac
- 083 T : oui il est bien évident que, j'éprouve pas une volupté particulière à défendre Longuet ou Léotard, un peu plus Juppé ou Xavière et Jean Tibéri c'est évident que ce sont des boucs émissaires euh pourquoi des choses insignifiantes pour ce qui concerne Juppé, je dirais simplement mal à droite plutôt qu'inconvenante font, font-elles l'objet je veux dire affectivement d'une telle, d'une telle délation comme ça, un peu basse //je suis
- 084 J : //mais

- 085 T : d'accord avec Jacques pourquoi parce que, parce que les élites dans leur ensemble et ça arrive à plusieurs moments ça arrive à plusieurs moments dans l'histoire de France nos élites dans leur ensemble ne sont plus respectées. Alors comme des élites sont plus respectées vous avez raison il s'agit pas de les clouer au piloris et il ne s'agit pas de de de prôner je ne sais quelle table rase euh démagogique, il s'agit de se demander pourquoi et puis de les changer en proposant effectivement euh, vous dites un idéal, oui, un certain nombre de principes politiques refondateurs, à partir desquels on peut rebâtir reformer l'état re régénérez la vie intellectuelle pour qu'elle suscite de l'utopie politique, on peut pas vivre sans utopie on en a plus depuis la fin du Communisme on a pas fini d'en payer les conséquences morales les peuples de la terre
- et //les gens pauvres de
- 086 F : //vous voyez qu'on a besoin d'utopie //est-ce qu'on a pas besoin juste au
- 087 T : //bien entendu
- 088 F : contraire //simplement de direction,
- 089 T : //bien entendu
- 090 T : non parce que /l'homme l'homme animal politique est un être à la fois de raison
- 091 F : /pourquoi utopie
- 092 T : et de passion il a besoin de directives et effectivement d'élites de, de responsables, il a besoin d'utopie, il a besoin d'horizon, il a besoin d'étoiles dans
- le ciel //il a besoin de il a besoin de croire
- 093 J : //est-ce qu'on peut est-ce qu'on peut interrompre monsieur
- 094 F : allez-y
- 095 J : sur l'utopie /moi je trouve que vous avez eu tort et raison ou plutôt raison et tort
- 096 T : /oui
- 097 J : vous avez raison que la politique ne peut jamais et c'est d'ailleurs une partie de ce que l'on reproche à une bonne partie de la classe dirigeante ne peut jamais se définir en terme exclusif de possibilités immédiates, si on dit, si on, on montre les contraintes à tel point que ce soient des obstacles insurmontables, alors en effet on fait le pire des possibilismes; c'est-à-dire on se prive de toute volonté de changer les choses en profondeur. En revanche je ne pense pas après ce qu'il a dit il y a un instant que Denis Tilinac me contredira sur ce point, l'utopie est en même temps la chose la plus meurtrière qui existe en politique, vous disiez, vous parliez tout à l'heure de des pays de l'Est euh euh du communisme stalinien précisément, c'est sur des utopies que on a
- 098 F : oui c'est-à-dire, on est pas forcément //on est pas condamné, on est pas

condamné à

- 099 J : //des politiques
- 100 F : l'alternative //si la gestion des contraintes et de l'utopie tout est possible
- 101 J : //voilà alors moi
- 102 J : et là dessus c'est pas pour nous opposer //c'est plutôt pour faire avancer la discussion
- 103 T : //oui je comprends bien et l'évasion dans le ciel
- 104 J : je dirais, je dirais que, quelqu'un que j'ai beaucoup lu et que j'admire d'ailleurs Georges Sorel il opposait aux utopies qui, qui dès son époque, il considérait comme meurtrières c'est-à-dire avant 1914 n'est-ce pas, il disait les utopies sont meurtrières. Il opposait ce qu'il appelait des mythes, c'est-à-dire des espèces d'idées génératrices d'action. /Or l'idée
- 105 F : /hm hm
- 106 J : de progrès en est une, l'idée de justice sociale en est une, à condition chaque fois de lui donner un contenu mais je crois que c'est très important de, de considérer que la politique désormais a besoin d'être rechargée, que les accus ont besoin d'être rechargés et en même temps de ne pas substituer à la volonté du peuple, la volonté des utopistes
- 107 F : Alors peut-être justement discuter de ces idées, quelles sont les idées qui peuvent
- recharger //les accus aujourd'hui
- 108 T : //je crois qu'on rentre un petit peu dans le coeur du débat, effectivement je crois que le fond du problème c'est que, de, de par l'implosion euh du système soviétique et la fin de l'illusion marxiste, l'illusion christique d'un paradis sur terre qui était qui fut meurtrière et qui était intrinsèquement absurde, sinon intrinsèquement perverse vous voyez à quoi je fais attention et ben pour le il n'y a plus d'autres horizons euh mental pour pour les habitants, de cette planète pour les citoyens de cette planète que de subir la loi de la jungle du capitalisme international, de dire sans freins illimités que la, la classe dirigeante gauche et droite confondue lui vend sous cette espèce de mot nier mais qui est comme ce paravent de toutes les lâchetés la mondialisation faire quelque chose pour nous M. le député vous pouvez le ministre non je ne peux rien les contraintes de la mondialisation, bon et ben les gens en France et ailleurs vous parliez de ce qui se passe en bohème et le phénomène est international la récusation du politique, la perte de confiance des citoyens en leurs dirigeants partout, elle vient du fait que les gens ont l'impression qu'il n'y a aucune, il n'y a aucune autre perspective que de subir ce qui leur est présenté comme une vérité incontournable et c'est là que j'en viens à la, au concept qui me semble moteur dans la pensée et puis même peut-être l'engagement au sens noble du terme de Jacques Juillard, c'est le concept de progrès il

a effectivement je dirais, structuré les consciences occidentales pendant 2 siècles en gros. Et ben je crois que c'est fini là je suis un peu un disciple d'Elule je crois, je crois que le progrès, à l'idée de progrès a comme un robinet comme ça qui s'étrangle a délivrer ses dernières gouttes, que les gens n'y croient plus, parce que le progrès c'est le saccage écologique de la planète le progrès c'est une minorité de plus en plus restreinte de rapaces qui sont en train d'asservir et d'abrutir une majorité, d'abrutir économiquement, physiquement

- 109 F : c'est ultra-gauche là on dirait //un peu Viviane Forrester vos propos (Face B),
- 110 T : //[rire]médiatiquement une majeure
- 111 F : au tour de cette idée de progrès, cette idée est en crise, est-ce que on peut, est-ce qu'il faut la relancer en quelque sorte la soigner ou est-ce qu'il faut trouver un autre idée autour de laquelle organiser la communication des élites et du peuple
- 112 J : alors il y a 2, il y a 2 manières de voir les progrès ou bien c'est en effet cette marche triomphale de l'humanité vers des lendemain qui
- chantent
- 113 T : prométhéenne
- 114 J : voilà prométhéenne et //et en même temps eschatologique
- 115 T : //la science, la raison
- 116 T : eschatologique //ouais
- 117 F : //oui
- 118 J : bon cette idée j'ai dit qu'elle était meurtrière et là dessus nous sommes pas en désaccord loin de là. Et j'ai dit que effectivement le grand idéal du 19ème siècles ne peut plus être celui du 21ème siècles parce que entre les deux, s'excuser la tautologie il y a eu le 20ème siècles qui nous a appris qu'un pays qui était fondé sur la science enfin qui était aux avant-gardes de la science comme l'Allemagne, a pu donner le Nazisme bien donc là dessus tout à fait d'accord. En revanche je crois que, la politique implique une certaine idée sinon du progrès, je trouve un autre mot, enfin de l'amélioration si vous voulez des conditions matérielles; mais je voudrais si vous le permettez dire un mot à propos de la mondialisation parce que je trouve que les choses ne sont pas si simples que vous le dites Denis Tilinac. Bien sûr que la mondialisation c'est tout ce que vous dites, c'est, une concurrence notamment pour les travailleurs non qualifiés en France c'est cela, mais premièrement n'en faisons pas un bouc-émissaire et surtout une sorte d'épouvantail à moineaux ou en tout cas un épouvantail à l'ensemble de la population. La mondialisation est d'après les économistes que j'ai consulté de toutes tendances elle est responsable de 3% du chômage français et je dirais que sans la mondialisation nous aurions un chômage
- supplémentaire //[inaudible]

- 119 F : //alors attendez, une petite question Jacques Juillard /quand même,
- 120 J : /oui
- 121 F : sur la mondialisation sur la mondialisation d'ailleurs elle peut s'adresser à tous
- les deux /enfin oui non //toute petite parenthèse ce qui vient de se passer au tour
- 122 J : /oui je vous//allez-y
- 123 F : de l'implantation d'une usine Toyota en France il y a quelques années
- //les français tenaient beaucoup à l'indépendance de leur système
- 124 J : //absolument absolument
- 125 F : productif /et on montrait du doigt Tatcher qui vendait l'Angleterre aux
- 126 J : /oui
- 127 F : Japonais /aujourd'hui le Japon s'installe les pauvres gens du valenciennois pleurent
- 128 J : /ouais
- 129 F : de joie mais il y a quelque chose de pathétique dans cette, dans ces bouteilles de champagne et puis le gouvernement socialiste si vous voulez devient l'agent publicitaire de Toyota qui ainsi peut pénétrer sur le marché français avec le soutien de toute la classe //politique, mais
- 130 J : //oui
- 131 F : surtout d'une gauche vraiment donc qu'on attendait pas dans ce rôle communicationnel là, alors ça c'est une des conséquences d'une mondialisation un peu
- folle //ou peut-être je sais pas
- 132 J : //euh moi moi je dis quel de chemin parcouru, il y a un certain temps lorsqu'une usine étrangère s'installait en France on criait à l'invasion. On disait que les multinationales étaient partout n'est-ce pas j'entendais ça à l'extrême gauche, j'entendais ça à l'extrême droite et aujourd'hui tout le monde pleure de joie à l'idée que nous allons accueillir un concurrent directe de Renault et de Peugeot, il faut quand même appeler
- les choses par leur //nom
- 133 F : //accueillir et subventionner partiellement
- 134 J : et on et les subventionne, alors je me réjouis que cela fasse des emplois dans le Valenciennois je crains que cela fasse du chômage dans la région de Sochaux, hein, il faut ce il faut quand même quand même se poser la question au delà. Je ne pense pas, je ne vais pas dire la contrainte, la contrainte. Je dis simplement que la mondialisation

elle est, elle est de toutes les époques et je crois que depuis que le capitalisme existe, il a tendance à élargir son marché c'est, c'est le B-A-B-A d'Adam Smith l'élargissement du marché est constitutif d'un, d'un espace et même d'un espace politique, c'est ça le fondement même de l'économie politique libérale bien. Moi je ne suis pas hostile à cela euh il y a quelques années j'entendais aussi dire les tiers-mondistes euh, les plus patentés me dire 'mais l'aide au tiers-monde ça sert à rien ce qu'il faut faire pour eux c'est les aider à accéder au marché mondial', l'idée est très juste. Et lorsque le tiers monde accède au marché mondial on entend ce discours anti-tiers-mondiste ah pardon anti-mondialiste qui me choque profondément, /que je, quand on me dit que cela fait des problèmes pour les ouvrières

- 135 F : /hm hm
- 136 J : du textile je dis d'accord, quand on me dit que cela fait du mal à la France je dis c'est pas sûr du tout, mais quand on me dit que c'est un terme réactionnaire je dis où allons nous, est-ce que la France est Lénine ou est-ce que c'est méline faudrait quand même savoir
- 137 F : [rire] alors Denis Tilinac /sur cette mondialisation et puis nous reparlerons du progrès
- 138 T : /oui
- 139 F : et de la formation des élites
- 140 T : j'ai l'impression que Jacques Juillard est obsédé par le fait de, quand il développe des arguments que ça soit surtout pas d'extrême gauche ou d'extrême
- droite //je crois je me fiche de savoir si ça peut être perçu comme tel ou tel
- 141 J : //non non je ne pense pas
- 142 T : et je me souviens de la formule de Paul Valéry : 'le monde vaut par les extrêmes et dure par les moyens' //alors alors on a sûrement besoin des deux, vous avez
- 143 J : //oui c'est une formule qui
- 144 T : raison quand je parle de la mondialisation le, le, son impact sur le chômage en France est reste marginal vous avez raison c'est pas, mais la mondialisation c'est quand même, elle est quand même responsable de quelques choses comme 250 millions d'enfants au travail à peu près autant de prosti prostituées sur la surface de la terre, à un saccage écologique de la planète qui semble commencer à alerter quand même, la plupart il y a il y a pensons à
- la réunion de Kyoto de nos gouvernances //et c'est récent
- 145 J : //quoi vous vous associez à l'industrialisation
- //des pays du tiers-monde
- 146 T : //absolument je suis, je suis, bien sûr pour qu'ils pour qu'ils vivent l'enfer du

- prolétariat //occidental tel qu'on l'a connu en //occident
- 147 J : //non mais //quoi vous préférez le Mozambique à la Corée du sud
- 148 T : je préfère de, je, je, non
- 149 J : faudrait savoir
- 150 T : //non non non
- 151 F : //est-ce que vous pensez qu'on est réduit à ce choix ↑
- 152 T : on n'est pas //réduit à //on est pas réduit à ce choix du tout
- 153 J : //oui mais //écoutez
- 154 J : ah mais si vous avez inventé une 3ème voie //moi j'en serai ravi
- 155 T : //on est pas réduit à ce choix. En définitive le capitalisme c'est les le libéralisme que vous invoquez vous êtes un libéral ça
- consiste à dire bon à marcher, on laisse les hommes librement
- fabriquer //la camelote de la marche de la marchandise et puis comme ça c'est, finalement,
- 156 J : //moi je suis pas un libéral
- 157 T : l'un dans l'autre ça génère un espace d'équilibre Adam Smith pensait ça moi je ne le pense pas ça génère ça génère un regain d'équilibre sur le dos de l'humanité, je ne dis pas qu'il faille pas une dose de libéralisme à l'intérieur d'un espace économique donné pour que, qu'on puisse produire le meilleur marché le plus de bien à condition qu'un, qu'un pouvoir de référence politique dise d'abord qu'elle est où est le bien et le mal, définisse
- des normes le //(...)
- 158 J : //on prend le bien ou le mal, excusez-moi lorsque
- les //politiques lorsque les //politiques définissent le bien et la mal
- 159 F : //des normes politiques/
- 160 T : //non non il n'y a pas de normes politiques Alain Finkielkraut s'il n'y a pas des référents moraux, vous le savez bien
- 161 F : non mais justement il y a un référent //moral
- 162 T : //y a pas d'autres normes //politiques à la
- 163 F : //il y a un terme
- 164 T : conservation de leur pouvoir s'il n'y a pas //quelques choses au dessus d'eux

- 165 F : //non peut-être peut-il peut-être peut-il y avoir une une référence à laquelle nous avons fait allusion /sans la nommer,
- 166 T : /[inaudible]
- 167 F : un mot simplement puisque vous avez parlé de l'utopie mais ce qui est gênant dans l'utopie c'est qu'on a l'impression que c'est justement le progrès à son paroxysme et ça me et ça me rappelle ce thème si beau de Hans Yonas qui dit : 'aujourd'hui il faudrait pouvoir renverser le traditionnel enthousiasme pour l'utopie, en enthousiasme pour la modération et peut-être que c'est ça aussi un objectif comment modérer est-ce que la modération qui n'est pas une valeur moderne devient une nécessité post-moderne et, et on voit que très peu d'hommes politiques sont capables précisément de penser l'avenir dans les termes de la modération et notamment de l'avenir du tiers-monde et peut-être que ça serait ça un objectif politique
- 168 T : //je crois pas
- 169 J : //je peux pas expliquer //non mais
- 170 T : j'avais pas tout à fait fini mon //raisonnement je n'avais pas //tout à fait fini mon
- 171 F : //allez-y
- 172 T : raisonnement le, le, si vous voulez ce qui me paraît catastrophique et de voir amener pratiquement la fin de l'histoire humaine telle quelle s'est initiée il y a quelques 20,000 ans avant JC c'est de livrer l'humanité entière à à à un marché à un marché conçu comme une organisation politique en soi, je veux bien qu'il soit un mode de production supérieure à toute forme de collectivisme, je ne veux pas, je ne veux pas que l'humanité soit privée de, de, de, la possibilité d'invoquer des valeurs autre que cette espèce /de mystique
- 173 J : /évidemment
- 174 T : du quantitatif parce que vous ne demandiez est-ce que je suis contre l'industrialisation, oui la forme d'industrialisation que l'humanité a adopté en occident à partir de la fin du 18ème siècles bien sûr que je suis contre, vous avez vu les dégâts vous savez ce qui était un ouvrier à Manchester ou à Roubaix au siècle dernier même //au début du notre s'ils peuvent
- 175 J : //vous voulez
- 176 T : éviter ça vous voulez leur infliger ça //au Mozambique ou à la Corée
- 177 F : //alors Jacques Juillard Jacques Juillard Jacques Juillard
- 178 J : moi je pense que la l'industrie et la bourgeoisie ont été des éléments révolutionnaires de la planète //et que
- 179 F : //là vous êtes marxiste
-

180 J : oui bien sûr, de nos sociétés, et que avoir comme l'implique votre position, une nostalgie //d'un monde préindus//triel

- 181 T : //aucune //non pas du tout
- 182 J : ah écoutez //laissez-moi
- 183 F : //attendez laissez finir //Juillard
- 184 J : //vous dites vous êtes contre l'industrialisation moi je dis que avec le bien et le mal qu'elle a charrié l'industrialisation a été je dis pas un progrès, a été un //évolution
- 185 F : //vous ne diriez pas que dans certains pays du Tiers-Monde c'est aujourd'hui déjà une catastrophe la forme qu'elle prend ces mégalopoles des 22, //23 millions d'habitants
- 186 J : //bien sûr que si bien sûr
- 187 F : la dispersion de l'agriculture par exemple
- 188 J : qui si bien sûr
- 189 J : bien sûr mais encore une fois la solution n'est pas dans un retour à un monde rural préindustriel précapitaliste il est dans l'aménagement du capitalisme alors euh, donc je trouve que excusez-moi, sur ce plan dire que je suis contre l'industrialisation c'est pas très sérieux en //revanche, en revanche
- 190 T : //j'ai pas dit
- 191 J : bon ben si vous ne l'avez pas dit tant mieux, en revanche, quand vous dites il faut une régulation, politique, des phénomènes économiques c'est pas un socialiste comme moi qui je dirais le contraire
- 192 T : oui mais les socialistes français ont accepté ce marché //mondial (?)
- 193 J : //écoutez oui mais bien sûr
- 194 T : //ils disent que c'est incontournable (?) c'est pour ça que les gens votent Le Pen
- 195 J : //qu'on a accepté attendez attendez je dis je dis que le problème c'est pas le problème
- 196 T : //ils voient bien quand les choses aucune différence aucune
- 197 J : //n'est pas l'acceptation, mais Le Pen n'a pas refusé, même Le Pen n'a pas refusé
- 198 F : Le Pen Le Pen au contraire il est très libéral
- 199T : //de tout façon je ne représente pas M. Le Pen ici
- 200 J : //je dis que le problème n'est pas, le problème n'est pas, d'accepter ou de

refuser l'industrialisation /ou le marché bon il est de savoir ce que l'on fait dans une

- 201 F : /ou le marché
- 202 J : société de marché. Bon, je ne connais pas actuellement d'alternative au marché
- 203 T : moi je dirais alors
- 204 J : alors attendez non, non, non
- 205 F : Jacques Juillard
- 206 J : à partir de là, que disent les socialistes que dit aussi Adam Smith et c'est ça qui est amusant, c'est qu'Adam Smith fait exactement la même chose c'est que le l'univers économique est une exception, et que lorsque les autres sphères, la sphère politique, la sphère morale, la sphère religieuse, la sphère artistique sont dominées par les critères du marché alors on est dans la régression on est dans une menace des barbaries, on oublie toujours que les grands libéraux du 18ème on dit ces choses là
- 207 F : et c'est l'homme et c'est c'est les libéraux //étaient obsédés par les limites
- 208 J : //absolument absolument
- 209 F : et il y a des murs il y a des //murs dans les sociétés libérales
- 210 J : //mais et ils ont tous et alors, et alors le problème est de savoir comment le seul problème sérieux, c'est de savoir comment on peut maîtriser les lois du marché à l'heure actuelle et comment euh un état, comment et je dirais plus qu'un état, une collectivité est capable de, enfin de faire du marché son instrument au lieu d'être, son son esclave ou son serviteur
- 211 F : alors est-ce est-ce que //vous seriez d'accord là dessus Denis Tilinac
- 212 T : //ce que voulais dire Jacques Juillard concernant les autres sphères nous rapprochent, nous rapprochent un un peu c'est, c'est effectivement ce que je veux dire, mais à l'époque d'Adam Smith la sphère politique, la sphère religieuse, la sphère mentale, la sphère esthétique qui, qui, qui sont liées c'est pour la commodité
- de de //étaient moins étaient étaient moins dominées par la sphère
- 213 J : //étaient moins cachées qu'aujourd'hui
- 214 T : économique /tandis que maintenant la sphère économique non seulement elle est
- 215 J : /absolument
- 216 T : dominante mais elle comme Elule l'a très bien montré avec cette espèce de credo en la technique et puis l'innovation qu'on subit qui se fait par elle-même, elle, elle sécrète elle-même ses propres valeurs, alors ce qui nous sépare alors je crois que c'est très clair Jacques Juillard l'a dit tout à l'heure moi je souhaite un aménagement du

Capitalisme moi je crois que, je crois que le 19ème siècle a avait conçu sur des bases chrétiennes dévoyé une mauvaise sortie du capitalisme ça a été le Socialisme qui a cumulé les inconvénients du Capitalisme et qui en a généré des particuliers ça a donné le Marxisme, Léninisme je crois qu'au 21ème siècle il faut et quand je parlais d'utopie que peu à peu patiemment, pacifiquement, on invente une sortie du capitalisme et elle ne peut être faite qu'à l'échelle planétaire puisque ça y est maintenant l'unité de la nature humaine est, est acquise

- et si, si, ça ça in//combe
- 217 J : //je vous félicite de vous entendre parler //d'une chaîne planétaire
- 218 F : //Jacques Juillard
- 219 J : alors //qu'il y a 5 minutes vous dénonciez /à la mondialisation /en réalité
- 220 T : //mais /oui oui
- 221 F : /à la mondialisation
- 222 J : non mais /c'est pas pour le plaisir de vous mettre en //contradiction
- 223 F : /tout à fait Jacques Juillard
- 224 T : //oui confondons pas
- 225 J : excusez-moi c'est pas du tout pour le plaisir de vous mettre en contradiction, je veux dire que l'issue aux catastrophes actuelles n'est pas dans un retour en arrière, elle est que la politique prenne des instruments à la même échelle que l'économie voilà
- 226 F : oui mais alors quand même un petit mot, un petit mot sur,
- 227 T : sous sous réserve que du sens ait été
- retrouvé //par l'humanité entre-temps le politique sans sens, ça n'est le politique
- 228 F : //alors du sens alors du sens alors
- 229 T : ne pense qu'à garder son pouvoir. En soi c'est aussi //mécanique c'est aussi
- 230 F : //non non
- 231 T : mécanique qu'un faiseur de frites
- 232 F : je ne suis pas alors là justement je pense que vous allez trop loin, je ne suis pas sûr que les politiques ne pensent qu'à garder leur pouvoir je pense simplement
- que
- 233 T : votre candeur me
- 234 F : non non ce n'est pas de //la candeur ce n'est pas de la candeur parce que

- 235 T : //me fait plaisir Alain Finkielkraut
- 236 F : je pense que ma critique est peut-être plus radicale que la votre à partir de ce que vous considérez comme ma candeur, vous avez l'un et l'autre dit que on ne pouvait pas garder intacte l'idée de progrès telle qu'elle a pu s'épanouir au 19ème siècles. Or qu'est-ce qu'on constate avec l'arrivée dans le 21ème on voit l'émergence à droite à gauche et dans une grande partie de la presse d'un fétichisme technique inimaginable. Tous les hebdomadaires aujourd'hui nous racontent les joies incroyables du multimédia. Et nous nous disent que de toute façon si nous n'avons pas notre ordi, c'est pas notre ordinateur notre ordi, nous sommes ringards nous sommes nuls Claude Allègre a décidé que l'amélioration de l'école passait par l'installation des ordinateurs que les enfants devant les écrans et bien euh, résoudraient, réussiraient à apprendre alors qu'ils ne le peuvent pas devant les professeurs on, on je vois des articles titres 'l'ordinateur prof' etc. et je suis sidéré précisément par le fétichisme technique dans lequel nous vivons avec lequel nous quittons ce 20ème siècles comme s'il n'avait servi à rien et je constate tout de même que là toutes les élites encore une fois, gauche, droite et médiatique confondues disons, communient dans cette incroyable célébration fétichiste. Alors qu'est-ce que vous en pensez Jacques Juillard
- 237 J : écoutez là aussi il s'agit de, y a pas de il ne faut pas diaboliser les objets il faut pas diaboliser la technique, il ne faut pas non plus la diviniser, /la diaboliser ou ça a
- 238 F : /oui
- 239 J : commencé avec l'imprimerie, ça a continué avec avec la radio, le cinéma, la télévision etc. Autrement dit les objets, les objets sont, sont relativement neutre c'est l'usage qui en est fait. Et il en est fait un usage totalitaire aujourd'hui et c'est ça qui est moi je, moi qui n'utilise pas le Net et qui suis pas très moderne dans mes moyens de, de, de d'expression de ou d'écriture hein qui suis resté à des normes très anciennes je ne crains pas cela. En revanche je crains beaucoup lorsque l'on me donne comme un idéal ce qui n'est qu'un moyen. Alors qu'est-ce que c'est que l'idéal moi je pense toujours au mot de Bernanos parce que euh il m'avait beaucoup frappé qui dit que l'idéal beaucoup de gens, il l'écrit dans un article au lendemain de la guerre 'beaucoup de gens m'ont écrit pour me demander un idéal' c'est un article que nous ne tenons pas ici, moi je me méfie beaucoup comme je me méfie des utopies je me méfie des idéals, des idéaux pardon distribués par les politiques, en revanche je souhaite que la société soit en état de se donner un sens des idéaux ou des objectifs et ça cela suppose en effet moi c'est ce que je dis à la fin de mon livre trop rapidement probablement mais un nouveau partage du pouvoir entre ce qu'on appelle les élites et ce qu'on appelle le peuple. Autrement dit la solution elle est pas dans l'invention d'une 3ème voie ça j'y crois pas elle est pas l'invention d'un nouvel idéal par je ne sais quel penseur elle est dans la capacité de la démocratie de passer d'une démocratie gouvernée à une démocratie plus gouvernante, c'est-à-dire d'un partage du pouvoir différent
- 240 F : bien alors votre idéal une fois que, une fois que je pense que vous serez d'accord sur l'idée que ce n'est pas la technique qui fournit le sens et donc qu'il ne peut pas tabler comme cela sur le multimédia mais

- 241 T : le sens d'abord le sens ne //se décrète pas le sens ne se décrète pas, le sens comme ça
- 242 F : //Denis Tilinac
- 243 T : s'empare des esprits il lui faut parfois des prophètes parfois malheureusement des, des catastrophes je pense que la technique fut longtemps un outil comme Jacques Elulle je pense et contrairement à Jacques Juillard je pense qu'elle n'est plus neutre puisqu'elle est elle-même elle est devenue elle-même un système de valeurs autour de cette espèce de concept d'innovation ou de modernité qui valorise dans l'ordre qualitatif un espèce de plus qui n'est que quantitatif, aller à New York en 3 heures au lieu de 7 c'est c'est considéré comme mieux Ben c'est pas mieux je préfère passer 7 heures à New York avec Claudia Schiffer à mes côtés que 3 heures avec un avec
- un raseur //c'est
- 244 F : //très, très moderne //avec Claudia Schiffer
- 245 T : //il y a une espèce de divinisation ou il y une espèce une autre il y a une espèce de //divinisation
- 246 J : //l'alternative est telle qu'on ne peut que vous donner raison
- 247 F : je suis pas sûr
- 248 T : il y a une divinisation Alain Finkielkraut, il y a une divinisation du du quantitatif qui tient lieu de système de valeur, je suis d'accord avec Jacques Juillard c'est pas aux politiques à générer des valeurs, elles viendront elles viendront pas à mon avis elles viendront de la sphère religieuse
- 249 F : ah ben la sphère //religieuse
- 250 T : //je l'ose espérer
- 251 F : ah la sphère religieuse pour l'un, la régénération politique pour l'autre, je crois qu'on peut conclure sur ce diagnostic et sur ce désaccord. Alors je voudrais rappeler Jacques Juillard que vous avez publié un livre important chez Gallimard 'la faute aux élites' livre à lire ainsi peut-être pour ceux que ce thème passionne, le livre que de Christopher Lash paru il y a 2 ans aux éditions climat 'la révolte des élites',
- 252 J : très suggestif en effet
- 253 F : J'ai dit, j'ai dit euh en cours d'émission que j'aurai aimé que nous parlions de la formation des élites nous n'avons pas eu le temps, nous y avons fait simplement allusion mais j'espère que ce sera l'un des sujets de la semaine prochaine puisque l'émission aura pour titre : 'à quoi sert l'école' et que mes deux invités seront Daniel Sannave et Alain Touraine

REPLIQUES 6 (28/O3/98) : ’un grand art est-il encore possible aujourd’hui’

. F : Alain Finkielkraut, animateur

. D : Jacques Devitte

. M : Yves Michaux

· 001 F : L’art contemporain est-il bon, est-il mauvais, est-il stérile et répétitif ou trop audacieux trop critique, trop novateur pour plaire aux philistins, est-il transgressif ou succombe-t-il au conformisme de la transgression. L’avant-garde résiste-t-elle à l’académisme ou constitue-t-elle derrière cet alibi de la résistance l’académisme de notre temps. Ces questions, le débat esthétique actuel nous a conduit à les poser plusieurs fois ici même, avec Jean Philippe Domecq et François Gaillard avec Anne Coquelin et Jean Baudrillard, avec Jean Clair et Philippe Dagen notamment. Nous y revenons aujourd’hui, mais sans tout à fait récidiver. Yves Michaux en effet, a le mérite ou en tout cas l’originalité de déplacer la discussion dans son livre ’La crise de l’art contemporain’, paru tout récemment aux presses universitaires de France. En effet il ne prend pas partie dans la grande querelle. Il affirme ’la prétendue crise de l’art contemporain est une crise de la représentation de l’art et une crise de la représentation de sa fonction’. C’est cette joyeuse hypothèse que nous examinerons aujourd’hui avec Yves Michaux lui-même et avec un autre philosophe également préoccupé d’esthétique, Jacques Devitte ; hypothèse joyeuse en effet dit Yves Michaux car vous ne constatez pas seulement la perte d’autorité du chef-d’oeuvre ou la mort de la croyance en une communauté culturelle des hommes, civilisés par l’expérience de l’art Vous y voyez un progrès de la démocratie ; vous écrivez en effet : la démocratie radicale touche désormais aussi l’art et la culture. La déférence et la révérence envers les goûts d’élites n’opèrent plus. Ma question est double. Sur quoi fondez-vous ce diagnostic, qu’y a-t-il donc de si réjouissant, Yves Michaux

· 002 M : Bon alors sur le pour la première question c’est simple sur le, sur la polémique elle-même euh vous avez dit j’ai, j’ai essayé de déplacer le problème ça me semble être ça me semblerait être le propre du travail philosophique et donc qu’est-ce que j’ai essayé de faire. J’ai essayé d’analyser cette cette polémique assez violente sur l’art contemporain qui dure depuis maintenant 1991 et euh, je me suis aperçu par exemple pour répondre à votre question, que une une des choses qui avaient frappé choqué d’ailleurs les partisans de l’art contemporain c’est, cette polémique naissait dans des revues a assez grand tirage, hein, par exemple ’Esprit’ ou ’Télérama’ et euh avec des

arguments qui émanaient de gens qui n'étaient pas particulièrement des spécialistes du monde de l'art. J'avoue que moi-même au départ en 91-92 euh j'étais de ceux qui traitaient un peu l'attaque contre l'art contemporain par le mépris en disant puisque moi j'aime l'art contemporain et je m'y intéresse je me disais mais de quoi se mêlent-ils. Qu'est-ce ces gens ont à discuter de Duchamp de Wahrol euh avec des arguments que je trouvais souvent extrêmement légers et superficiels ou démagogiques. Donc euh en étudiant la polémique je me suis aperçu et en la prenant plus au sérieux, compte tenu du fait qu'elle a duré, je me suis aperçu que effectivement il y avait une sorte de prise de parole, hein de la part de gens qui ne faisaient pas partie du cercle des initiés et ce qui me semblait intéressant c'était, c'est un des points, si vous voulez un moteur de mon livre, c'est essayer d'expliquer cette prise de parole euh le bon diagnostic c'est effectivement, c'est l'irruption dans le domaine de la culture et de l'art euh de la démocratie dans la perspective de je dirais de la montée de ce que Habermas appelle 'la démocratie radicale'. J'en prendrai au autre exemple qui est beaucoup plus récent, j'en parle pas dans mon livre malheureusement, mais c'est le succès incroyable de la pièce de Yasmina Reza 'Art'. Hein aussi bien à Paris, que à Londres, que à New York depuis 3ans y a une pièce de théâtre populaire dont on appellerait ça du théâtre de Boulevard même si c'est de qualité qui porte sur une discussion, sur un monochrome et les les les spectateurs s'y reconnaissent

- 003 F : oui, mais alors là, je n'arrive pas tout à fait à comprendre. Ce que la démocratie radicale selon Habermas est en effet cette dynamique égalitaire où tout le monde en quelque sorte se donne le droit d'avoir un avis sur tout /mais la polémique sur l'art contemporain

- 004 M : /exactement

- 005 F : quand même, se situe à un autre niveau même si ceux qui ont porté le fer ne sont pas des spécialistes, ils sont des amateurs et ils proclament leur perplexité ou leur déception face à des oeuvres qui ont plus pour vocation de déconstruire l'art, hein euh, de se situer aux frontières de l'art de de de mettre l'art en question, que disons de poursuivre la grande aventure artistique qui était encore celle de l'art moderne et à ce moment là je pense que là, il y a une question qui témoigne plus si vous voulez d'un, d'une véritable interrogation sur le devenir de l'art que d'une impatience du public et que d'une irruption de la démocratie dans un domaine réservé aux spécialistes

- 006 M : là je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, parce que je crois que euh quand on se place du point de vue du connaisseur, c'est un point un un un point de vue qui me semble aujourd'hui devoir être, être de nouveau revendiqué quand on se place du point de vue du connaisseur, un monochrome peinture monochrome, peinture blanche hein ça n'est pas forcément une une un défi je dirais à l'oeuvre d'art, ce n'est pas simplement un jeu avec les limites c'est, ça s'inscrit dans une tradition cette tradition est une tradition minimale, elle je dirais, existe depuis je dirais les années 1910-1914 et euh je veux dire il y a on peut avoir des différences d'appréciation sur la qualité du monochrome ce n'est pas à mois à jouer avec les limites si vous voulez, donc c'est pas du, c'est pas seulement la question art et non art c'est la question euh, euh

comment peut-on apprécier un monochrome. Dans la pièce de Yasmina Reza il y a 3 personnes qui qui détruisent leur amitié sur une discussion sur la valeur d'un monochrome moi ce qui m'a frappé si vous voulez quand j'ai dit 'démocratie radicale', c'est que des sujets qui étaient réservés justement aux connaisseurs et je vous ai dit que ma première réaction c'était une réaction aussi de connaisseur, et euh bien on les voit qui tombent entre les mains de gens qui ne sont pas forcément connaisseurs et qui disent mais après tout nous aussi nous voulons pouvoir juger des monochromes et dire que, comme dans la pièce de Yasmina Reza, c'est de la merde

- 007 F : et donc vous finalement cette situation vous paraît conforme au devenir de notre société chacun juge comme bon lui semble et l'art s'il a un avenir c'est au sein de ce pluralisme et non plus pour réconcilier les //hommes c'est ça
- 008 M : //oui alors là, on en vient à la 2è question /que vous
- 009 F : /oui
- 010 M : posiez 'qu'est-ce que ça a de réjouissant moi je dirais pas que ça a quelque chose de réjouissant ou de pas réjouissant personnellement l'attitude philosophique que j'ai, est de ne ni m'indigner ni de pleurer, ni de me réjouir. A la limite je me réjouis de constater ce que je constate parce que la vérité est toujours intéressante à constater mais euh, ça n'a rien de déprimant ni de réjouissant c'est que simplement selon les sociétés où il y a des experts surtout et en même temps, tout expert trouve plus expert que lui, et effectivement dans un domaine qui était resté relativement à l'abri euh des avis démocratiques, alors que les avis démocratiques se donnent sur la, sur la religion, sur la sexualité sur la politique etc. et pas forcément toujours pour le bien, euh pour le meilleur et pour le pire ça arrive aussi dans la culture et dans l'art c'est c'est la fin de la révérence c'est tout
- 011 F : fin de la révérence écrivez-vous il y a ni a s'opposer à cette évolution, ni à l'accompagner, elle se fait. Bien alors cette évolution est-elle fatale, souhaitable est-ce ainsi que vous voyez le devenir de l'art, Jacques Devitte ?
- 012 D : ben, moi je voudrais intervenir sur la question justement de la, de la déférence moi personnellement je suis de ceux qui depuis assez longtemps éprouvaient cette perplexité à laquelle faisait allusion Alain Finkielkraut. Depuis assez longtemps ben notamment euh les les face aux installations de donc qui ont remplacé donc l'idée traditionnelle de sculpture pour ne citer qu'un exemple, et donc je me suis plutôt aussi réjoui de cette, de cette polémique, je me, effectivement là je crois là il y a une base d'accord euh, euh. Enfin il n'y a plus simplement cette intimidation d'expert ou de soi-disant expert, on a donné la parole à ceux qui doutaient donc cette perplexité a pu s'exprimer euh, mais alors la la question fondamentale qui se pose pour moi et là je songe à donc cette phrase qui a été citée tout à l'heure, donc de Yves Michaux les valeurs de la démocratie remettent en cause la déférence forcée du public pour les goûts de l'élites donc déférence forcée. Pour moi la question fondamentale qui se pose est la suivante : est-ce que selon vous, euh toute déférence est forcément enfin, une déférence forcée, nécessairement une déférence forcée, donc une forme de

soumission, d'assujettissement, qui euh pour l'esprit démocratique est en soi intolérable, et est-ce que avec cette déférence forcée dans le domaine de l'art, est-ce que nous avons liquidé une sorte de reste de dernier reste d'ultime avatar de l'Ancien Régime euh, ou bien et ça ce serait ma position ou bien pouvons-nous désormais redécouvrir la déférence, redécouvrir une déférence vraie, euh et libre d'une certaine façon, pour des choses qui appellent légitimement notre admiration. Donc déférence non-forcée, qui elle serait parfaitement compatible avec l'esprit démocratique ou avec l'esprit critique, car euh c'est tout de même par nos admirations que nous constituons comme sujet, c'est aussi notre capacité d'admirer qui euh, est liée à notre esprit critique donc, il me semble que là il y a là également un débat fondamental et d'ordre politique enfin, donc je vous rejoint sur ce terrain là, donc la liaison de l'arrêt du champs politique mais donc voilà ma question à propos de la, de la déférence

- 013 F : alors Yves Michaux
- 014 M : où là là
- 015 D : ou la révérence
- 016 F : comment répondez-vous à cette //question
- 017 M : //alors alors dans la remarque de Jacques Devitte le problème c'est qu'il y a tellement de choses c'est que je ne sais pas par
- tellement par //quel [inaudible]
- 018 F : //tout révérence est-elle forcée voilà, voilà une formulation
- //qui devrait être la question
- 019 M ://certainement non, alors la réponse est aussi la question est aussi carrée, la réponse sera aussi carrée toute révérence toute révérence n'est pas forcée euh il peut y avoir des cas de co de communions euh et de communication autour d'oeuvres d'art de qualité, ça c'est certain. En revanche ce que je je dis il y a des cas hein euh donc ce que je met en doute c'est qu'il y ait disons une universalité en quelque sorte du critère esthétique, euh, et de la, de la validité de ces jugements. Hein je crois qu'il peut y avoir des consensus qui se forment à des moments donnés autour d'un certain nombre d'oeuvres, qu'on appelle en général des chefs-d'oeuvre ou des, ou des oeuvres majeures. Mais et donc c'est certain que toute révérence n'est pas forcée. En revanche euh dans la dans la société où nous sommes, moi parce que moi j'attache beaucoup d'importance à ce que la philosophie euh soit en prise directe avec le contexte culturel et le contexte de de la société dans laquelle nous sommes, euh, nous avons vécu sur un culture de l'art, alors maintenant il faut s'interroger on pourra peut-être en parler tout à l'heure, euh sur l'origine de ce culte de l'art et depuis quand existe-t-il. On a attendu de l'art aussi un certain nombre de de choses. On a attendu qu'il remplisse un certain nombre de fonctions et je crois que de ce côté là il y a eu je dirais un promotion de la révérence nécessaire, une sorte d'affirmation de la communion qui était indispensable, il y a eu donc effectivement un culte de l'art du grand art et un culte de l'art

contemporain, je pense disons personnellement je pense que c'est une idée qui vient du romantisme et qui vient du post, du post-romantisme, euh, et qui ça implique qu'on attende de l'art qu'il remplisse certaines fonctions sociales notamment de communication et donc effectivement c'est autour de la, de la révérence envers des oeuvres qui sont en fait valorisées par par des élites, que que s'est faite cette cette défense de de l'art, ce culte de l'art

- 020 F : mais quand même une question vous dites la tâche de ceux qui aiment l'art pour lui-même et non comme religion /c'est le culte dont vous venez de parler il y a de faux dévot
- 021 M : /hm hm
- 022 F : et de dénoncer la comédie du grand art. Alors je crois qu'il va falloir que nous arrêtions un peu sur ce terme de grand art sur cette question de la grandeur. Y a t-il de la place pour la grandeur en démocratie. Rousseau dit : 'les âmes basses ne croient pas aux grands hommes', après tout sommes-nous condamné parce que démocrates avec des âmes basses, mais surtout s'il n'y a pas cet horizon du grand art, dans l'art comment l'art est-il tout simplement possible ? C'est-à-dire qu'est-ce que il reste de l'art s'il n'y a pas l'idée quand même, du grand art c'est-à-dire, l'idée du discernement l'idée de la hiérarchie, l'idée d'oeuvres qui comptent, l'idée d'oeuvres qui sont faites pour durer, l'idée d'oeuvres qui sont faites pour éclairer l'existence. Sans grand art c'est comme si effectivement nous, nous disons on ne peut pas si vous voulez affirmer simultanément le nihilisme du tout est égale et l'art Soit tout est égale et il n'y a plus d'art soit tout n'est pas égale et il y a de la place pour de l'art, du moins
- 023 M : écoutez je répondrais /à ce que à votre citation de Rousseau [rire] par une référence à
- 024 F : /oui
- 025 M : Goodman, Nelson Goodman que j'ai publié dans une collection que je dirige. Il dit euh qu'il n'est pas essentiel, inhérent au concept d'art que euh l'art soit de qualité, euh, et d'ailleurs c'est vrai puisqu'on le constate tous les jours l'art 95 99 99,9%
- est mauvais /hein, il faut qu'il y ait des des //des tableaux ordinaires pour qu'il
- 026 F : /oui bien sûr // il faut bien qu'il y ait du beau
- 027 M : y ait des grands tableaux, il //faut qu'il y ait des petits maîtres et des sous,
- 028 F : //il y a [inaudible]
- 029 M : petits maîtres /pour qu'il y ait des grands maîtres. Donc de ce côté là
- 030 F : /d'accord
- 031 M : on ne condamne pas toute hiérarchie loin de la. Donc l'idée de tout art soit une expérience de la beauté absolue et du chef-d'oeuvre que le jugement esthétique soit ait une validité absolument incontestable, c'est ça que je met en cause, vous pouvez. Je

pense qu'on peut nous sommes à une période extrêmement intéressante parce que c'est une période de changement, ou nous passons d'un concept où l'art a été investit des fonctions et le grand art et investit des fonctions romantiques du grand art c'est-à-dire la communication avec l'au-delà, le substitut de la religion, euh, la la préfiguration d'un monde métamorphosé etc. à nous, nous passons de ce concept là à un concept qui a déjà existé, qui est un concept plus proche de l'esthétique du 18ème siècle qui est le concept de l'art en rapport avec le goût et donc avec la diversité des goûts, la diversité des goûts étant la diversité des goûts individuels, mais aussi la diversité des goûts en fonction des catégories sociales et des groupes et puis je dirais à l'intérieur même des goûts la hiérarchie des goûts selon je dirais les esthétiques locales. Euh je je vois pas, je me sens pas du tout obligé euh de de d'abandonner l'art sous le prétexte que j'abandonne le grand art et les absolu esthétiques

- 032 F : Jacques Devitte
- 033 D : oui je dois dire que là je suis agréablement étonné parce que vient de dire Yves Michaux parce que vous venez de dire quelque chose que je n'avais pas trouvé dans dans votre livre ou dans d'autres //articles que j'ai lu
- 034 F : //c'est-à-dire
- 035 D : c'est-à-dire vous reconnaissez la différence entre petits maîtres et grands maîtres,
- donc entre / //quelques choses entre art mineur et art majeur,
- 036 M : /oui mais //à l'intérieur
- 037 D : or enfin une des thèses fondamentales de de votre livre c'est de dire que cela c'est tout à fait daté, ça apparaît vers le milieu du 18ème siècle et que, justement s'il y a lieu de se réjouir aujourd'hui c'est que justement euh, il n'y a plus de grand art, il n'y a plus que le bas art et donc je n'ai pas trouvé cette /cela dans votre livre donc je à cet égard là
- 038 M : /non mais
- 039 D : je m'en réjouis
- 040 M : //non
- 041 F : //alors y a-t-il une contradiction, attendez Yves Michaux oui
- 042 M : non non non il n'y a pas vraiment de contradictions quand je suis l'article auquel vous faites allusion dans Esprit c'est en 93, c'est d'ailleurs une référence à la polémique exprimé mes perplexités que que j'ai élaboré dans le livre, perplexité sur la différence entre art haut et art bas, euh, 'high art and low art' ou art d'élite et art populaire et effectivement à l'époque, dans la perspective que j'ai toujours aujourd'hui je voulais remettre en cause cette cette hiérarchie. Mais cela dit la remise en cause de la hiérarchie entre disons les arts d'élites et les arts du beau hein, ou les arts majeurs et

puis les arts ordinaires, les arts de la quotidienneté euh, la remise en cause, la distinction ne je dirais, n'implique pas qu'on remette en cause à l'intérieur je dirais de chaque, de chaque pratique artistique, des différences de qualité, c'est-à-dire que ce que je refuse si vous voulez c'est un une hiérarchie des arts euh disant au sommet il y a la peinture puis la sculpture ou bien à d'autres époque la poésie, la littérature et puis l'architecture. Je refuse effectivement aujourd'hui la hiérarchie des arts compte tenu de l'évolution culturelle que nous connaissons mais, mais à l'intérieur je dirais de chaque jeu de langage je pense que il y a des critères esthétiques qui permettent de faire des différences

- 043 F : cela cela étant vous dites là dessus j'interrogerai Jacques Devitte, vous dites Yves Michaux à la fin de votre livre 'l'idée d'une grande esthétique pour un grand art et la machine fictive et terroriste destiniée destinée, pardon à nier la réalité plurielle des comportements artistiques et esthétiques'. Alors là je voudrais qu'on s'arrête justement, comme j'avais proposé tout à l'heure sur ce mot de grandeur /bon il y a la question politique y–a-t-il place

- 044 D : /oui

- 045 F : pour de la grandeur en démocratie mais euh aussi une question plus personnelle, c'est-à-dire qu'est-ce qu'évoque pour vous le thème de la grandeur ou le thème du grand art. Est-ce que c'est que c'est une expression que vous emploieriez à propos de vos propres émotions esthétiques ? Quel sens le grand art peut-il avoir ? Est-ce que c'est simplement une idée qu'il faut qu'il faut critiquer euh dont il faut s'affranchir Jacques Devitte ?

- 046 D : non je crois que on peut on peut la reprendre bien sûr, avec toute la toute la prudence requise et à condition d'être à chaque fois attentif à l'application, au cas particulier mais enfin, comme idée régulatrice en quelque sorte, on peut la maintenir mais maintenant qu'est-ce que comment définir le grand art, euh, je ne crois pas en tout cas qu'on puisse la définir comme semble le faire Yves Michaux dans dans certain passage de son livre, comme un art qui serait totalement en rupture avec la quotidienneté, avec euh, euh, des formes de d'expression plus quotidienne etc. Je crois que le grand art européen se définit notamment par sa capacité à euh, réfléchir l'expérience humaine, à, donc, à avoir un effet de révélation sur sur la quotidienneté. De même l'art moderne enfin, qui a eu une attention particulière aux objets, aux objets quotidiens qui donc donc je donc je réponds oui à la question, maintenant l'idée d'un grand art et comment, proposition pour définir le grand art c'est justement cette cette relation euh, à la, à quelques chose comme l'expérience humaine quotidienne le monde de la vie pour reprendre, euh, l'expression de de Rousseau

- 047 F : alors justement sur ce je voudrais intervenir sur cette définition du grand art, qu'est-ce que, vous êtes, vous êtes sceptique /ou convaincu /

- 048 M : /ben oui oui /non je je suis sceptique, c'est-à-dire je la trouve, je la trouve pleines de bonnes intentions, mais je la trouve relativement platonique, c'est-à-dire que, moi je suis sensible aux variations, aux variations historiques. Euh, si on prend le

système des beaux-arts hein, dans lequel on vit encore, encore qu'il soit justement en train d'être complètement battu en brèche et et même abandonné depuis belle lurette par des catégories importantes de de personnes, euh, le grand art, le système des beaux-arts il y eu, quand on regarde au début du 19ème siècle à son sommet, il y a la poésie. A l'époque il vient de réaliser de personne que c'est la peinture, l'art contemporain pour quelqu'un des années 1810 l'art contemporain c'est la poésie. Ensuite ça devient la littérature, hein autour des années 1840-1850, ensuite il y a eu, un moment où ça a été l'opéra et la musique l'art majeur ,hein, le grand art. Donc on a eu, et je ne sais pas par quel, alors ça je ne le dis pas dans mon livre, parce que je ne sais pas encore comment l'analyser mais je sais par quelle opération euh on s'est retrouvé à considérer comme art majeur la peinture et la sculpture hein euh probablement en rapport avec la muséalisation, des choses comme ça. Mais mais je n'ai pas, je n'ai pas de réponses sérieuses et solides donc disons le grand art en général, d'abord il varie euh euh historiquement et culturellement euh ensuite euh, je dirais que euh, et donc je récuse l'idée d'un art majeur, ensuite ce que je ne récuse pas du tout. C'est que au sein de de de chaque pratique localisée il y ait, effectivement des élaborations euh, artistiques assez sophistiquées et corrélativement des jugements esthétiques assez complexes qui permettent de déterminer quelles sont les oeuvres majeurs et les oeuvres mineures euh, vous pouvez le faire sur le jazz, on l'a vu pendant pendant vingt ans, on a vu s'élaborer un discours esthétique extrêmement sophistiqué pour distinguer euh, les chefs-d'oeuvre et ce qui était moins pas des chefs-d'oeuvre en en jazz. On a les même cas sur le Rap aujourd'hui hein euh, il y a des oeuvres majeures en Rap et il y a des oeuvres mineures. Il y a du tout venant commercial, hein. Donc il y a une élaboration des critères esthétiques en cela je pense que je suis, je dis cela d'une manière volontairement provocante, je pense que je suis plus fidèle à une esthétique du 18ème siècle à partir de l'idée qu'on a les expériences esthétiques et qu'ensuite à l'intérieur, je dirais, d'un groupe social et à travers un certain nombre de jeu de de langage et de critères on élabore je dirais, des jugements de valeur qui sont assez nuancés

- 049 F : je voudrais quand même euh, sinon m'inscrire en faux contre une perspective totalement historique, du moins peut-être essayer de la problématiser euh, parce que l'attachement au grand art il peut provenir d'une expérience, qui est celle du besoin de l'art pour se comprendre et pour comprendre le monde. Pour même accéder au monde et au monde de l'expérience alors, il ne s'agit pas de savoir si telle quel est l'art majeur à tel moment de l'histoire. Mais quand Proust dit, parlant des lecteurs de son livre 'ils ne seraient pas mes lecteurs, mais les propres lecteurs d'eux-mêmes. Mon livre n'étant qu'une sorte de ces verres grossissant comme ceux que tendait un acheteur opticien de Cambrai. Mon livre grâce auquel je leur fournissais le moyen de lire en eux-mêmes'. D'abord il est intéressant de voir que c'est une expérience quasi picturale qu'il offre et cela nous le reconnaissons et c'est ce que nous attendons de la littérature, nous avons besoin de la littérature pour accéder à nous-mêmes et vous avez parlé de perspective historique l'autre jour euh, Jacques Devitte m'a montré une une une gravure tout à fait extraordinaire une gravure euh, chinoise représentant Lee Fou un célèbre Lettré du 11ème siècle s'inclinant devant la roche. Il s'incline devant une roche bien, et ça c'est

très émouvant parce que évidemment on pense aussi à d'autres roches, à d'autres époques on pense, par exemple, l'exemple est banal euh, à Cézanne devant la Sainte Victoire et à la nécessité où nous sommes d'en passer par Cézanne pour voir la sainte Victoire. C'est-à-dire que, disons que notre regard il est aussi façonné par l'art et pas simplement notre regard parce que, d'un côté nous accédons à nous-mêmes et d'un autre côté il y a cette révérence pour la roche si j'ose dire, c'est-à-dire sans l'art comment euh, pourrions-nous savoir qu'il y a du non-humain, du dehors, quelque chose qui est indemne de nous, quelque chose qui n'est pas tout à fait nous, à une époque ou précisément le pouvoir de l'homme se manifeste avec une puissance exceptionnelle jusqu'à d'ailleurs engloutir l'homme lui-même. Tout cela c'est aussi par l'art, c'est-à-dire on s'incline devant la roche, devant la Sainte Victoire donc il y a, tout de même si vous voulez une une expérience artistique qui résiste simplement à la perspective historique c'est-à-dire que, nous voyons en ce que fait Cézanne et le Lee Fou s'inclinent devant la roche, une correspondance, sans quoi effectivement il n'y a que des formes historiques et nous sommes voués à nous incliner devant le fait, il n'y a et et et à constater les faits

- 050 M : je suis à //la fois profondément d'accord avec vous [rire] et profondément
- 051 F : //Yves Michaux
- 052 M : en désaccord tout simplement [rire] parce que euh, je je vous suis dans tout ce que vous avez dit, sauf que je vois pas en quoi on a besoin d'avoir le grand art pour faire cette médiation là, euh, ce qui me euh, une chose à laquelle je tiens beaucoup et qui rejoindrait la la le le la référence à la la démocratie radicale c'est que je vois pas pourquoi et et on devrait euh, on défendrait la notion d'expérience esthétique élevée, le grand art l'expérience correcte hein, faite en accord avec les normes, au prix de de la de de d'avoir à récuser que la plupart des gens n'ait jamais d'expérience esthétique euh, on peut avoir des expériences esthétiques modestes, on peut avoir des expériences esthétiques ténues et elle elle vous donne les expériences que l'art donne, y compris la connaissance de soi le rapport à la nature. Quand vous parliez de la de de s'incliner devant la roche ça ça vous faisiez bien rire vous, vous dites Cezanne tout de suite ça vous fait penser à Cezanne parce qu'effectivement la médiation là ce sont des chefs-d'oeuvre ce sont des tableaux reconnus dans le cadre de notre de notre culte du grand art. J'aime, j'aime sûrement Cezanne autant que vous mais euh si vous prenez une sculpture d'Ulrich Rukrim ou n'importe quel travail d'Arte Povera avec des cailloux hein, paradoxalement, vous allez avoir tous les les les les éléments célébrant du grand art qui vont dire 'mais ça c'est pas de l'art' et moi je veux défendre, je veux revendiquer la possibilité qu'il y ait des expériences esthétiques ténues, je dirais populaires modestes ou des expériences qui ne, qui apparemment ne reposent pas sur des des des dispositifs élaborés et complexes
- 053 F : Jacques Devitte
- 054 D : oui d'abord je remarque enfin que vous employez cette notion d'expérience euh, esthétique donc j'aimerais peut-être introduire ici dans la discussion l'idée que euh, l'art est langage enfin ça c'est une une idée que je reprends euh à Vladimir Vaidely enfin que je crois est un grand théoricien de l'art qui est injustement oublié actuellement et

qui a écrit jadis un livre intitulé 'les abeilles d'Aristhée' plus d'autres écrits plus récents, où je trouve il y a beaucoup d'éléments déjà qui préfigurent la discussion sur l'art contemporain enfin ceci soit dit en passant donc, et Vaidely dit justement 'l'art est avant tout langage' justement. Il oppose le la notion de d'oeuvre d'art et la notion d'objet esthétique, justement l'une des tendances de euh, funeste selon lui, enfin en tout cas qui donne à penser de de de l'art contemporain c'est c'est que tout la disparition finalement de l'oeuvre d'art au profit de l'objet esthétique c'est-à-dire, tout ce qui euh justement provoque une quelque chose comme une jouissance ou une expérience esthétique quel qu'il soit. A cela il oppose l'idée que que l'art est langage. Un langage pour dire l'indicible justement qui n'est pas le langage courant. Mais alors si on admet cela comme comme base de discussion, l'idée de de l'art comme langage est-ce qu'on voit pas tout de suite qu'il y a des langages plus riches que d'autres, et des langages essentiellement pauvres, intrinsèquement pauvres. Alors quand vous faites allusion à des à des formes de cultures populaires au Rap,

- aux tagueurs etc. //donc
- 055 M : //j'ai pas parlé des tagueurs //j'ai pas parlé de Rap [rire]
- 056 D : //il me semble que, non pas ici mais il me semble que dans dans votre livre ou dans d'autres écrits vous y faites allusion euh, c'est-à-dire finalement à des à des formes, de cris d'imprécations euh élémentaires, est-ce qu'on voit pas qu'il y a là euh euh un langage extrêmement pauvre tout à fait dépourvu de de nuances euh et est-ce qu'à ce moment là on a pas, bien sûr ça ne veut pas dire qu'on dispose de critères absolument universels, absolument objectifs permettant de distinguer, euh le le beau du laid mais on a quelque chose tout de même comme des critères internes à l'art lui-même, comme précisément défini comme langage
- 057 F : et alors justement sur le Rap j'aurais une question à poser justement Yves Michaux, mais allez-y //répondez à Jacques Devitte
- 058 M : //oh ben non parce que je ne suis pas du tout d'accord sur le fait que l'art soit comme soit un langage donc, euh donc euh, la discussion là elle s'arrête assez vite, que ça soit une manipulation de symbole et que ces symboles soient soient plus ou moins riches, ou plus ou moins denses ou qu'il y en ait plus je suis à la limite d'accord mais quand vous dites, l'art c'est fait pour euh exprimer l'indicible là je pense que vous êtes dans un concept romantique hein, comme la romantique post-kantien post-kantien,
- //pas post-kantien
- 059 F : //mais l'indicible ça peut être aussi
- 060 D : non attention, il faut préciser //l'indi l'indicible au sens pour dire des choses que
- 061 F : // allez-y
- 062 D : l'on ne peut pas dire autrement enfin euh euh comme (...)
- 063 M : non mais, moi je pense le plus le plus simplement que l'art est fait pour donner

des expériences du côté de la réception, des expériences de jouissance hein, je dirais même par plaisir parce que on peut avoir de la jouissance à l'ennui, on peut avoir de la jouissance dans la répétition, il peut y avoir de la jouissance dans dans l'affreux aussi hein, on est aujourd'hui à l'époque d'art qui ne sont plus tous beaux hein, ça c'est un point très important, je dis penser à la valeur esthétique de l'ennui y compris dans les grands chefs-d'oeuvre littéraires hein, vous citez Proust, il y a des moments où l'on s'ennuie dans Proust, hein, terriblement, et ça fait partie de la force esthétique je dirais de ces oeuvres bon, donc il y a l'art est du point de vue de la réception quelque chose qui a avoir avec des formes de jouissance, des formes de désintéressement des formes de rupture avec la vie ordinaire, je crois que d'ailleurs toute esthétique butte à un moment ou à un autre sur la valeur du désintéressement, euh hein là, la coupure avec l'expérience ordinaire, c'est c'est pas grand chose mais en même temps c'est beaucoup, et du point de vue de la production, parce qu'il faut quand même regarder l'art du point de vue du producteur après tout on est tous plus ou moins écrivain, ou poète, ou artiste à notre manière hein, des grands (fin face A) Et on a des petits du point de vue de la production, il y a aussi une forme de jouissance qui est, exercer des habiletés savoir suivre des règles, savoir compliquer des schémas, savoir les refaire savoir les transposer y compris avec de la dérision, euh, je crois qu'il y a toute une gamme de valeurs esthétiques aussi dans la production et dans les deux cas je veux dire je suis très loin de l'indicible et je suis très loin d'un langage

- 064 F : oui mais je ne suis pas sûr que vous soyez très loin, et on s'arrêtera peut-être au Rap là disons de la socio, de la sociologie et d'une confusion de plus en plus forte aujourd'hui entre l'art comme enfin, entre le fait sociologique et la valeur esthétique euh ça été je crois, ça s'est vu au moment de l'affaire NTM ; un groupe de Rap qui a été condamné à un certain nombre de mois de prison avec sursis. Tout le monde a crié au scandale c'était assez juste en oubliant tout de même qu'ils n'étaient pas condamnés pour leurs oeuvres, /mais pour des

- 065 M : /non

- 066 F : injures qu'ils avaient proféré. Toujours est-il que on a affirmé tout de suite dans la presse que le juge était insensible aux cultures émergentes, et ce terme de culture émergente je le trouve très intéressant, parce que je veux dire que la réalité émerge tout émerge et les sociologues ils sont là précisément pour analyser les mouvements sociaux qui émergent le Rap quand il émerge etc. Mais dans la mesure où on se refuse à quelques critères universels que ce soient on est obligé de sanctionner le fait accompli de l'émergence aujourd'hui, on sanctionne le fait accompli du Rap alors évidemment peut-être qu'à l'intérieur du Rap on établit un certain nombre de critères, mais voyez je parle de NTM hier, mais je voyez ce qui va se passer, on peut prendre les paris, le 12 septembre, le 12 septembre de cette année et ça peut vous intéresser Jacques Devitte parce que vous habitez Berlin et bien à l'initiative de Jacques Lang, il y aura une fête techno, 'une love-parade' sur le modèle de celle qui a lieu à Berlin. Cinq cent mille personnes vont déferler dans les rues de Paris, vont exprimer leurs plaisirs sur cette musique techno. Voyez sur ce qui va arriver à ceux qui disons prendront leurs distances, se diront que, s'opposeront à cette fête, mettront en cause je veux dire la

valeur musicale de la techno ; ils seront ratiboisés ils seront ratiboisés au nom de cette effectivement, confusion du fait sociologique et de la valeur esthétique pour des raisons politiques également parce que 'il est interdit d'interdire', parce que tout ça c'est l'ordre moral. Est-ce que là nous ne sommes pas précisément dans une situation de confusion totale dès lors que, on refuse une idée un peu plus exigeante de l'art ?

- 067 M : bon alors là je veux dire je suis assez à l'aise pour vous répondre et et de manière nuancée mais en même temps assez catégorique, c'est-à-dire que euh, premièrement il y a un usage de la sociologie qui qui doit être euh disons confinée à la sociologie et je l'ai fait dans mon livre en montrant, c'est l'objet du second chapitre, je vais pas revenir sur mon livre, mais en montrant qu'aujourd'hui les formes d'art d'élite sont de plus en plus immergées dans une culture commercialisée, mondialisée et je dirais, mélangeant tout et n'importe quoi, hein, et que ça ça fait partie effectivement et que ça fait partie d'une de notre situation et de ceux dont nous avons à faire le diagnostic et ce que nous avons à comprendre, c'est-à-dire c'est vrai que l'art est aujourd'hui immergé dans la culture il est de plus en plus difficile de faire la différence entre ce qui est grand art et ce qui est culture commerciale ou ce qui est, art commercialisé puisqu'on peut imaginer qu'entre la culture commerciale et puis le grand art il y a aussi l'art commercialisé qui est un peu entre les deux hein bon, ça c'est un usage de la sociologie. Mais par ailleurs euh quand pour reprendre l'exemple de de la musique techno ou l'exemple du Rap il y a des formes émergentes, des formes émergentes elles vont euh, elles sont des candidates je dirais à euh à une instauration esthétique est-ce que ça va marcher ou est-ce que ça va pas marcher je dirais que ça dépendra du degré d'élaboration qu'il y aura, du degré de réception par un public euh, de la stabilité des formes qui sont élaborées, des moyens de les conserver et de les transmettre aussi, euh. Encore une fois si vous prenez l'exemple, de l'exemple, de l'exemple du jazz me semble très très important à analyser. Euh, on s'aperçoit que le jazz c'est une au départ c'est une musique de noirs, qui ensuite est largement élaborée par des blancs hein ce qu'on est en train de découvrir c'est qu'au départ cette musique de noir, c'est une musique élaborée par des noirs à partir de thèmes blancs parce que, un certain nombre de noirs qui étaient à l'origine du jazz avaient une très bonne culture musicale d'origine européenne, des gens comme Scott Joplin par exemple. Bon on a une musique de noir qui est élaborée, développée euh par des blancs ensuite elle elle est transférée en grande partie en Europe, ça fait partie de nos générations c'est c'est une chose de nos générations et on assiste dans les années 60 70 à l'élaboration d'un discours extrêmement sophistiqué d'une esthétique du jazz extrêmement sophistiqué. A quoi avons nous assisté depuis les années 80, c'est d'une certaine manière à l'effacement du du jazz le jazz n'est peut-être parce que les catégories sociales ne sont plus là, peut-être parce que c'est pas une forme euh très riche symboliquement etc. je ne sais pas quelle est la raison on pourrait l'étudier plus en détail mais le jazz devient une forme mineure alors que ça a été une forme assez importante dans le paysage musical des années 70, je pense que pour la musique techno ça peut être la même chose, hein ?

- 068 F : bien alors, Jacques Devitte sur tous ces thèmes et éventuellement sur la musique techno vous n'êtes pas obligé mais comme vous habitez //Berlin

- 069 D : //non euh ben là je ne fréquente pas forcément //[rire]
- 070 F : //oui mais enfin c'était un peu difficile //à éviter à Berlin
- 071 D : //oui oui d'accord mais ce que je peux dire c'est que c'est que, je si on ne demande de parler de certaine expérience berlinoise ce ne sera pas directement lié à la à la musique mais je peux faire état d'autre chose c'est c'est le vêtement. Des formes euh alors justement, de d'expression quotidienne, bon. Alors je constate une très grande différence enfin, entre la manière de s'habiller à Berlin et à Paris par exemple, et évidemment ce sont ce sont des sub-cultures enfin des groupes marginaux mais euh une une laideur affichée une agressivité affichée, enfin tout ça vient probablement des Etats-Unis, de la culture anglo-saxonne, bon. Alors, ça c'est aussi assez typique de notre époque que cela, enfin cette euh ces ces cette mocheté
- revendiqué //euh affiché cette haine enfin proclamée comme un slogan
- 072 M : //vous dites laideur affichée mais mais
- 073 M : oui laideur affichée moi j'ai //toujours été écoutez pour revenir aux arts plastiques
- 074 F : //Yves Michaux
- 075 M : euh la la le verre d'absinthe de de de Picasso en 1914 c'est une horreur absolue pour les gens de 1914, la peinture fauve des années 1906 1907 c'est une horreur absolue, je veux dire et c'est c'est //et pour moi ça fait partie des choses que qui font partie
- 076 F : //vous voyez qu'on est vous voyez qu'on est
- 077 M : pour moi ça fait partie de mon patrimoine, d'art, de grand art
- 078 F : quand même c'est c'est c'est
- 079 F : c'est très intéressant ce que vous dites, parce que vous dites on se délivre de l'intimidation du grand art mais il y a une autre forme d'intimidation qui consiste à dire devant ce qui arrive ne jugez pas, ne jugez pas parce que vous risquez d'être ringard parce que vous risquez de commettre le même contresens qu'ont commis les philistins à propos de Picasso par exemple et de tant d'autres euh, vous n'allez pas rater votre Gogh moyennant quoi acceptez tout, acceptez tout tout ce qui arrive et et donc, donc il y a ce que Nietzsche appelait un fêtalisme je ne vois pas comment si vous voulez l'abandon d'une certaine idée de la grandeur peut nous éviter de tomber dans le fêtalisme absolue et avec aussi cette, mais ça aussi peut-être pour faire rebondir la discussion. Ce paradoxe tout à fait extraordinaire le grand effectivement disparaît on se moque de la grandeur, c'est la démocratie radicale mais en même temps on se rend compte aujourd'hui que tout est génial. Comment se fait-il que dans ce monde où il n'y a plus de grandeur il y ait une telle inflation de l'adjectif génial hein, on le voit c'est comme ça, que les jeunes parlent on est on n'est plus dans le grand, on est dans le génial. Alors comment expliquez-vous le

- paradoxe, //Jacques Devitte
- 080 D : //ben moi j'aurais pas mal de chose à dire là dessus //mais ce serait ce
- 081 F : //allez-y
- 082 D : serait très long //je vais essayer d'amorcer là, la chose et ça rejoint tout à fait je
- 083 F : //commencez
- 084 D : crois notre discussion et les thèmes donc mis en place par Yves Michaux, bon, arts majeurs, arts mineurs. Moi je crois que un des faits euh important du monde contemporain ce n'est pas qu'on est passé tellement des des du grand art au bas art comme vous le dites. Il y aurait plutôt à mon sens une perte justement de de la zone moyenne, une perte des arts mineurs à savoir euh, les arts qui étaient liés étroitement à l'artisanat, c'est la disparition de l'artisanat dans dans le monde contemporain. Or je songe particulièrement à l'architecture enfin, qui est un domaine sur lequel je je réfléchis surtout, il est évident que dans dans la ville traditionnelle et bien, il y avait de grands monuments euh bon qui se détachent du tissu urbain quotidien mais l'habitat quotidien euh, était non dépourvu d'une certaine beauté ce n'était pas du grand art, mais c'était quelque chose qui n'était pas non plus de la camelote c'était pas, c'était pas non plus laid et il me semble que la situation contemporaine euh et on pourrait donner beaucoup beaucoup d'exemples euh se caractérise justement par un tout ou rien, c'est-à-dire a disparu cette zone moyenne que rendait possible notamment le métier artisanal et désormais l'artiste mais finalement aussi euh l'homme l'homme contemporain non artiste est confronté à ce dilemme ou bien je ne suis rien ou bien je dois être génial à tout prix euh, alors que dans une culture plus plus ancienne mais enfin qui n'est pas tellement ancienne non plus qui s'est encore prolongée jusqu'au 20ème siècle euh, et bien on pouvait avoir cette qualité de de production moyenne qui faisait que, on était pas obligé pas d'être grand ou génial la grandeur venait de surcroît, venait en plus, alors que maintenant nous sommes condamnés à être géniaux et d'où alors cette inflation du génial et de la grandeur euh, //mais qui n'est qu'une caricature de grandeur à mon sens,
- 085 F : //d'une certaine manière
- 086 D : une grandeur grinçante //et caricaturale
- 087 M : //moi
- 088 M : mois je ne crois pas qu'on soit //condamné condamné à être à être à trouver tout génial
- 089 F : //Yves Michaux
- 090 M : hein pour revenir à l'exemple que prenait à la discussion autour de Picasso puisque c'était là dessus que revenait Finkielkraut /euh, il est évident que euh ce qui est de la déférence

- 091 F : /hm hm
- 092 M : obligée c'est-à-dire tout ce qui est nouveau est bien, c'est-à-dire il y a le terrorisme du nouveau le terrorisme du contemporain avancé, c'est le terrorisme de l'avant-garde mais je pense que même à l'époque des années 1907-1915 par exemple sur Picasso, il est évident que le grand public qui réagissait, qui réagissait pas parce qu'il n'était pas au courant hein euh, le grand public n'était pas dans l'état de trouver ça génial ou pas génial le fait est je vous dis c'est à la différence peut-être de notre époque il était même pas exposé à Picasso hein, je veux dire il ne savait pas qui c'était et il en était pas question. Mais les gens qui étaient autour et qui partageaient l'aventure comme des gens comme Kanwheiler ou des gens comme Gertrude Stein qui étaient d'ailleurs aussi aussi fou que Picasso en un sens à l'époque. Eux ils savaient très bien ce qui les intéressaient ou ce qui ne les intéressaient pas, et à l'intérieur de la production même de Picasso vous pouvez faire des différences il y a des gens choses qui sont des oeuvres majeures, il y a des choses qui sont un peu du tout venant euh des manières de se faire la main euh, on est, je dirais il faut réhabiliter la valeur de de du connaisseur. Et quand je dis réhabiliter les valeurs du connaisseur c'est dans tous les domaines c'est vrai pour en revenir au fameux Rap il y a des gens qui sont plus connaisseurs en Rap certainement que moi par exemple, pour en revenir au techno
- par exemple /c'est vrai qu'il y a il y a des disque jockey de musique techno
- 093 F : /hm hm
- 094 M : qui sont beaucoup plus côté que d'autres hein //qui sont des artistes et des créateurs à leurs
- 095 F : //alors je voudrais peut-être
- 096 M : manières et puis il y en a d'autres, qui sont assez banals et vulgaires
- 097 F : alors à cette, ce alors à ce stade de la discussion euh je voudrais lire très vite un poème un poème d'un d'un poète polonais Sbinew Herbert tiré d'un recueil qui s'appelle Mr. Cogito 'Mr. Cogito et la musique pop' et je crois que ça fera le lien entre ce que vous venez de dire et puis ce qui a été dit tout à l'heure, par Jacques Devitte sur le langage sur l'art comme langage. Voici ce que écrit Herbert 'pendant un concert pop monsieur Cogito médite sur l'esthétique du vacarme de fait l'idée en soi est attirante, être un dieu signifie annoncer le tonnerre ou moins théologiquement avaler la langue des éléments, remplacer Homère par un tremblement de terre, Horace par une avalanche de pierres, sortir de ses entrailles ce qu'on y a d'épouvante et de faim, mettre à nu les voies alimentaires, mettre à nu les voies respiratoires, mettre à nu les voies du désir jouer sur la gorge rouge de folles chansons d'amour. L'ennui c'est que le cri se dérobe à la forme, qu'il est plus pauvre que la voie qui s'élève et tombe, le cri touche au silence et par engouement et non par volonté de décrire le silence Il est aussi terne que tapageur car impuissant à s'articuler, il ignore la tendresse de l'humour car les demi-tons lui manquent il est comme une lame enfoncée dans le secret il ne s'enroule pas autour du secret, ne connaît pas ses formes il exprime la vérité des sentiments

dans les réserves naturelles, il cherche le paradis perdu dans les nouvelles jungles de l'ordre, il prie pour une mort violente et elle lui saura accordée'. Alors cela vaut pour la musique pop pop mais il y a certaines phrases qui peuvent valoir aussi pour le Rap aussi terne que tapageur, et à, qui manque vraiment ça on peut le dire les demi-tons,

- mais //euh
- 098 M : //ça voudrait pour Berlioz et pour //beaucoup de passages de Tchaikovski [rire]
- 099 F : //voilà vous voyez
- 100 M : //[rire] comparer de de la musique pour les feux d'artifices d'Haydn [rire]
- 101 F : //non, mais
- 102 F : c'est possible non mais vous voyez que, après tout quelle part fait-on euh à la réflexion de Mr. Cogito aujourd'hui quand on discute de l'art, enfin, voilà je lançais ça, Jacques Devitte
- 103 D : oui euh, moi je crois que c'est même pas du même ordre que que même les passages les plus tapageur de Berlioz mais enfin, ça ça serait un autre débat, mais oui moi ce qui me frappe dans ce poème de Herbert c'est que, donc il dit ben que le cri est plus pauvre que la voix donc, il y a la une illustration de ce que je disais tout à l'heure, donc c'est même une pauvreté intrinsèque de certaine forme d'expression, et alors il me semble que le point qu'il faut souligner là dessus c'est que c'est pas simplement un jugement extérieur qu'on porte là, mais il y a une pauvreté qui est une pauvreté pour les sujets eux-mêmes pour ceux qui euh, n'ont que ce moyen à ou qui choisissent ce moyen, là donc il n'y a pas seulement une pauvreté du langage mais une pauvreté de leur propre affectivité qu'ils ne disposent que de ce moyen là
- 104 F : alors justement, c'est la dernière question que je voudrais poser Yves Michaux et Jacques Devitte, cette pauvreté, sur cette pauvreté Vous parlez de démocratie radicale après Habermas, cette cette démocratie Libé, radicale pardon, doit-elle détruire tous les murs, doit-elle s'arrêter, s'arrêter par exemple aux portes de l'école, démocratie radicale d'un côté de l'autre côté cette phrase d'Alain 'je ne vois pas que l'enfant puisse s'élever sans admiration et sans vénération'. Et ce sont d'ailleurs des révérences et des déférences obligatoires, protocolaires sinon forcées et la question que l'on peut se poser c'est après tout pourquoi pourquoi ne pas faire tomber l'école dans l'escarcelle de la démocratie radicale d'ailleurs on y, va et donc de de cet espèce de pluralisme étourdissant avec la culture jeune qui serait celle du Rap et de la culture un peu plus vieille qui serait celle de de de Beethov ou de Bach est-ce que euh précisément il n'y a pas un moment où il faut dire stop à la démocratie radicale pour sauver la démocratie
- 105 M : si euh si si je dirais pour euh c'est des sujets sur lequel je travaille dans le prolongement du livre /et en philosophie politique, c'est vrai que notre problème notre problème
- 106 F : /hm hm

- 107 M : aujourd'hui c'est que, ce mouvement de la démocratie radicale est d'une certaine manière inarrêtable hein, il est inhérent à nos sociétés, il est inhérent au mode de production, au mode de consommation, au mode marchand qu'il régit euh, je ne vois pas par exemple pourquoi les enfants donneraient pas leur avis en tant que citoyen, alors qu'ils sont déjà par exemple prescripteurs économiques hein, au point où ils le sont, une grande partie du marché de la consommation est régit par les enfants, on le sait bien aujourd'hui et d'une certaine manière d'ici à ce qu'ils peuvent donner leur avis
- //en politique pourquoi pas //leur avis
- 108 F : //alors enfin //oui mais enfin ce n'est pas parce qu'ils sont manipulés
- par la //publicité qu'ils devraient être citoyen, //à part entière
- 109 M : //non mais //non mais bien sûr c'est ça, c'est ça euh cela dit-il y aussi les manipulations politiques /hein qui valent largement celles de la
- 110 F : /oui
- 111 M : publicité. La question qu'il se pose mais je dirais que là je n'ai pas de réponse aujourd'hui, j'essaye d'y réfléchir, c'est effectivement quels sont les points sur lesquels on doit non pas arrêter la démocratie radicale il n'en est pas question, d'abord parce qu'elle est très difficile à arrêter mais on doit euh poser en quelque sorte des règles du jeu euh à respecter. Effectivement l'école est un, est un des points les plus sensibles mais ce n'est pas le seul
- 112 F : et quels autres par exemples
- 113 M : euh je pense par exemple que le la place des enfants, la place des enfants dans la communauté citoyenne est un des points sur lequel il y a à s'interroger aussi bien en terme de responsabilité pénale aujourd'hui par exemple qu'en terme de responsabilité citoyenne moi je suis de ceux qui sont partisans de l'abaissement considérable de l'âge du droit de vote
- 114 F : () mon dieu et ce serait, //ce serait [rire] ce serait un tout autre sujet mais alors
- 115 M : //[rire]
- 116 M : [rire] ce serait un autre sujet vous pourrez en parler
- 117 F : alors Jacques Devitte à vous la parole de conclusion sur la grandeur si vous le souhaitez ou sur la démocratie radicale
- 118 D : oui et ben écoutez, je suis aussi inquiet enfin sur ce concept de 'démocratie radicale' et est-ce qu'il n'y a pas et notamment chez chez Tocquevil déjà des prémonitions de ce genre de situation est-ce que, si je me souviens bien, donc il y a des passages où on sent bien qu'il met en garde contre une radicalisation de l'esprit démocratique qui euh, se renverserait contre la démocratie elle-même. Pour moi c'est ça le problème enfin, cette démocratie radicale qui n'aurait plus de frein et ben ce serait quelque chose qui saperait la démocratie elle-même, qui conduirait, à son à son

implosion voilà mais comment à l'intérieur de l'esprit démocratique a apporter des limites à la démocratie et ben c'est un des grands problèmes

- politiques //auquel nous sommes constamment confronté
- 119 F : //et oui
- 120 F : et peut-être un certain problème esthétique aussi
- 121 D : et que l'on //retrouve dans le, dans le champ
- 122 F : //c'est c'est
- 123 F : c'est la question quelle est la part la place pour la grandeur dans le monde démocratique, c'est une question que nous avons traité dont nous avons parlé aussi il y a quelques semaines avec Mona Ozoufs et Pierre Manante autour de Tocqueville et d'Henry James le thème justement très Tocquevilien de la nécessité ou non de modérer la démocratie en tout cas je voulais remercier Yves Michaux et Jacques Devitte pour cette discussion, je rappelle Yves Michaux le litre de votre livre 'la crise de l'art contemporain' il est paru aux presses universitaires de France euh, et je voudrais aussi rappeler le titre du livre de Sbinew Herbert 'Mr. Cogito et autres poèmes' qui est publié chez Fayard et c'est Mr. Cogito et la musique pop' est le poème que j'en ai extrait tout à l'heure. La semaine prochaine nous parlerons des intellectuels français face à la tragédie algérienne avec François Gèse et Bernard Henri-Levy.

REPLIQUES 7 (18/07/98) : 'Rwanda, la France est-elle coupable ?'

- F : Alain Finkielkraut, animateur
- D : Bernard Debré
- C : Jean-Pierre Chrétien

- 001 F : le 6 Avril 1994 l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, un Falcon 50 offert par la France, est accueilli au moment d'atterrir à Kigali par un missile tirant pratiquement à bout portant. Le président du Rwanda et son collègue du Burundi qui avaient pris place à bord sont tués sur le coup. Dans l'heure qui suit l'explosion les massacres à la machette commencent à Kigali. Ils durent 4 mois et font plusieurs centaines de milliers de victimes, les chiffres ne sont pas sûrs mais ce qui ne fait aucun doute à nombre d'observateurs, c'est qu'après l'extermination des Arméniens par les

jeunes Turcs celle des Juifs et des Tzigares par les nazis, la mise à mort des Tutsis par les racistes Hutus constitue le troisième génocide caractérisé du vingtième siècle. Témoignant le 30 juin de cette année devant la mission parlementaire chargée d'enquêter sur l'action de la France avant et pendant les événements de 1994 au Rwanda, Michel Rocard, qui fut de 1988 à 1991 le premier ministre de François Mitterrand déclare sans prendre de gants diplomatiques que la France a dans cette affaire choisi le mauvais camp ou la mauvaise cause. Et je voudrais d'abord demander à mes deux invités, Bernard Debré qui a été ministre de la coopération de novembre 94 à mai 95, et Jean-Pierre Chrétien, historien, chercheur au Centre de recherches africaines du CNRS, s'ils souscrivent à cette brutale déclaration. Bernard Debré.

- 002 D : Ah écoutez d'abord j'ai été très choqué de l'attitude de Michel Rocard. D'abord, euh il a commencé par dire qu'il n'était au courant de rien et que tout c'était fait dans son dos, il ne faut pas oublier qu'il était le premier ministre de la France. Alors euh il veut régler des comptes avec François Mitterrand, je trouve que c'est un petit peu tard et un peu brutal, et on ne dit pas en tant que ministre que la France a choisi la mauvaise cause.
- //Deuxièmement euh deuxièmement je crois qu'elle n'avait pas à choisir de cause,
- 003 F : //c'est vrai (↑)
- 004 D : les deux causes étaient mauvaises aussi bien les Tutsis que les Hutus. Et vous avez dit quelque chose qui m'a beaucoup frappé 'les racistes Hutus'. Ils étaient bien entendu racistes mais les Tutsis l'étaient aussi. Euh vous avez parlé //du du génocide
- 005 F : //j'ai pas dit j'ai pas dit que tous les Hutus étaient racistes
- 006 D : non mais vous avez parlé des racistes
- 007 F : les racistes Hutus ont pratiqué ce génocide d'ailleurs contre les Hutus modérés aussi
- 008 D : vous avez parlé du génocide qui a commencé le 6 avril 1994. Il faut quand même revenir à ce qui était, les Hutus ont commencé leur génocide bien avant puisque en 1964 le pape avait lancé une phrase épouvantable à radio Vatican en disant euh : le génocide qui est en train de se dérouler en 1964 donc des Hutus contre des Tutsis, ce génocide est le plus grand des génocides depuis la deuxième guerre mondiale
- 009 F : et ça n'a pas rencontré d'écho à l'époque
- 010 D : ça n'a absolument pas rencontré d'écho d'ailleurs en 72 il y a eu à l'inverse un génocide dans le pays à côté qui était le Burundi, où il y a eu 250.000 Hutus qui ont été tués par des Tutsis, ça n'a absolument pas rencontré d'écho. Et d'ailleurs euh il y a quelques jours encore euh une mission de l'ONU qui a enquêté au Kivu a annoncé qu'il y avait un un génocide fabriqué euh par les Tutsis contre les Hutus réfugiés au
- Kivu //[inaudible]
-

011 F : //le Kivu c'est au Zaïre

- 012 D : au Zaïre. Donc dans cette région malheureusement et il serait malséant pour qui que ce soit de prendre position, euh les les meurtres et les génocides sont monnaie courante.

- 013 F : oui mais euh deux mots quand même, d'abord que Rocard règle ses comptes avec Mitterrand on peut le regretter, on peut aussi prendre acte du fait qu'il était comme premier ministre sous surveillance, qu'il n'avait pas le droit de se mêler des questions des affaires étrangères et il a dit, si au conseil des ministres je me mêlais de ce qui ne me regardait pas, disons que c'était porté à mon débit et j'avais en souffrir ensuite, mais ce qui est plus important pour nous, et c'est vrai que disons que ses ministres lui étaient de façon majoritaire hostiles notamment et surtout, le ministre des affaires étrangères de l'époque Roland Dumas, mais quand vous dites Bernard Debré qu'en 1964 le pape avait déjà lancé cet avertissement il il avait certes crié dans le désert, mais à ce moment-là vous apportez peut-être de l'eau au moulin de Michel Rocard, n'y avait-il pas si vous voulez un grand risque euh à prendre le parti à aider un gouvernement Hutus alors qu'il y a que les Hutus avaient déjà ce passif si lourd

- 014 D : mais je suis d'accord le le problème essentiel c'était justement le problème et on on l'abordera tout à l'heure de la démocratie en Afrique, les Hutus rappelons-le qu'on le veuille ou non certains disent qu'il n'y a pas de différence mais les Hutus représentaient au recensement de 1991 au Rwanda 91,1% de la population 6.400.000 habitants, et les Tutsis ne représentaient que 560.000 habitants et la la l'erreur vraisemblable des pays occidentaux a été de dire notre sens de la démocratie c'est la démocratie du plus grand nombre donc c'est l'ethnie majoritaire qui doit gouverner, et c'est de là vraisemblablement qu'arrivent une partie des maux //de la région.

- 015 F : //Bon alors Jean-Pierre Chrétien je vous pose maintenant la même question, comment vous réagissez à cette déclaration de Michel Rocard, pensez-vous comme lui de là où vous êtes c'est-à-dire vous n'êtes pas vous êtes chercheur historien observateur vous n'êtes pas engagé politiquement au même titre que Michel Rocard mais pensez-vous que la France à ce moment là a choisi le mauvais camp ou la mauvaise cause.

- 016 C : non je ne suis pas engagé euh politiquement de la même façon non plus que monsieur Debré je pense que nous parlons d'un point de vue assez sensiblement différent non seulement dans les opinions, mais aussi dans l'expérience que nous avons de cette région, alors en ce qui concerne Michel Rocard je n'insisterai pas beaucoup, euh effectivement je crois que tous les journaux ont mentionné l'aspect un peu désinvolte de sa réponse, on pourrait commenter aussi les interventions d'autres ministres et j'crois pas que ce soit l'intérêt de l'émission. En fait la phrase sur lequel vous vouliez que nous réagissions c'est 'mauvaise cause mauvais camp'. J'aime pas beaucoup l'expression de camp par contre disons que je pense que les responsables de la politique française en Afrique ont choisi une mauvaise cause et je l'ai écrit dans le Monde j'aime pas beaucoup non plus l'expression la France est-elle coupable parce que ces globalisations j'les aime pas. Par contre il y a un gros problème, une

interrogation énorme sur l'attitude des responsables euh de la politique française en Afrique face au Rwanda, et face à une situation qui a débouché sur un génocide comme vous le rappeliez, et euh on va sans doute y revenir, avec des indices qui laissaient, euh prévoir cette possibilité. Je dirai simplement un mot sur les événements de 63-64 je pense effectivement que c'est peut-être la première fois dans la région où il y a effectivement des massacres de type génocidaire plutôt que pendant la révolution de 1959 qui a aboli la la monarchie Tutsi au Rwanda. Et //à l'époque

- 017 F : //il y avait déjà eu des massacres à l'époque en 59
- 018 C : oui bien sûr mais //c'était des massacres
- 019 D : //c'était la Toussaint rwandaise //au premier novembre 1959
- 020 C : //oui mais mais mais des massacres qui n'a n'ont pas pris la forme systématique de tuerie de familles entières comme à la Noël de
- 69 //je voudrais simplement dire un mot cela fait partie des nombreuses
- 021 D : //tout à fait
- 022 C : choses qui m'ont qui m'ont surpris dans le livre de Bernard Debré c'est qu'à l'époque le silence qui a été entretenu l'a été sous la forte pression des missionnaires de l'église catholique en particulier en Belgique, cela a été observé y compris par euh
- //Jean-Claude Vilamme et non par sous l'influence de la gauche
- 023 D : //tout à fait
- 024 C : et des marxistes comme vous le dites
- 025 D : ah non non non //vous m'avez tout à fait mal lu, j'ai tout à fait dit que c'était euh,
- 026 F : //Bernard Debré
- 027 D : d'abord le renversement d'alliance était dû /aux aux catholiques et aux protestants
- 028 F : /alors
- 029 D : qui étaient des missionnaires
- 030 F : Bernard Debré euh procédons maintenant par ordre parce que nous entrons dans le vif du débat. Alors votre livre s'intitule 'Le retour du Mwami' c'est ça (↑) la vraie histoire du des génocides rwandais, génocides au pluriel je pense que ça a de l'importance en effet pour vous, il est publié chez Ramsay. Alors essayons justement de dresser l'historique des choses, et notamment de ce conflit, ethnique, tribal, ou politique, ou social, entre Hutus et Tutsis au Rwanda. Quand a-t-il commencé, euh quelle est la cause de ce conflit, un certain nombre de gens parmi les chercheurs disent, que au fond c'est la colonisation qui a créé l'opposition raciale ou ethnique dans la société rwandaise en plaquant sur cette société un schéma d'interprétation raciste

venu d'Europe, venu de Belgique, venu de France

- //même, alors que c'est c'est //est-ce que c'est vrai est-ce que c'est faux
- 031 D : //non mais //actuellement moi je suis totalement opposé à cette analyse car le Mwami veut dire roi et les Mwamis étaient en très grande majorité des Tutsis il y en avait quelques-uns quelques chefferies Hutus qui n'ont pas duré très longtemps, et depuis, allez trois ou quatre cent ans cet antagonisme existait. Et quand on connaît l'Afrique quand on connaît bien l'Afrique et antagonisme n'existait pas uniquement dans cette région du Grand Lac, il existe des ethnies, qui sont quelquefois pacifiques les unes vis-à-vis des autres quelquefois un peu moins, /je dirai que le drame du Rwanda c'est qu'il n'y a eu que
- 032 F : /hm hm
- 033 D : deux ethnies, la troisième étant infinitésimale et que cet antagonisme existe depuis très longtemps. /Ce qui est vrai c'est que
- 034 F : /hm hm
- 035 F : donc c'étaient les Tutsis qui euh occu occupaient dans le Rwanda d'avant la colonisation, la position sociale, politique dominante, alors même qu'ils étaient minoritaires
- 036 D : alors vous savez dans la tradition Tutsi que je ne partage pas encore une fois je suis neutre vis-à-vis des uns et des autres et je tiens à le dire, dans la tradition Tutsi les Tutsis disaient nous sommes des descendus sur terre tandis que les Hutus étaient des trouvés sur terre euh ce c'était dans leur tradition et d'ailleurs quand on on voit euh ce qu'ils ont dit avant la colonisation ce qu'ils ont fait avant la colonisation incontestablement ils étaient, ils étaient les la royauté, il y avait une aristocratie Tutsi, tout le monde n'était pas riche parmi les Tutsis il y avait les Tutsis pauvres et les Tutsis riches mais grosse modo les Tutsis étaient au pouvoir, et les Hutus étaient quelquefois riches quelquefois pauvres mais n'étaient pas au pouvoir. Et donc il y avait ça cette cette organisation sociale depuis des centaines d'années. Ce qui est vrai c'est que les Allemands puis les Belges se sont d'abord appuyés sur ce qu'ils ont trouvé c'est-à-dire la royauté ou les royaumes Tutsis, et ce n'est que dans les la fin des années 1950, que, à l'instigation, vraisemblablement des missionnaires catholiques et protestants, il y a eu un changement dans l'attitude des Belges qui se sont dit après tout la démocratie, c'est la loi du plus grand nombre. D'autant plus que les Tutsis trouvaient que la présence belge était peut-être un peu préoccupante un peu pesante et que les indépendances arrivant ils voulaient que les Belges s'en aillent un peu plus vite pour pouvoir rester au pouvoir. Alors euh ce n'est pas du tout la colonisation qui a crée ce qui est vrai c'est que elle ne l'a pas empêché /cette distinction.
- 037 F : /hm hm
- 038 F : Alors, est-ce que vous parta vous partagez //ce point de vue
- 039 C : //moi je je trouve que c'est extraordinairement simplifié et d'abord souvent pour

critiquer ce que vous venez de rappeler sur le rôle de la colonisation vous simplifiez les choses en faisant dire à à des chercheurs que les colonisateurs auraient inventé les Hutus et les Tutsis bien sûr que non personne n'a dit ça. Le problème il est compliqué des chercheurs y travaillent depuis dizaines d'années, surtout depuis une trentaine d'années très sérieusement, j'vais pas commencer à énumérer des noms et une bibliographie mais enfin, euh j'espère qu'on n'a pas perdu notre temps et il apparaît que ce n'est pas du tout aussi simple, c'est-à-dire d'abord que le rapport Hutus-Tutsis euh dans ces pays n'est pas du même ordre que le rapport entre des ethnies partageant des histoires et des cultures différentes comme on l'observe dans des grands pays comme le Congo actuel le Nigéria etc. On est en présence d'une situation très particulière où la société connaît un clivage avec une minorité euh qui est censée être plus spécialisée dans l'élevage les Tutsis, et la majorité plus spécialisée dans l'agriculture mais sans que ça soit strict, euh les Hutus et il se trouve que dans cet ensemble culturel des Grands Lacs plusieurs royaumes ont émergé, les frontières ont changé etc. je passe sur les détails, les grands royaumes sont le Buganda sont le Rwanda sont le Burundi au 19e siècle quand les colonisateurs arrivent, et dans les royaumes du Rwanda et du Burundi les aristocraties il y a des aristocraties normalement, c'est le fonctionnement d'une monarchie avec ses délégués etc., les aristocraties sont majoritairement issues de la catégorie Hutu euh de la catégorie

- //Tutsi pardon et simplement cela fait à peu près 5 à 6% des Tutsis,
- 040 F : //Tutsi
- 041 C : autrement dit le pouvoir est aux mains des Tutsis mais ce ne sont pas tous les Tutsis qui sont des aristocrates. D'autre part il s'agit d'une enjeu social et politique et en aucun cas de personnes de gens de, Baniarwanda de Burundi etc. qui se considèrent comme étrangers les uns aux autres. Or aujourd'hui quand on observe les massacres les résultats de tout cela, effectivement on a l'impression d'être en présence de deux peuples étrangers, et c'est ce qui court à travers toute la presse en fonction des événements qui ont lieu, mais je crois que il faut se méfier au plus haut point de l'anachronisme parce que on projette sur le passé le la situation actuelle, le problème c'est de comprendre comment les Rwandais les Burundais aussi en sont arrivés à se massacrer à ce point, alors qu'ils ont vécu ensemble pendant des siècles, je signale qu'il n'y a aucune tradition sur des invasions quelconques, et que d'autre part les récits d'origine que vous interprétez rapidement dans votre livre j'vais pas rentrer dans les détails mais c'est beaucoup plus compliqué. Les récits d'origine ont été interprétés dans un sens racial et Tutsi dans les années 50, par des Tutsis eux-mêmes
- d'ailleurs //qui les ont sauvegardés mais, quand on att- on analyse
- 042 D : //bien sûr
- 043 C : avec précision je vais publier quelque chose là dessus bientôt les récits d'origine les récits d'origine ne sont pas strictement racials raciaux pardon il s'agit d'une interprétation. Donc la société était complexe et là-dessus quand les Européens sont arrivés ils connaissaient si j'ose dire les Hamites et les Bantous c'est le langage

employé avant de connaître le Rwanda et le Burundi, la mythologie amitique avait déjà fonctionné ailleurs, ils l'ont plaquée telle quelle, ils ont inventé que tous les Tutsis venaient d'Ethiopie ou d'Egypte, que c'est une race supérieure, et //c'est une chose qu'il faut se rappeler

- 044 D : //euh non non non ne mettez pas ne //mettez pas ne mettez pas
- 045 C : //je termine je termine monsieur
- 046 D : attendez ne mettez pas //sur le dos des Européens //une réalité qui existait pas alors
- 047 F : //Bernard Debré
- 048 C : //non mais
- 049 C : non non ça n'existait pas il y a pas de tradition Tutsi sur une origine égyptienne
- //ou éthiopienne
- 050 D : //non non pas du tout non attendez ça c'est vous qui le mettez, c'est vrai euh il y a eu une espèce de légende absurde qui les //les les font descendre qui les font
- 051 C : //ce n'est pas légende absurde
- 052 D : //descendre
- 053 C : //c'est une propagande, et une idéologie
- 054 D : oui tout à fait, mais tout à fait c'est une propagande et une idéologie véhiculée par les Tutsis eux-mêmes, qui est une propagande
- 055 F : véhiculée par les Tutsis mais //qui était qui a été //qui a été qui a été promulguée
- 056 D : //mais //qui était simplification
- 057 F : qui a été édictée par //qui
- 058 D : //comprenez elle a été édictée par les Tutsis eux-mêmes
- 059 C : non, en aucun cas
- 060 F : elle vient d'où alors à vous //Jean-Pierre Chrétien
- 061 C : //mais vous croyez qu'un simple paysan rwandais ou burundais *j'ai fait des enquêtes pendant 20 ans au Burundi [rire]* connaît l'Ethiopie
- et //l'Egypte sinon depuis qu'il y a des journaux et des informations
- 062 D : //non attendez si vous me
- 063 D : Est-ce que je peux aller jusqu'au bout

- 064 F : Bernard Debré
- 065 D : je dis simplement que euh à un moment donné les Tutsis voyant leur pouvoir, l'intelligentsia et l'aristocratie Tutsi et là je vous rejoins tout à fait, il y avait ce que j'ai dit tout à l'heure des Tutsis pauvres et des Tutsis riches des Hutus riches et des Hutus pauvres, mais incontestablement, quand on voit les lignées quand on voit ce qui s'est passé aussi bien au Rwanda qu'au Burundi d'ailleurs je vous ferai remarquer qu'au Burundi ce ne sont pas forcement des Tutsis parce que ce sont des Ghanois /la famille princière est
- 066 C : /oui
- 067 D : Ghanois mais c'est quand même d'origine Tutsi
- 068 C : euh c'est vous qui le dites
- 069 D : non ce sont les Ghanois qui le disent eux-mêmes /j'ai vu la princesse
- 070 C : /ah
- 071 D : Kamatari /il y a quelques jours et elle le réclame et quand j'étais au Burundi
- 072 C : /ah
- 073 D: ils le réclamaient aussi
- 074 C : c'est pas comme ça qu'on fait l'histoire
- 075 D : euh ben il vaut mieux les écouter un peu, alors ce que //je veux dire c'est quand
- 076 F : //non mais
- 077 D : quand les Européens sont arrivés ils ont trouvé une facilité effectivement il y avait une aristocratie Tutsi /et il y avait les Hutus qui n'étaient pas au pouvoir et je
- 078 F : /hm hm
- 079 D : comprends parfaitement les Hutus qui voulaient accéder au pouvoir et la facilité quand au début les les Européens se sont mis du côté des Tutsis les Améri- les Anglais pardon les Belges les Allemands euh les les curés les protestants se sont mis du côté Tutsi, ils ont aidé à la fabrication et à l'expression d'une certaine mythologie qui est fausse
- puisqu'ils ont même dit /et ça été véhiculé par les Tutsis
- 080 F : /hm hm
- 081 D : parce qu'ils étaient très contents de pouvoir le véhiculer, qu'ils descendaient du fils de Cham du fils de Noé plutôt //Cham [inaudible]
- 082 F : //et vous vous pensez vous Bernard Debré que les colonisateurs que les colonisateurs ont agi ainsi parce que ça les arrangeait

- //de perpétuer le statu quo
- 083 D : //mais oui
- 084 D : mais bien entendu mais ça c'est évident les colonisateurs arrivent, ils trouvent un statu quo, et contrairement à tous les autres pays colonisés ils trouvent que c'est beaucoup
- plus facile //de garder ce statu quo
- 085 C : //ils le ils le remodèlent complètement dans les //années 20 ou 30
- 086 F : //Jean-Pierre Chrétien et pourquoi le remodèlent-ils selon vous
- 087 C : parce que...
- 088 F : donc ce sont les Belges à partir des années 20 //parce que ça a d'abord été
- 089 C : //oui essentiellement les
- 090 F : Allemands et puis après la guerre
- 091 C : les Belges mais parce que d'une part on ne peut pas évacuer l'importance et c'est un problème toujours actuel de l'idéologie de race quand on interprète ces pays, et que les gens étaient absolument fascinés par ce modèle racial euh hérité de Gobineau il s'agit pas de Cham d'ailleurs Cham on en faisait l'ancêtre de tous les noirs il s'agit de l'idéologie amitique c'est très particulier, et ce qui est grave c'est que les jeunes ils sont très peu nombreux les jeunes qui ont été instruits à l'époque coloniale, mais la petite minorité qui a été instruite, surtout Tutsi mais aussi des Hutus a été instruite dans cette affaire d'où disons vanité cultivée en milieu Tutsi frustration en milieu Hutu mais sur la base d'une idéologie fort différente de celle qui existait auparavant. Il y a là une espèce de réinterprétation de remodelage, d'évacuation des sphères du pouvoir et c'est particulièrement net au Burundi, des éléments Hutus qui y étaient, une Tutsisation généralisée moi j'ai vu des archives où on dit pour diffuser la culture du café, il faut des moniteurs Tutsis parce qu'ils sont plus intelligents que les Hutus dans la culture Tutsi il n'y avait pas il n'y avait pas
- beaucoup de connaissance /du café c'est un préjugé //entretenu
- 092 D : /oui alors //revenons voilà je trouve
- que /nous nous sommes pas loin de de des mêmes thèses euh moi je dis simplement
- 093 F : /Bernard Debré
- 094 D : qu'en 1900, un peu avant 1920 parce que les Allemands n'ont pas été tout à fait clairs dans ce domaine-là non plus à partir de 1885-1890, c'est vrai qu'ils ont profité de la situation disant c'est plus simple il y a des un régime monarchique on s'appuie dessus, ça sera plus calme on va signer les traités ensemble
- 095 C : la monarchie oui /ne //mélangeons pas peuplement et politique

- 096 D : /oui oui //mais la monarchie
- 097 D : mais attendez /je crois qu'il faut être clair pour nos auditeurs
- 098 F : /Bernard Debré
- 099 C : il faut pas être simpliste
- 100 D : il vaut mieux surtout quand c'est proche de la vérité et et en plus de dire, les Allemands se sont satisfait ils l'ont certainement encouragé, /les Belges s'en sont satisfait
- 101 F : /hm
- 102 D : et l'ont vraisemblablement encouragé, / //ça c'est très clair, mais il faut
- 103 F : /hm hm //et mais
- 104 D : bien dire que quand vous dites est-ce que la France est responsable parce que c'était ça le fond de votre question, euh dès dès 1920-1930, malheureusement encore une fois je ne défends pas cette séparation raciale qui me hérisse, dès 1920 la séparation raciale existait et elle a été profondément entretenue par les Tutsis, par les Hutus, et par les colonisateurs
- 105 F : et alors les colonisateurs les Belges ont cependant dans les années 50, et vous y avez fait référence Bernard Debré, changé leur fusil d'épaule c'est-à-dire après avoir soutenu les Tutsis, après avoir renforcé disons légitimé avec des arguments qui étaient les leurs une hiérarchie qu'ils avaient trouvée au départ, et bien ils se sont tournés du côté des des Hutus, et alors pourquoi ont-ils agi ainsi quel est le sens de ce revirement et quels ont été ces conséquences ces retombées dans la suite. Alors Bernard Debré
- 106 D : je pense que nous sommes d'accord sur ce cette analyse, euh si les Belges d'abord ont été très favorables aux Tutsis je rappellerai qu'ils ont fait un panégyrique des Tutsis avant 1920-1930 même 1940, euh ils se sont aperçus, dans les années 1950, de deux choses je l'ai dit tout à l'heure d'une part que les pays arrivaient vers l'indépendance, ils étaient un peu hésitant, comme tous les colonisateurs à partir, et se sont dit après tout pourquoi ne pas rester un peu plus, d'autant plus que la majorité Hutu leur demandait de rester cinq ou six ans de plus parce que la majorité Hutu avait craignait euh les Tutsis et les Tutsis leurs ont dit il faut partir et d'ailleurs, les Tutsis le rois Tutsi a demandé à l'ONU de faire partir les Belges un peu plus tôt. Alors pour quelles raisons d'abord parce que les Belges ne voulaient pas partir, vraisemblablement, et la deuxième raison c'était que la démocratie, que je respecte et que je réclame je suis un démocrate, euh la démocratie occidentale c'était le la majorité au pouvoir, donc il était évident qu'il fallait à ce moment-là faire des élections libres, et les élections libres c'était l'apparition d'un pouvoir Hutu.
- 107 F : Et d'ailleurs vous avez cette phrase quand même terrible sur laquelle nous reviendrons 'au Rwanda la démocratie à l'occidentale imposée plaquée sur un tissu social très élaboré a été vraisemblablement une des causes du génocide' //vous

appliquez : ça s'appelle

- 108 D : //oui tout à fait
- 109 F : idéologie démocratique, est-ce que euh votre analyse va dans ce sens aussi Jean-Pierre Chrétien non
- 110 C : écoutez je je me pose des questions aussi rien n'est aussi simple, on approche de l'indépendance, les gens instruits sont porteurs du nationalisme, la plupart sont Tutsis, ou Ghanois dans le cas burundais. Les Belges effectivement ont des problèmes avec le Congo et veulent retarder un peu les choses, l'ancien vice-gouverneur gouverneur général
- un roi entre parenthèses qui n'était pas résident au
- Rwanda
- 111 D : non il n'est pas résident //au Rwanda
- 112 C : //il était vice-gouverneur général pour l'ensemble, euh a raconté tout ça dans ses souvenirs il y a beaucoup d'études là-dessus, bon. Alors à ce moment-là la tentation est forte chez les Belges de s'appuyer et ils y sont fortement encouragés surtout par les missions catholiques, notamment dans le cas rwandais, à chercher un appui dans une contre-élite, alors cette contre-élite Hutu en jouant de cette opposition c'est-à-dire des frustrations de cette élite Hutu qui est marginalisée jusqu'alors. Et là où je ne suis pas d'accord, c'est quand à priori vous lancez sur le tapis le mot majorité évidemment je vais pas dire que 85% ce n'est pas un chiffre majoritaire mais vous laissez entendre qu'il y a préétablie une majorité politique prédéfinie sur cette base, or au départ, il s'agit de tout petits groupes de Hutus qui ne sont pas du tout sûrs que la masse populaire est concernée par cette conscientisation ethnique et qu'ils gagneraient les élections, à tel point qu'il y a des textes précis en 1959, où des leaders Hutus disent nous ne voulons pas d'élections parce que, vu l'influence des élites Tutsi nous perdrions ces élections, et en fait ce qui suit, c'est les violences de la Toussaint rwandaise, autrement dit ou découvre très tôt
- 113 D : au premier //novembre 59
- 114 C : //une
- 115 C : c'est ça une stratégie chez les leaders Hutus qui ont été encouragés par les milieux essentiellement catholiques de de de la du milieu chrétien social flamand notamment de Belgique, dans le sens de l'emploi de la violence qui conscientise, appelée lutte populaire En ef- on a abouti à quelque chose de fascinant au Rwanda en 1959, où une petite élite Hutu déclare faire un 1789 à la française, dans un pays complètement couvert par les missions catholiques qui étaient on ne peut plus hostiles aux idéaux de la
- révolution française, /ça ça reste un mystère, Dominique Franche
-

116 D : /ouais ouais

- 117 C : s'étend beaucoup //sur ce problème d'utilisation de (...)
- 118 D : //c'est c'est ... je crois que vous avez tout à fait raison là dans ce domaine là c'est assez complexe mais c'est pour ça que je l'ai un petit peu simplifié, et je dirai simplement que quand on voit la lutte populaire n'oubliez pas, qu'il y avait le monde c'est-à-dire qu'il y avait Mao qu'il y avait tout cette volonté de lutte populaire, de libéralisation, il y avait euh le Congo à côté avec Lumumba qui allait arriver donc il y avait cette volonté de lutte des peuples, et donc c'était pas choquant à l'époque au point de vue de l'idéologie mondiale la lutte des peuples l'émancipation des peuples, il fallait un ennemi, ils l'ont désigné en tant qu'Hutu ils ont dit que c'étaient les Tutsis, il fallait s'intégrer dans une grande, comment dirais-je oeuvre mondiale, et il y a un certain nombre d'hommes et de femmes occidentaux qui trouvaient ça tout à fait naturel //qu'on fasse 1789
- 119 C : //ce sont des attention ce sont quand même des leaders nationalistes Tutsis, qui se tournent et vers Lumumba vers
- Nyerere hein /et ce sont les missionnaires catholiques qui
- 120 F : /hm hm
- 121 C : dénoncent à l'époque Nasser, le bolche//visme etc. /donc la révolution
- 122 D : //oui tout à fait
- 123 F : /hm hm
- 124 C : Hutu assistée par l'administration Belge c'est l'expression même de l'ancien
- gouvernement / //une révolution assistée
- 125 D : /ah tout à fait //tout à fait
- 126 F : //alors bon alors là-dessus vous êtes d'accord et on va
- continuer /dans notre analyse enfin avec des nuances on va continuer dans notre
- 127 C : /presque
- 128 F : analyse du processus historique qui a mené à ce génocide, l'intervention tout d'un coup de la France alors //[inaudible]
- 129 D : //attendez attendez vous allez un peu vite //parce que là on est en 1960, euh
- 130 F : //oui mais
- 131 D : il se trouve que le pays devient indépendant, /que il y a /62, exactement, et
- 132 F : /oui /

- 133 C : /62
- 134 D : vous avez entre 59 et 62 quelques massacres, euh : les Belges maintiennent peu ou prou la sécurité mais ont vraiment envie de partir, et ils partent assez rapidement, y a des élections, qui montrent bien que les Tut- les Hutus emportent majoritairement mais ultra-majoritairement le pouvoir //et
- 135 F : //donc c'est là pour vous le vice de la démocratie
- 136 D : mais non c'est pas le vice de la //démocratie
- 137 F : //non je veux dire par là en Afrique c'est-à-dire
- que /à partir du moment où il y a
- 138 D : /non non
- 139 F : d'abord un vote /(.) les Hutus votent pour les Hutus et //les Tutsis pour les Tutsis
- 140 D : /au Rwanda //le drame le drame
- 141 D : oui on l'a vu au //Burundi on l'a vu au Burundi on l'a vu au Rwanda on l'a vu partout
- 142 F : //oui c'est ça que je veux dire
- 143 D : le drame de ce pays des Grands Lacs de ces pays c'est qu'il n'y a que deux ethnies,
- /quand il y a comme dans un certain nombre de pays 30-40 ethnies d'abord le métissage
- 144 F : /hm hm
- 145 D : arrive et c'est une bonne chose, et deuxièmement il y a euh des oppositions et des majorités multi-ethniques /tandis qu'au Burundi et au Rwanda il y a eu cette
- 146 F : /hm hm
- 147 D : conflagration tout s'est figé, donc en 64 il y a eu des massacres 63-64 je crois qu'on peut pas on peut pas les passer sous silence
- 148 F : des massacres commis (↑)
- 149 D : par les Hutus contre les Tutsis
- 150 C : pas les Hutus
- 151 F : enfin
- 152 D : des Hutus
- 153 F : des Hutus des Hutus

- 154 D : //et en partie
- 155 C : //des autorités du pouvoir de //Kaymbanda
- 156 D : //oui mais enfin vous savez //moi j'veux bien mais
- 157 F : //oui du premier président hein
- 158 C : qui a envoyé des ministres qui a donné des préfets sont
- responsables //euh c'est déjà une répétition générale de //94
- 159 D : //mais bien entendu //mais bien sûr
- 160 F : et c'est ça qui a été dénoncé par radio Vatican
- 161 D : c'est ça qui a été //dénoncé
- 162 C : //entre autres entre autres dans le Monde aussi à l'époque
- 163 D : oui mais, dans un espèce de silence extraordinaire un silence extraordinaire parce qu'on était encore, euh à cette époque en 62-63-64 dans la confrontation entre le bloc est ouest dans le monde, on savait pas très bien quelle position prendre et surtout, il n'y avait pas les médias, peu de médias, et ça c'est passé dans la nuit et dans le silence
- 164 C : et avec la bénédiction des missionnaires
- 165 F : //la bénédiction des missionnaires
- 166 D : //avec la bénédiction ça pas tous pas tous hein //n'exagérons pas quand même
- 167 C : //pas tous heureusement mais les institutions missionnaires //oui
- 168 F : //alors je je mercie de tous ces précisions mais je reprends ma question, à partir de quand la France est-elle intervenue parce que ça ne fait le Rwanda ne fait pas partie de ses anciennes colonies alors pourquoi y a-t-il eu une politique française au
- Rwanda, et une politique d'assistance, euh au régime
- //de Juvenal Habyarimana
- 169 D : //avant 90, avant 90 bien avant 90 dans les années déjà 1978-79-80, donc vous voyez que ce n'est pas c'est pas droite gauche /pas que 78 c'était, c'était pas
- 170 F : /hm hm
- 171 D : encore le règne de François Mitterrand /c'était Giscard, euh il y a eu la la conscience
- 172 F : /c'était Giscard
- 173 D : euh qu'il fallait euh élargir un peu le champ euh de la l'influence française, et

incontestablement euh les gouvernements de l'époque de la 5è république donc avant 81 et après 81, ont commencé à se rapprocher, assez euh normalement, de du pouvoir, le pouvoir euh c'était avant euh 73, Grégoire Kayambanda mais après 73 c'était Juvénal Habyarimana le Hutu

- 174 F : oui élargir l'influence française mais en même temps dans la sphère généralement francophone
- 175 D : francophone
- 176 F : oui c'est ça
- 177 D : à l'époque, je voudrais quand même qu'on se souvienne mais il est difficile de- que tout le monde s'en souvienne, ça n'avait pas particulièrement attiré l'attention des gens, euh on parlait du Rwanda comme une espèce de Suisse de l'Afrique, euh les les massacres avaient l'air de s'être arrêtés, dans les années 78-80 ça avait l'air de s'être arrêté, il y avait une volonté affichée, je dis pas qu'elle était réelle, du pouvoir en place, du pouvoir Hutu, d'ouvrir, y avait même cette volonté du pouvoir Hutu de et c'est horrible d'ailleurs dans l'idée démocratique de donner des quotas pour les Tutsis en leur disant il faut que dans les écoles il y ait des quotas de Tutsis revenez etc., et donc finalement aussi bien la France la Belgique les Américains tout le monde trouvait que le Rwanda marchait plutôt
- pas mal (..) //une économie
- 178 F : //c'était un investissement plutôt sûr
- 179 D : c'était un investissement plutôt sûr l'économie était bonne la dette était moins importante euh et c'était plutôt pas mal. Donc à cette époque il n'y avait pas
- malice /ni erreur.
- 180 F : /hm hm hm hm Jean-Pierre Chrétien
- 181 C : oui je peux dire un mot j'ai l'impression que l'intérêt porté par notre pays à cette région est plus précoce, et que moi-même j'ai vécu cela, / j'ai fait partie de la première
- 182 D : /oui
- 183 C : équipe de coopérants du service national qui a été envoyé au Burundi euh 64, le général de Gaulle avait décidé je pense de s'intéresser à cette à tout ce qui était francophone même si c'était symbolique, une ouvert une ambassade a été ouverte dès 63 pour les deux pays d'abord puis dans chaque pays, /il y a des accords de coopération
- 184 D : /ça c'est normal
- 185 C : qui ont été signés et très vite, les choses d'ailleurs étaient mal ressenties par nos collègues belges [face B] parce qu'ils sont restés contrairement à ce que vous disiez ils sont restés fortement implantés au Rwanda comme au Burundi, et on avait

l'impression moi j'avais l'impression je suis de Lille, j'avais l'impression d'avoir j'avais passé la frontière toute proche et que je me retrouvais en Belgique, donc ensuite les choses se sont développées renforcées, l'accord de sécurité militaire ou de coopération d'assistance militaire est de 75, du temps de Giscard, euh et la coopération effectivement s'est développée avec un pays qui était vu comme une Suisse de l'Afrique par beaucoup d'ONG par les églises par les pays occidentaux et avec une espèce de moi me semble-t-il quand même, de grand silence de grand aveuglement sur la logique raciale qui régnait dans tout cela, ce que Marie-France Cros journaliste à La libre Belgique a appelé 'un racisme de bon aloi', ça semblait être un racisme tranquille, /une gestion par quotas, bon, et y avait certes quelques centaines

- 186 D : /oui
- 187 C : de milliers de Tutsis qui étaient à l'étranger mais enfin, c'était l'effet au dos
- disait-on, //donc on vivait avec cette habitude que tout allait bien
- 188 D : //oui c'était ça c'était ça oui oui
- 189 D : avec même /à l'époque sur les cartes d'identité assez rapidement on voit
- 190 F : /Bernard Debré
- 191 D : apparaître euh Tutsi et Hutu /un peu plus tard
- 192 C : /oui
- 193 C : c'est là en fait c'était l'héritage de la colonisation mais qui a été systématisé
- //par Habyarimana à partir du moment où il y a des cartes d'identité en
- 194 D : //ah systématisé ah oui
- 195 C : tant que telles
- 196 D : oui c'est ça donc ça été, et ce que vous dites est tout à fait juste, c'était 1789 pour les Hutus, les les les aristos à la lanterne, donc finalement, un certain nombre de gens disaient bof y a eu quelques massacres mais chez nous aussi en 1789, les aristos étaient émigrés, au au en Ouganda
- 197 C : je peux //je peux
- 198 F : //c'est quand même intéressant et je voudrais juste faire un un commentaire à vous écouter, euh on a longuement insisté, et vous l'avez fait aussi Jean-Pierre Chétien dans une certain nombre d'articles sur la projection d'un schéma raciste à la française ou à l'européenne qui a en quelque sorte figé et durci le conflit entre les Tutsis et les Hutus ou en tout cas la dissymétrie qui pouvait exister entre eux, mais on peut aussi s'interroger comme le fait Bernard Debré sur la projection d'un schéma démocratique aussi peu aussi mal adapté et qui a pu avoir des effets extrêmement dévastateurs c'est-à-dire on soutient les Hutus non plus pour au nom d'une supériorité raciale mais

au nom de souvenirs de 1789 de la lutte contre l'aristocratie etc., et donc d'une certaine manière, le schéma racial comme le schéma égalitaire ont eu des effets néfastes sur une situation //qu'on n'arrivait

- 199 D : //mais
- 200 F : pas à saisir //dans son originalité
- 201 C : //euh euh
- 202 C : je peux dire un mot c'est tout à fait pervers, parce qu'effectivement c'est une réduction de l'idéal démocratique à une loi du nombre pur et simple selon la naissance c'est-à-dire que les concepts d'autochtonie, si on peut dire parce que les Tutsis sont décrit comme étrangers en plus, et de majorité vont ensemble, c'est en fait un produit plutôt de la démocratie chrétienne je ne suis pas en train de dire que tous les démocrates chrétiens sont racistes, je suis en train de dire que c'est concrètement// historiquement concrètement la démocratie
- 203 D : //ça serait une nouveauté
- 204 C : chrétienne qui, Belge essentiellement, qui a considéré comme normale cette confusion socio-raciale, récemment l'ancien responsable des affaires extérieures du parti social chrétien wallon vient de publier un livre, c'est monsieur Léon Saure, pour justement montrer cette dérive grave, /donc il y a un problème ce n'est pas la démocratie qui est
- 205 D : /oui oui
- 206 C : en cause de façon générale, une façon de l'appliquer, /et les élections
- 207 D : /[inaudible]
- 208 C : majoritaires je termine que vous aviez décrites tout à l'heure, sont obtenues dans un contexte de violence, de changement de pouvoir préalable,
- //qui fait que euh la mobilisation des gens se fait selon ce que souhait
- 209 D : //ah ben écoutez non non non non non non
- 210 C : ceux qui //tirent la corde le plus possible //dans le sens d'extrémisme
- 211 D : //alors //non non là là vous
- 212 F : Bernard Debré
- 213 D : vous compliquez à plaisir les choses parce que prenons par exemple
- 214 C : l'Afrique n'est pas plus simple que la France
- 215 D : (..) ça ça vous avez - *d'accord je suis d'accord [rire] avec vous* mais ça c'est c'est un mot bon. Regardez ce qui s'est passé au Burundi quand Bouyoya, qui était le président, a décidé de faire des élections libres.

- 216 F : ça c'est tout récent
- 217 D : oh c'était /93 donc ça //fait 5 ans
- 218 C : /93 //juin 93
- 219 D : ça fait 5 ans bon c'est tout récent. Juin 93 Bouyoya, Tutsi, se réclamant de sa Tutsité d'ailleurs euh était au pouvoir parce qu'il avait pris le pouvoir. Il décide légitimement de faire des élections pour le président de la République. Les élections surviennent et Bouyoya était quasiment sûr de les gagner comme toujours quand on est président de la République en disant 'ben écoutez moi j'ai tellement bien géré mon pays bien certes je suis Tutsi et je suis théoriquement le représentant d'une petite minorité mais je gagnerai l'amour du peuple'. Il a été balayé, balayé par un Hutu Malcandadaye, bon qui n'était pas euh très très très connu à l'époque, il était l'opposant mais mais il a été élu parce qu'il était Hutu, et donc
- on peut /triturer //cela comme on veut on n'y échappe pas
- 220 F : /hm hm //on n'y échappe pas
- 221 C : avec 60% des voix d'ailleurs vous le dites //vous-même en plus ce qui montre
- 222 D : //exactement
- 223 C : que les choses encore une fois sont pas toujours simples et si je peux me
- per//mettre un mot si on revient au Rwanda, moi j'ai eu des - beaucoup d'amis
- 224 D : //elles auraient pu s'arranger
- 225 C : Hutus rwandais qui sont ceux qui m'ont le plus éclairé sur ce régime le régime Habyarimana, il ne suffisait pas de dire qu'un dictateur représentait l'ethnie majoritaire pour dire qu'il était démocrate, et //je pense que beaucoup de Rwandais
- 226 D : //ah non non non
- 227 C : ben oui mais ça //c'est ça, cette idée globale de //la démocratie du nombre mais
- 228 D : //c'est pas c'que j'dis hein //non non ah ben oui, je suis pas
- 229 C : justement c'est ça qu'il fallait voir, c'est que beaucoup d'opposants Hutus justement
- 230 D : d'accord
- 231 C : trouvaient que cette méthode de l'opposition ethnique était un outil pour le //maintien
- 232 F : //hmhm
- 233 C : au pouvoir de la maisonnée //Habyarimana

- 234 F : //oui, alors, on - je voudrais maintenant qu'on avance un peu dans dans cette genèse du génocide et des responsabilités françaises parce que c'est c'est l'objet maintenant de //l'enquête parlementaire
- 235 D : //pour l'instant vous avez vu qu'il n'y a pas beaucoup de responsabilité française
- 236 F : non mais justement alors //euh les les //les les les les Tutsis euh
- 237 D: //et que les acteurs étaient implantés //malheureusement
- 238 F : : qui s'étaient réfugiés pour un certain nombre d'entre eux en en //Ouganda ont
- 239 D : //Ouganda
- 240 F : entrepris sous la direction de de Paul Kagame je crois une lutte armée et dans ce contexte là les Français ont plutôt ont soutenu militairement le régime d'Habyarimana, peut-être est-ce enfin c'est une hypothèse souvent souvent invoquée euh le fameux euh complexe de Fachoda puisque l'Ouganda c'est un pays anglophone et Fachoda c'est euh il faut le rappeler en quelques mots hein c'est le camouflet que l'Angleterre a infligé à la troisième République à la fin du XIX siècle, la France tente de devancer l'Angleterre sur le Haut Nil en y en voyant une mission commandée par le général Marchand celle-ci est rejointe par l'Anglais Kitchener en septembre 1898 et Marchand doit évacuer Fachoda sous la menace des canons, et donc est-ce que c'est la raison principale du soutien, euh de de la
- France //au régime d'Habyarimana premièrement et est-ce que ce soutien
- 241 D : //non
- 242 F : pour vous est allé trop loin
- 243 D : non alors attendez je crois qu'il faut pas revenir à Fachoda parce que //c'est quand
- 244 F : //ah oui mais
- 245 D : même un peu loin //il y a la rivalité de puissance
- 246 F : //non mais il y a il y a la rivalité francophone
- anglophone //tout de même
- 247 D : //non il y a la rivalité francophone français et //américain surtout
- 248 F : //américain bon ben
- 249 D : récemment depuis qu'on trouve beaucoup de pétrole dans cette région
- 250 F : c'est Fachoda actualisé
- 251 D : oui mais enfin on peut aller plus loin on peut faire aussi //euh la guerre de cent ans

- 252 F : //enfin bon
- 253 D : //si vous voulez bon
- 254 F : //d'accord d'accord d'accord euh : j'sais pas
- 255 D : non non non /alors je dis simplement que, il y a une diaspora, euh Tutsi, qui est
- 256 F : /allez-y
- 257 D : en Ouganda, euh je dis bien //une diaspora non pas seulement, non non je parle de
- 258 C : //pas seulement hein
- 259 D : celle je parle de celle qui va reprendre le pouvoir, euh qui est la l'épine dorsale de celle qui va reprendre le pouvoir, vous avez parlé de Kagame y avait de Fred Ruguema il y en avait d'autres, euh il faut bien comprendre que ces hommes Tutsis qui sont en Ouganda, aident le président actuel de l'Ouganda Mousseveni à prendre le pouvoir, ils ont aidé Emilton Oboté puis ils ont aidé Yaouré Mousseveni et ils sont Angolais euh Ougandais pardon Ougandais ils sont Ougandais Paul Kagame était chef des services secrets de l'Ouganda, Monsieur Fred Ruguema était ministre euh des armées de l'Ouganda, euh ils étaient d'origine rwandaise mais ils étaient installés en Ouganda, et c'est vrai que, là il y a plusieurs explications, ils ont avec l'aide du président actuel Yaouré Mousseveni de l'Ouganda ils ont monté le Font Patriotique Rwandais pour reprendre le pouvoir chez eux, et là euh il y avait une difficulté d'interprétation Mitterand disait à l'époque mais ce sont des Ougandais qui descendent au Rwanda c'est une guerre d'invasion étrangère, le pouvoir légitime c'est Monsieur Habyarimana et je défends le pouvoir légitime. Et ça c'est la première explication. La deuxième explication, qui est encore un peu ambiguë, c'est que Habyarimana lui-même, que j'ai rencontré bien avant d'être ministre je l'ai - la dernière fois que je l'ai vu c'était en janvier 1994, fin janvier début février, disait euh, 'aidez-moi je suis la légitimité, d'autre part je suis la légitimité pour éviter les extrémistes Hutus comme les extrémistes Tutsis'. C'était ce qu'il disait, ce n'était pas la réalité entendons-nous bien hein,
- 260 F : et les Français se sont laissé berner par ce discours
- 261 D : pas berner parce que ils disaient, un, Monsieur Habyarimana représente une majorité, euh c'est la majorité Hutu même s'il avait tous les Hutus du sud contre lui
- 262 C : il était élu à 99% donc //c'était encore mieux
- 263 D : //mais ça c'était l'époque oui l'époque
- 264 F : oui enfin donc c'était une majorité douteuse
- 265 D : une majorité douteuse, //les Hutus étaient quand même majoritaires, /et puis il
- 266 F : //trop belle pour être vraie /oui

- 267 D : représentait aussi le pouvoir contre une invasion étrangère, disait-il, et il représentait une certaine facilité, et je ne vois pas au nom de quoi le gouvernement français aurait décidé de prendre fait et cause pour des rebelles, et donc là il n'y avait pas dans la logique de l'époque 90 90-92-93, il n'y avait pas de failles, y avait un gouvernement, bon, pas très propre, y avait des rebelles qui arrivaient de l'étranger, qui étaient le ministre des armées du pays étranger, le responsable des services secrets du pays étranger, et qui allaient reprendre le pouvoir.
- 268 F : Jean-Pierre Chrétien //j'imagine que votre interprétation diffère
- 269 C : //bon comme d'habitude c'est plus, c'est, c'est plus compliqué, les les Mousseveni euh a - s'est lancé dans la lutte armée, euh non pas quand il était ministre de la défense mais quand il s'est trouvé //marginalisé par les élections
- 270 D : //[inaudible]
- 271 C : truquées de donc parce que vous le dites aussi dans votre livre de Oboté. A ce moment-là s'il s'est appuyé essentiellement sur des Baganda, euh, et il apparaissait comme l'homme des gens de langue bantou face aux Nilotes nostalgiques de de l'autre régime du
- régime et de de Assa, //Oboté
- 272 F : //ça ça //c'est en Ouganda↑
- 273 C : //ça commence
- 274 C : ben oui mais ça commence en 80. Oboté lui-même fait la chasse aux sorcières contre les Tutsis ou prétendus tels, de l'ouest, en disant puisque Moussevéni est un ima
- clan //apparenté aux Tutsis etc., donc il y a des milliers de Tutsi rwandais qui se
- 275 D : //sa mère est Tutsi
- 276 C : sont trouvés refoulés vers leur propre pays une situation inimaginable. 82. Donc dans les années suivantes les jeunes Tutsis vivant en Ouganda se sont ralliés à la NRA, ils étaient environ 3.000 sur 14.000 hommes de troupes de la NRA quand celle-ci a pris Kampala en 86. Donc on ne peut pas simplifier en disant que c'est le futur FPR ou le FPR qui est crée en 87 qui a lancé les choses. Simplement je pense que ces Tutsis rwandais ont trouvé que cette occasion était bonne à saisir au moment où le régime rwandais lui-même connaissait des difficultés graves, assez générales en Afrique, mais plus particulières, notamment avec la montée croissante du mécontentement dans les élites Hutus du nord du sud et
- du centre du pays face au nord //donc il y avait crise interne sur laquelle s'est crée
- 277 D : //attendez [inaudible]
- 278 C : s'est crée laissez-moi terminer c'est juste une //phrase et donc là-dessus agression

- 279 D : // c'est très compliqué
- 280 C : du FPR venu d'Ouganda 90 et je suis d'accord, à ce moment-là de façon formelle, une agression vient de l'étranger et attaque le régime Habyarimana à ce moment là strictement on applique un accord de défense. C'est ensuite à mon avis à partir de 91 et 92
- //que les choses se (...)
- 281 D : //oui oui
- 282 F : on aurait pu changer //de politique alors
- 283 D : //pour nos auditeurs Alain Finkielkraut pour nos auditeurs
- 284 F : oui Bernard Debré
- 285 D : pour nos auditeurs je crois qu'il faut bien comprendre euh que Yaouré Moussevéni au pouvoir en Ouganda avait bien comme ministre des armées
- 286 C : je crois que c'était chef d'Etat major Ruguema
- 287 D : Ruguema qui était chef d'Eat major //ministre des armées Fred Ruguema
- 288 F : //c'était qui
- 289 D : chef d'Etat major ministre //des armées qui est mort en octobre 90
- 290 C : //qui est mort le premier jour de oui le premier octobre
- 291 D : il était bien d'origine rwandaise mais il était inséré dans le pouvoir ougandais il était chef d'Etat major de //l'armée ougandaise c'est lui qu'il dirigeait le FPR et
- 292 F : //il donnait crédit à l'idée d'une invasion étrangère d'accord
- 293 D : qui va /avec /Paul Kagame
- 294 C : /non /
- 295 F : /d'accord attendez
- 296 C : vous voulez dire qu'il dirigeait la NRA c'est plus compliqué
- 297 F : ah alors mais ne ne ne(..)
- 298 C : c'est Moussevéni le chef de la NRA //et il est Ougandais avant tout
- 299 F : //alors
- 300 F : la NRA c'est quoi↑
- 301 C : la National Résistance Army c'est-à-dire avec mon accent très anglais, et c'est le mouvement de Moussevéni //qui a pris le pouvoir en 86

- 302 D : //[inaudible] non non je parle du FPR c'est-à-dire le Font Patriotique Rwandais
- 303 C : il est crée //en 87
- 304 D : //il a été crée en 87 //et je dis bien que Moussevéni à ce moment là était
- 305 C : //oui
- 306 D : président de l'Ouganda et que Fred Ruguema //était
- 307 C : //il a été démis //de ses fonctions en 89
- 308 F : //attendez attendez écoutez écoutez euh je crois que y a y a des nuances //qui risquent d'échapper à à l'auditeur
- 309 D : //oui [inaudible]
- 310 F : oui mais il faut il faut rester com//plexe
- 311 C : //il faut articuler
- 312 F : articulons
- 313 C : et pas globaliser
- 314 F : articulons sans globaliser posons-nous maintenant plus précisément en - la question de la responsabilité française vous l'avez dit vous-même Jean-Pierre Chrétien, en 1990 il y a au moins l'apparence et une certaine réalité d'invasion étrangère donc on applique strictement un accord de défense passé avec le régime du Rwanda et puis on n'a pas envie effectivement que ce pays bascule complètement dans la sphère d'inf- d'influence anglophone↑ ou américaine ↓
- 315 D : américaine
- 316 F : américaine
- 317 C : j'ai pas dit ça moi
- 318 F : oui non mais ça c'est là je je je c'est c'est mon histoire de Fachoda qui continue non
- 319 C : [rire]
- 320 F : simplement simplement, vous avez vous avez dit aussi que en 91-92 la politique française aurait pu changer de nouveaux éléments ont surgi, et c'est là que je voudrais qu'on s'interroge parce que si on critique une politique c'est au nom d'une autre politique possible non pas d'un point de vue angélique si vous voulez donc, alors pourquoi en 91-92 les choses ont-elles changé et qu'est-ce que la France aurait dû faire Jean-Pierre Chrétien
- 321 C : bon ce que la France aurait dû faire, en tout cas analysons les choses telles qu'on pouvait déjà les voir à cette époque en fonction de la documentation c'est-à-dire

que d'une part, Habyarimana feignait d'ouvrir son régime sous pression internationale et sous pression intérieure et en même temps s'il avait deux fers au feu cette ouverture et la mobilisation des passions ethniques c'est-à-dire la mobilisation des Hutus avec l'appui de toute une propagande extrémiste contre les Tutsis c'est-à-dire la volonté de gommer de raboter, toutes les contradictions toutes les oppositions politiques et sociales intérieures autour de cette mobilisation raciale. Donc c'est à par - ça s'est manifesté par une propagande officieuse liée liée au régime, et par des massacres à répétition qui chaque fois n'étaient pas des massacres spontanés, mais étaient des massacres organisés, en 91 en mars 92 en août 92 en janvier 93, et là, je sais qu'on trouvera sans doute des des démarches officielles françaises pour regretter cela, mais en même temps en fait, y avait in- intervention militaire telle, avec placement d'un officier français comme conseiller auprès du président pour les armées rwandaises à tel point que l'opposition //intérieure a protesté et

- 322 D : //alors je je je ne vous autorise pas à dire des
- choses comme ça //parce que vous avait fait non
- 323 C : //ben si
- 324 C : c'est la réalité
- 325 D : non non pas du tout
- 326 F : Bernard Debré
- 327 C : le lieutenant colonel Cholet vous connaissez (↑)
- 328 D : vous êtes en train de dire - oui - vous êtes en train de dire que les Français vous
- sous-entendez que les français ont autorisé et ont même participé à ces
- massacres / //c'est complètement faux /non seulement c'est complètement faux
- 329 C : /j'ai pas dit //participé /
- 330 F : /alors
- 331 D : mais //vous l'avez dit vous-même
- 332 F : //quelle est la vérité selon vous
- 333 D : la vérité, c'est qu'effectivement on voit une radicalisation et le bouc émissaire est arrivé le bouc émissaire c'est le Tutsi /remobilisé il est là depuis des années et des années
- 334 C : /et remobilisé
- 335 D : et Habyarimana qui est rentré en guerre en 90 se trouve déstabilisé parce que son armée quand on est un dictateur parce que Habyarimana était un dictateur, et ben

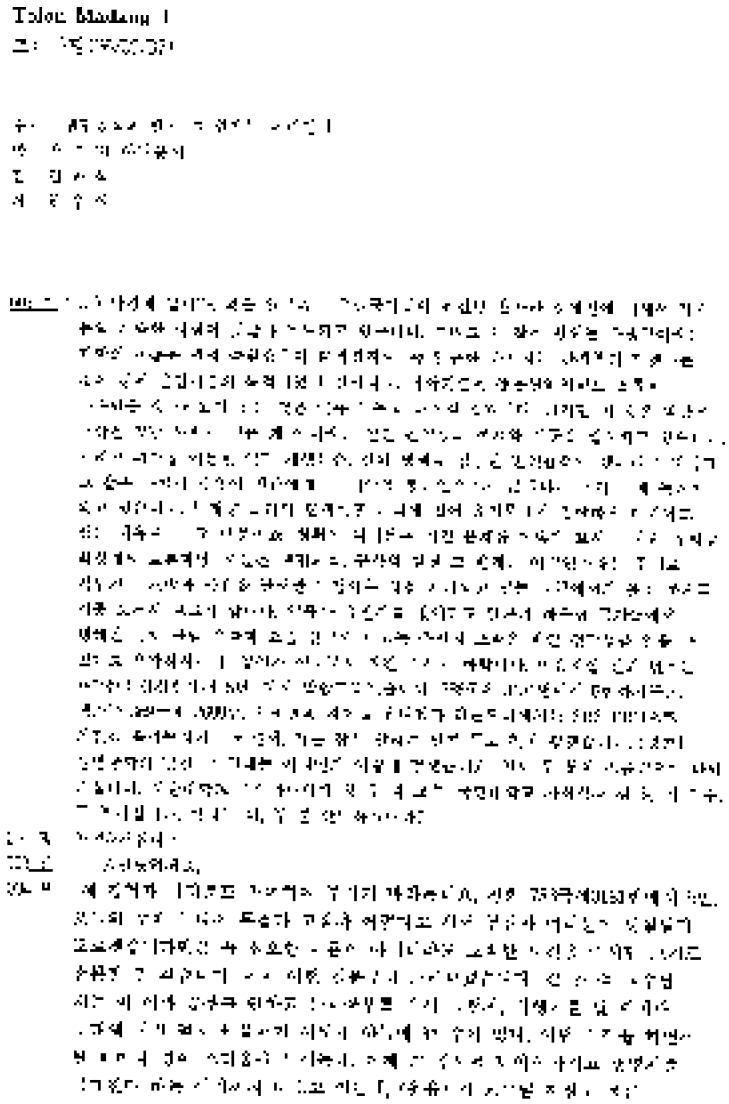
son armée n'était pas très fiable, bien, la France légitimement à l'époque en 90 de l'aider mais tout le temps, la France lui a dit attention vous n'avez pas le droit de faire ça, attention si vous continuez on s'en va, à telle enseigne qu'on a poussé vers les accords d'Aroucha et on parlera des accords d'Aroucha, mais pour aller assez vite il faut comprendre que ça c'est accéléré, mais que dernière il y a eu cette accident du 6 avril //1994 cet attentat et l'attentat

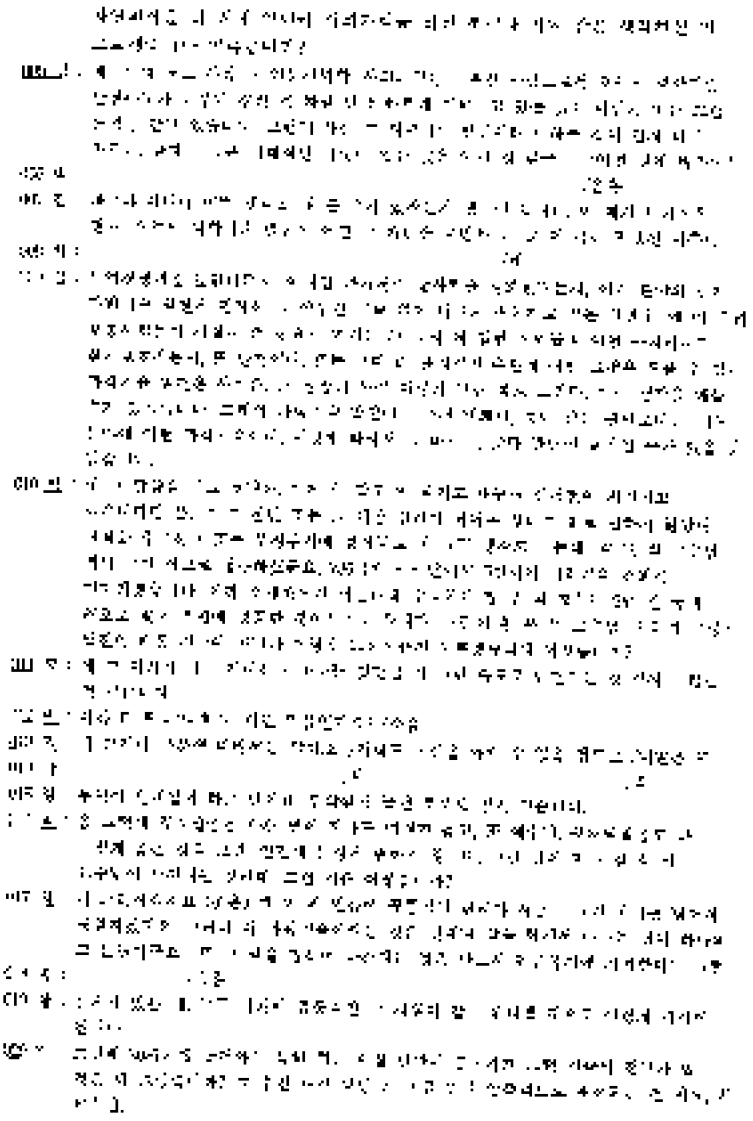
- 336 F : //cet attentat
- 337 D : on sait parfaitement bien que les missiles ont été livrés par les Américains
- 338 C : ça c'est vous //qui le dites
- 339 D : //pas du tout tout le monde dit maintenant
- 340 C : non c'est vous qui le dites, alors moi j'attends que les spécialistes de missiles Monsieur Bernard Debré, moi-même, nous ne sommes pas euh spécialistes en missiles, y en a qui ont ramassé des gens qui ont ramassé les pièces, qui ont recueilli les dépouilles de nos compatriotes qui sont morts dans cet avion, moi j'attends des témoignages
- précis, //mais en tout cas ce que vous dites a déjà été lancé sur la RTLM puis par
- 341 D : //il se trouve que
- 342 C : le colo- le capitaine Baril puis par d'autres /c'est une thèse parmi //d'autres mais
- 343 D : /attendez attendez //c'est pas une thèse du tout c'est pas une thèse
- 344 C : c'est vous //qui le dites j'attends des spécialistes.
- 345 D : //non non [inaudible]
- 346 F : Bernard Debré Bernard Debré Bernard Debré qu'est-ce que vous voulez dire oui bien entendu oui mais pour vous /pour vous pour vous c'est les Tutsis qui sont qui sont
- 347 D : /on a maintenant, on a maintenant
- 348 D : ah oui on sait parfaitement bien maintenant //que c'est le FPR
- 349 C : //ah bon on sait parfaitement bien vous avez des révélations c'est //parfait, moi je suis historien je crois pas aux révélations
- 350 D : //pas du tout
- 351 F : oui mais alors qu'est-ce qui vous autorise à dire cela malheureusement
- //l'émission va bientôt se terminer
- 352 D : //maintenant tout tout tout toutes les preuves sont réunies vous avez d'une part le piège euh qui a été fabriqué à Dar-es-Salaam, /euh où justement Yaouré Mousseveni a

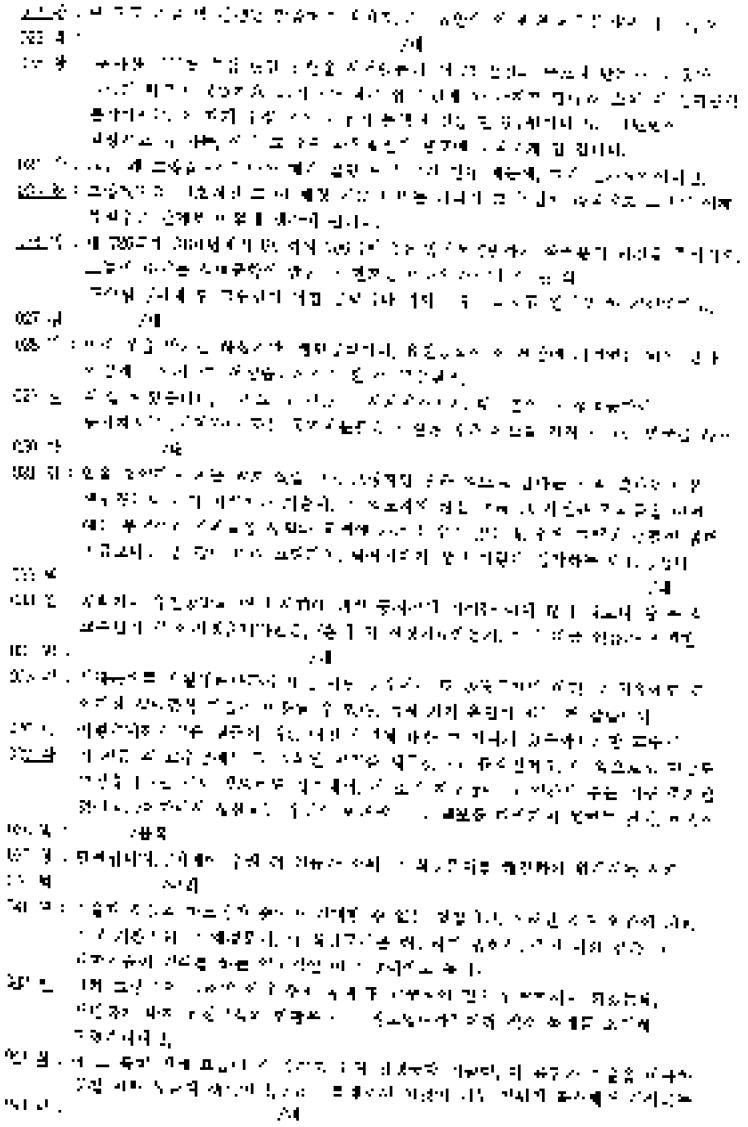
- 353 F : /hm hm
- 354 D : demandé aussi bien à Habyarimana qu'au président euh burundais de prendre le même avion alors qu'ils avaient chacun leur avion, deux, que avant même le lancement du missile dans la soirée du 6 avril, le président Kagame, Kagame, avait
- demandé /à ses troupes //de mouvement
- 355 F : /oui mais attendez attendez
- 356 C : //c'est vous
- on pourrait discuter //pendant une heure
- 357 F : //Bernard Debré, quel quel était l'intérêt des Tutsis en faisant cela parce qu'ils ne pouvaient tout de même pas prévoir que euh ça allait ça allait provoquer un massacre //aussi épouvantable
- 358 D : //non non attendez pardonnez-moi quel était et l'intérêt de la France et
- l'intérêt des Hutus de de de descendre //le président Habyarimana
- 359 F : //et l'intérêt des Tutsis c'était quoi et l'intérêt des Tutsis c'était quoi
- 360 D : alors l'intérêt des Tutsis c'était d'aller - très vite moi je vais vous dire un mot de ce qui s'est passé quand j'ai rencontré Habyarimana avant qu'il meure, et les Tutsis Habyarimana m'a dit, les accords d'Aroucha sont parfaits, puisque dans deux ans maintenant il va y avoir des élections je vais gagner. Les Tutsis m'ont dit, jamais nous n'accepterons
- des élections parce que nous les perdrons
- //donc nous prendrons le pouvoir dans le sang
- 361 F : //donc donc ils voulaient prendre de vitesse //ils voulaient prendre de vitesse
- 362 C : //les Tutsis c'est vous qui le dites c'est une //globalisation
- 363 F : //[inaudible]
- 364 D : mais non mais non ils étaient au pouvoir //à Kigali au centre de
- 365 C : //mais tout le monde – la logique des accords d'Aroucha c'est qu'il y avait trois piliers nous avons totalement négligé cela mais on a pas le temps d'y revenir, l'opposition intérieure le pouvoir Habyarimana et le FPR, chacun tirait des plans sur la comète sur la suite /mais euh les extrémistes Hutus voyaient
- 366 D : /pas du tout
- 367 C : tout de suite ce qu'ils allaient perdre //si c'était appliqué //et la colline Masaka
- 368 D : //non //pas du tout pas du tout

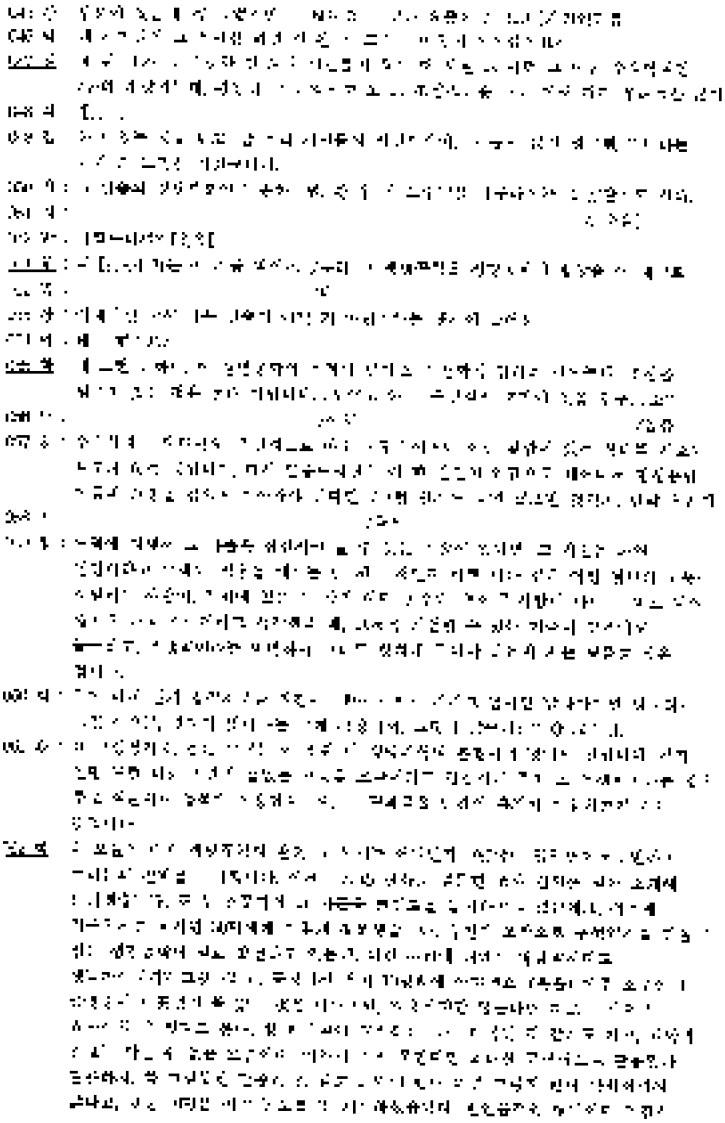
- 369 C : d'où ont été tirés les missiles étaient sous contrôle de la //garde présidentielle
- 370 D : //non pas du tout
- 371 C : vous pouvez dire non
- 372 D : non écoutez j'ai toutes les preuves, //j'ai fait amener les preuves je les ai j'ai eu
- 373 C : //euh ben tant mieux ben tant mieux
- 374 D : quand même une discussion assez importante avec les militaires j'ai fait amener toutes les preuves pour montrer qu'effectivement c'était le FPR qui avait //tiré.
- 375 C : //je prends ça pour une révélation
- 376 F : oui mais //de...
- 377 D : //ça fait déjà 3 mois
- 378 F : enfin en tout cas dans tous les cas de figure euh, quel que soit l'auteur du crime cela n'excuse en rien le génocide //qui a suivi ça nous sommes d'accord la question la
- 379 D : //ah non, non, moi je ne prends pas parti ni pour l'un
- 380 F : question la question c'est
- 381 D : ni pour l'autre
- 382 C : et qui était préparé
- 383 F : et qui //était préparé là-dessus vous êtes d'accord la question c'est de savoir quel est le
- 384 D : //qui était préparé bien entendu
- 385 F : degré d'implication de la France dans cette affaire donc pour vous Bernard Debré et vraiment nous en terminons maintenant, la France n'est pas n'est pas coupable elle s'est laissée peut-être abuser mais elle n'est //pas res-
- 386 D : //les européens en globalité sont coupables et le plus grand coupable c'est l'ONU qui était présent et qui n'a pas empêché le génocide.
- 387 F : et qu'est-ce que vous diriez vous Jean-Pierre Chrétien sur
- 388 C : ben si on parle de l'ONU faudrait voir analyser de près les positions de la France au conseil de sécurité en tout cas moi je pense qu'il y a eu grand aveuglement politique de la France sur cette affaire.
- 389 F : bien écoutez je vous remercie pour cette discussion pour cette conclusion, euh vous l'avez dit Jean-Pierre Chrétien il faudra continuer ce n'est pas en50-51 minutes qu'on peut épuiser un sujet aussi grave. Je rappelle en tout cas le titre de vos livres Jean-Pierre Chrétien vous avez publié chez Cartala l'année dernière 'le défi de

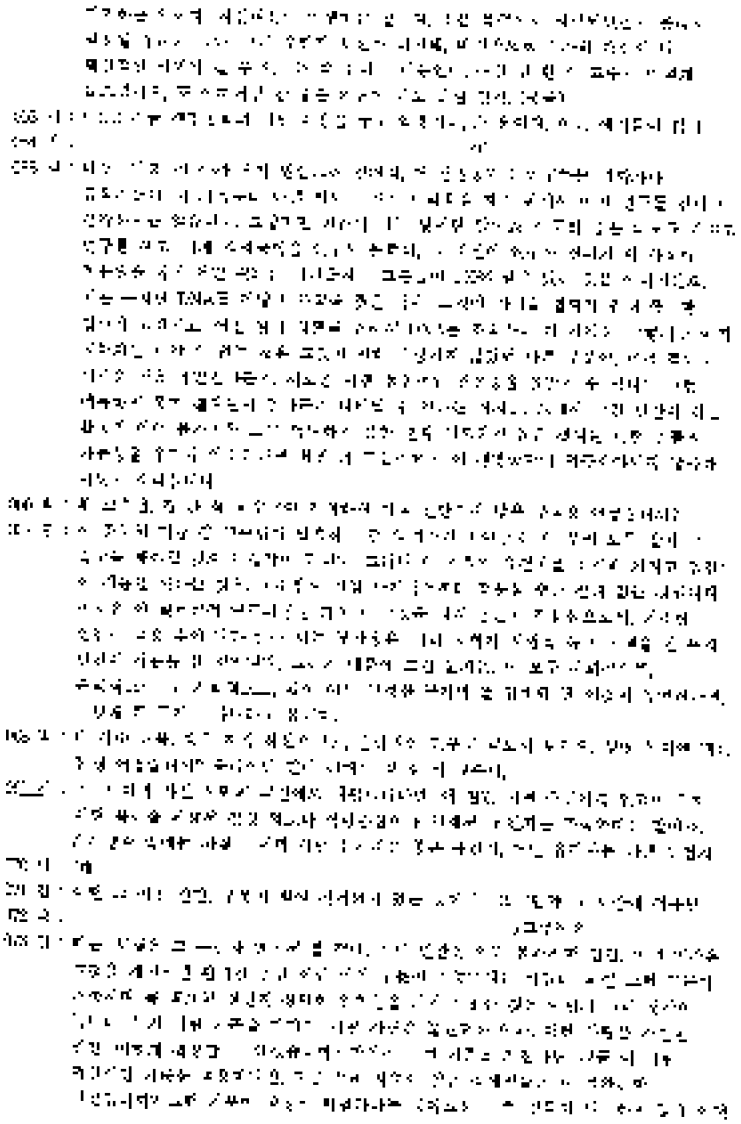
l'ethnisme, Rwanda et Burundi (1990-1996)', Bernard Debré vous venez de publier chez Ramsay 'Le retour du Mwami, la vraie histoire des génocides rwandais'. La semaine prochaine l'émission aura pour titre 'Un art et une juive' et mes invités seront Martine Lebovici et Jean-Claude Esselin.

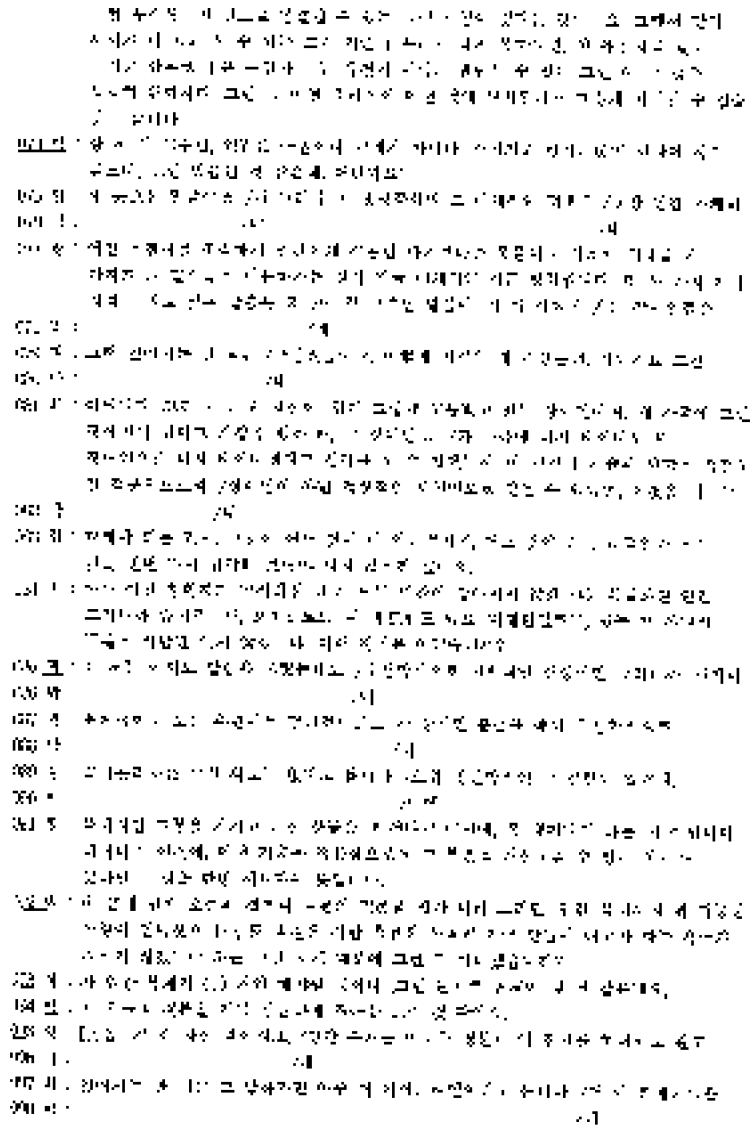


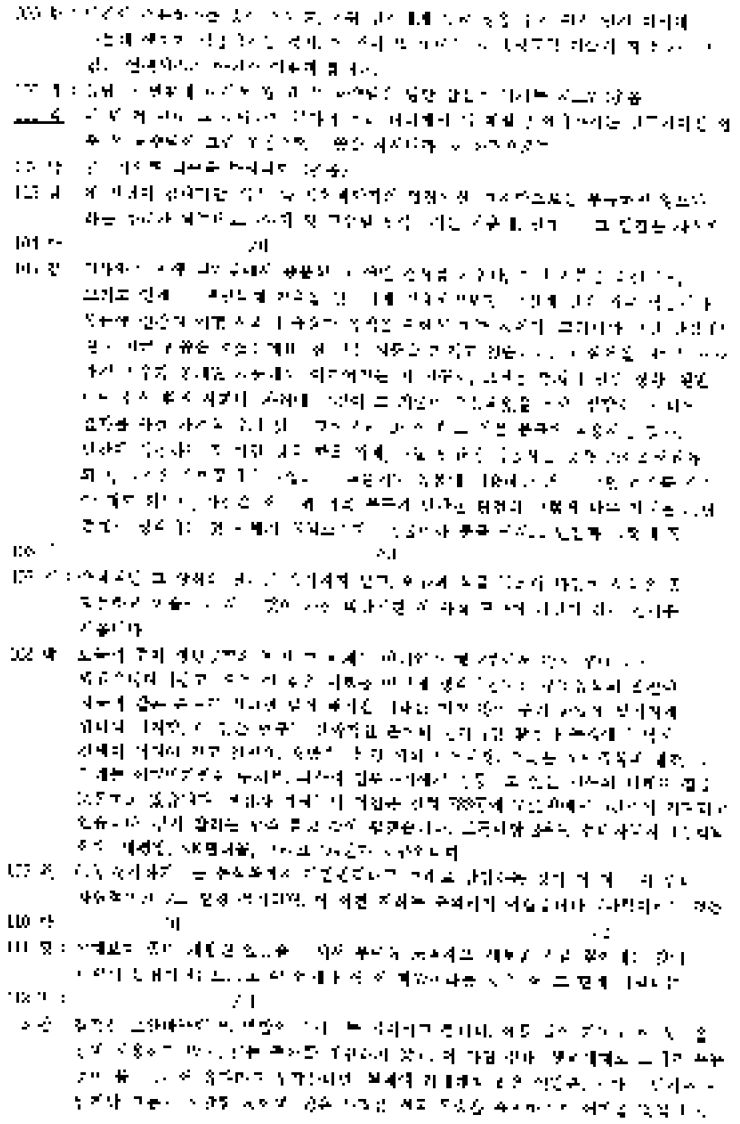


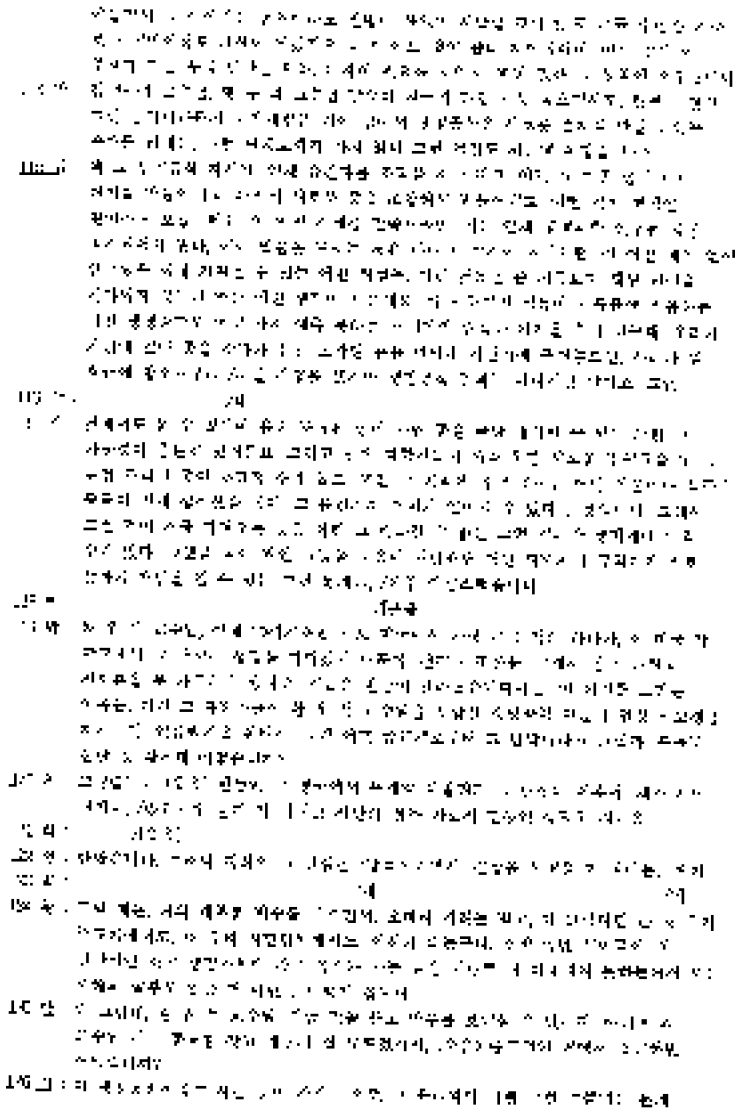


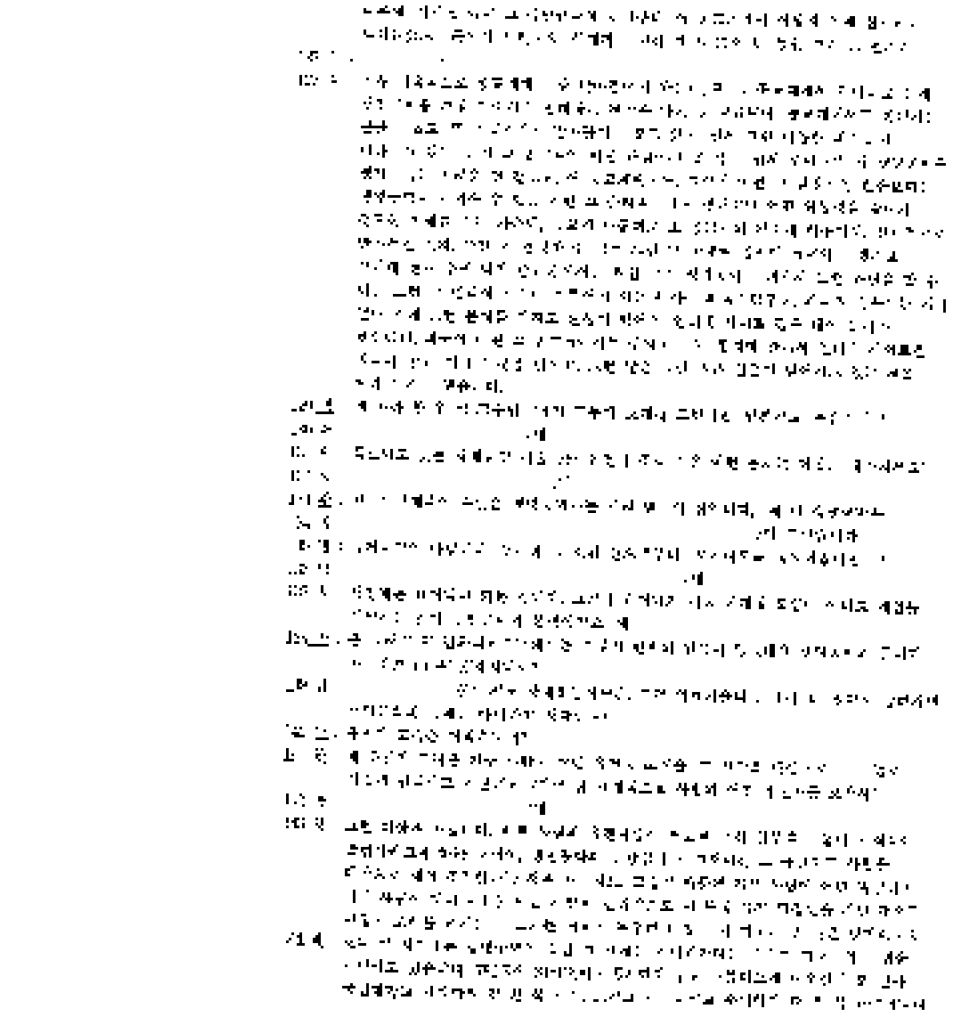


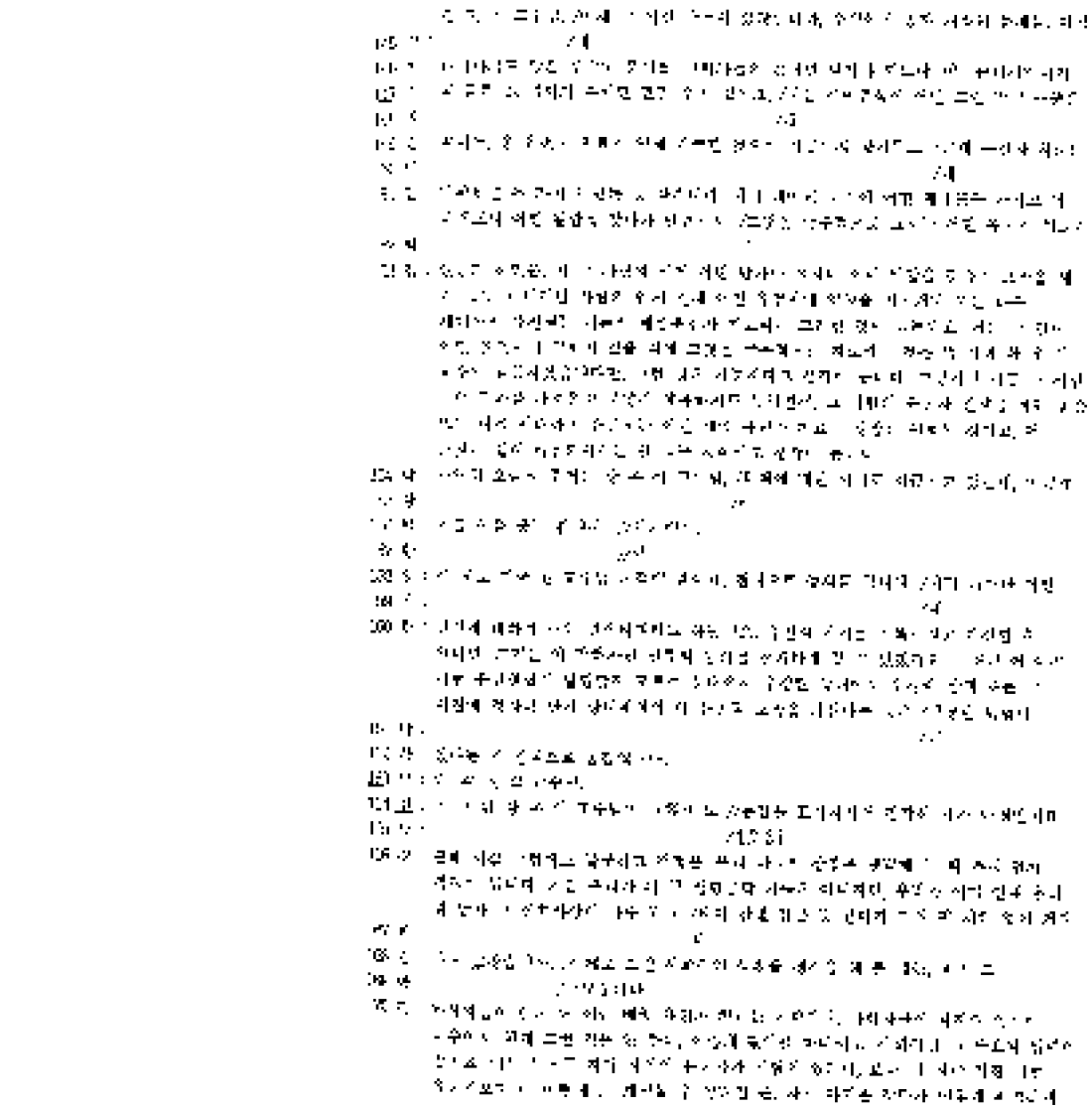


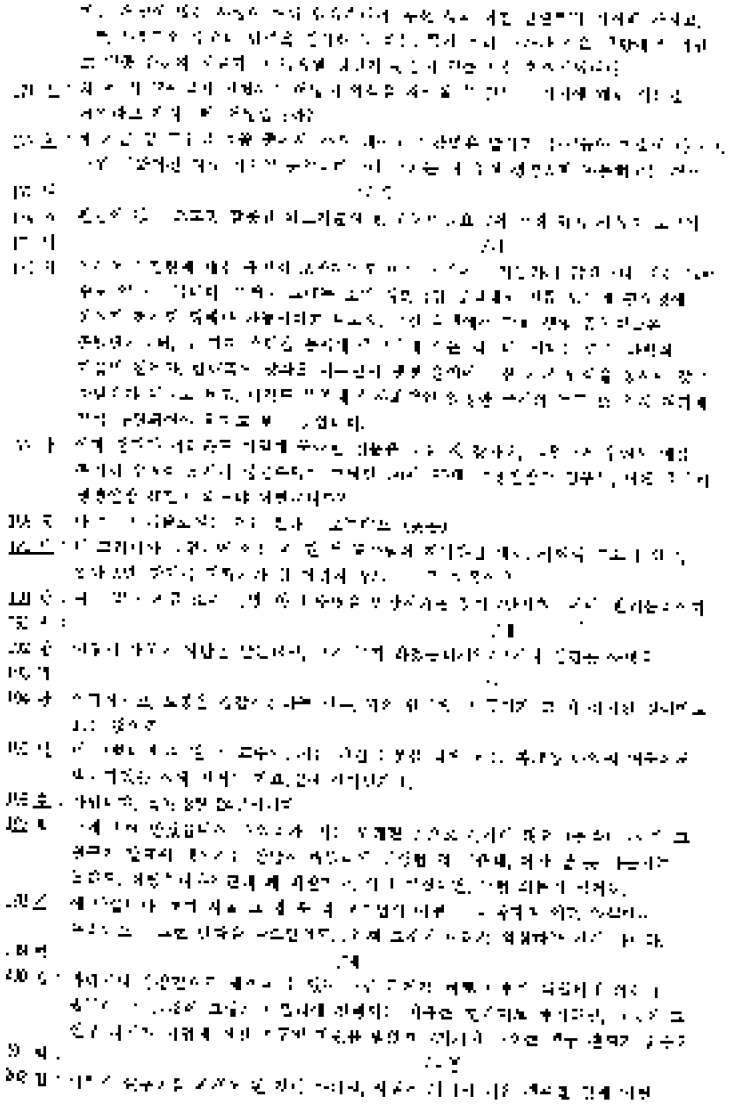


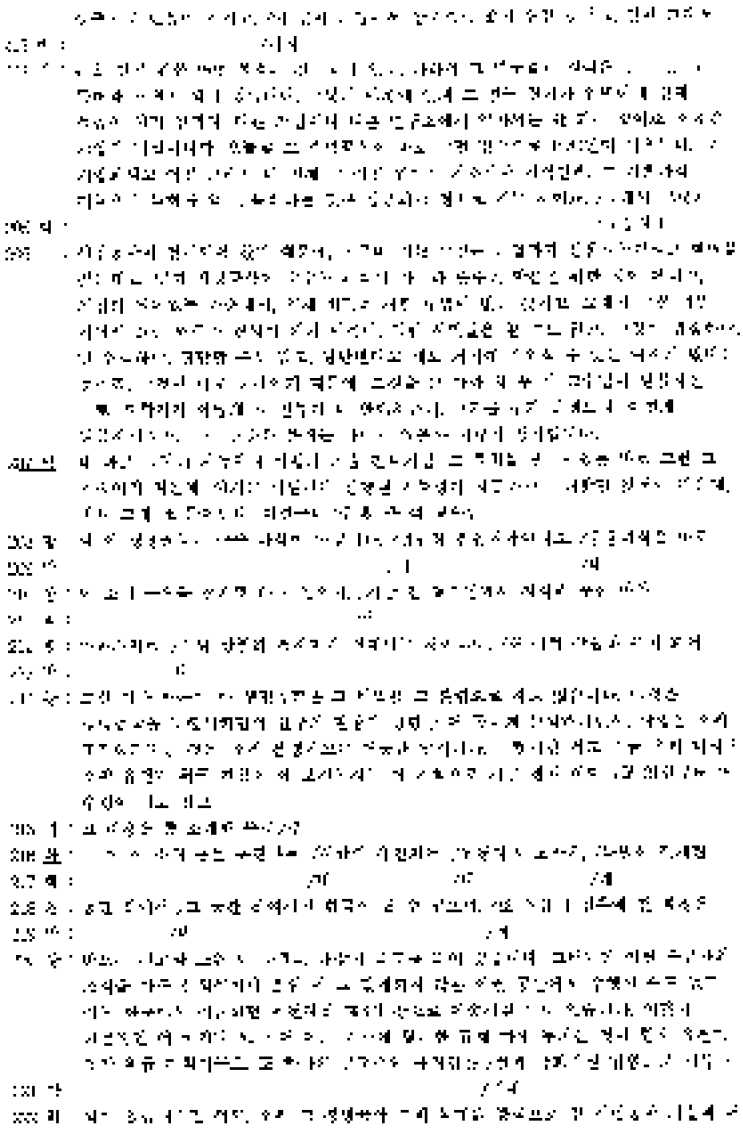


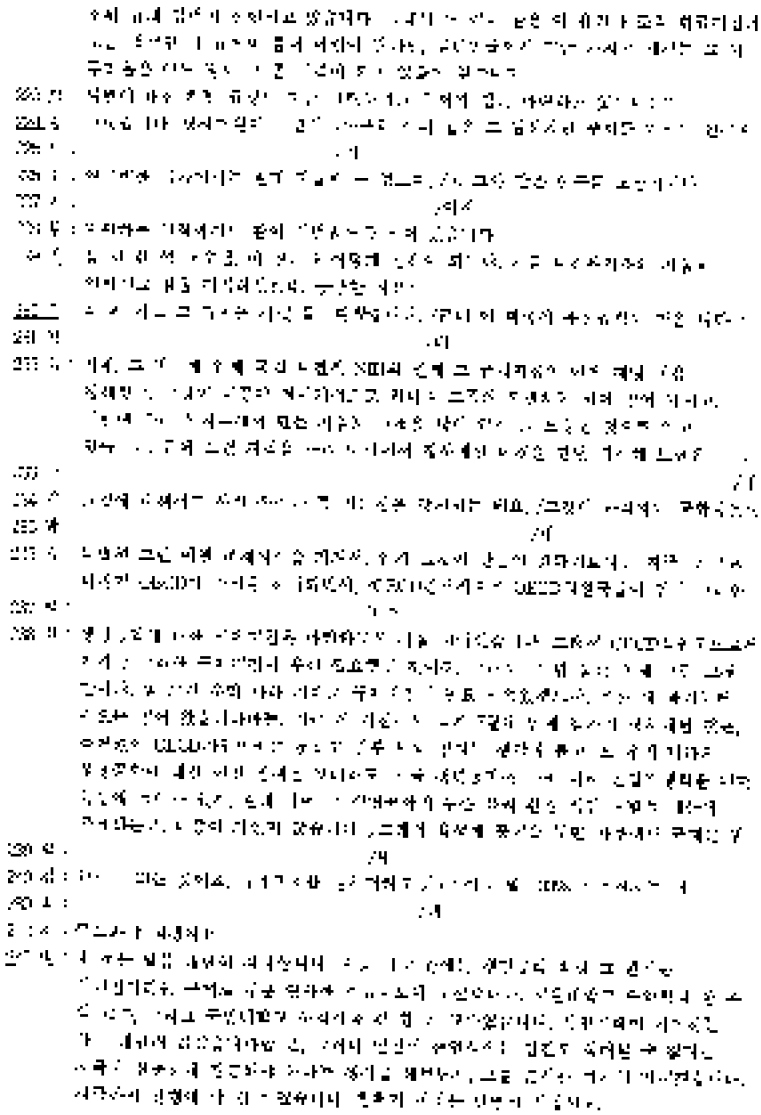


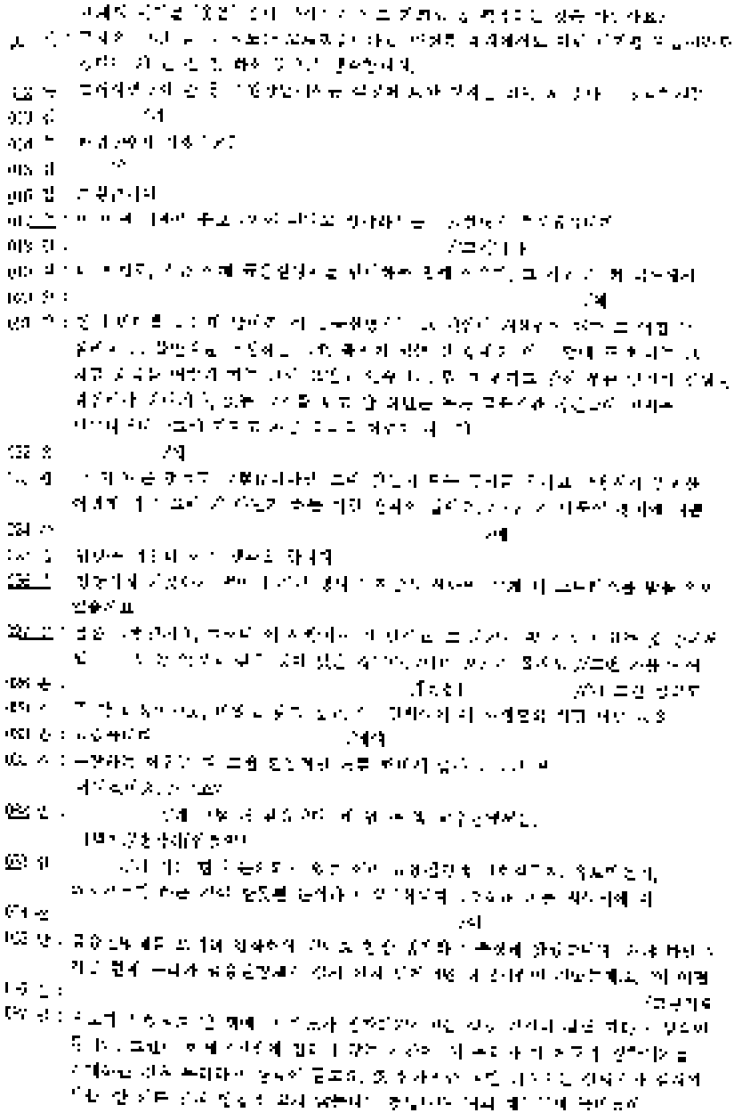


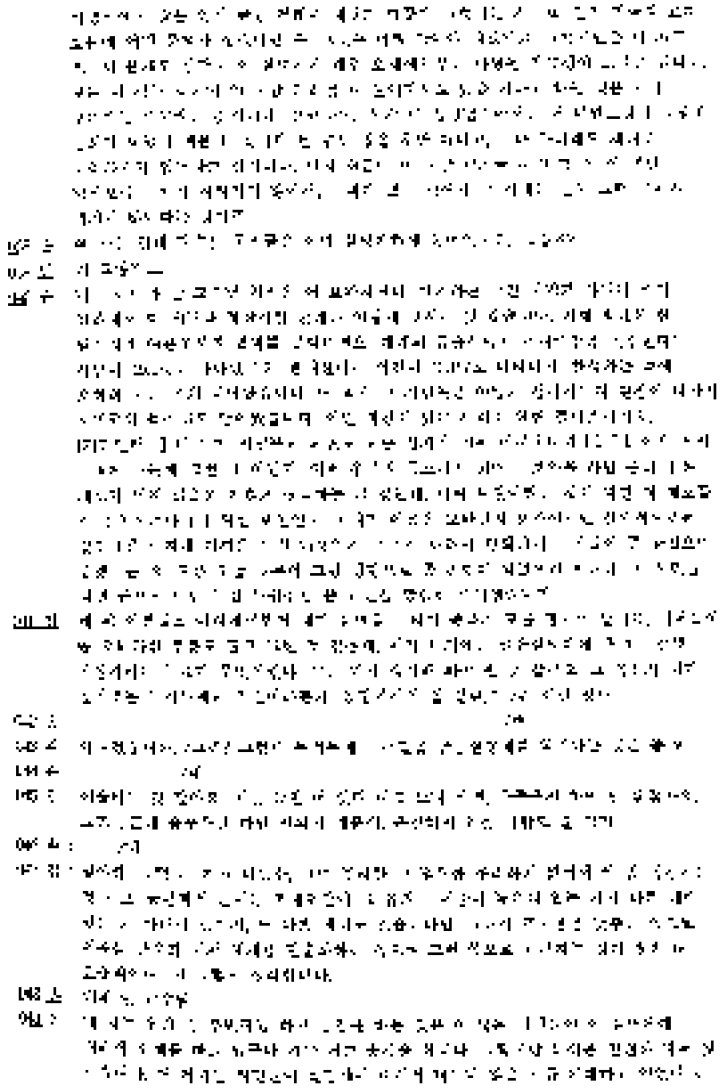


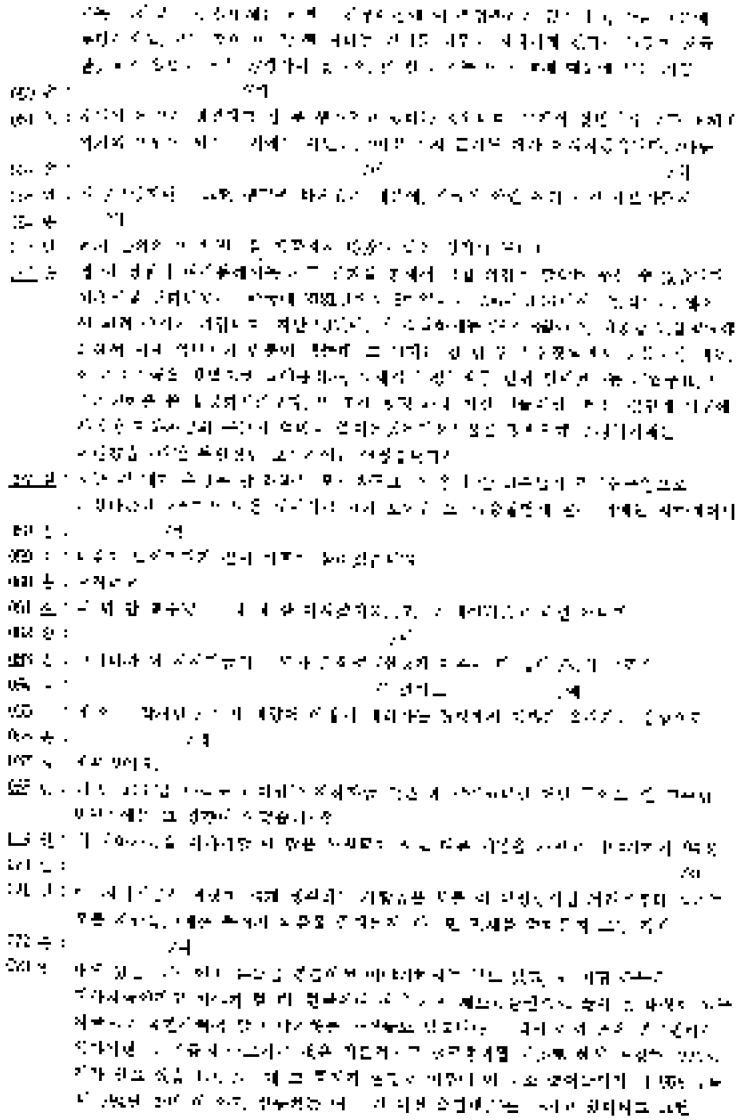


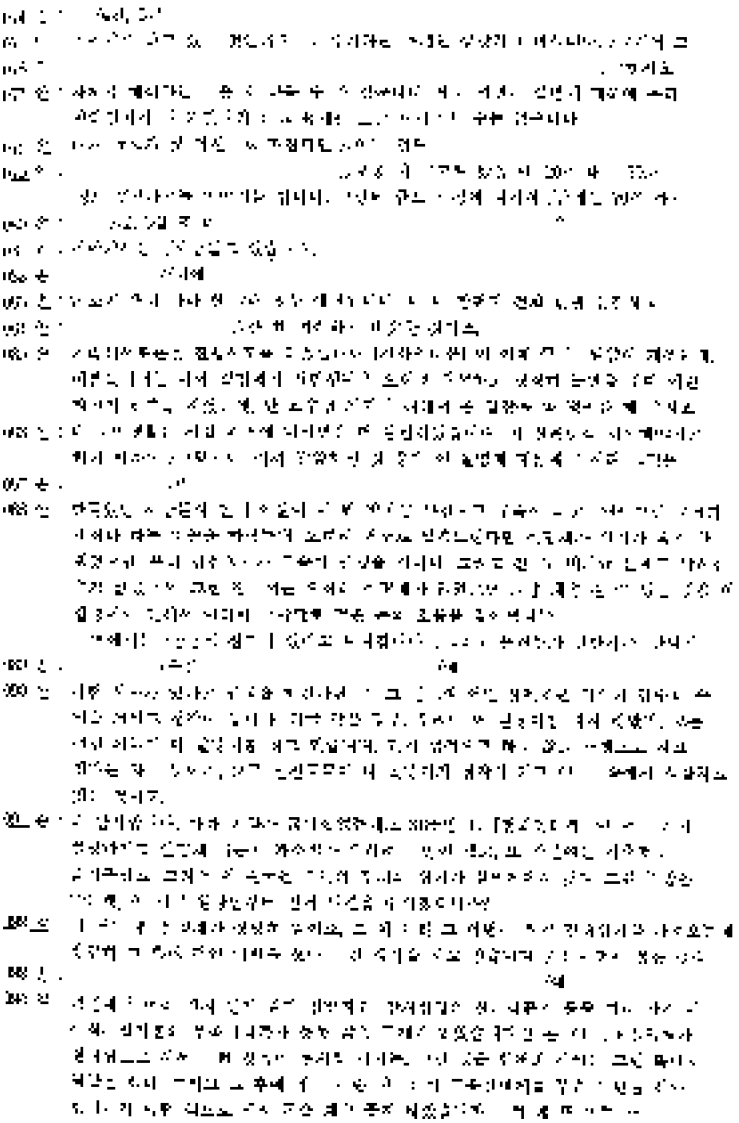


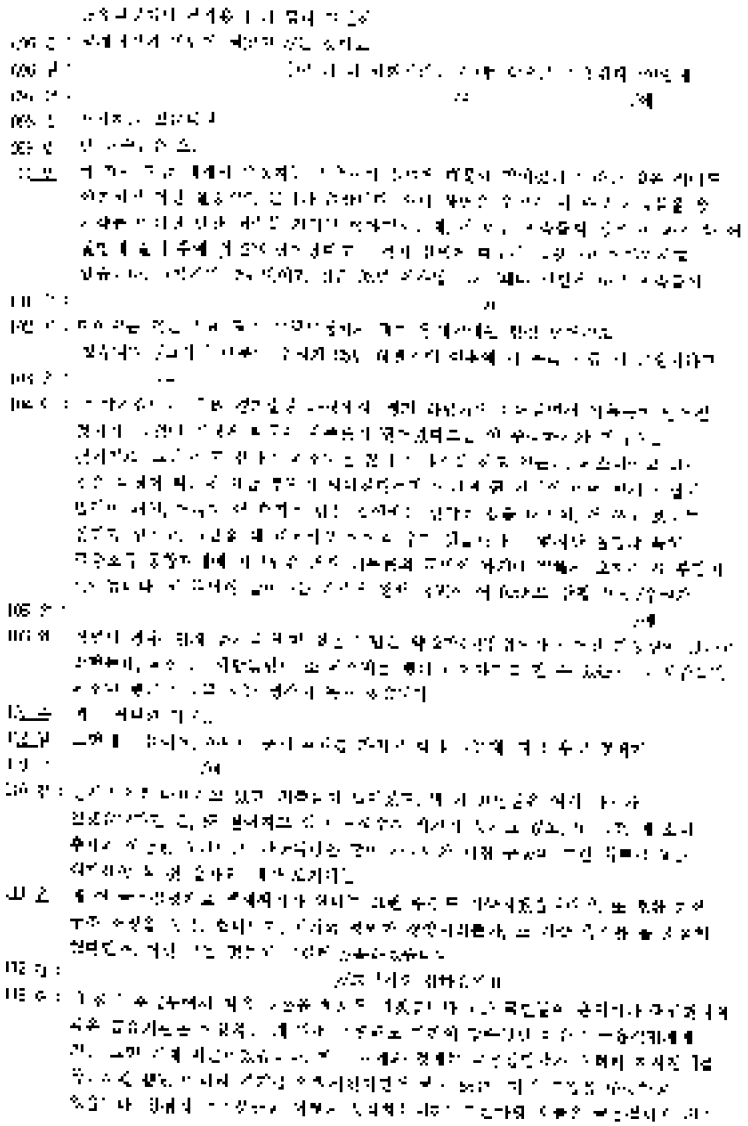


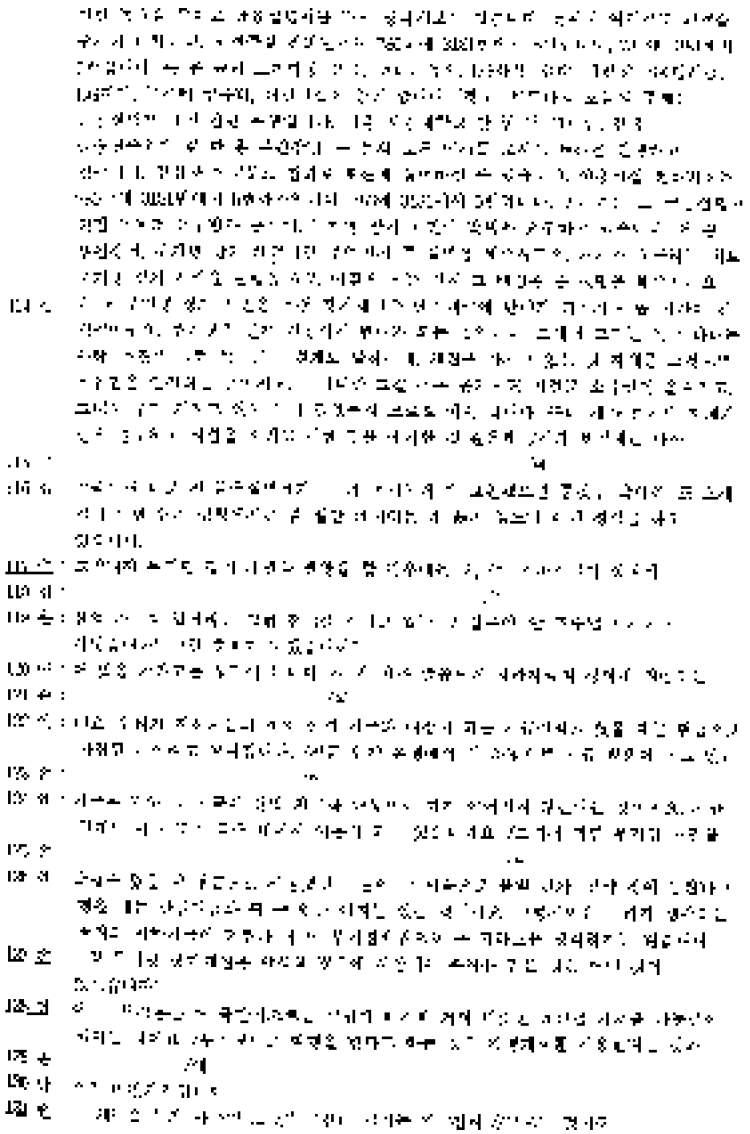


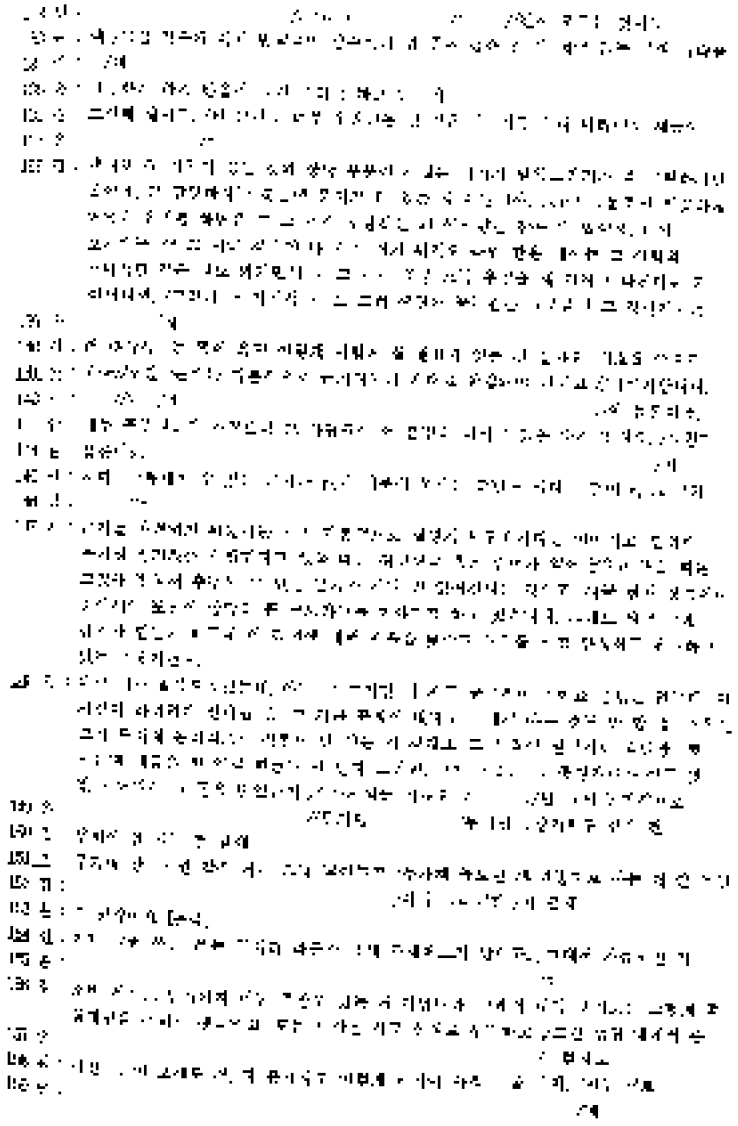


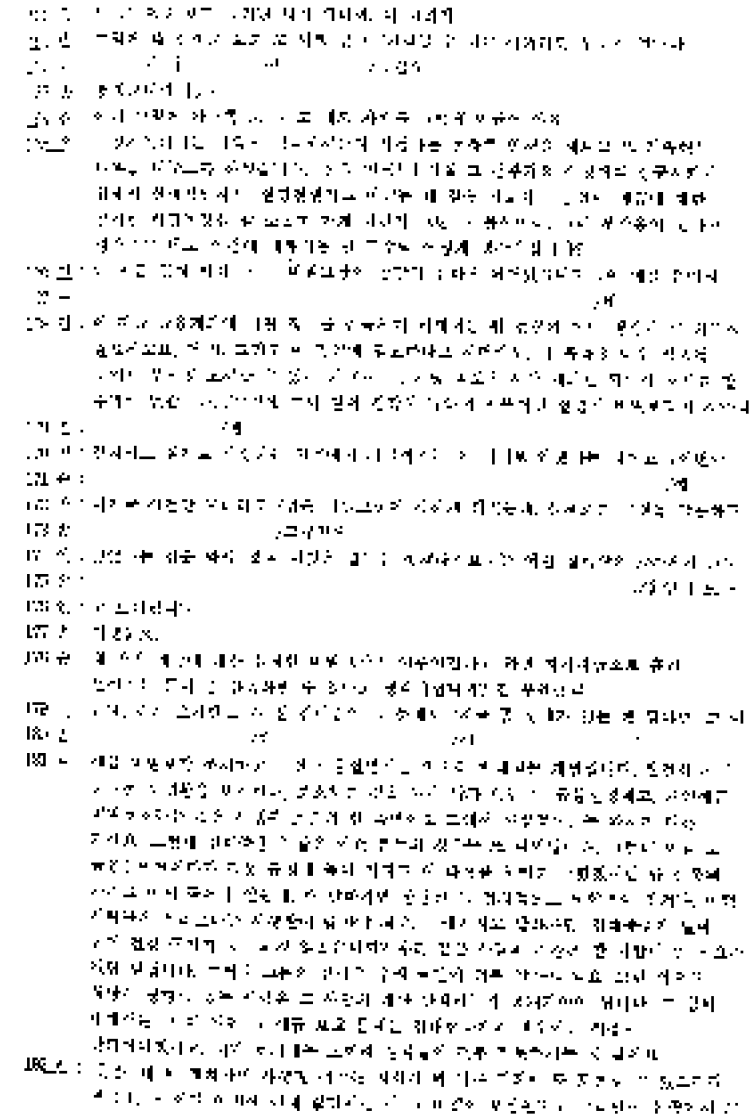


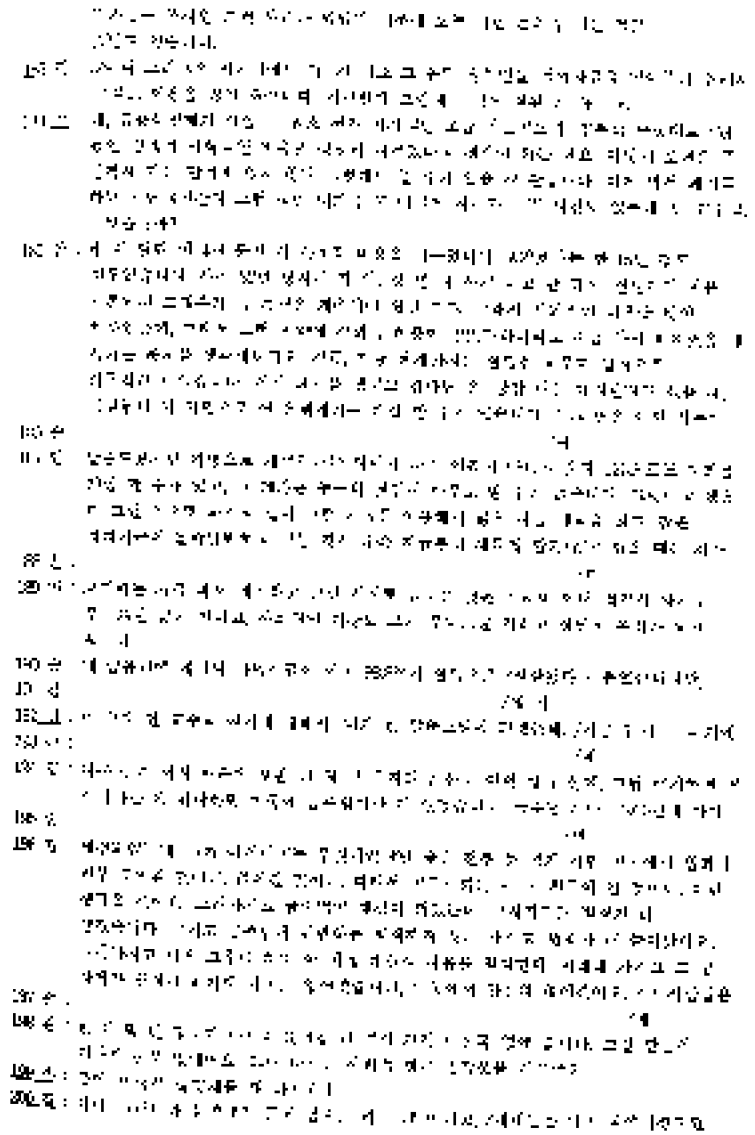


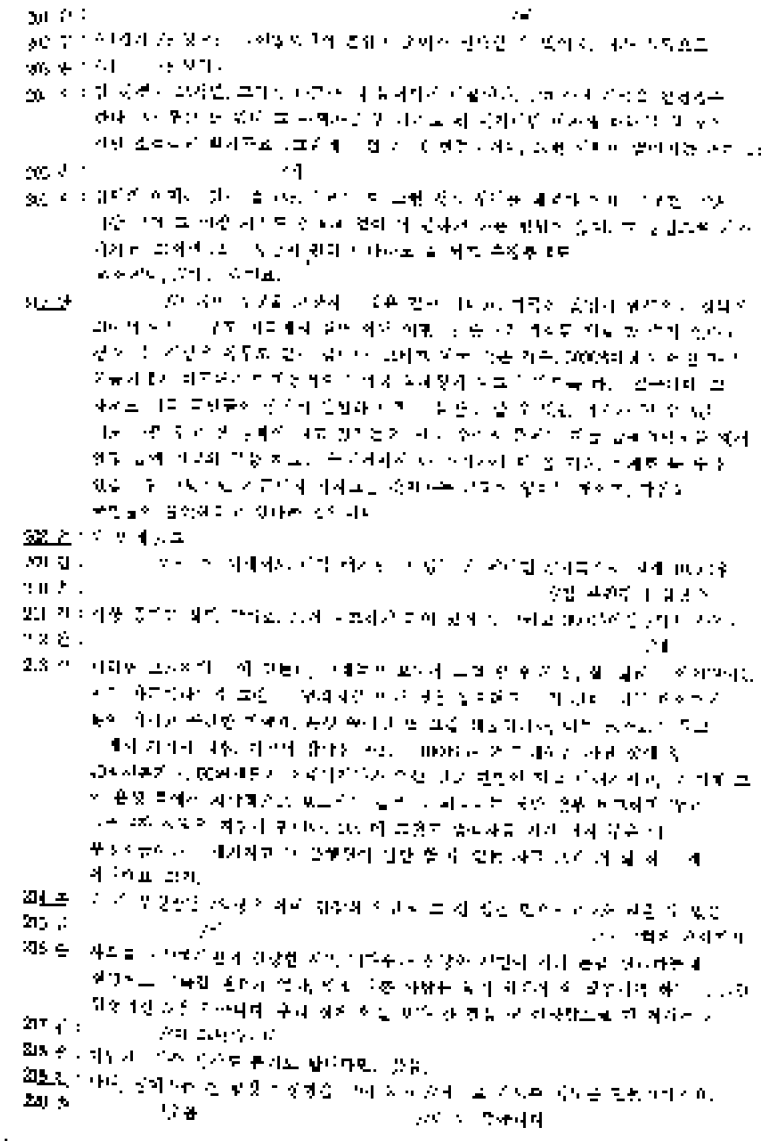


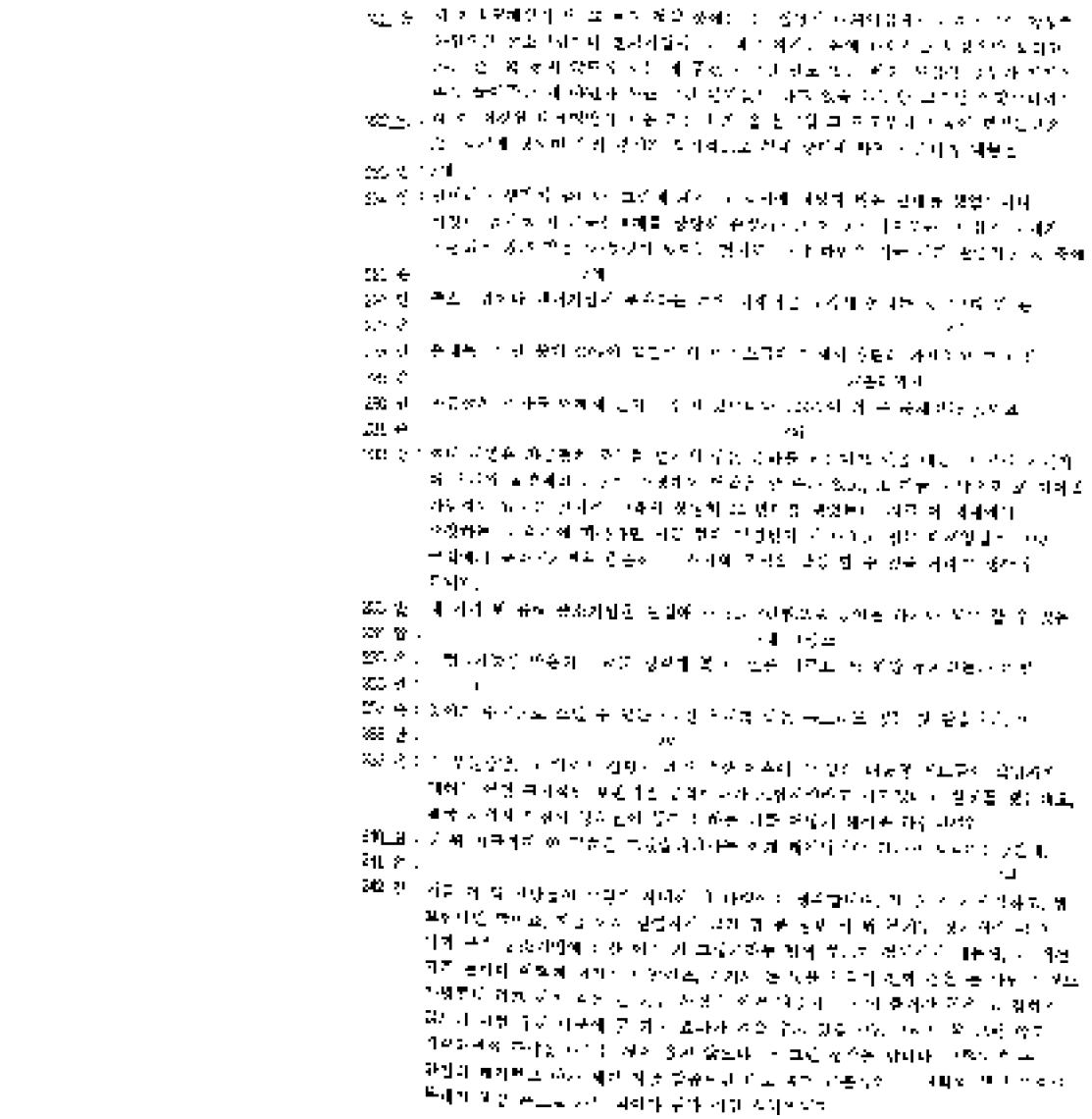


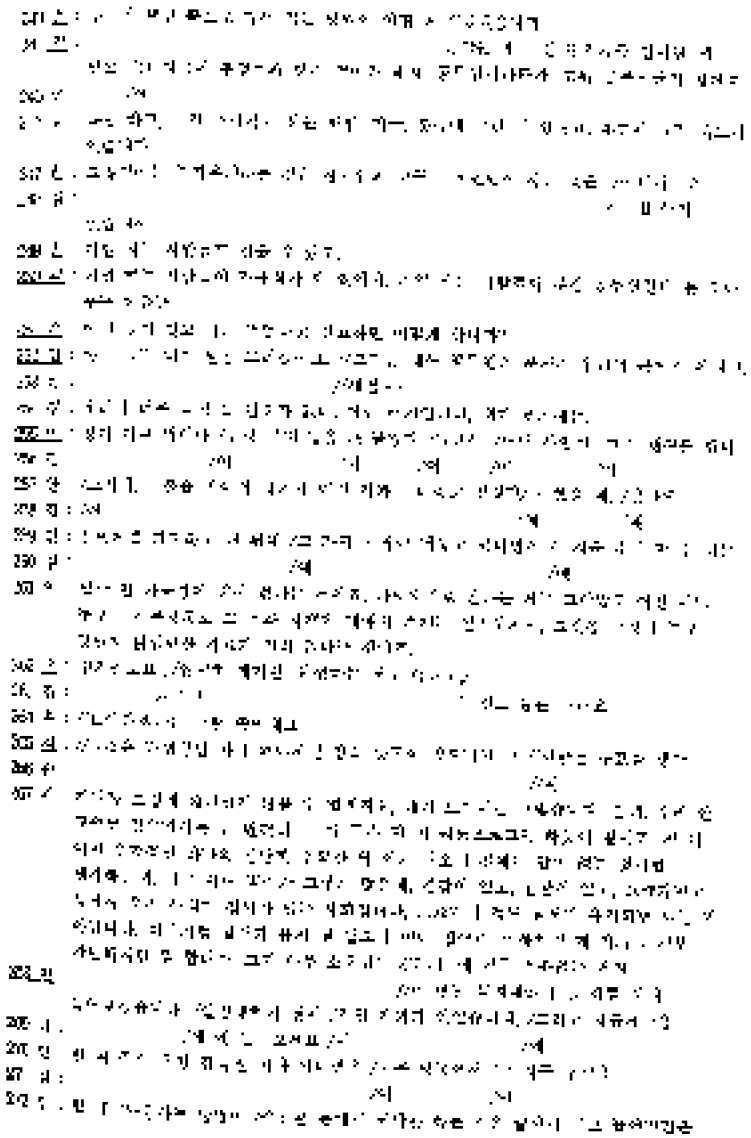


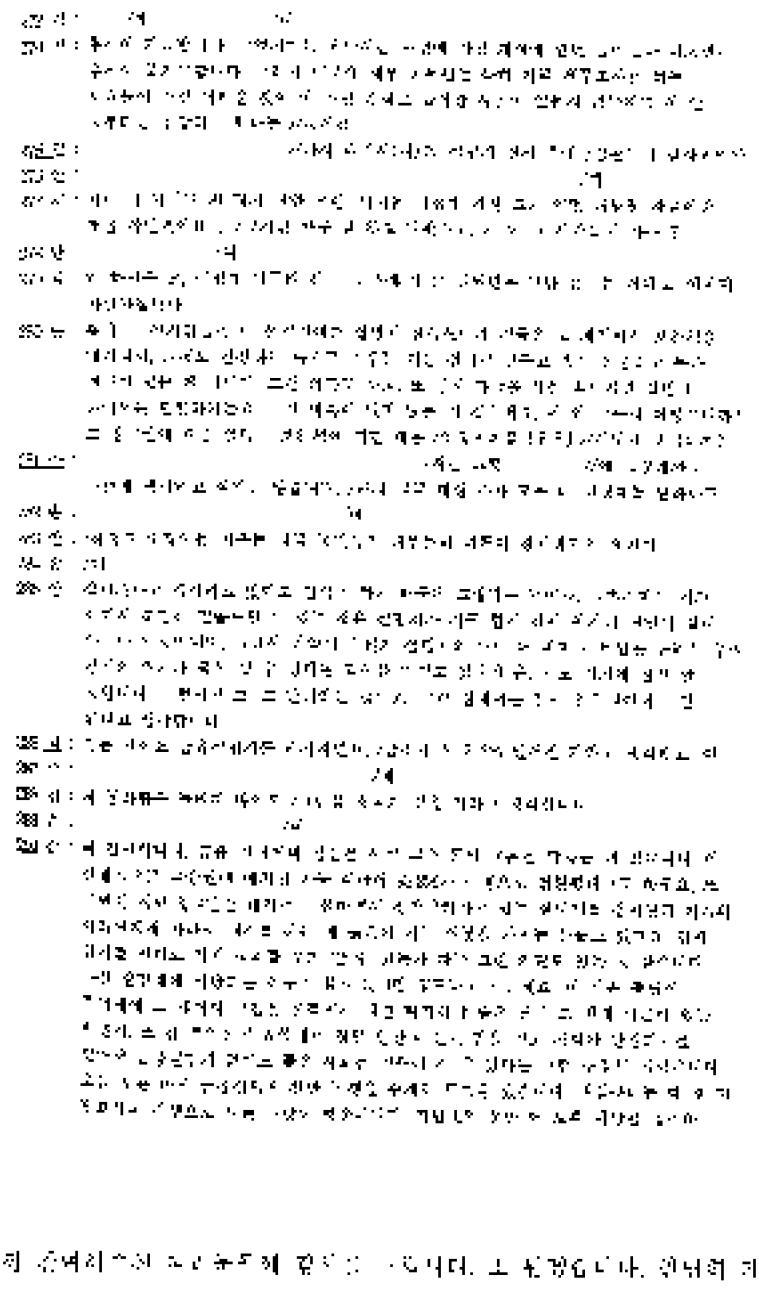


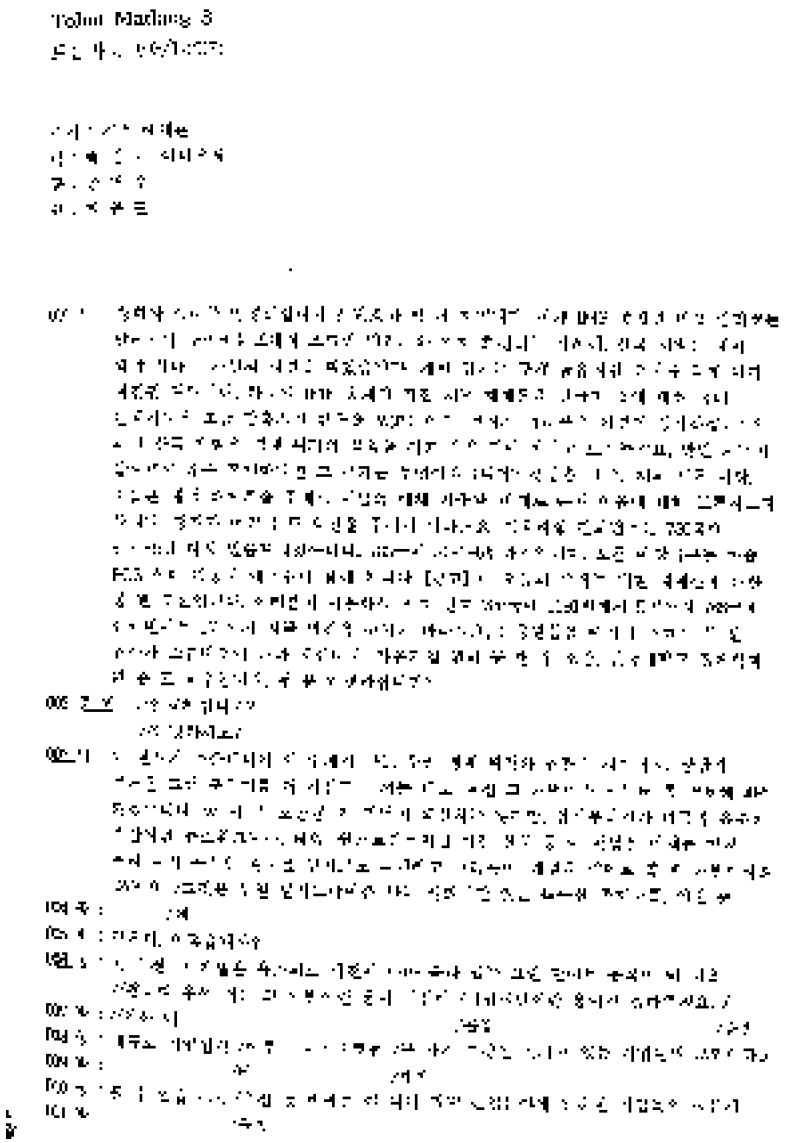


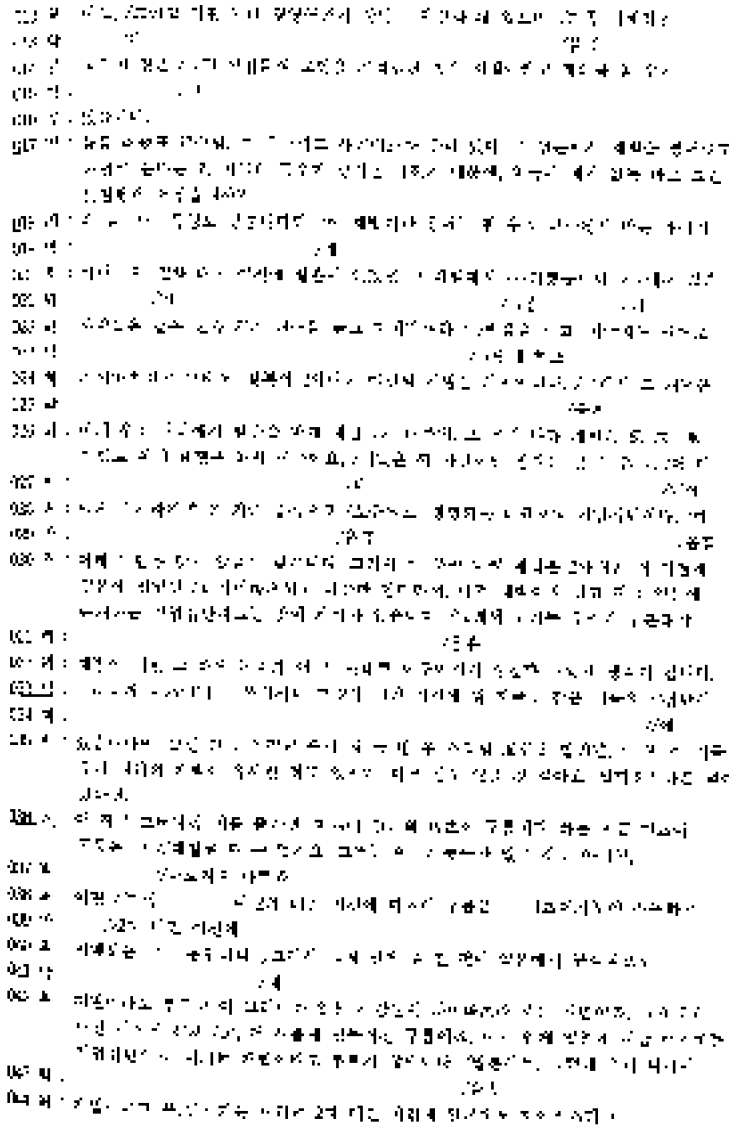


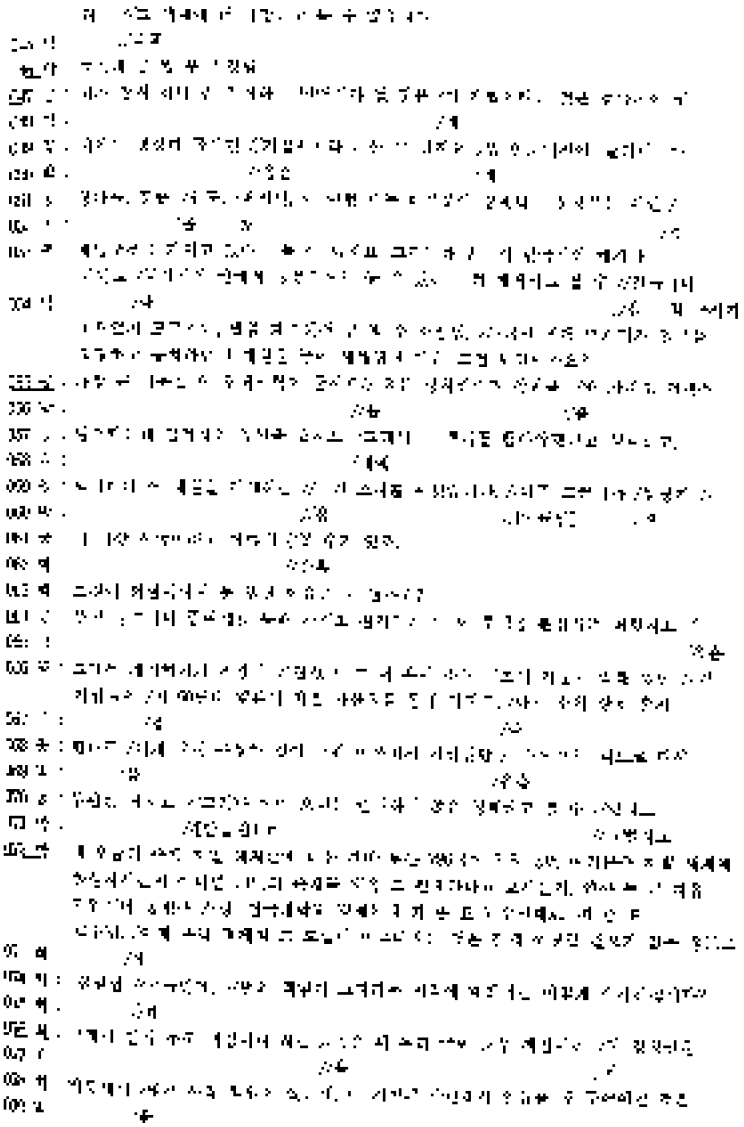


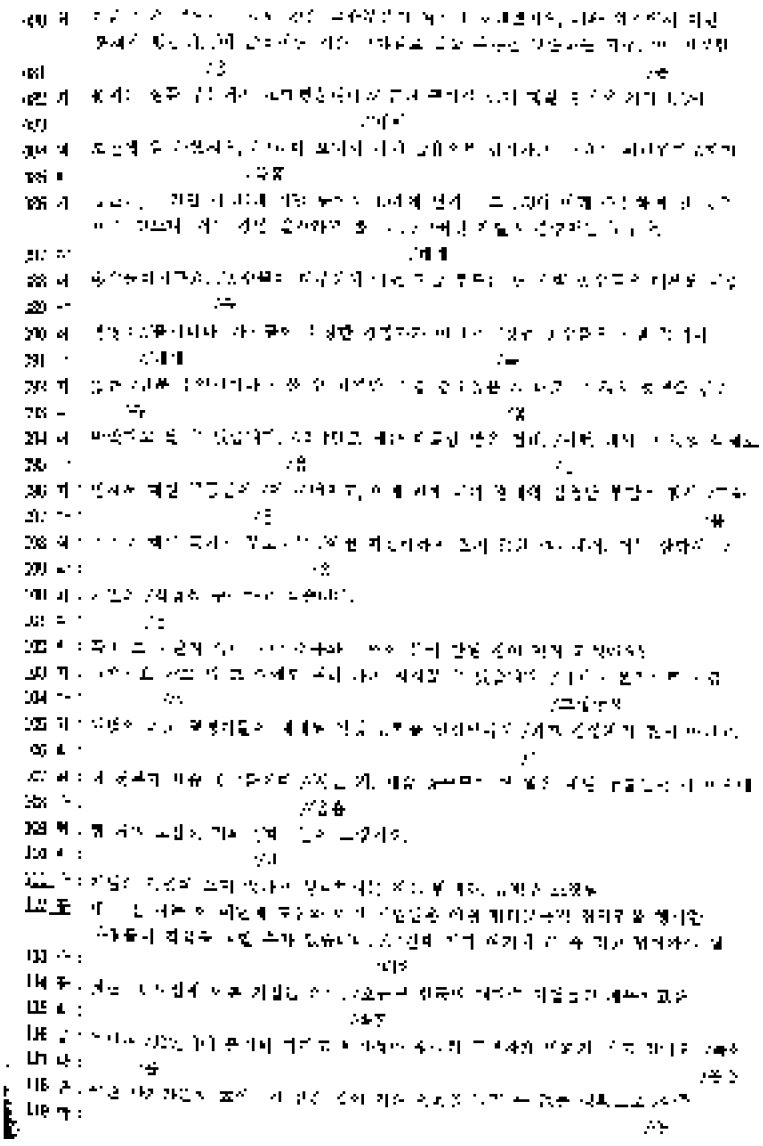


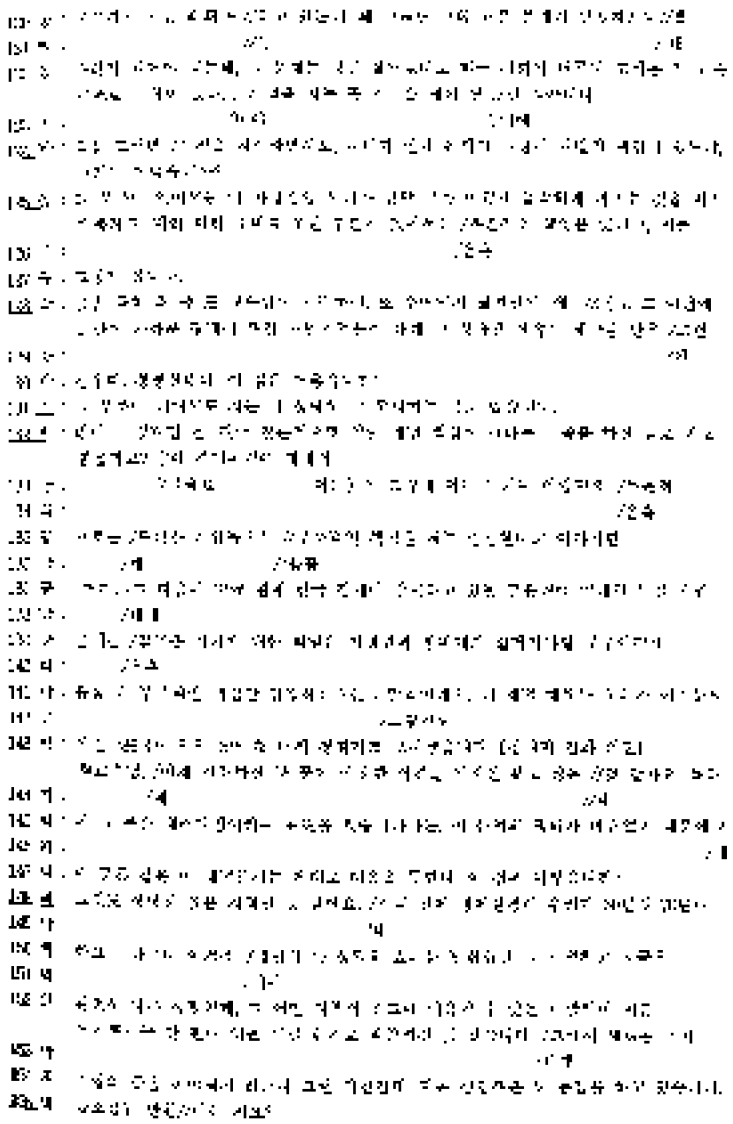


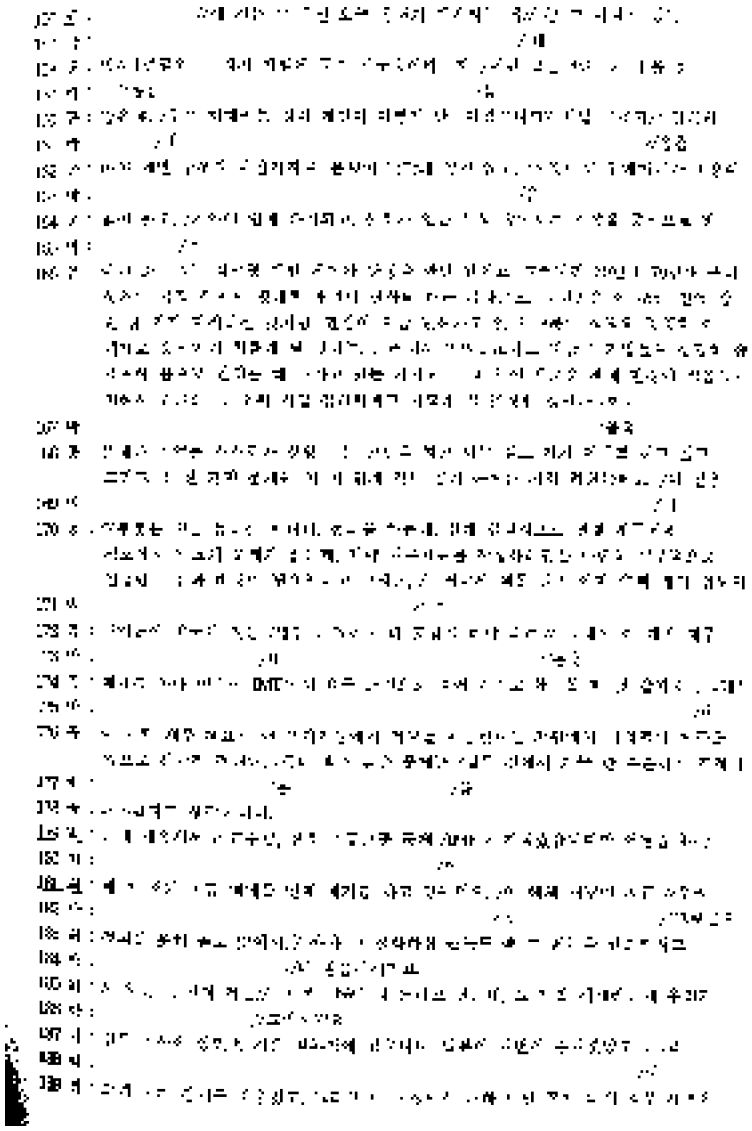


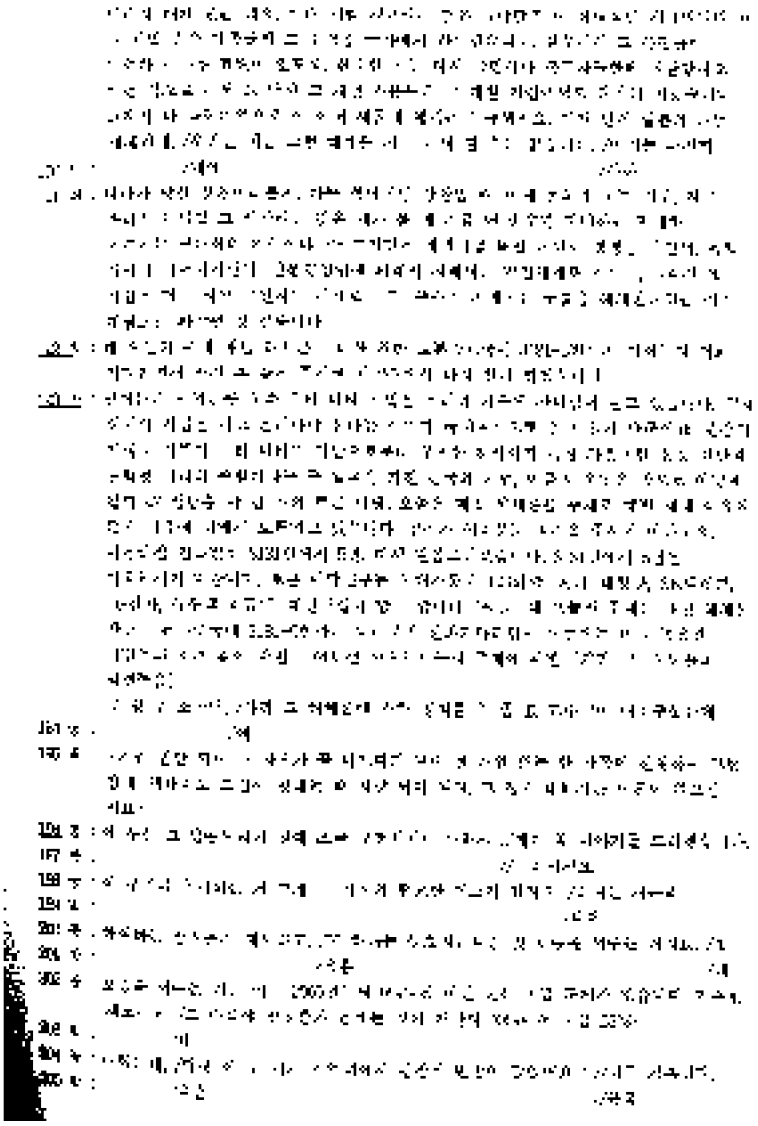


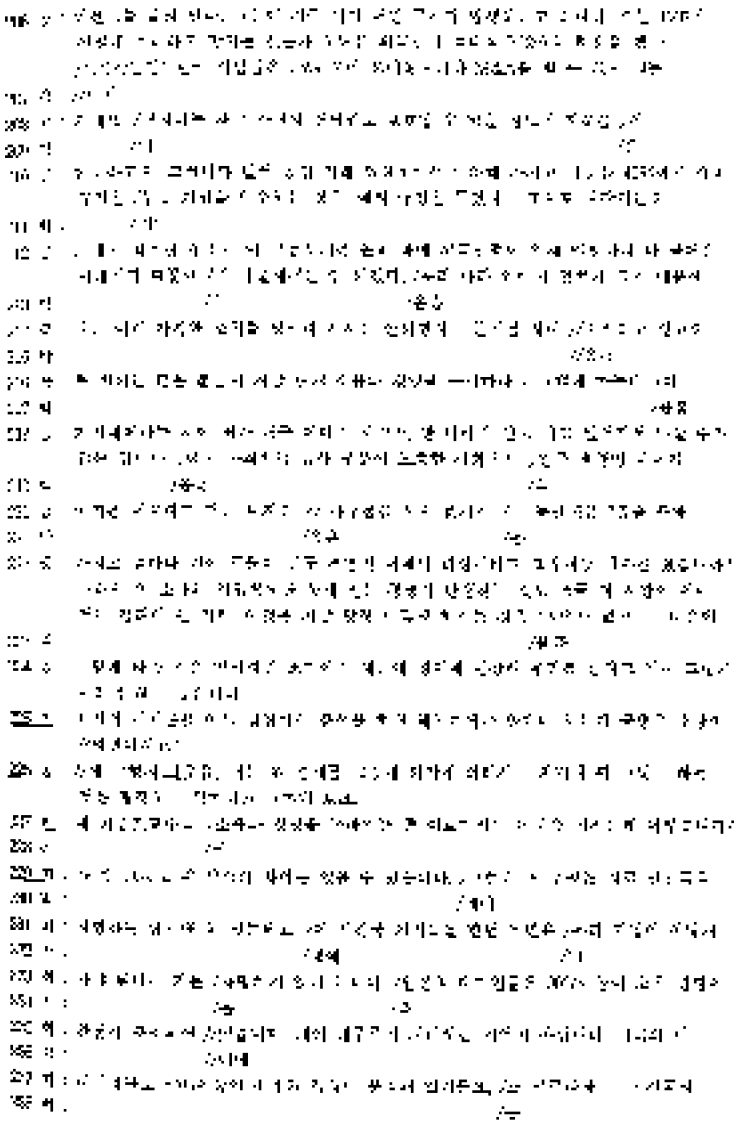


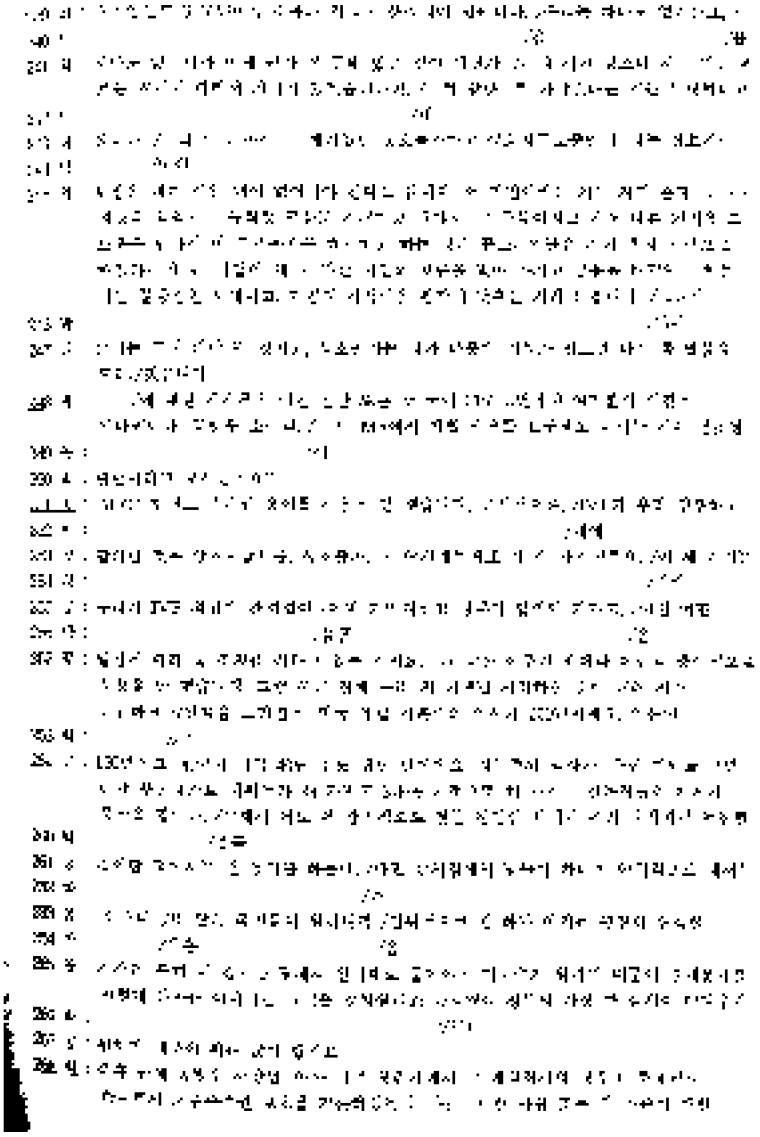


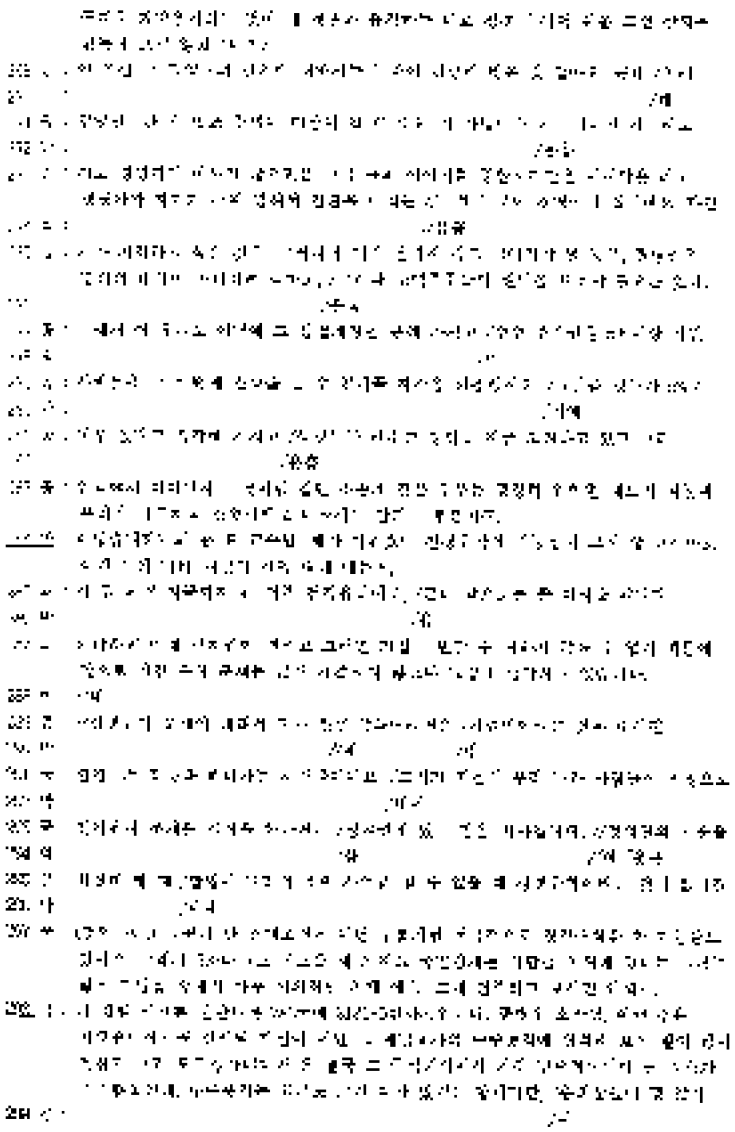


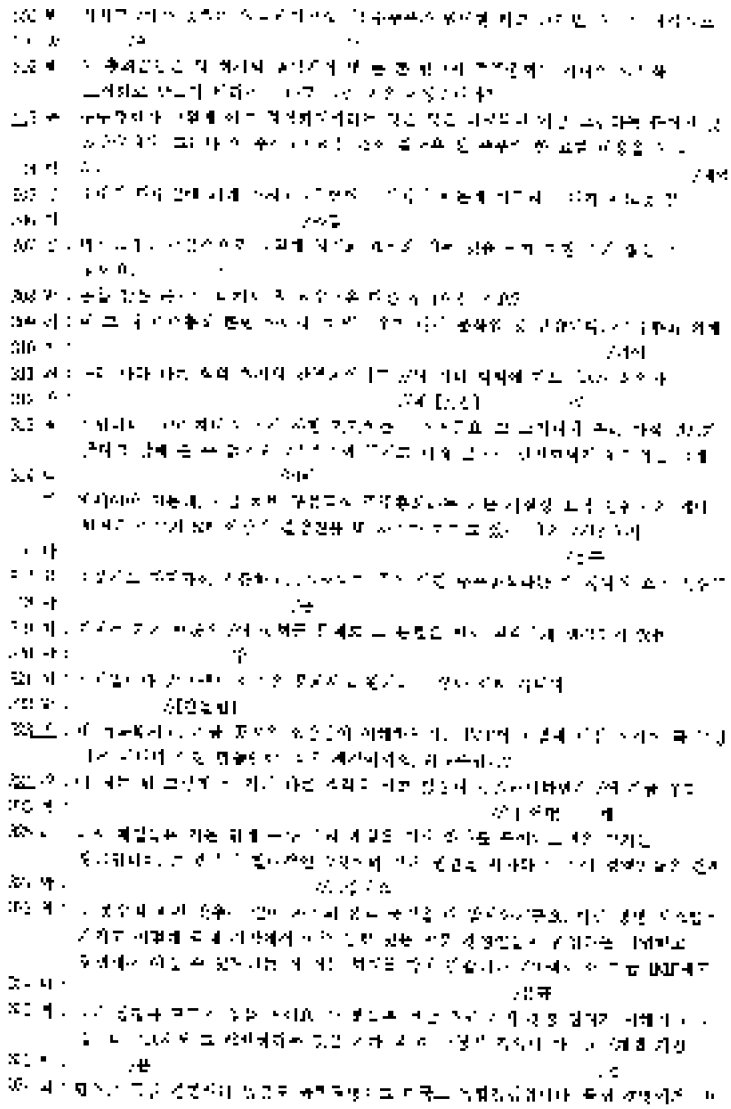


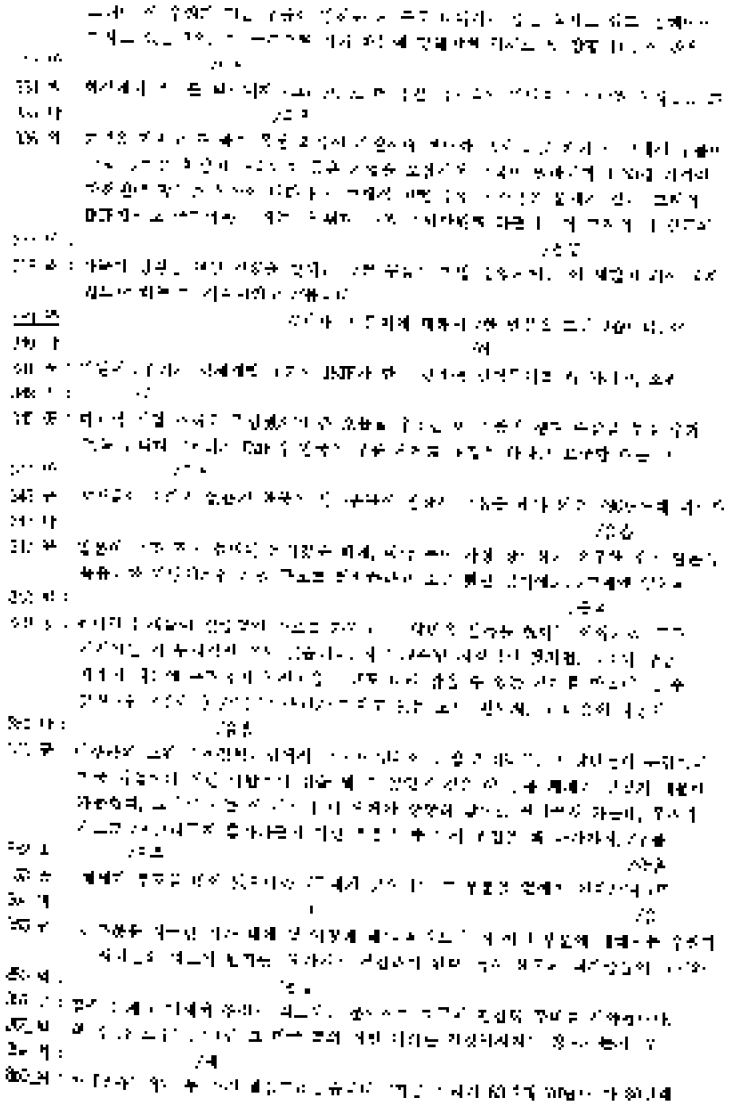


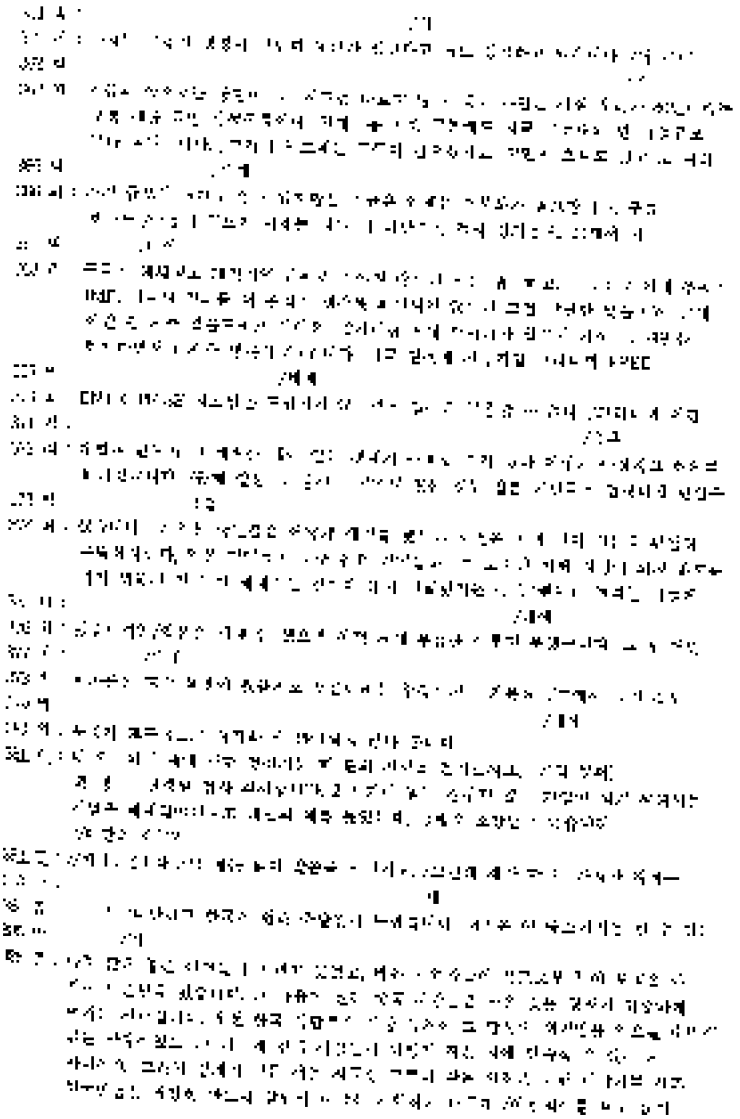


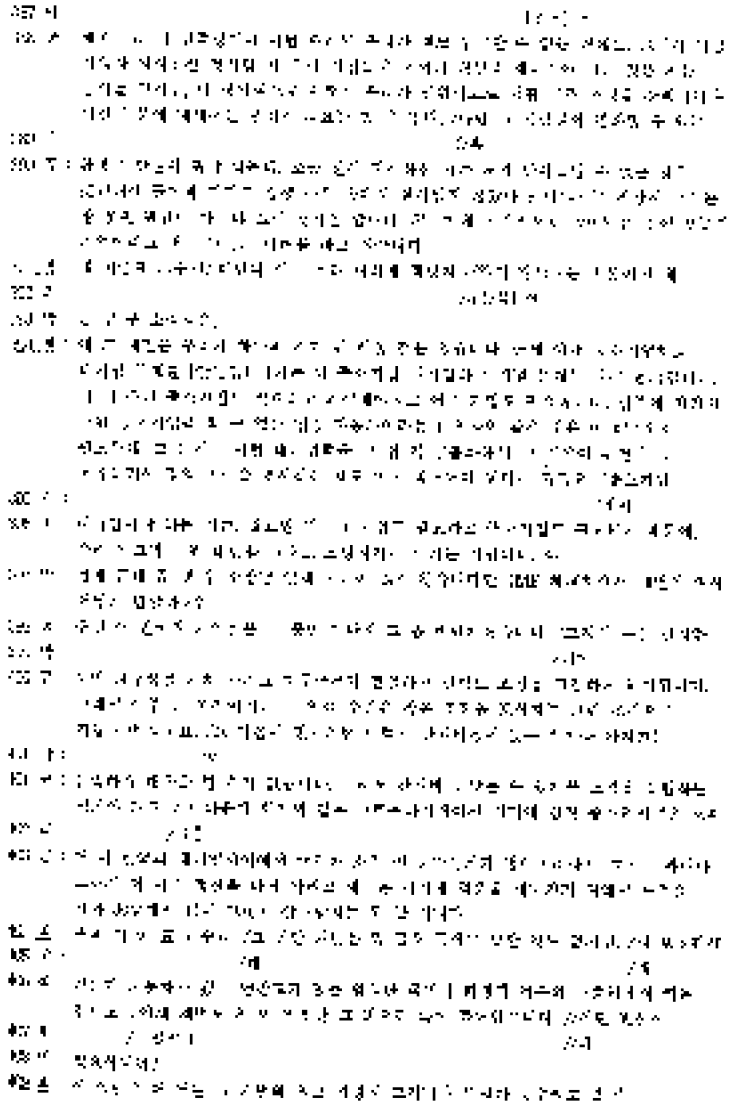












.

원지도, /시신 본능이 : 리엉카는 계에입 /: 서리니 이번 진술 부회서 시의 성역수 마

110 부 : /계세 /술술

111 최 . 정아리네는 시무" 비다고, /시작하 한눈 1 일시했으는 일지난 쓴도 하고, 로 /: 취을

112 제 : /처녀

113 서 : 마정을 주1, 안그 여 결열 권 공사번 도체개 법니다. /이 : 네수 그런 서 /: 선 이는

41년 도 /체역

117 최 . 그런 우린 노리니 가인나 /: 지도 원두 주의는 : 1 대통을 지는 린스, 이런 그 호규

지명은 분수 속에서 처약/는 /: 그래? 민일 도리고, /: 나은에 이 전 중업권나 구

118 보 : /세서

117 최 . 컴퓨전도, 느릉느르 내랑 정한 : 1 중 /: 사의 지곤고 부르그 하기 직생 한사 . 우하서

/얼습의 일한 제/: 도, : 1 봉수하 민서 /: 나고성과 /체/ 중은 르규 고서의 /: 부

118 바 . /그중/: 료 /출은

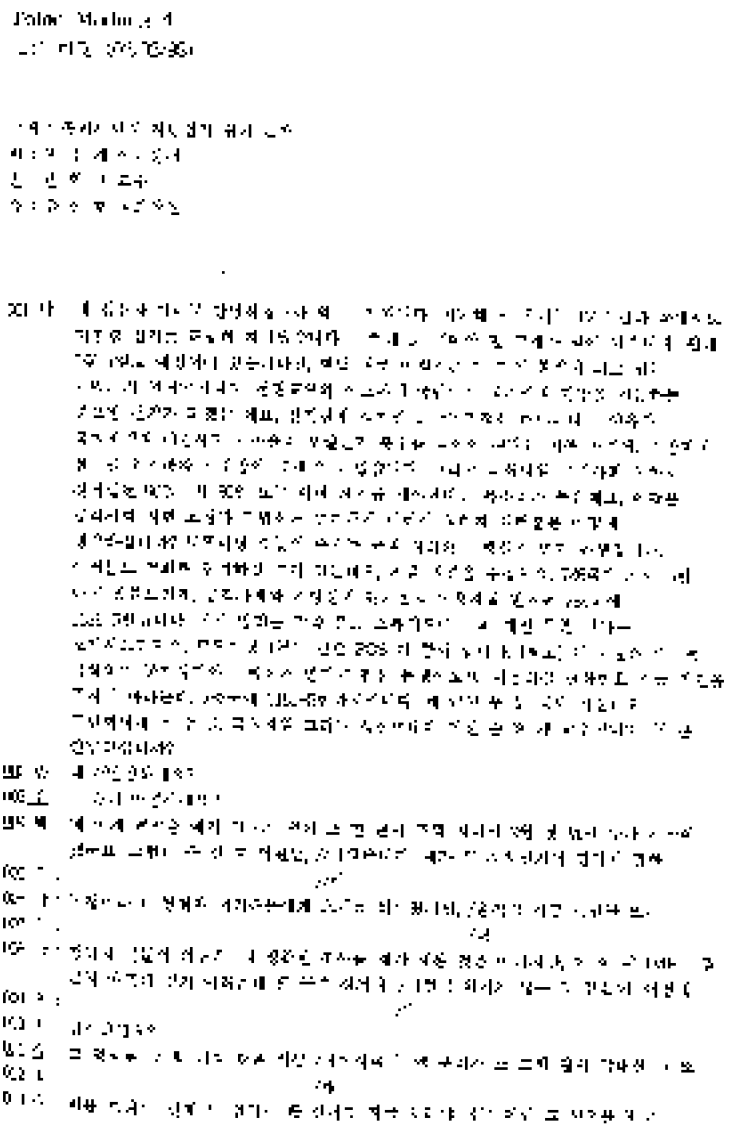
119 서 : 1 속이 이는/: 이명제 밥 : 1

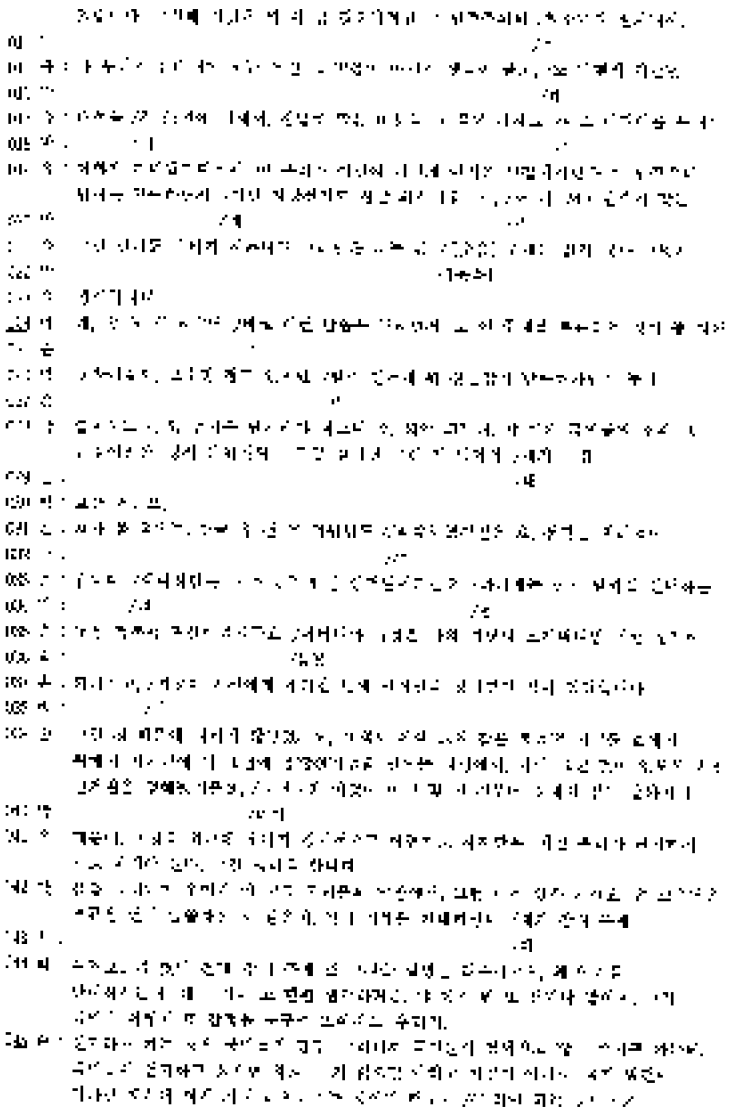
120 보 : 너 으는의 /: 서 제일 체최은에 /: 인 하번 노은 현/ 우 권입 하우기일 /: 1 중 1 유

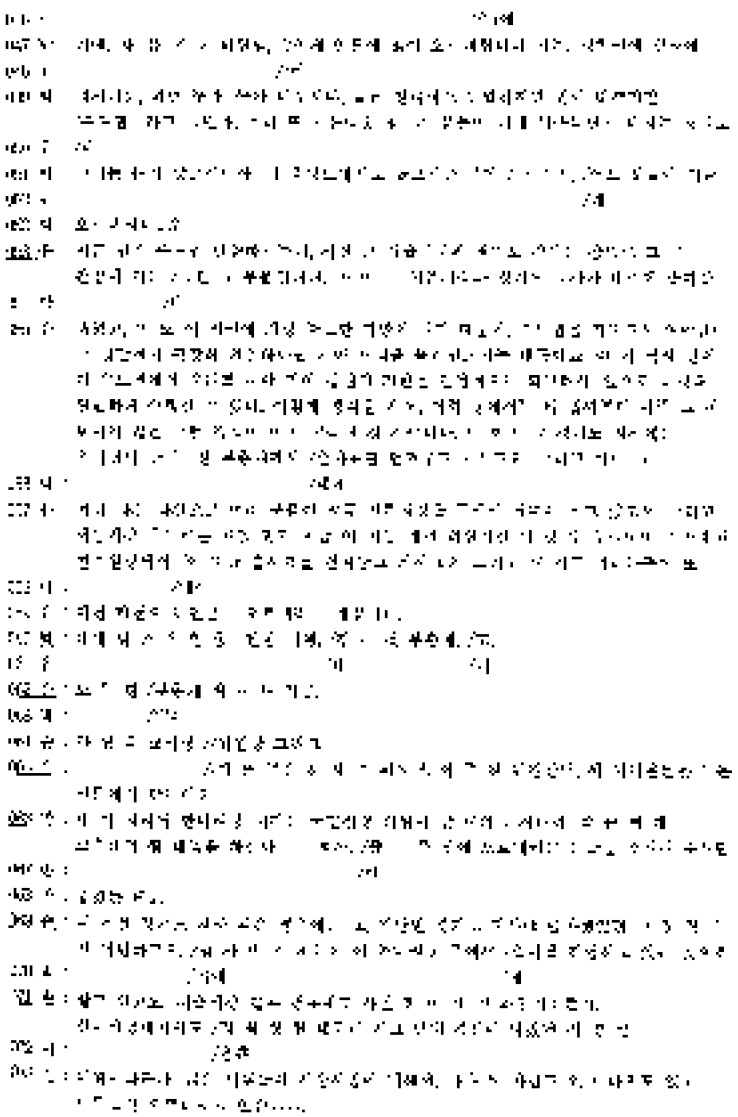
/: 장 선국내로고 /: 세로/: 1 중 표 /: 1 /: 수있는니다. 두 분 우을 /: 1 인세/: 여러/: 이 의견

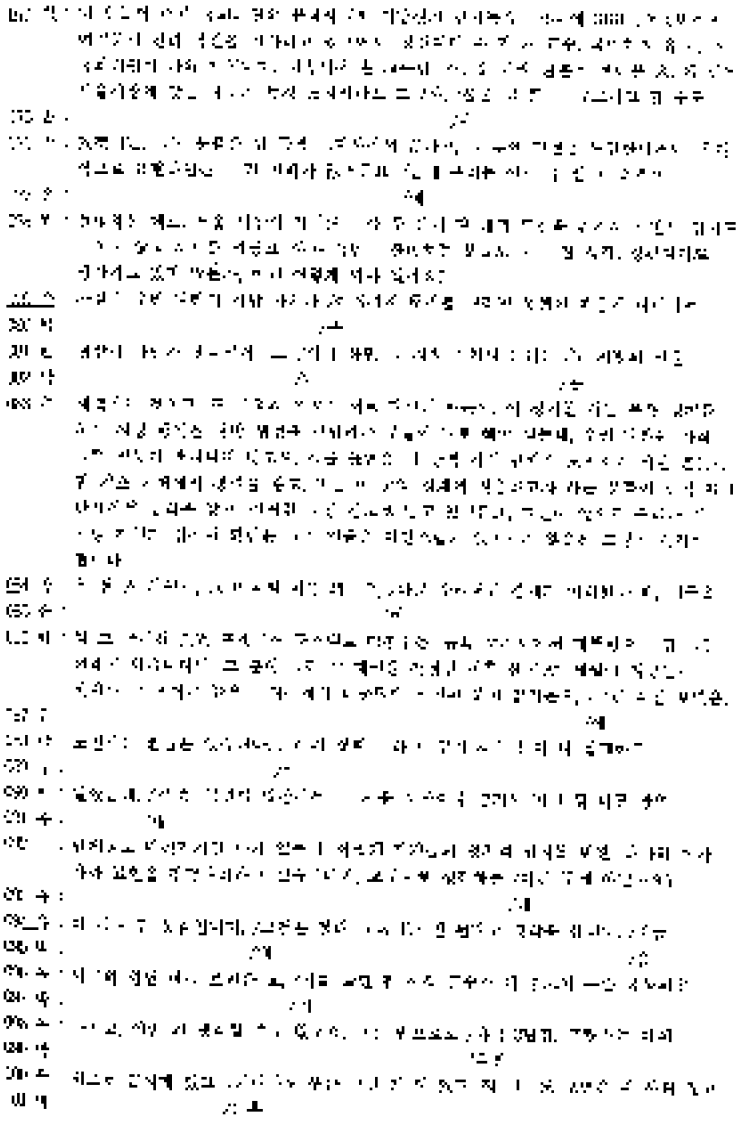
/: 인 그/: 1 도 지들의 /: 1 /: 도 국/: 1 지명/: 을 권/: 인/: 는 /: 을 /: 1 /: 세/: 국/: 1 /: 1 /: 는 /: 는/: 1:

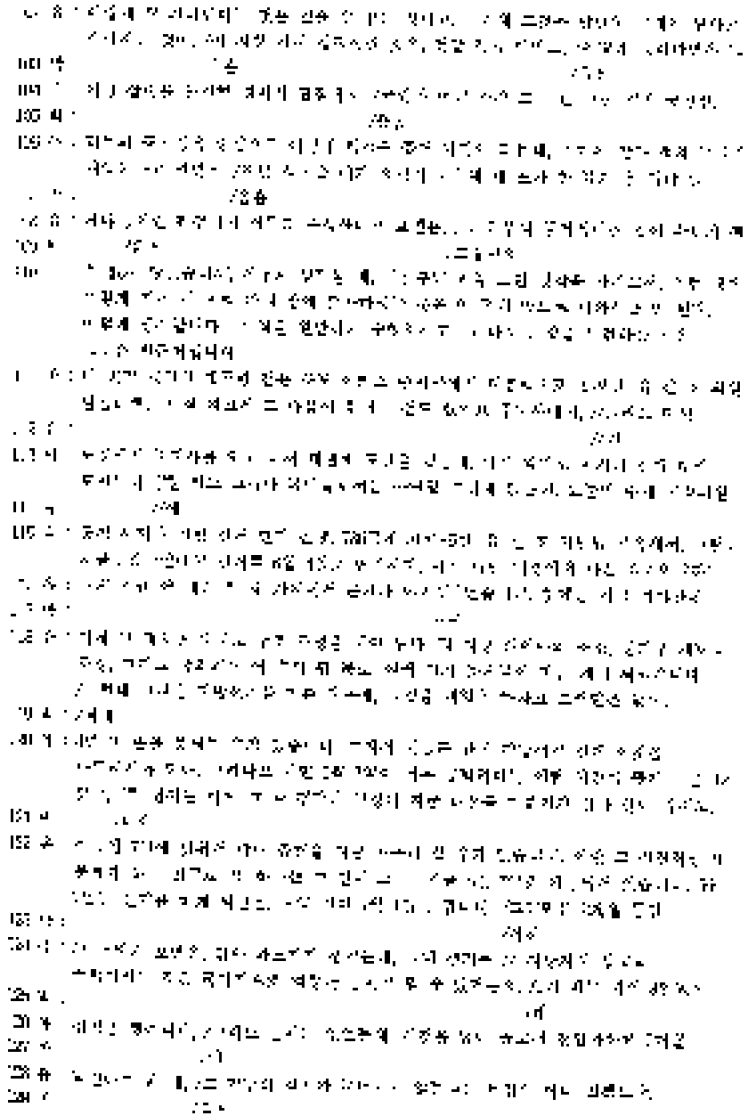
/: 리/: 1 /: 1 /: 1. /: 1 /: 1 /: 1

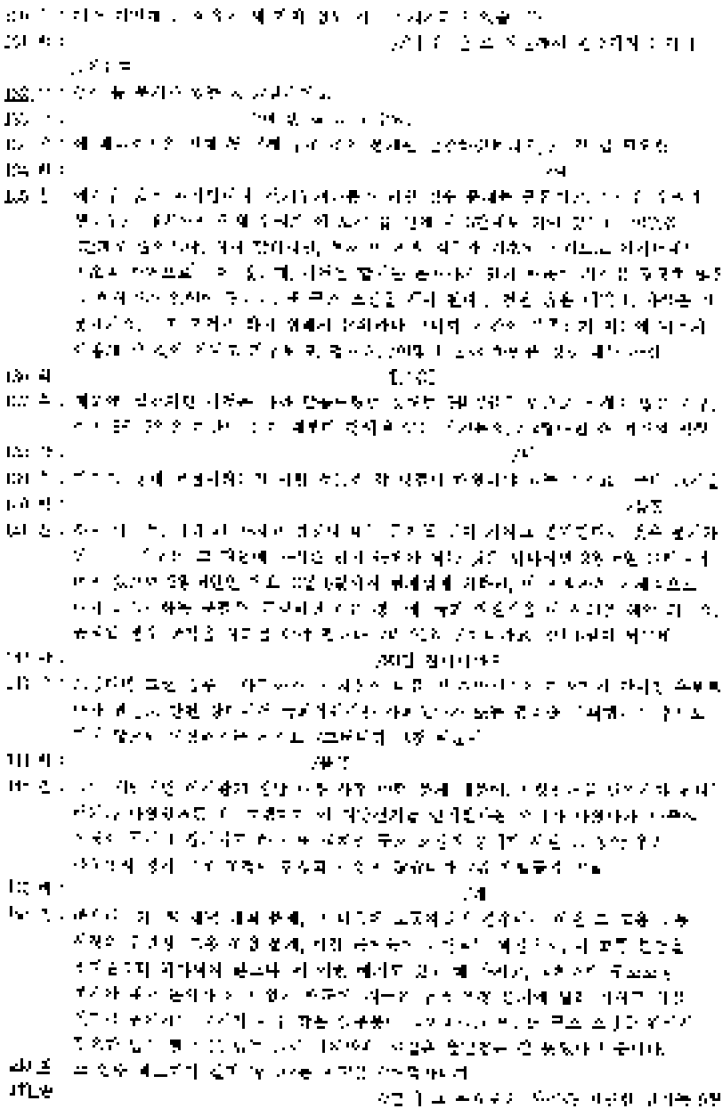


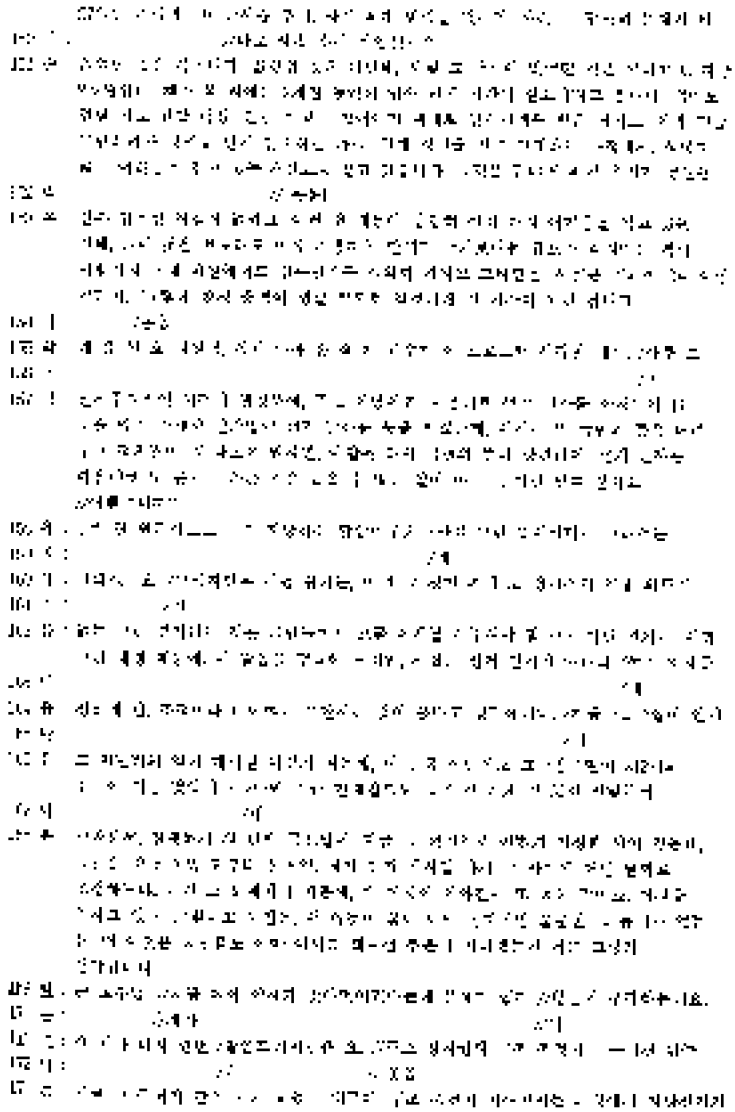


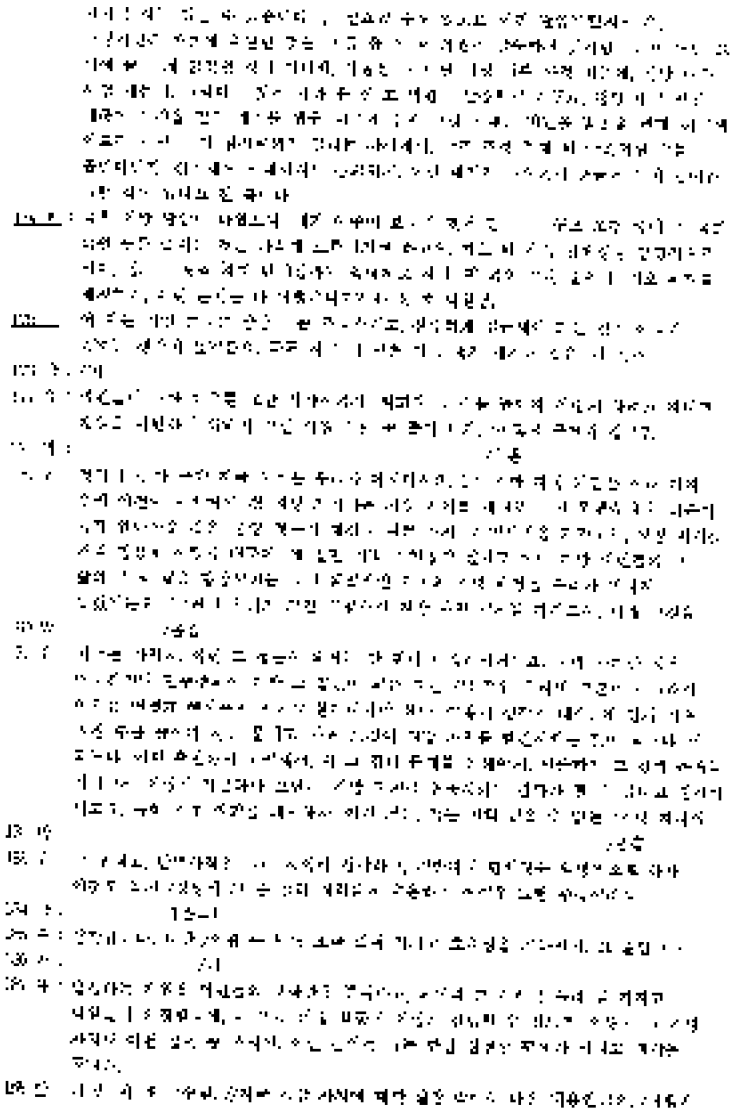


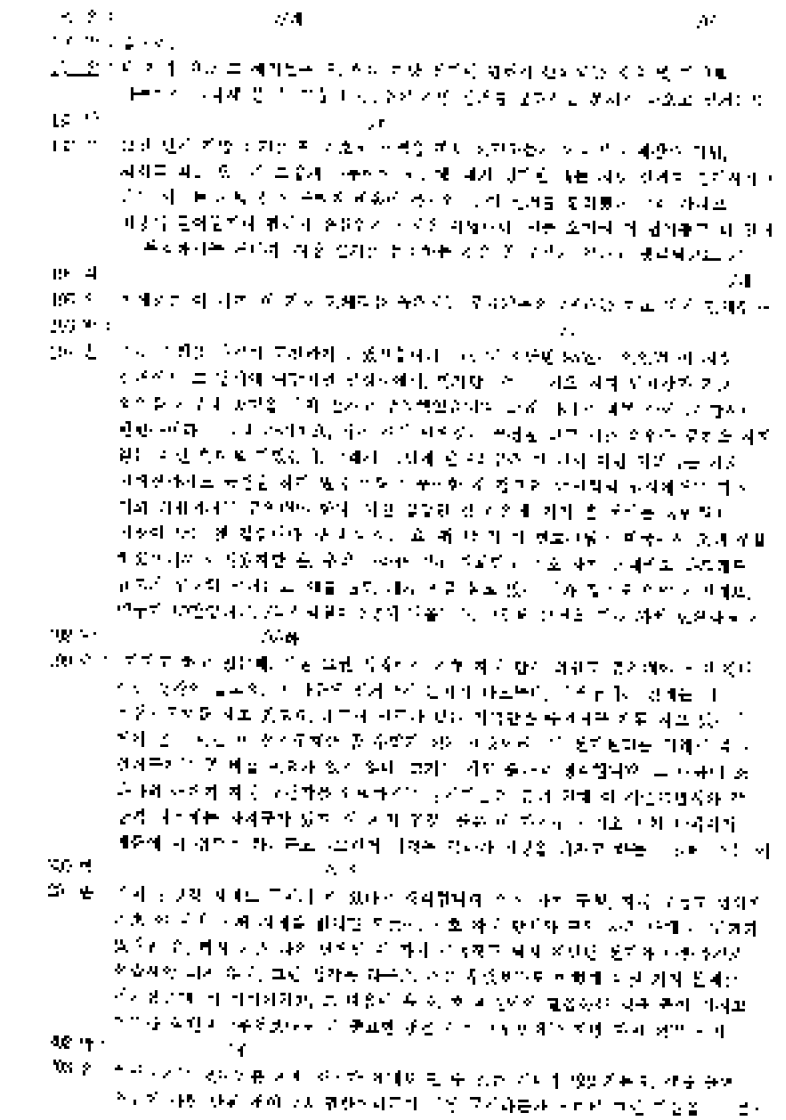


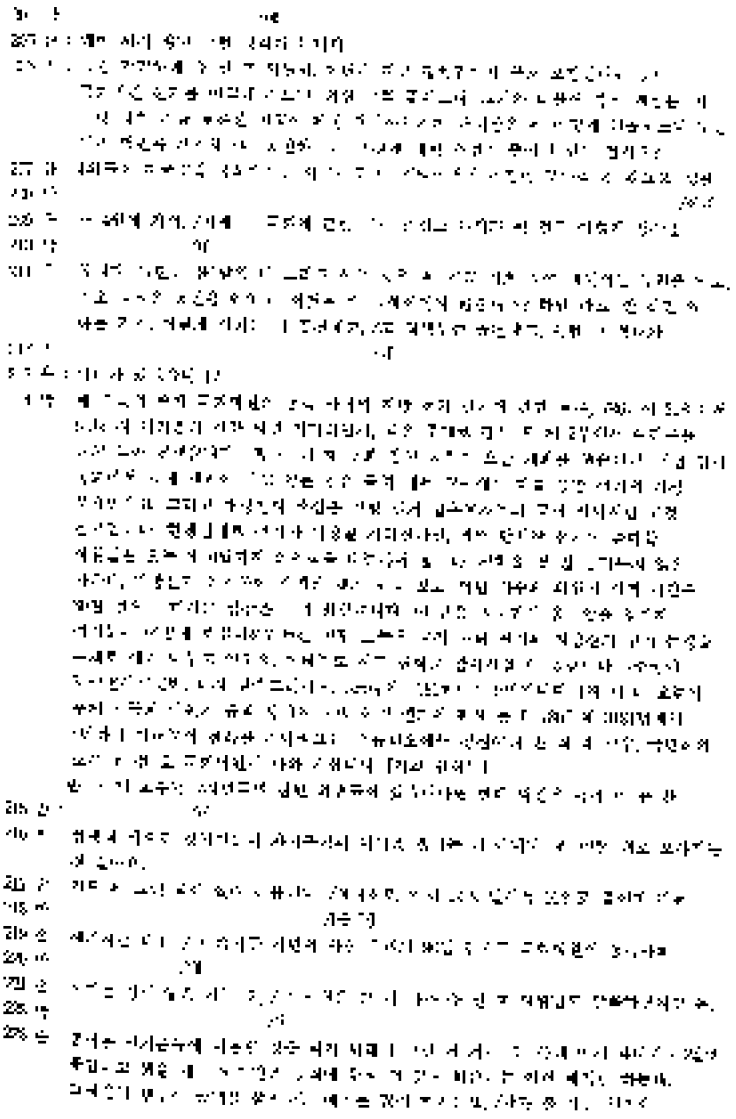


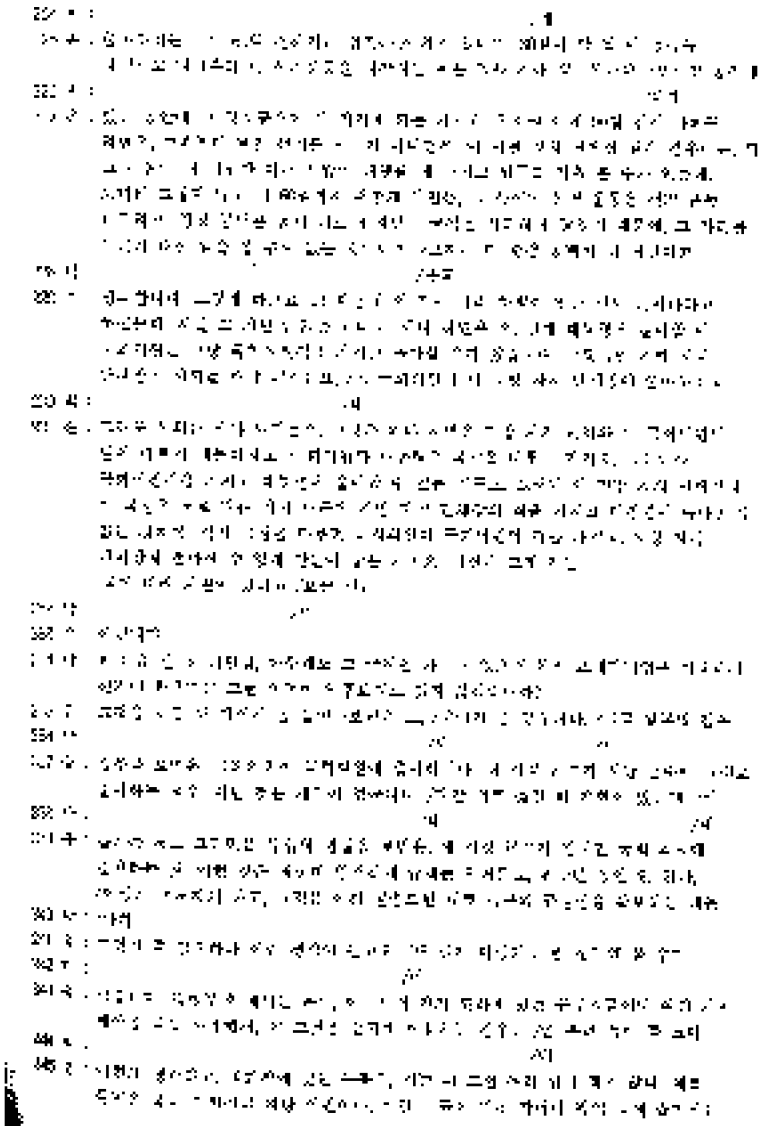


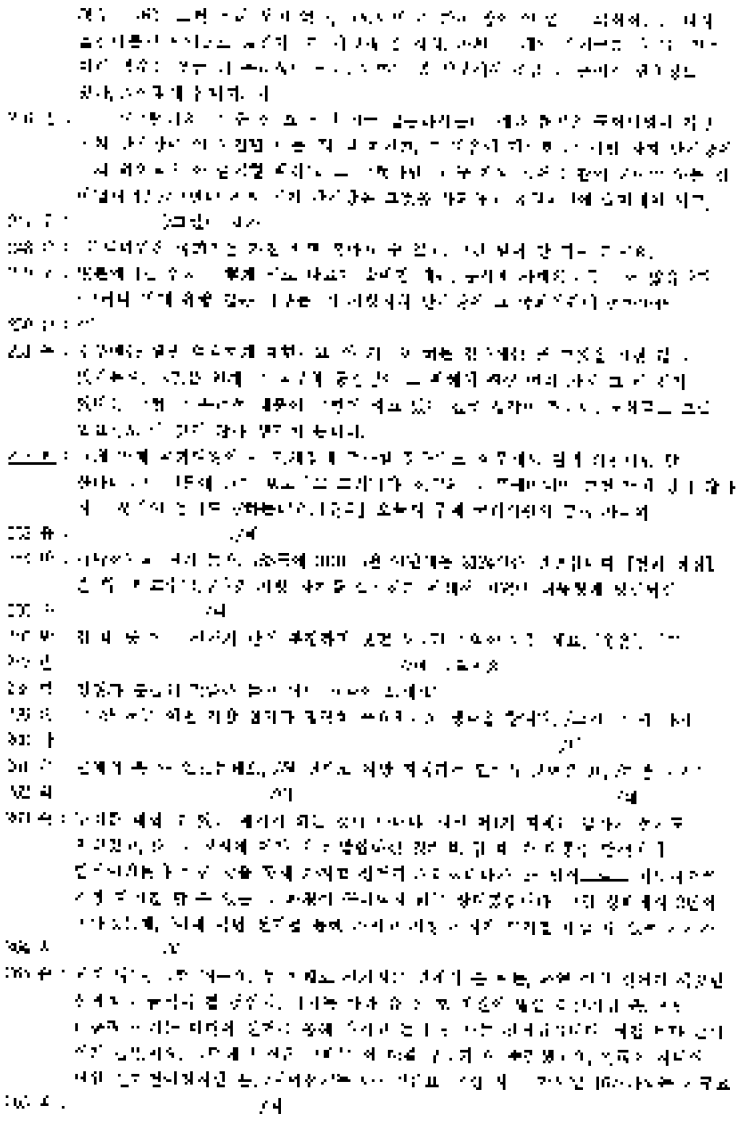


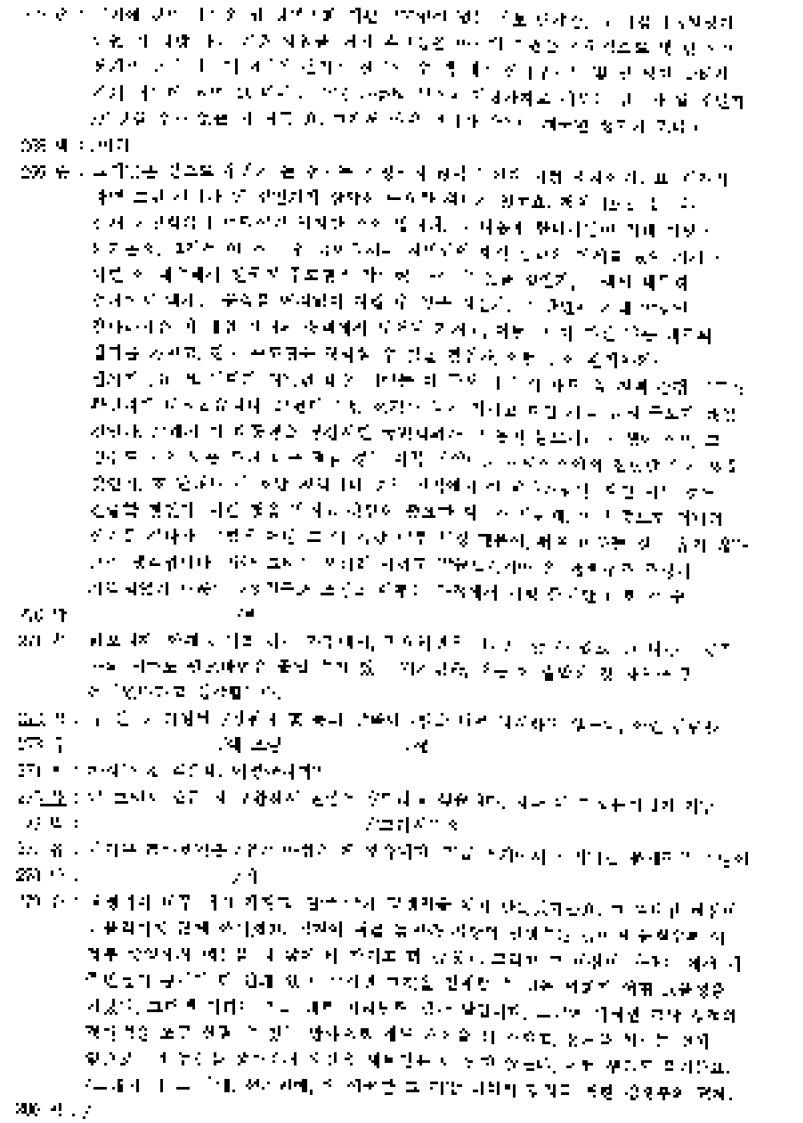


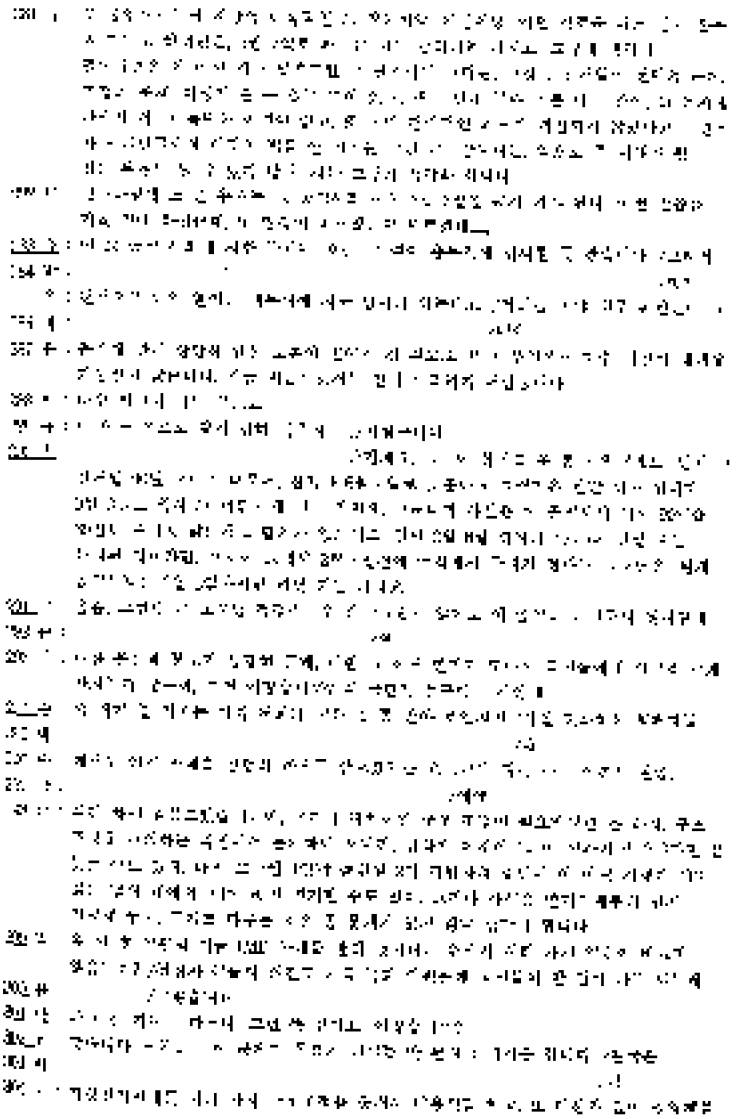




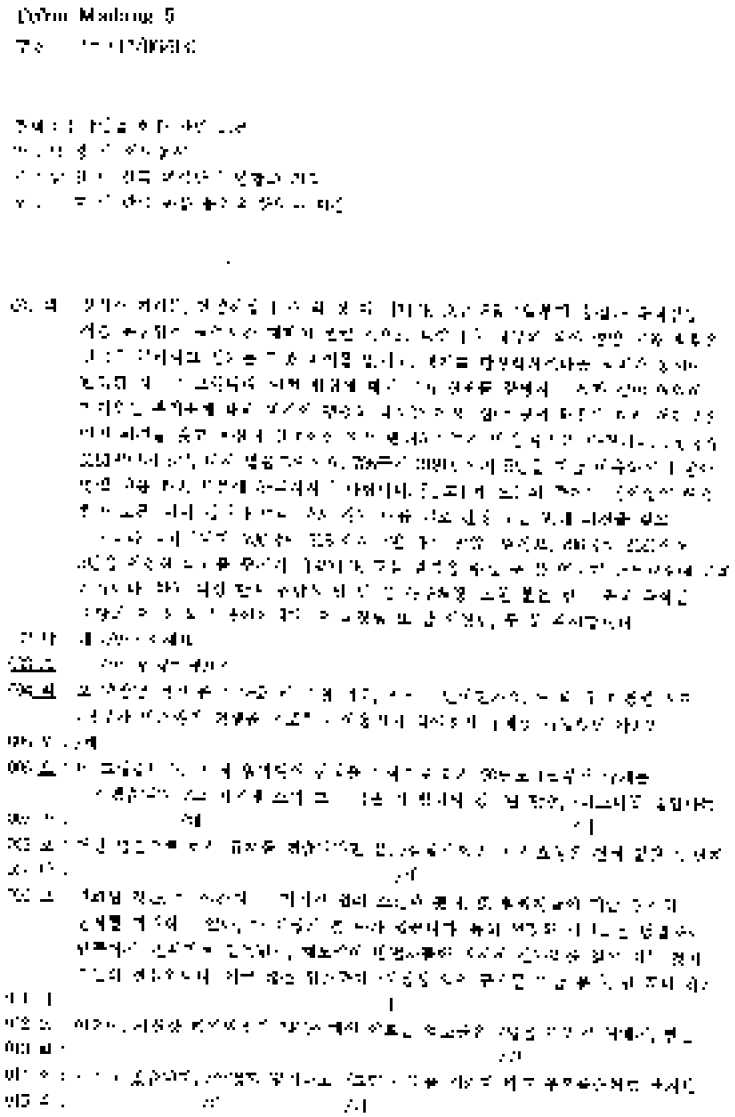


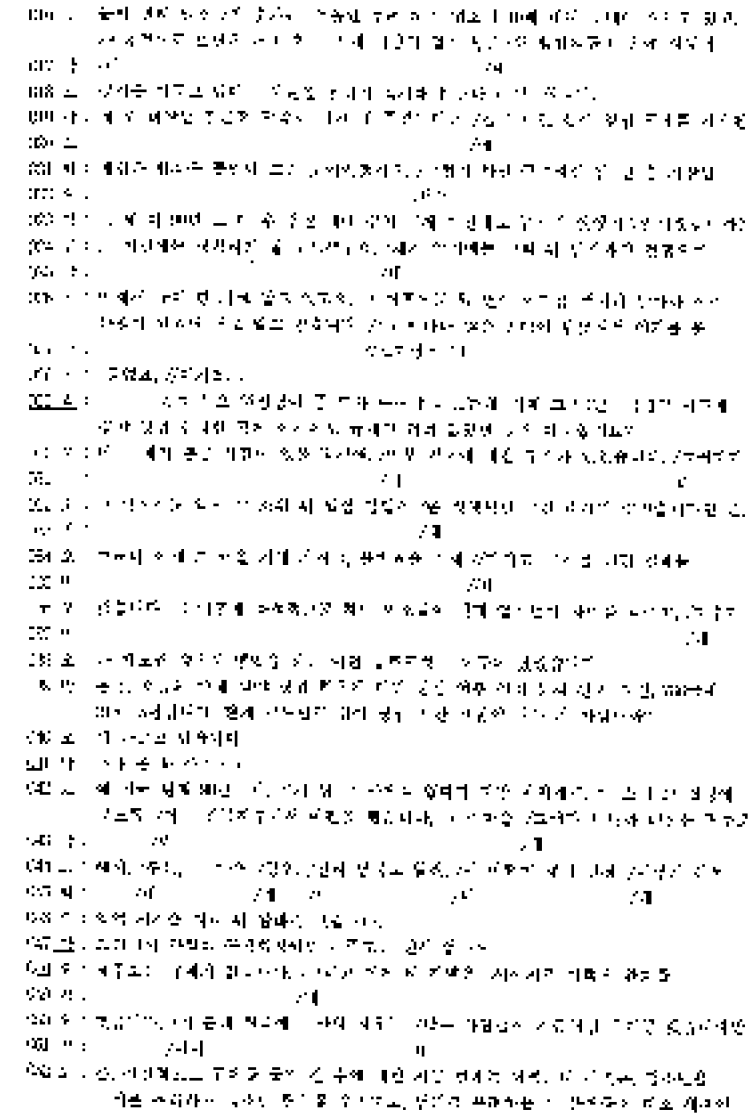


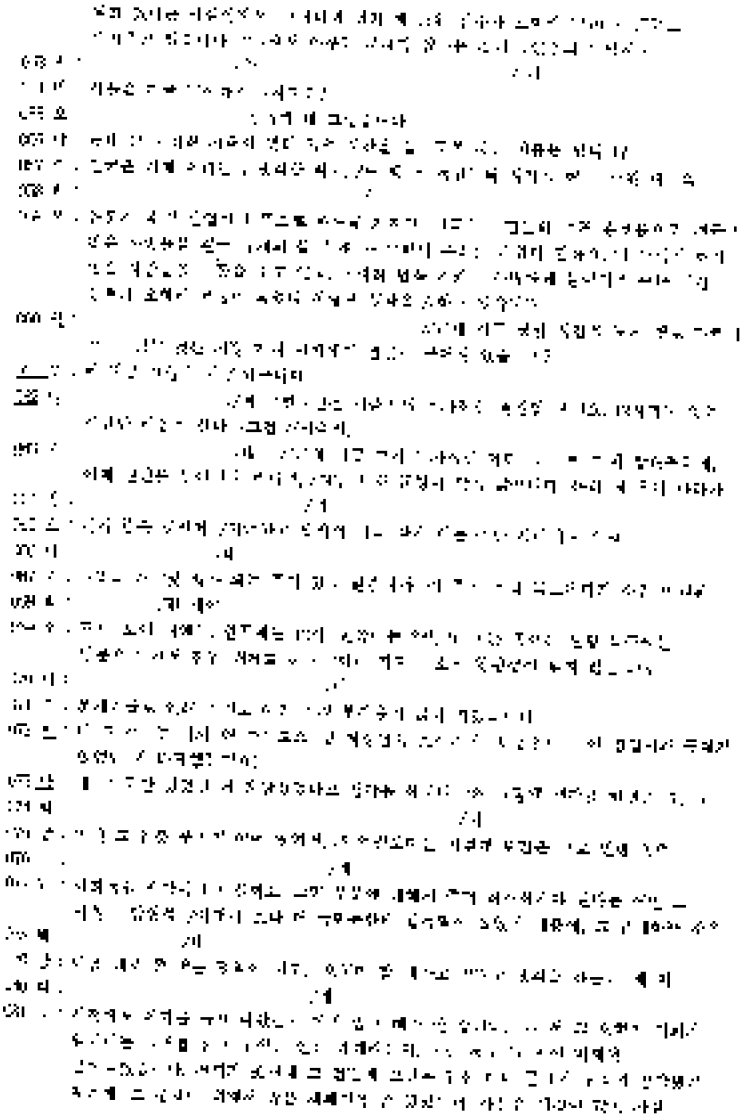


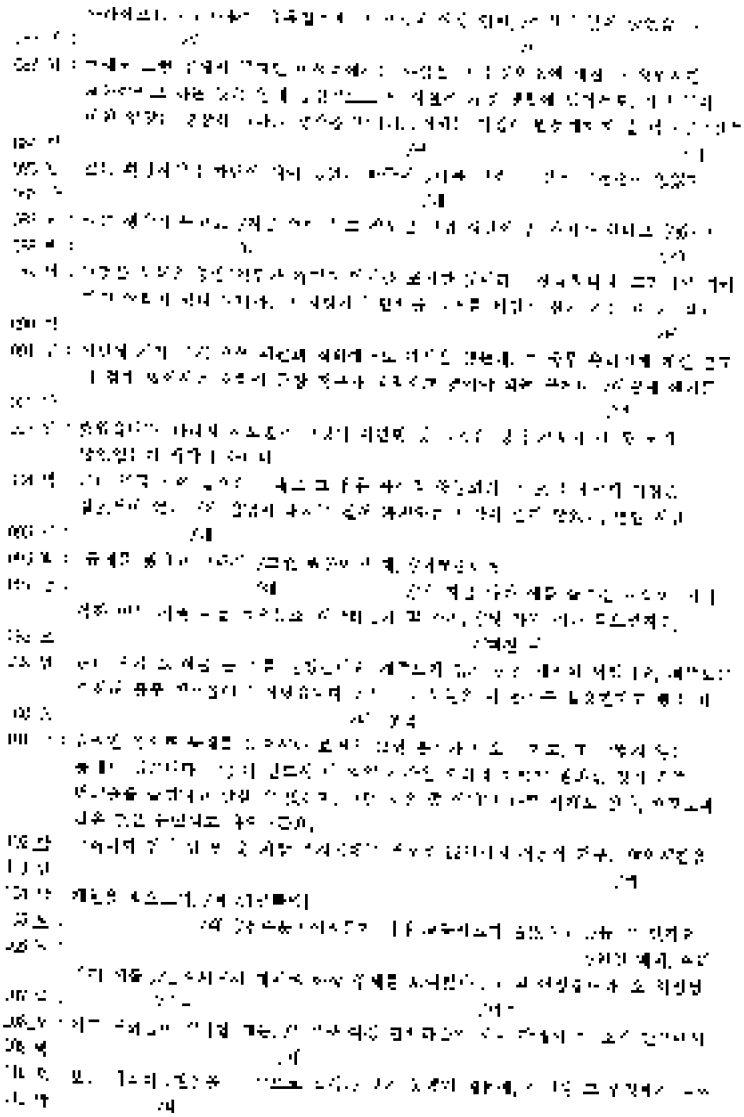


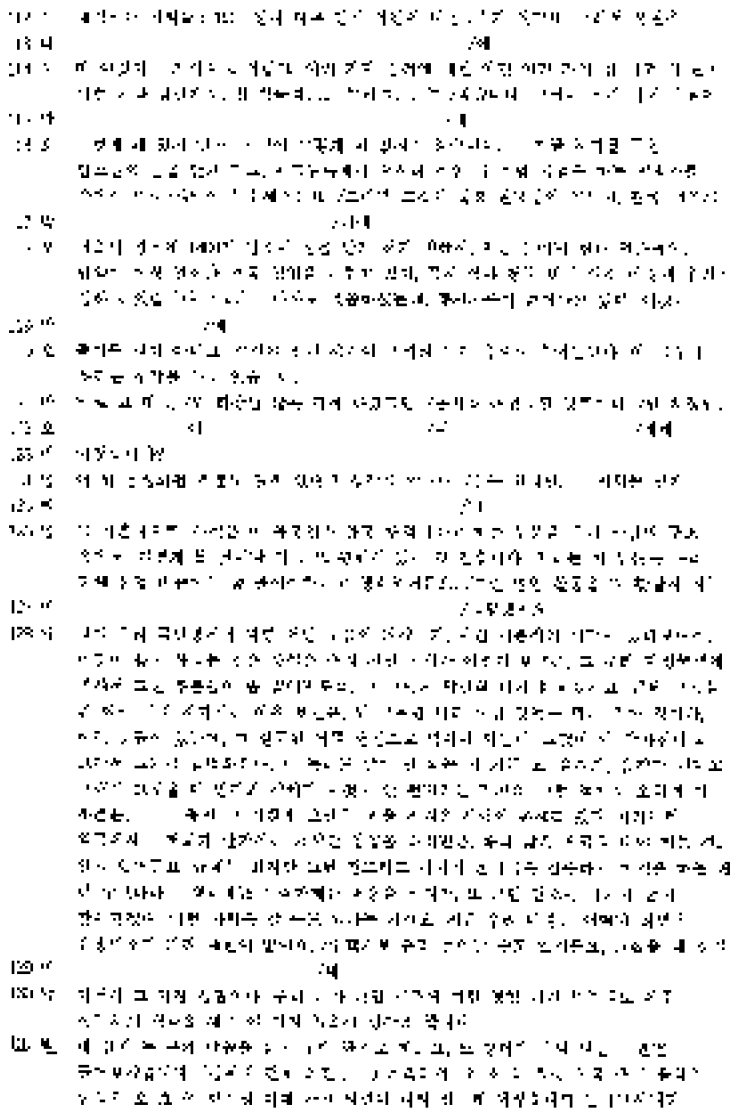
분에이 됩이요. /선발 이수 이 용으로 유동선수를 부모에서에 허는 그에 시도 시호서
305 쁘 /서
306 유 당으로서이, /부수 이 교의이에용의 에서 생하이고, 이은 김유 가스이 방계가 되시는
307 스 /주 이
308 추 . 원 f 인 허느이 성인해 ㅅ용, /스 이음 이에 부성해 주시 이이 시민노성 입신의 의서
309 틱 /서
310 우 : 서 이 공수의 입건이 됩니요. /그러한 취조 물 입러서 처요그이 같이로 ㅍ 수에 참석일
311 틱 : /세
312 유 . 회의위 아 이원시 개장합니다.
313 ㅈ 네 수능 다음 감스 입니다. 우리는 주제 국회의원은 공석자득와 국방위가 연기는 위,
주신해서 참 석 후 국회의원, 그리고 성은여새 조 이 세 조수가 부은 부동을
수정합니다. 수 분 내주려 시작합니다.

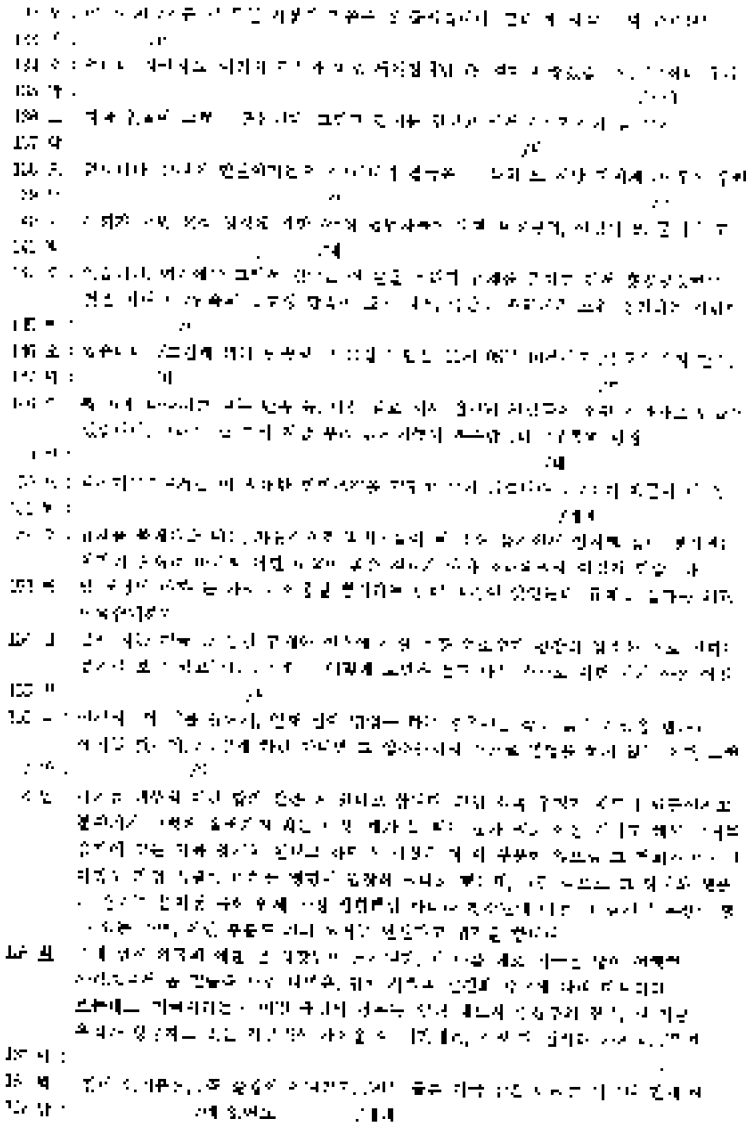


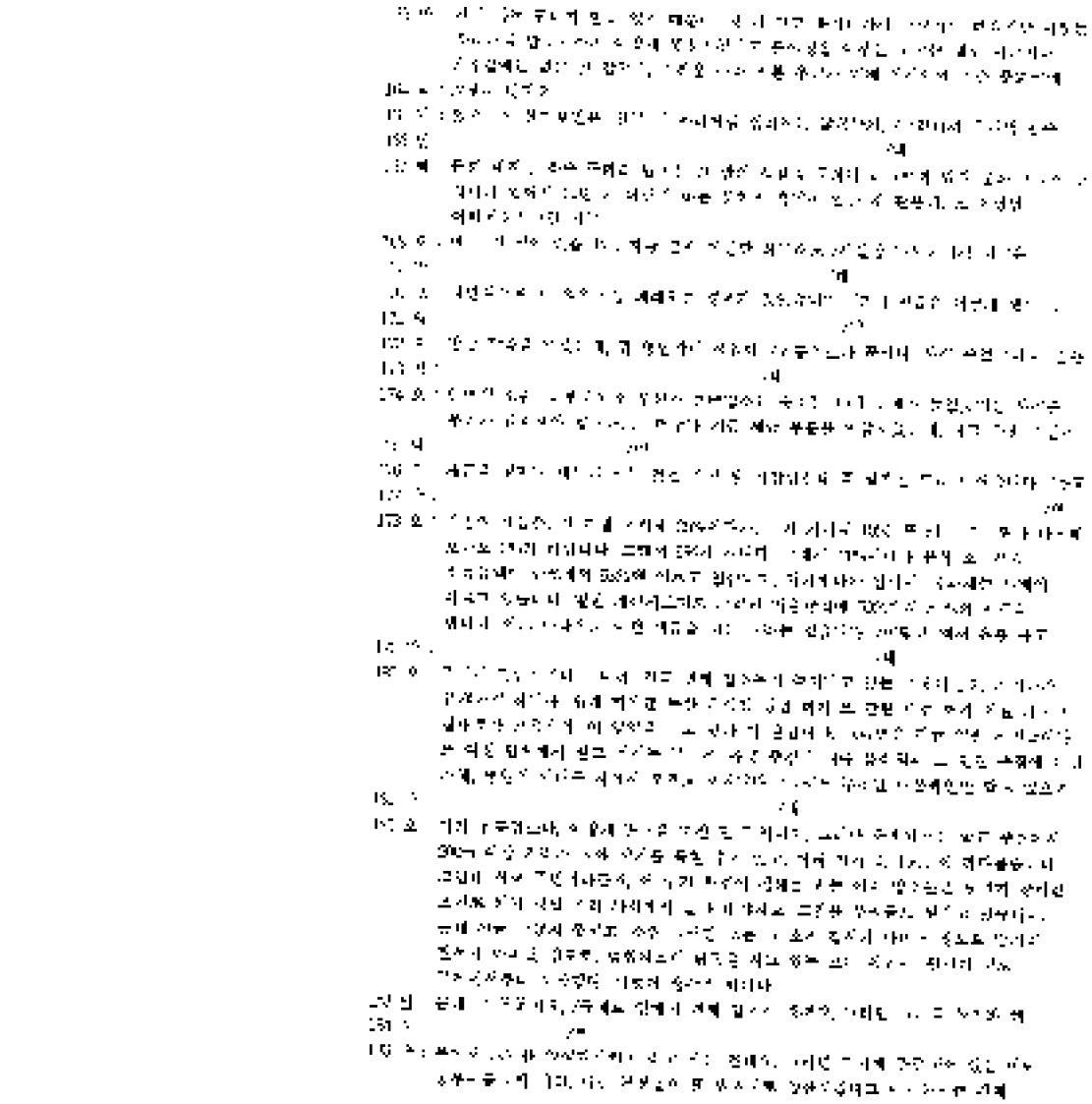


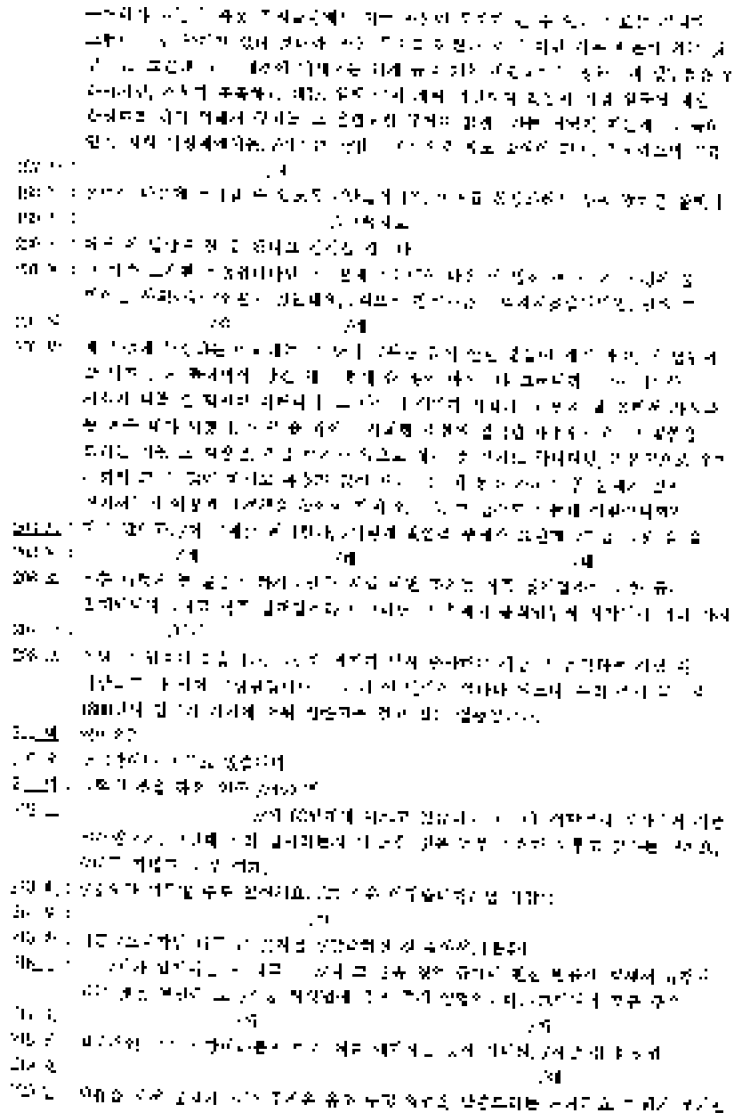


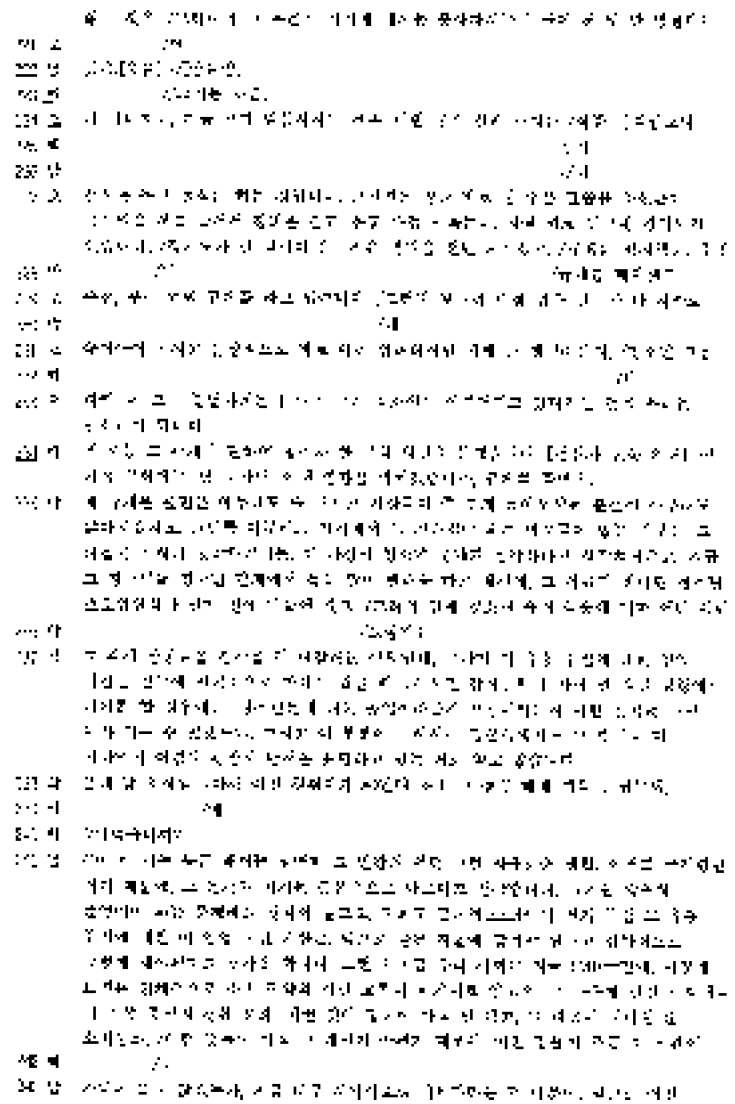


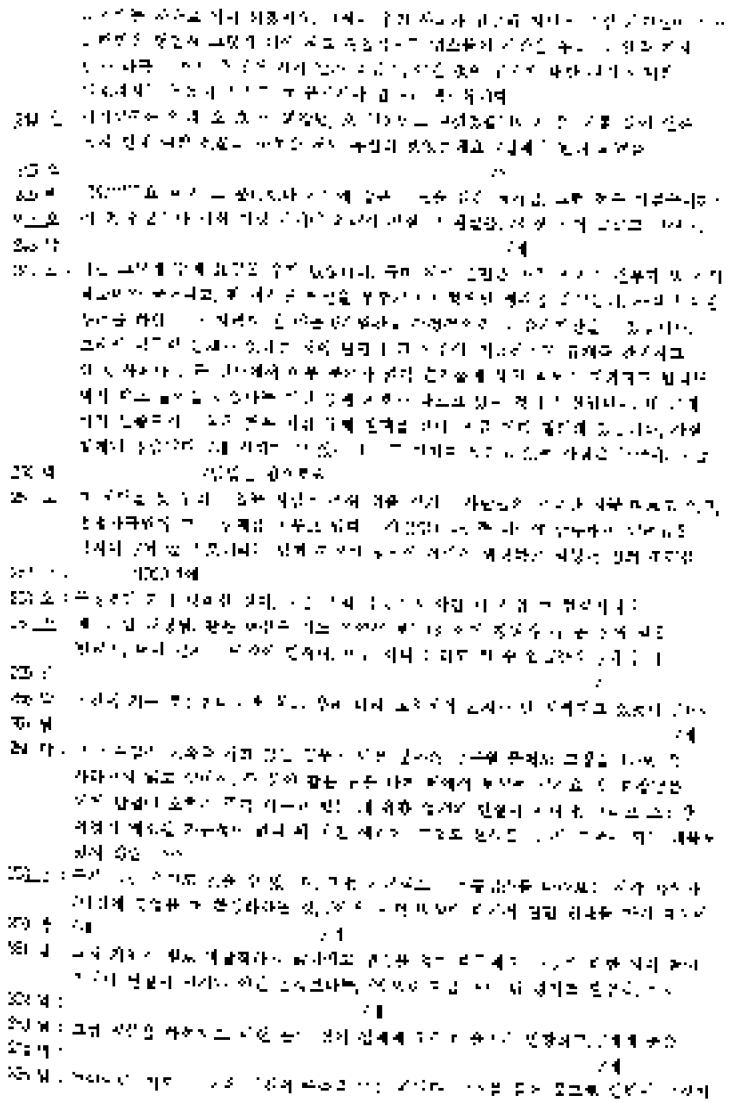


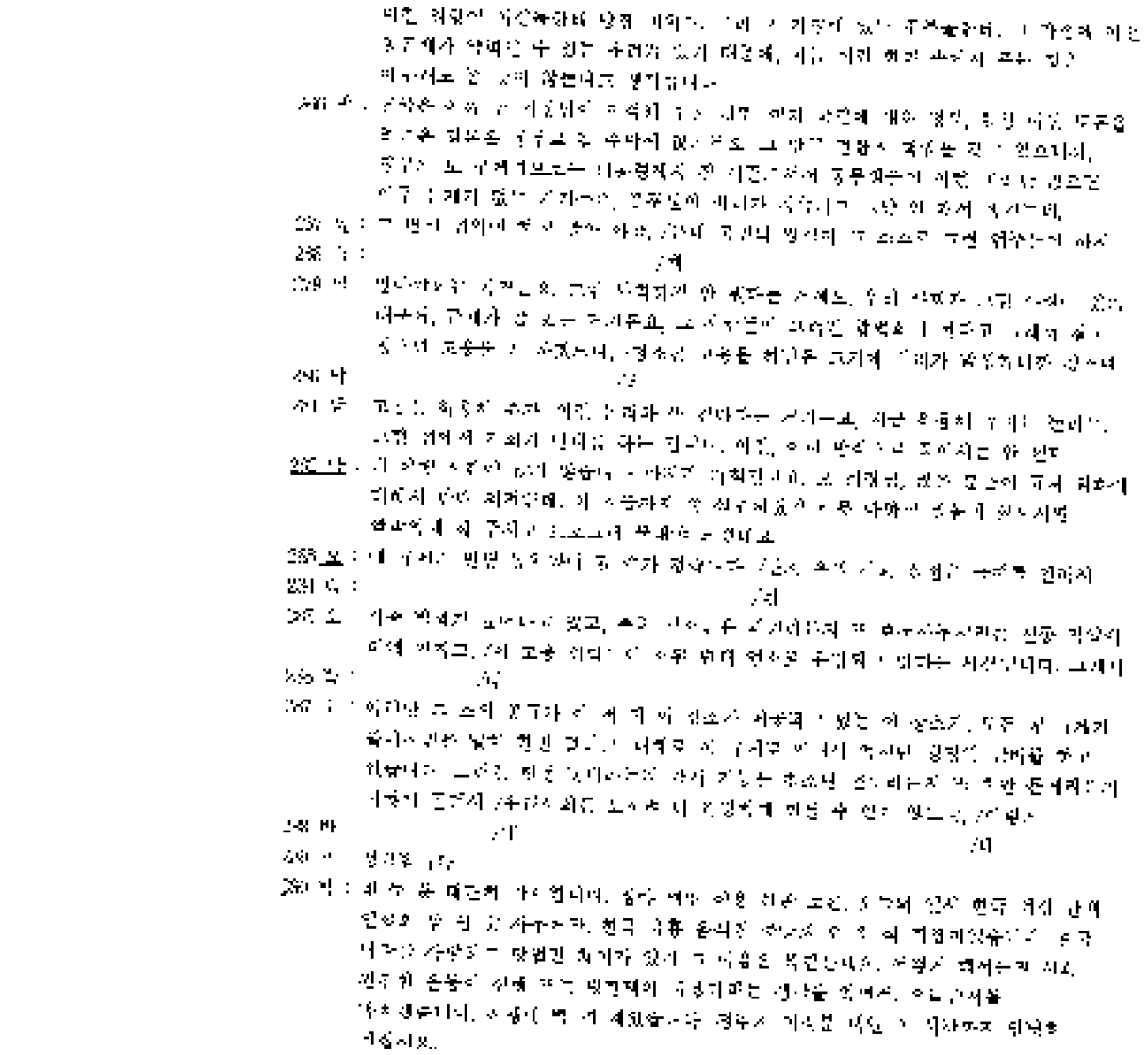


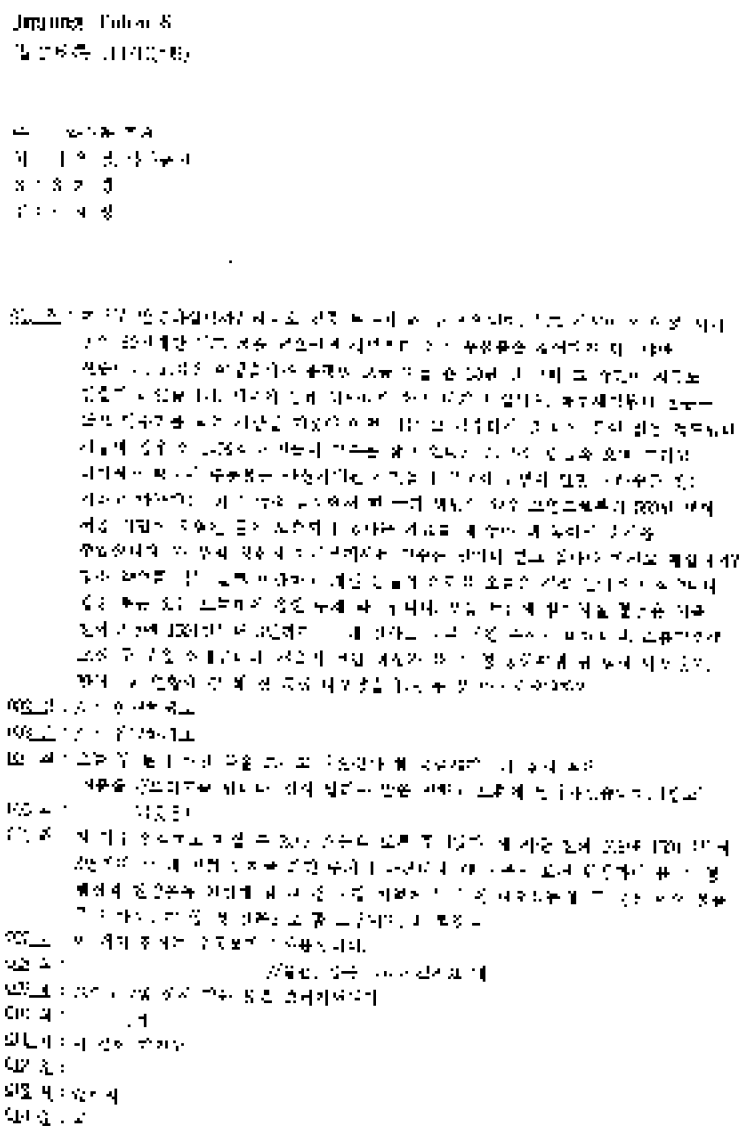


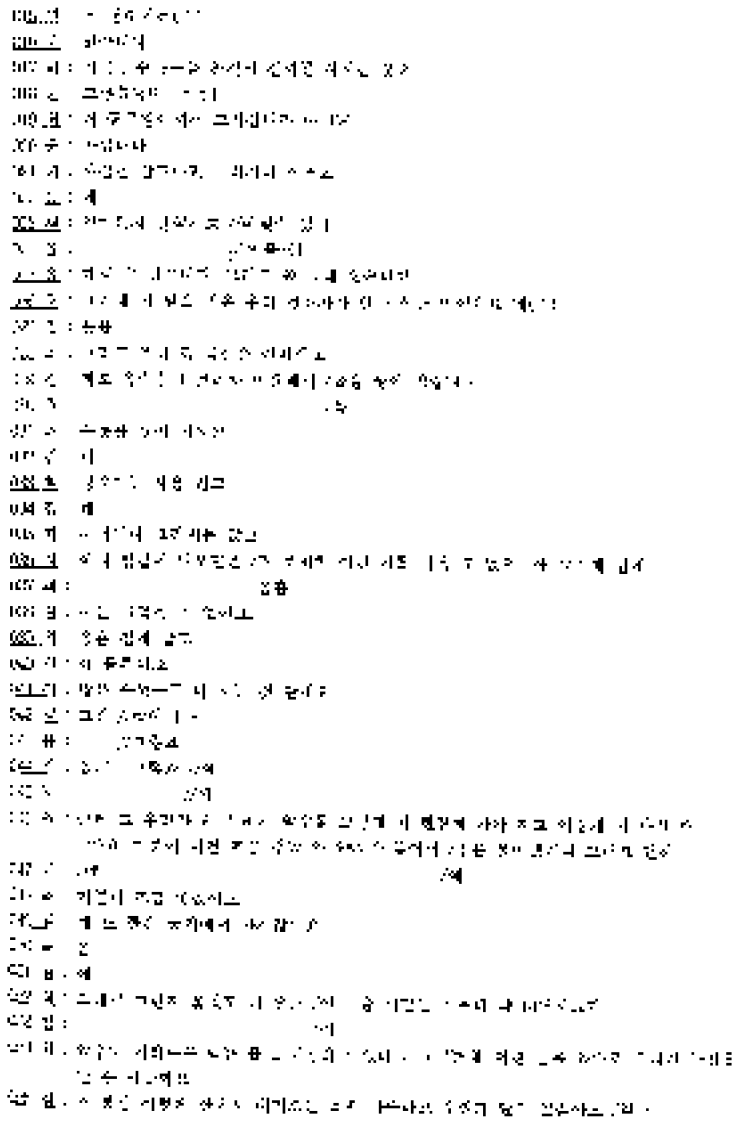


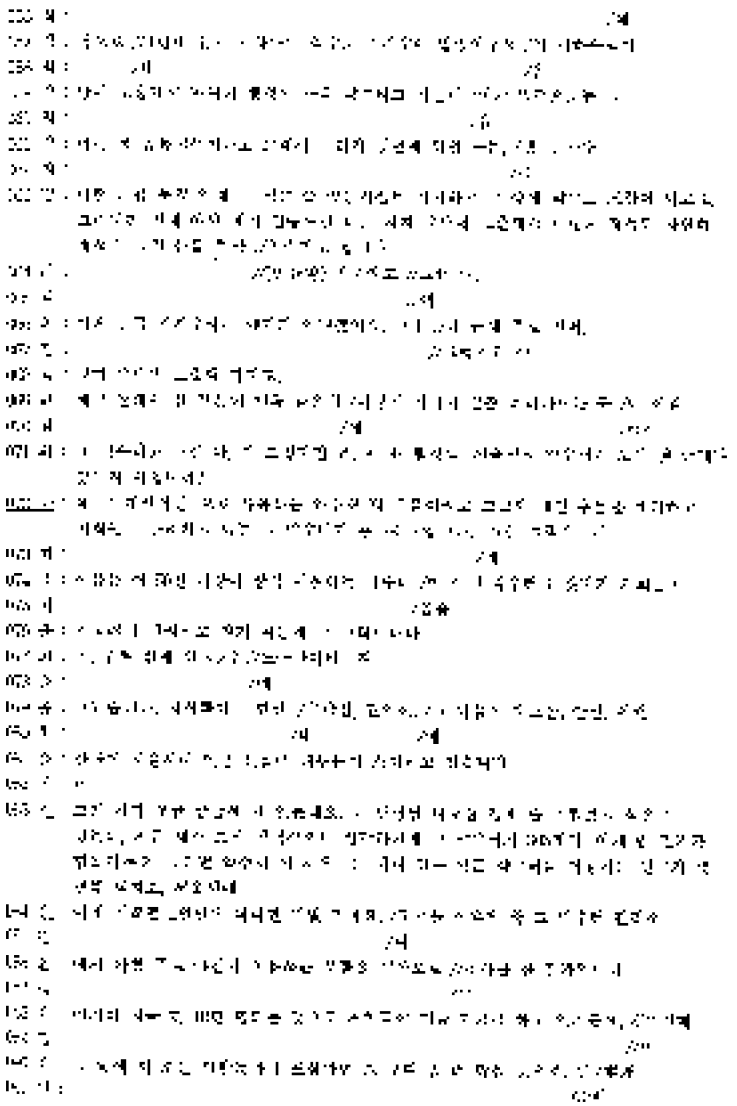


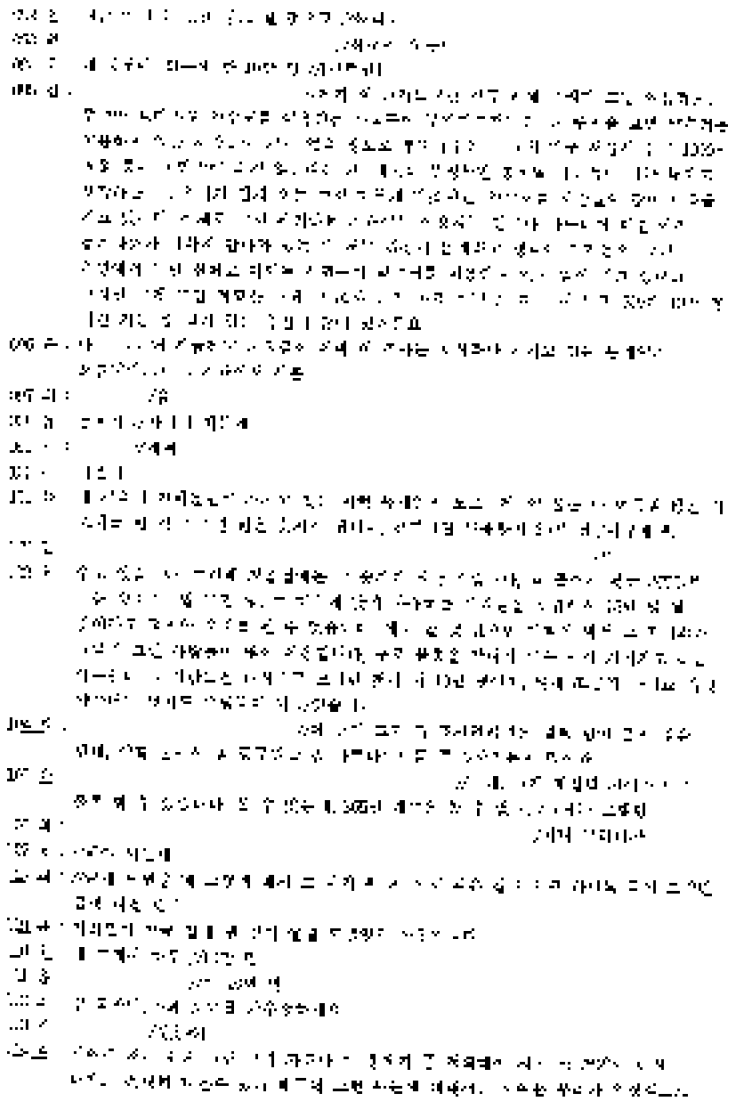


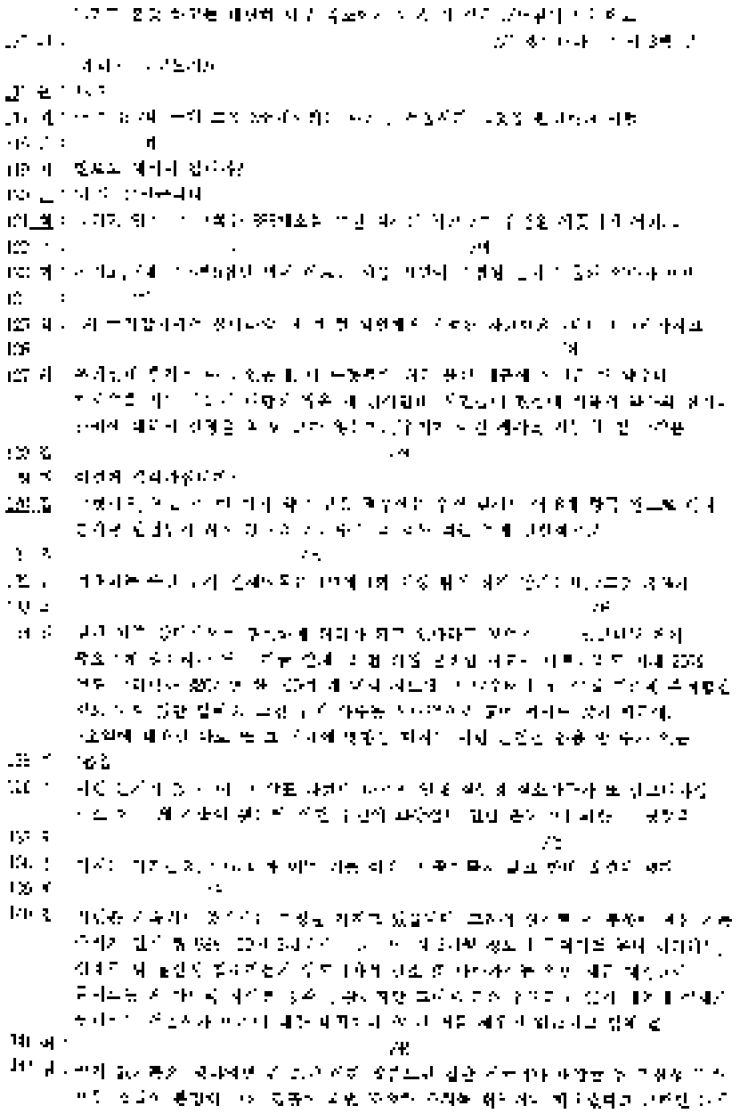


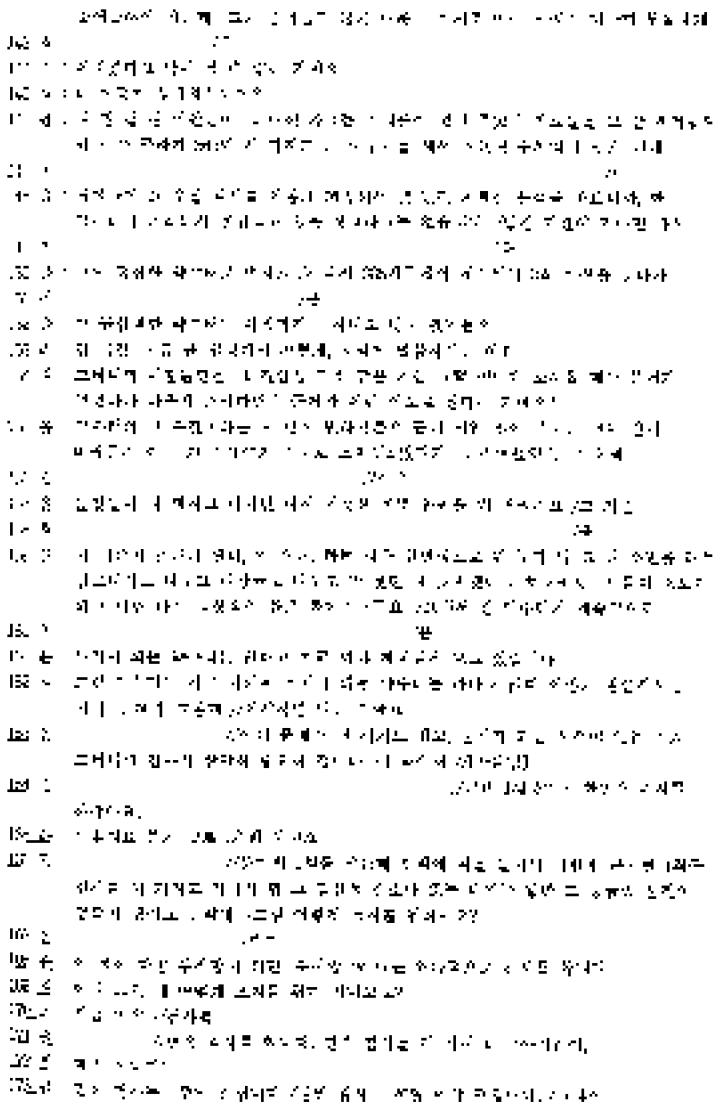


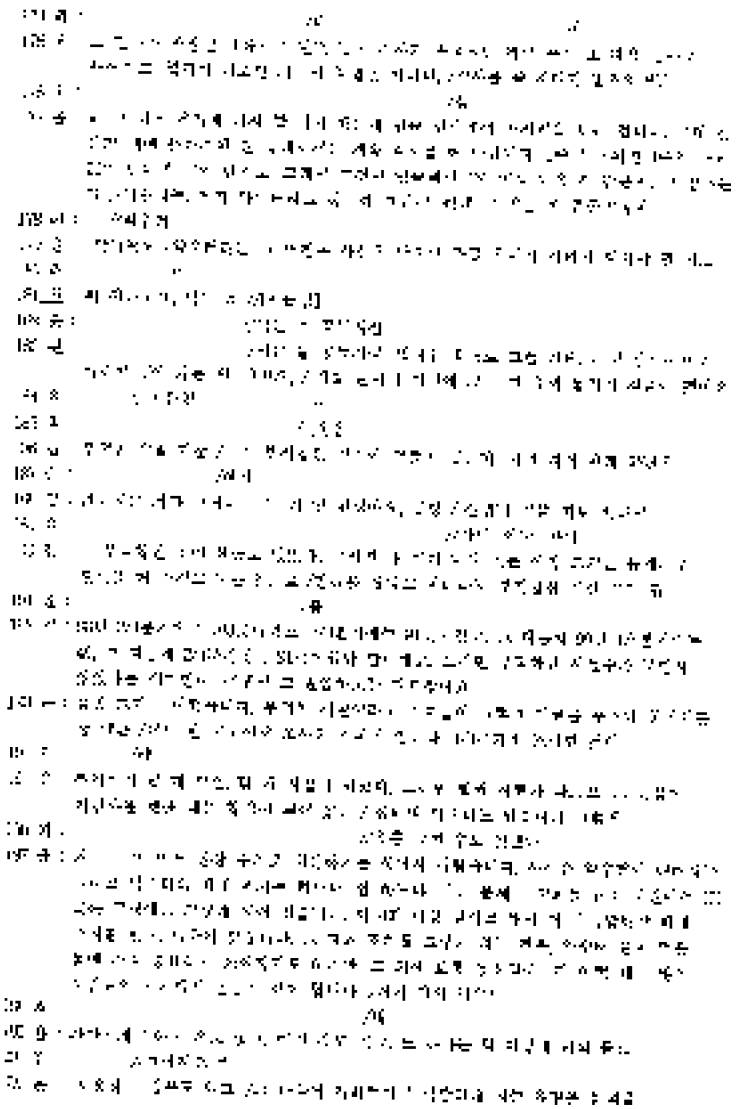


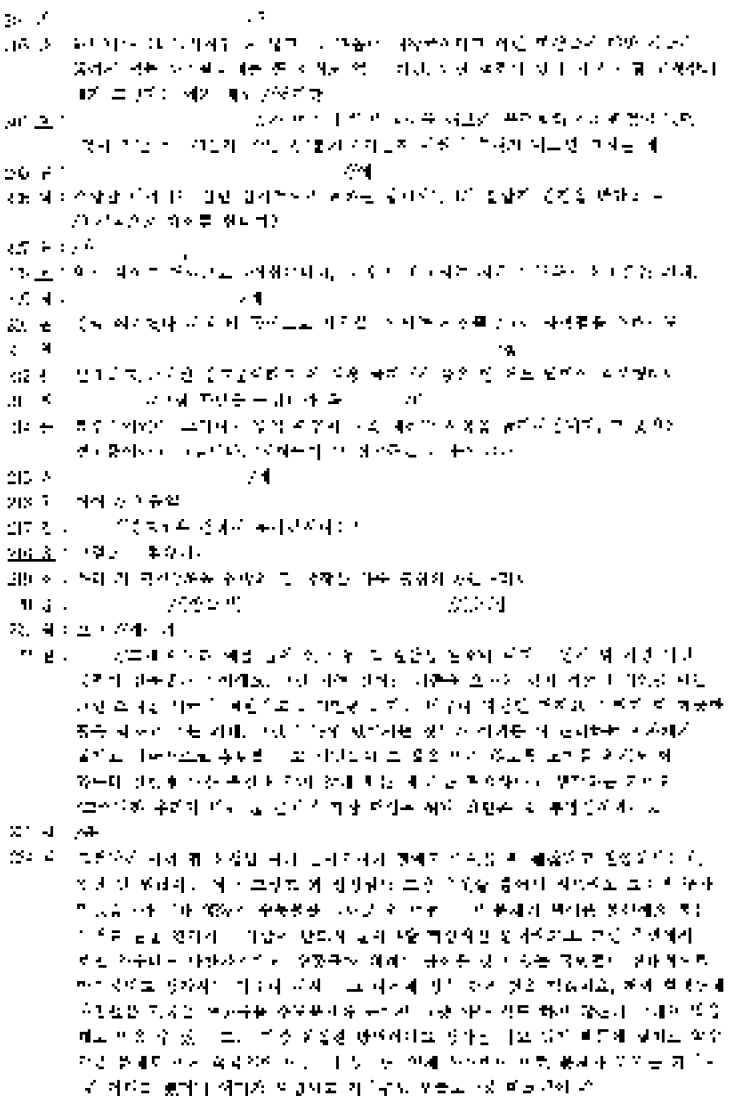


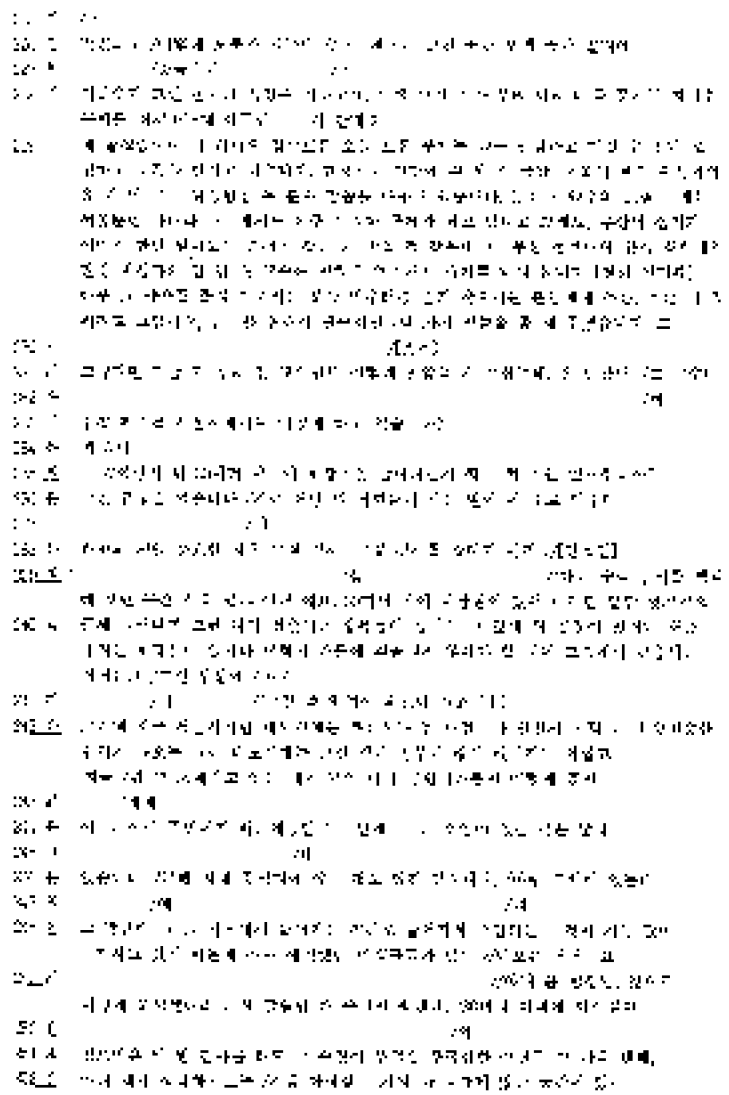


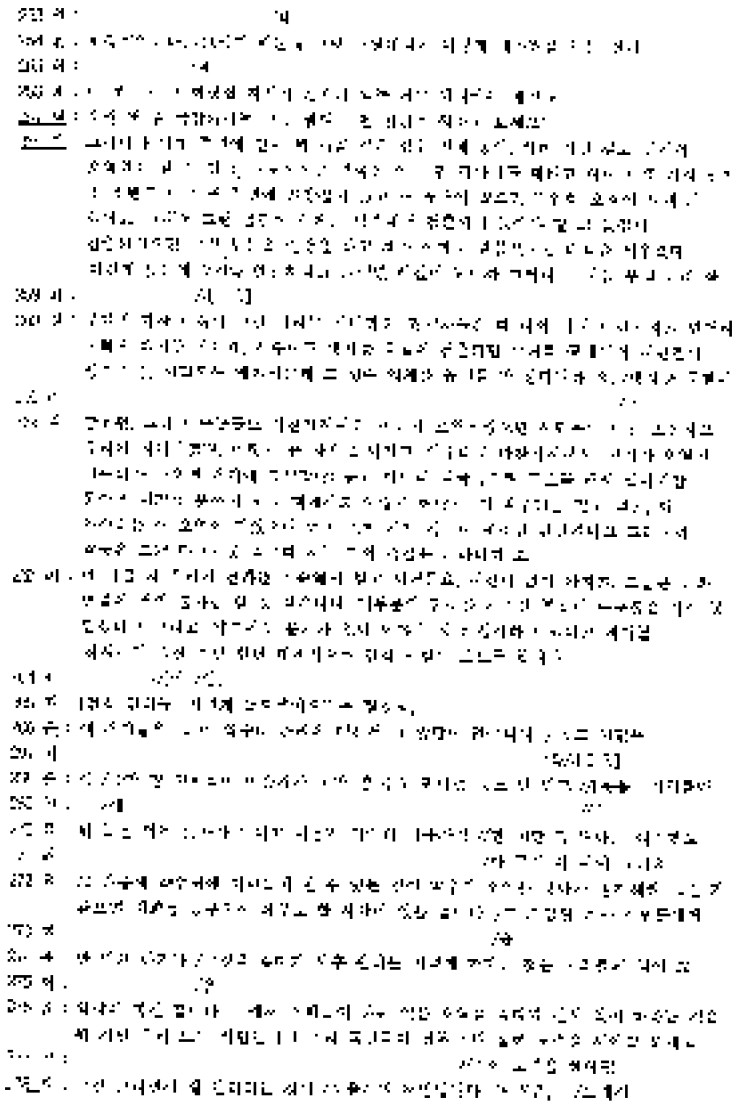




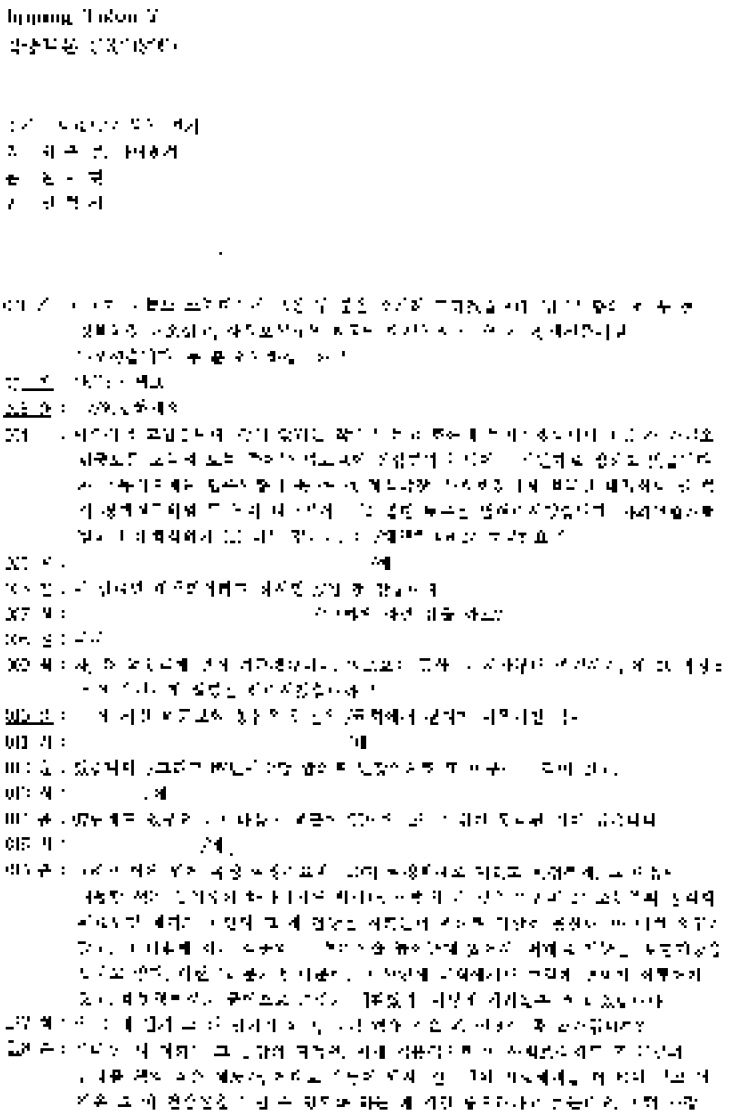


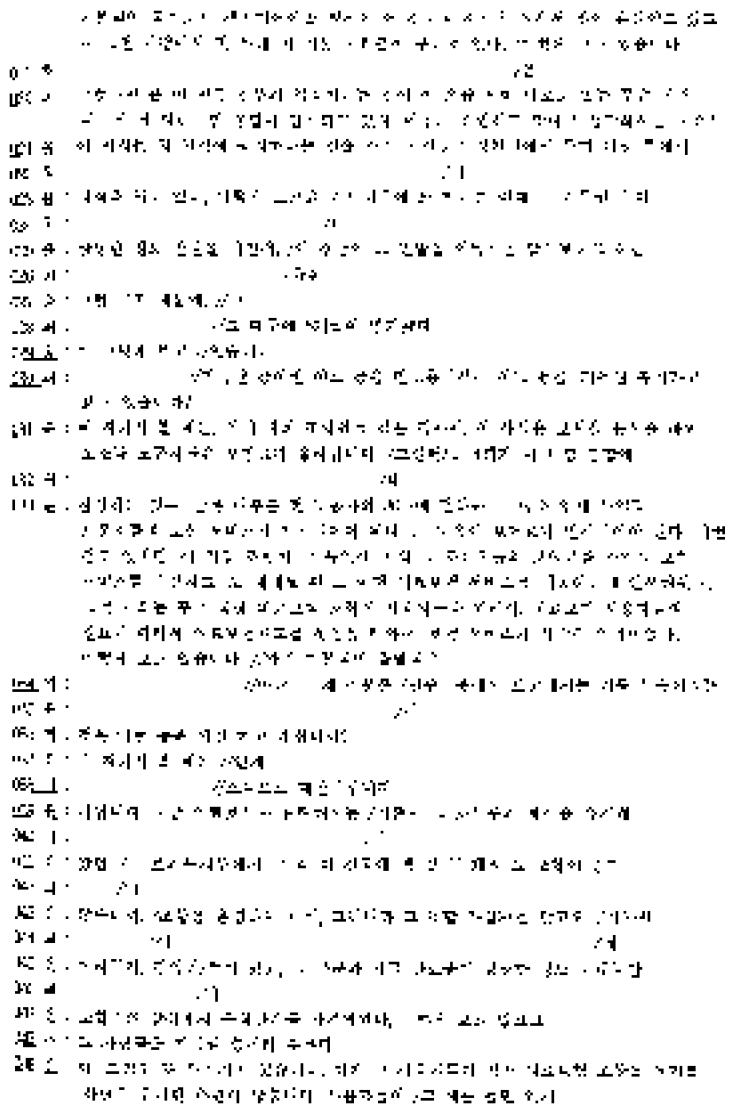


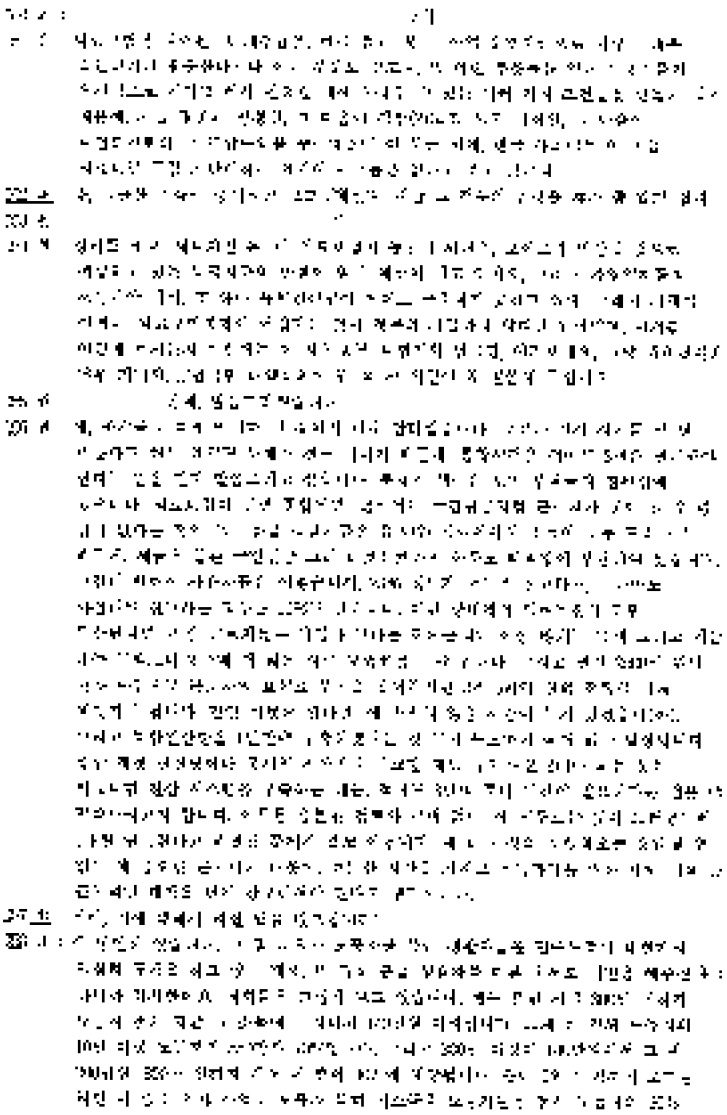


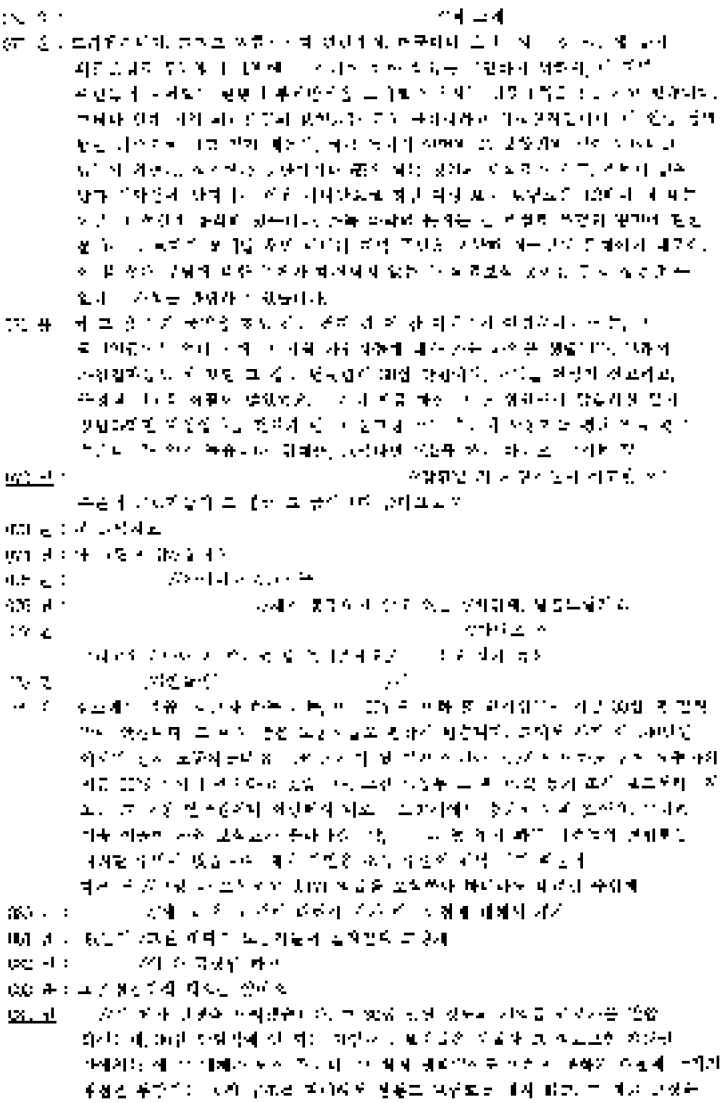


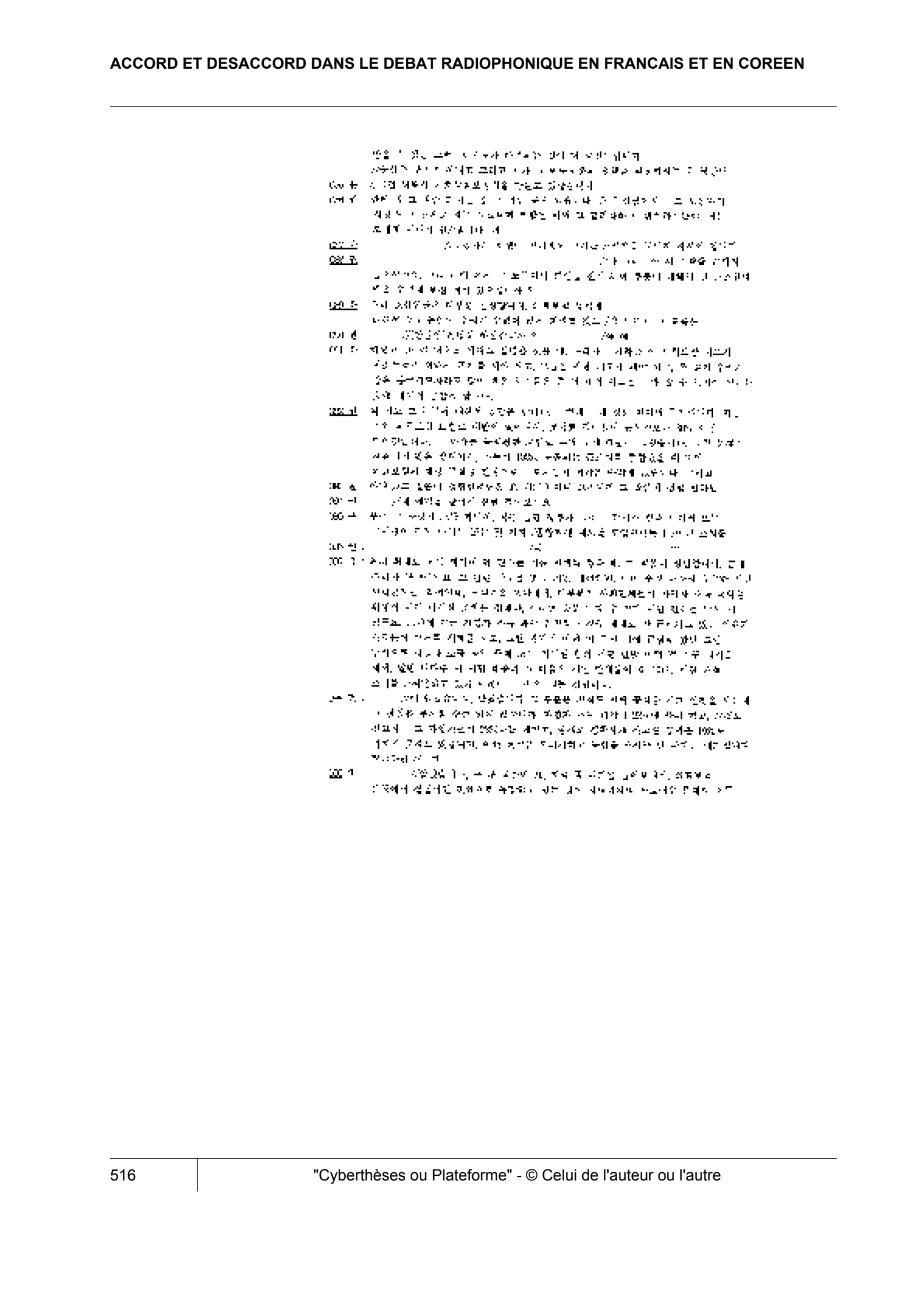
220 윤 : /저 /시종선생님 /저
221 김 : 말씀하신 곤 그렇지 좀 전, 좀 내주십시오
222 고 : 네 준비해 놓았습니다
223 최 : 네 그럼 간략히 말씀하고, 우리 시 운영위서 그 이외 말씀이 있으면 해주고,
224 김 : 네 아주 저는 시민들이 바로 직 연결되는데 있어서 가장 확실한 주인 정책을 세우는 거라고 생각 합니다,
225 최 : 좋 주의, 제미 시장님 예리
226 김 : /제 적극 의 /주 제안 등 저희 /으로부터 높이어 드
227 최 /
228 김 : 목수 에 직원시장 /시민 고민하는 시민들에게 참 좋은 이노공 노력해주, /시민과 현이 제에 /해결하 주길 바라는데 /생각에 주로 하신다
229 최 /승용 /류 /서
230 김 : 네서 하수기 아닐까 생각을 합니다
231 최 : 그리면 후공, 환경국장 답변해주 이번 조직개 조금 구체적으 /노력다,
232 김 : /[크크]
233 최 : 서울시에서 그것을 우리에서 묻고, 그러면 작주니 환경의 의견인데,
234 우 : 제 그것서 의견은 /저 여기 있는 주 주가 신부는 게 있어 다
235 고 : /서
236 최 : 그리면 조이 그리고 질문 보충 주 인수 /적 질의 해주 /한서의 오는 것은 이끄러
237 김 : /에 /시용
238 최 : 옛은 주 의견 도로을 그게의 같 의 스습니다 환경운동 조직의 적 해 주 국장 나오십고, 서울시에서 주 생 뭐한 나오시서 주 주 주은 경우에 주형유니다. 서울시사 한으로 마신의 노력을 하셔서주 면습니다. 그러시죠?
239 송 : 네 그렇습니다
240 최 : 네 수고하셨네
241 송 : 네
242 최 : 감사합니다
243 송 : 감사/합니다
244 최 : /참고 도로 수고서 하시겠습니다.



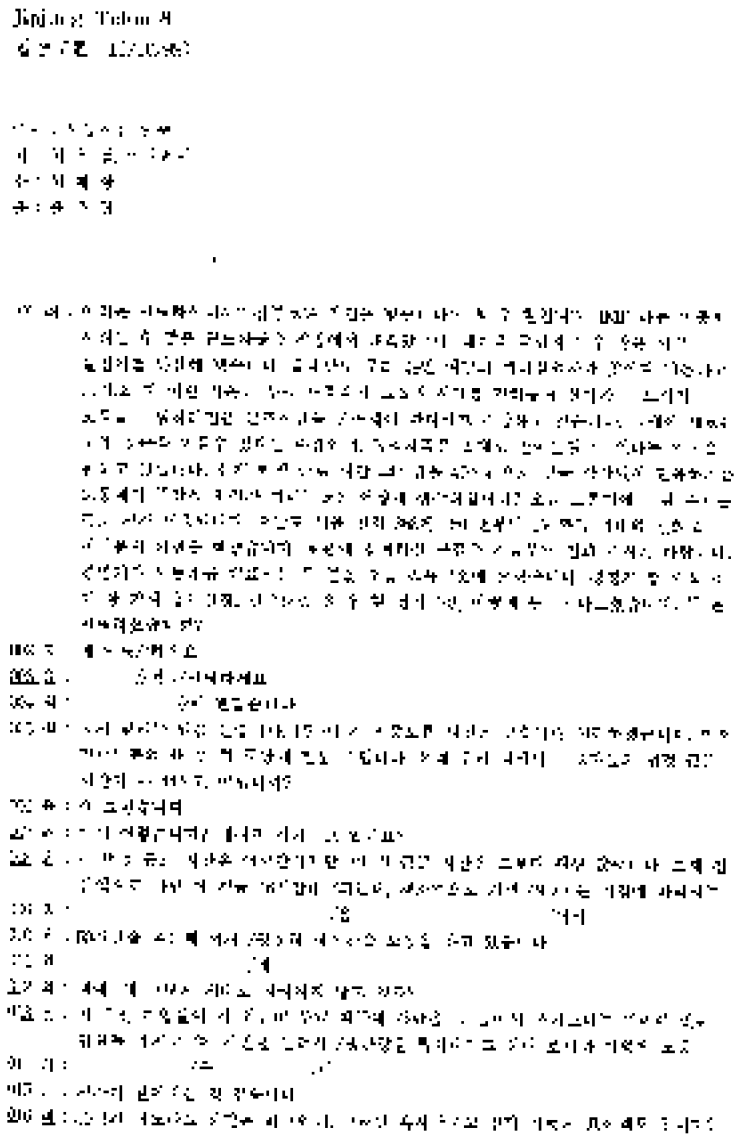


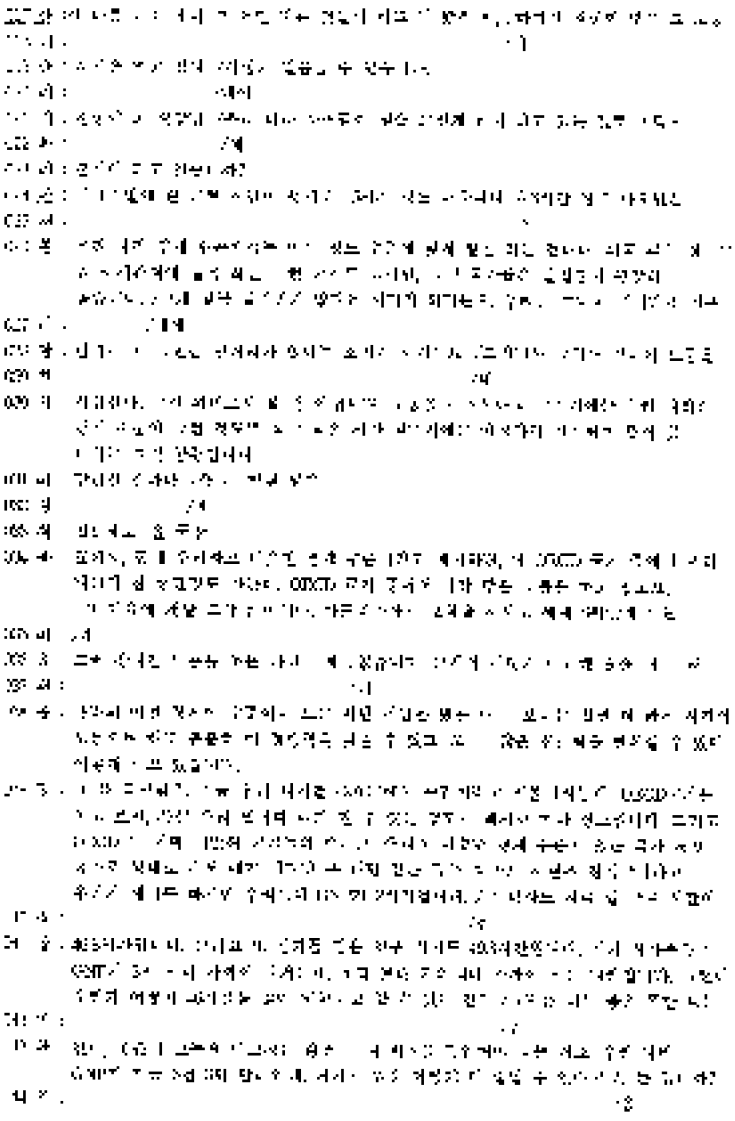


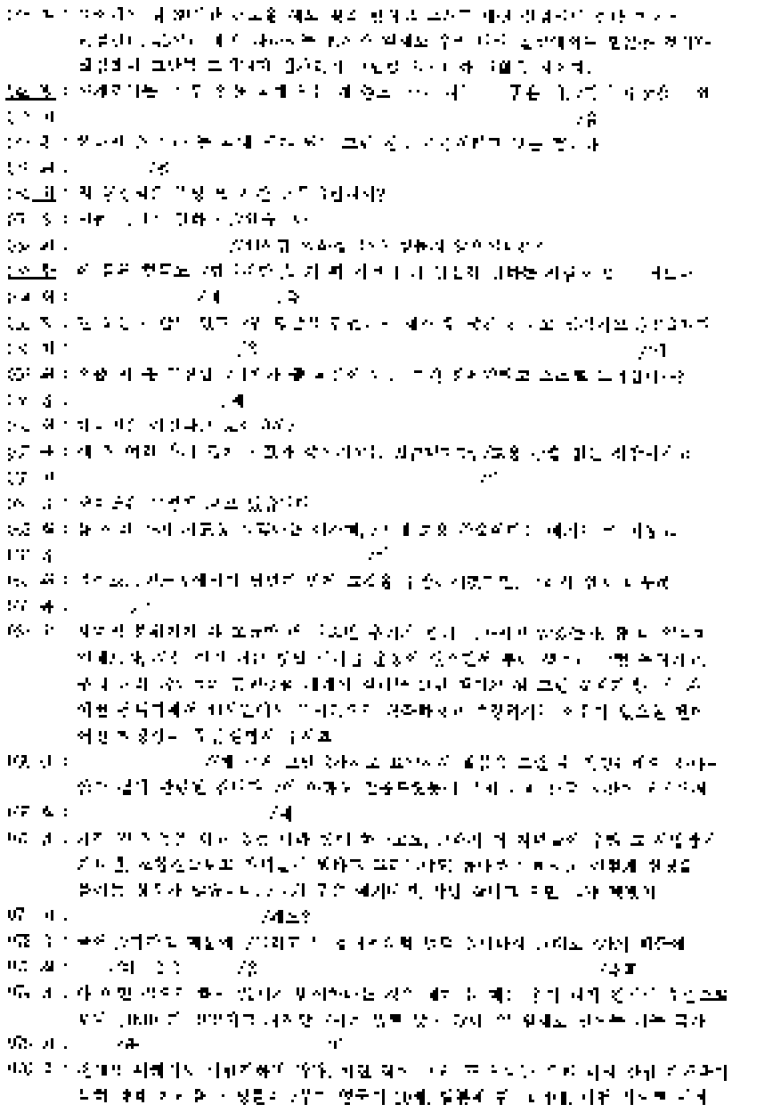


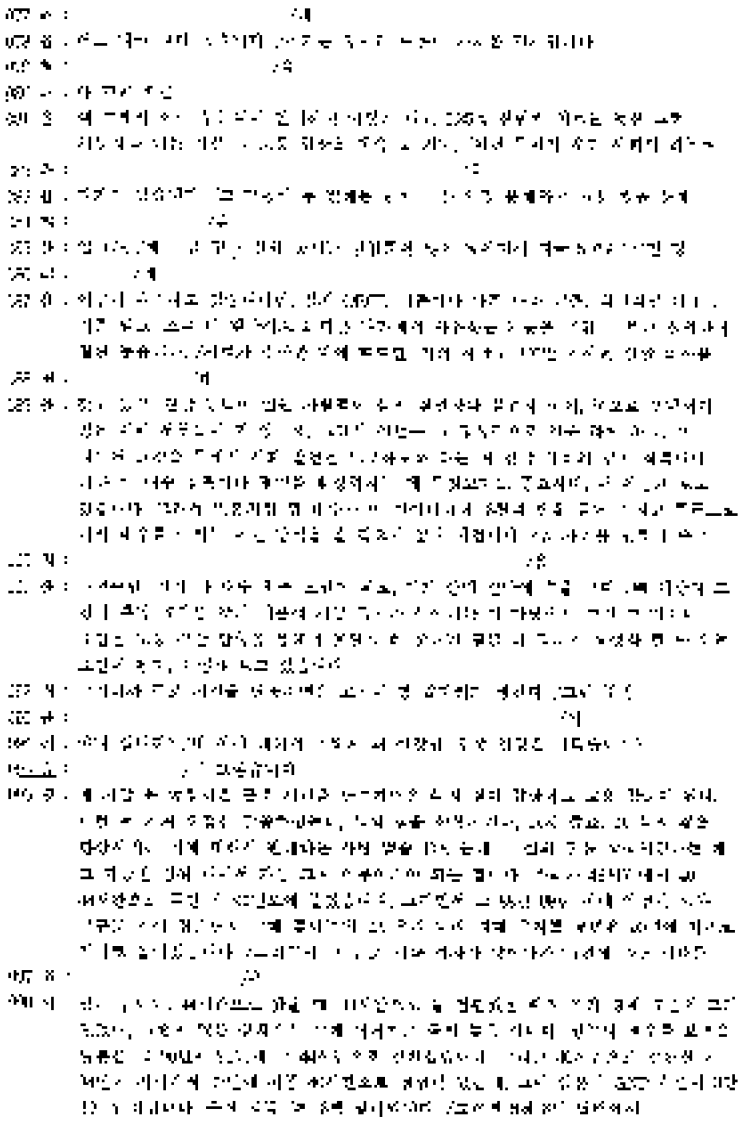


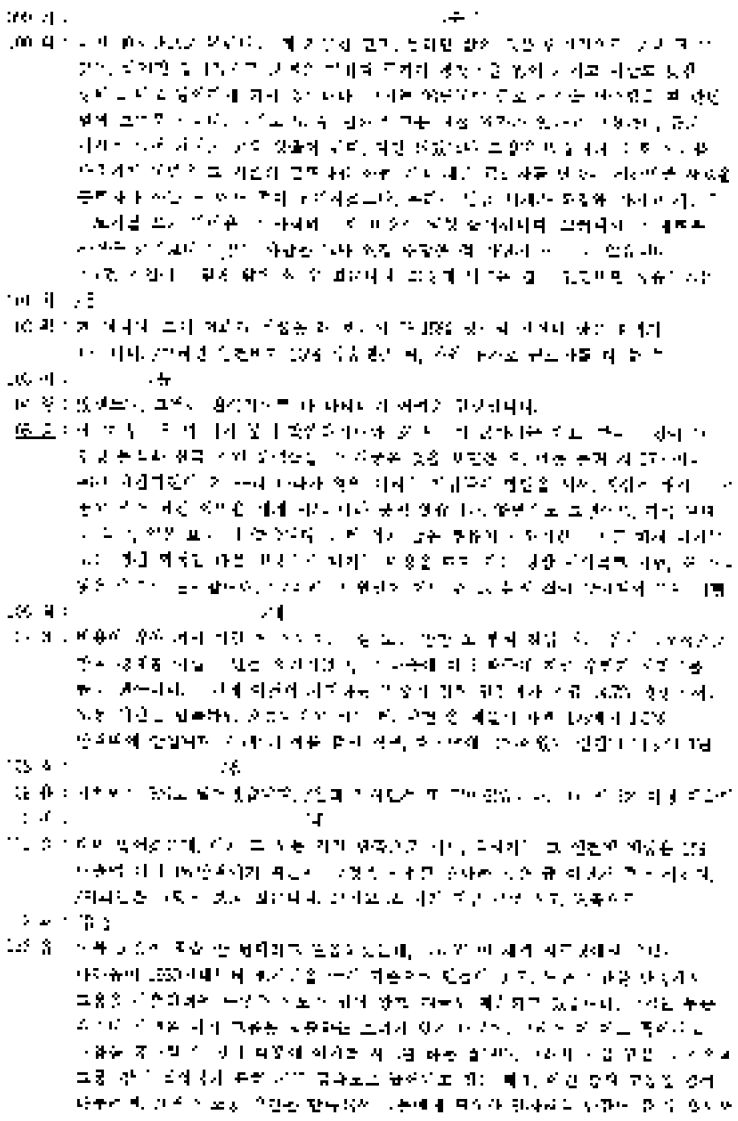
1동 윤 : 저희 그룹은 그런 두 명 리서에 소상 실무에 /에서 나우고, 일선이 여러 /서 이고 가
1여 석 : /에
1기 윤 : 님이 다음니까, 이에서 /이 어 이유고 그리니 어부하(이으로 보고, /에
1남 서 : /이
1박 윤 : /정으로 넣 구석 보리 에이고
1학희 : /선생이 이니니까 이건 어떻게 돌 싸 하/
1김 윤 : 예 생각하 주세 주신 그게에 대한 의견 수시가 또는 생느인 지교와 하는 노력 없이 이렇게 만들으로 하기 너무에 성공으로 된 데요. /저는 /이
1남준 : /주민등시관 이 상황을 부여주면은 현우와 동의는 없고.
1동준 : 그건지요 /중분히 음악하는 /의할 용역가 있습니다
1박 서 : /이 알겠습니다
1김 선 : 저희 법규상 대표이사이어 하는 일반은 요 /행위이라고 이상이 /수신 동
1문 희 : /(
1박 서 : 우리의 지하에서 우리의 본 행정을 중속시켜 조서를 주의하는 그리 /이 의하여 공중은 /로 모든 건너 문제의 처음로 놓이야 한 /이으로 그동에 있기는 없습니다. /저는이라는 1에 3에는 주더니 데와 소 . 사 또는 조 에 경과 동을 동이회에서
1박 희 : /(
1김 준 : 놓게 인프라를 먼저 /호하여야 된다고 생각합니다. 그래서 농아 역교보험금의 지원을 /인증이 국가 /의 협력을 위해 노르를 다 하여야 하고, /원사업 주 에 /로 /고 등 육성 등하여 성장 역량을 집중하고, 농협은 주인에야 주에의 생각합니다.
1문 희 : 감사합니다, 우리 위원님 이러분들, 이 한국의 /이 어떻게 노으셨습니까 니다고의 정부는 데로에서 저희들으로 됩니다. 오늘 / 분 만을 교원장니다.
1김 준 : 예 감사합니다
1박 희 : 예 /수 사합니다
1문 준 : /지시했니다
1김 희 : 이 전장도는 이것 에서 있습니다.

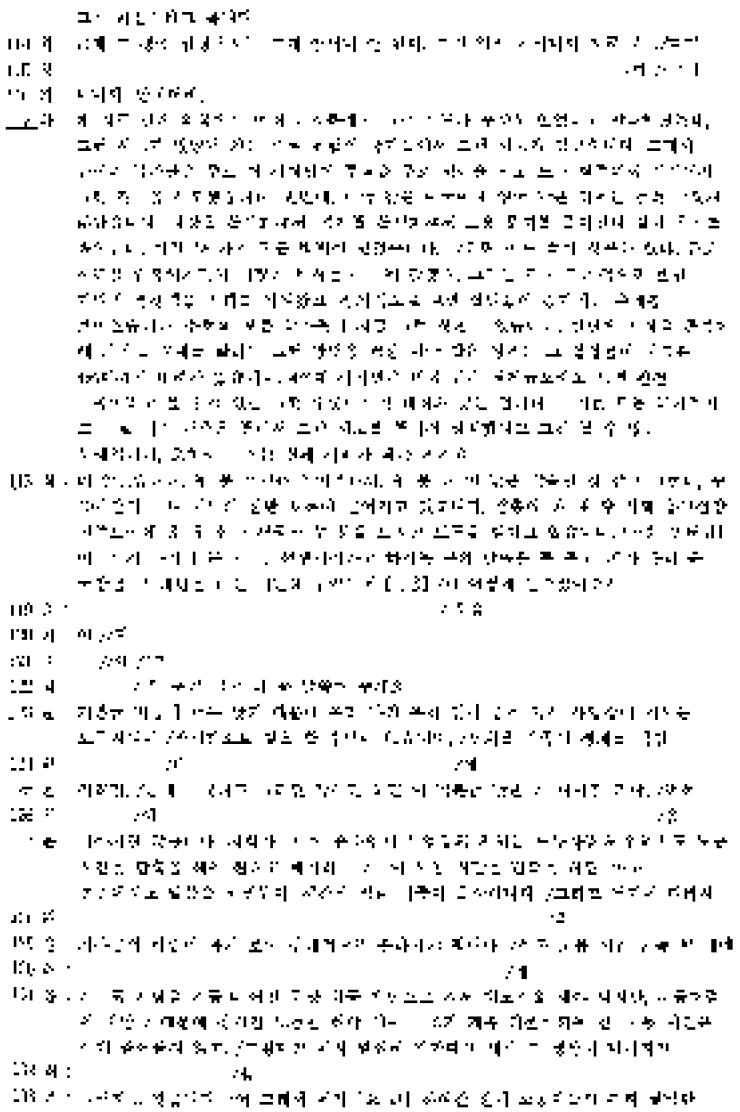


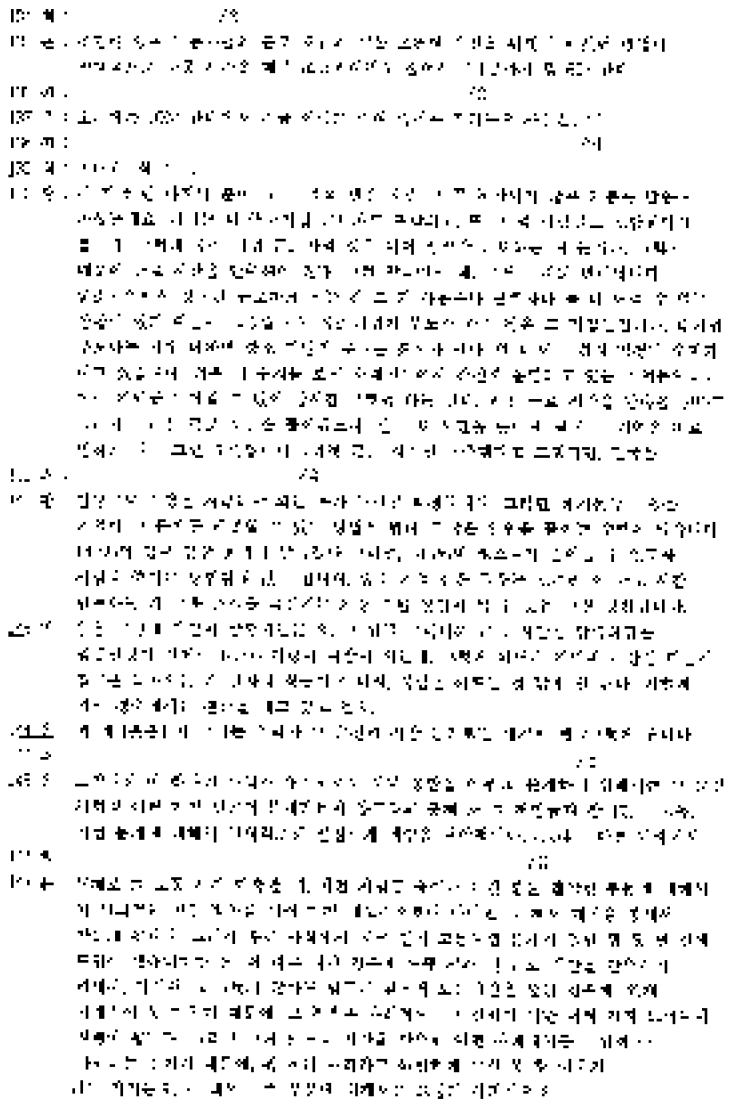


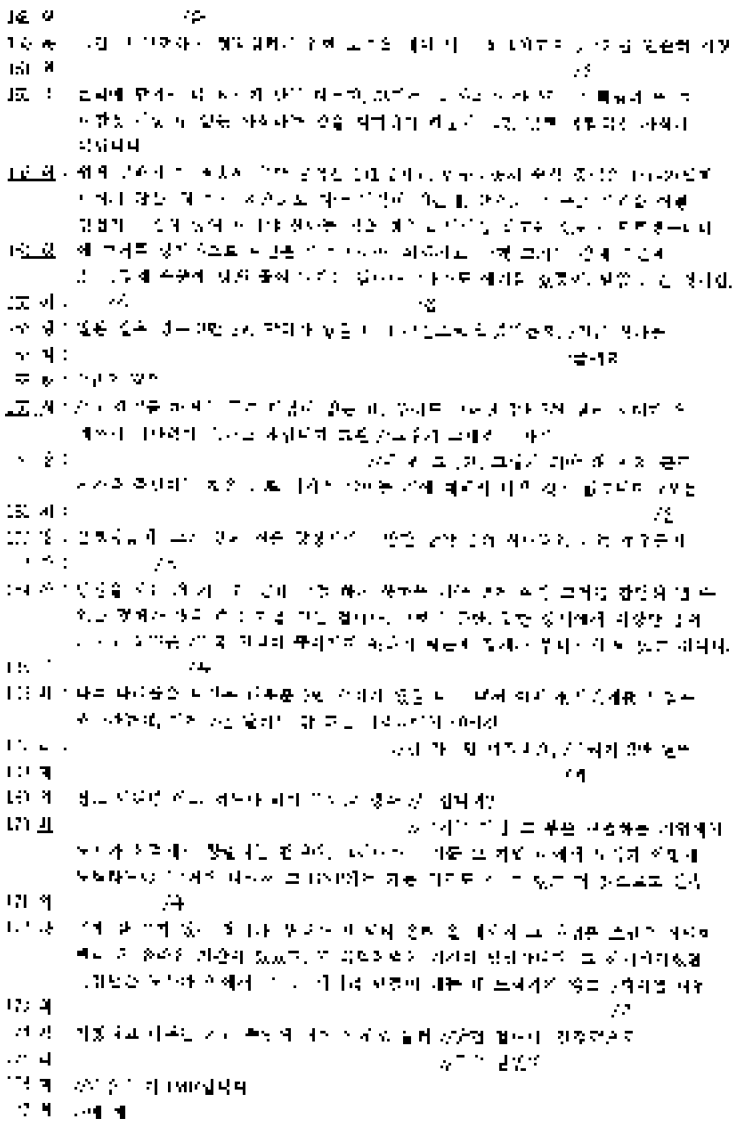




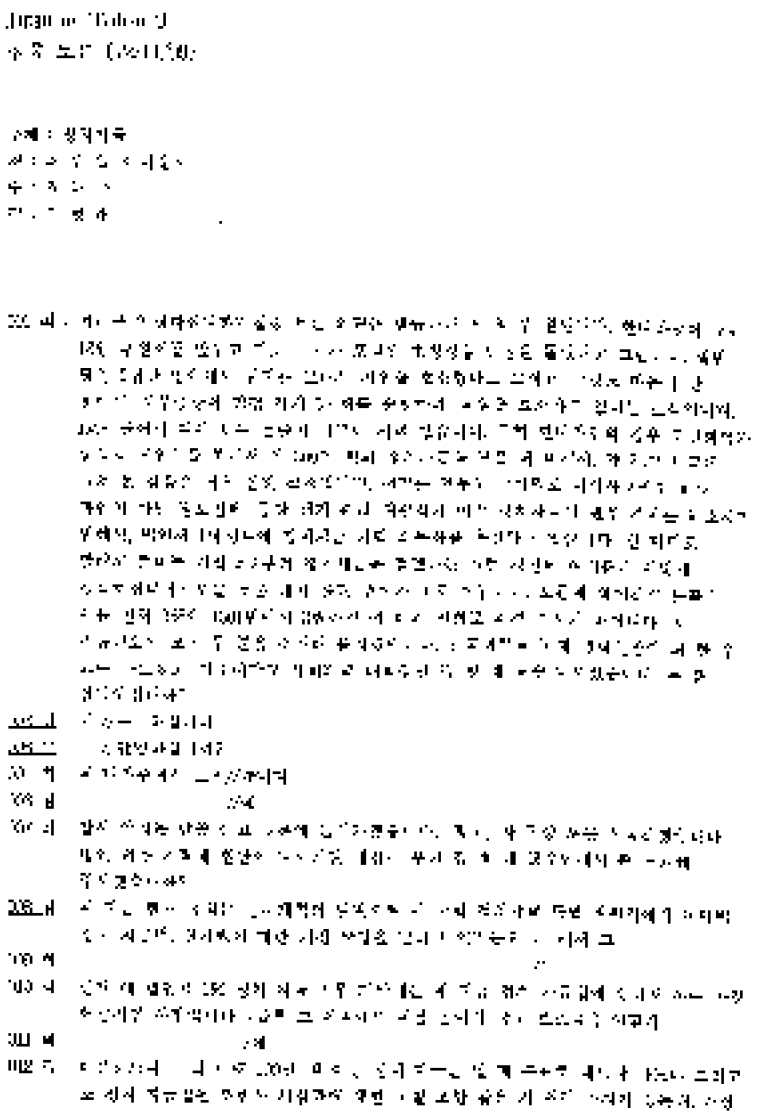


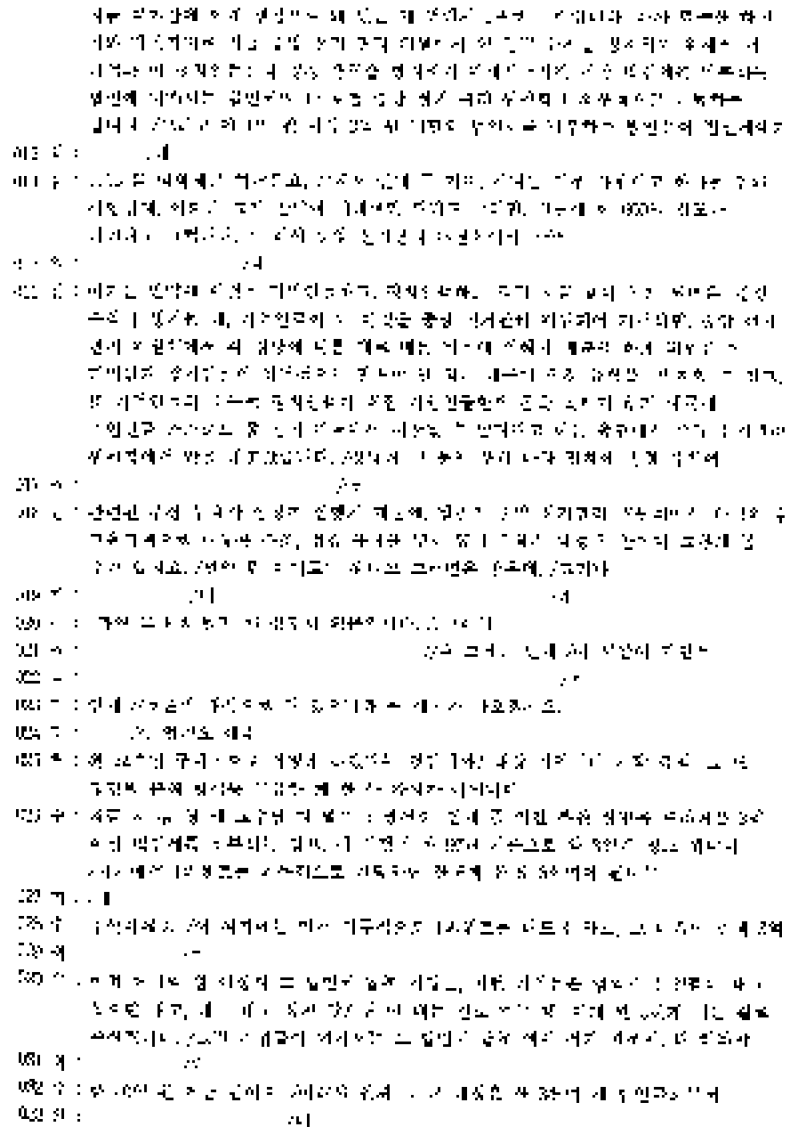


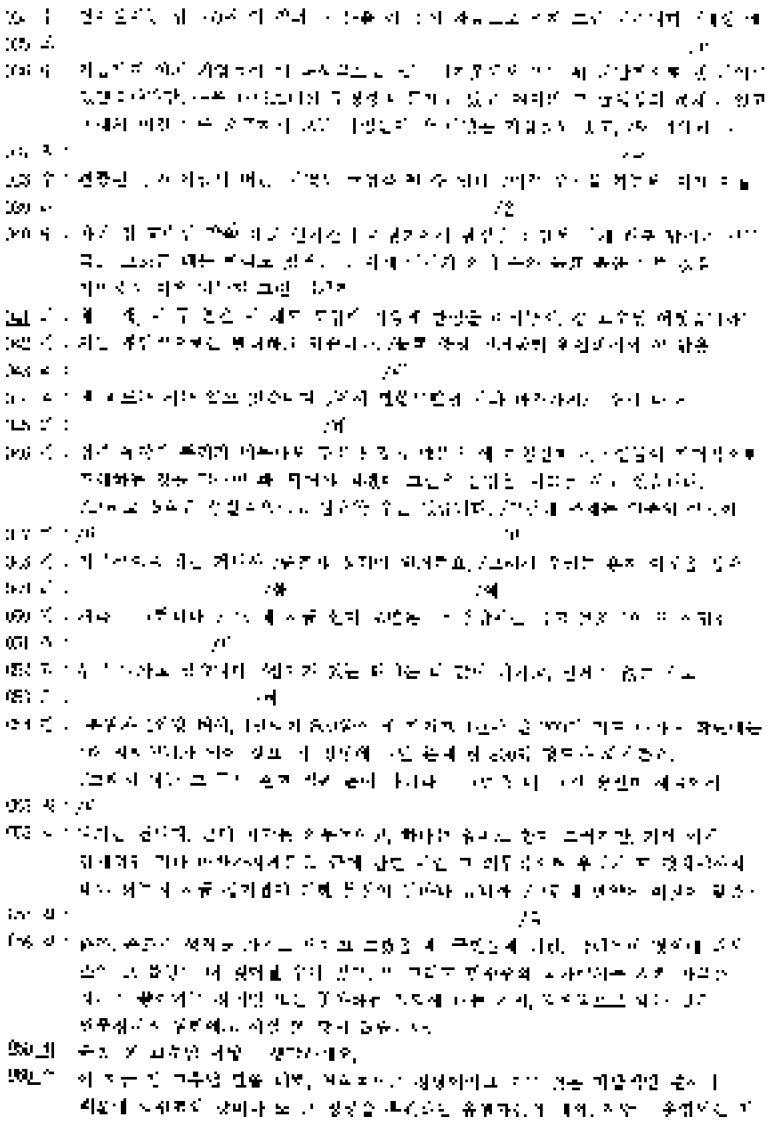


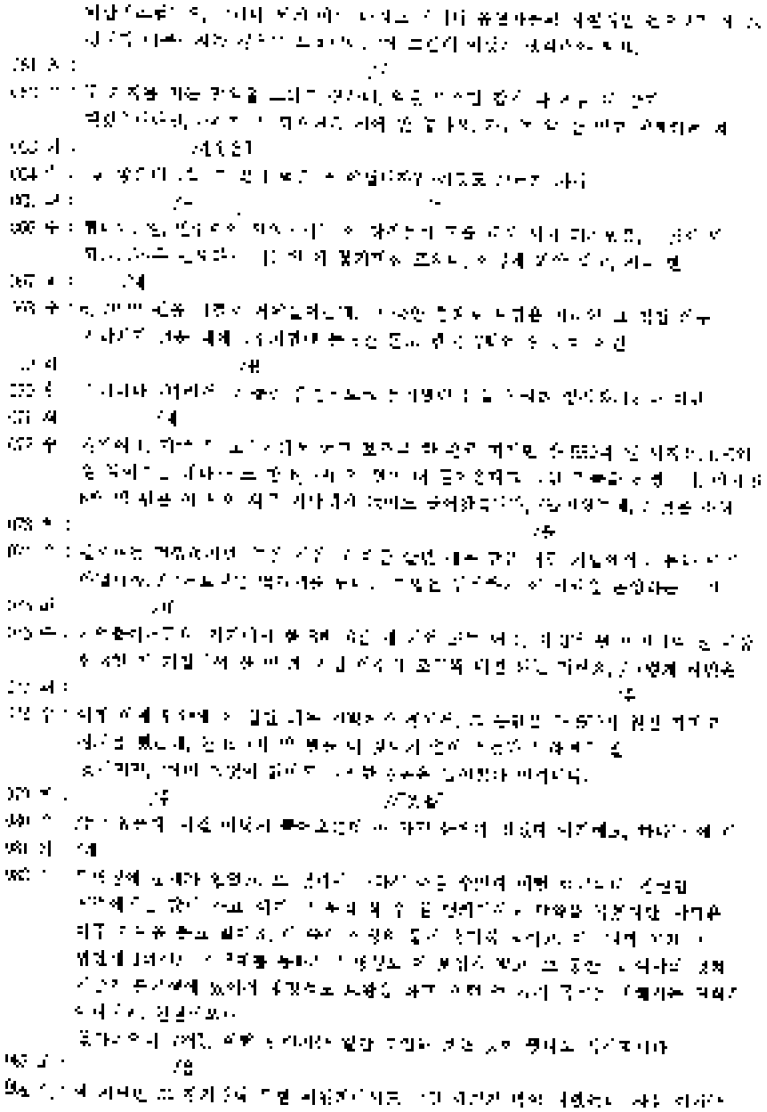


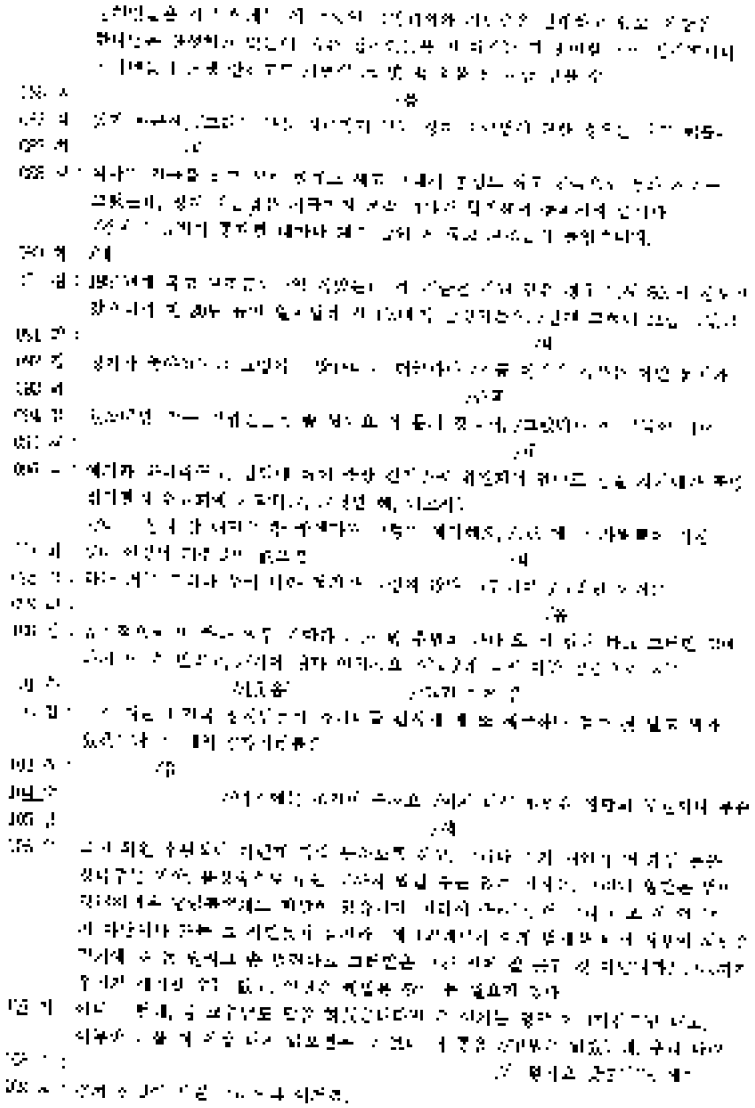
178 유 : 저
179 희 : 선물을 공유 일감에서 고루이 //주었어요.
180 주 : //그 외지기 위해서 주도 순 김숙을 //주려서
181 보 : //정은이니다
182 순 : 네 예
183 석 : 예
184 유 : 그 일본의 예 동으스 거는 아주 특이한 여술 놀이였네. /다는 다른의 경우 비롯
185 석 : /역
186 순 : 그의 일의 처주에서 삼이존에로 시작합니다. /일본은 세계적으로 성서 다주이면서 생활
187 희 : /심층
188 순 : 도쿄이다 서랑기 광일처하 비에의 있어 이지고, 이 KN도이 노주시간 그전 적에
189 석 : /니
190 주 : 사에가 한생각서 그 누도 / 전 전축수 //했다.
191 희 : //일본의 예능 세부 / 는 중은 봄지
왕대중 //만부시는 됩니다.
192 순 : 그 일본 에서 아니면요, 그분 나라 //예술 높게 생각은 지금 교마 운이지
193 희 //했습니다. 예 의 시간이 30분이 9.
194 순 그러네.
195 석 : 20주, 30으 귀찮습니다. /서 고지는 이것이 세주의 이면나는 없고 중시급이나는 생의
196 주 : /예
197 주 : 이에요, 그래주 돈 고정의 이것의 주 줄여야 했는데. /제 시간는 많으로부 이제 이주
198 보 : /예
199 석 : 자원하시 논의가 세었으, 여기서 한쪽은 선주을 세웠 하는 일은 문이된다면은 호 이르는 논문에 이시가 있는 것인은 사실입니다. 이급 이터는 는 논리는 이이주 주신을 하는 데 그 자체에서 주세서 있는 것 입니으, 아 오는 일종 다른 비전을 받은니은 예 /에서 주합니다.

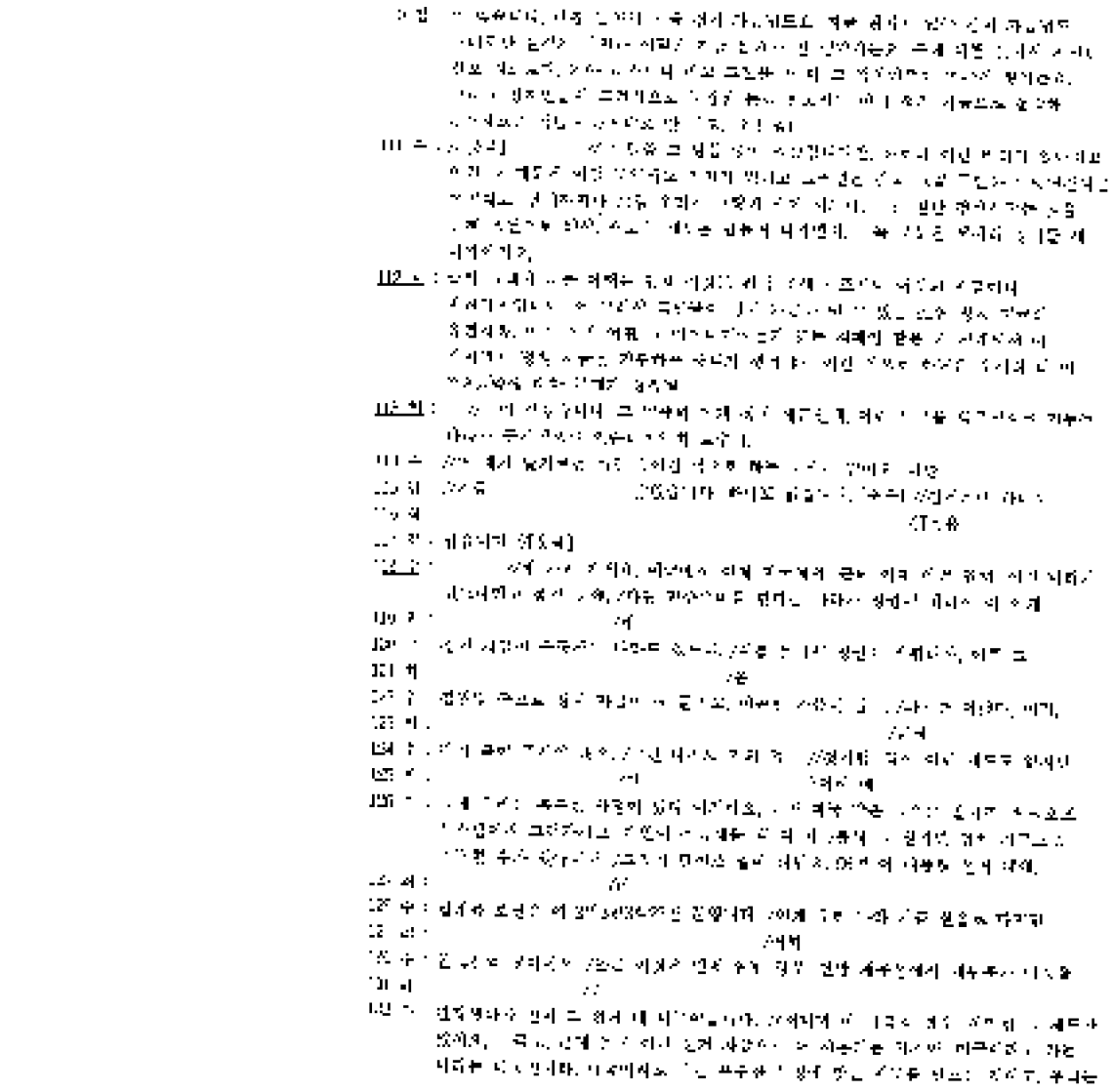


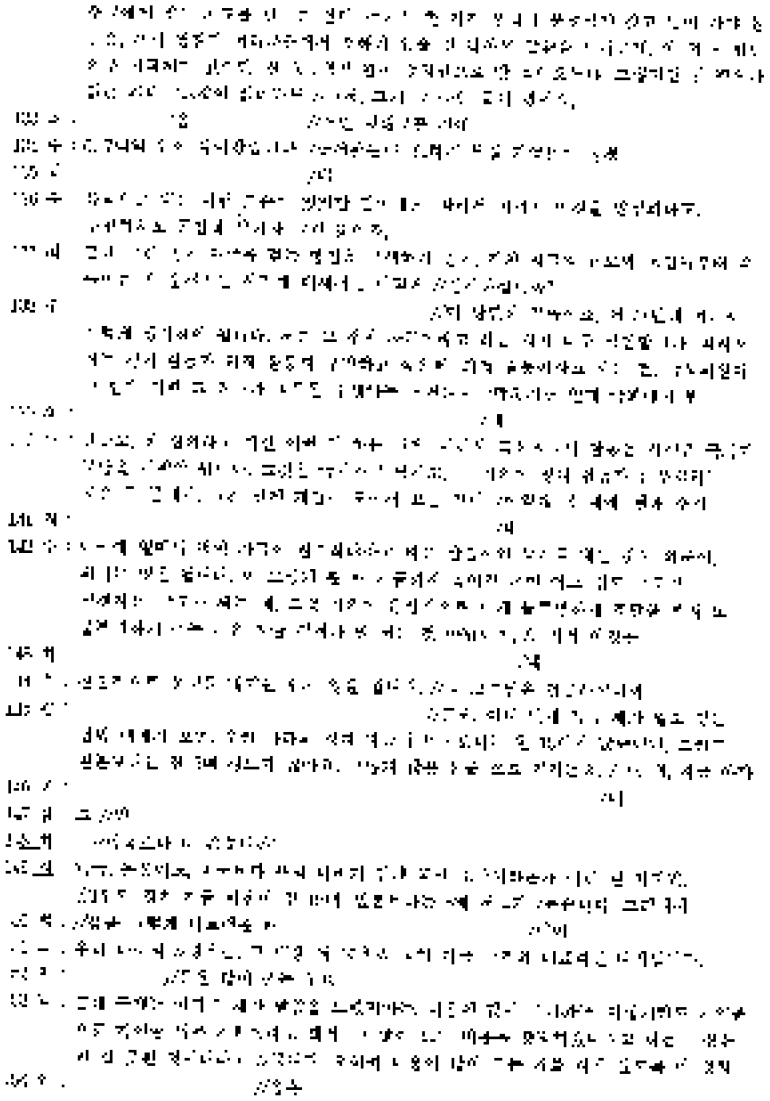


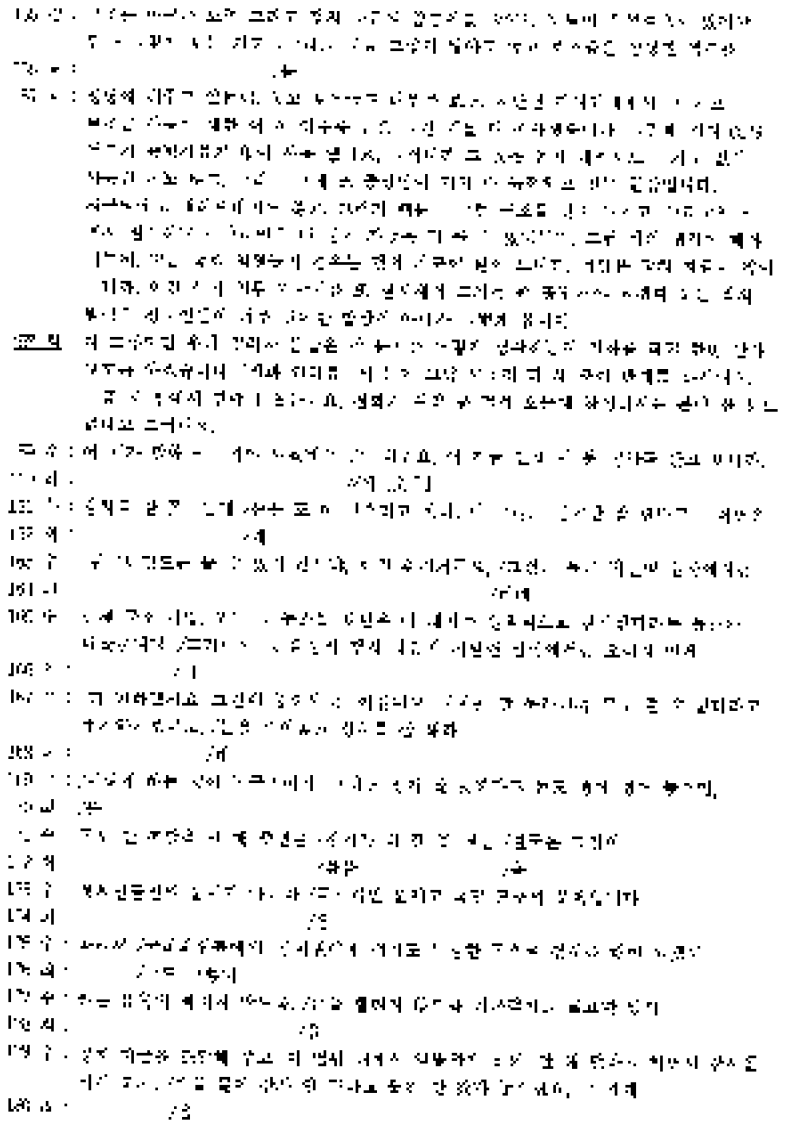


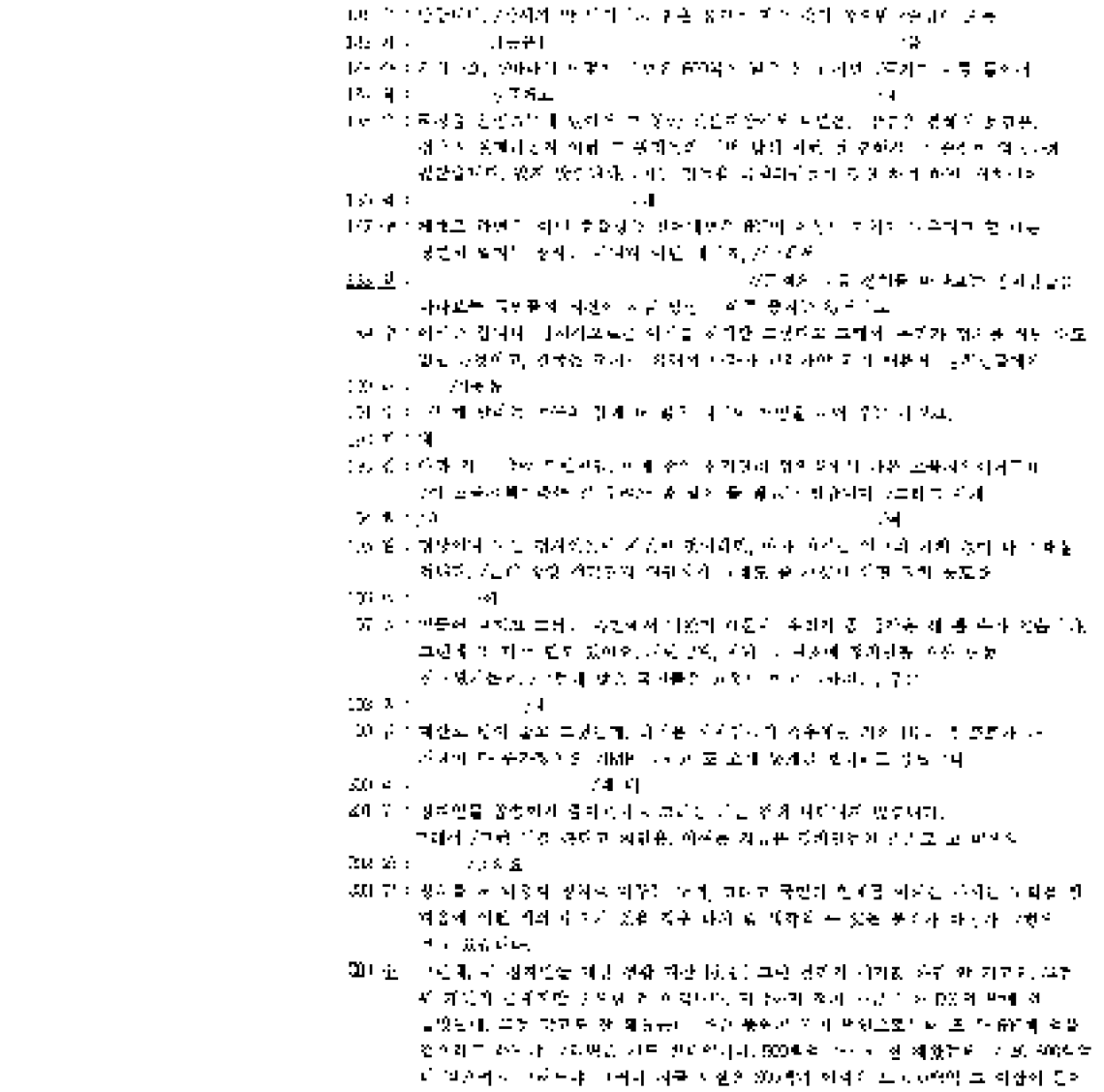


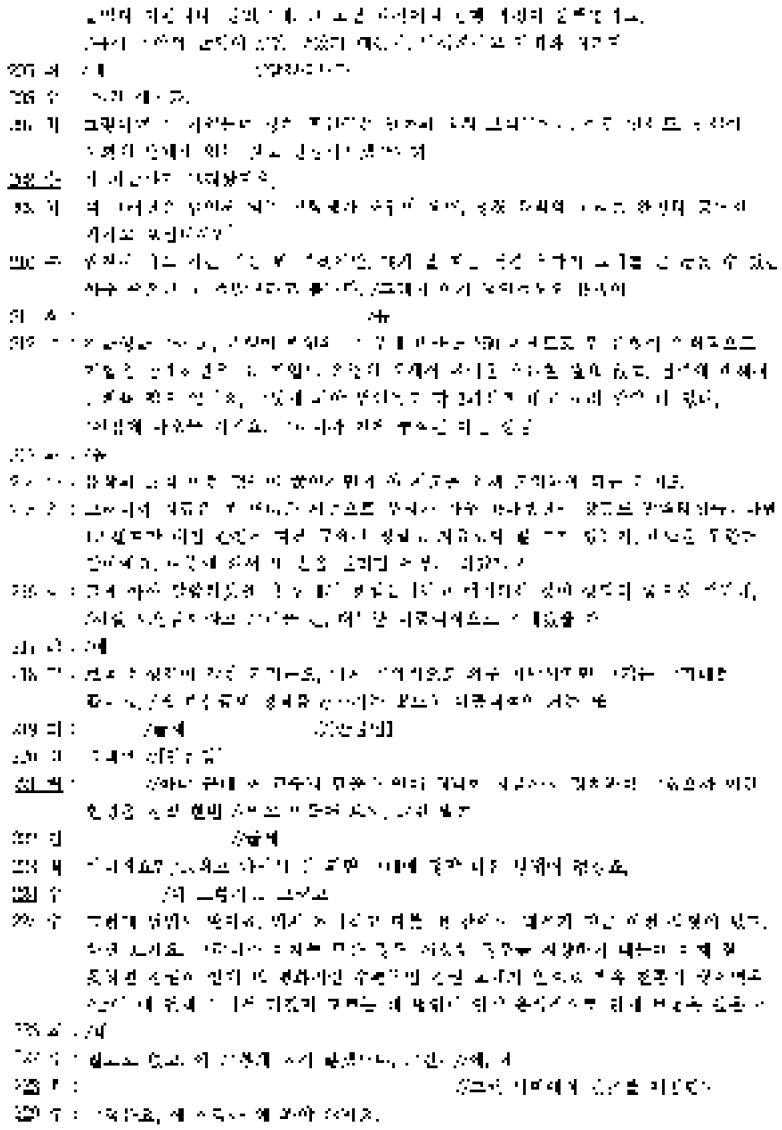


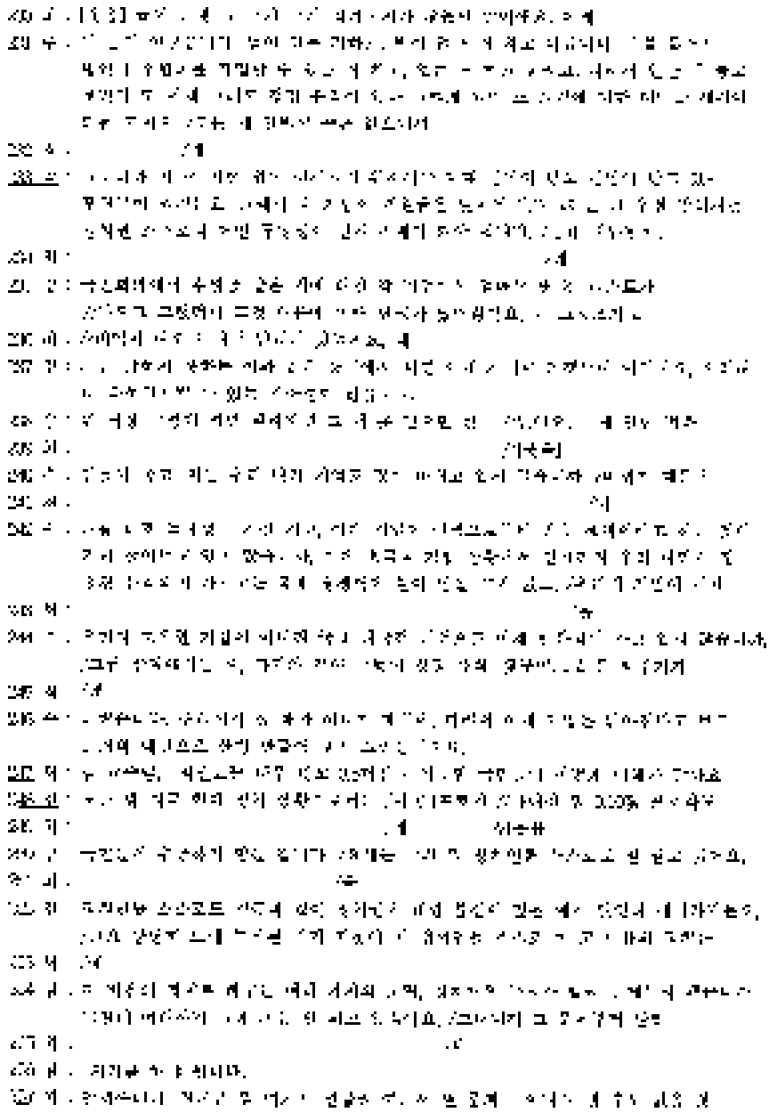










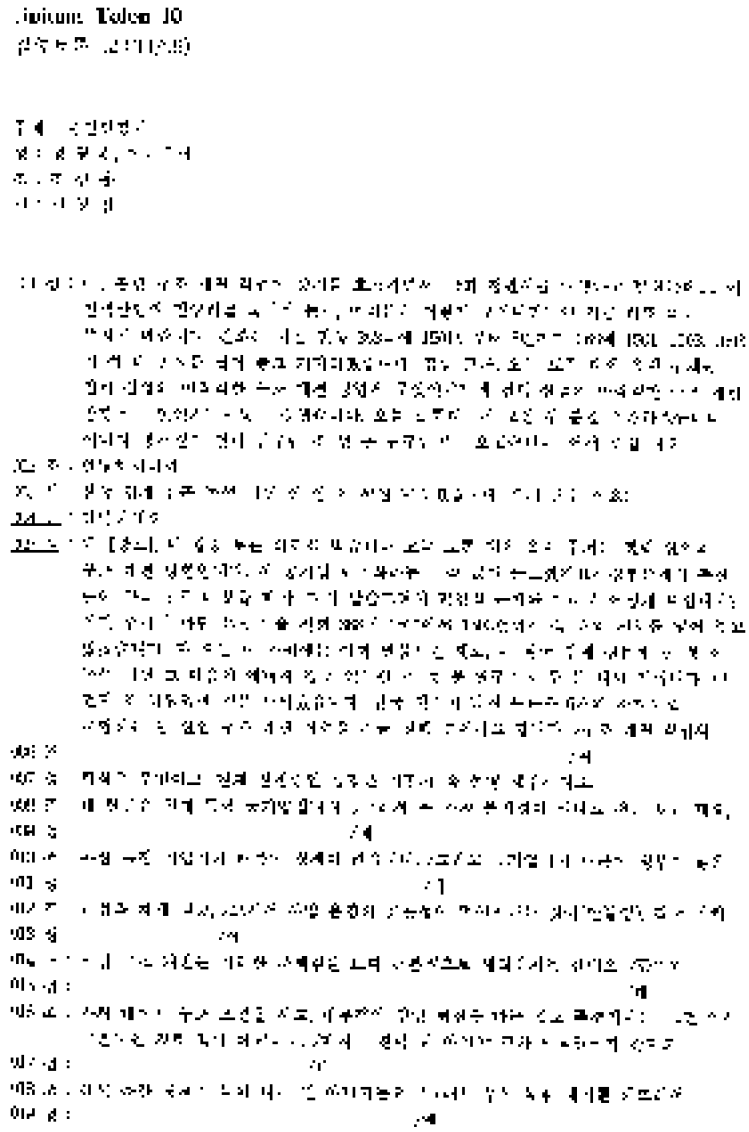


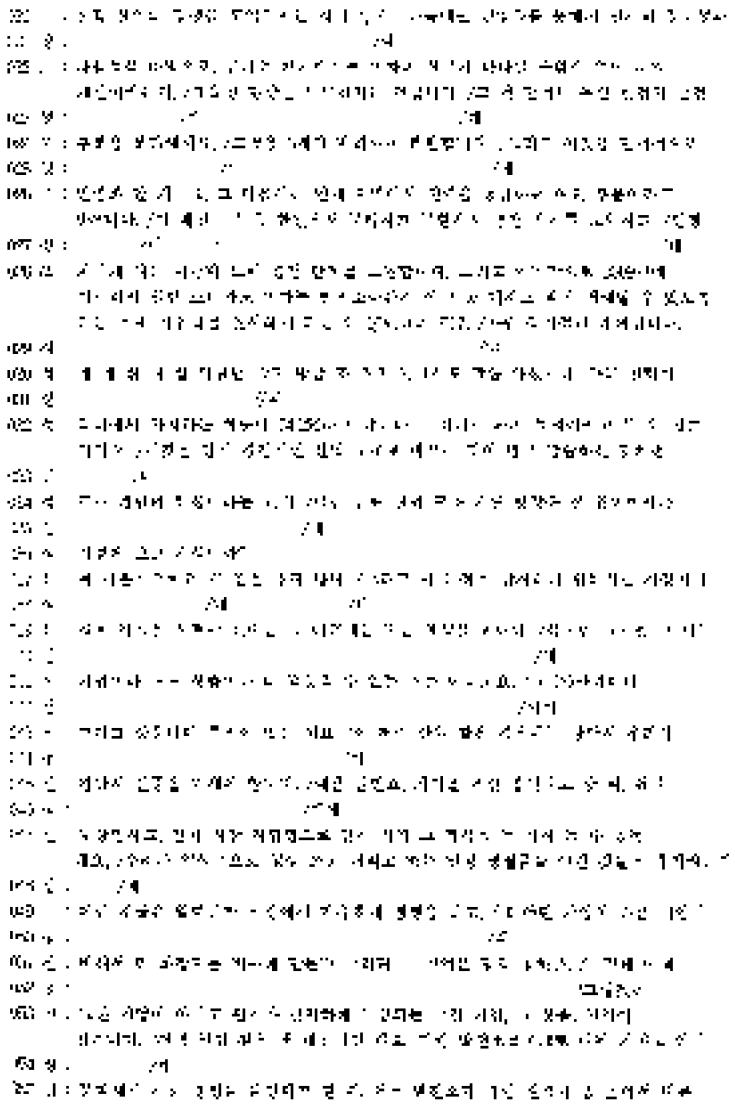
습니다. 미니에지 전교생수로 국제회원장인 내 신 스 표주, ㅇ 에 위 ㅇ 사회하학 내학수 위 원 리 주 ㅇ 의 부ㅇ 산 인 도는 ㅇ 니 게 습니다. ㅜ 늄 오는 노ㅇ 그 인 습니다.

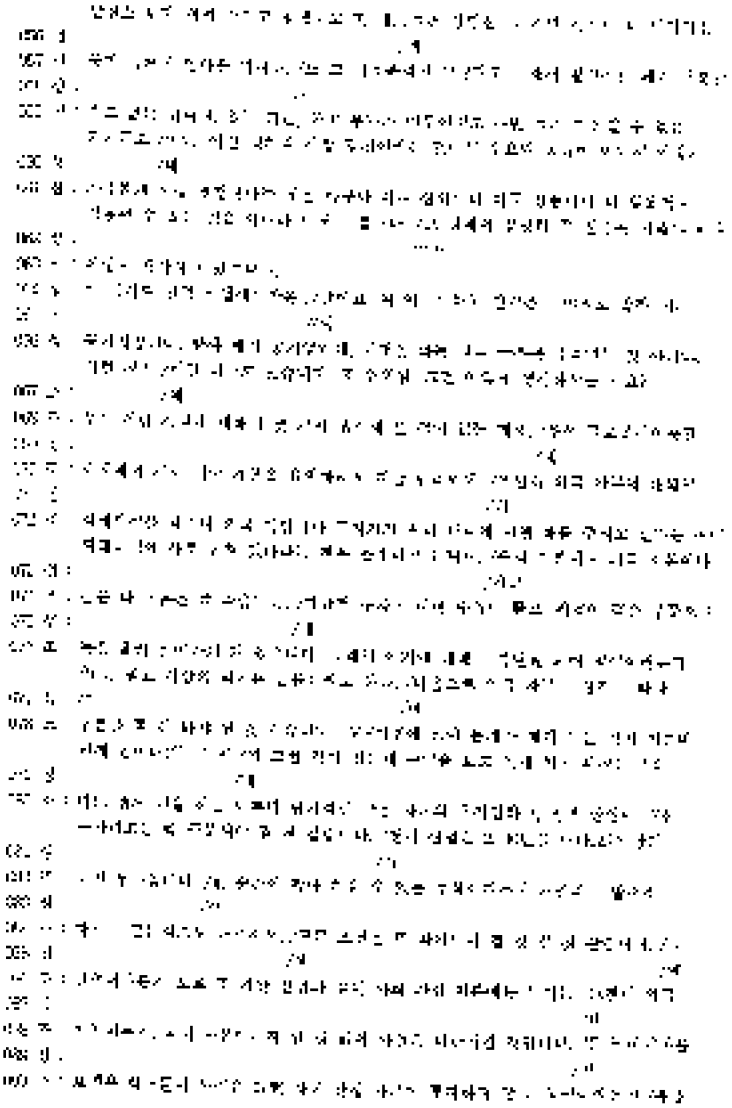
김동 수 : 네 사무국장님

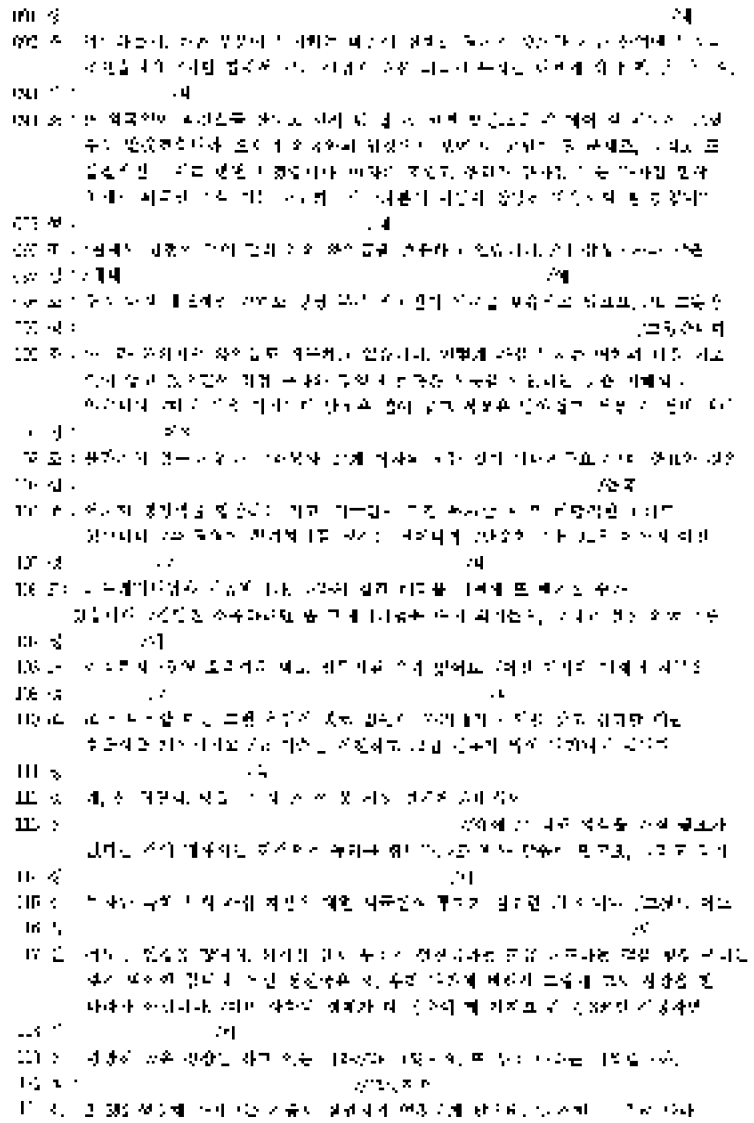
김은 위 : 네 수고 하셨습니다

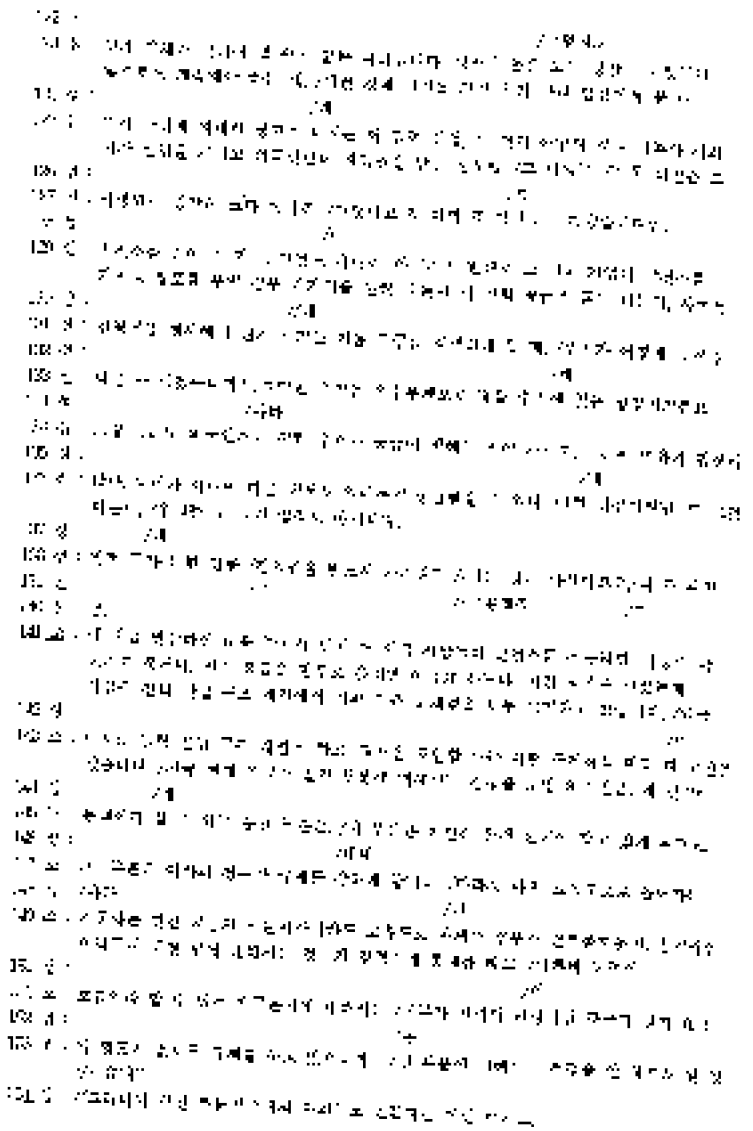
이재 씨 : 네 감사의 말씀을 해주신 여러 위원들의 질의를 잘 새겨 받아들이고, 기업님은 주 노조위원을 수행 ㅇ 아버님이 ㅇ원을 사정하는 것이 ㅇ 니 ㅇ 위원님의 의견처럼 잘 습니다. 주 ㅇ 기업인뿐이었습니다 이부ㅇ 노 ㅇ 을 ㅜ 를 ㅇ 습니다. 후해주 내겠습니다 ㅇ 지만, 회사만 ㅇ 주는 ㅇ 이 ㅇ 경사가 ㅇ 서의 ㅇ 목을 ㅜ 습니다. ㅇ 국에 서지 지구의 ㅇ 루 ㅇ 하다 ㅇ 고 ㅇ 겠다, 감 ㅇ 니 ㅇ 습니다. 이 습니다.

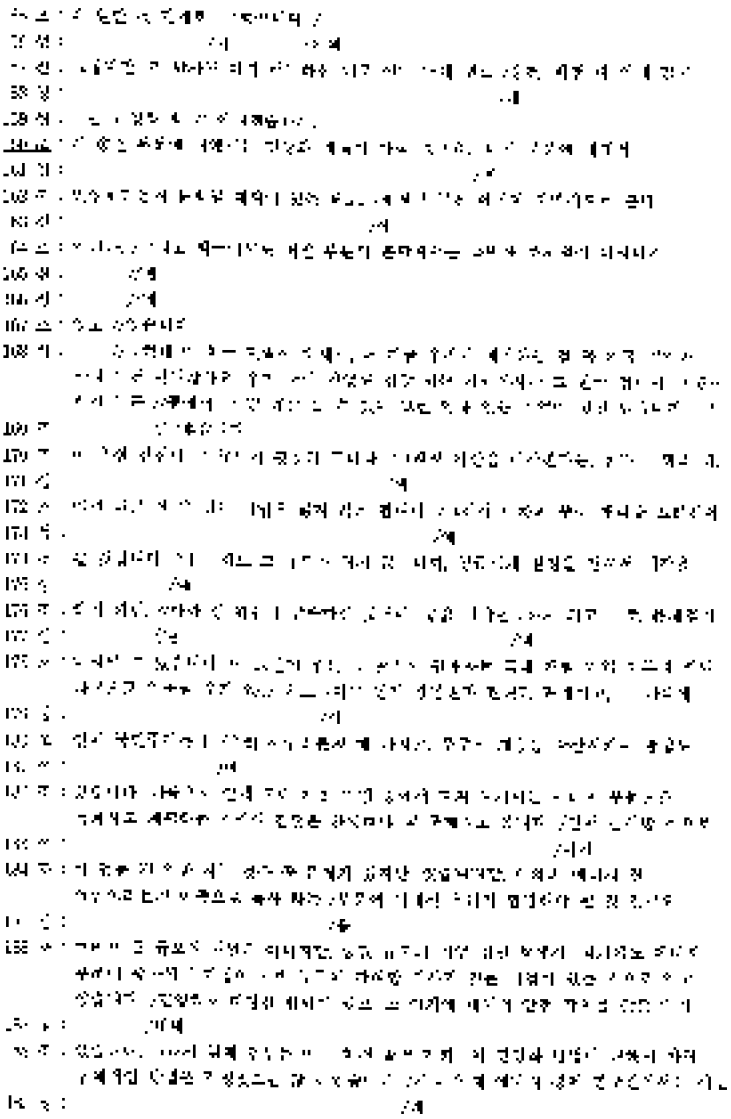


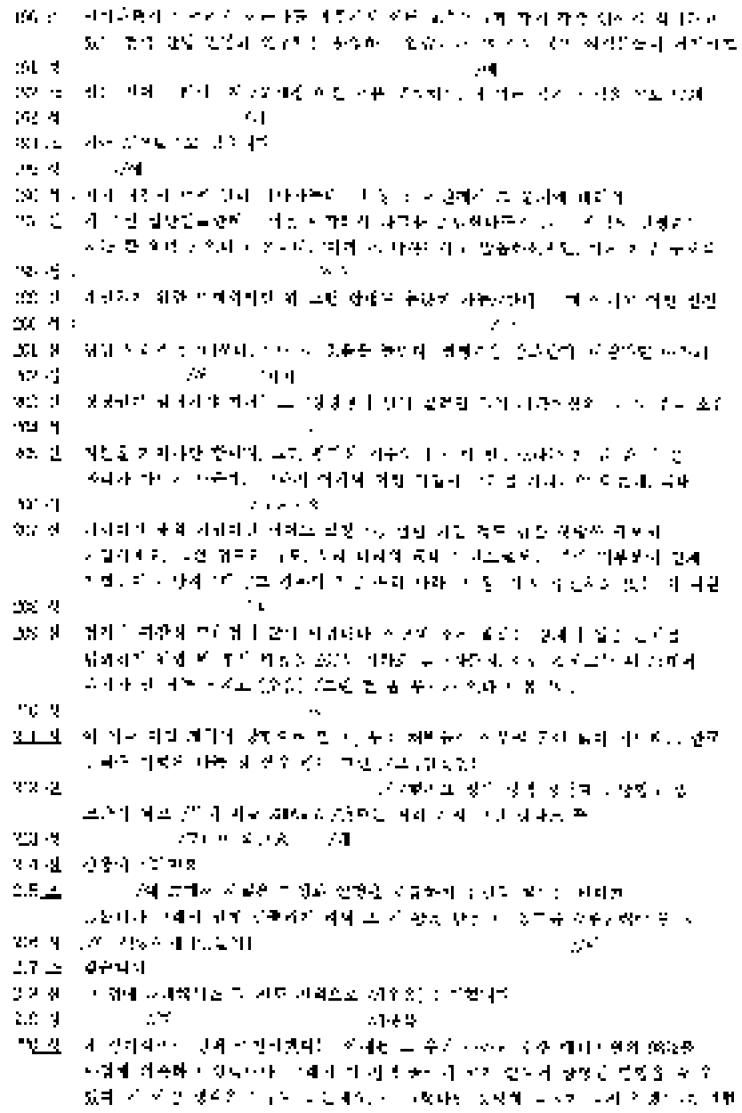


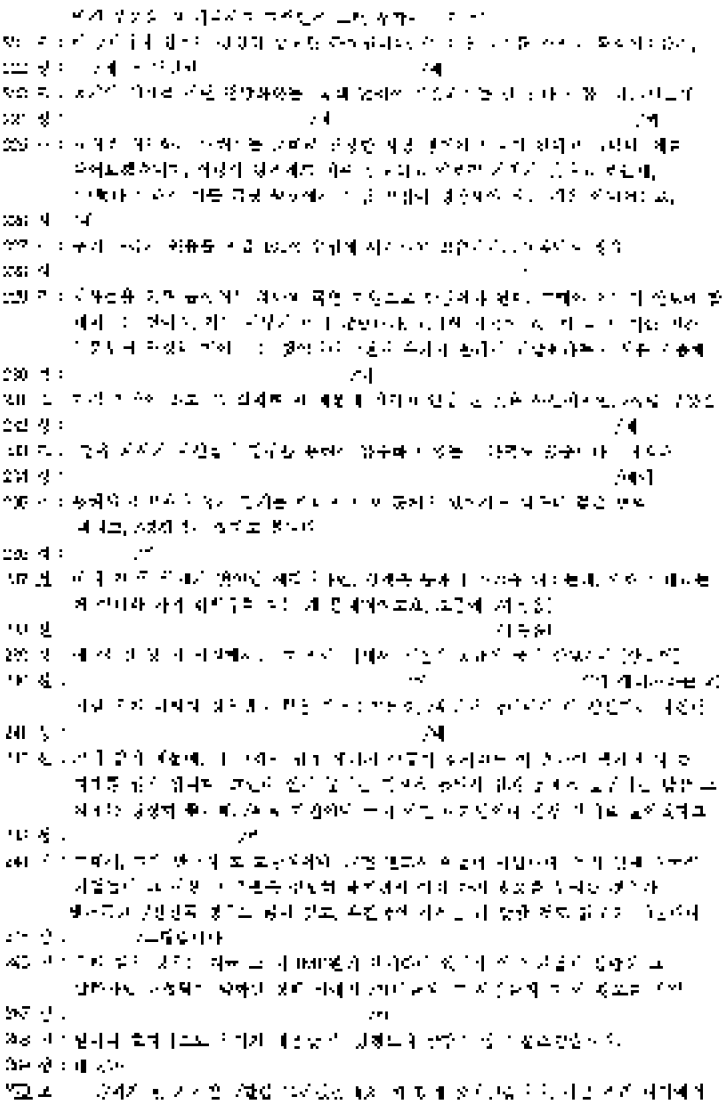


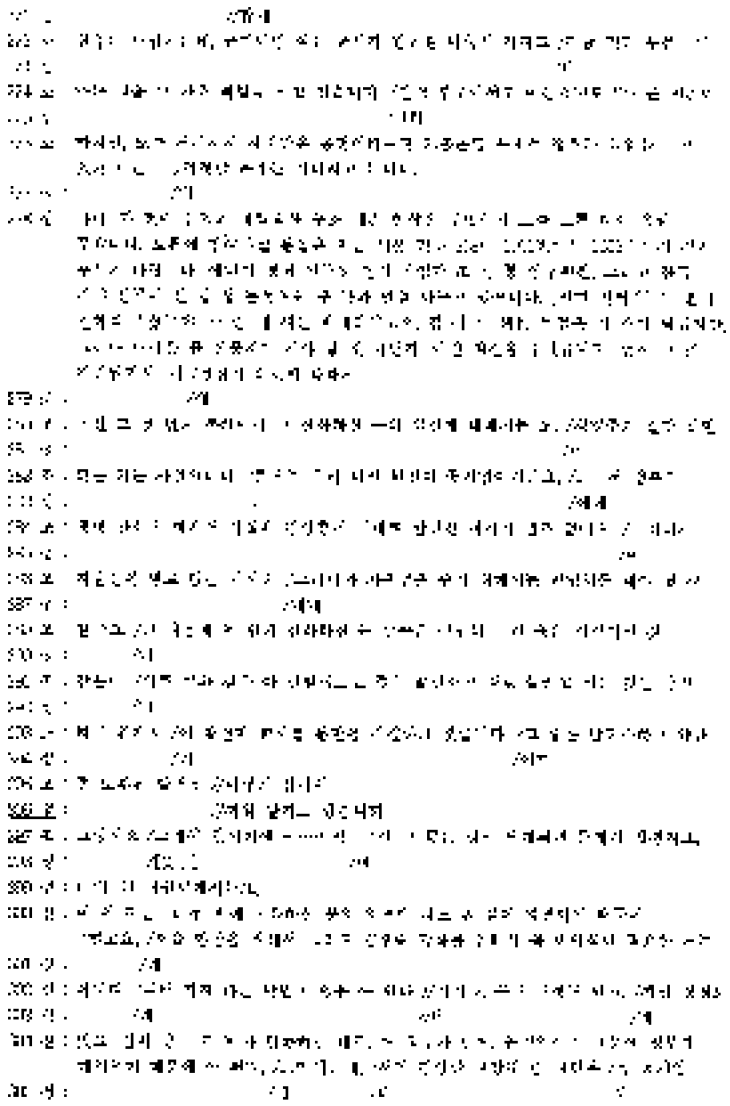


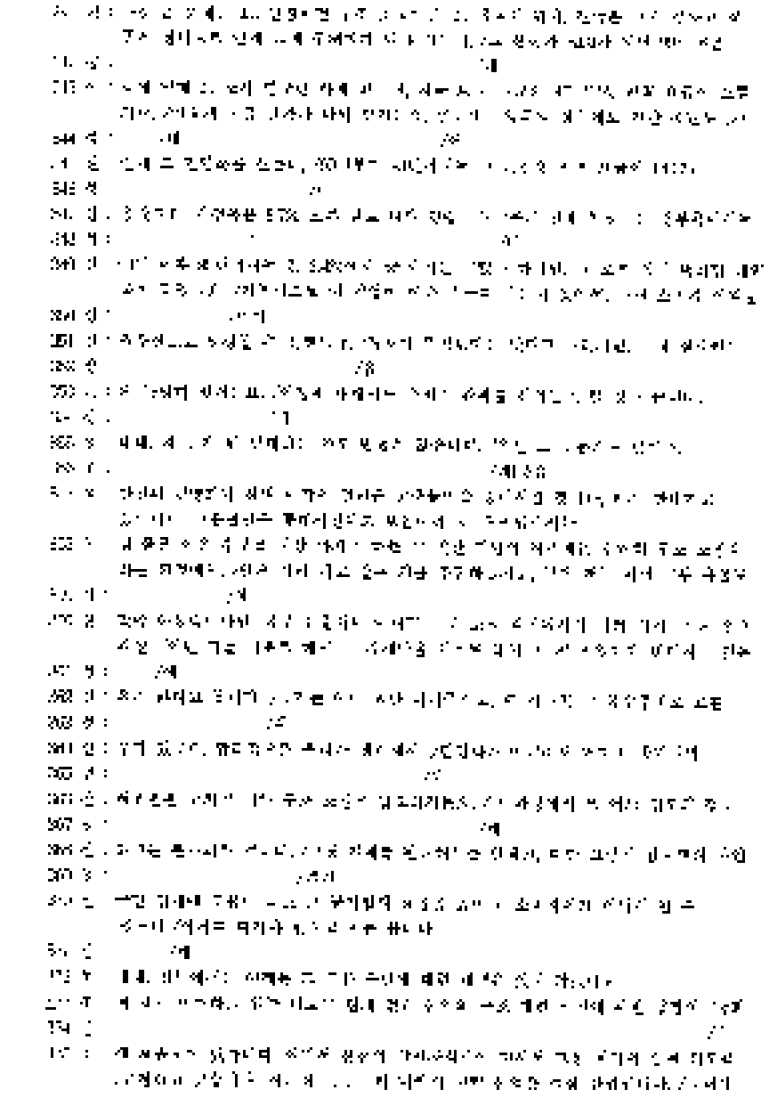


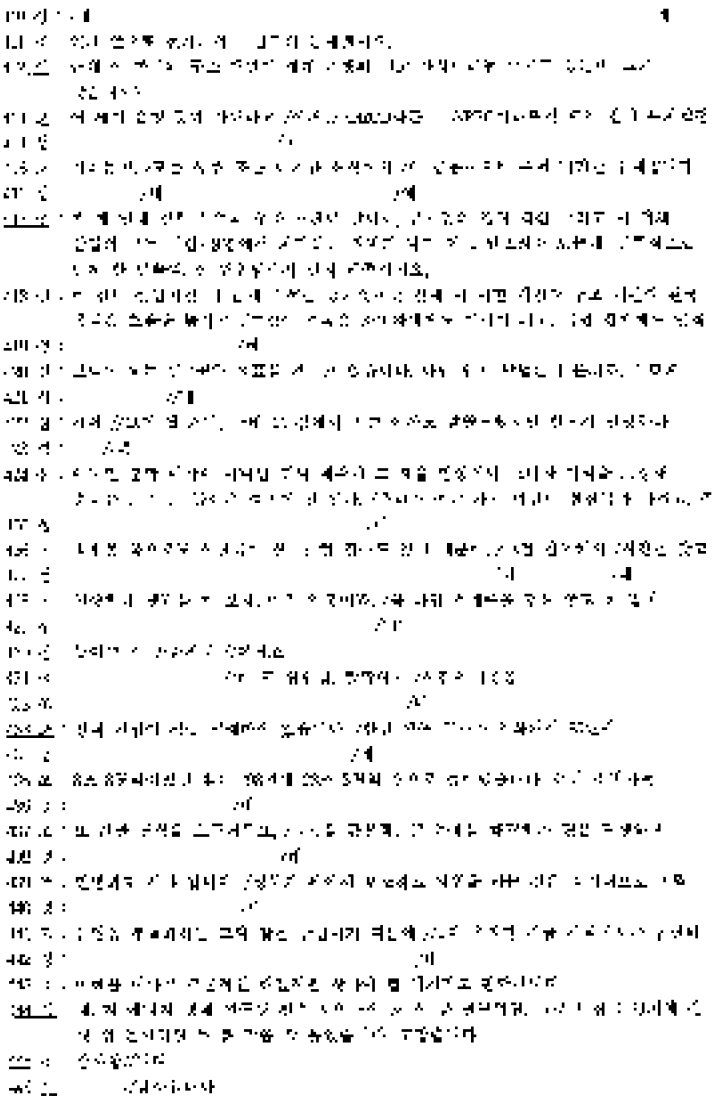












441 성 : 이 전력 산업의 민영화, 신중하부, 누구도이도 유일 국민들이 이, 우 이지와, 어 아직두 원자력을 생우. 그 유럽은 벌 하수와 이 사람 역시 스위 국민귀그도, 이 우 이의 원자력인 그런 목소리는 없고 자유우주 우주우주 자세가 없다에서 많니 생이의 됩니다. 이 계속 드는 여기이 비합니다. 시급 세계 첫 생 한 이었습니다. 여러분 인생주 계획하요.